This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

FLÉCHIER ORATEUR

DU MÊME AUTEUR

CORRESPONDANCE DE FLÉCHIER AVEC Mme DES HOULIÈRES ET SA FILLE. 1 vol. in-8°..... 6 »

LA JEUNESSE DE FLÉCHIER (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 2 vol. in-8°..... 12 »

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'ABBÉ A. FABRE

FLÉCHIER
ORATEUR

1672 — 1690

ÉTUDE CRITIQUE

Deuxième édition

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1886
Tous droits réservés.

848
F5930
F12fl
1886

AVERTISSEMENT

Nous plaçons, en tête de cet ouvrage, l'ordre chronologique des prédications de Fléchier. Ce tableau ne sera pas sans utilité. Il a l'avantage de nous mettre sous les yeux en quelque sorte, année par année, les divers lieux où parla l'orateur, et l'ensemble de ses travaux, dont nous pouvons ainsi mesurer d'un coup d'œil et l'étendue et les progrès.

Notre étude ne va pas au-delà de l'année 1690, époque où Fléchier met le sceau à sa renommée par deux oraisons funèbres prononcées coup sur coup, celle de la Dauphine et celle de Montausier. C'est une brillante et laborieuse période de près de vingt ans. A cette date, et malgré quelques discours prononcés plus tard dans la cathédrale de Nîmes, dans les réunions synodales, ou aux états du Languedoc, la carrière oratoire de Fléchier est

réellement terminée. Désormais, absorbé par ses devoirs d'évêque, il ne monte plus en chaire que de loin en loin, et dans de rares occasions.

Le 18 janvier 1662, Chapelain écrit à Fléchier une lettre portant simplement à l'adresse : *Monsieur Fléchier, ecclésiastique à Paris*. Le 11 février 1666, il lui envoie une lettre qui a la suscription suivante : *A Monsieur Fléchier, prédicateur du roi, à Clermont, en Auvergne* (1). Est-ce à dire que le futur prélat eût dès 1666 le titre de *prédicateur du roi*, qui ne s'obtenait que par brevet, et souvent après de longues années d'épreuve? Ce n'est pas admissible. Ainsi, Mascaron était déjà évêque de Tulle, quand il le reçut en 1672; et Bourdaloue ne l'obtint qu'en 1679, après dix ans de succès à la cour. « En vous parlant dans ma lettre du dernier mois, lisons-nous dans *le Mercure*, de l'honneur que M. de Tulle, nommé à l'évêché d'Agen, avait reçu par le brevet de prédicateur ordinaire du roi, j'oubliai de vous dire qu'on en avait envoyé un pareil au P. Bourdaloue, jésuite, avec les mêmes appointements. Ainsi, ces deux grands hommes prêcheront alternativement à l'avenir les avents et les carêmes au Louvre (2). »

(1) Voy. *Lettres de Chapelain*, vol. II, p. 193 et 437, publiées par M. Tamizey de Larroque. Imprimerie nationale.

(2) *Mercure galant*, juin, 1679. — Nous ne comprenons pas comment le *Mercure* parle en 1679 du brevet obtenu par Mascaron en 1672.

M. l'abbé Hurel nous fournit sur ce point quelques détails précis et peu connus : ils nous prouvent que le titre de *prédicateur du roi* ne se donnait pas au premier venu. « La plupart, dit-il, furent gratifiés du brevet de prédicateur du roi, qu'ils obtenaient dès le début, ou au cours de leur ministère, et quelquefois même après leur promotion épiscopale, témoin Jules Mascaron, qui ne le reçut qu'en 1672, étant déjà évêque de Tulle. Et il n'est pas douteux que ce brevet ne fût la récompense du talent ou du succès de ces orateurs à la cour. Outre que sa rédaction en fait foi (1), il impliquait certaines formalités qui le rangent à part, ou au-dessus des distinctions banales et des faveurs vulgaires. Ainsi le prédicateur du roi prêtait serment entre les mains du grand aumônier, qui en était averti au préalable par une lettre de Sa Majesté. Quant au titre de prédicateur de la reine, bien que moins solennel, il n'était pas sans prix (2). »

(1) Le brevet du 26 avril 1672, décerné à Mascaron, porte en toutes lettres : « En récompense des doctes et éloquentes prédications qu'il a faites pendant plusieurs années en notre présence. » (Note de M. Hurel.)

(2) *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV.* Introduction, p. LXVII.

TABLEAU

PAR ORDRE DE DATES

DES PRÉDICATIONS DE FLÉCHIER

1672

Le 2 janvier, dans l'église de l'abbaye d'Hyères, oraison funèbre de Mme de Montausier.

1673

Le 12 août, dans l'église des Carmélites de la rue Chapon, oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon.

Le 21 décembre, dans l'église de Saint-Thomas du Louvre, panégyrique de saint Thomas, apôtre.

Le 29 décembre, dans la même église, panégyrique de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. Remarquer cet effet de la protection de Montausier : Fléchier lui doit sa première oraison funèbre, et lui doit aussi ses premiers débuts. Gendre de Mme de Rambouillet, dont le célèbre hôtel était situé dans la rue Saint-Thomas du Louvre, c'est lui, selon toutes les probabilités, qui fit inviter Fléchier à venir prêcher dans sa paroisse.

1676

Le 10 janvier, à Saint-Eustache, oraison funèbre de Turenne.

Aux Nouvelles-Catholiques, rue Neuve-Sainte-Anne, près la porte de Richelieu, le *cinquième* vendredi de carême. *Liste des prédicateurs;* Bibl. nat. Le premier éditeur des *Œuvres complètes de Fléchier*, Ducreux, ne nous donne aucune indication sur ce sermon. Mais au volume VI, p. 183 et suiv., se trouvent quatre sermons : *sur la Correction fraternelle*, *sur la Samaritaine*, *sur la Médisance*, *sur l'Envie*. C'est l'un de ces sermons qui fut prêché ce jour-là.

A Saint-Germain, devant le roi, sermon pour le jour de la Cène.

A la cour, l'Avent tout entier. De cette station, il nous reste seulement deux sermons : celui de la Toussaint, et un autre pour le *troisième* dimanche de l'Avent.

1677 et 1678

Rien. Pendant ces deux années, Fléchier travailla à l'*Histoire de Théodose*, qui parut en 1679. Cet ouvrage fut composé pour l'instruction du Dauphin.

1679

Le 18 février, dans l'église de Saint-Nicolas du

Chardonnet, oraison funèbre de Guillaume de Lamoignon.

Le 30 juillet, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, panégyrique de saint Ignace.

Le 28 août, dans l'église des Grands-Augustins, panégyrique de saint Augustin.

Le 15 octobre, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, panégyrique de sainte Thérèse.

1680

Le 21 avril, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, panégyrique de saint Benoît.

Avril, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, sermon pour la profession de Mlle de Béthune-Charost.

En 1680, du 13 juillet au 1er septembre, Fléchier, en sa qualité d'aumônier de la Dauphine, accompagna Louis XIV dans le voyage qu'il fit en Flandre avec toute la cour. Cette absence prolongée explique le petit nombre de discours qu'il prononça cette année-là.

1681

Le 19 janvier, à l'église Saint-Sulpice, panégyrique de saint Sulpice.

Le 2 avril, dans l'église des Minimes de la place Royale, panégyrique de saint François de Paule.

Aux Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne, le *cinquième* vendredi de Carême. *Liste des prédicateurs.* — Il n'est pas indifférent de remarquer que Fléchier trouva aux Nouvelles-Catholiques un illustre auditeur, Fénelon, nommé supérieur de cette communauté tout jeune encore, en 1678, à peine âgé de vingt-sept ans.

Le *quatrième* samedi de Carême, dans l'église des Nouveaux-Convertis du faubourg Saint-Victor, sermon sur l'obligation de l'aumône. *Liste des prédicateurs.* Ducreux indique le *cinquième* samedi du Carême. Vol. VII, p. 164.

Le jour de la Pentecôte, sermon prêché devant le roi, à Versailles. — En 1681, Pâques tombait le 6 avril, et par conséquent la fête de la Pentecôte le 25 mai. (Migne, *Dictionn. de statistique religieuse*, p. 1067.)

Le 25 août, dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, panégyrique de saint Louis.

Le 30 septembre 1681, Fléchier dut encore, comme aumônier de la Dauphine, quitter Paris et suivre la cour, dans le voyage qu'elle fit en Alsace. Il ne rentra à Paris que le 16 novembre. Nous avons parlé longuement de ces deux voyages de Flandre et d'Alsace dans notre ouvrage : *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, p. 223 et suiv.

1682

Le 25 janvier, dans l'église Saint-Paul, sermon pour le jour de la conversion de saint Paul.

Aux Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne, le *premier* vendredi de Carême. (*Liste des prédicateurs.* Sermon sur l'*Amour des ennemis*; vol. VI, p. 163.)

Le 19 mars, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, panégyrique de saint Joseph.

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, à Fontainebleau, devant le roi.

L'Avent entier à la cour.

Le 8 décembre, dans la chapelle de Versailles, devant le roi, sermon pour le jour de la Conception de la sainte Vierge.

Dans l'église des filles du Saint-Sacrement, exhortation pour les prisonniers.

1683

Aux Nouvelles-Catholiques, rue Sainte-Anne, le *sixième* vendredi de Carême. (*Liste des prédicateurs.*)

Dans l'église des Nouveaux-Convertis du faubourg Saint-Victor, le *second* samedi de carême. (*Liste des prédicateurs.*)

Le 22 juillet, dans l'église des filles de la Madeleine, panégyrique de sainte Madeleine.

Le 20 août, dans l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré, panégyrique de saint Bernard.

Le 24 novembre, dans l'église des religieuses du Val-de-Grâce, oraison funèbre de Marie-Thérèse.

Le 3 décembre, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, panégyrique de saint François Xavier.

1684

Le 17 janvier, dans l'église des Pères de Saint-Antoine, panégyrique de saint Antoine.

Le 29 janvier, dans l'église de la Visitation de la rue du Bac, panégyrique de saint François de Sales.

Aux Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne, le *quatrième* vendredi de Carême. (*Liste des prédicateurs.*)

Le 4 novembre, à l'église Saint-Jacques de la Boucherie, panégyrique de saint Charles.

1685

A Saint-Jacques du Haut-Pas, sermon pour le jour de la consécration de cette église.

Le 26 mai, dans l'église des Pères de l'Oratoire, panégyrique de saint Philippe de Néri.

Les derniers mois de cette année 1685, Fléchier les employa à parcourir le Poitou et la Bretagne, pour évangéliser les protestants de ces provinces.

« On le mit en 1685, dit Ducreux, à la tête d'une mission destinée à ramener dans le sein de l'Église catholique les protestants du Poitou et de la Bretagne (1). » Il y a là une erreur manifeste. C'est Fénelon qui fut chargé de la mission du Poitou, comme Bourdaloue le fut de celle du Languedoc. M. de Beausset, qui cite ceux qui partirent avec le futur archevêque de Cambrai, ne nomme pas Fléchier parmi les collaborateurs de Fénelon (2).

Nous avons lu, dans nous ne savons plus quel auteur, que Fléchier seconda Fénelon dans ses missions de Poitou et se mit de bonne grâce sous ses ordres. Mais cela est-il bien vraisemblable? Est-il admissible que Fléchier âgé de plus de cinquante ans, plus illustre alors que Fénelon, aumônier de la Dauphine depuis 1681, et à la veille d'être élevé à la dignité épiscopale, ait été placé sous la direction du jeune supérieur des Nouvelles-Catholiques? Cela nous paraît impossible. A notre avis, Fénelon fut placé à la tête des missions du Poitou et de la Saintonge; et Fléchier à la tête des missions de la Bretagne, province assez vaste pour suffire à son zèle.

Le 28 octobre 1685, il écrit de Fontainebleau à un ami : « Je suis revenu depuis huit jours de mon

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. I, p. XXXII.
(2) Voy. *Histoire de Fénelon*, l. I, XXIII.

voyage de mes abbayes. J'ai été près de deux mois en chemin, à cause des affaires de religion où je me suis trouvé engagé : toute la noblesse des provinces par où j'ai passé voulant se convertir entre mes mains; en sorte que j'ai reçu sur ma route plus de neuf cents abjurations (1). » Les abbayes de Fléchier, situées dans les terres de Montausier, se trouvaient bien en Poitou et en Saintonge. Mais ce n'est pas là une mission officielle. Et la preuve, c'est que Fléchier ajoute : « Je ne sais si je ne partirai pas bientôt par ordre du roi, pour aller travailler à la conversion des provinces des environs de Paris. » Il partit, non pour les environs de Paris, mais pour la Bretagne, où il apprit sa nomination à l'évêché de Lavaur. Fléchier était à Nantes le 18 novembre 1685, d'où il écrivait une lettre insérée dans sa correspondance (2).

1686

Le 22 mars, dans l'église des Invalides, oraison funèbre de Michel Le Tellier.

1688

Dans la cathédrale de Nîmes, sermon pour l'ou-

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 48.
(2) Vol. X, p. 49.

verture des états de Languedoc. — Fléchier avait été nommé à l'évêché de Nîmes vers la fin du mois d'août 1687.

1690

Le 15 juin, à Notre-Dame, oraison funèbre de la Dauphine.

Le 11 août, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, oraison funèbre de M. de Montausier.

FLÉCHIER ORATEUR

ORAISONS FUNÈBRES, PANÉGYRIQUES ET SERMONS

1672 — 1690

CHAPITRE PREMIER

Bossuet et Fléchier. — Caractère général des Oraisons funèbres de Fléchier. — Leurs défauts. — Abus des antithèses. — Soin excessif de l'harmonie. — Emploi médiocre de l'Écriture sainte.

On ne peut entreprendre une étude sur les oraisons funèbres, sans penser d'abord, et comme malgré soi, à celui qui le premier, parmi nous, éleva ce genre à une incomparable grandeur, et sut peindre avec tant d'éloquence la fragilité de nos espérances, la vanité de la jeunesse et de la beauté, et les tristesses de la mort. Pour juger sainement Fléchier, écartons de si glorieux souvenirs, et oublions, si c'est possible, les discours où Bossuet nous trace le tableau de nos misères, et proclame le néant des choses humaines.

Le dix-septième siècle regarda ces deux orateurs comme les vrais maîtres du genre, comme les plus capables d'ajouter un nouvel éclat à ces lugubres solennités. Par ses brillantes qualités, l'évêque de Nîmes fit

illusion à ses contemporains, qui le jugèrent digne de marcher l'égal du plus beau génie de son temps. La postérité a été plus juste : elle ne lui a pas conservé cette place auprès de Bossuet, dont il n'a ni la mâle fierté du style, ni l'élévation des pensées, ni surtout ces élans impétueux d'éloquence, qui remuèrent l'âme de tant d'illustres auditeurs, et nous entraînent encore nous-mêmes à deux siècles de distance.

Bossuet, a dit M. de Bausset, est resté pour l'oraison funèbre ce qu'Homère est pour la poésie épique : « Comme il n'a pas eu de devanciers, il n'a pas eu de successeurs (1). » Pour traiter dignement de tels sujets, il est nécessaire de posséder des qualités si différentes, et presque si opposées, qu'il est rare de les trouver réunies en un seul homme. A la véhémence de l'orateur, à la pénétration du philosophe et à la gravité de l'historien, il faut joindre l'imagination du poète, qui rend la vie aux morts, qui ressuscite, en quelque sorte, leurs lamentables restes, et leur prête une voix qui enseigne aux vivants le néant des grandeurs humaines, la vanité de ces honneurs et de ces richesses qui vont s'engloutir dans un tombeau (2).

C'est là précisément le grand mérite de Bossuet : tour à tour poète, philosophe, historien, orateur, il prend tous les tons et se plie à tous les genres. Il est

(1) De Bausset, *Histoire de Bossuet*, l. III, ch. I.

(2) Nous n'avons à développer ici ni des considérations générales sur l'*Oraison funèbre*, ni à donner les règles du genre. Tout cela se trouve dans les auteurs spéciaux : Fénelon, *Lettre à l'Académie* et *Dialogues sur l'Eloquence;* Rollin, La Harpe, Marmontel, Maury; Villemain, *Essai sur l'Oraison funèbre;* C. Aubert, *Notice sur l'oraison funèbre en France*, dans l'édition classique des *Oraisons funèbres* de Bossuet. Paris, Hachette. Voir surtout des remarques excellentes dans l'ouvrage de M. Lehanneur : MASCARON, *d'après des documents inédits*, p. 263 et suiv. La Rochelle, 1878.

touchant, lorsqu'il déplore la fin prématurée de l'infortunée duchesse d'Orléans; qu'il peint les charmes de sa jeunesse, hier encore dans tout son éclat, et que le souffle de la mort vient de ternir à jamais : « Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée. » Il est rapide, animé, impétueux, quand il décrit les victoires du prince de Condé; qu'il nous le représente « comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux ». Il est pathétique et sublime, mais d'un sublime qui lui appartient, que personne n'avait jamais atteint avant lui, et que personne n'a atteint depuis, lorsque, après avoir tracé le tableau de cette « nuit désastreuse, où retentit, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! » il s'écrie : « La voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places (1). »

(1) *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670. La princesse était morte à Saint-Cloud, le 30 juin 1670; elle avait vingt-six ans.

Fléchier n'a aucune de ces fortes images, familières à Bossuet; il n'a pas cette haute éloquence qui jette dans l'âme de profondes émotions, ce style enfin, où les expressions sont si neuves et si hardies, que l'orateur paraît moins obéir à la langue que lui imposer ses lois. « En vérité, dit La Harpe, il ne se sert point de la langue des autres hommes; il fait la sienne, il la fait telle qu'il la lui faut, pour la manière de penser et de sentir qui est à lui : expressions, tournures, mouvements, constructions, harmonie, tout lui appartient (1). »

Gardons-nous toutefois d'être trop sévères : dans ce genre difficile, c'est déjà beaucoup d'approcher seulement de la perfection; et, pour celui qui ne peut occuper la première place, il est glorieux de se tenir au second, et même au troisième rang : « Prima enim sequentem honestum est in secundis tertiisque consistere (2). » Ces divers éloges, quoique inférieurs à ceux de Bossuet, sont dignes d'une étude sérieuse; plusieurs même, ceux surtout de Turenne et de Montausier, sont presque des modèles achevés. Ce n'est plus, il est vrai, la vigueur de Bossuet, la hardiesse de son style et la fougue de son éloquence; mais l'heureux choix des expressions, la finesse des observations et la touche délicate des portraits, ont un mérite qui nous charme aujourd'hui, comme il charma jadis les contemporains, et, si l'élégant prélat n'a pas la gloire d'égaler l'aigle de Meaux, il a du moins celle d'être supérieur à d'illustres rivaux, à Mascaron, à Bourdaloue et à Massillon.

(1) La Harpe, vol. VII, p. 42. Paris, H. Agasse, 1800. 16 vol. in-8°.

(2) Cicéron, *Orator*, I, 4.

Nous avons écarté une comparaison essayée plus d'une fois, mais impossible à soutenir. Pour le dix-septième siècle, Fléchier ne fut pas seulement l'émule, il fut le vainqueur de Bossuet. Plus tard, en 1745, les *Mémoires* de Trévoux établissaient le même parallèle, que Dussault renouvelait à son tour bien des années après (1). Ces sortes de rapprochements sont souvent plus ingénieux que justes; et d'Alembert a raison : il faut les accueillir avec une extrême réserve (2). Sans doute, n'ôtons rien au panégyriste de Turenne; accordons à ses qualités tous les éloges qu'elles méritent; mais n'exagérons pas, et n'allons pas le placer à côté de celui qui a peint avec tant de tristesse ou d'éclat, la mort de la duchesse d'Orléans et les victoires de Condé.

Tel est l'esprit de modération avec lequel nous apprécierons ces discours; nous signalerons leurs mérites, sans essayer pour cela de cacher leurs défauts, ou de les atténuer. C'est là, en effet, un écueil difficile à éviter : un auteur étudie assidûment les œuvres d'un écrivain; il passe de longues et agréables veilles à parcourir des écrits que les contemporains admirèrent, et que dédaigne la génération présente; il se passionne peu à peu pour son héros; il veut le venger d'un oubli immérité, et tout doucement, sans le vouloir, sans s'en douter, il devient l'apologiste de celui dont il devait rester le juge : ce n'est plus une étude, c'est un plaidoyer. Nous échapperons à ce danger, nous l'espérons; d'autant que celui dont nous avons à parler s'est fait

(1) *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier et autres orateurs*, par Dussault, 3 vol. in 8°. Paris, Lequien, 1837, p. 56. *Notice sur Fléchier*.

(2) D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française; Eloge de Fléchier*, vol. I, p. 405.

une assez belle place parmi les orateurs de son temps, et qu'il ne peut vraiment pas être confondu avec ceux dont la postérité n'a retenu que le nom.

Les oraisons funèbres de l'évêque de Nîmes ont un caractère général, qui frappe surtout, lorsque, l'esprit et le cœur encore émus des sublimes accents de Bossuet, l'imagination encore échauffée du feu de sa parole, nous lisons l'éloge de Mme de Montausier, ou celui de Turenne. Qu'il paraît immense alors l'intervalle qui les sépare! L'un, pénétré de la grandeur de son ministère, au milieu des tristes pompes de la mort, de tout l'appareil funèbre qui l'entoure, de ces « colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant », donne aux rois *de grandes et de terribles leçons;* l'autre a moins de gravité : il est maniéré dans son langage, attentif à cadencer heureusement ses belles périodes; à travers ces pages si élégantes, vous sentez circuler le souffle d'un air un peu mondain; quelquefois même vous croyez entendre, comme un écho légèrement affaibli, les conversations de la société aimable et polie qu'il fréquenta dans sa jeunesse. Fléchier, en effet, grand artiste de style, et que Montaigne eût accusé non sans raison d'*artialiser la nature*, aime trop les couleurs brillantes, les tours ingénieux, et ces petites oppositions de pensées et de mots, qui trahissent une singulière recherche de soi-même.

Ces taches, sensibles dans un sermon, le sont davantage dans une oraison funèbre. « Elle doit être imposante et majestueuse, a dit La Harpe, la voix qui se fait entendre aux hommes entre la tombe des rois et l'autel du Dieu qui les juge (1) »; et rien n'est plus

(1) Vol. VII, p. 39. Edit. citée plus haut.

inconvenant pour un orateur, que de faire briller son esprit en face des tristes restes de celui dont il pleure la mort; de chercher à plaire par des finesses de langage, lorsqu'il devrait émouvoir, et inspirer de sérieuses réflexions, en présence des graves enseignements que donne le trépas. Cela est très juste pour nous, modernes. Mais il ne faut pas oublier qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle, personne ne se faisait une pareille idée de l'*Oraison funèbre* (1). La plupart des critiques ne l'ont pas assez remarqué : c'est la gloire de Bossuet de s'être élevé au-dessus des idées de ses contemporains, et de leur avoir donné d'austères avertissements, quand ils croyaient ne venir goûter qu'un plaisir, et assister à une belle cérémonie.

Quoi qu'il en soit, tel est le vice principal de cette éloquence : le rhéteur mondain ne se cache pas assez, s'oublie rarement, et nous fait trop songer à lui. Comme il a beaucoup d'esprit, il le montre volontiers; il le laisse même jouer sur des pointes, et ne prend pas garde qu'il se contente d'éblouir des auditeurs, qu'il devrait frapper fortement et épouvanter. L'abus des antithèses, cet abus qui lui est tant reproché, est un exemple de ces préoccupations frivoles. Il fait un usage si fréquent de cette figure, qu'elle finit par fatiguer; et je ne suis pas surpris que La Harpe, mis de mauvaise humeur, ait relevé durement ce défaut : « Il emploie trop souvent les mêmes moyens, il répète trop souvent les mêmes figures, et spécialement l'antithèse, dont il use jusqu'à la profusion, jusqu'à l'excès, jusqu'au dégoût (2). »

(1) Voy. plus loin, ch. XI, ce que nous disons de l'ouvrage d'un certain Langlet sur les Oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier.

(2) *Cours de littérature*, vol. VII, p. 77.

Sans doute, ces oppositions de pensées ou de mots ne manquent ni de finesse, ni de grâce, ni de force; mais il est difficile de ne pas hasarder des rapprochements risqués : on croyait tenir un trait brillant, et ce n'est plus qu'une de ces *étincelles* dont parle Buffon, « qu'on ne tire que par force, en choquant les mots les uns contre les autres (1) ». Entraîné par cette manie, Fléchier se permet des antithèses déplorables, et, nous le disons à regret, moins dignes de lui que de l'abbé de Pure, ou de l'abbé Cotin. Ainsi, la duchesse d'Aiguillon avait équipé, à ses frais, un vaisseau qui devait porter des missionnaires en Chine, et fut brisé par la tempête. Il n'hésitera pas à dire, avec une pointe tout aussi mauvaise que celle de Pyrrhus, dans *Andromaque :* « Les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité (2). »

Dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, un autre endroit rappelle mieux encore le malheureux vers de Racine : « Les peuples, nous dit-il, la regardaient comme cet ange de l'Apocalypse, envoyé de Dieu sur la terre, l'arc-en-ciel sur la tête, pour marquer la paix et la miséricorde du Seigneur, et le visage comme le soleil, pour dissiper les nuages qui couvraient toute la face de l'Europe, et pour allumer, dans le cœur d'un jeune roi victorieux, des feux plus doux et plus purs que ceux de la guerre (3). »

(1) *Discours sur le style.*

(2) *Or. fun. de la duchesse d'Aiguillon*, prononcée dans l'église des Carmélites de la rue Chapon, le 12 août 1675. *Œuv. compl. de Fléchier*; édit. Ducreux, vol. IV, p. 44. 10 vol. in-8°. Nîmes, 1782.

Le vers de Racine est à rappeler. Pyrrhus dit à Andromaque, Act. I. Sc. IV :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai...

(3) *Or. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, prononcée à Paris, le

La plus parfaite, ou du moins la plus célèbre des oraisons funèbres de Fléchier, celle qu'il paraît avoir travaillée avec le plus de soin, n'est pas exempte de ces rapprochements inattendus; et l'on est fâché de voir un écrivain aussi distingué céder ainsi au goût du temps, et se permettre, sans scrupule, les plus pauvres jeux de mots. Nous n'essayerons pas de le justifier, quand il nous dit que « le cardinal de Bouillon était plus éclatant par ses vertus que par sa pourpre »; ou bien, lorsque, imitant maladroitement, cette fois, un médiocre passage de Lingendes, il s'écrie : « Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée, et, dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée! (1) »

Cependant Fléchier sait employer cette figure avec bonheur; alors son style a beaucoup de grâce, quelquefois même une force et une précision remarquables.

24 nov. 1683, dans l'église des religieuses du Val-de Grâce, où son cœur repose. *Œuv. de Fléchier*, vol. IV, p. 106.

(1) *Or. fun. de Turenne*, prononcée à Paris, dans l'église Saint-Eustache, le 10 janvier 1676, vol. IV, p. 70 et p. 55. — Nous pourrions donner beaucoup d'autres exemples de ce faux goût. *Or. fun. de Mme d'Aiguillon :* « ... Et leur faire trouver la pesanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes » vol. IV (p. 43). — *Or. fun. de Turenne :* « Il en devait coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre; et tout ce que nous pouvions gagner, ne valait pas ce que nous allions perdre » (p. 73). — *Or. fun. de Marie-Thérèse :* « Nos armées s'échauffaient plus de l'ardeur de sa prière que de la chaleur du combat » (p. 111). — *Or. fun. de Montausier :* « La respiration qui nous fait vivre, le fait mourir à tous moments » (p. 181).

Le portrait de Mme de Montausier, quand elle n'était que Mlle de Rambouillet, est charmant; les antithèses sont naturelles, et les oppositions, marquées avec une nuance fine et délicate, semblent s'être présentées d'elles-mêmes. « Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison; qu'on lui confia les secrets les plus importants, dès qu'elle fut en âge de les entendre; que son naturel heureux lui tint lieu d'expérience dès ses plus tendres années; et qu'elle fut capable de donner des conseils, en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir (1)? »

Ailleurs, il raconte les succès de nos armes, après la mort de Louis XIII, sous le ministère de Le Tellier; et termine un tableau animé et brillant par un trait que Bossuet ne désavouerait pas. « L'Espagne sentit à Rocroi qu'une révolution n'était pas capable de renverser l'heureuse administration de nos affaires; que la nouveauté des acteurs, si j'ose parler ainsi, ne changeait pas la forme de la scène; et que, si nos rois étaient mortels, la fortune de l'État, la valeur de la nation et la protection du Dieu vivant sur ce royaume, ne mouraient pas (2). »

(1) Ce dernier trait rappelle les deux jolis vers que l'on fit sur la sœur du grand Condé, Mlle de Bourbon, qui fut plus tard Mme de Longueville :

Vous n'aviez pas encor dix ans,
Que votre esprit en avait trente.

Cité par Bouhours. *Manière de bien penser*, 1 vol. in-12. Lyon, 1701, 196. — *Or. fun. de Mme de Montausier*, prononcée en présence de Mme l'Abbesse de Saint-Etienne de Reims, et de Mme l'Abbesse d'Hière, ses sœurs, dans l'église de l'abbaye d'Hière, le 2 janvier 1672.

(2) C'est le mot de Tibère : « Principes mortales, rempublicam æternam esse. » Tacite. (*Ann.*, l. III, 6.) — *Or. fun. de Michel Le*

Fléchier apporte aussi un soin excessif, et partant un peu mondain, à la partie extérieure du style, à l'harmonie des phrases et à l'heureuse chute des périodes. Il se laisse rarement emporter par son sujet; toujours maître de lui-même, il s'interdit toute expression qui pourrait être ou incorrecte ou inusitée; il n'a pas enfin, comme Bossuet, de ces élans audacieux dans lesquels il entraîne la langue avec lui, et la force de se plier à son gré, selon les exigences de sa pensée. Presque toujours élégant, châtié, harmonieux, il cherche à plaire, à charmer l'oreille et ne s'inquiète pas assez de produire dans l'âme de ces fortes émotions qui sont le triomphe de l'orateur, et comme le but suprême de l'éloquence. Il aime trop les applaudissements de ceux qui l'écoutent, et n'est pas fâché d'enlever l'admiration par de petits artifices de langage.

Tellier, chancelier de France, prononcée dans l'église des Invalides, le 22 mars 1686, p. 130. — Voy. d'autres figures du même genre. *Or. fun. de Mme de Montausier;* une éloquente définition de l'esprit, qui se termine par une antithèse pleine de précision : « C'est une puissance orgueilleuse, qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité chrétiennes, et qui, laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer » (p. 8). — *Or. fun. de Lamoignon*, p. 84, il dit en parlant de la simplicité de nos pères : « Leurs espérances ne s'étendaient pas au delà de leur condition; et les bornes de leurs héritages étaient les bornes de leurs désirs. » — *Ibid.*, p. 90 : « Combien de fois a-t-il essayé de bannir du palais ces lenteurs affectées et ces détours presque infinis, que l'avarice a inventés, afin de faire durer les procès, par les lois mêmes qu'on a faites pour les finir! » — *Ibid.*, p. 94 : Le trait vigoureux qu'il lance hardiment contre les faux dévots, ces gens qui « couvrent leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, et pour surprendre l'approbation du monde, en lui faisant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu ». — *Or. fun. de Mme la Dauphine*, p. 146, un trait gracieux et délicat : il nous peint la jeune princesse, « conservant de sa dignité ce que lui en faisait garder la bienséance, et ne comptant pour rien ce que sa bonté lui en faisait perdre ».

On pense alors à certaines pages des *Dialogues sur l'Eloquence* ou de la *Lettre à l'Académie*, et on se demande avec curiosité si Fénelon, en critiquant les prédicateurs de son temps, ne faisait pas là une secrète allusion à quelques défauts de Fléchier.

Il y a, dans l'oraison funèbre de Turenne, un exemple malheureux de cette harmonie qui ne va qu'à flatter l'oreille, et « qui n'est qu'un amusement de gens faibles et oisifs (1) ». L'orateur s'écrie vers la fin de son exorde : « Puissances ennemies de la France, vous vivez... » L'apostrophe est brillante, c'est possible; était-ce la peine, cependant, que Voltaire, tout en blâmant le fond de la pensée, admirât cette figure, qu'il trouve *belle et pathétique* (2)? D'abord, ce passage est copié de Lingendes; ensuite, il contient une image déplorable; et enfin, se termine par une chute de phrase, qui, pour avoir quelque douceur, n'en est pas moins vide de sens : la rime a emporté la raison. « Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux capitaine, dont les intentions étaient pures, et dont la vertu semblait mériter une vie *plus longue et plus étendue* (3). » C'est pousser bien loin le culte de l'harmonie. Mais à cette époque, vers 1676, un tel excès était excusable, et n'était que l'abus d'une qualité précieuse. Tenons compte à Fléchier de ses efforts pour donner à notre langue ce qui lui manquait encore, la souplesse et la douceur, que Balzac avait essayé d'introduire dans la prose; et soyons indulgents pour des fautes que la faiblesse humaine n'évite pas toujours. Les vers d'Horace sont ici d'une application excellente :

(1) Fénelon, *Lettre à l'Académie*, ch. IV : *Projet de rhétorique.*
(2) Voltaire, *Diction. philosophique*, article : ESPRIT.
(3) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 55.

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura (1).

Un autre défaut donne à ces discours je ne sais quel caractère mondain. L'Écriture sainte, qui a été pour Bossuet une mine riche et féconde, où il a puisé à toutes les époques de sa vie, n'est qu'un livre d'où Fléchier tire des citations froides, inexactes même, ou faussement appliquées. Il cite l'Écriture par une simple allusion, ou bien il traduit faiblement de fortes et admirables expressions de nos saints livres.

Nous regrettons que l'évêque de Nîmes n'ait pas réchauffé plus souvent son génie à ce foyer sacré, qui communiqua tant de feu à la divine éloquence de l'évêque de Meaux (2). Si, comme lui, il eût essayé de transporter dans ses discours quelque chose de la magnificence d'Isaïe, ou quelques-unes des tristes et touchantes images par lesquelles Jérémie déplore les malheurs de sa patrie; s'il eût imité la sublime rudesse de saint Paul, et n'eût pas craint de se laisser emporter par « ce torrent d'éloquence, capable de se faire sentir, pour ainsi dire, à ceux même qui dorment (3) », ses harangues n'auraient pas été, peut-être, *également belles partout*, mais elles auraient été embellies de ces traits profonds, de ces grandes et vives images, de ces expressions simples et fortes, qui semblent échapper naturellement à Bossuet, et qui ne se rencontrent presque jamais dans l'élégant panégyriste de Turenne.

(1) *Epître aux Pisons*, v. 351.

(2) Voy. *Dialogues sur l'éloquence*, Dialogue III, ce que dit Fénelon sur l'importance et la manière d'expliquer l'Ecriture sainte.

(3) *Dialogues sur l'éloquence*, dialogue III, p. 593, vol. VI, *Œuv. compl. de Fénelon*, 10 vol. petit in-4°. Paris, Leroux et Jouby, 1852.

L'oraison funèbre de Mme de Montausier renferme de rares citations de l'Écriture sainte. Dans la suite, elles devinrent plus fréquentes, sans cesser pour cela d'avoir le même défaut : la sécheresse et la brièveté. Ce sont les paroles seules de la Bible, sans commentaire, sans aucun de ces admirables développements que les livres saints inspirent à Bossuet. Comme les prédicateurs dont parle Fénelon, notre orateur cite ordinairement l'Écriture « après coup, par bienséance ou pour l'ornement (1) ».

Le Tellier, nous dit-il, se prépara avec tranquillité à mourir et reçut, sans trembler, « la réponse de mort, comme parle l'Apôtre (2) ». Ailleurs, il tire seulement quelques antithèses agréables d'un texte qu'il aurait pu commenter avec éloquence. « Après un reste de malheureux jours, *une nuit vient*, dit le Fils de Dieu, *où personne ne peut travailler; Venit nox quando nemo potest operari* (3). Un aveuglement volontaire qu'on s'est fait durant le cours de plusieurs années, par la négligence de ses devoirs, forme enfin des ténèbres impénétrables. On est surpris d'une maladie dont on craint trop, ou dont on ne craint pas assez les progrès. On ne voit ni l'importance du passé, ni les

(1) Dialogue III, p. 597; *Œuv. compl.*, vol. VI, même édition.

(2) *Or. fun. de Le Tellier*, vol. IV, p. 138. — Voici le texte de saint Paul, auquel Fléchier se contente de faire allusion : « Sed ipsi in nobismet ipsis responsum mortis habuimus, ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo qui suscitat mortuos. » (II Corinth., I, 9.) — Dans l'*Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, p. 42, il dit de la même manière : « A l'exemple de ces généreux chrétiens que loue saint Paul, elle assista les pauvres selon ses forces, au delà même de ses forces. » (II Corinth., VIII, 3.) — Saint Paul remercie les Eglises de Macédoine de leur charité envers les pauvres de Jérusalem : « Quia secundum virtutem illis reddo, et supra virtutem voluntarii fuerunt. »

(3) S. Jean, ch. IX, 4.

conséquences de l'avenir. On a commis les péchés sans crainte, on reçoit les sacrements sans réflexion. On se flatte, ou l'on est frappé de vaines espérances de guérison, et l'on est mort avant qu'on ait aperçu qu'on pouvait mourir (1). »

En parlant de la charité de la reine, une allusion à peine sensible, rappelle aux auditeurs l'un des passages les plus étonnants de l'Évangile. « Tout ce qui lui représenta Jésus-Christ souffrant, nous dit-il, fut l'objet de sa compassion et de son estime, et sa charité n'eut d'autres bornes que celles que Dieu avait données à son pouvoir ou à ses désirs (2). » Quand nous songeons aux paroles de l'Évangile, nous sommes surpris que Fléchier n'en ait pas fait une meilleure application, et qu'il n'ait rien tiré de ce passage dans lequel Jésus-Christ assure que le pauvre que nous recueillons à notre foyer, dont nous apaisons la faim, ou dont nous recouvrons la nudité, n'est autre que lui-même. C'est le Christ qui dit aux élus placés à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous est préparé depuis le commencement du monde;

« Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli (3). »

Il serait facile de multiplier les exemples. Ainsi Fléchier affaiblit singulièrement l'énergique expression de l'Écriture ; *Fortis est ut mors dilectio*, lorsqu'il parle de « cette charité sensible qui, selon le terme de l'épouse des Cantiques, fait sur nous les mêmes impressions

(1) *Or. fun. de Marie-Thérèse*, vol. IV, p. 120.
(2) *Ibid.*, p. 117.
(3) S. Matth., ch. xxx, v. 34 et suiv.

que la mort (1) ». Et ces froides paroles : « Il regarda, sans s'étonner, l'appareil de son sacrifice », rendent-elles le mot admirable de l'Ecclésiaste : *Spiritu magno vidit ultima* (2) ?

Quelquefois même, il ne comprend pas ou cite à faux les passages de l'Écriture. Il dit, dans l'exorde de l'oraison funèbre de M. de Lamoignon : « Pour nous, à qui Dieu, par sa grâce, a révélé ses vérités, nous avons lu, dans ses Écritures, qu'il y a un temps de pleurer et *une mesure de larmes...* » Voici le texte des psaumes : *Cibabis nos pane lacrymarum, et potum dabis nobis in lacrymis in mensurâ?* De Sacy traduit : « Jusqu'à quand nous nourrirez-vous d'un pain de larmes, et nous ferez-vous boire l'eau de nos pleurs *avec abondance?* (3) » Dans un autre endroit, en parlant de la cour : « C'est là, dit-il, que se forgent ces traits de feu, selon les termes de l'Apôtre, dont l'ennemi se sert pour allumer les passions dans ces âmes vaines qui sont les idoles du monde, et dont le monde lui-même est l'idole. » Saint Paul se contente de dire que nous devons prendre le bouclier de la foi, pour résister aux traits enflammés du démon : *In manibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere* (4). Il se trompe encore, quand il rapporte au temps de la vieillesse de David, la composition du psaume d'où est tiré le texte de son oraison funèbre de la Dauphine : *Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui : tu autem, Domine, in æternum*

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 25.
(2) *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 97.
(3) Ps. LXXIX, 6.
(4) *Or. fun. de Marie-Thérèse*, vol. IV, p. 109. — Ep. aux Ephés., VI, 16.

permanes (1). Ce psaume même renferme la preuve que David, ou l'auteur de ce psaume, quel qu'il soit, ne touchait nullement à la vieillesse. Au verset 25, on lit : « Ne me rappelez pas à vous *au milieu de mes jours* » *Ne revoces me in dimidio dierum meorum.*

Comme Bossuet sait mieux profiter du secours des livres saints! Il est si pénétré, si nourri de la lecture des écrivains sacrés, qu'il leur prend, presque sans s'en apercevoir, leurs pensées et leurs expressions; il les mêle si habilement à son langage, se les rend propres si complètement, qu'on ne distingue plus ce qui lui appartient et ce qu'il emprunte à l'Écriture. Avec quel art il emploie les paroles de David! Quelles touchantes figures trouve-t-il dans le royal prophète, pour exprimer sa douleur et peindre la rapidité effrayante avec laquelle la mort a enlevé la jeune duchesse d'Orléans (2)! Quelques mots de Job lui inspirent un morceau de la plus haute éloquence; et telle est la vigueur des pensées et l'éclat saisissant du style, que Bossuet n'est pas inférieur à son modèle. Ailleurs, rappelant les paroles de Daniel sur Alexandre, il compare le grand Condé au guerrier macédonien; mais alors la phrase est si impétueuse, les images sont si brillantes et si vives, les traits si hardis, qu'on ne sait plus si c'est Bossuet qui parle, et l'on croit entendre les sublimes accents du prophète lui-même. « Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le

(1) Ps. CI, v. 12.

(2) Voyez plus haut, p. 3. — Bien des années après Bossuet, Fléchier rapporta les mêmes paroles de Job, mais il ne sut en tirer aucun parti. (Voy. *Or. fun. de Mme la Dauphine*, vol. IV, p. 157.)

« voyez-vous, dit-il, ce conquérant? Avec quelle rapidité « il s'élève de l'occident, comme par bonds, et ne touche « pas à terre! » Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes, ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains : « A sa vue, il s'est animé : *Efferatus est in eum*, dit le prophète; il l'abat, il le foule aux pieds; nul ne peut le défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie (1). »

Fléchier n'a pas fait de l'Écriture un si noble usage. Cependant, vers la fin de sa carrière oratoire, et lorsque déjà sur le déclin de l'âge, il eut à prononcer l'éloge du duc de Montausier, son protecteur et son ami, il vint puiser plus souvent à la source qu'il avait négligée dans sa jeunesse. Un passage semble indiquer une pratique plus assidue de l'Écriture; au lieu d'une citation aride, nous y rencontrons un essai de commentaire de l'Apocalypse. Le panégyriste parle de la rude franchise de Montausier : « Permettez, dit-il, que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse : il s'appelait fidèle et véritable, *fidelis et verax;* montrant à cet auguste enfant les sources du vrai et du faux, et lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés et des mensonges, une âme innocente et sincère. Il portait plusieurs couronnes, lui expliquant

(1) *Or. fun. du prince de Condé.* — Nous ne parlons ici que des *Oraisons funèbres* de Bossuet. Mais on peut voir, dans le sermon sur *l'Ambition*, la magnifique éloquence que lui inspire Ezéchiel : « Assur, dit ce saint prophète, s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban. Le ciel l'a nourri de sa rosée... » (*Œuv. compl.*, vol. IX, p. 329, édit. Vivès)

pour son instruction la différence des bons et des mauvais règnes. Il tenait en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, et les discours et les exemples qui pourraient les entretenir (1). » Mais un tel commentaire est rare dans Fléchier, et c'est fâcheux. S'il n'eût pas craint de se servir de l'Écriture, s'il ne se fût pas borné à un usage timide, sa hardiesse lui eût certainement porté bonheur. Pour l'orateur chrétien, l'Écriture sainte est comme le rocher du désert qu'il faut frapper avec confiance, pour en faire jaillir des torrents d'éloquence, capables de féconder les imaginations les plus riches, et de leur donner quelque chose de la divine impétuosité qui entraîne les flots de cette source sacrée.

En 1672, lorsque Fléchier prononça sa première oraison funèbre, il rappela un passage de l'Évangile, qu'il expliqua dignement, avec noblesse et gravité. Il s'adresse aux deux sœurs de Mme de Montausier, présentes à cette triste cérémonie et, pour les consoler, il leur dit : « Il faut que Jésus-Christ vous parle lui-même, comme il parlait à deux sœurs illustres par leur piété, par leur retraite, par les fonctions de la charité qu'elles avaient exercées, et par une affliction pareille à la vôtre. Il vous dira : « Cette sœur que vous pleurez, n'est pas « morte. Tous ceux qui croient et vivent en moi ne « mourront jamais. Vous l'avez, ce semble, perdue ; au « moins, vous l'avez pleurée. Cependant elle est vivante « en moi qui suis la résurrection et la vie. » Ne le croyez-vous pas ainsi ? Si je pénètre dans vos sentiments, si j'entends bien la voix de votre cœur, il me semble que chacune de vous, animée d'une foi vive et

(1) *Or. fun. de M. de Montausier*, prononcée dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 11 août 1690, vol. IV, p. 171.

d'une espérance sincère, pense ce que pensaient ces filles affligées et soumises, et qu'elle répond ce que l'une d'elles répondit : *Je le crois, Seigneur, je le crois* (1).»

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier;* — Mme de Montausier était morte le 15 novembre 1671. Elle eut quatre sœurs; trois furent religieuses : deux, *Claire-Diane* et *Charlotte-Catherine*, furent successivement abbesses du couvent d'Hière, à quelques lieues de Paris; la troisième, *Louise-Isabelle*, fut abbesse de Saint-Etienne de Reims. *Charlotte-Catherine*, abbesse d'Hière, et *Louise-Isabelle*, abbesse de Saint-Etienne, assistèrent à l'oraison funèbre de Mme de Montausier. *Charlotte-Catherine* avait succédé en 1669 à sa sœur *Claire-Diane* comme abbesse d'Hière. Une quatrième sœur de Mme de Montausier, *Angélique-Clarisse* d'Angennes, épousa en 1658 M. de Grignan, le futur gendre de Mme de Sévigné. La première Mme de Grignan mourut le 22 décembre 1664, un mois seulement avant sa mère, la célèbre marquise de Rambouillet. (Voy. Ch. Livet, *Précieux et Précieuses*, p. 111.)

CHAPITRE II

Caractère de certaines idées. — Ton précieux. — Du désir de plaire. — Son influence sur la littérature française. — Les oraisons funèbres de Fléchier préférées à celles de Bossuet. — De la langue française après Descartes et Pascal. — Abus des prétéritions. — Négligence des transitions.

Ce caractère un peu frivole, que nous signalons, ne tient pas seulement à la forme trop savante et trop étudiée du style, il tient au fond même, à certaines idées que l'on chercherait en vain dans Bossuet. Fléchier prend un vrai plaisir à décrire les aimables réunions du monde, à célébrer le charme de ces conversations dont il connut les douceurs; et, sans le moindre scrupule, dans une oraison funèbre, il fait publiquement l'éloge de l'hôtel de Rambouillet, « de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation (1). »

Mais tandis que Fléchier parle avec estime des dons de l'intelligence, Bossuet ne veut pas que l'homme

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 7.

en tire vanité; il rejette *ces belles lumières d'esprit*, « parmi les décorations de l'univers et les ornements du siècle présent », et c'est avec une ironie superbe qu'il traite cette gloire humaine que Scipion, César et Alexandre ont recherchée avec tant d'ardeur. « Et voyez, dit-il, la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges, qu'il ne les partage (1). »

Nous retrouvons ce ton mondain, si peu en harmonie avec la gravité de la chaire, dans un passage fort spirituel d'ailleurs, où Fléchier parle des femmes, et où il reproche à Thucydide de ne leur accorder qu'une *pudeur farouche* (2). En vérité, n'est-il pas surprenant d'entendre un orateur chrétien traiter de *farouche* la pudeur des femmes grecques? Mais, il nous semble, cette réserve même est l'honneur de la femme; et en tout cas, c'est là au moins une vertu, ou, si l'on veut, un excès, dont un prédicateur ne doit pas se plaindre. Quand il écrivait ce passage finement railleur et empreint d'une certaine frivolité, Fléchier oubliait que saint Paul recommande aux femmes la

(1) *Or. fun. du prince de Condé*, vol. XII, p. 630.
(2) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 10.

plus sévère modestie; qu'il leur défend de parler en public, et de se montrer dans les assemblées des fidèles la tête découverte.

Mlle de Rambouillet soigna avec un véritable dévouement son jeune frère malade de la peste (1). Son panégyriste rappelle cette belle action, et, pour la rehausser davantage, il se sert de paroles inspirées par un tout autre esprit que l'esprit chrétien. Sans doute, le courage de Mlle de Rambouillet était louable; mais, enfin, entourer de ses soins un frère mourant; s'exposer même à un danger sérieux pour adoucir, du moins par sa présence, l'amertume de ses souffrances; ne vouloir l'abandonner à aucun prix, pour avoir la consolation de lui fermer les yeux, tout cela n'est pas assez extraordinaire chez une sœur pour justifier ce qui suit. « La nature, en cette occasion, nous dit-on, relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires. Les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable. La religion même dispense de ces funestes devoirs ceux qui n'y sont pas engagés par un caractère particulier. Il est permis d'acheter des secours et d'employer des âmes que l'avarice jette dans les dangers, ou qu'une charité surabondante a dévouées au bien public (2). » Je ne sais si je me trompe : mais si Mme de Montausier eût pu entendre un pareil langage, elle en aurait été fort étonnée, et n'aurait rien vu que de très naturel dans sa conduite;

(1) On l'appelait le *vidame* du Mans; il était né en 1624, et mourut de la peste en 1631. Mlle de Rambouillet avait alors vingt-quatre ans; elle était née en 1607. — Les *vidames* étaient primitivement les administrateurs des biens des églises et des monastères, et les défenseurs de leurs intérêts. Le titre de *vidame* a été en usage jusqu'à la révolution. (Chéruel, *Diction. des institutions de la France.*)

(2) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 9.

si, surtout, le héros de la charité chrétienne au dix-septième siècle, saint Vincent de Paul, mort seulement depuis douze ans, eût assisté à cette cérémonie, aurait-il pu s'empêcher de trouver assez risqué ce petit plaidoyer en faveur de l'égoïsme et de la peur?

Enfin, la péroraison même de cet éloge est une des preuves les plus curieuses de la persistance du goût précieux à cette époque, de ce genre ami des grâces fades et maniérées, que Balzac, Voiture, Mlle de Scudéry, mirent tour à tour en honneur (1). Au lieu des graves réflexions par lesquelles Bossuet termine ses discours; au lieu des profondes et salutaires impressions qu'il laisse dans l'âme des auditeurs, nous n'avons plus ici qu'un rapprochement forcé, et presque indécent, entre le *Livre de vie* et les vers galants de la *Guirlande de Julie*, quelques oppositions ingénieuses entre les louanges que nous donnent les hommes sur la terre, et celles qu'il nous importe d'adresser à Dieu dans le ciel (1). « Plût à Dieu que cette illustre morte pût encore vous exhorter elle-même! Elle vous dirait : « Ne pleurez pas sur moi; Dieu m'a retirée par sa grâce « des misères d'une vie mortelle. Pleurez sur vous, qui « vivez encore dans un siècle où l'on voit, où l'on « souffre, et où l'on fait tous les jours beaucoup de mal. « Apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines : « qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose « des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher « sur votre tombeau; que votre nom soit écrit dans « tous les ouvrages que la vanité de l'esprit veut rendre « immortels; que je vous plains, s'il n'est pas écrit

(1) Détail assez piquant, Fléchier prononçait l'oraison funèbre de la fille de Mme de Rambouillet, Mme de Montausier, le 2 janvier 1672, l'année même où Molière allait donner les *Femmes savantes*.

« dans le livre de vie! que les rois de la terre vous ho-
« norent: il vous importe seulement que Dieu vous
« reçoive dans ses tabernacles éternels. Que toutes les
« langues des hommes vous louent : malheur à vous
« si vous ne louez Dieu dans le ciel avec ses anges (1)! »
« Cette péroraison, dirons-nous avec un juge excellent, présente un singulier mélange de la simplicité chrétienne avec les finesses d'un bel esprit. Fléchier a mis une sorte de coquetterie à réserver pour sa péroraison la fameuse *Guirlande de Julie* (2). »

C'est là un reproche grave que la recherche et la frivolité, dans des discours où l'orateur doit nous montrer les vanités du monde, et nous apprendre à les mépriser. Cependant ne jugeons pas Fléchier en toute rigueur. Il s'est laissé entraîner par le désir de plaire; il a sacrifié, sans trop de regret, au goût du moment; il s'est montré scrupuleux dans le choix des expressions, et désireux à l'excès de flatter notre oreille ou de charmer notre esprit; il n'a rien négligé, en un mot, pour rester toujours correct, élégant et harmonieux. Ces qualités sont-elles donc si peu de chose, que nous ne devions excuser quelques défauts? défauts qui viennent du désir que tout orateur ou tout écrivain doit avoir de plaire à ses auditeurs, à ses contemporains et à la postérité? Pour nous, nous inclinerons à l'indulgence : si le désir de plaire est dangereux et peut perdre un auteur, il offre aussi de grands avantages.

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 28.

(2) Fléchier, *Or. fun.*, édit. classique, accompagnée de notes littéraires et philologiques, par A. Didier, professeur de rhétorique au lycée Napoléon. 1 vol. in-12. Paris, Dézobry, 1852. — M. Didier a eu la bonne pensée de faire pour Fléchier, ce qu'il avait si bien fait auparavant pour Bossuet. Cette édition classique est un trésor de recherches patientes et d'observations intéressantes. Ce livre modeste, composé pour les élèves, n'est pas inutile aux maîtres.

Lorsque l'Italie et l'Espagne imposèrent leur goût à la France, notre langue devint tour à tour subtile ou emphatique. Pour être goûté ou applaudi, il fallut prodiguer de misérables jeux de mots ou parler dans un style empoulé : poètes, orateurs, écrivains cédèrent à la mode, et ne craignirent pas de déshonorer leurs ouvrages par des pointes ridicules, ou un incompréhensible phébus.

Plus tard, quand le public dédaigna de parti pris toute pièce d'où la galanterie était exclue, dans laquelle les héros ne débitaient pas de belles sentences amoureuses, les poètes, dans la crainte de déplaire, n'osèrent résister aux exigences de leurs contemporains : alors, d'une main languissante, notre grand Corneille traçait, dans *Œdipe*, le tableau de l'amour de Thésée pour Dircé, amour qui nous choque aujourd'hui, et avec raison; car, tandis que la vue des infortunes d'Œdipe et de ses crimes involontaires nous *serre le cœur* (1), que nous importent et les froides confidences de Thésée, et ses soupirs, et ses fades tendresses (2)? Longtemps après, Racine n'a-t-il pas subi le joug de la mode? et, pour plaire aux marquis de son temps, n'a-t-il pas rendu Hippolyte amoureux d'Aricie, dépouillant ainsi le jeune héros de cette pureté idéale, de cette beauté un peu farouche qu'Euripide a su peindre d'une manière admirable (3)?

(1) La Bruyère, ch. *Des ouvrages de l'esprit.*

(2) L'*Œdipe* est de 1659. D'après l'avis au lecteur, placé en tête de cette tragédie, on ne voit pas que ces fadeurs aient été mal accueillies. « Si le public, nous dit Corneille, a reçu quelque satisfaction de ce poème, et s'il en reçoit encore de ceux de cette nature et de ma façon qui pourront le suivre, c'est à lui qu'il en doit imputer le tout, puisque sans ses commandements, je n'aurais jamais fait l'*Œdipe*. » (*Œuv. compl. de Corneille*, vol. II, p. 2, édit. Didot, in-4°.)

(3) La *Phèdre* de Racine est de 1677. Ces dates sont significa-

Mais le désir de briller, l'amour du succès n'a pas toujours exercé une influence fâcheuse sur la littérature française. On aime à voir La Rochefoucauld, malade et vieillissant, retiré dans une tranquille maison du faubourg Saint-Germain, au milieu de ses nobles et fidèles amies, Mme de la Fayette, Mme de Sablé et Mme de Sévigné, oublier les orages de sa vie passée, corriger jusqu'à sa mort, et cela avec une courageuse opiniâtreté, les *Maximes* qu'il avait publiées en 1665 (1). Grâce à ce travail patient et continu, il a rendu immortel ce petit livre, dont le style rapide, concis, semé d'expressions pittoresques, plein de nerf et de vigueur, semble contenir plus de choses que de mots. C'est aussi pour plaire, et pour plaire à un illustre élève, que Fénelon composa cet ouvrage dans lequel il cache, avec tant d'art, l'austérité de ses préceptes sous le charme d'un style élégant et harmonieux, et qui semble couler limpide et pur, comme les belles eaux de ces fleuves de la Grèce, dont il nous rappelle les poétiques souvenirs.

Nous ne ferons donc pas à Fléchier un reproche que partagent avec lui nos plus grands écrivains : car, enfin, c'est au légitime désir de plaire que nous devons les plus solides qualités de notre langue et tous nos chefs-d'œuvre. Dans notre pays, le goût des lettres a toujours été très vif et presque universel; aussi un auteur ne peut-il faire lire ses ouvrages, s'il ne s'applique à plaire; s'il ne se soumet à un travail assidu, et ne conduit ses pensées et son style à toute la perfection dont il est capable. De là, viennent des qua-

tives : elles nous montrent quel était le goût dominant de l'époque.

(1) La dernière édition est de 1678; et La Rochefoucauld mourut en 1680.

lités qui nous sont propres, que les étrangers ne peuvent nous contester, et qu'ils sont loin de posséder à un égal degré : la clarté, la précision, la grâce, la mesure, et cet ordre admirable qui règne dans les ouvrages de nos historiens, de nos poètes, de nos philosophes ou de nos orateurs. Voilà, en particulier, ce qui donna naissance à la plus glorieuse époque des lettres françaises. Cette observation parfaite des convenances, cet amour de la vérité et de la raison, cette connaissance si complète et si étendue du cœur humain, cette perfection d'un style dont nous semblons perdre peu à peu le secret, d'où vient tout cela, si ce n'est du désir de plaire à la société la plus polie et la plus éclairée qui fût jamais?

Au reste, que Fléchier soit recherché dans son langage, scrupuleux dans le choix des expressions; que ses discours portent la trace sensible d'un art raffiné, qu'y a-t-il donc là de surprenant? L'orateur, dans ces éloges funèbres de Turenne, de Marie-Thérèse ou de la Dauphine, s'adressait à des auditeurs illustres qui, habitués à toutes les élégances de la vie et à la politesse de la plus brillante cour du monde, se rendaient à ces mémorables solennités, moins peut-être pour chercher une instruction salutaire, que pour goûter un noble plaisir et entendre un prédicateur en renom : un Bossuet, un Bourdaloue ou un Massillon. Il fallait ménager avec grand soin les oreilles délicates de ces Athéniens, qu'un mot rude ou inusité n'eût pas manqué de blesser.

Mais Bossuet, nous dira-t-on, mena bien le deuil des grands personnages de son temps, celui de la reine d'Angleterre, de la duchesse d'Orléans et du prince de Condé; il s'adressa bien, lui aussi, à d'illustres auditeurs, et cependant, on ne trouve pas, dans ses ha-

rangues immortelles, ces finesses de style, ces habiles arrangements de mots, qui trahissent un art trop savant et une envie excessive de briller par la richesse et l'éclat de la parure.

Oui, c'est vrai, Bossuet, content d'une noble simplicité, qui n'exclut ni l'élévation des pensées, ni la magnificence des images, déclare qu'on doit rechercher « non un brillant et un feu d'esprit qui égaie, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs (1) ». Oui, Bossuet, et nous ne l'en blâmons pas, a dédaigné ces fragiles ornements que le goût de Fléchier ne repoussait pas. Aussi, pour avoir négligé cette harmonie qui délecte, et ces mouvements qui chatouillent, vit-il accueillir ses oraisons funèbres avec une certaine froideur. Qui le croirait? les critiques du temps reprochaient au grand évêque des « négligences de diction » ! Ils allaient jusqu'à lui préférer Fléchier, qui était « plus doux, plus élégant, et plus tendre (2) ». Les contemporains ne paraissent pas avoir compris toute la beauté de cette vive et fougueuse éloquence du plus grand des orateurs. Mme de Sévigné elle-même, qui parle si volontiers de Mascaron, de Fléchier ou de Bourdaloue, cite rarement Bossuet; et encore, a-t-elle soin de le placer à côté, non au-dessus de ses nobles émules.

Dans son *Histoire de Bossuet*, le cardinal de Bausset écrit ce qui suit : « Mme de Sévigné, dont toutes les lettres sont empreintes de la plus juste admiration

(1) *Sermon sur la parole de Dieu*, *Œuv. compl.*, vol. IX, p. 120, édit. Vivès. Paris, 1862.

(2) Fréron, *Opuscules*, t. I, p. 29 et 30, 3 vol. in-12. Paris, 1753.

pour Bourdaloue, ne parle pas même une seule fois des oraisons funèbres de Bossuet (1). » Ce n'est pas exact. Mme de Sévigné parle deux fois des oraisons funèbres de Bossuet. Le 10 mars 1687, elle entretient Bussy-Rabutin de la pompe funèbre du prince de Condé, qu'elle appelle « la plus magnifique et la plus triomphante qui ait jamais été faite, depuis qu'il y a des mortels ». — « C'est M. de Meaux, lui dit-elle, qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. » Un peu plus loin, elle ajoute : « Je viens de voir un prélat, qui était à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir, ni mis en œuvre si noblement une si belle matière (2) » Le 11 janvier 1690, elle écrit à sa fille : « Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main : par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du P. Bourdaloue; nous repleurons M. de Turenne, Mme de Montausier, M. le Prince, feue Madame, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwell : ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Oh! cela est vieux; non, cela n'est point vieux, cela est divin (3). »

Fléchier, qui avait beaucoup d'esprit et une rare souplesse pour se plier aux circonstances, dut sans doute remarquer que les discours de son illustre devancier causaient plus d'étonnement que de plaisir; il comprit vite que, dans l'intérêt de sa réputation naissante et de sa fortune future, il devait s'accom-

(1) *Histoire de Bossuet*, l. II, ch. IX.

(2) *Lettres de Mme de Sévigné*, collect. des grands écrivains, vol. VIII, p. 30. Paris, Hachette.

(3) *Ibid.*, vol. IX, p. 409.

moder au goût du moment, et chercher à plaire par les grâces du langage, la pureté du style et la douceur soutenue des périodes. Faiblesse, direz-vous ; oui, mais faiblesse assurément pardonnable à un orateur encore à ses débuts, qui devait parler après Bossuet, et qui, pour se faire agréer, était bien obligé de céder au goût de ses contemporains et de subir la servitude de la mode.

D'ailleurs, quand on lui reproche, et c'est de Thomas que vient le reproche, d'appliquer le compas à ses phrases, de les arranger méthodiquement et d'en arrondir les sons, on ne songe pas assez à ce qui manquait à la langue à cette époque. De nombreux chefs-d'œuvre avaient déjà paru, il est vrai : d'un style net, simple, précis, qui n'est dépourvu ni de force, ni d'élévation, ni de grandeur, Descartes avait écrit ce *Discours de la méthode*, où, d'un seul coup, le premier, il a atteint la perfection et fixé d'une manière définitive les qualités qu'allait avoir désormais la langue française; dans le *Cid*, *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte*, Corneille avait tracé le tableau des luttes éternelles de l'homme entre le devoir et la passion, et avait prêté à ses héros un langage aussi mâle et aussi fier que leurs nobles sentiments; Pascal, enfin, avait déjà publié ces éloquentes *Lettres*, dans lesquelles on trouve tant de qualités diverses : le naturel et la clarté, une variété de ton et une force d'ironie que Voltaire, le plus spirituel et le plus railleur de nos écrivains, ne surpassa peut-être jamais. Le jeune et éloquent solitaire prend tous les tons avec une habileté merveilleuse : tantôt il raisonne, et ses arguments sont si serrés, son style si clair, ses raisons si invincibles, que le grand Arnauld lui-même n'est ni plus vigoureux ni plus redoutable logicien; tantôt il

raille, et sa verve est si inépuisable, son ironie si amère, que Voltaire ne lui est pas supérieur; tantôt il cède à l'ardeur qui l'emporte, et ses mouvements sont si rapides, son élan si impétueux, sa fougue si indomptable, qu'il égale la sublimité de Bossuet et la véhémence de Jean-Jacques Rousseau (1).

Dès lors, la langue française n'avait plus rien à désirer pour la clarté, la précision, la force et l'énergie; il lui manquait cependant l'abondance, l'harmonie, la grâce et l'urbanité qu'elle eut plus tard, et dont elle fut redevable aux écrivains de la seconde moitié du dix-septième siècle : Racine, La Fontaine, Molière, Boileau et Fénelon. C'est là, en particulier, le mérite de Fléchier : il a travaillé avec ardeur et, nous pouvons ajouter, avec succès à donner à notre langue plus d'élégance et de pureté; s'il n'a pas la gloire de l'avoir enrichie, il a du moins celle de l'avoir perfectionnée. « Notre langue a dans cette partie des obligations à Fléchier, que l'on peut appeler l'Isocrate français : il s'est appliqué à donner aux formes du langage de la netteté, de la régularité, de la douceur, du nombre; c'est en quoi il excelle, et l'on peut dire qu'il est plus nombreux que Bossuet (2). »

Fléchier continua avec bonheur l'œuvre entreprise plusieurs années auparavant par un écrivain, dont la brillante réputation a beaucoup pâli depuis; écrivain qui rendit des services réels à la langue, en tâchant de la purifier et de l'ennoblir. Comme Balzac, notre orateur apporta peut-être trop de soin à la disposition des mots et à la correction du style : de tels scrupules

(1) Sur l'état de la langue française au commencement du dix-septième siècle. (Voy. V. Cousin, *la Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 123 et suiv., 1 vol. in-8°. Paris, Didier, 1859.)

(2) La Harpe, vol. VII, p. 75, édit. de 1800, citée plus haut.

ne sont pas assez communs, pour nous paraître blâmables. « Il faut de ces hommes-là, dit La Harpe, pour achever de limer et d'épurer une langue récemment perfectionnée; mais ce ne sont pas ceux qui en portent le plus haut la gloire et la puissance (1). »

Il est plus difficile de justifier l'usage trop fréquent de certaines figures, qui donnent au style une monotonie fatigante, comparable à ces notes de musique qui, revenant toujours avec uniformité, finissent par assoupir les auditeurs. Ainsi, il abuse des prétéritions comme des antithèses. Je veux bien que cette figure lui ait porté bonheur une fois ou deux, et qu'il lui doive « un morceau cité dans toutes les rhétoriques (2). » Il aurait dû, cependant, prodiguer ces tournures avec moins de facilité; éviter surtout de les continuer outre mesure, au risque de communiquer une lenteur désespérante au récit d'exploits immortels : « Que n'ai-je le secret de graver dans vos esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne! Je marquerais sans confusion dans vos pensées tout ce que fit ce grand capitaine, et vous dirais en abrégé, selon les lieux : Ici, il forçait des retranchements et secourait une place assiégée ; là, il surprenait les ennemis, ou les battait en pleine campagne.....

« Je recueillerais ensuite tant de succès, et vous ferais souvenir de ces mauvaises nuits que le roi d'Espagne avoua qu'il avait passées...

« Je pourrais, Messieurs, vous montrer, vers les bords du Rhin, autant de trophées que sur les bords

(1) La Harpe, vol. VII, p. 95.

(2) La Harpe, vol. VII, p. 85. Ce morceau commence ainsi : « N'attendez pas, Messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique... etc. » (*Or. fun. de Turenne*, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IV, p. 73.)

de l'Escaut et de la Sambre. Je pourrais vous décrire des combats gagnés, des rivières et des défilés passés à la vue des ennemis, des plaines teintes de leur sang, des montagnes presque inaccessibles, traversées pour les aller repousser loin de nos frontières... (1). »

Un autre défaut, qui surprend dans Fléchier, en général si soigneux de son style, c'est la négligence presque absolue des transitions, que Boileau appelait « le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie (2) ». Notre poète attachait une grande importance à cet art laborieux de lier entre elles les différentes parties d'un ouvrage, et nous avoue ingénument les efforts qu'il dut faire pour ne pas laisser échapper le fil de ses idées. Fléchier, au contraire, semble peu s'inquiéter de ce soin.

Quelques-unes de ses transitions sont heureuses et naturelles; d'autres, en plus grand nombre, sont artificielles ou pénibles (3). Ainsi, après avoir parlé des travaux et des veilles de M. de Lamoignon, il arrive à ses occupations, « dans la première charge du parle-

(1) *Or. fun. de Turenne*, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IV, p. 59. — Nous ne pouvons citer tous les exemples; nous nous contentons d'en indiquer quelques-uns aux esprits curieux : « Si M. de Turenne n'avait su que combattre... » (Vol. IV, p. 69.) — « Si je venais déplorer ici la mort imprévue de quelque princesse mondaine... » (*Or. fun. de la Dauphine*, vol. IV, p. 142.) — Si sa vie avait moins d'éclat... » (*Or. fun. de Turenne.* vol. IV, p. 55.) — « Si j'avais à parler devant des personnes que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde... » (*Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 5.)

(2) Lettre à Racine, du 7 octobre 1692. Boileau parle à Racine de sa *Satire des femmes*, et il lui dit : « C'est un ouvrage qui me tue par la multitude des transitions. » (*Œuv. compl. de Boileau*, édit. Didot, in-4°, p. 433.)

(3) *Or. fun. de M. de Lamoignon*, péroraison amenée par une transition facile et naturelle : « Des vertus si pures et si chrétiennes furent comme autant de dispositions à une sainte et heureuse mort... » (Vol. IV, p. 97.) — De même l'*Or. fun. de la Dauphine :* « Vos souhaits seront accomplis, pieuse princesse..... » (Vol. IV, p. 157.)

ment », à l'aide d'une transition fort commode : « Mais je passe à des choses plus importantes (1). » Dans l'oraison funèbre de M. de Montausier, le passage de la seconde partie à la troisième se fait aussi brusquement et sans plus de précaution. Après avoir raconté les aumônes faites par Montausier, les secours qu'il donna à de pauvres filles, à une noblesse indigente et à de malheureuses familles, l'orateur termine tout à coup sa seconde partie par ces mots : « Voilà sa justice, messieurs; il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture (2). »

Si Boileau reprocha jadis à La Bruyère d'avoir évité la difficulté des transitions, quel reproche n'aurait-il pas adressé à l'Isocrate français! Car l'auteur des *Caractères* pouvait répondre à la critique du maître, qu'il n'avait pas cherché à être méthodique; qu'il avait voulu que son style fût *ondoyant et divers*, comme l'homme dont il essayait de saisir les insaisissables traits, et que c'eût été une faute, à ses yeux, de parler avec ordre de ce qui change si vite; qu'en prenant la liberté de mettre ses pensées à la meilleure place, il avait pu leur donner plus de relief et d'éclat; que si son livre manquait d'un ordre apparent, l'unité réelle ne lui faisait pas défaut; que les diverses parties étaient liées entre elles par un fil caché, facile à découvrir avec un peu d'attention; et qu'enfin, on devait lui pardonner d'avoir imité deux

(1) *Or. fun. de M. de Lamoignon*, vol. IV, p. 84.

(2) *Or. fun. de M. de Montausier*, vol. IV, p. 176. — Voici quelques autres exemples; ils prouvent que Fléchier n'avait pas envie de se laisser *tuer* par la multitude des transitions. *Or. fun. de M. de Lamoignon*, vol. IV, p. 86. « Passons de ses actions à ses principes... » — *Ibid.*, p. 92 : « Je me hâte, Messieurs, de passer aux plus nobles effets de cette bonté... » — *Or. fun. de Le Tellier*, p. 128 : « Mais je passe à des actions plus éclatantes, et je commence à sentir le poids de mon sujet. »

écrivains illustres, Pascal et La Rochefoucauld, qui n'avaient pas suivi de plan régulier, contents d'écrire d'un style qu'on n'a jamais surpassé (1).

Ces raisons, excellentes pour un moraliste, ne peuvent excuser un orateur. L'orateur doit faire de son discours un tout fortement uni, semblable à un édifice dont on ne pourrait enlever aucune pierre, sans en compromettre la solidité. Comme dit Quintilien, il faut que les pensées forment un seul corps, et ne ressemblent pas à des membres épars : *Sensus non modo ut sint ordine collocati elaborandum est, sed ut inter se juncti, atque ita cohærentes ne commissura pelluceat; corpus sit, non membra* (2). « Si les idées sont mal liées, le discours perd cette unité qui fait sa beauté et sa force; et les différentes parties ainsi disjointes ressemblent assez à un amas confus de petits édifices, qui ne feraient point un vrai tout, quoiqu'ils fussent les uns auprès des autres (3). »

(1) La Bruyère parle d'abord des *Ouvrages de l'esprit :* la question d'art domine tout; ensuite du *Mérite personnel.* Il est facile de saisir la liaison de ces deux chapitres.

Ce qu'il dit des *Femmes* et du *Cœur*, amène le chapitre de la *Société et de la Conversation.* Après avoir parlé des avantages de l'esprit, il passe à ceux de la fortune : *Des biens de la fortune; De la Ville; De la Cour; Des Grands; Du Souverain ou de la République.* Puis, par un contraste qui existe dans son esprit, il parle *de l'homme.* Viennent ensuite quelques généralités : *Des jugements; De la mode; De quelques usages.*

Enfin, il termine son ouvrage par le chapitre *de la Chaire* et celui des *Esprits forts*, et réserve pour ce dernier toute sa force et toute son éloquence.

Ainsi La Bruyère, moraliste chrétien comme Pascal, rattache les vices de son siècle à l'oubli de Dieu, et c'est dans cette grande idée que réside l'unité cachée de l'ouvrage. — Dans sa *Préface du discours à l'Académie*, La Bruyère a indiqué lui-même *le plan et l'économie du livre des Caractères.*

(2) Quintil, l. VII, ch. x.

(3) Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie;* IV. *Projet de rhétorique.*

Tel est le défaut que présentent, çà et là, les oraisons funèbres de Fléchier : on pourrait déplacer certains passages, « sans affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout »; tandis, au contraire, qu'on ne peut rien ôter dans les éloges de Bossuet, « sans couper dans le vif (1) ». Voilà encore l'une des supériorités de ce grand homme, sur celui que le dix-septième siècle s'obstina à regarder comme son rival : ses idées s'enchaînent si naturellement les unes aux autres; elles tiennent si étroitement à l'ensemble de l'ouvrage, qu'il est impossible de les en séparer, et que les transitions paraissent préparées par le développement de la pensée, et non amenées de loin par un habile calcul. Comme l'aigle, qui d'un vol plein et assuré, parcourt librement les airs, Bossuet, maître de son inspiration, la dirige à son gré : ses idées sont jointes solidement dans ses discours, parce qu'elles le sont fortement dans son esprit. Fléchier n'évite pas toujours les mauvaises transitions : preuve évidente qu'il ne possède pas assez son sujet; il a recours à des liaisons artificielles ou à des rapprochements forcés, parce que le fil du discours lui échappe quelquefois des mains (2).

(1) Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie;* IV. *Projet de rhétorique.*

(2) Un critique délicat, Suard, écrit à ce sujet : « Despréaux observait, à ce qu'on dit, que La Bruyère, en évitant les transitions, s'était épargné ce qu'il y a de plus difficile dans un ouvrage. Cette observation ne me paraît pas digne d'un si grand maître. Il savait trop bien qu'il y a dans l'art d'écrire des secrets plus importants que celui de trouver ces formules qui servent à lier les idées, et à unir les parties du discours. » (Suard, *Mélanges de littérature*, vol. II, Notice sur la Bruyère.) — Un autre juge excellent trouve, au contraire, que *cette observation* de Boileau est de grande importance. (Voy. ce que dit M. Nisard, dans son beau chapitre sur Boileau : *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 357; édit. in-8°. Paris, Didot, 1861.)

CHAPITRE III

De l'imitation. — Plagiats reprochés à Fléchier. — Singulières méprises de Voltaire. — Erreurs de La Harpe, Marmontel et autres critiques au sujet de l'oraison funèbre de Turenne.

Nous arrivons maintenant à une question délicate, et qui touche de près à la bonne foi littéraire de Fléchier : faut-il le ranger parmi les imitateurs dont Horace se moque? ou devons-nous le compter au nombre de ceux qui savent, comme Molière, reprendre leur bien où ils le trouvent (1)?

« Il est des auteurs nés copistes, véritables parasites de la littérature, s'attribuant sans pudeur ce qu'ils n'auront eu ni le génie, ni la patience de créer. » Pour ceux-là, ils n'imitent pas leurs modèles, ils les copient servilement, et bornent leurs efforts à cacher leurs larcins. Pareille imitation est stérile pour l'esprit et fatale à l'invention; de plus, c'est un vol fait au génie par la médiocrité ambitieuse et impuissante : nous avons flétri du nom de plagiaire celui qui s'en rend coupable.

(1) « Molière prit deux scènes entières dans la ridicule comédie du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac. « Ces deux scènes sont « bonnes, disait-il, en plaisantant avec ses amis; elles m'appartien- « nent de droit : je reprends mon bien. » On aurait été après cela, très mal reçu à traiter de plagiaire l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*. » (Voltaire, *Diction. philos. Epopée.*)

Mais il y a une autre imitation, libre celle-là, inspirée, légitime, qu'Horace ne condamne pas (1), et dont La Fontaine a tracé en beaux vers les principaux caractères :

Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs, quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité (2).

Ce genre d'imitation est moins une reproduction qu'une création nouvelle; c'est le combat d'un esprit original qui lutte vaillamment pour égaler et surpasser la beauté de son modèle, et transporter dans l'idiome national avec plus de précision, de force ou de vivacité, ce qu'un autre a dit avant lui. « Un auteur dérobe le bien d'autrui, quand il n'égale pas ce qu'il emprunte. C'est la vieille image du geai paré des plumes du paon. Il reprend son bien, comme disait Molière, quand ce qu'il invente est de même force, ou plus fort que ce qu'il emprunte (3). »

Ainsi font les grands esprits de tous les temps et de tous les pays, ceux « que le cœur fait parler et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier (4); » ainsi firent surtout nos écrivains du dix-septième siècle : lorsque, dans les

(1) *Publica materies privati juris erit, si*
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem,
Nec verbo verbum curabis reddere, fidus
Interpres. . . . .
(*Epit. aux Pisons*, v. 131.)

(2) *Epître à Huet*, 1687.
(3) M. Désiré Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. III, p. 146.
(4) La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit.*

œuvres de leurs devanciers, ils reconnurent leur bien, ils n'eurent aucun scrupule de le *reprendre* et d'y mettre la marque de leur propre génie.

Corneille a tiré le sujet du *Cid* d'un poète espagnol, et fait un chef-d'œuvre d'un drame médiocre et oublié. Le fond de cette tragédie peut appartenir à un autre, mais c'est notre grand Corneille qui a créé le caractère de Chimène et de Rodrigue, ces deux aimables jeunes gens qui luttent avec tant de courage, incertains entre la passion et le devoir; c'est lui qui a *crayonné* l'âme de ce noble vieillard, qui, sous les glaces de l'âge, à défaut de force, a du moins toute l'ardeur de la jeunesse, et aime mieux courir le risque de perdre son fils, que de consentir à vivre déshonoré; lui enfin, qui a inventé ces situations dramatiques, ces dialogues admirables par leur rapidité, ce langage fort et vigoureux, et qu'on n'avait pas encore entendu sur une scène française.

Molière imitait beaucoup. Il connaissait tout ce qui avait été composé avant lui, les comédies de Plaute et de Térence, les pièces espagnoles et les farces italiennes. Ses emprunts sont fréquents; mais il est toujours supérieur à ses modèles : « Il dérobe du cuivre, pour en faire de l'or (1). »

Bossuet, lui aussi, ne craint pas d'imiter. Dans son panégyrique de saint Bernard, il emprunte le passage célèbre dans lequel Aristote décrit avec précision les passions du jeune homme; mais comme il a su ajouter du sien aux traits fournis par le philosophe, et, sur ce tableau tracé avant lui, comme il a laissé l'empreinte de sa puissante originalité! Bossuet était lui-même

(1) D. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. III, p. 142. — Voyez les divers exemples d'imitation donnés par M. Nisard.

tout jeune, il n'avait pas trente ans, quand il parlait en poète des attraits, des folies et des illusions de la jeunesse. « Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis, ni de modéré..... Quelle apparence de quitter le monde, dans un âge où il ne nous présente rien que de plaisant? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes : de sorte que la jeunesse qui semble n'être formée que pour la joie ou pour les plaisirs, ah! elle ne trouve rien de fâcheux; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance, qui l'enfle et qui la conduit (1). » Chose curieuse : Horace et Boileau, ont tracé aussi le tableau des différents âges de la vie. La lecture du philosophe, de l'orateur et des deux poètes prête matière à une comparaison fort intéressante. Dans ce parallèle, Boileau est inférieur à ses illustres émules : il n'a pas la profondeur d'Aristote, la grâce d'Horace et l'éclat de Bossuet.

C'est ainsi, et ainsi seulement qu'il faut imiter, à l'exemple de Corneille, de Molière, de Bossuet, de Bourdaloue (2), de La Fontaine, et de tant d'autres,

(1) *Panégyrique de saint Bernard*, prononcé à Metz, en 1656. (*Œuv. compl. de Bossuet*, édit. Lachat, vol. XIII, p. 288. — Pour Aristote, voy. *Rhétorique*, II, 12.)

(2) Bourdaloue a fait des emprunts assez nombreux au P. Cl. de Lingendes; il en a fait de plus nombreux au P. Lejeune. (Voy. à ce sujet, M. Jacquinet : *Des prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, 1 vol. in-8°. Paris, Didier, p. 238 et suiv.)

qui, « en imitant, sont demeurés originaux, parce qu'ils avaient à peu près le même génie que ceux qu'ils prenaient pour modèles (1) ». Imiter n'est donc pas marque de faiblesse ou d'impuissance. L'esprit ne suffit pas pour *rendre sien cet air d'antiquité*, que nos grands écrivains ont donné à leurs ouvrages. « Ceux qui n'ont que de l'esprit, dit encore Vauvenargues, sont toujours de faibles copistes des meilleurs modèles : preuve incontestable qu'il faut du génie pour bien imiter. »

Fléchier n'a pas toujours suivi la méthode de ces maîtres. Son imitation est quelquefois *un esclavage*, pour ne pas dire un véritable plagiat. Sans justifier des larcins assez mal déguisés, nous croyons devoir plaider en sa faveur les circonstances atténuantes. Nous avons dit ailleurs quelles pauvres leçons d'éloquence il reçut à son arrivée à Paris, quand il tomba, rue Dauphine, entre les mains de Richesource, ce grotesque pédagogue qui, moyennant le prix modique de *trois louis d'or*, vendait les recettes variées du *plagianisme* (2). Formé à cette triste école, il put croire, sur la foi du maître et des élèves, qu'un vol dissimulé devenait presque légitime, et que l'art consistait seulement à rendre *méconnaissable* le passage dérobé.

Il a eu tort, sans doute, de s'égarer dans cette étrange *Académie des orateurs*, d'aller grossir les rangs de ces élèves en plagiat que façonnait Richesource. A défaut de bon goût, le simple bon sens n'aurait-il pas dû l'avertir? Mais, une fois reçus, les préceptes de la jeunesse ne disparaissent pas aisément; ils se gravent dans l'esprit, et y laissent des traces qui ne s'effacent

(1) Vauvenargues, vol. I, p. 35. Paris, Brière, 1821, 3 vol. in-8°.
(2) *La Jeunesse de Fléchier*, vol. I, p. 22 et suiv.

pas aussi vite qu'on voudrait. Heureux ceux qui ne reçoivent que de bonnes impressions! qui, à leurs premiers pas, en quelque sorte, rencontrent des hommes d'un goût sûr et éclairé! Heureux ceux qui, sous de tels guides, se forment à l'étude des lettres ou aux labeurs de la carrière oratoire, et qui, plus tard, n'ont pas à répudier les leçons de leurs anciens maîtres! Racan apprit, sous la sévère discipline de Malherbe, à écrire des vers élégants et harmonieux; Boileau enseignait à Racine, son élève et son ami, « à composer difficilement des vers faciles »; et c'est à un tel maître que l'auteur d'*Athalie* est redevable, en grande partie, de la pureté de son style. Pour Fléchier, il eut le malheur d'avoir pour maître un vrai charlatan, qui faisait trafic de la parole, comme d'autres font trafic de leurs marchandises; et, dans la suite, quand il dut monter en chaire, il paya cette erreur de sa jeunesse, en pratiquant les funestes conseils de ce *Cartouche du Parnasse* (1). Assurément, ceci ne justifie pas le coupable; mais enfin, sans passer pour l'avocat du *plagianisme*, nous pouvons dire que si l'élève a commis quelques minces larcins, le maître en est un peu responsable.

Les honnêtes leçons de Richesource purent tirer quelque autorité des exemples de l'époque. Certains prédicateurs s'emparaient du bien d'autrui avec un sans-gêne à peine vraisemblable. A cet égard, la liberté était absolue, le négoce varié et le pillage général. Soit scrupule, ou paresse de coudre ensemble les passages

(1) C'est ainsi que l'abbé d'Artigny appelle plaisamment Richesource : *Mémoires de littérature*, 6 vol. in-12. Paris, 1751. — L'abbé d'Artigny, né à Vienne, en Dauphiné, en 1706, mourut en 1778. On trouve dans ces *Mémoires* des articles fort intéressants.

dérobés, hésitiez-vous à vous faire voleur, vous aviez des discours tout prêts et sur commande. Chez tel ou tel entrepreneur du temps, vous trouviez provision de harangues de tout genre : oraisons funèbres, panégyriques ou sermons, au choix, comme nous trouvons, chez les marchands, les denrées dont nous avons besoin. L'oncle de Fléchier, Hercule Audiffret, put faire à son neveu plus d'une confidence assez piquante. Maint prédicateur, des évêques même avaient l'habitude, paraît-il, de recourir à l'obligeance du P. Hercule pour se procurer des sermons. Je trouve, à ce sujet, dans le *Menagiana*, une anecdote amusante, rappelée par Ducreux, et légèrement modifiée par d'Alembert. « Un prélat du nombre de ceux qui mettaient le talent du général de la Doctrine chrétienne à contribution, ayant prêché avec beaucoup de succès, un des auditeurs, qui connaissait le véritable auteur du sermon, dit plaisamment qu'il venait d'entendre prêcher *les travaux d'Hercule*, faisant allusion au nom de baptême du P. Audiffret, qui était *Hercule* (1). »

Les prédicateurs n'avaient pas tous la probité d'acheter leur éloquence. D'autres, plus hardis, avaient recours à un moyen plus expéditif et moins coûteux. Sans plus d'embarras, ils mettaient la main sur les œuvres d'un orateur en vogue; cette éloquence, ainsi acquise à peu de frais, ils la colportaient dans les provinces, et, lorsque l'auteur véritable venait à son tour pour prêcher, « il apprenait que ses sermons avaient été débités, mot pour mot, l'année précédente,

(1) Fléchier, *Œuv. compl.*, édit. Ducreux, vol. I, p. 21. — *Menagiana*, vol. I, p. 182, édit. d'Amsterdam, 1762, 4 vol. in-12. — D'Alembert. *Histoire des membres de l'Académie française*, *Éloge de Fléchier*, vol. I, p. 388. Paris, Moutard, 6 vol. in-12, 1787.

par son devancier dans la même chaire (1) ». C'est ce qui arriva à Clermont, au P. Senault, prédicateur célèbre de son temps, fort goûté de la cour, qui n'a pas la gloire, comme on l'a dit, d'avoir réformé l'éloquence de la chaire, mais eut du moins le mérite de lui faire faire quelque progrès.

« Une autre fois, étant dans une voiture pour aller prêcher un carême dans une ville de parlement, un Révérend, qui allait dans le même endroit, et à même fin, fut fort étourdi d'apprendre de lui que le père de l'Oratoire avec lequel il voyageait, était le P. Senault, c'est-à-dire celui-là même dont il avait compté d'aller débiter les sermons comme siens, tête levée. Il lui avoua qu'il était perdu de réputation, n'en ayant pas d'autres à dire, et qu'il n'avait d'autre parti que de rebrousser chemin, couvert de honte et de confusion. Le P. Senault, touché de l'embarras où ce Révérend se trouvait, l'en tira généreusement, en lui disant qu'il n'avait qu'à faire usage de ses sermons, que, pour lui, il en prêcherait de tout différents, et ne le décélerait pas sur la confidence qu'il lui faisait : et, en effet, il lui tint parole sur l'un et sur l'autre (2). »

Fléchier n'ignorait certainement pas que ce genre de larcin était assez à la mode; aussi, la force de l'exemple, d'une part, et les leçons de Richesource, de l'autre, purent-elles diminuer ses scrupules, et lui faire croire qu'il pouvait prendre un mince lambeau de discours que d'autres pillaient en entier. D'ail-

(1) M. Jacquinet : *les Prédicateurs avant Bossuet*, p. 193 et suiv.

(2) *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, cité par M. Jacquinet, p. 193. — Le P. Senault était né, en 1601, à Auvers, près de Pontoise, et non à *Anvers*, comme le répètent tous les dictionnaires biographiques. Il mourut à Paris en 1672.

leurs, les emprunts que le P. Houdry a signalés, le premier, dans Fléchier, sont de peu d'importance, et ne valaient sûrement pas la peine que le futur évêque de Nîmes s'exposât à être traité de plagiaire, et accusé de se parer des plumes d'autrui (1).

Il est surprenant de voir avec quelle insistance et quelle légèreté Voltaire, et tant d'autres après lui, La Harpe, Marmontel, Thomas, presque tous les rédacteurs de dictionnaires historiques, ceux du temps présent, comme du temps passé, reprochent hardiment à Fléchier « d'avoir tiré la moitié de son oraison funèbre de Turenne de celle que l'évêque de Grenoble, Lingendes, avait faite du duc de Savoie (2) ». Pour nous, nous ne relèverons pas avec une sévérité outrée, et surtout avec exagération, quelques emprunts malheureux (3). Fléchier a expié sa faute assez longtemps

(1) Les preuves de ces divers larcins de Fléchier se trouvent dans l'opuscule du P. Houdry : *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs.* (1 vol. in-12. Paris, Jean Boudot, 1702. Ce petit ouvrage est à la bibl. nationale.)

(2) Voltaire, *Dictionn. philos.*, Art. Esprit.

(3) Voici, d'après Houdry, les divers morceaux *imités*, nous dirons, nous, copiés par Fléchier :

1° *Or. fun. de Turenne.* Exorde. — *Puissances ennemies de la France...* — Lingendes, *Or. fun. de Victor-Amédée de Savoie :* « Puissances adversaires et ennemies de la France, vous vivez!... »

2° *Ibid.* — *O si l'esprit divin, l'esprit de force et de vérité...* Exorde. — Lingendes, *ibid.* : « O si ce divin Esprit, qui est le créateur de toutes les beautés d'une éloquence si animée... »

3° *Ibid.* — *Le langage de la chaire n'est pas propre au récit des combats...* Ire partie. — Godeau, *Or. fun. de Louis XIII :* « L'éloquence de la chaire ignore les termes de la guerre... » (*Or. fun.* prononcée dans la cathédrale de Grasse; Bibl. nat.)

4° *Or. fun. de Mme de Montausier.* Exorde. — *Mais cette haute vertu qu'il a cherchée avec si peu de succès...* — Ogier, *Panégyrique de sainte Anne*, vol. II, p. 706; même texte et même passage.

5° *Ibid.* — Exorde. — *Quand je considère pourtant que les chrétiens ne meurent point...* — Ogier, *Or. fun. de Louis XIII*,

et assez cruellement, pour avoir droit enfin à l'indulgence. Il a été traité en toute rigueur : pour avoir dérobé, çà et là, quelques pauvres objets sans valeur, on lui a pris ce qu'il avait de meilleur; on l'a dépouillé du plus beau de ses ouvrages et de la gloire légitime qui lui en revient. « L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel de Savoie, surnommé *le Grand* dans son pays, nous dit encore Voltaire, prononcée par Lingendes, en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre de Turenne (1). »

« L'exorde de l'oraison funèbre de Turenne, dit à son tour La Harpe, imité de celle d'*Emmanuel* de Savoie, composée par le jésuite Lingendes, mais fort embelli par Fléchier, est un des morceaux les plus finis qui soient sortis de sa plume. » Vient ensuite Marmontel, qui répète la même accusation sans paraître s'inquiéter beaucoup si elle est fondée. « Fléchier, écrit-il, a fait d'un mauvais exorde de Lingendes le frontispice incomparable de l'oraison funèbre de Turenne (2). »

vol. I, p. 335 : « Quand je considère que le trépas des chrétiens n'est que le passage à une meilleure vie... » Cette oraison funèbre fut prononcée à l'église Saint-Benoît, le 1er juillet 1643. Ogier a publié ses œuvres oratoires en 2 vol. in-4°. Paris. Ces deux volumes se trouvent à la Bibl. nat. — François Ogier mourut à Paris en 1670. M. Victor Fournel a consacré un article intéressant à F. Ogier; voy. la *Biographie générale* de Didot. — Pour terminer, rappelons que Fléchier se vantait d'avoir beaucoup lu *les vieux sermonnaires*, et que, par reconnaissance, il les appelait ses *bouffons*. Comme c'est bien là un trait de la nature humaine! On vous pille et, de plus, on se moque de vous.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, p. 369, édit. in-12. Paris, Didot.

(2) Voy. La Harpe, vol. VII, p. 77, édit. de 1800. — Marmontel,

Cependant, rien de cela n'est vrai : Voltaire s'est trompé complètement. Maury, le premier, a relevé en détail l'erreur contenue dans le *Siècle de Louis XIV* (1). Voltaire confond le jésuite *Claude* de Lingendes avec *Jean* de Lingendes, d'abord évêque de Sarlat, puis évêque de Mâcon, en 1650 ; il a tort de le faire évêque de *Grenoble* où celui-ci n'est jamais allé ; ce n'est pas en 1630, mais en 1637, que Jean de Lingendes prononça son oraison funèbre ; de plus, ce discours n'est pas consacré à la mémoire de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie et surnommé *le Grand*, mais à celle de son fils, *Victor-Amédée*, mort en 1637 ; enfin, pour tout couronner, le texte de Lingendes n'est pas le même que celui de Fléchier, et l'exorde de l'évêque de Sarlat ne ressemble en rien à celui que nous a laissé l'évêque de Nîmes. Après cela, comment s'empêcher de sourire, et d'ajouter : sauf ces quelques rectifications, le récit de Voltaire est vrai (2) ? Au reste, Maury remarque, avec raison, « qu'un texte tiré de l'Écriture sainte appartient également à tous les orateurs sacrés. C'est l'heureux usage qu'on en fait qui en établit la propriété. Ainsi, Bossuet eut tout droit et toute raison, en prononçant

Éléments de littérature, art. IMITATION. — *Dictionn. hist., litt. et crit.*, vol. III, art. FLÉCHIER, Avignon, 1759. — *Nouv. dictionn. hist.*, par une société de gens de lettres. Paris, Le Jay, 1772.

(1) Voy., pour cette discussion qui ne manque pas d'intérêt, Maury : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 443, note 3, édit. in-12. Paris, Didot, 1850. — Voy. aussi M. Jacquinet : *Des prédicateurs avant Bossuet*, p. 249 et suiv.

(2) Voici le texte de J. de Lingendes : « In mortuum produc lacrymas, et fac planctum secundum meritum. » (Eccl., ch. XXXVIII, v. 16 et 18.) — Voici le texte de Fléchier ; il n'a rien de commun avec le précédent : « Fleverunt eum omnis populus Israel planctu « magno ; et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit « potens, qui salvum faciebat populum Israel ? » (Mach., l. I, ch. IX, v. 20.)

l'oraison funèbre d'Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne, de choisir un texte si frappant et si beau après la révolution d'Angleterre, et au milieu des funérailles de la veuve de Charles Ier, quoiqu'il eût été employé quatre ans auparavant, mais sans analogie, comme sans effet, par Fromentières, pour l'éloge de la reine régente, Anne d'Autriche : *Et nunc, reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram.* « Maintenant, ô « rois, apprenez ; instruisez-vous, juges de la terre (1). »

Sur ce texte justement fameux, voici maintenant ce que nous lisons dans l'édition classique de M. Didier : « Fléchier le devait à Mascaron, qui l'avait employé dans l'*Oraison funèbre du duc de Beaufort*, tué devant Candie. en 1669. Dans celle de Turenne, il l'oublia, ou ne voulut pas se répéter. » Ainsi se forment les légendes littéraires. L'excellent maître aura pris cela dans je ne sais quel écrivain, et l'aura répété de confiance. Nous allions nous-même redire la même chose, quand nous avons voulu vérifier l'assertion de M. Didier. Le texte de l'oraison funèbre du duc de Beaufort, dans Mascaron, n'est pas le même que celui de l'éloge de Turenne. Mascaron a pris pour texte ces paroles du livre des Rois : *Esto vir fortis et prœliare bella Domini* (2).

Il était dans la destinée de ce célèbre exorde de donner lieu à toutes sortes d'erreurs. Biographes et critiques racontent, d'après Maury, de quels sentiments Fléchier fut agité, quand il vint aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, pour entendre l'oraison funèbre de Turenne par Mascaron. Celui-ci, nous dit M. Didier, « ayant à parler devant le cœur du héros, prit le

(1) Psal. II, v. 10. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 452, 1 vol. in-12. Paris, Didot.

(2) Mascaron, *Or. fun. de M. le duc de Beaufort*, prononcée à Notre-Dame, en 1670. 1 vol. in-12. Paris, Dupuis, 1704.

22e verset du psaume CXXXVIII : *Proba me, Deus, et scito cor meum;* et Fléchier, à ce que raconte le cardinal Maury, se réjouit presque en écolier de cette heureuse fortune. En assistant à l'oraison funèbre prononcée par Mascaron, il était hors de lui, saisi de frayeur; il avait peine à respirer, lorsqu'il entendit ce texte insignifiant. Soulagé alors de la crainte dont il était suffoqué, il ne put s'empêcher de dire à ses voisins, qui avaient remarqué son agitation : *Me voilà tranquille. Je ne redoutais que son texte; je tremblais qu'il n'eût pris le mien; il peut dire à présent tout ce qu'il voudra : j'applaudirai de bon cœur* (1) ». L'anecdote est piquante, et n'est pas dénuée de vraisemblance, puisque Fléchier devait faire le même éloge quelque temps après. Mais où est ce récit? Nous avons cherché inutilement dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire;* nous n'avons rien trouvé. Désormais, quand on voudra rappeler cette historiette, on fera bien de ne pas invoquer le témoignage de Maury.

Nous avons encore l'éloge funèbre du duc de Savoie, et, en le lisant, il est facile de voir que l'affirmation de Voltaire ne repose sur aucun fondement. Il y a un abîme entre *le misérable exorde* de Lingendes et celui de Fléchier, si remarquable « par la richesse, par la variété, par la magie vraiment unique du nombre et de l'harmonie oratoire (2) », par ce rapprochement si touchant et si heureux de la vie et de la mort de Judas Machabée avec la vie et la mort de Turenne, dont toute la France déplorait alors la perte.

(1) Didier, *Or. fun. de Fléchier*, édit. classique, p. 87. — *Nouvelle biographie générale*. Paris, Didot, art. Fléchier. — L'abbé Hurel, *Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, vol. II, p. 92. Paris, Didier.

(2) Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 444 et 446. —

Quant au trait emprunté à Lingendes, à cette belle expression : « Reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe (1) », nous n'aurons garde ici de blâmer Fléchier. Il sut vraiment, cette fois, reprendre son bien, et rendit saisissante une alliance de mots qui n'avait été remarquée auparavant ni dans Lingendes, ni dans Mascaron, ni dans Fromentières. « Elle ne fit aucun effet, dit Maury, sous la plume des deux orateurs (Mascaron et Fromentières), parce que les sujets auxquels ils voulurent l'adapter ne pouvaient soutenir un pareil éloge ; on l'admira justement dans la bouche de Fléchier, qui sut la rendre neuve, vraie et sublime, en se l'appropriant pour l'appliquer à la mort et au triomphe de Turenne (2). »

Terminons ici ce débat, véritable mêlée d'opinions, dans laquelle chacun a pris à tâche, semble-t-il, d'apporter sa part d'informations erronées. « Instructive singularité, dit à ce propos Maury, bien propre à dégoûter les plagiaires ! Fléchier emprunte, d'un ora-

Cette oraison funèbre, dont Maury avait eu sous les yeux *deux éditions uniformes*, n'est pas à la bibliothèque nationale. Mais nous en avons trouvé une copie du temps à la bibliothèque Sainte-Geneviève, X, in-4°, 521. — Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Maurice Le Tellier, comme le prouve l'étiquette imprimée, placée en tête : « Ex bibliothecâ quam 16000 vol. constantem, huic abbatiæ S. Genovefæ. Paris. testamento legavit Car. Maurit. Le Tellier, Archiep. Remensis. » — Le manuscrit est signé : *Par M. de Lingendes*, 1637.

(1) « On trouve dans Lingendes : *Nourri, élevé, mort dans les armes, et comme enseveli dans la gloire de ses triomphes ;* et dans Mascaron : *Héros mort et enseveli dans son propre triomphe.* Je remarquerai que cette belle expression appartient originairement à saint Ambroise, qui dit, en parlant de la mort d'Éléazar : *Elephanti ruinâ inclusus magis quam oppressus, suo sepultus est triumpho.* » (M. Villemain, cité par Dussault ; *Or. fun.*, vol. II, p. 129. — Voy. Mascaron, *Or. fun. de M. le duc de Beaufort*, p. 149, édit. de 1704, in-12.)

(2) Maury, p. 452, édit. Didot.

teur oublié, trois ou quatre fois, dans l'un de ses discours, environ dix lignes très peu saillantes, qui, loin de concourir à son succès, compromettent jusqu'à son goût et lui attirent les plus sévères critiques, et l'on se prévaut de cette découverte pour lui enlever, pour attribuer même à l'auteur ainsi copié tous les traits les plus originaux du meilleur de ses propres ouvrages ! »

« Je ne cherche nullement, ajoute-t-il, à justifier Fléchier de tous ces reproches mal déguisés. Mais il n'en est pas moins vrai que ces *imitations*, dont on a fait tant de bruit, n'ont absolument rien de commun avec le texte si heureux, avec presque tout le magnifique exorde, et bien moins encore avec les plus beaux traits d'éloquence de son oraison funèbre de Turenne, tels que les premières pages de cet éloge, le tableau raccourci des campages de Turenne en Flandre et en Allemagne, l'apostrophe à la Flandre, la définition d'une armée, la modestie de Turenne après ses victoires, quand il se dérobe à sa réputation, le sublime récit de ses deux dernières années de guerre et des approches de sa fin : *Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus : déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces;* tels encore que le spectacle *tragique de ce grand homme étendu sur ses propres trophées...* tels enfin que la scène si admirable qui suit les premiers moments de la mort de Turenne, le trouble, les regrets, les plaintes de l'orateur qui la raconte, en l'environnant de tous les hommages de la douleur et de l'admiration de la France, et la belle prière qui termine ce discours. Quand on est si riche de son propre fonds, quand on a été assez bien partagé dans la distribution des dons les plus heureux de la nature, pour n'avoir à se défendre que de l'abus de l'esprit,

de la fréquence des antithèses, de l'affectation du nombre ou des repos trop marqués et trop recherchés, c'est être en vérité trop modeste que d'imiter et surtout de copier les ouvrages d'autrui (1). »

(1) Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 450, édit. Didot, in-12.

CHAPITRE IV

Passages imités de Bossuet. — Redites de Fléchier. — Ces répétitions plus rares dans les oraisons funèbres que dans les sermons, et pourquoi.

Fléchier eut le bon goût de ne pas se contenter de quelques *lambeaux de pourpre* maladroitement dérobés à des orateurs médiocres. Il comprit que c'était ailleurs qu'il devait puiser ses inspirations et chercher ses modèles. Ainsi, chez lui, nous retrouvons la trace de Bossuet, que ni Bourdaloue, ni Mascaron, ni Massillon, n'ont osé suivre dans leurs oraisons funèbres. Fléchier a été plus hardi, ou plus confiant, et cette hardiesse lui a porté bonheur. Ce n'est plus une pâle et exacte copie qu'il nous donne; au contraire, il imite librement : soutenu, et porté, en quelque sorte, sur les ailes vigoureuses de l'aigle de Meaux, il semble monter d'un vol aussi rapide; et, s'il a rarement son audace, nous osons le dire, il en a quelquefois et la force et l'élévation (1).

A la gravité du langage, à l'énergie de la pensée, vous reconnaissez l'influence salutaire de Bossuet, contre lequel il lutte souvent avec honneur. Dans

(1) Nous avons indiqué, dans la *Jeunesse de Fléchier* (vol. I, pp. 92 et 211), quelles relations existèrent entre Fléchier et Bossuet, pendant quinze ans, de 1670 à 1685.

l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, une comparaison magnifique nous met sous les yeux la rapidité de la vie humaine : il semble que les jours des hommes s'enfuient avec la vitesse de *ces eaux courantes* auxquelles l'orateur les compare. « Leurs années se poussent successivement comme des flots; ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin, après avoir fait un peu de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues. »

Fléchier a tracé aussi le tableau de la fragilité humaine avec beaucoup de précision et des images presque semblables : vous croyez sentir comme le souffle de Bossuet. « Oui, Messieurs, s'écrie-t-il, les plus tendres amitiés finissent : les honneurs sont des titres spécieux que le temps efface; les plaisirs sont des amusements qui ne laissent qu'un long et funeste repentir; les richesses nous sont enlevées par la violence des hommes, ou nous échappent par leur propre fragilité; les grandeurs tombent d'elles-mêmes; la gloire et la réputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir. Tout est emporté par cette suite rapide de moments qui passent; et, par ces révolutions continuelles, nous arrivons, souvent sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et où l'éternité commence (1). »

(1) *Or. fun. de la duchesse d'Aiguillon; Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IV, p. 32. — L'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans

Un autre passage célèbre a inspiré à Fléchier de graves pensées, à la vue du cercueil de Turenne. Assurément, la description n'a pas la couleur terrible de celle de Bossuet. Qui donc, après lui, était capable de représenter avec plus de force et d'éloquence cette solitude des tombeaux de Saint-Denis, « ces sombres lieux et ces demeures souterraines », où Madame allait bientôt descendre, « pour y dormir dans la poussière, avec les grands de la terre? » Cependant, la peinture de Fléchier ne paraît pas trop pâle à côté de celle de Bossuet : il règne, dans les deux morceaux, une religieuse terreur, qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et y jette un trouble dont elle ne peut se défendre. « Un magnifique tombeau, s'écrie douloureusement l'orateur, renfermera ses tristes dépouilles; mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé, selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de rois qui gouvernèrent ce royaume qu'il a si courageusement défendu; mais, après tout, que reste-t-il à ces rois, non plus qu'à lui, des applaudissements du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat et de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse, et une terrible attente des jugements de Dieu, sous ces marbres précieux qui les couvrent (1)? »

Le gracieux portrait de la Dauphine rappelle, et avec bonheur, celui de la duchesse d'Orléans. Vous n'y

fut prononcée le 21 août 1670; celle de la duchesse d'Aiguillon, le 12 août 1675, dans l'église des Carmélites de la rue Chapon. La rue Chapon existe encore aujourd'hui, et va de la rue du Temple à la rue Beaubourg.

(1) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 75. — L'oraison funèbre de Turenne fut prononcée en 1676; nous avons dit que celle de la duchesse d'Orléans avait été prononcée en 1670.

trouverez pas la grande manière de Bossuet, ni cette image si naturelle et si juste, qui nous représente le cœur humain s'ouvrant aux séductions, comme « un vase qui se répand, quand on l'a penché (1) »; mais vous y reconnaissez l'influence réelle du maître : ce n'est pas seulement la même finesse d'observation, la même grâce et la même délicatesse dans l'expression, c'est aussi la même gravité dans le langage et la même solidité dans le développement des idées. « On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré : la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde; une fierté noble qui marquait la grandeur de sa naissance, une scrupuleuse pudeur qui marquait le fond de sa vertu; une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres; une sagesse qui lui donnait toujours le temps de peser les siennes; une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns, à soulager les peines des autres; une sincérité qui la rendait incapable de dissimuler ni par gloire, ni par faiblesse; une fidélité inviolable dans ses amitiés et dans ses paroles; enfin une piété qui n'était ni austère, ni relâchée, qui se faisait honorer de tous, et ne se faisait craindre à personne (2). »

L'imitation paraît surtout sensible, lorsque Fléchier fait l'éloge de l'esprit de Mme la Dauphine : le fond des

(1) La Harpe, vol. VII, p. 62. — Voy. ce portrait de la duchesse d'Orléans, *Œuv. compl. de Bossuet*, vol. XII, p. 478, édit. Vivès : « Madame s'éloignait toujours autant de la présomption que de la faiblesse... » Et plus loin, quelques autres traits : « Affable à tous avec dignité... Fidèle en ses paroles. » (Vol. XII, p. 495.)

(2) *Or. fun. de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dauphine de France*, prononcée dans l'église de Notre-Dame, le 15 juin 1690, en présence de Monseigneur le duc de Bourgogne, de Monsieur, et des princes et princesses du sang. (*Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IV, p. 145.)

idées est presque le même, et ce n'est pas par une rencontre fortuite, que l'orateur célèbre la modestie de la Dauphine, la justesse de son discernement dans les ouvrages de l'esprit, la bienveillance de ses appréciations, et mêle aussi à sa louange un trait satirique contre les femmes, dont Bossuet avait déjà fait une critique fine et délicate : « Quelle fut la modération de son esprit! Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevait les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun, et parlant à chacun sa langue, accompagnant les honneurs qu'elle leur faisait d'un air de grandeur et d'intelligence, et joignant toujours à l'élégance du discours les grâces de la modestie? Vous dirai-je avec quel discernement elle jugeait des ouvrages d'esprit? Quelle justesse, mais aussi quelle circonspection était la sienne! exacte sans critique, indulgente sans flatterie, louant par connaissance, excusant par inclination, et ne blâmant que par nécessité. Elle se défiait de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, bien loin de décider, comme la plupart des personnes de son élévation et de son sexe, qui, pour faire valoir leurs sentiments, se servent de l'autorité qu'elles ont, et de la complaisance qu'on a pour elles (1). »

Fléchier n'est pas toujours aussi heureux dans ses imitations, et, plus d'une fois, il demeure à une dis-

(1) *Or. fun. de la Dauphine; Œuv. compl.*, vol. IV, p. 146. — Bossuet avait dit dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans : « Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection, quand on avait su plaire à Madame...

« Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie. » (Vol. XII, p. 478.)

tance considérable de son modèle. Il dit un mot des *peines secrètes* de Marie-Thérèse, ces peines « que la providence de Dieu, pour le salut de ses élus, mêle souvent aux grandes fortunes (1) ». Comme Bossuet parle des chagrins de la reine avec une tout autre hardiesse et une tout autre liberté! et comme il rappelle à ses auditeurs, par de vives et pressantes apostrophes, que les rois, pour être au-dessus des hommes, n'en sont pas moins soumis à toutes sortes d'afflictions! « Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre, ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que, par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance; et qu'il se forme, au contraire, parmi les grandeurs, une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir. »

Quel tableau que celui de la mort du grand Condé! De quelles nobles images Bossuet illumine les traits immortels du héros, « tel qu'il était à ce dernier jour, sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à lui apparaître! » Quel contraste émouvant entre le calme du mourant et la douleur de toute sa famille! « Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes; le prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était

(1) *Or. fun. de Marie-Thérèse; Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IV, p. 114.

mis. » C'est bien là la mort résignée du chrétien qui, fortifié par la foi et soutenu par l'espérance, le regard paisible et le cœur en repos, voit arriver sans effroi le moment suprême qui va le séparer pour toujours de ce monde. « Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté, ajoute Bossuet, il attendait sa miséricorde et implorait son secours, jusqu'à ce qu'il cessât enfin de respirer et de vivre (1). »

M. Havet, qui, dans son étude de Pascal, a porté un jugement si éloquent et si vrai sur Bossuet, a parlé aussi de lui dans son beau travail sur Isocrate. Mais ce qu'il dit en cet endroit nous paraît d'un goût moins sûr et d'une justesse plus contestable : « Les splendeurs des oraisons funèbres montrent de quoi l'art est capable, quand l'art est le serviteur désintéressé du beau. Elles ne permettent pas d'imaginer, en fait d'éloquence solennelle, rien au-dessus de Bossuet, si ce n'est Bossuet lui-même, placé dans une vie nouvelle, interprète d'idées plus larges, dispensé de célébrer les habiletés du chancelier Le Tellier, les pratiques pieuses de la reine, les puériles dévotions de la Palatine repentie, ou la manière dont le grand Condé a reçu les sacrements; pouvant enfin, comme un orateur d'Athènes, entretenir librement la France libre de ses grandeurs ou de ses devoirs (2). »

(1) Bossuet, *Or. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche; Œuv. compl.*, vol. XII, p. 523. — Bossuet prononça cette oraison funèbre à Saint-Denis, le 1er septembre 1683; et Fléchier parla presque trois mois après Bossuet, dans l'église du Val-de-Grâce, le 24 novembre 1683. — Marie-Thérèse mourut à Versailles, le 30 juillet 1683, à l'âge de quarante-cinq ans.

(2) *Discours d'Isocrate sur lui-même*, traduit par Auguste Cartelier; INTRODUCTION par M. Ernest Havet, p. LXXXVII. 1 vol. grand in-8°. Paris, imprimerie Impériale, 1862. — Nous ne saurions trop recommander la lecture de cette étude d'Isocrate. Elle renferme des

Personne plus que nous n'admire le style à la fois si lumineux et si pur de M. Havet. Mais pouvons-nous admettre sans réserve ce que le brillant écrivain, sous l'empire de certains préjugés, nous dit ici des oraisons funèbres de Bossuet? Nous le déclarons franchement : nous ne voyons pas ce que Bossuet aurait gagné à être un orateur politique. Hélas! ce qui se passe aujourd'hui parmi nous n'est pas de nature à faire partager de tels regrets. Bossuet a suivi les libres inspirations de son génie, inspirations autrement fécondes et élevées que celles qui viennent des caprices et des passions de la foule. Il est beau sans doute, sous les regards d'un pouvoir ombrageux, ou au bruit menaçant de l'émeute, de défendre, à la tribune, les intérêts temporels d'une nation, ses libertés et ses droits; mais l'est-il moins, en présence du peuple assemblé, de défendre en chaire ses intérêts éternels, et de plaider, en quelque sorte, la cause de Dieu, de la conscience et du devoir? Il est beau d'être Démosthène, Pitt, O'Connel ou Berryer; mais l'est-il moins d'être Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Lacordaire ou Ravignan?

Dans le récit de la mort de madame la Dauphine, Fléchier s'est souvenu de l'incomparable passage de Bossuet : mais quel abîme entre la copie et le modèle! et comme l'évêque de Meaux a rendu avec une tout autre force le contraste saisissant de la douleur qui éclatait d'un côté, tandis que, de l'autre, on avait le sublime spectacle d'une âme dont rien ne troublait plus la tranquillité! « Tout s'attendrissait, tout fondait en larmes. La sainte onction qu'on lui donnait, les tristes prières qu'on faisait pour elle, la croix de Jésus-

pages vraiment dignes de prendre place parmi les meilleures de la littérature contemporaine.

Christ qu'elle embrassait, le pardon qu'elle demandait, tantôt à Dieu, tantôt aux hommes, la compassion qu'on avait pour elle, et celle qu'elle avait pour ceux qui l'avaient servie, causaient une douleur qui portait la consolation, mais aussi le trouble dans l'âme : elle seule, Messieurs, elle seule demeurait tranquille (1). » Tout cela est bien pâle, comparé aux paroles enflammées de Bossuet; le dernier trait surtout rappelle faiblement ces paroles admirables de simplicité et de grandeur : « Le prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis. »

Quelques années auparavant, en 1675, Fléchier avait été plus heureux en retraçant les derniers moments de la duchesse d'Aiguillon. Ici, il semble devancer Bossuet; il nous représente une de ces morts chrétiennes, comme le dix-septième siècle était habitué à les voir. Un trait sublime, vraiment digne de Bossuet, exprime admirablement et fait sentir, en quelque sorte, le calme et la paix qui régnaient dans la chambre de la mourante : on songe malgré soi à la grande image de Condé expirant, « tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté ». — « Ce fut alors que, dégagée de toute affection mondaine, elle employa un reste de force qui la soutenait, pour tourner sur Jésus-Christ crucifié ses yeux qu'elle avait déjà fermés pour le monde. Ce fut alors que, dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme espérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, entre

(1) *Or. fun. de la Dauphine; Œuv. compl.*, p. 156. — La Dauphine, née en 1660, succomba jeune encore, en 1690, à une maladie de langueur. Mariée le 8 mars 1680 au Dauphin, fils de Louis XIV, elle laissa trois fils : le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc de Berry.

Le Dauphin était né le 1er novembre 1661, et mourut longtemps après sa femme, le 14 avril 1711.

des paroles touchantes *et un silence éternel*, elle remit son âme entre les mains de Celui qui l'avait créée (1). »

Les réminiscences sont perpétuelles : idées, expressions, tours de phrases, tout rappelle Bossuet, et nous prouve combien les oraisons funèbres du maître étaient familières au disciple (2). Ne pouvant tout citer, nous nous contenterons de ce dernier exemple, l'un des plus curieux, où Fléchier fait à son tour, le récit de la paix des Pyrénées. « Représentez-vous cette île fameuse, où deux hommes, chargés des intérêts et du destin des deux nations, faisaient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes; et tantôt se relâchant avec prudence, tantôt joignant l'adresse et la persuasion à la justice ou à la conjoncture des affaires, après avoir déployé tous les secrets de leur politique, conclurent enfin cette bienheureuse alliance : alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la providence de Dieu, et non pas le fruit des travaux et de la sagesse de ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux, qu'on la vit sortir, comme la colombe de l'arche, de ce petit espace de terre que les flots respecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur félicité, et porter partout où elle passait la paix et la joie dans le cœur des peuples (3) ! »

(1) *Or. fun. de la duchesse d'Aiguillon.*

(2) Fléchier, arrivé à Paris en 1659, et *Lecteur* du Dauphin dès 1668, entendit certainement l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et celle de la duchesse d'Orléans, prononcées par Bossuet, l'une en 1669, l'autre en 1670. Et en 1683, lorsque Bossuet fit, à Saint-Denis, l'éloge funèbre de Marie-Thérèse, Fléchier, en sa qualité d'aumônier de la Dauphine, ne put se dispenser d'assister à la cérémonie.

(3) Fléchier, *Or. fun. de Marie-Thérèse*, vol. IV, p. 106. Bossuet, *Or. fun. de Marie-Thérèse*, vol. XII, p. 511, édit. Lachat. — Voy. d'autres exemples, Bossuet, *Or. fun. de la duchesse d'Orléans :* « O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour

Fléchier se fait aussi des emprunts à lui-même; il répète les mêmes pensées, les mêmes images, les mêmes figures qu'il modifie légèrement. Il dit dans l'oraison funèbre de Mme de Montausier : « Ne croyez pas, pourtant, que pour consoler ou pour flatter votre douleur, je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez, et la justifier elle et le monde tout ensemble. A Dieu ne plaise que je cherche des matières d'éloges aux dépens de la vérité, et que, par une fausse complaisance, je tâche d'accorder l'esprit du siècle et l'esprit de Jésus-Christ contre les règles de l'Évangile (1) »! Le même développement, mais devenu meilleur, se rencontre dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon : « Qu'attendez-vous de moi, Messieurs, et quel doit être aujourd'hui mon ministère! Je ne viens ni déguiser les faiblesses, ni flatter les grandeurs humaines, ni donner à de fausses vertus

un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. » Vol. XII, p. 476. Fléchier, *Or. fun. de Marie-Thérèse :* « Trompons, si nous pouvons, notre douleur, Messieurs, par le souvenir de nos joies passées. » Vol. IV, p. 107. — Bossuet, *Or. fun. de la duchesse d'Orléans :* « Je veux, dans un seul malheur, déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. » Fléchier, *Or. fun. de Mme d'Aiguillon :* « ... Un prédicateur qui, sur le sujet d'une seule mort, va décrire la vanité de tous les mortels... » Vol. IV, p. 31. — Bossuet, *Or. fun. de la reine d'Angleterre :* « Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque, et ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille tout poudre qu'il est, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher... » Fléchier, *Or. fun. de Marie-Thérèse*, vol. IV, p. 120 : « Il me semble que je vois ce cœur, tout insensible qu'il est, se réveiller et s'attendrir à cette parole. » — Bossuet, *Or. fun. de la reine d'Angleterre :* « Malgré le mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a jamais pu le forcer... » Fléchier, *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 62 : « Il pouvait être malheureux, mais il n'était jamais surpris. »

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 18.

de fausses louanges. Malheur à moi, si j'interrompais les sacrés mystères pour faire un éloge profane ; si je mêlais l'esprit du monde à une cérémonie de religion, et si j'attribuais à la force ou à la prudence de la chair ce qui n'est dû qu'à la grâce de Jésus-Christ (1). »

Fléchier faisait, en 1679, l'éloge de l'affabilité de M. de Lamoignon. Le tableau, déjà charmant, est devenu parfait et d'une grâce achevée, en 1686, dans l'oraison funèbre du chancelier : « De ce fond de modération naissait cette douceur et cette affabilité si nécessaire et si rare dans les grands emplois, où l'importunité des hommes, l'opiniâtreté du travail et je ne sais quel esprit de domination, rendent l'humeur austère et chagrine. Il écoutait avec patience, il accordait avec bonté, et refusait même avec grâce : accessible, accueillant, honnête, sachant employer son temps, et quelquefois même le perdre, pour compatir à des misérables, à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère. Il se communiquait selon les besoins et ne pouvait souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se renferment et se rendent comme invisibles, et se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs, contre les peines et les devoirs de leurs ministères (2). »

(1) Exorde de l'*Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, vol. IV, p. 31. — Voy. encore un développement du même genre, exorde de l'*Or. fun. de Marie-Thérèse :* « Quand on a, pour matière de ces sortes d'éloges, une de ces vies mondaines... » (Vol. IV, p 102.)

(2) *Or. fun. de Le Tellier*, p. 135 ; vol. IV. — Voy. *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 83, ce que dit Fléchier sur le peu de différence qu'il y a « entre un juge méchant et un juge ignorant ». — L'oraison funèbre de Lamoignon fut prononcée dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, le 18 février 1679 ; celle de Le Tellier, dans l'église des Invalides, le 22 mars 1686.

Il est intéressant de rapprocher de ce passage si net, si élégant, d'une allure si franche et si vive, ce que nous considérons comme la première ébauche de la pensée de Fléchier. « Voyons-le dans l'exercice ordinaire de sa charge. Éloignez de vos esprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la justice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, sans l'amollir, douce et traitable. Il leva le bandeau qui fermait ses yeux, et lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables, et, sans lui retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse... Ceux qui eurent besoin de son secours, trouvèrent-ils jamais entre eux et lui des barrières impénétrables? Fallut-il essuyer à sa porte de mauvaises heures, pour attendre un de ses moments commodes? Fut-il jamais inaccessible, je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets et aux importuns? Refusa-t-il jamais à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? N'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? (1) » Tout cela est joliment dit, dit surtout avec beaucoup d'esprit. La différence entre les deux morceaux s'explique aisément. En 1679, quand il prononçait l'oraison funèbre de Lamoignon, Fléchier n'était qu'un *courtisan*, comme il s'appelle lui-même, simple *lecteur* du Dauphin; tandis qu'en 1686, quand il fit l'éloge de Michel Le Tellier, il était un grand personnage, *aumônier ordinaire* de la Dauphine, et nommé à l'évêché de Lavaur, depuis le mois de novembre 1685. Les griefs que le lecteur du Dauphin a relevés avec une certaine timidité, l'évêque de Lavaur les articule avec l'autorité que lui donne sa récente dignité (2).

(1) *Or. fun. de M. de Lamoignon*, vol. IV, p. 89.

(2) Voy. d'autres rapprochements de ce genre. Ce travail, pour être minutieux, n'en est pas moins fort utile. Il est intéressant de

Pourquoi Fléchier, dans ses sermons, a-t-il reproduit fidèlement les mêmes passages, et n'a-t-il pas usé de la même liberté dans ses oraisons funèbres? L'usage, qui n'est pas seulement le maître des langues, et qui est aussi le maître des règles de chaque genre, ne paraît pas avoir autorisé ces redites dans les oraisons funèbres. Bossuet semble avoir obéi aux mêmes scrupules : lui, qui répète si souvent les mêmes passages de ses sermons, ne se répète jamais dans ses *Oraisons funèbres;* et, lorsqu'il est revenu sur

suivre, en quelque sorte pas à pas, le changement que subit la pensée d'un habile écrivain, avant de rencontrer sa forme définitive. *Or. fun. de la duchesse d'Aiguillon*, vol. IV, p. 40; Le tableau des aumônes de la duchesse d'Aiguillon : « Qui ne sait, Messieurs, que l'établissement d'un vaste hôpital dans cette capitale du royaume... » Le tableau de la charité de M. de Lamoignon : « Près des murs de cette ville royale s'élève un vaste et superbe édifice... » (p. 92). — *Or. fun. de Turenne*, p. 72 : « ... Qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance; qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels! » *Or. fun. de Marie-Thérèse*, p. 102 : « ... Qu'il est difficile qu'on ne flatte la vanité, ou que du moins on ne l'épargne; qu'on ne confonde la fortune avec la vertu, et qu'on ne jette, sans y penser, quelque grain de l'encens que l'on doit à Dieu, sur le monde qui n'est qu'une idole! » La même image revient à la fin de l'exorde : « Je ne crains pas de mêler ses louanges au sacrifice qu'on offre pour elle, et je prends sur l'autel tout l'encens que je brûle sur son tombeau. » — *Or. fun. de Le Tellier*, p. 132 : « De là coulait une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles. » *Or. fun. de Montausier*, p. 176 : « ... Dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues. » — *Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, p. 49 : « Ce fut alors que, dégagée de toute affection mondaine, elle employa un reste de force qui la soutenait, pour tourner sur Jésus-Christ crucifié ces yeux qu'elle avait déjà fermés pour le monde. » *Or. fun. de Montausier*, p. 181 : « Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir, ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ, et ces lèvres qui la baisèrent. »

des idées développées ailleurs, il s'est imité sans se copier. Il s'est fait alors des emprunts à lui-même, comme il en aurait faits à un autre, c'est-à-dire qu'il a exprimé d'une manière plus éloquente et plus vive ce qu'il avait moins bien exprimé une première fois. Ainsi, prêchant un jour, sur la mort, en présence de Louis XIV, il peignit en traits d'admirable vigueur et la vanité des honneurs et la rapidité de la vie.

« Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, s'écria Bossuet, puisqu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer? Encore une rature laisserait-elle quelques traces, du moins d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce gouffre du néant. Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes; la chair changera de nature; le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à

ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes (1) ! »

Plus tard, en 1670, quand il dut prononcer l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, les mêmes pensées se présentèrent naturellement à son esprit. Et certes, le tableau était assez beau pour qu'il pût s'en contenter, et que le grand roi le trouvât digne et de l'orateur et de la princesse dont la cour pleurait la mort prématurée. Mais poussé, sans doute, par le désir de ne pas se répéter, et stimulé par cet idéal qu'un homme de génie entrevoit d'abord et n'atteint pas d'un coup, il retoucha cette première peinture, retrancha certaines images un peu familières, développa davantage les célèbres paroles de Tertullien, les fondit plus complètement avec ses propres paroles, et nous laissa cette page immortelle, où les idées lugubres de mort, de néant, de ruines et de débris produisent sur nos âmes un si puissant effet, épouvantent notre imagination et humilient notre orgueil.

(1) Sermon pour le *vendredi de la IVe semaine de carême*, prêché devant le roi en 1666, à Saint-Germain-en-Laye. *Œuv. compl. de Bossuet*, édit. Lachat, vol. IX, p. 362.

CHAPITRE V

Qualités de Fléchier. — Il use sagement de l'érudition. — Abus de l'érudition à cette époque. — Excès de Mascaron. — Mauvais goût de Mascaron. — Du goût de Fléchier.

Nous avons signalé certains défauts des oraisons funèbres, défauts qui déparent cette éloquence en général si correcte, si élégante et si unie. Dans notre jugement, nous avons tenu compte de l'esprit du temps, des maîtres ou des exemples que Fléchier avait eus, des influences diverses auxquelles un auteur échappe rarement; et si, en parlant de ses imitations, nous avons été un peu indulgent, c'est qu'on avait été suffisamment sévère et même injuste à son égard.

Il nous reste à dire maintenant par quelles qualités Fléchier a mérité la gloire que lui accordèrent ses contemporains, et que la postérité ne lui a pas refusée. Cette postérité, qui est cependant si avare de ses faveurs, après bientôt deux siècles écoulés, se souvient encore de lui, cite son nom avec honneur parmi les orateurs du dix-septième siècle: elle ne l'a pas laissé à côté de Bossuet; elle lui a du moins accordé la seconde place, bien avant Bourdaloue et Massillon (1).

Fléchier a d'abord le mérite d'avoir échappé à un

(1) Il est évident que nous ne parlons ici que des oraisons funèbres; dans le sermon, Fléchier leur est très inférieur.

travers commun de son temps, l'abus de l'érudition. On ne peut se figurer avec quelle ostentation, au commencement du dix-septième siècle, les prédicateurs citaient pêle-mêle les auteurs païens et les Pères de l'Église, et avec quelle facilité ils invoquaient indifféremment l'autorité de Virgile ou d'Ovide, de saint Jérôme ou de saint Augustin. « Il y a moins d'un siècle, disait La Bruyère en 1687, qu'un livre français était un certain nombre de pages latines, où l'on découvrait quelques lignes ou quelques mots en notre langue. Les passages, les traits et les citations n'en étaient pas demeurés là. Ovide et Catulle achevaient de décider des mariages et des testaments, et venaient avec les Pandectes au secours de la veuve et des pupilles. Le sacré et le profane ne se quittaient point, ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement; les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères; on parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers; on a parlé grec : il fallait savoir prodigieusement, pour prêcher si mal (1). »

Plusieurs années après La Bruyère, en 1719, Massillon se plaignait du mauvais goût qui gâta si longtemps l'éloquence. « Les astres, nous dit-il, en fournissaient toujours les traits les plus hardis et les plus lumineux; et l'orateur croyait ramper, si, du premier pas, il ne se perdait dans les nues : une érudition, entassée sans choix, décidait de la beauté et du mérite des éloges; et, pour louer son héros avec succès, il fallait presque avoir trouvé le secret de ne point parler de

(1) La Bruyère, ch. xv, *De la chaire*. La première édition des *Caractères* parut en 1688.

lui. La chaire semblait disputer, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte, en y mêlant, ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre (1). »

Ceux qui déshonoraient ainsi « la majesté de la parole sainte », n'étaient pas des orateurs obscurs, mais, au contraire, des prédicateurs célèbres, qui réunissaient autour de leur chaire un auditoire nombreux, et obtenaient les plus beaux triomphes oratoires. Camus, le célèbre évêque de Belley, prédicateur de mérite, doué d'une vaste mémoire et d'une imagination intempérante, prouvait qu'on ne doit pas faire alliance avec les hérétiques, à l'aide d'Horace et de Virgile. Le P. Coton, qui, de son vivant, jouit d'une grande réputation, que la cour aimait à écouter, et qu'Henri IV, les jours de sermon, conduisait à l'église dans son carrosse, prêchant sur la mort, ne se fait nul scrupule de citer à la fois Homère, Virgile et Horace; et le P. Senault, que Voltaire compte « parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence », dans un panégyrique, prononcé en 1638, où il s'élève contre les magiciens, nous prouve, par l'autorité de Lucain, « que le démon est un mauvais hôte, et qu'il récompense mal les personnes qui le reçoivent chez elles (2) ».

(1) Discours de réception à l'Académie française, le 23 février 1719. Massillon remplaçait son ami, l'abbé de Louvois, mort le 5 novembre précédent.

(2) Voy. sur ces divers passages le travail de M. l'abbé V. Vaillant, sur *les sermons de Bossuet*, d'après les manuscrits; *Thèse pour le doctorat*, 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1851; p. 143 et suiv. — Voy. aussi, dans M. Jacquinet : *les Prédicateurs avant Bossuet*, ce

Comment s'étonner après cela des impatiences que causaient à Molière ce mauvais goût du temps, cette pompe fleurie, tous ces *colifichets* en un mot, que chacun prodiguait sans mesure?

> Ce style figuré dont on fait vanité,
> Sort du bon caractère et de la vérité;
> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est point ainsi que parle la nature (1).

En 1665, Fléchier écrivait ces *Mémoires* des Grands-Jours d'Auvergne, où il trace d'une plume si légère et si fine, d'un ton demi-plaisant, demi-sérieux, le tableau des choses étranges dont il fut le témoin pendant son séjour à Clermont. Dans ce livre charmant, il raille avec esprit ces orateurs ridicules qui mêlaient à leurs harangues le soleil, la lune et tous les astres; il se moque de ces discours fastueux, chargés d'une érudition indigeste, et dans lesquels on épuisait souvent toute la matière, « disant beaucoup de choses qui ne disaient rien ». Avec quelle malicieuse ironie parle-t-il de « la méchante éloquence » des divers corps de la ville, qui viennent féliciter MM. des Grands-Jours à leur arrivée à Clermont! « Tout le peuple de Clermont et de Montferrand était sorti de leur ville, pour voir passer cette troupe de magistrats qui venaient leur rendre justice; tous les corps assemblés étaient venus au-devant, et les derniers attendaient, d'espace en espace, le temps de débiter leurs harangues, en pleine campagne, remplies, pour la plupart, de lune et de soleil, de grands et de petits jours. Après avoir essuyé toutes ces mauvaises rencontres, nous entrâmes dans

que l'auteur dit du P. Coton, p. 67; et du P. Senault, p. 182 et suiv.

(1) *Le Misanthrope*, act. I, sc. II. *Le Misanthrope* est de 1666.

la ville, où il fallut encore entendre des harangueurs qui ne voulurent rien perdre de leurs études passées, et qui prétendirent se mettre en réputation par une ostentation fort ennuyeuse de leur méchante éloquence; après quoi, chacun se retira bien fatigué dans la maison qu'on lui avait préparée (1). »

Fléchier ne goûtait pas davantage l'emphase des avocats des Grands-Jours, et leurs plaidoyers embarrassés dans des formalités de droit, surchargés d'une érudition fatigante, si bien qu'après les avoir entendus, on n'était pas plus instruit qu'auparavant du droit des parties, ni du fait même de la cause. Un bonhomme visionnaire accusait sa belle-mère et ses frères du second lit d'avoir empoisonné son père. « L'avocat, qui n'avait point encore plaidé, et qui faisait attendre une belle cause à toutes les demoiselles de la ville, fit un exorde fort emphatique à l'honneur de la compagnie, rechercha tout ce qu'il y avait de déclamatoire contre le poison et les belles-mères, et l'on peut dire qu'il épuisa toute la matière, disant beaucoup de choses qui ne disaient rien... Enfin il plaida cette cause avec beaucoup de gravité, et il s'en fût assez bien acquitté, si elle eût été plus raisonnable, et s'il l'eût traitée moins emphatiquement (2). »

De tels abus n'étaient pas particuliers seulement à d'obscurs avocats de province. « La belle harangue que prononça M. Talon avec une éloquence merveilleuse », à l'ouverture des Grands-Jours, n'est pas exempte des défauts que Fléchier reproche aux avocats de Clermont. La maxime de philosophie qui ouvre ce dis-

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne en 1665*; 1 vol. in-12. Paris, Hachette, 1862, p. 38.

(2) *Mémoires de Fléchier*, p. 207 et 210.

cours, la justice comparée au soleil, « qui élève, d'un côté, les fleurs par la chaleur de ses rayons, et qui, de l'autre, sèche les herbes inutiles », enfin la paraphrase d'un « psaume terrible, où il y a des expressions très fortes de la colère et de l'indignation de Dieu », tout cela est dans le goût du temps, et bien de nature à nous faire prendre en pitié une si pauvre éloquence (1).

A leur tour, les prédicateurs ne faisaient pas meilleur usage de l'érudition. Fléchier se moque de ces religieux « de différentes couleurs, qui venaient en corps citer saint Paul et saint Augustin, comparer les Grands-Jours au jugement universel, et rapporter tout ce que leur fournit l'Écriture, qui peut s'appliquer au sujet de la justice des hommes. Un jésuite à la tête de son collège, et un capucin, le plus vénérable de sa province, se signalèrent entre les autres à citer les plus beaux endroits des saints Pères à la louange des Grands-Jours, et firent voir que saint Augustin et saint Ambroise avaient prophétisé ce qui se passe présentement en Auvergne (2) ».

Avocats, prédicateurs, magistrats, étaient loin de faire un usage modéré de leur érudition; les uns et les autres tiraient vanité de ce luxe de citations profanes et sacrées qu'ils entassaient sans le moindre discernement dans leurs sermons, leurs réquisitoires ou leurs plaidoyers. Ils usaient de l'antiquité, comme ce peintre dont parle Fléchier, et qui, dans un tableau de saint Dominique, avait représenté « le cheval de Troie, traîné par Priam, et par des messieurs et des dames de la ville, qui croyaient rendre service à leur déesse Mi-

(1) Voy. *Mémoires de Fléchier*, p. 44.
(2) *Mémoires des Grands-Jours*, p. 39.

nerve, avec toutes les circonstances que Virgile décrit dans son second livre de l'*Enéide* (1) ».

Et, chose étrange, à cette époque, en 1666, tant d'années après la publication du *Discours de la méthode* et l'apparition du *Cid* (2), la plupart des esprits ne songeaient pas à réclamer contre des rapprochements si bizarres. Ils étaient rares ceux qui, étonnés d'un pareil mélange, cherchaient « le rapport qu'il pouvait bien y avoir de l'histoire d'Énée avec celle de saint Dominique, du fondateur des Romains avec le fondateur des Jacobins ». Tout ce mauvais goût passait alors pour la preuve d'un grand savoir, pour la marque d'un talent supérieur, et bon nombre de gens, épris de si folles idées, n'auraient pas manqué de les admirer, et auraient répondu comme le religieux : « Je vous avais bien dit que le père, qui a travaillé à ces ouvrages, savait fort bien les belles-lettres, et qu'il savait quelque chose de plus que la *Somme* de saint Thomas; il avait lu tous les bons auteurs, et entendait Virgile et Homère comme son bréviaire; et, comme il était pieux autant que savant, il faisait un bon usage de ses lectures, et les appliquait avec beaucoup de piété à Dieu et aux saints (3). »

Cet abus de l'érudition dura longtemps : la manie de mêler le sacré et le profane, Platon et Virgile avec saint Chrysostome et Tertullien, continua même après que Bossuet eut enseigné par son exemple à citer rarement en chaire les poètes, les philosophes ou les orateurs de l'antiquité (4). Un contemporain de Fléchier,

(1) *Mémoires des Grands-Jours*, p. 201.
(2) *Le Cid* parut en 1636; le *Discours de la méthode* fut publié à Leyde, en 1637.
(3) *Mémoires des Grands-Jours*, p. 201.
(4) Voy. l'ouvrage de M. Vaillant, *Études sur Bossuet*, p. 154.

son digne rival dans l'oraison funèbre de Turenne, et qui, pour célébrer ce héros, trouva des accents d'admirable éloquence, en 1670 surchargeait ses discours de citations tirées de Virgile, de Cicéron et de Tite Live. L'exemple suivant suffirait à lui seul pour nous donner une idée de l'érudition de Mascaron : le morceau est d'un goût détestable; de plus, la citation ne tient à rien, n'est amenée par rien; elle est là seulement pour prouver que l'orateur connaît les poètes latins, aussi bien que les Pères de l'Église. Celui-ci veut faire ressortir le mérite du duc de Beaufort, à qui Louis XIII mourant confia la garde des princes, ses enfants : « Et lorsque la mort, continue-t-il, allait enlever ce grand prince à la terre, la reine son épouse, dans cette crise fatale où l'État languissait par les approches de la mort de son roi, dépose les dieux tutélaires de l'État, et l'unique sujet de nos espérances entre les mains de notre prince, et le rend, en quelque façon, l'intelligence de ce soleil naissant, qui devait, dans son midi, remplir toute la terre de sa gloire.

« On peut dire, Messieurs, avec vérité, que l'orient de ce beau soleil fut l'orient de la gloire du duc de Beaufort. Le signe du Lion n'est jamais plus brillant, ses influences ne sont jamais plus fortes, que lorsqu'il est joint au soleil, et qu'il reçoit un redoublement d'ardeur, de lumière et d'activité de la conjonction de ce grand luminaire. Jusqu'ici le duc de Beaufort vous a paru comme un lion dans les combats par sa valeur et par sa générosité; mais ce lion, joint à ce soleil, brille de son plus bel éclat et est embrasé de ses plus beaux feux.

Bossuet fut de plus en plus sobre de citations tirées des auteurs anciens : « A partir de 1660, Bossuet devient, de jour en jour, plus sévère dans le choix des témoignages que lui fournit son érudition. »

Grand Dieu, veillez sur ce prince, soutenez-le dans une élévation où toute autre main que la vôtre est un trop faible appui! Grand prince, veillez sur vous-même; détournez, par votre sagesse, l'influence de quelques autres astres sous lesquels ce soleil va passer. Si vous parez ce coup, que ne ferez-vous pas? »

Si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris (1)!

Même luxe de citations dans l'oraison funèbre de Seguier, avec une longue et pénible comparaison, entre le bonheur de Métellus le Macédonique et celui du chancelier. L'un, après une brillante carrière et une glorieuse vieillesse, fut porté à sa mort sur les épaules de ses quatre fils; l'autre mourut avancé en âge, au milieu de sa famille, au sein de la gloire et des grandeurs. « Illustres enfants de ce grand homme, songez dans ce moment à son exemple plus qu'à sa perte; ayez autant de constance pour entendre parler de sa mort, qu'il en eut pour la souffrir. Il faut presque adorer ce que vous pleurez :

Quod luctus fleverat ante,
Nunc adoret:

« Il vous a donné l'exemple de la constance; il ne paraissait pas qu'il allât quitter tant de chers objets de sa tendresse. Cet endroit me fait souvenir de cet

(1) *Or. fun. de M. le duc de Beaufort*, prononcée à Notre-Dame vers la fin d'août 1670; *Recueil des oraisons funèbres de Mascaron*, 1 vol. in-12. Paris, Dupuis, 1701; p. 178. — François de Vendôme, duc de Beaufort, surnommé *le roi des Halles*, était petit-fils de Henri IV. Il naquit à Paris, en janvier 1616, et mourut le 25 juin 1669. Voy. sur cette oraison funèbre du duc de Beaufort, l'appréciation de M. Lehanneur : *Mascaron, d'après des documents inédits;* p. 283.

illustre Métellus, à qui ses conquêtes avaient donné le nom de *Macédonien*. Il est peu de personnes dont on puisse plus justement comparer le bonheur avec celui de ce brave Romain : car, outre ses grandes actions, ses triomphes, ses charges, le long espace de temps qu'il vécut, il laissa quatre illustres fils au monde; il les vit dans un âge avancé et dans les premières places de l'État : on vit quatre fils porter sur leurs épaules le cercueil de cet illustre père. Les deux aînés avaient été consuls, le troisième l'était effectivement, et le quatrième le fut bientôt; pour parler juste, dit un historien, il ne faut pas appeler cela mourir, mais sortir agréablement de la vie. »

Mascaron raconte à quels outrages le chancelier fut exposé, pendant la Fronde, en se rendant au palais pour y présider. A cette occasion, il ne manque pas de mêler un vers de Lucain aux regrets que lui inspire le souvenir de nos discordes civiles : « Épargnez moi la peine de dire les noms, le temps, le lieu et les acteurs; n'ayons pour ce temps funeste que des larmes et un silence profond :

Lacrymas civilibus armis
Secretumque damus; »

et c'est par un vers de Lucain qu'il achève de peindre le calme du chancelier en face du péril : « Croyez, Messieurs, que, dans ce portrait, j'ai voulu représenter le sage Caton, qui, dans le feu des guerres civiles, ne craignait rien pour lui-même, et n'était occupé que des dangers de la république :

Cunctisque timentem,
Securumque sui (1). »

(1) *Or. fun. du chancelier Seguier*, p. 279 et 281; prononcée

A voir l'évêque de Tulle étaler, avec tant de complaisance, le bagage de son érudition et de ses connaissances astronomiques, qui se douterait que Bossuet avait déjà prononcé deux de ses plus belles oraisons funèbres? que de 1658 à 1669, pendant dix années consécutives, il n'avait cessé de prêcher à Paris? et qu'après lui, Bourdaloue faisait entendre dans la chaire *une raison toujours éloquente* (1)? Tel est le caractère archaïque de cette éloquence, que plus d'un écrivain s'est mépris à ce sujet, et a pensé que, par son âge, Mascaron était plus près de Lingendes et de Senault, que de Bossuet. C'est une erreur : il était plus jeune que ses illustres contemporains, Bossuet, Fléchier et Bourdaloue (2). Fléchier comprit de bonne heure que Virgile, Horace et Cicéron avaient décidé assez longtemps des *mariages et des testaments*. Cependant, en quelques rares endroits, il invoque l'autorité de Thucydide, de Tite Live et de Valère Maxime; mais l'allusion est fort discrète, les passages cités sont peu nombreux, et les paroles des anciens sont rapportées avec une grande réserve (3).

Ni les sermons de Bossuet, ni les autres chefs-

aux Carmélites de Pontoise, en mai ou juin 1672. — Pierre Seguier, né en 1588, mourut en 1672, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — L'oraison funèbre de Seguier est de 1672; celle de Turenne, de 1675; et Bourdaloue prêchait à Paris dès 1669. Voy. le tableau des diverses stations prêchées par Bourdaloue à la cour et dans les paroisses de Paris, dans l'ouvrage de M. Anatole Feugère : *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, p. 35; 1 vol. in-12. Paris, Didier, 1875.

(2) Bossuet était né le 28 septembre 1627; Fléchier, le 10 juin 1632; Bourdaloue naquit à Bourges, le 20 août 1632; et Mascaron, à Aix, en mars 1634.

(3) Voy. *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 10 : « Un ancien disait, autrefois, que les hommes étaient nés pour l'action... » Une note, placée en marge, nous avertit que cet ancien est Thucydide.

d'œuvre de la littérature française, n'avaient pu chasser entièrement le mauvais goût qui régnait encore. Molière avait donné ses meilleures comédies; Racine avait fait admirer, dans *Andromaque* et *Britannicus*, « la douce harmonie de la poésie et les grâces de la parole »; et Boileau se reposait, dans la composition de ses belles *Epîtres*, de la guerre hardie qu'il avait entreprise contre les *Précieuses* et les méchants écrivains de son temps, que les prédicateurs continuaient de déshonorer *la majesté de la parole sainte*, par un amas d'images puériles, de rapprochements forcés et de comparaisons ridicules.

Nous l'avons vu plus haut : Mascaron a parlé dans un style étrange de la confiance témoignée par Louis XIII, quand il remit au futur *roi des Halles* la garde de Louis XIV. Voici un autre passage qui n'est pas moins extraordinaire. Cette fois, il ne s'agit ni du signe du Lion, ni du soleil, ni « du redoublement d'ardeur, de lumière et d'activité qu'il reçoit de la conjonction de ce grand luminaire », mais des étoiles, d'où la comparaison est tirée. « Comme dans le ciel, il y a des étoiles brillantes à la vérité, mais dont l'influence est si maligne, que si elle n'était corrigée par la conjonction des autres astres dont les regards sont plus bénins, elles ne brilleraient que pour perdre toute la terre : de même, Messieurs, la valeur a un éclat qui nous éblouit et qui nous charme; mais cet éclat ne brillera que pour la perte du genre humain et pour la désolation des royaumes, si les autres vertus, par leurs compagnies, n'arrêtent ou ne corrigent la malignité de ses influences : *Fortitudo velut excelsior cœteris, sed nunquam incomitata virtus* (1) »

(1) *Or. fun. du duc de Beaufort*, p. 155.

Ailleurs, l'orateur veut dire que Henriette d'Angleterre en mourant comprit toute la vanité des choses de la terre, et qu'à ce moment suprême, les trompeuses apparences du monde s'évanouirent à ses yeux, comme les ombres s'évanouissent devant la pleine lumière du soleil. Au lieu d'une courte et simple comparaison, nous avons une véritable dissertation sur les différentes manières dont l'ombre peut disparaître. « L'ombre, Messieurs, est la fille du soleil et de la lumière, mais une fille bien différente des pères qui la produisent. Cette ombre peut disparaître en deux manières, ou par le défaut, ou par l'excès de la lumière qui la produit : il ne faut qu'un nuage ou toute la nuit pour détruire toutes les ombres; ceux qui sont assez aveugles pour courir après elles, ont le malheur de perdre et l'ombre et la lumière, lorsqu'un nuage ou la nuit vient à leur dérober le soleil. Enfants du siècle, voilà votre sort : tout ce que vous aimez sur la terre, toutes les grandeurs, les plaisirs, tous ces objets de vos amours et de votre ambition, ne sont que des ombres des vrais biens de l'éternité qui doivent occuper notre cœur. Ce Dieu, ce Soleil brillant, ne les produit ici qu'en passant sur la terre, réservant pour le ciel la plénitude de ses lumières. Cependant vous tournez le dos à ce soleil, pour courir après ces ombres; vous en êtes amoureux, et dans le moment que vous les croyez tenir, le nuage d'une mauvaise fortune vous les cache, et plus que tout cela, le soleil se couchant sur vous par la nuit de la mort, vous perdez en même temps et la lumière à qui vous tournez le dos, et les ombres qui étaient le sujet de votre amour et de votre poursuite. » Il y a une seconde façon « de voir disparaître les ombres ». Qu'il nous soit permis de ne pas indiquer ici cette seconde façon : le galimatias qui précède doit suffire,

et rendre peu curieux d'en connaître la suite (1).

Fléchier sut mieux se défendre du mauvais goût qui gâtait l'éloquence des orateurs du temps, même celle des esprits les plus distingués. Il garda toujours trop de mesure en toutes choses pour commettre de pareilles fautes. Il abuse de son esprit et n'est pas toujours heureux dans ses antithèses ou ses métaphores; mais ses chutes ne sont jamais aussi lourdes que celles de Mascaron. Son style ordinairement tempéré, n'a pas l'ambition de se perdre dans les nues. Il évite les images bizarres, les comparaisons fastueuses, content d'être clair, précis et gracieux. La grâce, la délicatesse, la précision, la force, ce sont là des qualités précieuses, qualités que relève une harmonie soutenue, qui flatte notre oreille et nous charme, comme charmaient les Romains les magnifiques périodes de Cicéron.

(1) *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*, p. 92. — Il est impossible de relever toutes les fautes de goût de Mascaron. Pour d'autres exemples, voy. *Or. fun. de Seguier*, p. 255 : l'endroit où il parle de l'Académie française, « ce corps illustre qui, contre la nature des autres corps, n'est composé que d'yeux brillants... » — Comme modèle de subtilités alambiquées et d'incompréhensible galimatias, lisez tout l'exorde de l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche ; l'endroit surtout où l'orateur parle de cet autre mausolée qu'il voudrait élever à la gloire de la reine, « mausolée plus riche que le premier, où toutes les vertus chrétiennes et morales, naturelles et surnaturelles, infuses et acquises, tiendront lieu de marbre et de pierres précieuses... » — Le début de la première partie, où Mascaron établit un rapprochement entre l'immortalité que Dieu a donnée aux créatures spirituelles, et la fécondité qu'il a communiquée aux créatures corporelles. — Les réflexions si pénibles et si embarrassées sur la bataille de Rocroi : « On demande si ce jour fut le dernier miracle de la vie du père, ou le premier du règne du fils... » (P. 32.) — Les comparaisons tirées du soleil, de la lune ou des étoiles, sont perpétuelles dans Mascaron. Voy. *Or. fun. d'Anne d'Autriche*, p. 13 : « Quand le soleil ne serait pas bienfaisant, disait un ancien... » — *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*, p. 82 : « Elle a fait voir à toute la terre que si les petites lumières ont besoin de chercher des jours artificiels... » — *Or. fun. de Seguier*, p. 235 : « Comme le soleil redouble le feu des astres auxquels il se joint sur sa route... »

CHAPITRE VI

Autres qualités de Fléchier. — Grâce de son style. — Délicatesse. — Précision. — Les peintures morales dans les oraisons funèbres de Fléchier. — La magistrature. — La cour. — Les esprits forts.

« La bonne grâce est au corps, ce que le bon sens est à l'esprit », a dit La Rochefoucauld. Pour plaire, il ne suffit pas d'avoir de beaux yeux, des traits fins et un air agréable. Il y a des physionomies d'une régularité parfaite, et pour lesquelles on n'éprouve aucune espèce de sympathie. Il faut ce je ne sais quoi que possédait à un si haut degré Mlle de la Vallière, ce qui donnait tant de douceur à sa voix, d'attrait à son sourire, et de charme à toute sa personne; il faut enfin, comme l'a dit notre La Fontaine,

La grâce plus belle encor que la beauté.

La grâce, voilà ce qui séduisit Louis XIV. Mlle de la Vallière jouit sans orgueil de sa haute fortune, et mit à cacher son bonheur le même soin que son altière rivale allait mettre bientôt à divulguer le sien. Mme de Sévigné appelait Mlle de la Vallière « une petite violette qui se cachait sous l'herbe »; et, comparant sa modestie à la vanité de Mlle de Fontanges, elle ajoutait : « Jamais il n'y en aura sur ce moule-là (1). »

(1) Lettre du 1er septembre 1680. Coll. des grands écrivains, édit. Hachette; vol. VII, p. 52.

Puis, lorsqu'elle se vit trahie par Mme de Montespan, et délaissée par son roi, sans bruit, sans colère, le cœur brisé de douleur, mais toujours fidèle à celui qu'elle avait aimé, elle se retira de la cour et alla pleurer en silence, comme autrefois elle s'était réjouie en secret. C'est là ce qui touche et séduit encore aujourd'hui : on n'a pas le courage d'être sévère pour celle qui supporta sa disgrâce avec dignité, et qui, pendant de longues années de la plus austère pénitence, expia la faute de sa jeunesse sous le cilice du Carmel (1).

Comme le corps, le style aussi doit avoir cette *bonne grâce* qui attire, et se révèle par un trait charmant ou une image délicate. Virgile nous intéresse au triste sort d'une rose languissante dont la charrue vient de briser la tige; et Racine nous fait partager les alarmes des filles de Juda, soit que, poursuivies par la haine d'une reine, elles appellent Dieu à leur aide et mettent en lui leur confiance; ou que, loin des rives du Jourdain, elles pleurent les douleurs de la captivité et le malheur de mourir dans toute la fleur de la jeunesse.

Fléchier n'égale certainement pas de si grands maîtres; mais quelques-unes de ses peintures ont assez

(1) Mlle de la Vallière était née en 1644. Le 24 avril 1674, elle alla s'enfermer aux Carmélites, dont le couvent était rue du Faubourg-Saint-Jacques : elle n'avait pas trente ans. Elle ne mourut que le 6 juin 1710, à l'âge de soixante-six ans, après trente-six ans de pénitence, sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde*. Bossuet ne dédaigna pas de prononcer le discours pour la profession de l'illustre pénitente. Voy. ce sermon, *Œuv. compl. de Bossuet*, vol. XI, p. 563, édit. Lachat. — Sur le couvent des Grandes Carmélites de la rue Saint-Jacques, voy. M. Cousin : *la Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 78 et suiv., et tout l'*Appendice* intitulé : *les Carmélites*, p. 343 et suiv., in-8°. Paris, Didier, 1859. — Voy. l'ouvrage de M. J. Lair : *Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV;* 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1881.

de fraîcheur pour mériter d'être signalées. Le tableau des premiers âges de la monarchie, dans l'oraison funèbre de Lamoignon, est délicieux; vous croiriez lire une de ces belles pages du *Télémaque*, où Fénelon décrit les temps heureux de l'âge d'or. « Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naissants et peu connus, avaient à peine commencé d'altérer la bonne foi et la simplicité de nos pères. Ils vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par leur travail. Comme ils possédaient leur propre bien sans inquiétude, ils regardaient celui des autres sans envie. Leurs espérances ne s'étendaient pas au delà de leur condition, et les bornes de leur héritage étaient les bornes de leurs désirs (1). » Pour la grâce exquise, ce passage ne rappelle-t-il pas les aimables vers de Racan?

Roi de ses passions, il a ce qu'il désire :
Son fertile domaine est son petit empire;
Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau;
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces;
Et, sans porter envie à la pompe des princes,
Se contente chez lui de les voir en tableau (2).

La description du « noble repos de M. de Lamoignon, dans sa retraite de Basville », brille des mêmes qualités; mais il y a de plus, je ne sais quelle gravité et quelle grandeur qui sont comme l'image même de l'ancienne magistrature française. « Que ne puis-je vous le représenter tel qu'il était, lorsque après un long et pénible travail, loin du bruit de la ville et du

(1) *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 84.
(2) *Recueil des poètes français*, depuis Villon jusqu'à Benserade, vol. II, p. 304; 6 vol. in-12. Paris. 1752.

tumulte des affaires, il allait se décharger du poids de sa dignité, et jouir d'un noble repos dans sa retraite de Basville (1) ! Vous le verriez, tantôt s'adonnant aux plaisirs innocents de l'agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature; tantôt, méditant ces éloquents et graves discours qui enseignaient et qui respiraient tous les ans la justice, et dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser; tantôt, accommodant les différends que la discorde, la jalousie ou le mauvais conseil font naître parmi les habitants de la campagne, plus content en lui-même, et peut-être plus grand aux yeux de Dieu, lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice (2). »

La grâce et la délicatesse se tiennent de près. L'un des mérites de Fléchier est de marquer avec bonheur les plus fines nuances de sa pensée. Il fait l'éloge de la modestie de Turenne, « de cette modestie qui pourrait s'offenser d'un éloge prononcé sur un tombeau », à l'aide d'un tour délicat et d'une ingénieuse précaution oratoire. « A ce mot, je ne sais quel remords m'arrête.

(1) Baville est un petit hameau de 136 habitants, situé à quelques lieues d'Etampes, dans le département de Seine-et-Oise. La famille des Lamoignon y possédait un château bâti sous Louis XIII. La terre de Baville avait été érigée en marquisat en 1670, en faveur de *Guillaume* de Lamoignon, celui même dont Fléchier prononça l'oraison funèbre.

(2) *Or. fun. de M. de Lamoignon*, vol. IV, p. 90. — Nous avons déjà cité plus haut, p. 10, le portrait de Mlle de Rambouillet. Voy. encore le tableau des agréables réunions qui se tenaient chez M. de Lamoignon : « Vous le verriez recevant une foule d'amis... » (P. 91.)

Je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent rejetées, et d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie... Qui fit jamais de si grandes choses? qui les dit avec plus de retenue? Remportait-il quelque avantage : à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille : il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre : on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait, ou la renommée (1). »

Marie-Thérèse eut peu de bonheur pendant sa vie. Les infidélités de Louis XIV lui causèrent de grands chagrins, au milieu desquels elle se montra, « infatigablement patiente ». En présence du Dauphin et de toute la cour, l'orateur a osé parler de *ces peines secrètes* de la reine : mais avec quelle discrétion et quelle mesure! avec quel sentiment des bienséances il réveille de pénibles souvenirs! de quelle main délicate il jette un voile sur ces douleurs d'une princesse si souvent délaissée, et condamnée tant de fois à être le témoin du triomphe de ses rivales! « Mais ne sondons pas, dit-il, ce qui se passait entre Dieu et elle. Les gémissements de la colombe doivent être laissés à la solitude et au silence, à qui elle les a confiés (2). »

Son style est d'une précision, souvent même d'une force, qui étonnent dans un écrivain, en général plus fin que vigoureux, et plus habitué à développer sa pensée, qu'à la serrer dans les limites étroites d'une phrase courte et nerveuse. Voici vivement exprimée une observation qui ne manque ni de vérité, ni de

(1) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 66.
(2) *Or. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, vol. IV, p. 114.

profondeur : « L'orgueil, qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant et subtil, qui se glisse insensiblement dans l'âme des grands; et ceux-mêmes, qui n'étaient pas ambitieux dans une condition médiocre, deviennent quelquefois insolents, lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation (1). » Nous avons parlé ailleurs de la grave éloquence de Fléchier en face du cercueil de Turenne, à la vue du superbe monument où va être placé l'illustre capitaine, et d'où il sortira un jour, « non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres (2) ».

Lorsque surtout il poursuit un vice ou un abus, la noble indignation de son âme passe tout entière dans son style, et lui communique de la force et de la chaleur : alors, ce n'est plus le bel esprit qui recherchait naguère les grâces étudiées du langage, c'est un orateur véritable, pénétré de sa haute mission, qui flétrit sans ménagement et sans faiblesse l'orgueil des uns, l'hypocrite dévotion des autres, et la dureté impitoyable des riches, qui ne font pas l'aumône, « comme si l'on ne devait rien à Dieu, parce qu'on n'a rien pris aux hommes (3) ».

Entendez avec quel accent nouveau pour nous, il raille les conversions tardives des femmes du monde; voyez avec quelle pénétration il dévoile les motifs secrets de ces changements obligés : « O vous, qui ne regardez le ciel, que lorsque le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours qui, malgré vous, ne sont plus propres

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 16.
(2) Voy. ce passage cité plus haut, p. 56.
(3) *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 94.

à la vanité; femmes mondaines qui, dans une retraite de bienséance, couvrant les restes de vos passions d'un voile de dévotion extérieure, ne mettez entre vos péchés et votre mort que l'intervalle de quelques soupirs arrachés par la crainte des jugements prochains, et ne cherchez Dieu que lorsqu'il est prêt à vous donner le coup de la mort, selon l'expression de l'Écriture, tremblez devant lui, priez-le qu'il renforce autant votre foi et votre charité, que vous avez négligé votre pénitence (1). »

Il n'est pas moins énergique, lorsqu'il démasque la fausse dévotion, l'hypocrisie de ces gens qui, par un calcul sacrilège, osent « couvrir leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de réforme ». Deux fois, il dénonça ce vice hideux, qui se cache sous les dehors de la vertu; et deux fois ses invectives furent si éloquentes, que Cléante lui-même n'est pas plus fort, lorsqu'il écrase Tartuffe sous le poids de ses accusations : « Il s'est élevé dans l'Église, s'écrie Fléchier en 1679, une espèce de chrétiens qui, se faisant aux dépens même de la dévotion une réputation d'être dévots, couvrent leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, et pour surprendre l'approbation du monde, en lui faisant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu. Ce sont ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de se rendre nécessaires, et qui, jugeant de tout, se mêlant de tout, et remuant mille ressorts, dont la religion est toujours le plus apparent, s'ils ne se font estimer par leur vertu, du moins se font craindre par leur cabale (2). »

(1) *Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, vol. IV, p. 46.
(2) *Or. fun. de Lamoignon*, p. 94, vol. IV. — *Le Tartuffe* est de 1667.

Plus de dix ans après, en 1690, dans l'oraison funèbre de Montausier, l'évêque de Nîmes revient sur le même sujet. C'est le même nerf dans le langage, le même ton ferme et hardi; on sent qu'il ne peut, sans indignation, opposer les menées hypocrites des faux dévots à l'austère franchise du gouverneur du Dauphin : « Ne pensez pas à cette vaine et fastueuse religion, qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres; tout était intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation et de complaisance, qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés et profanes; qui, sous un feint amour de Dieu, couvrant les désirs et les espérances du siècle, fait servir les mystères et les sacrements de Jésus-Christ, à l'ambition et à la fortune des pécheurs par une affectation sacrilège (1). »

Fléchier conserve ce même caractère de généreuse hardiesse, lorsqu'il parle de la médisance, ce vice si commun partout, et dont il avait pu constater les ravages. « Reconnaissez ici, dit-il, votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge, et qui, par honneur ou par conscience, renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire et le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités et vos complaisances? Vous animez les médisants, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement; vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous devenez le complice; et c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères, quand par vos applaudissements vous aiguisez les flèches dont on les perce, et qu'au lieu de les protéger, vous appuyez le bras qui les tue (2) ».

(1) *Or. fun. de Montausier*, vol. IV, p. 179.
(2) *Or. fun. de Mme la Dauphine*, vol. IV, p. 149. — Tout

Il ne se contente pas seulement de condamner les vices en général, et de faire entendre de sévères avis; il ne craint pas, non plus, d'attaquer les abus de son temps, et de les poursuivre avec une courageuse liberté, au risque de s'attirer certaines colères, et de passer pour un prédicateur imprudent ou séditieux. Rien ne l'empêcha de remplir les devoirs de son ministère, et il préféra s'exposer à d'injustes critiques, plutôt que de faillir à sa haute mission. Quand on connaît le naturel doux et modéré de Fléchier, on est tout surpris de voir avec quelle vive et mordante ironie, il accuse ces magistrats indolents, « qui, renversant l'ordre des choses, se font une occupation de leurs amusements, et qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étaient juges que pour être assis sur les fleurs de lys, où ils vont rêver à leurs divertissements passés dont ils ont l'imagination encore remplie, ou réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs (1) ».

ce passage sur la médisance est excellent. Voy. p. 148, ce qui précède : « Attentive à tout ce qui peut servir le prochain, elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser... » — Il est intéressant de voir comment Bossuet, plusieurs années avant Fléchier, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, parle de la médisance : « Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance... » — Voltaire exprime la même idée en parlant de Louis XIV : « Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries; tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXVIII, p. 325; édit. Didot, in-12.)

(1) *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 83. — Voy. un développement à peu près semblable dans l'oraison funèbre du chancelier Le Tellier : « Il entretint l'ordre que ses prédécesseurs avaient établi dans le

L'oraison funèbre de M. de Lamoignon, nous montre les sollicitations qui, de toutes parts, venaient alors assiéger les juges. « Qu'est-ce qu'un premier magistrat? Sinon un homme sage qui est établi pour être le censeur de la plupart des folies des hommes, et qui, voyant autour de lui toutes les passions, n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit et par des raisons spécieuses. Celui-ci, par des soupçons artificieux, veut l'animer contre l'innocence de sa partie; celui-là emploie l'autorité, et quelquefois même l'amitié, corruption d'autant plus dangereuse qu'elle est plus douce. Chacun voudrait lui communiquer ses préventions, lui dicter l'arrêt qu'il se dresse dans son esprit selon son caprice, et de juge qu'il est dans sa cause, en faire le complice de sa passion (1). »

Quand il parlait ainsi, Fléchier connaissait l'effet des sollicitations auprès des magistrats, même les plus graves; et songeait, peut-être, à ce qu'il avait vu, jeune encore, aux Grands-Jours d'Auvergne. Rien de plus piquant que le récit des démarches de Mlle de Beauverger, venant solliciter en faveur de son frère accusé de meurtre, « faisant sa cour aux juges et à M. Talon, qui la recevait de son côté fort civilement, et se radoucissait un peu avec elle, l'entretenait et lui subriait même quelquefois, peut-être même sans y penser ». Ne vous semble-t-il pas voir d'ici se dérider peu à peu le front

conseil... » (Vol. IV, p. 135.) — Sur la dureté des juges, « qui rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe ». (Voy. *Or. fun. de Lamoignon*, p. 89.) *Or. fun. de Le Tellier* : « Qu'il était éloigné de ceux qui, joignant à la sévérité de leur profession, la rudesse de leur humeur... » (Vol. IV, p. 127.)

(1) *Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 87.

de l'austère magistrat, que gagne insensiblement « l'air libre et sans façon » de la jeune visiteuse, et qui oublie sa sévérité ordinaire, jusqu'à recevoir un baiser de la sœur d'un criminel? « Dans la dernière sollicitation qu'elle lui fit, s'étant jetée à ses pieds, et lui la relevant civilement, elle se jeta à son cou, et comme transportée de la joie du bon accueil qu'il lui faisait, elle le baisa fort innocemment en lui faisant un compliment d'excuse, qui fut reçu aussi honnêtement que le baiser avait été pris (1). »

En 1700, à Nîmes, la nomination d'un chanoine donna lieu à des difficultés, d'où sortit un long et malheureux procès qui attrista les dernières années du prélat. Celui-ci se souvenait que les sollicitations n'étaient pas inutiles auprès de juges, dont il fallait ou conserver les bonnes grâces, ou diminuer les préventions. Il écrivait alors à un ami, l'abbé de Nobilé, que l'affaire intéressait particulièrement, et s'excusait de n'avoir pu lui faire parvenir plus tôt des lettres de recommandation : « Les ouvertures des États et les harangues ou les affaires dont M. de Basville a été chargé, m'ont empêché, Monsieur, de le presser sur les lettres de recommandation que je lui avais demandées pour vous. Il m'a promis d'écrire à M. Legendre de Montauban (2), afin qu'il écrive fortement à votre rapporteur, et me doit envoyer quelques lettres pour quelques-uns de vos juges. » En terminant, il disait à M. de Nobilé : « Si vous voulez accommoder, voilà une lettre pour le R. P. de la Chaise; si vous voulez

(1) *Mémoires des Grands-Jours d'Auvergne*, p. 287; édit. in-12. Paris, Hachette.

(2) C'était l'intendant de la province, dont le crédit était considérable auprès du parlement de Toulouse.

plaider, en voilà une pour M. de Verthamon (1). » Comme il arrive presque toujours, on *n'accommoda* pas ; il fallut plaider : et ce procès, que le sage évêque aurait voulu terminer rapidement, durait encore en 1708 (2).

Dans ces discours, qui lui ont valu un rang honorable à côté de Bossuet, Fléchier a fait une large place à la morale. C'était là l'une des tendances de ce noble esprit : doué d'un caractère grave et méditatif, il aimait à étudier *dans le grand livre du monde;* à observer les diverses physionomies qui passaient sous ses yeux, les personnages de tout âge, de tout ordre, de tout mérite qu'il rencontrait, et dont il notait avec une rare pénétration les qualités, les vices ou les travers.

Ce qu'il dit de la cour, en présence même de la famille royale, devant tous les courtisans assemblés, est un modèle achevé d'analyse fine, délicate et hardie. L'orateur a vécu dans ce monde qu'il dépeint avec précision; et il a pénétré à fond toutes les misères de *ce pays*, comme l'appelle dédaigneusement Mme de Sévigné, « où les injures sont plus fréquentes que les bienfaits, où l'on méprise ceux que la fortune a abandonnés, où toute l'envie attaque les puissants, et nulle pitié n'assiste les faibles, et où l'on croit faire grâce à des malheureux, quand on n'achève pas de les opprimer (3) ».

Le tableau n'est pas flatté, assurément : ces vérités

(1) M. de Verthamon, frère de la seconde Mme de Caumartin, président du grand Conseil, en 1697. Se rappeler que Fléchier avait été précepteur du fils de M. de Caumartin.

(2) Lettre de Fléchier, datée de Montpellier, le 6 décembre 1700. Nous avons publié les lettres concernant ce procès, dans notre ouvrage : *la Jeunesse de Fléchier*, vol. I, p. 311 et suiv.

(3) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 17.

tristes, et même dures, nous prouvent que Fléchier a tout vu et tout compris, sans se laisser éblouir par l'éclat de ces grands noms et la magnificence de ces brillantes fortunes. Après avoir signalé les dangers que la cour renferme, il l'appelle sans autre détour « un lieu, qui devient le centre de la vanité, le règne des mauvais désirs, le séjour des tentations et le pays de l'idolâtrie (1) ».

Et cependant, avec quelle douleur le courtisan disgracié s'éloignait-il de ce pays, théâtre de tant d'intrigues et de tant de faussetés, où il avait dévoré tant d'affronts, et subi, sans se plaindre, l'orgueil des uns, et les perfidies des autres! Il n'y avait pas goûté un seul jour de repos et de vrai bonheur; il avait toujours composé l'air de son visage, mesuré toujours ses paroles avec attention; et toutefois, lorsque, sur l'ordre du maître, il quittait cette terre où il avait souffert si longtemps et supporté tant d'humiliations, il se regardait comme le plus malheureux des hommes, et se résignait tristement à aller languir en province, loin des splendeurs de la cour.

Le maréchal de Bellefonds, l'un des meilleurs amis de Bossuet, ne pouvait se consoler de ne plus assister aux fêtes de Versailles; il fallut plusieurs lettres du grand évêque pour soutenir son courage, et lui apprendre à supporter patiemment son malheur (2).

(1) Voyez tout ce passage : il mérite d'être lu. *Or. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, p. 109 : « C'est là que se forgent ces traits de feu... »

(2) Bernardin Gigault de Bellefonds, né en 1630, maréchal de France le 8 juillet 1668, mourut en 1694, et fut enterré dans la chapelle du château de Vincennes, dont il était gouverneur. Le maréchal avait été disgracié en 1672, et exilé à Tours. (Voy. *Lettres de Mme de Sévigné*, vol. III, p. 47 et suiv. Coll. des grands écrivains.)

Bussy, relégué dans ses terres de Bourgogne, harcela vingt ans le roi de ses réclamations, et sollicita, mais en vain, sa rentrée à la cour. Malgré ses bassesses et ses compliments exagérés à Louis XIV, il ne put jamais obtenir son rappel et faire oublier au monarque l'outrage qu'il lui avait fait (1).

Fléchier dut être, plus d'une fois, le confident de semblables regrets; plus d'une fois, il a dû être témoin de l'ennui de ceux qui, après avoir joui longtemps du spectacle animé de la cour, se voyaient condamnés à vivre désormais dans le silence et la retraite. « Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu dans la cour des rois! Les yeux, accoutumés à voir la figure de ce monde qui passe, par les endroits les plus éclatants, sont toujours prêts à se fermer, lorsqu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité ou leur convoitise. L'esprit, rempli d'idées magnifiques, qui se plaît à se perdre dans ses vastes pensées, s'ennuie dès qu'il se trouve renfermé en lui-même, et resserré en un petit nombre d'objets languissants, qui ne le frappent que faiblement. L'âme, accoutumée à être émue par de grandes passions qui l'agitent vivement, n'est plus touchée de ces impressions faibles et légères qu'elle reçoit dans la retraite. De là, vient l'attachement qu'on a à cette vie, quoique difficile et

(1) Bussy-Rabutin, né en 1618, mourut à Autun, le 9 avril 1693. Soupçonné d'avoir, en 1659, chansonné le roi et Mlle de la Vallière; puis, compromis, en 1665, par la publication d'un libelle scandaleux, l'*Histoire amoureuse des Gaules*, il reçut un ordre d'exil. Il se retira dans son château de Bussy, et n'eut la permission de reparaître un instant à la cour, qu'après dix-sept ans de pénitence, en 1682. Voir pour ces détails, *Notice biographique sur Mme de Sévigné*. Collection des grands écrivains, édit. Hachette, vol. I, p. 78 et suiv. — Le château de Bussy, qui date du douzième siècle, existe encore; il est dans la Côte-d'Or, à peu de distance de Semur.

tumultueuse. Ceux qui s'en plaignent tous les jours le plus éloquemment, ne laissent pas enfin de s'y plaire. La patience y est soutenue par le désir, et le désir par l'espérance. C'est cet enchantement dont parle le Sage. Il s'y fait un engagement presque involontaire. On y reconnaît sa servitude, et l'on n'y craint rien tant que sa liberté : quelque peine qu'on ait à y être, il est insupportable d'en être éloigné (1). »

Le panégyriste de Turenne n'est pas seulement un observateur exact et un moraliste pénétrant; il a aussi dans le regard quelque chose de la profondeur de Bossuet. Au milieu de la respectueuse soumission des esprits aux croyances religieuses, il a prévu, en quelque sorte, les révoltes qui devaient éclater au siècle suivant, et pressenti les attaques qui allaient être dirigées contre les vérités consolantes de la foi. Pascal avait déjà poursuivi avec une véhémente et amère ironie ceux qu'il appelle des *athées* et des *pyrrhoniens;* dans un élan d'irrésistible éloquence, il les presse, ne leur permet pas de se dérober, et les oblige à parier pour ou contre Dieu, c'est-à-dire à choisir l'une de ces deux alternatives : ou se conduire en chrétien, ou se conduire en incrédule (2). Et Bossuet, comme il rend *mépris* pour *mépris* à ces *libertins* qui commencent déjà

(1) *Or. fun. de Mme de Montausier*, vol. IV, p. 20. — Voy. d'autres observations morales : Sur le mauvais usage des richesses; *Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, p. 38. — Sur la vanité particulière de ces hommes « qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne. » *Or. fun. de M. de Lamoignon*, p. 86. — Sur les confessions précipitées, *Or. fun. de la Dauphine*, p. 254. — Sur les vocations forcées, *Or. fun. de M. de Lamoignon*, p. 96.

(2) Voy. *Pensées* de Pascal, édit. de M. Havet, p. 146. 1 vol. in-8°. Paris, Dézobry. — Sur l'état des esprits, même à l'époque de Pascal, voy. M. Havet, *Etude sur les Pensées de Pascal*, p. XIII. Pascal mourut en 1662, et la première édition des *Pensées* parut seulement en 1670, par le soin de ses amis.

à lever hardiment la tête! Avec quel dédain superbe il traite ces incrédules, qui seront bientôt les *esprits forts*, et que La Bruyère attaquera à son tour dans l'un des plus beaux chapitres de son livre! « Mais qu'ont-ils vu ces rares génies? Qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage ne leur est pas assuré (1). »

Fléchier avait compris que « l'incrédulité marchait alors dans l'ombre et sapait les esprits par un travail souterrain (2) ». Il s'éleva, et cela à plusieurs reprises, contre « les esprits moqueurs et libertins » de son temps; contre *le libertinage* que Montausier « avait regardé comme un monstre, et dans la cour et dans les armées »; et en 1686, il montra Le Tellier mourant tranquille, « avec une sublimité chrétienne, dit-il, sans aucun mélange de vanité philosophique », comme s'il pressentait, on l'a remarqué avec raison, les morts orgueilleuses du dix-huitième siècle (3).

Un style d'une grande pureté, toujours châtié, orné de délicatesse et de grâce, qui ne manque ni de

(1) *Or. fun. d'Anne de Gonzague*, prononcée le 9 août 1685. — Trois ans après, en 1688, paraissait la première édition du livre des *Caractères*.

(2) M. Havet, *Etude sur les Pensées de Pascal*, p. XIII.

(3) A. Didier, édit. des *Or. fun. de Fléchier*, p. 235. — Fléchier a parlé des libertins, en 1686, dans l'*Or. fun. de Le Tellier*, p. 138, vol. IV; en 1690, *Or. fun. de la Dauphine*, p. 147; et la même année, *Or. fun. de Montausier*, p. 170.

noblesse, ni de force; une sage liberté de langage, qui va, quand il le faut, jusqu'à la hardiesse; un esprit d'observation, qui voit juste, s'il ne pénètre pas fort loin, ce sont là des mérites qui ont leur prix, et qui, dans l'histoire de l'éloquence de la chaire, assurent une belle place à Fléchier, qu'un fin critique, de Féletz, avait raison d'appeler un élégant écrivain, un brillant et harmonieux orateur (1). Oui, ce qui plaît en lisant ces oraisons funèbres, c'est une harmonie qui ne se dément jamais, qui captive l'oreille et la charme par l'heureux choix des expressions et l'habile disposition des mots. Excès d'art, dit-on, et préoccupation de rhéteur : c'est possible; mais préoccupation légitime, et qui allait donner à notre langue une qualité dont les écrivains de la première moitié du dix-septième siècle, Descartes, Corneille, Pascal, s'étaient médiocrement inquiétés.

(1) *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*, vol. III, p. 170; 6 vol. in-8°. Paris, Grimbert, 1828.

CHAPITRE VII

Harmonie du style de Fléchier. — Cicéron et Fléchier. — Le pathétique dans Fléchier.

Ces différentes qualités sont enveloppées, en quelque sorte, dans une qualité générale, que nous retrouvons à toutes les pages, et qui donne au style de Fléchier comme sa physionomie particulière : nous voulons parler de l'art achevé avec lequel il construit ses longues et harmonieuses périodes. Par là surtout, il peut être comparé à Cicéron, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance. Ils ont tous deux infiniment d'esprit; et tous deux, avec une égale prodigalité, ils sèment les expressions ingénieuses et les mots spirituels. Cicéron et Fléchier semblent trop se préoccuper de l'élégance du style; et si, « en pensant au salut de la république », le premier « ne s'oublie pas »; le second, en pensant au salut des chrétiens qui l'écoutent, « ne se laisse point oublier (1) ». Comme Cicéron, Fléchier est souvent pathétique. Tous deux savent fort bien par quel chemin on pénètre jusqu'à l'âme des auditeurs; et, si nous sommes émus, lorsque l'un dénonce les périls de sa patrie et les projets parri-

(1) Fénelon, Lettre sur les occupations de l'Académie française : IV, *Projet de rhétorique. Œuv. compl. de Fénelon*, vol. VI, p. 624. 10 vol. in-4°. Paris, Leroux et Jouby, 1852.

cides de Catilina, l'autre ne nous touche pas moins, quand il nous représente, sous de tristes images, la fragilité de la vie humaine (1), ou quand, dans un exorde à jamais célèbre, « égalant les lamentations aux douleurs », il déplore la perte de l'un de nos plus grands capitaines. Cependant l'orateur français est inférieur à Cicéron, dont il n'a ni la vaste érudition, ni l'éclat éblouissant, ni la véhémence, ni ces traits de flamme qui jetèrent l'épouvante dans l'âme de Catilina. Par là, Cicéron triomphe réellement, et ces qualités divines auraient fait de lui le plus grand orateur de tous les temps, et le plus beau génie qui ait jamais existé, si la France n'avait la gloire de lui opposer Bossuet. Toutefois, pour l'harmonie, personne mieux que Fléchier, ne mérite d'être comparé à Cicéron : aucun orateur, peut-être, n'a reproduit avec plus de fidélité et de bonheur l'ampleur et la majesté de la phrase latine.

Voici un passage dans lequel le nombre oratoire n'ôte rien à la netteté de la pensée et à la justesse des observations; il complète le tableau de la cour dont nous avons parlé plus haut (2) : « C'est là que s'apprennent tous les usages du luxe, de la vanité, de l'ambition et de la délicatesse; que se forment ces passions qui font mouvoir toutes les autres, et que, par un commerce fatal au salut des âmes, les uns se font un art de séduire, et les autres une gloire d'être séduits. Comme le vice est contagieux, il se répand de là dans les régions inférieures des royaumes; on se fait des modèles de ces dérèglements de mœurs; et, par une suite funeste, mais naturelle, les péchés même des

(1) Voy. tout l'exorde de l'*Or. fun. de la Dauphine.*
(2) Voy. p. 95.

grands deviennent les modes des peuples, et la corruption de la cour s'établit enfin comme politesse dans les provinces (1). »

La mort chrétienne de la Dauphine inspire à Fléchier de belles paroles; elles contiennent un noble hommage à Bossuet, présent à la cérémonie, et se terminent par une forte image, que rend plus saisissante la beauté de la période : « Avec quels sentiments de reconnaissance et d'amour reçut-elle le saint viatique! Que n'êtes-vous à ma place dans cette chaire, éloquent et pieux prélat, qui portiez ce pain vivant avec la parole de vie! Vous l'avez vu, et vous diriez, en des termes plus énergiques, que la foi ranimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jésus-Christ; qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent; qu'elle sortit comme hors d'elle-même, pour aller au-devant de lui; qu'après d'inutiles efforts pour se relever, retombant comme sous le poids de la divinité présente, par respect moins que par faiblesse, elle reçut ce dernier gage de son amour, comme le sceau de sa prédestination éternelle (2). »

Enfin, le portrait de Montausier a pour cadre magnifique une longue et majestueuse période, dont les membres se déroulent lentement, comme les tranquilles eaux d'un fleuve qui coule à pleins bords. « Je viens faire revivre ici, dit-il, les mêmes vertus et les mêmes miséricordes, et vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs; qui, pour maintenir la raison, se roidit contre la coutume; qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité et de la justice, et qui, ayant eu part à toutes les

(1) *Or. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche*, vol. IV, p. 109.
(2) *Or. fun. de Mme la Dauphine*, vol. IV, p. 155.

prospérités du siècle, n'en a point eu à ses corruptions; un homme d'une vertu antique et nouvelle, qui a su joindre la politesse du temps à la bonne foi de nos pères; en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite; qui a sanctifié l'honneur et la probité par les règles et les principes du christianisme; qui s'est élevé par une austère sagesse au-dessus des craintes et des complaisances humaines, et qui, toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui sont dues, a fait craindre à l'iniquité le jugement et la censure; vaillant dans la guerre, savant dans la paix; respecté, parce qu'il était juste; aimé, parce qu'il était bienfaisant; et quelquefois craint, parce qu'il était sincère et irréprochable (1). »

Nous pouvons nous former maintenant une idée assez exacte des qualités de Fléchier. Ce n'est pas cette véhémence de Bossuet qui ébranle fortement et l'imagination et le cœur; ce n'est pas « ce flot toujours montant » d'une éloquence qui entraîne les âmes les plus rebelles et les émeut par le spectacle de nos misères et de nos douleurs; c'est moins encore ce style d'une mâle et sévère beauté, « qui ne veut ni d'un feu

(1) Exorde de l'*Or. fun. de Montausier*. Voir une multitude d'autres exemples de ce style périodique et harmonieux. Sans parler de l'exorde de l'oraison funèbre de Turenne, qui est un chef-d'œuvre, et « sera éternellement cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre, et pour l'espèce de douleur auguste qui y règne », voy. *Or. fun. de Michel Le Tellier*, vol. IV, p. 124 : « Il est vrai que le ciel a rempli ses désirs... » — *Or. fun. de Marie-Thérèse*, p. 117 : « Voyons-la dans ces hôpitaux où elle pratiquait ses miséricordes publiques... » — *Or. fun. de Mme la Dauphine*, p. 142 : « Si je venais déplorer ici la mort imprévue de quelque princesse mondaine... » — *Or. fun. de Montausier*, p. 180 : « Nous l'avons vu frappé de ces murmures importuns, qui interrompent les oraisons des fidèles, et troublent, dans la maison de Dieu, le vénérable silence des saints mystères... »

d'esprit qui égaye, ni d'une harmonie qui délecte », et qui a, comme l'a bien dit Thomas, « je ne sais quoi d'antique et de fier, et d'une nature inculte, mais hardie (1) ». Et cependant, le panégyriste de Turenne, lui aussi, a le secret d'émouvoir. Cet orateur disert, brillant et fleuri, possède une éloquence insinuante, qui laisse dans l'âme de salutaires et durables impressions. Il excelle dans le pathétique doux et tendre; dans son style, dans sa voix, il a souvent un accent si triste, que nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde, et qu'il nous arrache des larmes, mais de ces larmes qui *rafraîchissent le cœur*, comme celles de Bossuet, au lieu de le *brûler*, comme celles de Pascal (2).

Quelle mélancolie pénétrante dans ce passage où il déplore et nos illusions et la fragilité de nos espérances! « Hélas! nous vivons sans réflexion. A nous voir pousser nos désirs si loin, et faire ces longs projets de fortune que nous faisons, qui ne dirait que nous croyons être immortels? Cependant, ce petit nombre de jours malheureux qui composent la durée de notre vie, s'écoule insensiblement. Chaque instant nous retranche une partie de nous-mêmes. Nous arrivons au terme qui nous est marqué; le charme se rompt, et tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. La vérité pourrait nous faire connaître la fragilité des biens du monde, par la fragilité de notre vie qui les termine; mais l'amour-propre nous fait voir cette vie sans bornes, de peur d'en donner aux choses que nous aimons. Ainsi notre imagination et notre vanité

(1) *Essai sur les éloges*, vol. II, p. 67. *Œuv. compl. de Thomas*, 6 vol. in-8°. Paris, Verdière, 1825.

(2) M. Havet, *Etude sur les Pensées de Pascal*, dans son édit. des *Pensées*, p. XLVI, édit. in-8°.

vont plus loin que nous. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre, et nous avons toujours des espérances pour plusieurs années (1). »

Presque tout l'exorde de l'oraison funèbre de Mme la Dauphine est empreint de cette tristesse, qui, sans éclater par des cris déchirants, pénètre jusqu'à l'âme et la remue doucement. Quelles vives images lui inspirent la brièveté de la vie et le néant de *nos grandeurs passagères!* Après avoir cité les paroles de David : « Mes jours se sont évanouis comme l'ombre, et j'ai séché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement (2) », l'orateur commença en ces termes : « C'est ainsi que parlait autrefois un roi selon le cœur de Dieu, quand ses jours défaillants et ses infirmités mortelles l'approchaient du tombeau, et lui laissaient encore un reste de vie pour sentir sa langueur et sa chute, et pour adorer la grandeur et la durée éternelle du Dieu vivant.

« Il regarde sa vie tantôt comme la fumée qui s'élève, qui s'affaiblit en s'élevant, qui s'exhale et s'évanouit dans les airs; tantôt, comme l'ombre qui s'étend, se rétrécit, se dissipe, sombre, vide et disparaissante figure! tantôt, comme l'herbe qui sèche dans la prairie, qui perd à midi sa fraîcheur du matin, et qui languit et meurt sous les mêmes rayons du soleil qui l'avaient fait naître. De combien de tristes idées son esprit est-il occupé! et combien trouve-t-il partout d'images sensibles de nos fragiles plaisirs et de nos grandeurs passagères! »

(1) Péroraison de l'*Or. fun. de Mme d'Aiguillon.* Oraison funèbre prononcée en 1675. Remarquer de quel ton ferme et élevé écrit Fléchier, dès cette année 1675.

(2) « Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui : tu autem, Domine, in æternum permanes. » (Ps. CI, v. 12 et 13); sur l'explication que Fléchier en donne ici, voy. plus haut, p. 6.

Les plaintes de la princesse mourante ont quelque chose de vraiment lamentable. On croit entendre comme un écho des gémissements d'Eurydice arrachée pour jamais des bras de son époux : c'est presque le même tableau, ce sont les mêmes images, c'est le même accent douloureux dans les vers du poète et le langage de l'orateur : « Ne vous semble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante : La lumière de mes yeux s'éteint ; un nuage sans fin s'élève entre le monde et moi ; je meurs et je m'échappe insensiblement à moi-même. Triste moment ! terme fatal de ma languissante jeunesse ! Mais si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sais aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me soutiendra ; et, comme par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe, par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point (1). »

Dussault a eu raison d'admirer ce début : il l'a analysé avec beaucoup de sentiment et de goût. « Fléchier, dit-il, n'a déployé nulle part les trésors de l'harmonie qui caractérise son style, avec plus de magnificence que dans l'exorde de l'oraison funèbre de Mme la Dauphine : cet exorde n'est qu'un long gémissement sur la fragilité de la vie humaine ; et la tristesse que cette grave considération inspire ne parla jamais un langage plus douloureux et plus retentissant. Tous les mots, toutes les cadences, toutes les syllabes, pour ainsi dire, de ce morceau concourent à l'effet que l'orateur veut produire, et ne remplissent l'oreille d'une mélodie si mélancolique et si soutenue, que pour ouvrir l'âme au

(1) Ces exclamations entrecoupées, semblables à des sanglots, touchent d'autant plus, que la Dauphine, comme la duchesse d'Orléans, mourut dans toute la fleur de la jeunesse, à peine âgée de trente ans, en 1690.

sentiment qu'il se propose de lui communiquer; ces appositions, ces exclamations, *sombre, vide et disparaissante figure... tristes moments! terme fatal de ma languissante jeunesse!* cette prosopopée rapide, par laquelle il met dans la bouche de la Dauphine expirante des paroles si lugubres, disposent le cœur à recevoir les impressions que l'éloquence funèbre lui prépare (1). »

Tels sont les caractères de l'éloquence de Fléchier, étudiée dans le meilleur de ses ouvrages. Les oraisons funèbres sont l'œuvre capitale de l'évêque de Nîmes; et, comme autrefois, au dix-septième siècle, elles commencèrent sa réputation, elles soutiennent aujourd'hui sa gloire et protègent son nom contre l'indifférence et l'oubli. Ces discours, prononcés dans des circonstances solennelles, en présence de la cour, au milieu du plus brillant auditoire qui fut jamais, et qu'il a le plus soignés, sont pour nous la fidèle expression de son talent. De plus, comme Bossuet, il ne fut appelé que de loin en loin à célébrer la mémoire des grands personnages de son temps : plusieurs années même s'écoulèrent, sans qu'il parût au milieu de ces funèbres solennités, et dans cet intervalle, nous pouvons suivre facilement ses progrès (2).

(1) *Or. fun. de Bossuet, Fléchier et autres orateurs*, avec des notices par M. Dussault, vol. II, p. 319, *Notice sur Mme la Dauphine*. Paris, Lequien, 1837. — Voy. encore d'autres passages du même caractère. *Or. fun. de Turenne :* « Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit et dans la mémoire des hommes... » Vol. IV, p. 75. — *Or. fun. de la Dauphine*, p. 156, l'apostrophe touchante de Fléchier au duc de Bourgogne : « Prince, qui faites aujourd'hui les espérances et le délices de la France... » Le duc de Bourgogne avait alors huit ans; il était né le 6 août 1682.

(2) Voici le tableau des oraisons funèbres de Fléchier :

2 janvier 1672, oraison funèbre de Mme de Montausier;

Il y a loin, en effet, des premiers essais de Fléchier, aux derniers discours du prélat disant adieu à ce genre qu'il avait illustré, et dans lequel il eut la gloire de balancer la réputation de Bossuet. Moins heureux que lui, il ne débuta pas par des chefs-d'œuvre; il n'eut pas, comme lui, le bonheur de rencontrer deux sujets si féconds en catastrophes inouïes, que l'orateur put donner *de grandes et terribles leçons*, et montrer, « dans une seule vie, toutes les extrémités des choses humaines ». L'éloge funèbre de deux dames d'honneur, dont la longue et paisible existence n'avait été troublée par aucun orage, n'offrait pas les mêmes ressources. Fléchier dut se contenter d'être simple, et renoncer à un sublime que la matière ne comportait pas : il ne put donc que s'élever lentement, et attendre une occasion plus favorable de déployer ses facultés oratoires (1).

12 août 1675, oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon;

10 janvier 1676, à Saint-Eustache, oraison funèbre de Turenne;

18 février 1679, à Saint-Nicolas du Chardonnet, oraison funèbre de Lamoignon. Quand il prononça ces quatre premières oraisons funèbres, il était *Lecteur du Dauphin* depuis 1668, et membre de l'Académie française depuis le 12 janvier 1673.

24 novembre 1683, dans l'église du Val-de-Grâce, oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. Il était alors aumônier de la Dauphine, depuis 1680.

22 mars 1686, dans l'église des Invalides, oraison funèbre de Michel Le Tellier. Il était alors évêque de Lavaur.

Enfin deux oraisons funèbres, et ce sont les dernières, en une seule année :

15 juin 1690, à Notre-Dame, oraison funèbre de Mme la Dauphine;

11 août 1690, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, oraison funèbre de M. de Montausier. Il était évêque de Nîmes depuis 1687.

(1) Mme de Montausier était fille de Mme de Rambouillet. Née en 1607, elle mourut le 15 novembre 1671, à l'âge de 64 ans. — La duchesse d'Aiguillon, qui était nièce de Richelieu, naquit en 1604, et mourut en 1675, à l'âge de soixante et onze ans.

Dans l'oraison funèbre de Mme de Montausier et de Mme d'Aiguillon, c'est le ton de l'éloquence, plutôt que l'éloquence elle-même. L'éclat de ces pages brillantes est souvent terni par un style précieux et maniéré, plus digne des réunions de l'hôtel de Rambouillet, ou même des *Samedis* de Mlle de Scudéry, que de la gravité de la chaire. Les idées sont trop mondaines; et le lecteur est tout surpris de rencontrer une page frivole ou ingénieuse, quand il attendait une pensée solide ou un trait vigoureux. Malgré quelques morceaux pleins de grâce et d'onction, vous le sentez, le bel esprit est moins à son aise dans la tribune sacrée, que dans les aimables réunions qu'il fréquente; et il a plus de peine à manier la langue de la chaire que celle des salons à la mode.

Ce caractère un peu léger est surtout sensible dans l'éloge de Mme de Montausier; et, bien que ce discours ait été accueilli par les contemporains avec un applaudissement général; bien qu'il lui ait ouvert les portes de l'Académie française (1) et celles de la gloire, il faut le reconnaître, il manque presque partout de cet accent que Bossuet avait déjà fait entendre avec tant de magnificence, de cette gravité nécessaire pour que l'oraison funèbre ne soit pas une froide déclamation et une vaine cérémonie destinée à flatter l'orgueil de quelques particuliers. Mais lorsque Fléchier eut été mûri par les années; lorsqu'il eut acquis une plus grande expérience, et avec elle un fonds d'idées plus abondant; lorsque surtout il eut à célébrer les exploits d'un illustre capitaine, ou à déplorer la mort d'une

(1) Fléchier fut reçu à l'Académie française, le 12 janvier 1673, un an après l'oraison funèbre de Mme de Montausier. Nous avons parlé de la réception de Fléchier, dans la *Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 12.

jeune Dauphine de France, alors il montra un goût plus sévère, et porta dans la chaire un langage plus austère et plus en harmonie avec les leçons qu'il devait aux grands de ce monde, sous les voûtes sacrées d'un temple et en face d'un cercueil.

CHAPITRE VIII

Oraison funèbre de Turenne. — Mascaron et Fléchier. — Opinion de Mme de Sévigné. — Les autres oraisons funèbres de Fléchier : celles de Lamoignon, de Marie-Thérèse, de Michel Le Tellier, de la Dauphine et de Montausier.

L'oraison funèbre de Turenne fut le signal glorieux d'un immense progrès. Il y avait à peine quelques mois, Fléchier avait fait l'éloge de la duchesse d'Aiguillon (1); et cependant quelle distance entre les deux discours! Le premier est celui d'un maître consommé dans son art, qui manie noblement une admirable langue, et, avec une habileté qui est presque du génie, se sert de tous les prestiges de la parole, pour donner plus d'éclat à l'image de son héros. Sans doute, il y a encore çà et là quelques faiblesses, des rapprochements forcés et que le goût réprouve, des endroits qui montrent que l'orateur n'oublie pas sa gloire en parlant de celle de Turenne; mais en définitive, dirons-nous avec Mme de Sévigné, *c'est une action pour l'immortalité;* et si le temps n'a pu entamer cette œuvre brillante; si la meilleure partie en est restée debout, c'est là une preuve que la mode ne fut pour rien dans le succès de l'orateur. Tant que vivra notre langue, on ne cessera d'admirer la magnificence

(1) Le 12 août 1675. L'oraison funèbre de Turenne fut prononcée le 10 janvier 1676, dans l'église Saint-Eustache.

de cet exorde, dont la lugubre harmonie excita une émotion profonde dans l'âme de tous les auditeurs, et dont l'effet fut si grand, qu'il rappela ces jours mémorables où Bossuet obtenait « le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour (1). »

Quelle délicatesse infinie, et quelle précision dans l'éloge de la modestie de Turenne! Les traits sont justes, les oppositions bien marquées; le style simple, sans cesser d'être élevé, « a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité », qui charme, et fait de ce morceau un modèle achevé de naturel, de grâce et de sentiment (2).

Fléchier touche à la haute éloquence et aux sources du vrai pathétique, quand il nous montre ce grand homme étendu sur ses propres trophées, et u'il découvre « ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore le foudre qui l'a frappé ». Quelle grandeur dans cette scène! et comme on comprend l'émotion qui gagna tous les assistants, lorsque l'orateur, leur présentant « les tristes images de la religion et de la patrie éplorées, » debout, près du cercueil de Turenne, leur peignit la joie de nos ennemis et la stupeur de nos troupes, à la nouvelle de cette mort désastreuse qui était la ruine de toutes nos espérances! En vérité, Fléchier « était alors dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur (3) »; et, malgré quelques endroits où l'art s'aperçoit encore, il a déploré dignement cette calamité, qui arracha des larmes à

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, p. 372, édit. Didot, in-12.

(2) Voy. plus haut, p. 87, ce tableau de la modestie de Turenne.

(3) Mme de Sévigné, lettre du 16 août 1675. vol. IV, p. 51, édit. Hachette.

toute la cour, consterna Bossuet, et interrompit les fêtes qui allaient se donner à Fontainebleau. « Tout le monde se cherche pour parler de M. de Turenne; on s'attroupe; tout était hier en pleurs dans les rues; le commerce de toute autre chose était suspendu..... Cette nouvelle arriva lundi à Versailles : le Roi en a été affligé, comme on doit l'être de la perte du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde; toute la cour fut en larmes, et M. de Condom pensa s'évanouir. On était prêt d'aller se divertir à Fontainebleau : tout a été rompu (1). »

La péroraison elle-même, partie que Fléchier néglige généralement, est digne ici de tout ce qui précède. Bossuet réserve pour la fin ses avertissements les plus graves, et laisse toujours, en terminant, une dernière et grande leçon à ses auditeurs; Fléchier, au contraire, est froid, se contente d'adresser de sages avis, quand il devrait réunir toutes ses forces pour porter un dernier coup, et frapper de terreur les cœurs frivoles ou endurcis qui l'écoutent. Par exception, dans la péroraison de l'éloge de Turenne, expressions, style, images, pensées, tout est si élevé et si fort, qu'on croirait lire du Bossuet. Mais ce passage, dira-t-on, a le tort de rappeler l'une des plus belles pages du grand évêque, quand il nous représente *ces sombres lieux et ces demeures souterraines* où Madame va descendre, « pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre ». N'est-ce donc rien de savoir se faire admirer, même

(1) Mme de Sévigné, lettre du 31 juillet 1675, vol. III, p. 536, édit. Hachette. — Mme de Sévigné n'écrit pas une seule lettre, à cette époque, sans parler de *M. de Turenne*. Tout le monde connaît la célèbre lettre du mercredi 28 août 1675, dans laquelle Mme de Sévigné raconte la mort soudaine de Turenne, et dépeint cette scène de désolation avec des couleurs si vives et si animées.

après Bossuet? de faire entendre, après lui, et en présence d'un cercueil qui va disparaître à jamais, les accents d'une grave et forte éloquence? C'est là une des gloires de l'évêque de Nîmes de pouvoir soutenir quelquefois la comparaison avec ce redoutable rival; et celui qui, sans trop d'infériorité, peut subir pareille épreuve, doit avoir quelque chose qui n'est pas du génie, c'est possible, mais qui est sûrement plus que du talent.

Il est piquant de voir combien Mme de Sévigné eut de peine à mettre enfin Fléchier au-dessus de Mascaron. Le 6 novembre 1675, elle écrit à sa fille, et parle de celui-ci avec un véritable enthousiasme : « M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on espérait de lui dans l'oraison funèbre de M. de Turenne; c'est une action pour l'immortalité. » Quatre jours après, le 10 novembre, elle lui écrit de nouveau : « On ne parle que de cette admirable oraison funèbre de M. de Tulle; il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action; son texte était : *Domine, probasti me et cognovisti me*, et cela fut traité divinement : j'ai bien envie de la voir imprimée (1). »

Presque deux mois après, le 29 décembre, elle revient sur le même sujet : « Ne voulez-vous point lire les *Essais de morale*, et m'en dire votre avis? Pour moi, j'en suis charmée; mais je le suis fort aussi de l'oraison funèbre de M. de Turenne; il y a des endroits qui doivent avoir fait pleurer tous les assistants; je ne doute pas qu'on ne vous l'ait envoyée : mandez-moi si vous ne la trouvez pas très belle. »

Puis, apprenant que Fléchier va prononcer le même

(1) Mme de Sévigné se trompe. Le texte de Mascaron fut le suivant : *Proba me, Deus, et scito cor meum.* Mascaron prononça l'oraison funèbre de Turenne le 30 octobre 1675, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques.

éloge, elle le *défie* de surpasser M. de Tulle; promet de demeurer fidèle à sa première admiration, et, si le public ne fait pas comme elle, pour se consoler, elle citera un vers de Corneille. Le 1er janvier 1676, elle écrit à Mme de Grignan : « Ne vous a-t-on pas envoyé l'oraison funèbre de M. de Turenne? M. de Coulanges et le petit cardinal (1) m'ont déjà ruinée en ports de lettres; mais j'aime bien cette dépense. Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie; il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas M. de Turenne; et voilà ce que M. de Tulle a fait à mon gré divinement. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre; et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il est pétri, cette solide modestie : enfin tout. Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée :

Je rends grâces aux dieux de n'être point Romain. »

Plus de deux mois après l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier, elle ne croit pas encore que Mascaron puisse avoir le dessous. Un peu impatientée qu'on ose *contester à M. de Tulle*, elle écrit à la date du 18 mars 1676 : « Je n'ai point eu l'oraison funèbre de M. Fléchier; est-il possible qu'il puisse contester à M. de Tulle? Je dirais là-dessus un vers du Tasse, si je m'en souvenais (2). »

(1) Le cardinal de Retz, alors à l'abbaye Saint-Mihiel. De 1662 à 1675, il avait vécu à Commercy, dont la seigneurie lui appartenait. Mme de Sévigné avait une grande affection pour le célèbre cardinal, dont elle parle souvent dans ses lettres, et toujours avec le sentiment de l'admiration la plus vive.

(2) Mme de Sévigné, retirée aux Rochers au moment où Mascaron

Ce fut en revenant des Rochers à Paris, que la spirituelle marquise lut enfin, à Malicorne, chez Mme de Lavardin, le discours de Fléchier. Elle comprit alors qu'il était possible de surpasser *la pièce d'éloquence* de M. de Tulle; et, malgré son affection pour lui et sa passion pour sa gloire, elle avoue, d'une manière charmante et avec une parfaite bonne grâce, la défaite de son ami. « En arrivant ici, Mme de Lavardin me parla de l'oraison funèbre du Fléchier; nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle, mais il me paraît que celle-ci est au-dessus. Je la trouve plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses : en un mot, j'en fus charmée (1). »

On lit peu aujourd'hui les autres éloges de Fléchier. Ils méritent cependant une étude sérieuse, et portent la trace sensible des progrès de cet excellent esprit. Ceux de Lamoignon, de Marie-Thérèse, de Le Tellier se recommandent par de précieuses qualités : une observation juste, et quelquefois profonde du cœur humain; une analyse délicate et sûre des passions qui agitent les grands aussi bien que le peuple; un style qui a de l'éclat et de la vigueur, un langage d'où l'harmonie n'exclut pas la force, digne enfin de la gravité du lieu où parlait l'orateur. Tous les défauts n'ont pas disparu : non; mais Fléchier ne faiblit pas dans ces discours, et continue de marcher en avant. S'il cède encore au désir de plaire, à la tentation de faire briller quelque antithèse, d'éblouir par quelque

et Fléchier firent l'oraison funèbre de Turenne, ne put entendre ni l'un ni l'autre. Elle rentra à Paris dans les premiers jours du mois d'avril 1676.

(1) Lettre à Mme de Grignan, du 28 mars 1676.

rapprochement imprévu, il use plus sobrement et avec plus de goût de sa figure favorite. Entraîné peut-être par l'exemple de Bossuet, il puise plus souvent ses inspirations dans l'Écriture, et tend à revêtir son éloquence d'un caractère plus mâle et qui trahisse moins le rhéteur. L'art, qui reste toujours savant, se montre moins; les coquetteries de style, si fréquentes dans l'oraison funèbre de Mme de Montausier, sont plus rares maintenant : peu à peu, les années et l'expérience l'ont rendu plus sage, moins prodigue de tours ingénieux, de pensées plus brillantes que solides, et il aspire au but réel de l'orateur, celui de convaincre et de toucher le cœur de ceux qui l'écoutent.

Nous trouvons chez un bel esprit du temps, frivole et léger, comme il y en avait beaucoup au dix-septième siècle, une lettre peu connue, et précieuse pour nous, parce qu'elle est une preuve des succès de Fléchier. A une époque où l'éloquence de la tribune n'existait pas chez nous, et où la parole n'avait pas la puissance qu'elle a conquise dans nos assemblées publiques; quand chacun n'avait pas la manie de s'occuper de politique, et que les seuls orateurs étaient les prédicateurs et les avocats, tout le monde courait à l'audience ou au sermon comme à une fête (1). Entendre un orateur en renom était un agréable passe-temps : on admirait son style poli, brillant et nombreux, heureux de se laisser bercer, en quelque sorte, au bruit charmant de ces phrases cadencées avec art. Tout était pour le mieux, si, venu pour goûter un plaisir, vous tiriez de là quelque profit, une instruction solide, ou même une

(1) Voy. ce que dit Fénelon sur l'éloquence chez les anciens et les modernes. Il remarque, et avec raison, que de son temps les assemblées n'étaient « que des cérémonies et des spectacles ». (*Lettre à l'Académie française*, IV. Projet de rhétorique.)

leçon un peu *sévère*. L'orateur, dans ce cas, avait élevé jusqu'à lui tous ces auditeurs mondains, et orné de fleurs la coupe qui renfermait le breuvage destiné à les guérir.

C'est ce qui arriva à Pavillon, lorsqu'il vint entendre l'oraison funèbre de M. de Lamoignon. Il raconte lui-même, à une dame de ses amies, quelle impression lui fit le discours de Fléchier. « Vous êtes si sensible aux belles choses, Madame, lui dit-il, que je suis persuadé que vous lirez avec plaisir l'oraison funèbre que je vous envoie, puisqu'elle en est toute remplie. Elle est de M. l'abbé Fléchier, qui fait un des principaux ornements de l'Académie française. Feu M. le premier président de Lamoignon en est le sujet; et elle fut prononcée le 18 de février, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, par les soins de Mme de Miramion, dont la vertu est si universellement connue. Je vous avoue que je fus surpris du sujet de cette action, et que je ne le fus pas moins des effets qu'elle produisit en moi. La réputation du panégyriste m'avait attiré à cette cérémonie. Je ne m'étais rien proposé pour mon cœur. Je m'imaginais que mon esprit seul y trouverait de quoi se satisfaire, et encore ne savais-je qu'en penser. La matière paraissait usée, et je doutais que l'orateur eût assez de feu, pour réchauffer des cendres d'une année (1). Vous savez de plus, Madame, vous qui

(1) M. de Lamoignon mourut le 10 décembre 1677; et Fléchier prononça son oraison funèbre plus d'un an après la mort du premier président, le 18 février 1679. C'était évidemment au service de *bout de l'an*.

Cette lettre nous apprend que le service fut commandé par Mme de Miramion, l'amie de la duchesse d'Aiguillon, et la confidente des aumônes de M. de Lamoignon. Ceci nous explique l'apostrophe à Mme de Miramion : « Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes, qui lui rendez aujourd'hui les offices publics

savez si bien toutes choses, qu'un ouvrage qui a pour but l'éloge des morts et la censure des vivants, trouve toujours les oreilles mal disposées. Tant d'obstacles me faisaient craindre que ma curiosité fût mal satisfaite, et que l'auteur n'éprouvât, aux dépens de sa réputation, les méchants effets que produisent d'ordinaire les contre-temps. Il ne me laissa pas longtemps dans cette crainte; et ces obstacles, quoique considérables, ne servirent qu'à faire éclater davantage la beauté de son génie. Il entra si naturellement dans le caractère de l'illustre défunt, dont il honorait la mémoire, qu'il renouvela des idées, que le temps et l'ingratitude du siècle n'ont peut-être déjà que trop effacées. Les louanges qu'il lui donna furent accompagnées de tant de modestie, qu'on eût dit qu'il se faisait un scrupule de n'avoir pas assez de respect pour ses dernières volontés; et sa morale, quoique sévère, fut si insinuante, qu'elle se fit recevoir dans les cœurs les plus endurcis (1). »

En 1690, Fléchier avait cinquante-huit ans : il était évêque de Nîmes déjà depuis quelques années; il vivait retiré dans son diocèse, cher aux catholiques et vénéré des protestants, quand il fut rappelé à Paris, pour faire l'éloge de la Dauphine, jeune princesse dont il avait eu l'honneur d'être l'aumônier (2). Vingt ans auparavant, Bossuet avait célébré la mémoire d'une autre princesse, morte elle aussi, dans toute la fleur de la jeunesse; et

d'une sainte amitié; vous le savez, avec quelle joie il dispensait ces revenus de sa charité, pour racheter ses péchés et pour honorer Dieu de sa substance. » (*Or. fun. de Lamoignon*, vol. IV, p. 93.)

(1) *Œuvr. d'Etienne Pavillon*, de l'Académie française, vol. I, p. 183. Amsterdam, 1747.

(2) De 1681, au mois de novembre 1685, époque à laquelle il fut nommé évêque de Lavaur.

le cri de douleur que le grand évêque fit entendre du haut de la tribune sacrée fut si déchirant, qu'après deux siècles écoulés, il remue encore les âmes.

Ce serait injustice de comparer ensemble ces deux oraisons funèbres. La mort soudaine et imprévue de la duchesse d'Orléans, que l'on crut d'abord victime d'un crime; l'épouvante que jeta dans toute la cour cette nouvelle terrible et inattendue; le trouble dont furent frappés les médecins de Madame; ce désordre, cet effroi, ces efforts inutiles pour pénétrer la cause de ce mal inconnu, tout cela permettait à l'orateur de tirer de cette catastrophe les plus graves enseignements. En vérité, après ce coup de foudre, qui avait éclaté au milieu des réjouissances et des fêtes de Versailles, l'orateur pouvait dire que la vie était un songe, la jeunesse une fumée, la gloire un vain mot; et jamais, peut-être, « ce contempteur superbe de la grandeur et de la gloire (1) » n'écrasa plus fortement l'orgueil de l'homme sous le poids de sa propre misère et de son infirmité.

Le discours de Fléchier est ce que devait être l'éloge d'une princesse, que la mort frappa en pleine jeunesse, mais qui s'éteignit au milieu de sa famille et dans les bras de son époux. Sa vie s'était écoulée au sein d'une cour où elle paraissait rarement : simple et pieuse, Victoire de Bavière partageait son temps entre son mari et ses enfants, entre ses devoirs de femme et ses devoirs de mère. Il règne dans ce discours une éloquence douce et tranquille, comme l'existence modeste que la princesse mena au milieu même des grandeurs; on y trouve une onction pénétrante, image

(1) M. Patin. *Éloge de Bossuet*, Mélanges de littérature, p. 285. 1 vol. in-8°. Paris, Hachette.

fidèle des sentiments religieux de celle dont Fléchier célèbre la mémoire. Longtemps témoin, par les fonctions de sa charge, des vertus de Mme la Dauphine, il semble prendre plaisir à en tracer l'édifiant tableau; il peint son aversion pour la médisance et la raillerie, cette arme redoutable des cours, et qui fait tant de victimes dans le monde; il raconte avec émotion les derniers moments de la princesse; et enfin, avec une paternelle tendresse, il invite le duc de Bourgogne, celui dont la perte devait coûter à la France tant de regrets et tant de larmes, à conserver dans son cœur, « au pieux souvenir d'une mère infirme et mourante, une vive impression de la crainte de Dieu et de l'humilité chrétienne (1) ».

Moins de deux mois après, l'évêque de Nîmes monta de nouveau dans la chaire, et cette fois, pour ne plus y reparaître. Comme Bossuet, quand il prononça l'oraison funèbre de Condé, Fléchier était déjà voisin de la vieillesse; comme lui, il venait déposer sur la tombe d'un illustre ami le témoignage de sa douleur et de ses

(1) Le duc de Bourgogne mourut le 18 février 1712, à l'âge de trente ans; il était né en 1682. Sa femme, la duchesse de Bourgogne, était morte six jours avant, le 12 février 1712. Leur fils, le duc de Bretagne, mourait à l'âge de cinq ans, moins d'un mois après, le 8 mars 1712. « On porta le même jour au tombeau des rois, dit Dussault, les restes du père, de la mère et de l'enfant. La France entière fut dans la consternation, dans le deuil et dans les larmes, jetant sur le passé des regards douloureux, gémissant sur le présent, et craignant l'avenir. » Le texte de l'oraison funèbre fut admirablement choisi par le P. de La Rue. « On dit, ajoute Dussault, que lorsque le P. de La Rue prononça l'oraison funèbre qu'on va lire, tout l'auditoire fondit en pleurs dès l'abord, en entendant ces paroles empruntées de Jérémie qui servent de texte au discours : « Pourquoi vous attirez-vous par vos péchés un tel malheur, que de voir enlever par la mort, du milieu de vous, *l'époux*, *l'épouse* et *l'enfant?* » *Quare facitis malum grande contra animas vestras, ut intereat ex vobis vir, et mulier, parvulus... de medio Judæ?* (Jérém., ch. XLIV, v. 7.)

regrets; comme lui aussi, il allait « mettre fin à tous ces discours », par l'éloge de celui qui l'avait toujours honoré de sa confiance, et dont il avait reçu les dernières confidences et le dernier soupir. « C'est vous, divine Providence, s'écriait dans une touchante apostrophe l'orateur, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers gages de son amitié, et pour recueillir les derniers soupirs de sa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier, et qu'après avoir vu sa modération dans les temps heureux de sa vie, je fusse aussi, dans ses jours de douleur et d'infirmité, le témoin de sa patience. »

Le dirons-nous? A notre avis, cette oraison funèbre est la meilleure, sinon la plus brillante de Fléchier; et nous sommes assez disposé à la préférer même à celle de Turenne, bien qu'elle n'ait ni son éclat, ni sa pompe, ni son éblouissante couleur. Le ton en est plus modeste, mais il reste plus souvent naturel; le style a moins de majesté et d'ampleur, mais il est plus nerveux et plus grave; les idées enfin, plus simples et moins cherchées, ont souvent une force singulière qui étonne dans Fléchier.

Il peint avec une rare vigueur de pinceau l'austère physionomie du duc de Montausier. D'une main ferme et assurée, il trace le tableau de cette vertu rigide jusqu'à la rudesse, de cette franchise qui allait jusqu'à la témérité, de cette inflexible probité « qui se révoltait contre la fortune, quand la fortune devait coûter quelque chose au devoir (1). » Quelquefois même, pour louer cette âme courageuse, modeste dans la bonne fortune, héroïquement intrépide dans la mauvaise, à

(1) Thomas, *Essai sur les éloges*, vol. II, p. 80; édition déjà citée.

l'abri des bassesses des courtisans, aussi bien que de leurs faiblesses, il a trouvé des traits que *le plus grave des historiens* ne désavouerait pas. « On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour; que la vérité n'y faisait que des ennemis; qu'il fallait, pour y réussir, savoir, selon les temps, ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres; qu'il y avait un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, et que la probité pouvait souffrir ces complaisances mutuelles, qui étant devenues volontaires, ne blessent presque plus la bonne foi et maintiennent la paix et la politesse du monde. »

Ce qui suit est exprimé avec beaucoup de force et de courage : c'est le style indigné de Tacite avec tout l'esprit de Sénèque. « Ces conseils, ajoute Fléchier, lui parurent lâches. Il allait porter son encens, avec peine, sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids de ses pensées, qu'un silence contraint avait retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre; cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts, ou à produire de fausses vertus; ces airs mystérieux qu'on se donne pour couvrir son ambition ou pour relever son crédit : tout cet esprit de dissimulation et d'imposture ne convint pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connaître à ses amis, qu'il allait à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non pas par des offices inutiles; qu'il lui coûtait moins d'exposer sa vie, que de dissimuler ses sentiments, et qu'il n'achèterait jamais ni de faveur, ni de fortune, aux dépens de sa probité(1). »

(1) *Or. fun. de Montausier*, vol. IV, p. 166.

Un mouvement d'une magnifique éloquence, mouvement justement admiré, avait averti les auditeurs que, dans ce discours, le panégyriste ferait entendre le langage de la vérité : « Oserais-je dans celui-ci, où la franchise et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et le mensonge? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix, par la flatterie que j'ai haïe. Ne dissimule pas mes défauts, et ne m'attribue pas mes vertus : loue seulement la miséricorde de Dieu, qui a voulu m'humilier par les uns et me sanctifier par les autres. »

Puis, dans une belle péroraison, « modèle achevé de sentiment et de gravité », Fléchier rappelle *cette grande miséricorde* que Dieu avait réservée au noble vieillard qui faisait éclater sa foi *dans ses yeux et dans ses paroles;* il raconte « cette mort chrétienne, dont il avait été le témoin et le consolateur (1) »; et, en terminant, dans la même pensée et la même prière il réunit « l'époux et l'épouse qui ne sont plus qu'une même cendre », et vont être réunis désormais dans le même tombeau. Heureux et touchant rapprochement, par lequel l'orateur rattachait la fin de sa carrière à ses glorieux débuts, au souvenir de celle dont il avait célébré la mémoire vingt ans auparavant! « Fléchier, dit ici fort bien M. Didier, semble penser qu'il fait ses adieux à l'éloquence, ainsi qu'aux affections de sa jeu-

(1) A. Didier, *Or. fun. de Fléchier*, p. 299.

nesse et de sa vie. Il prend congé des unes et des autres avec mélancolie, comme on quitte de vieux amis, mais avec la foi, l'onction, la charité d'un pieux et grand évêque (1). »

Ce récit de la mort d'un grand chrétien mérite d'être lu, même après les pages immortelles que Bossuet a consacrées aux derniers moments de Condé. « Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir; ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ, et ces lèvres qui la baisèrent. Je vis un cœur brisé de douleur dans le tribunal de la pénitence, pénétré de reconnaissance et d'amour à la vue du saint viatique, touché des saintes onctions et des prières de l'Église; je vis un Isaac, levant avec peine ses mains paternelles pour bénir une fille que la nature et la piété ont attachée à tous ses devoirs... je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

« Que vous dirai-je, Messieurs, dans une cérémonie aussi lugubre et aussi édifiante que celle-ci? Je vous avertirai que le monde est une figure trompeuse qui passe, et que vos richesses, vos plaisirs, vos honneurs, passent avec lui. Si la réputation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivrait encore avec son époux : ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle (2) couvre ces grands noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma de si précieuses dépouilles! La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre; et, tandis que leurs âmes, teintes du sang de Jésus-Christ, reposent dans le sein de la paix, j'ose le présumer ainsi de son infinie miséricorde,

(1) A. Didier, *Or. fun. de Fléchier*, p. 302.

(2) La chapelle des Carmélites de la rue Saint-Jacques où furent inhumés le duc et la duchesse de Montausier.

leurs ossements humiliés dans la poussière du sépulcre, selon le langage de l'Écriture, se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

« Offrez pourtant pour eux, prêtres du Dieu vivant, vos vœux et vos sacrifices; et vous, chastes épouses de Jésus-Christ, gardez religieusement ce dépôt sacré; arrosez-le des larmes de votre pénitence; attirez sur lui quelques regards de l'Agneau sans tâche que vous suivez, quand il va s'immoler sur tous ces autels, afin qu'étant purifiés par cette divine oblation des restes des fragilités humaines, ils chantent dans le ciel avec vous les miséricordes éternelles (1). »

Comment expliquer après cela, l'étrange jugement de Thomas? « Pour tracer un pareil caractère, écrit l'auteur des *Essais*, il fallait avoir une grande vigueur de pinceau; et Fléchier ne l'avait pas. Son éloquence était plus dans son imagination que dans son âme; et, par ses mœurs mêmes, il était trop loin de cette mâle austérité pour la saisir et pour la peindre : ce n'était point à Atticus à faire l'éloge de Caton (2). » C'est fort impertinent de le penser, et plus impertinent de le dire; mais, à notre avis, Thomas n'avait pas lu l'oraison funèbre de Montausier : il l'a jugée d'instinct, ce qui est le moyen le plus sûr pour se tromper. Ce n'était pas à Atticus à faire l'éloge de Caton : c'est possible; mais Caton n'aurait certainement pas eu à rougir des louanges d'un tel Atticus. L'appréciation de La Harpe est plus équitable et plus vraie : « L'oraison funèbre de Montausier mérite d'être distinguée comme le portrait fidèle et bien tracé d'un homme qui fut à la

(1) *Or. fun. de M. de Montausier*.
(2) *Essai sur les éloges*, vol. II, p. 81.

cour, droit, intègre et véridique. Elle a cela de remarquable qu'elle paraît exempte de toute exagération, et que tout ce que dit le panégyriste est confirmé par les traditions qui nous restent, et conforme à l'opinion générale. Le style a plus de sévérité et de gravité que dans les autres ouvrages du même auteur : il était ami de Montausier, et il semble qu'il ait emprunté cette fois quelque chose de son caractère (1). »

Nous ne pouvons terminer ce chapitre, sans rappeler que, deux fois, Fléchier et Bossuet se rencontrèrent dans le même sujet; que tous deux, ils eurent à faire le même éloge, celui de Marie-Thérèse et du chancelier Le Tellier. C'est certainement, comme le dit Dussault, « un des rapprochements les plus intéressants et un des plus curieux spectacles que puisse offrir l'histoire de l'éloquence (2) ». Ce rapprochement si curieux, négligé par la plupart des critiques, a été fait par un écrivain oublié aujourd'hui, l'abbé de Vauxcelles, « littérateur plein d'esprit et de goût », au témoignage de Dussault (3). On nous saura gré, peut-être, de citer ici cette page peu connue : elle renferme des observations justes, exprimées avec finesse, et la différence entre *les deux maîtres du genre* y est marquée avec précision.

« Ces deux orateurs, nous dit l'abbé de Vauxcelles, absolument contemporains (puisque Bossuet n'avait que cinq ans de plus), n'eurent que deux fois l'occasion

(1) La Harpe, vol. VII, p. 86, édit. citée plus haut. — Montausier mourut le 17 mai 1690, et Fléchier prononça son oraison funèbre, le 11 août 1690, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

(2) *Or. fun. de Bossuet, Fléchier et autres orateurs;* vol. II, p. 238. Paris, Lequien, 1837.

(3) *Ibid.*, p. 231.

de traiter le même sujet; et, dans ces deux rencontres, Fléchier ne parla que deux mois après son rival, soit que le hasard ou la célérité du travail donnât la priorité à Bossuet (1). C'était un avantage pour celui qui parlait à cette distance de temps, et il en pouvait tirer grand parti pour fortifier sa composition; mais il semble qu'il s'occupait plus à la polir. Si la perfection consistait dans le fini, les endroits que Fléchier a soignés sont entièrement parfaits; mais le travail de la lime s'exerce rarement sur la totalité d'un ouvrage (Racine seul, à l'exemple de Virgile, l'a soutenu avec succès dans de longues compositions); d'ordinaire, l'esprit s'y refroidit, tandis qu'au contraire, il s'anime parmi les hautes conceptions, et enfante des beautés subites et inconnues. C'est ce qui distingue Bossuet, dont le propre est de transporter les lecteurs, comme celui de son émule est de les charmer.

« Ce n'est pas sans quelque plaisir, sans une sorte d'étonnement agréable, que l'on passe des compositions du premier à certains endroits où l'autre a employé toute son élégance et son art : il semble que l'on quitte l'air vif et le sentier rude d'une montagne, pour entrer dans une atmosphère embaumée et parmi les allées aplanies d'un jardin. La montagne a cependant aussi ses parfums et ses fleurs que les jardins envient, et tâchent d'appeler chez eux. Bossuet a des endroits très élégants et d'une harmonie non seulement ferme et savante, mais flatteuse à l'oreille.

« L'exorde de l'oraison funèbre de la reine, par Fléchier, est écrit avec beaucoup de soin et de grâce,

(1) Il ne peut être question ici ni de *hasard*, ni de *célérité de travail*. Ces grands services funèbres, ceux surtout de la famille royale, étaient réglés à l'avance, et l'orateur prenait la parole, non quand il était prêt, mais à l'époque fixée pour le service.

comme presque tous ses exordes. En le lisant après Bossuet, on se sent en quelque sorte ravi d'une autre manière. La pensée générale en est solide; le langage de l'Écriture y est employé et fondu avec harmonie parmi des expressions brillantes : surtout le choix de ses louanges les rend dignes *d'être mêlées au sacrifice, et l'encens qui brûle sur ce tombeau est pris tout entier sur l'autel.* Mais il faut avouer que l'idée de Bossuet, qui représente tout de suite son héroïne parmi la gloire et les félicités du ciel, brillante de *sa modestie et de son éclatante blancheur*, a quelque chose de plus saisissant; tandis que celle de Fléchier, qui la conduit à travers *une préparation continuelle à bien mourir*, est modeste et simplement instructive.

« J'ai remarqué ailleurs la fameuse apostrophe de Bossuet : *Ile pacifique*, et j'ai dit que le talent de Fléchier aurait pu s'élever à cet ordre de beautés. Il ne l'a pas fait, et quoiqu'il représente cette même île et ces mêmes ministres des deux couronnes, si célèbres par leur habileté dans les affaires, ni les fêtes de *cette île éternellement mémorable*, ni la diversité du caractère de prudence qui distingue ces deux ministres, ne sont représentées avec la même finesse de traits, avec le même éclat de style, avec le même bonheur de nombre et de cadence; et Fléchier me semble décidément ici vaincu sur son propre terrain. Il n'a rien non plus qui rappelle l'apostrophe à Alger. Il semble avoir emprunté à Bossuet, dans l'oraison funèbre de Madame, ce trait : *Trompons, si nous pouvons, notre douleur par le souvenir de nos joies passées;* enfin, on n'y voit rien de ces magnifiques éloges d'un règne jusqu'alors si plein de gloire.

« Mais il faut aussi faire attention que, si le sujet est le même, la position des orateurs est un peu différente.

Bossuet, dans une grande place à la cour, témoin intime des sentiments et du roi et de la reine, doit à Saint-Denis parler du règne de Louis et de ses grandeurs; Fléchier, devant les personnes royales qui avaient déjà entendu ce bruit de louanges oratoires, et de plus parmi des vierges du Seigneur, doit s'attacher surtout à peindre le mérite modeste et tranquille de celle qui les avait souvent édifiées (1).

« Environ deux mois après avoir prononcé l'éloge de Le Tellier, Bossuet officia au second service que Louvois faisait faire à son père dans l'église des Invalides (2). Ce fut Fléchier qui parla, et il adressa ces paroles à Bossuet : « Sacré ministre de Jésus-Christ, « qui, dans la chaire évangélique, avec une éloquence « vive et chrétienne, avez, avant moi, consacré la « mémoire immortelle de ce grand homme, achevez « d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui « lave les péchés et les fragilités du monde. » Cette louange était ce que doit être toute louange directe, surtout dans un temple, noble et réservée. On peut croire que Fléchier se prépara avec soin pour mériter l'attention et les suffrages d'un tel collègue, car il était évêque depuis l'année précédente. Bossuet était pour lui, sinon un maître, du moins plus qu'un rival. Ils parurent dignes l'un de l'autre. Il n'atteignit point cette hauteur de talent qui caractérise Bossuet; mais il déve-

(1) Marie-Thérèse mourut le 30 juillet 1683. Bossuet prononça l'oraison funèbre de la reine à Saint-Denis, le 1er septembre de la même année. — Fléchier prononça l'oraison funèbre de la reine, le 24 novembre 1683, dans l'église des religieuses du Val-de-Grâce, où son cœur avait été porté par le cardinal de Bouillon.

(2) Le Tellier mourut le 28 octobre 1685. Bossuet prononça son oraison funèbre dans l'église Saint-Gervais, où il était inhumé, le 25 janvier 1686. — Fléchier prononça l'éloge de Le Tellier, dans l'église des Invalides, le 22 mars 1686.

loppa le sien dans un degré de maturité, de gravité, de sagesse, qu'il a mieux soutenu dans la suite qu'il ne l'avait annoncé dans ses premiers écrits. Il mérita et obtint une extrême considération dans l'évêché de Nîmes, auquel le roi le fit passer l'année suivante.

« Son style, dans ce discours, est aussi fort que pouvait l'être celui de Fléchier. Les ornements sont plus sobrement répandus et dignes d'un pontife; l'antithèse qui y revient encore souvent, parce que c'était la pente de son esprit, y paraît moins étudiée, moins fatigante pour des auditeurs sérieux. Il est plus évêque et moins rhéteur.

« Son plan est simple et convenable : il considère cette vertu *persévérante et continuée* dans divers emplois auxquels le ciel avait préparé ce *grand homme* (il eût peut-être mieux valu dire cet homme remarquable), où il l'a conduit, où il l'a soutenu, faisant briller en sa personne : *la fidélité d'un sujet*, *la sagesse d'un ministre d'Etat*, *la justice d'un chancelier*. Il y a une sagesse ornée sans vains apprêts dans ces éloges que l'on trouve dans l'exorde : il a eu, pour ainsi dire, la destinée des patriarches; cette plénitude de jours qui consomme la prudence de l'homme juste; cette suite de bons succès que le temps et la fortune qui changent tout, n'ont osé troubler; ces richesses innocentes qui ont entretenu son honnête et frugale opulence, etc... *Richesses innocentes* est fort beau.

« Il y a de la simplicité et du mouvement dans le morceau suivant : « Cependant, Messieurs, a-t-on vu « dans sa conduite quelque apparence de vanité? S'est-« il écarté de l'honnête simplicité de ses pères? a-t-il « répandu en superfluité de festins ou de bâtiments ce « qu'il tenait des libéralités du roi, ou de sa prudente et « honnête économie? a-t-il prodigué des trésors pour

« embellir ses maisons, et forcé la nature et les élé-
« ments pour orner ses solitudes? Qu'a-t-il cherché
« dans sa retraite de Chaville? que les pures délices de
« la campagne! » Voilà des louanges assorties à la gravité de l'état de l'orateur et à la modestie de celui dont il recommande la mémoire. Celui-ci a dû ambitionner de telles louanges; il aurait pu les soutenir sans baisser les regards. Fléchier présente ailleurs des pensées fines, des tournures où l'art paraît trop, et le choc brillant des antithèses. Il est bon de l'observer tel qu'il se montre devant Bossuet. Il avait brillé à l'hôtel de Rambouillet par le vain éclat de l'esprit (1); il montra dans l'épiscopat une raison mûrie qui avait encore assez d'ornements, mais à laquelle on n'en pouvait plus reprocher l'abus. L'agrément de ses défauts a été trop souvent ce qu'on a remarqué. J'observe avec plaisir les progrès de son bon esprit qui le rendit si recommandable à Nîmes (2). »

Peu à peu, en effet, Fléchier se débarrassa de ses brillants défauts, et acquit insensiblement les solides qualités de l'orateur. Ce n'est plus le bel esprit qui racontait avec élégance, mais d'un ton précieux, les vertus de Mme de Montausier ou de Mme d'Aiguillon; c'est l'évêque pénétré des hautes fonctions de son

(1) Encore une de ces légendes qu'on retrouve partout, et qui ne reposent sur rien. Nous avons prouvé, dans la *Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 117 et suiv., que Fléchier ne put pas fréquenter l'hôtel de Rambouillet, puisqu'il vint à Paris en 1659, et qu'à cette époque, les réunions du célèbre hôtel avaient cessé.

(2) *Or. fun. de Bossuet*, avec un commentaire par feu M. Bourlet de Vauxcelles, p. 309 et suiv. 1 vol. in-8°. Paris, 1805. Bibl. nationale. — Cité aussi par Dussault, dans son recueil des *Or. fun. de Bossuet et de Fléchier*, vol. II, p. 232 et suiv., édit. de 1837. — *Simon-Jérôme* Bourlet, abbé de Vauxcelles, portait le nom de l'abbaye dont il avait été pourvu. Né à Versailles en 1733, il mourut à Paris, le 18 mars 1802. *Biog. générale*, F. Didot.

ministère, devenu plus grave avec le temps, mûri à la fois par l'expérience, et par un maître et un auditeur tel que Bossuet.

Ajoutons que Fléchier fit l'éloge de Le Tellier cinq mois après la mort du chancelier. Voilà une circonstance dont ne tiennent pas assez de compte ceux qui parlent du défaut de certaines oraisons funèbres. A entendre la plupart des critiques, on croirait que l'orateur, chargé de célébrer une grande mémoire, est demeuré souvent au-dessous de sa tâche ; s'est égaré dans le développement de beaux lieux-communs, et n'a pas su répondre par sa douleur à l'excès de la douleur publique. Mais, en vérité, de tels reproches sont-ils fondés? Nous ne songeons pas assez, comme le disait Pavillon, combien il était difficile de *réchauffer les cendres d'une année*, devant un auditoire devenu quelque peu indifférent, et en présence d'une famille qui avait eu le temps de se consoler. Ainsi, l'oraison funèbre de Turenne fut prononcée six mois après la mort du héros ; Le Tellier fut loué cinq mois après sa mort (1), et Lamoignon plus d'un an après.

Dans la lettre que nous avons rapportée plus haut (2), Pavillon l'avoue : comme tant d'autres, il était venu assister au service de M. de Lamoignon, attiré par la beauté du spectacle et la réputation du panégyriste. Il ne s'était rien proposé pour son cœur, s'imaginant que « son esprit seul y trouverait de quoi se satisfaire ».

(1) Dans son édition classique des *Or. fun. de Fléchier*, p. 213, M. Didier nous donne une date inexacte de la mort de Michel Le Tellier. Celui-ci n'est pas mort le 25 *janvier* 1685, mais le 30 *octobre* de la même année. Le service célébré aux Invalides, par ordre de Louvois, et dans lequel Fléchier prit la parole, eut lieu le 22 mars 1686, et non le 29 mai, comme l'indique M. Didier.

(2) P. 119.

Mme de Sévigné va nous faire connaître mieux encore la magnificence et le caractère de l'une de ces pompeuses solennités, l'esprit surtout avec lequel chacun s'empressait de s'y rendre. Appliquez les mêmes détails aux funérailles de Marie-Thérèse, d'une Dauphine de France ou du grand Condé, et vous comprendrez ce que pouvait être à cette époque, à Notre-Dame, à Saint-Eustache, où à Saint-Denis, en présence de la famille royale, des officiers de la couronne, de tous les grands corps de l'État, un service célébré pour la Dauphine, pour Turenne ou la duchesse d'Orléans, avec des orateurs tels que Fléchier, Mascaron et Bossuet.

« Ma bonne, écrit à sa fille Mme de Sévigné, il faut que je vous conte une radoterie que je ne puis éviter. Je fus hier à un service de M. le chancelier (1), à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense : en un mot, les quatre arts libéraux (2). C'était la plus belle décoration qu'on puisse imaginer : Le Brun avait fait le dessin. Le mausolée touchait à la voûte, orné de mille lumières, et de plusieurs figures convenables à celui qu'on voulait louer. Quatre squelettes en bas étaient chargés des marques de sa dignité, comme lui ôtant les honneurs avec la vie. L'un portait son mortier, l'autre sa couronne de duc, l'autre son ordre, l'autre ses masses de chancelier. Les quatre Arts étaient éplorés et désolés d'avoir perdu leur protecteur : la Peinture, la Musique, l'Eloquence et la Sculpture. Quatre vertus soutenaient la première repré-

(1) Le chancelier Seguier, mort le 28 janvier 1672.

(2) « Ceux qui composent l'Académie de la peinture et de la sculpture firent faire, en l'église des prêtres de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, un service pour le chancelier de France, avec une pompe toute singulière. » (*Gazette* du 7 mai 1672.)

sentation : la Force, la Justice, la Tempérance et la Religion. Quatre anges ou quatre génies recevaient au-dessus cette belle âme. Le mausolée était encore orné de plusieurs anges qui soutenaient une chapelle ardente, qui tenait à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé : c'est le chef-d'œuvre de Le Brun. Toute l'église était parée de tableaux, de devises, d'emblèmes qui avaient rapport à la vie ou aux armes du chancelier. Plusieurs actions principales y étaient peintes. Mme de Verneuil (1) voulait acheter toute cette décoration un prix excessif. Ils ont tous, en corps, résolu d'en parer une galerie, et de laisser cette marque de leur reconnaissance et de leur magnificence à l'éternité.

« L'assemblée était grande et belle, mais sans confusion. J'étais auprès de Monsieur de Tulle, de M. Colbert, de M. de Montmouth, beau comme du temps du Palais-Royal, qui, par parenthèse, s'en va à l'armée trouver le roi. Il est venu un jeune Père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à Monsieur de Tulle de le faire descendre, et de monter à sa place, et que rien ne pouvait soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique, que la force de son éloquence. Ma bonne, ce jeune homme a commencé en tremblant; tout le monde tremblait aussi. Il a débuté par un accent provençal; il est de Marseille : il s'appelle Laisné; mais en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin lumineux. Il a si bien établi son discours; il a donné au défunt des louanges si mesurées; il a passé par tous les endroits délicats avec tant d'adresse; il a si bien mis dans son jour tout ce qui pouvait être admiré; il a fait des traits d'éloquence et

(1) Charlotte Seguier, fille du chancelier.

des coups de maître si à propos et de si bonne grâce, que tout le monde, je dis tout le monde, sans exception, s'en est écrié, et chacun était charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Tulle, qui s'en va avec lui. Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné.

« Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste (1) avait fait un dernier effort de toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était encore augmenté; il y a eu un *Libera* où tous les yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois point qu'il y ait une autre musique dans le ciel.

« Il y avait beaucoup de prélats. J'ai dit à Guitaut : *Cherchons un peu notre ami Marseille;* nous ne l'avons point vu. Je lui ai dit tout bas : « Si c'était l'oraison « funèbre de quelqu'un qui fût vivant, il n'y man- « querait pas. » Cette folie l'a fait rire, sans aucun respect de la pompe funèbre.

« Ma bonne, quelle espèce de lettre est-ce ici? Je pense que je suis folle. A quoi peut servir une si grande narration? Vraiment, j'ai bien contenté le désir que j'avais de conter (2). »

Cette *si grande narration* sert à nous apprendre ce que beaucoup d'entre nous ignorent, les dispositions des assistants à ces tristes cérémonies; elle sert à mettre sous nos yeux, en quelque sorte, l'une de ces scènes de deuil, dont le dix-septième siècle fut souvent témoin, et que tout le monde, si nous en jugeons par le ton léger de Mme de Sévigné, venait contempler avec plus de curiosité, que d'émotion et de piété : « Le

(1) Lulli.

(2) Lettre du vendredi 6 mai 1672, vol. III, p. 57. Coll. des grands écrivains.

matin d'hier on fit un service au chancelier, à Sainte-Elisabeth. Je n'y fus point, parce qu'on oublia de m'apporter mon billet : tout le reste de la terre habitable y était (1). »

Voulez-vous savoir l'impression produite sur Mademoiselle par la lugubre magnificence des funérailles d'une reine de France, à la vue de la pompe déployée à Saint-Denis, et par un orateur tel que Bossuet? Ouvrez ses *Mémoires*, et vous verrez que *ces cérémonies de mort* n'ont rien laissé de plus à la princesse, que de la lassitude, des vapeurs et le désir d'aller se reposer. « Quand le temps du service fut venu, raconte Mlle de Montpensier, je m'en retournai à Choisy, et je me rendis à Paris le jour que Monseigneur et Madame s'y devaient rendre. Nous allâmes à Saint-Denis ensemble, et nous résolûmes de ne pas nous quitter le temps que nous serions à Paris. Lorsque nous entrâmes dans l'église de Saint-Denis, Madame et moi, nous nous mîmes fort à pleurer de voir les officiers de la reine qui pleuraient beaucoup, et cela continua tout le service à la vue d'une chapelle ardente au milieu du chœur; qui est un terrible spectacle à nous, qui étions tous les jours du monde avec elle. Les réflexions que l'on fait à Saint-Denis sont toujours fort tristes : c'est un lieu où sont nos pères et où nous serons enterrés avec eux. La reine était une bonne femme; je l'aimais, et je n'ai à me reprocher que de ne l'avoir pas assez ménagée : si j'avais voulu, j'aurais été sa favorite, et j'ai toujours fort négligé de gouverner personne; je ne pouvais me contraindre pour rien, que pour mes grands devoirs, à quoi je ne manque pas. Quand on sort de ces lieux-là,

(1) Mme de Sévigné, lettre du vendredi 1er avril 1672. Vol. III, p. 2.

on est las ; chacun s'en va chez soi... Après que le roi fut guéri, j'allai à Eu, fatiguée des cérémonies de mort; cela m'avait donné des vapeurs (1). »

Le nombre des éloges prononcés pour un seul personnage est vraiment prodigieux. M. Aubert compte trente-trois oraisons funèbres de Marie-Thérèse, neuf du grand Dauphin, onze du duc et de la duchesse de Bourgogne et cinquante-trois de Louis XIV (2). « La cour et la ville, ajoute le même auteur, ne se lassaient pas d'assister à ces pompeuses cérémonies; de vastes affiches, placardées sur les places publiques ou distribuées dans les maisons, portaient en caractères monstrueux, dit La Bruyère, le nom du panégyriste, escorté de tous les titres dont il était revêtu; son discours, commenté dans toutes les relations, dans toutes les correspondances, paraissait à peine chez Cramoisi, que les exemplaires enlevés pour la province circulaient déjà avec de magnifiques gravures représentant tous les détails de la décoration, le mausolée, les statues, les bas-reliefs, les écussons avec les devises (3). »

Dans de pareilles conditions, et sans parler des autres difficultés du genre, avons-nous raison d'être plus exigeants que les contemporains? de demander de magnifiques mouvements d'éloquence et de sublimes élans, parfaitement à leur place, sans doute, au lendemain de la mort de la duchesse d'Orléans ou de celle

(1) Cité par M. Aubert, p. 156. — Au dernier moment, et tandis que nous corrigeons nos épreuves, nous remarquons que le texte donné par M. Chéruel est tout différent. Voy. *Mémoires* de Mlle de Montpensier, édit. Chéruel, vol. IV, p. 499. Paris, Charpentier.

(2) M. Aubert, édit. des *Or. fun. de Bossuet*, p. XXXVIII et 108. 1 vol. in-12. Paris, Hachette. — M. Aubert range Fléchier parmi les orateurs qui firent l'éloge de Marie-Thérèse, en 1684. C'est une erreur : ce discours est du 24 novembre 1683.

(3) *Ibid.*, p. XXXVIII, *Notice sur l'Oraison funèbre en France.*

de Condé, mais moins nécessaires, quand la douleur était apaisée, et que l'oubli commençait déjà à couvrir les plus grands noms? Turenne fut tué à Saltzbach, le 27 juillet 1675. Nous l'avons vu, cette mort inattendue causa à la cour et à la France entière la plus vive douleur. Or, quelques jours après cette catastrophe, dès le 7 août 1675, Mme de Sévigné écrivait à sa fille que personne ne songeait plus à Turenne *dans cette maison*, c'est-à-dire à la cour. « Il y a une grande femme (Mme d'Heudicourt) qui pourrait bien vous dire à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette maison : ç'a été une chose scandaleuse (1). » N'est-ce pas merveille, qu'une simple cérémonie d'étiquette ait été pour nos orateurs l'occasion de prononcer des discours admirables de sincérité, de gravité, d'élévation et de grandeur? Héritiers des préjugés du dix-huitième siècle, nous oublions beaucoup trop que, malgré des imperfections inévitables, les oraisons funèbres de Fléchier et de Bossuet demeurent des modèles d'éloquence, et sont l'un des plus beaux monuments de notre littérature, le seul peut-être auquel les autres nations de l'Europe n'aient rien à opposer.

(1) *Lettres de Mme de Sévigné*, vol. IV, p. 224. — Cet oubli n'empêchait pas le roi de faire célébrer un service à Saint-Denis, le 30 août 1675, « en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel ». — Mascaron prononça l'oraison funèbre de l'illustre guerrier, le 30 octobre 1675, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où son cœur avait été déposé. Ce fut Bossuet qui officia.

CHAPITRE IX

Du rang de Fléchier dans l'oraison funèbre. — Les émules de Fléchier. — Mascaron. — Bourdaloue. — Massillon.

Quel est le rang de Fléchier dans ce genre difficile? A notre avis, l'évêque de Nîmes doit conserver la place que la postérité semble lui avoir assignée : au-dessous de Bossuet, tant qu'on voudra; mais avant Mascaron, Bourdaloue et Massillon. Ces grands orateurs peuvent avoir été autrefois ses rivaux; ils ne peuvent aujourd'hui lui disputer la gloire de marcher le premier après l'immortel panégyriste de Condé.

L'éclat qui, au dix-septième siècle, environna le nom de l'évêque de Tulle, a bien diminué depuis; et, malgré l'admiration de Mme de Sévigné, malgré les éloges flatteurs que Louis XIV lui prodigua plus d'une fois, on ne le lirait plus, si l'oraison funèbre de Turenne n'avait sauvé sa réputation.

Mascaron, jeune encore et peu connu, obtenait de grands succès, et voyait les auditeurs accourir en foule à ses sermons : catholiques et protestants s'empressaient d'aller l'écouter, et revenaient charmés de son éloquence. Un jour, il prêchait à Saumur; Tannegui Le Fèvre vint entendre l'orateur dont la réputation commençait à grandir, et voici l'éloge qu'il fit de lui, dans une lettre à un de ses amis : « Son extérieur n'a rien de repoussant ni de triste; sa physionomie est

belle, ses expressions pleines de politesse et de choix, ses exordes sont convenables, ses narrations claires, ses ornements magnifiques : enfin, il instruit, il plaît, il touche. *Nullus horror in cultu, nulla tristitia, decora facies, quæsita et exculta verba. Præmiatur apte, narrat aperte, ornat excelse; postremo docet, delectat, afficit.* Malheur, deux fois malheur, dit-il en terminant, à ceux qui viendront ici après Mascaron! *Væ iterum atque iterum prædicatoribus qui post Mascaronem huc venient!* (1) » L'enthousiasme de notre savant allait un peu loin : il oubliait que Bossuet régnait déjà dans la chaire depuis longtemps; et le temps approchait où ni Bourdaloue, ni Massillon ne redonteraient Mascaron, au point de n'oser prêcher après lui.

Louis XIV appréciait fort le talent de *M. de Tulle.* Le monarque l'avait prié de se charger de l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre et de celle du duc de Beaufort. Malheureusement, il ordonnait les deux services pour le mois d'août, et à deux jours de distance. Le maître des cérémonies fit remarquer à Louis XIV que l'orateur pourrait être embarrassé, et serait dans l'impossibilité de prononcer ainsi, sans interruption, deux discours solennels. Le roi se contenta de répondre : « C'est l'évêque de Tulle; à coup sûr, il s'en tirera bien (2) ».

Une autre fois, Louis XIV, qui distribuait les éloges avec une rare bonne grâce, lui donna une preuve précieuse de son estime. En 1671, il l'avait nommé à l'évêché de Tulle. Cette année même, le nouvel évêque prêchait l'avent à la cour. Dans son dernier sermon, le prédicateur exprima délicatement sa reconnaissance

(1) *Vie de Mascaron*, placée en tête de ses *Or. fun.* — Tannegui Le Fèvre était le père de Mme Dacier.
(2) *Ibid.*

pour les bienfaits du roi, et sembla annoncer qu'il allait se retirer désormais dans son diocèse, pour y remplir exactement ses fonctions, différent en cela de tant de prélats mondains, qui vivaient loin de leur troupeau, oublieux de leurs devoirs, contents d'avoir les honneurs de l'épiscopat, sans en supporter les labeurs. Le roi vit Mascaron le lendemain. « Vous nous aviez touché dans vos autres sermons pour Dieu, lui dit-il; hier, vous nous touchâtes pour Dieu et pour vous. Vous nous avez menacé d'un éloignement; mais nous saurons bien vous faire revenir. »

Quelques années après, en 1678, nommé à l'évêché d'Agen, il s'acquitta fidèlement de toutes ses obligations, partageant son temps entre ses soins aux malheureux, et ses instructions aux nombreux protestants de son diocèse. Par sa douceur et sa charité, il réussit à les ramener presque tous dans le sein de l'Église. « On comptait trente mille hérétiques dans son diocèse, nous dit son biographe; il s'en convertit vingt-huit mille après la révocation de l'édit de Nantes. Ils venaient entendre les fréquentes prédications de leur évêque, qui, par sa douceur, retenait dans l'Église, quantité de gens, que d'autres en auraient aliénés par une sévérité à contre-temps (1). »

Depuis une vingtaine d'années, il vivait à Agen, heureux d'y faire le bien, quand le roi l'appela en 1694 pour prêcher l'Avent au Louvre. Tout était bien changé à la cour! Ses anciens amis, ceux qui l'avaient autrefois admiré, avaient disparu de la scène, ou n'étaient plus qu'en petit nombre; lui-même venait, après un long

(1) *Vie de Mascaron*, en tête des *Or. fun.* — Pour ces détails biographiques, voy. toute la première partie du livre de M. Lehanneur : *Mascaron, d'après des documents inédits.*

séjour en province, parler à une cour dont il ne connaissait plus ni le langage, ni les mœurs, ni les usages; enfin, l'heureuse révolution qui s'était opérée dans le goût, faisait craindre que l'orateur ne fût plus assez élégant, assez poli et assez délicat. Malgré de tels périls, Mascaron obtint et les mêmes applaudissements et les mêmes éloges que par le passé, et mérita que Louis XIV lui adressât ces flatteuses paroles : « Tout vieillit ici, Monsieur; il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point (1). »

Dans son oraison funèbre de Turenne, Fléchier rendit un bel hommage à l'évêque de Tulle : « Il ne m'appartient pas, dit-il, de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime, et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne d'en exprimer tous les mouvements et toutes les inclinations intérieures (2). » Et ne le croyons pas : ce n'est pas ici une de ces fades louanges qu'imposent les bienséances oratoires, et qui font tort également à celui qui les reçoit et à celui qui les donne; non : quand il parlait ainsi, quand il parlait de Mascaron comme d'un orateur plus éloquent que lui, l'aveu de Fléchier était aussi sincère que modeste : il déclarait par là, qu'à l'exemple de Louis XIV, de Mme de Sévigné et de tous les esprits distingués du temps, il tenait en haute estime le talent de son rival.

Mascaron, en effet, possède de belles et solides parties de l'orateur : une éloquence mâle et vigoureuse, une imagination brillante, un esprit pénétrant, une connaissance souvent profonde du cœur de l'homme, une noble simplicité qui rencontre les ornements plutôt qu'elle ne les cherche; enfin, un air de fierté qui plaît,

(1) *Vie de Mascaron*, en tête des *Or. fun.*
(2) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 65.

et rappelle certains traits du génie de Bossuet. Dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, il déplore avec une force singulière l'aveuglement de ces hommes, qui, pour reconnaître le vide des choses humaines, attendent d'être frappés de la foudre. « Malheureux mortels que nous sommes! Il faut, comme dit saint Augustin, qu'une longue et éternelle douleur donne la question à notre corps, pour nous obliger à faire cet aveu : *Incumbit corpori diu quæstionarius dolor;* il faut que nous soyons, comme dit un prophète, dans l'état de ces vieux chênes, qui voient sécher leurs branches, pâlir et flétrir leurs feuilles, et pourrir leurs troncs; il faut que nous nous voyions mourir par pièces, avant que nous avouions la vanité du monde trompeur : *Cum fueritis veluti quercus, defluentibus foliis.* Encore ne rejetons-nous pas l'espérance de toutes les choses qui se dérobent de nous; et, par nos désirs, nous courons après ces fantômes qui disparaissent. »

Avec une vive éloquence, avec l'accent le plus pathétique et le plus véhément, il exhorte ses auditeurs à considérer la vanité de ce monde qui n'est qu'un trompeur : « Trompeur, hélas! s'écrie-t-il, non pas par lui-même, mais par la fureur des hommes qui le contraignent de servir à leurs illusions. Non, non, Messieurs, n'accusez pas le monde; il est de bonne foi, il ne nous trompe point par ses vicissitudes et ses inconstances; il nous fait lui-même son portrait : Je ne suis qu'une fable, qu'un mensonge décevant; il nous crie : je passe, je m'en vais, je disparais, et j'entraîne avec moi tous ceux qui s'attachent à moi : *Mundus clamat : ego deficio.* O homme, quel est ton aveuglement d'avoir moins de bonne foi pour toi-même, que le monde n'en a! Tu veux trouver quelque vérité où il ne te montre que le mensonge; tu prétends fixer une chose dont il te dit que

l'instabilité fait l'essence; tu veux vivre, comme si tu ne devais jamais sortir d'un lieu dont toutes les grandeurs de la terre ne t'empêcheront pas d'être chassé (1). »

Ailleurs, il décrit *l'étrange fascination* qu'exerce sur nous le récit des actions militaires. Malgré soi, on écoute avec avidité les exploits des vaillants capitaines; on prend part à leurs combats, à leurs dangers, à leurs triomphes ou à leurs défaites. Les grands sentiments qui animaient ces généraux, lorsqu'ils combattaient pour la gloire ou la liberté se réveillent en nous, et pour un instant, nous avons leur enthousiasme, leur élan et leur courage. C'est d'une telle *fascination* que Desdémone ne put se défendre; et, par le récit de ses héroïques aventures, Othello captiva l'infortunée jeune fille qui allait être bientôt sa victime.

Mascaron, dans l'éloge d'un hardi capitaine, fait de vains efforts pour résister à ce qu'il appelle une *aveugle prévention*. « Par quelle étrange fascination, s'écrie-t-il, sommes-nous venus à ce point d'aveuglement, de borner l'exercice de la force, qui est la plus éclatante de toutes les vertus, à la seule valeur qu'on témoigne dans les combats? Par quel charme cette dangereuse erreur s'est-elle établie dans le cœur des hommes, de n'être sensibles qu'à la gloire des actions militaires? Ces innocentes victoires, ces victoires admirables, spirituelles et divines, où notre âme est en même temps le champ de bataille, le capitaine et le soldat, le vainqueur et le vaincu; où la modération triomphe de l'emportement des passions; où la justice l'emporte sur l'avidité insatiable de l'avarice et de

(1) Voy. ces passages : *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*, p. 90 et 96, édit. de 1704.

l'ambition, nous les écoutons avec une approbation faible et tranquille, au lieu que le récit d'un combat sanglant, l'histoire d'une guerre, où un million d'hommes auront servi de victimes à l'orgueil d'un ambitieux, nous charme, nous transporte, nous enlève; nous crions : ô miracle! et ô héros! Moi-même, tout persuadé que je suis de cette aveugle prévention, qui ne parle ici que pour la condamner, je sens qu'il s'en faut peu que mon imagination, trompée par la simple peinture de ce que je condamne, ne séduise mon esprit. Il faut que je me tienne fortement à la foi et à la raison, uniques maîtresses de cette chaire, pour m'empêcher de me laisser entraîner au torrent d'une opinion qui entraîne tous les hommes, et qui, comme dit saint Ambroise, enchante tellement tous les esprits, que leur imagination ne s'éveille qu'au bruit des combats, et que leurs yeux ne sont éblouis que par la seule lueur des armes (1). » Voilà vraiment de l'éloquence, des idées élevées, un style ferme, de grandes et belles images, avec je ne sais quel air de jeunesse et de nouveauté, qui donne beaucoup de charme à ce brillant morceau.

Ce style si franc sous sa libre et fière allure n'est pas rare dans Mascaron. Voici, exprimée avec précision, une pensée que La Rochefoucauld ne désavouerait pas, et qui révèle un observateur d'une singulière finesse : « Les grands ont une certaine inquiétude dans l'esprit, qui leur fait toujours demander une courte réponse à une grande question (2). » Il caractérise la modestie de Turenne par une de ces expressions que les écrivains de génie savent créer, et qui, en peu de

(1) *Or. fun. du duc de Beaufort*, p. 152, édition de 1704.
(2) *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*, p. 79.

mots, renferme beaucoup de sens : « Il ne se cachait point, il ne se montrait point; il était aussi éloigné du faste de la modestie, que de celui de l'orgueil. » Un seul mot lui suffit pour caractériser le prince de Condé, qu'il appelle *le formidable duc d'Enghien :* épithète magnifique, que Bossuet n'a pas trouvée, et qui donne une idée si vraie du héros qui, en 1643, écrasait « les vieilles bandes espagnoles », et « étonnait de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups (1) ».

La bataille de Rocroi est pour Mascaron « le jour natal de la fortune du roi ». Ailleurs, un trait énergique marque « ces siècles funestes de l'empire romain, où il n'était pas permis aux particuliers d'être vertueux et illustres, parce que les vices des princes ne laissaient ni vertu, ni gloire impunies (2) ». Et dans l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, l'orateur nous dit avec un mélange de simplicité et de grandeur : « Il est de la force humaine d'empêcher que le corps qui tombe par pièces, et qui perd sa beauté, sa force et sa vie, n'ensevelisse l'âme dans ses débris, et ne la fasse disparaître par une mort morale, pendant qu'elle conserve une immortalité naturelle. »

Un style concis, nerveux, hardi, d'où l'expression forte jaillit comme une étincelle, ce sont des qualités sérieuses, que relève davantage la beauté de certaines comparaisons. De là, la physionomie particulière de cette prose, qui ressemble peu à celle des autres orateurs contemporains. Et, chose remarquable! Mascaron ne paraît pas chercher ces comparaisons, qui

(1) Mascaron, *Or. fun. d'Anne d'Autriche*, p. 32. — Bossuet, *Or. fun. de Condé.*

(2) *Or. fun. d'Anne d'Autriche*, p. 28, et *Or. fun. de Turenne*, p 365.

donnent à son langage quelque chose de si oratoire et de si poétique; elles sortent naturellement de son fertile génie, pour colorer et embellir l'objet dont il parle. Anne d'Autriche, aidant Louis XIV de ses conseils, et excitant le courage du jeune monarque, est « semblable à l'aigle qui, après avoir instruit ses aiglons dans l'art de vaincre les serpents, les anime de ses yeux dans le combat, se tient dans son nid, et les voit triompher avec joie (1) ».

Une belle image nous représente ces *chimères d'honneur*, ces *fantômes de plaisirs*, que la duchesse d'Orléans emportait de son séjour au milieu du monde « semblable à l'Océan, dit-il, qui, sortant en quelque façon de lui-même par les flots dont il bat le rivage, ne ramène jamais ses eaux, sans entraîner avec elles tout ce qu'elles ont trouvé sur les bords ».

La soumission du chancelier Seguier aux vérités révélées, et la docilité avec laquelle il porta « les chaînes sacrées » de la foi, lui inspirent un rapprochement que nous admirerions sans réserve, si, dans la suite, il n'avait le malheur de le gâter. « Quand je vois ce grand esprit si soumis aux articles de notre foi, il me semble que je vois l'Océan, cet élément si étendu et si fougueux, qui, après avoir porté ses flots jusqu'aux cieux, avoir creusé dans son sein des abîmes jusqu'aux enfers, avoir menacé d'engloutir tout ce qui est sur son rivage, dès qu'il approche du bord, il se dompte lui-même, il brise ses flots, il vient traînant comme un esclave pour baiser le doigt de Dieu qui lui marque ses bornes, et qui lui dit : « Élément fougueux, tu viendras « jusque-là et tu ne passeras pas plus avant. »

Pourquoi faut-il que ce morceau si fortement écrit,

(1) *Or. fun. d'Anne d'Autriche*, p. 39.

où les fureurs de la mer sont dépeintes de si vives couleurs, en traits d'une sublime simplicité, finisse par une application outrée et une hyperbole déplorable? Ce qui pouvait former un rapprochement rapide et frappant, dirons-nous ici avec M. Villemain, est devenu, sous sa plume, une longue déclamation (1). « L'esprit de M. le chancelier avait l'étendue de l'Océan : il en avait le mouvement, il s'élevait jusqu'au ciel, il descendait jusqu'aux enfers, par la connaissance qu'il avait de toutes choses. » Voilà l'écueil contre lequel vient échouer le goût de Mascaron; il ne sait pas s'arrêter à temps, et se met peu en peine du précepte de La Rochefoucauld : « Il faut dire tout ce qu'il faut, et rien que ce qu'il faut (2). »

L'éloge de Turenne fut le triomphe de l'évêque de Tulle. Ce discours illustra jadis son nom, et suffit aujourd'hui pour protéger sa réputation. « On trouve dans cette dernière oraison funèbre plus de beautés vraies et solides que dans toutes les autres. Le ton en est éloquent, la marche en est belle, le goût plus épuré (3). » Comme Bossuet fit ses adieux à l'éloquence par un chef-d'œuvre, Mascaron eut aussi le bonheur de terminer sa carrière par le meilleur de ses ouvrages. Son style, plus soutenu, plus correct, a souvent la magnificence et la simplicité de celui de Bossuet, et serait certainement supérieur à celui de Fléchier, s'il était « plus également beau partout ».

(1) *Essai sur l'oraison funèbre*, p. 56. Recueil de Dussault, vol. I. — M. Villemain parle ainsi à propos de saint Jérôme et de sa lettre sur la mort de Népotien.

(2) Voy. plus haut, p. 77 et suiv., ce que nous avons dit du faux goût de Mascaron.

(3) Thomas : *Essai sur les éloges*, ch. XXVIII, p. 55, vol. II, édit. cit. plus haut.

Le fils d'Arnauld d'Andilly, le frère de M. de Pomponne, presque au lendemain de cette grande *action*, en 1677, exprimait son admiration pour l'éloquence de Mascaron. « Qui voudra savoir, dit-il dans ses *Mémoires*, la grandeur de la perte que nous fîmes en la mort de M. de Turenne, n'a qu'à voir la belle et éloquente oraison funèbre que prononça M. l'évêque de Tulle en l'honneur de ce grand homme. On ne saurait porter son mérite plus haut, ni mieux accorder l'exagération et la vérité; l'esprit demeure rempli, en la lisant, de grandes et nobles idées que ne laissent pas d'autres pièces qu'on a voulu lui comparer. On prétendra, peut-être, que celles-ci sont plus dans la règle de l'art (1) et que toutes les parties de la rhétorique y sont mieux observées; mais, s'il est permis de le dire, je crois voir des disciples qui s'assujettissent servilement aux règles : au lieu que l'autre, comme un maître, s'élève au-dessus des préceptes, se donnant lui-même pour règle à ceux qui seront capables de le suivre (2). »

L'évêque de Nîmes se contente d'être fin, délicat, gracieux, là où Mascaron a de *ces brusques fiertés* qui révèlent un esprit original et un puissant orateur. Tandis que le premier craint de ne pas trouver d'assez nobles images pour célébrer les vertus et les exploits de Turenne, et s'exprime avec une modestie un peu cherchée : « Il ne manque aujourd'hui à ce dernier, qu'un éloge digne de lui; » le second avoue, sans détour, la difficulté de son entreprise; parle « de cette égalité d'impuissance, où la grandeur du sujet met tout ensemble les auditeurs et l'orateur », et déclare que

(1) Allusion manifeste à Fléchier.

(2) *Mémoires de l'abbé Arnauld*, coll. Petitot, vol. XXXIV, p. 361. L'abbé Arnauld, né en 1616, mourut en 1698. Ses *Mémoires* vont de 1634 à 1675.

« personne ne pourra lui reprocher d'être demeuré au-dessous d'une si riche matière, à qui il ne puisse faire le même reproche avec justice, s'il était chargé du même emploi ».

Fléchier dit avec froideur et timidité : « L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles; la langue d'un prêtre destiné à louer Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction (1). » Tout autre est le langage de Mascaron. Celui-ci est à son aise au milieu de l'odeur de la poudre et de la fumée des batailles; il a l'enthousiasme des combats; il aime le bruit retentissant des armes, le choc des escadrons les uns contre les autres, les cris des vainqueurs et des vaincus, en un mot, le spectacle grandiose de deux armées couvrant un immense territoire de leurs nombreux bataillons et luttant ensemble pour l'empire, la gloire ou la liberté.

Aussi, parle-t-il noblement de la guerre ; il la justifie, sans hésiter, et, dans une éloquente apostrophe aux capitaines qui l'écoutent, il s'écrie : « Ainsi, Messieurs, vous tous que la naissance, et même la vocation du ciel, appelle à cette glorieuse profession des armes, qui est la défense des autels de Dieu, de l'autorité de votre prince et de la sûreté de votre patrie, ne la regardez point comme un obstacle formel à votre salut et à votre gloire chrétienne. Ce que l'Église peut louer par la bouche de ses sacrés ministres, vous le pouvez pratiquer en chrétiens. Oui, vous le pouvez; et j'atteste, sur cette vérité, la gloire immortelle de ces héros généreux qui ont autrefois composé les légions à qui la valeur et le courage donnèrent le nom de *fulminantes :*

(1) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 60.

l'Église leur a dressé des trophées sur la terre, et le ciel les a couronnés d'une gloire qui ne passera jamais (1). »

Mascaron est de beaucoup supérieur à Fléchier, quand il décrit la guerre de Hollande et les forces que l'Allemagne fit marcher contre nous. L'un dit peu de chose « de cette multitude innombrable d'Allemands qui menaçaient la France » ; l'autre nous montre combien cette coalition était redoutable, et, dans ce grand péril, il nous peint le calme et l'intrépidité de Turenne, la tranquille confiance du héros qui « promet fièrement de faire repasser le Rhin » à ces descendants des Cimbres et des Teutons. « Pour moi, dont le style peu accoutumé à de pareilles matières, n'en pourrait que ternir l'éclat, quand je vois cette multitude innombrable d'Allemands qui menaçaient la France d'une inondation pareille à celle des Cimbres et des Teutons, et que j'entends cet homme si sage, qui parlait toujours si modestement de l'avenir, promettre fièrement de leur faire repasser le Rhin, au-deçà duquel l'espérance de ravager nos plus riches provinces les avait attirés, il me semble qu'il y eut ici une inspiration d'en haut, et que non seulement, vaillant comme David, mais en quelque façon prophète comme lui, il parla de l'avenir aussi sûrement que le Dieu même qui l'inspirait pour le prévoir, et qui le soutenait pour l'exécuter. »

Enfin, quelle couleur, quelle vie et quel mouvement, dans ce tableau qui nous représente et « le noble tumulte des armes (2), » et l'ivresse de la victoire! Comme Fléchier, avec toute son élégance et son ingénieuse finesse, est loin de son rival! Celui-ci est impé-

(1) *Or. fun. de Turenne*, p. 315.
(2) Bossuet, *Panég. de saint Bernard.*

tueux et cède à l'ardeur qui l'entraîne : il a les accents guerriers de Thucydide racontant les luttes glorieuses de sa patrie, et Bossuet lui-même n'a ni plus d'enthousiasme, ni plus d'élévation. « Les dehors mêmes de la guerre, le son des instruments, l'éclat des armes, l'ordre des troupes, le silence des soldats, l'ardeur de la mêlée, le commencement, le progrès et la consommation de la victoire, les cris différents des vaincus et des vainqueurs, attaquent l'âme par tant d'endroits, qu'enlevée à tout ce qu'elle a de sagesse et de modération, elle ne connaît ni Dieu, ni elle-même. C'est alors que les impies Salmonées osent imiter le tonnerre de Dieu, et répondre par les foudres de la terre aux foudres du ciel. »

Mascaron se soutient à cette hauteur, et termine ce beau tableau en nous découvrant un spectacle d'une gravité et d'une grandeur incomparables : Turenne triomphant, et, après la victoire, s'écartant dans les bois, « où la pluie sur la tête, et les genoux dans la boue, il adorait en cette humble posture ce Dieu, devant qui les légions des anges tremblent et s'humilient ». Mascaron inspire ici Bossuet, et lui demeure même supérieur. Après la bataille de Rocroi, dit l'évêque de Meaux, « le prince fléchit le genou et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. » Au service célébré en l'honneur de Turenne, chez les Carmélites, ce fut Bossuet qui officia : il aura été certainement frappé de l'austère majesté de cette scène, et se sera souvenu de ce passage de l'évêque de Tulle, quand il fit l'éloge de Condé.

Une telle éloquence, presque inconnue à Fléchier, vaudrait à Mascaron la première place après Bossuet, si à de nombreuses qualités n'étaient mêlés trop de

défauts ; si, à côté de pages émouvantes, de détails heureux et de belles comparaisons, ne se rencontraient « ces hyperboles gigantesques et ces phrases boursouflées », que La Harpe critique avec tant de vivacité et de raison. « Outre les qualités extérieures d l'orateur, noblesse du maintien, sonorité de la voix, grâce et beauté du geste, il trouva plus d'une fois la force, la profondeur, le mouvement, et même l'éclat. On détacherait de ses oraisons funèbres des pages admirables. Mais il ne se soutient pas, tombe ici dans l'enflure, là dans la subtilité, et gâte les plus heureuses inspirations par la recherche et le mauvais goût. Ce n'est qu'un orateur de second ordre, mais qui s'est élevé quelquefois à la hauteur des plus grands (1). »

Mascaron nous a laissé cinq oraisons funèbres, dont nous donnons ici le tableau. Les trois premières furent presque des improvisations : ce qui explique et justifie en grande partie les écarts d'imagination, les négligences de style et les incorrections de l'orateur. « Il ne faut pas l'oublier, dit M. Lehanneur, ce sont des ébauches où le mauvais goût s'allie à une incontestable grandeur; et on ne saurait sans injustice les juger avec la même rigueur que les discours si élégants et si châtiés de Fléchier (2). »

1666. Oraison funèbre d'Anne d'Autriche, prononcée aux Pères de l'Oratoire. La reine mère mourut à Paris, le 20 janvier 1666.

1670, vers le milieu du mois d'août. Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, au Val-de-Grâce, où reposait son cœur. Ce discours fut prononcé environ huit jours avant celui de Bossuet à

(1) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 165.
(2) *Mascaron, d'après des documents inédits*, p. 263 et suiv.

Saint-Denis, le 21 août 1670. L'éloge de Mascaron est donc du milieu du mois d'août. La duchesse d'Orléans mourut à Saint-Cloud, le 30 juin 1670. Dans son édition classique, M. Aubert dit à tort que Mascaron prononça son oraison funèbre au Val-de-Grâce, « une année après Bossuet (1) ».

1670, vers la fin du mois d'août, oraison funèbre du duc de Beaufort, prononcée à Notre-Dame. Celui-ci avait été tué à Candie, un an auparavant, le 25 juin 1669.

1672, au mois de mai ou de juin, oraison funèbre du chancelier Seguier, prononcée aux Carmélites de Pontoise.

1675, le 30 octobre, oraison funèbre de Turenne, prononcée aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Turenne fut tué le 27 juillet 1675. Fléchier parla à Saint-Eustache, deux mois après, le 10 janvier 1676 (2).

Tels sont ces discours qui firent jadis la gloire de Mascaron. Celui-ci a l'imagination ardente, mais peu réglée; il a beaucoup d'esprit, mais il en abuse souvent, au point de tomber dans des subtilités ridicules ou une obscurité profonde; il a de l'élévation et de la grandeur, mais son vol est loin d'être assuré; par son style enfin, et certain air d'antiquité, il semble appartenir à l'époque de Louis XIII, beaucoup plus qu'aux belles années du règne de Louis XIV. Aussi, Thomas et bien d'autres ont-ils commis une erreur excusable, quand ils ont fait de Mascaron le prédécesseur de Bossuet, et lui ont attribué la gloire d'avoir *annoncé* ce grand homme. « Mascaron fut, dans ce genre, ce que

(1) *Notice sur Henriette d'Angleterre*, p. 58. Paris, Hachette.

(2) Pour ces différentes dates, voy. M. Lehanneur, *Mascaron*, p. 260.

Rotrou fut sur le théâtre. Rotrou annonça Corneille; et Mascaron, Bossuet (1). »

Mascaron, en effet, tient à l'âge qui précède par la manière, sinon par la date de la naissance. « Contemporain de Bossuet et de Fléchier, a dit M. de Féletz, plus jeune même que le plus jeune d'entre eux, Mascaron, par ses compositions presque toutes surannées, paraît les avoir précédés d'un demi-siècle (2). » Et Dussault ajoute, avec une spirituelle justesse, que Mascaron, vieilli sous son *costume* passé de mode, n'a pas l'air d'être de son temps. « Les ornements de son style, les parures de son éloquence sont d'un choix, ont un caractère qui non seulement le rabaisse au-dessous d'eux, mais paraît le reculer assez loin du moment où ils écrivirent : c'est une sorte de costume suranné, qui le vieillit, qui semble ajouter à son âge tout ce qu'il ôte à son mérite. Mascaron fut le contemporain de Bossuet et de Fléchier; mais il a l'air d'être né longtemps avant eux (3). »

Après cela, faut-il, comme M. Lehanneur, placer hardiment l'évêque de Tulle avant son brillant émule? « A Mascaron s'oppose naturellement Fléchier, au style suranné de l'un les grâces nouvelles et un peu affectées de l'autre. Venu un peu plus tard que Mascaron, Fléchier se montre incomparablement plus habile écrivain : mais il y a, dans les discours de son rival, une grandeur, une sincérité d'accent qu'il n'égalera pas, et, pour tout dire, Mascaron, en dépit des graves défauts de son style, nous semble venir le pre-

(1) Thomas, *Essai sur les éloges*, vol. II, p. 53. — Sur cet anachronisme de Thomas, voy. plus haut, p. 80.

(2) *Mélanges*, vol. III, p. 174.

(3) *Annales littéraires*, vol. V, p. 462. 5 vol. in-8°. Paris, Grimbert, 1824.

mier, après Bossuet, dans la grande éloquence religieuse, quoique bien au-dessous de ce maître sans égal (1). » Nous avons de la peine à souscrire à ce jugement. Une belle oraison funèbre, celle de Turenne; quelques pages éloquentes, quelques beaux traits épars çà et là dans l'éloge du duc de Beaufort, ou de la duchesse d'Orléans, peuvent-ils suffire pour effacer l'éclat soutenu des discours de Fléchier? Nous ne le pensons pas. « Fléchier, a dit M. Blampignon, a moins de feu, de véhémence, de verve que Mascaron; mais il a plus de grâce et de politesse. Son éloquence, pour me servir encore d'un mot très juste de Mme de Sévigné, est plus également belle partout. Sans doute, Fléchier a trop de finesse; son art et son esprit sont trop sensibles. Mais parce qu'il y a chez lui excès d'artifice et de rhétorique, ce ne devrait pas être une raison de l'abandonner entièrement, et, sans chercher à l'imiter en tout, de nos jours où la langue s'est chargée de limon en coulant à travers les siècles bouleversés, on trouverait dans Fléchier plus d'un courant limpide... Bossuet est trop grand pour qu'on l'atteigne; il est plus facile d'imiter l'harmonie, la politesse, la régularité que Fléchier a recherchée, dans la langue commune et dans les sentiments ordinaires (2). »

Dans son étude *sur l'Oraison funèbre en France*, M. Aubert a porté un jugement équitable sur Mascaron, et fait la juste part de la louange et du blâme. Seulement nous ne dirions pas, comme lui, que l'oraison funèbre du duc de Beaufort « mérite d'être oubliée »; et que celle de Seguier « vaut presque celle que

(1) *Mascaron, d'après des documents inédits*, p. 264. — Voy. aussi, p. 373 et suiv.

(2) Edit. des *Œuv. compl. de Massillon*, vol. III, p. 2. Bar-le-Duc, L. Guérin, 1867.

Fléchier prononça en l'honneur du premier président de Lamoignon ». Les deux pages rapportées plus haut (1), sur le duc de Beaufort et Seguier, n'autorisent pas une opinion aussi sévère d'une part, et aussi bienveillante de l'autre.

Après avoir cité le beau passage dans lequel l'orateur décrit l'émotion et la douleur de la France, à la nouvelle de la mort de Turenne, de ce *funeste accident* qui « tira des plaintes de toutes les bouches, et des larmes de tous les yeux », il ajoute : « Quelle mâle simplicité! quelle vive et profonde douleur! quel effet devaient produire ces paroles dans la bouche d'un homme dont le geste, le débit, la voix, étaient éminemment oratoires! Pourquoi faut-il que Mascaron ait connu si tard cette mesure parfaite d'idées, d'expressions, de sentiments? Là même où son éloquence est si puissante, elle n'est pas encore *également belle*. Le temps a donné raison à Mme de Sévigné : Mascaron manquait de goût; sa gloire en a souffert. »

Enfin, l'un des maîtres de la critique contemporaine, tout en rendant justice au talent de Mascaron, ne le place pas « le premier, après Bossuet, dans la grande éloquence religieuse ». « L'ouvrage de Fléchier, a dit justement M. Villemain, est le chef-d'œuvre d'un art qui s'élève jusqu'au génie; celui de Mascaron semble l'ébauche brillante du génie souvent égaré par un faux goût. » Nous appliquerions volontiers ce jugement à l'œuvre entière des deux orateurs. Fléchier mérite d'être lu encore aujourd'hui, et demeure un maître en l'art difficile de parler et d'écrire. Il a souvent les qualités de Mascaron : le nerf, l'élévation, la

(1) P. 46 et 150. — Voy. le jugement de M. C. Aubert : *Notice sur l'oraison funèbre en France*, p. XXXII et suiv. Hachette, 1883.

solidité ; celui-ci a rarement les siennes : la mesure, la délicatesse et le bon goût ; et, tandis que l'un ne pourrait être mis sans danger entre les mains des jeunes gens, l'autre nous offre d'excellents modèles de style dans ses ouvrages, « où des pensées ingénieuses et nobles se produisent toujours sous les véritables formes de la langue française, qui sont la grâce et la dignité (1) ».

(1) M. Villemain, *Essai sur l'oraison funèbre*, dans l'édit. de Dussault, vol I, p. 60 et 64.

CHAPITRE X

Bourdaloue et Massillon dans l'oraison funèbre. — Infériorité de Bourdaloue. — Défauts de ses deux oraisons funèbres.

Bourdaloue n'a composé que deux oraisons funèbres : celle du grand Condé, et celle de son père, Henri de Bourbon. Ce dernier discours fut prononcé à Paris, le 10 décembre 1683, dans l'église des PP. Jésuites de la rue Saint-Antoine, aujourd'hui l'église Saint-Paul-Saint-Louis. Détail à noter, et qui montre que l'oraison funèbre devint de bonne heure affaire d'étiquette et de cérémonial : quand Bourdaloue fit en 1683 l'éloge de Henri de Bourbon, son héros était mort depuis près de quarante ans, depuis le 26 décembre 1646. Le président Perrault, secrétaire des commandements du prince, avait fondé pour lui un service anniversaire, et, tous les ans, l'éloge de l'illustre défunt devait y être prononcé. « Je suis le premier qui satisfais à ce devoir, disait avec une singulière modestie Bourdaloue; je m'y trouve engagé par des ordres qui me sont aussi chers que vénérables : le prince devant qui je parle l'a désiré, et il ne m'en fallait pas davantage pour lui obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me supporter, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire et de quoi édifier vos âmes. »

C'est en vertu de cette fondation, que je vois le

P. de La Rue prononcer à son tour l'oraison funèbre du même prince de Condé, le 2 septembre 1685, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Que pouvait être, après un demi-siècle écoulé, l'oraison funèbre d'un grand personnage? Et Bourdaloue, si grave, si pénétré des devoirs du ministère évangélique, pouvait-il, dans de pareilles conditions, se proposer autre chose que *d'instruire* et *d'édifier* ses auditeurs?

Quelques années après, l'éloquent prédicateur eut une occasion plus favorable de déployer toutes les ressources de son admirable talent. Le 26 avril 1687, dans cette même église de la rue Saint-Antoine, où avait été déposé le cœur du grand Condé, il eut à faire l'éloge du prince, mort à Fontainebleau, le 11 décembre 1686. Bossuet avait parlé peu de jours avant lui, à Notre-Dame, le 10 mars 1687.

Nous sera-t-il permis de le dire, et avec tout le respect dû à un si grand nom? Dans l'oraison funèbre, Bourdaloue n'a guère plus réussi que Massillon. La Harpe ne cite pas les deux essais du premier; et il appelle *médiocres* les discours du second. Si l'oraison funèbre « demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime (1) », nous devons l'avouer, Bourdaloue n'avait pas les qualités nécessaires pour briller dans ce genre *nouveau* pour lui. Ses sermons sont admirables; on ne peut demander ni une plus sage ordonnance dans les plans, ni des raisonnements plus serrés et plus forts, ni un ton plus austère et plus grave, ni un style à la fois plus simple, plus lumineux et plus clair. Mais il faut le reconnaître, ce-

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

lui qui « fut des premiers à faire entendre dans la chaire une raison toujours éloquente (1) », et dont les discours avaient une force à *faire trembler les courtisans;* celui qui poursuit le vice avec courage, et juge les hommes avec tant de sagacité, manque d'une qualité précieuse, l'imagination, qui donne à la parole de la force, de l'éclat et de la chaleur. « Dans son style plus nerveux que fleuri, a dit avec raison Voltaire, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire. » Vous diriez que, profondément pénétré des misères de l'homme, de tout ce qu'il y a en lui d'infirme, de digne de pitié ou de mépris, il célèbre à regret cette gloire humaine, souvent fausse, toujours précaire et toujours vide; et qu'habitué à accuser, cet impitoyable censeur du vice ne connaît pas le langage de la louange.

Les grands sujets n'ont pas entièrement manqué à Bourdaloue. Quelle plus magnifique matière que l'éloge de Condé! que le récit des victoires du jeune duc d'Enghien sur les ennemis de la France, à Rocroy, à Nordlingue et à Lens! « Bourdaloue prouve méthodiquement la grandeur de son héros, tandis que l'âme enflammée de Bossuet la fait sentir; l'un se traîne, et l'autre s'élance. Toutes les expressions de l'un sont des tableaux. L'autre, sans coloris, donne trop peu d'éclat à ses idées : son génie, austère et dépourvu de sensibilité comme d'imagination, était trop accoutumé à la marche didactique et forte du raisonnement pour en changer; et il ne pouvait répandre sur une oraison funèbre cette demi-teinte de poésie, qui, ménagée avec goût, et soutenue par d'autres beautés, donne plus de

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, *Des beaux-arts.*

saillie à l'éloquence (1). » Tel est le jugement de Thomas, et il est juste. Nous ne retrouvons pas aujourd'hui, dans la froide composition de Bourdaloue, ces traits de flamme et de feu avec lesquels Bossuet a peint l'immortel guerrier; cet enthousiasme qui donne à son style tant de mouvement et d'éclat, quand il célèbre les mémorables campagnes de Condé, et qu'à l'exemple du héros, il paraît, lui aussi, « s'élancer comme par bonds et ne pas toucher à la terre »; enfin ces accents pathétiques où éclate une douleur si profonde, et que Bossuet laissa dans l'âme de ses auditeurs, comme un sublime et dernier adieu à la gloire, à l'éloquence et à la vie.

Avec quelle réserve faut-il juger ces grands maîtres de la pensée et de la parole! Voici une opinion absolument opposée à la nôtre. Elle a d'autant plus de poids, qu'elle nous vient d'un écrivain distingué, qui connaissait bien Bourdaloue. Dans son étude si éloquente et si approfondie, le jeune et regretté M. Feugère est loin de partager notre *dédain* pour l'oraison funèbre de Condé. Il loue, au contraire, ce morceau vraiment admirable de composition savante, de gravité soutenue et d'apostolique franchise. « Il ne manque à Bourdaloue, ajoute-t-il, que de n'avoir point Bossuet pour rival. Disons plus : si haut qu'on place le discours de Bossuet, celui de Bourdaloue révèle peut-être encore moins son infériorité, que la nature différente de son génie et de sa prédication (2). »

De son côté, Mme de Sévigné avoue qu'elle est « charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le

(1) Thomas, ch. XXXI.

(2) Voy. A. Feugère : *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, p. 172; 1 vol. in-12. Paris, Didier, 1875. — Entre ces deux jugements, le lecteur choisira celui qui lui paraîtra le plus vrai.

prince par le P. Bourdaloue ». Elle admire la hardiesse de l'orateur parlant de la Fronde et des fautes où Condé fut entraîné par un trop grand amour de sa famille. « Il s'est jeté sans balancer, tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté, lui, à corps perdu. » Elle a été *transportée* surtout de la dernière partie, de celle où Bourdaloue a raconté la conversion de Condé et son retour à Dieu. « Il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit, et dans celui de l'auditoire qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque :* c'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël (1). »

Voilà, certes, un bel éloge; et un discours qui a obtenu un tel triomphe, qui a pour lui l'approbation enthousiaste d'une femme si éclairée, doit être critiqué avec circonspection. Mais que Mme de Sévigné nous pardonne : nous ne pouvons aujourd'hui partager son admiration. Peut-être, la noblesse du débit, soutenue par la beauté de l'action, charma-t-elle les auditeurs et cacha ainsi la faiblesse du fond. Pour nous, qui n'entendons plus la voix de l'orateur donnant tour à tour à ses paroles de la lenteur ou de la rapidité, de la véhémence ou de la douceur; pour nous, qui ne voyons plus ces gestes éloquents par lesquels Bour-

(1) Lettre du 25 avril 1687, à Bussy-Rabutin. — M. C. Aubert, dans sa *Notice sur l'oraison funèbre en France*, p. XXXV, cite à tort cette lettre de Mme de Sévigné, comme adressée à sa fille. Edit. cl. des *Or. fun. de Bossuet.* Hachette.

daloue produisait des impressions profondes sur ses auditeurs, et qui, à deux siècles de distance, le livre en main et tranquillement assis dans notre cabinet, jugeons cette œuvre en elle-même, nous ne pouvons convenir que Bourdaloue ait traité *divinement* une si brillante matière, ni qu'il ait peint la mort du grand Condé *avec des couleurs ineffaçables.*

« Lorsqu'une pièce est faite pour être jouée, a dit Vauvenargues, il est injuste de n'en juger que par la lecture (1). » Nous ne voudrions pas commettre cette injustice, et ne juger que par *la lecture* d'un discours fait pour être prononcé. Aussi sentons-nous le besoin de placer, non pas notre sévérité, mais notre opinion, sous l'autorité d'un nom respecté. M. Villemain a remarqué que Bossuet et Bourdaloue s'étaient rencontrés dans l'éloge de Condé, comme Fléchier et Mascaron, dans une lutte semblable, avaient rivalisé d'éloquence dans l'éloge de Turenne. « Bossuet, nous dit-il, marche comme les dieux d'Homère, qui en trois pas sont au bout du monde ; Bourdaloue se traîne avec effort dans une carrière étroite qu'il peut à peine fournir. Si l'on cherche, par l'examen attentif des deux ouvrages, à se rendre compte de cette prodigieuse inégalité, on la trouve encore plus étonnante, et le génie de Bossuet paraît plus inconcevable. Car il ne faut pas s'y tromper, le discours de Bourdaloue renferme des beautés nombreuses et d'un ordre supérieur : la pensée est forte et grave; le style, sans l'orner beaucoup, la soutient par une expression énergique et simple. Il y a peu d'images, mais cette brièveté pleine de vigueur qui est le premier mérite de l'écrivain, après le talent de peindre (2). »

(1) *Réflexions et Maximes*, vol. II, p. 119.
(2) *Essai sur l'oraison funèbre*, *Recueil de Dussault*, p. 61.

Les contemporains furent charmés et vivement émus : nous ne le contestons pas ; mais il n'en est pas moins vrai, que la marche méthodique de Bourdaloue, excellente dans un sermon, est funeste dans l'oraison funèbre, qui a besoin de plus de liberté. Est-il rien de plus froid que ces formules qui reviennent sans cesse : *Je m'explique... Encore un moment de votre attention, et je vais finir* (1)? Est-il rien qui gêne davantage le mouvement du discours, et lui donne plus de lenteur, que les nombreuses subdivisions qu'imagine Bourdaloue, en parlant de l'époque où le prince, « entraîné par le torrent, se trouva, malgré lui, hors de la route que sa sagesse et sa raison lui avaient fait tenir et qu'il avait résolu de suivre » ? Peut-être Mme de Sévigné approuvait-elle la longue énumération des circonstances qui semblent atténuer les torts de Condé, et dont la première est *bien essentielle*, la troisième *encore plus notable*, et ainsi de suite jusqu'à la *sixième et dernière circonstance* (2). Pour nous, nous sommes choqués de cette faute que Bossuet n'a jamais commise, et qui rappelle la méthode sévère de Bourdaloue dans ses sermons.

Il a le tort de passer trop rapidement sur les exploits de son héros. Le récit de la bataille de Rocroi, si animé et si vif dans Bossuet, est tracé brièvement et avec froideur. Le panégyriste ne nous montre pas ce qu'il y eut de grand dans cette action mémorable, qui décida alors de la fortune de la France. A peine s'il indique les journées de Fribourg, de Nordlingue et de Lens ; et encore parle-t-il de ces victoires avec un peu de subtilité et de mauvais goût. « Une suite si éton-

(1) *Or. fun. du grand Condé*, p. 68 et 77 ; *Œuv. de Bourdaloue*, vol. III, édit. Didot, in-4°.
(2) P. 73, même édition.

nante de succès prodigieux et inouïs, dit-il, fit taire devant lui toute la terre, pour me servir du terme de l'Écriture; ou plutôt, par un contraire effet, quoique par la même raison, fit parler de lui toute la terre, c'est-à-dire la fit retentir de son nom et la fit taire de tout le reste (1). »

Mme de Sévigné admire que Bourdaloue se soit jeté sans balancer au travers de ses égarements et de la guerre qu'il fit au roi; mais elle ne dit pas que l'orateur aborde péniblement ce difficile passage, en établissant une longue et fatigante comparaison entre les éclipses du soleil et les défaillances de la conduite du prince (2). Comme, dans ce morceau, Bourdaloue est loin de Bossuet! L'un raisonne sèchement et classe ses excuses avec ordre; l'autre se jette réellement *à corps perdu* au milieu des difficultés, et rappelle avec franchise « ces choses dont il voudrait se taire éternellement ». Bossuet a parlé avec un bonheur infini de cette triste époque de la vie de Condé; il ne dissimule pas, il n'atténue pas les fautes de celui dont il fait l'éloge, mais il les couvre de tout l'éclat de son éloquence. Aussi, quand nous voyons le vainqueur de Rocroi déplorer humblement ses égarements, conserver fièrement sa dignité au sein même de l'exil, et ne pas laisser « avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers »; quand nous le voyons assez désintéressé pour s'oublier lui-même dans la conclusion du traité des Pyrénées, pourvu qu'on songe à ses amis; paraître enfin à nos yeux avec « ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus », alors, pénétré d'admiration et de pitié pour celui qui sup-

(1) P. 69, édit. Didot.
(2) Commencement de la seconde partie, p. 73.

porta ses infortunes avec tant de fermeté et de courage, nous oublions le prince rebelle, ou du moins nous n'avons pas la force de refuser notre pardon à celui qui expia noblement ses erreurs.

C'est dans Bossuet, et non ailleurs, qu'il faut chercher ces *couleurs ineffaçables* dont parle Mme de Sévigné. Bourdaloue est pâle, traînant, et se jette dans des longueurs interminables; Bossuet, au contraire, trouve des traits d'une simplicité sublime, de grandes et magnifiques images, un style d'une force et d'une majesté incomparables, quand il raconte les derniers moments du héros, et le représente à cette heure suprême, calme au milieu des larmes et des cris de tous ceux qui l'entouraient, « tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'était une fois jeté ».

Nous ne parlons pas de la péroraison de Bourdaloue. Le dirons-nous? Elle nous paraît d'une faiblesse désespérante, quand, surtout, nous songeons aux accents douloureux de Bossuet. L'un, d'un style languissant et sans couleur, remercie Condé d'avoir légué son cœur aux membres de sa Compagnie; l'autre, dans une admirable page, l'une des plus belles de notre langue, dans une apostrophe immortelle, appelle autour du cercueil de l'illustre capitaine toutes les grandeurs de la terre, les seigneurs et les guerriers, les prêtres et les magistrats; et là, au milieu du lugubre appareil de ces funérailles, à la vue de ces « fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste, et de ces colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant », il adresse à tous de graves avertissements; l'un ne parle qu'au nom de son ordre, et ne réveille dans notre âme aucune des salutaires émotions, aucun des grands sentiments que devait exciter une si imposante cérémonie; l'autre ne

reste pas renfermé dans ces étroites limites : il parle au nom de la religion et de la postérité tout entière, et, en leur nom, en témoignage de leur commune douleur, il dépose sur ce tombeau le dernier hommage de leurs larmes et de leurs regrets. Quel spectacle que celui-là ! Bossuet *en cheveux blancs*, chargé de gloire et d'années, vieilli dans les labeurs de l'épiscopat, venant se joindre lui-même au funèbre cortège, faisant ses suprêmes adieux au prince et à la chaire, et mettant enfin le comble à l'émotion en découvrant, aux regards attristés de ses auditeurs, l'heure prochaine de sa mort ! Non, jamais parole humaine ne pénétra plus avant dans le cœur de l'homme, et n'éveilla de plus hautes pensées et de plus nobles sentiments; jamais éloquence ne s'éleva à un tel degré de beauté et de splendeur; et ce que Quintilien a dit de Cicéron, s'applique mieux encore à Bossuet : « La Providence, en nous le donnant, a voulu montrer jusqu'où pouvait aller l'éloquence : pour la postérité, son nom est bien moins celui d'un homme, que celui de l'éloquence elle-même. » *Dono quodam Providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur; apud posteros consecutus ut Cicero jam non hominis, sed eloquentiæ nomen habeatur* (1).

M. Villemain a parlé de Bossuet en termes vraiment magnifiques. Le panégyriste de Condé, nous dit-il, né à une époque de goût, « dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais (2) », doit beaucoup de son énergie et de sa grandeur aux Pères de l'Église, qu'il sut corriger et embellir. « Cette réunion des saillies hasardeuses du génie et des beautés régulières de l'art a donné au style

(1) *Quintilien*, l. X, ch. I.
(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, Introduction.

de ce grand orateur une empreinte d'originalité qui ne se retrouve nulle part. Il semble placé dans le monde intellectuel sur les confins de deux empires opposés, dont il forme seul la réunion, à la fois imitateur de Cicéron et de Tertullien, transportant à la cour polie de Louis XIV, les hardiesses de l'imagination orientale, original et simple, plein d'ordre dans ses écarts et de grandeur dans sa négligence, le premier des orateurs, sans doute, puisqu'il s'est élancé plus loin qu'aucun autre sans rencontrer plus d'écueils, qu'il a plus osé sans plus faillir, et que s'élevant à toute la hauteur du génie de l'homme, il s'y maintient comme à sa place naturelle, sans effort et sans péril (1). »

(1) *Essai sur l'oraison funèbre.*

CHAPITRE XI

Oraisons funèbres de Massillon. — Défauts généraux : Esprit de critique. — Censure des grands. — Qualités : véhémence ; nouveautés de certaines idées. — Le P. de La Rue.

Voici la liste des oraisons funèbres de Massillon :

1693, juin ou juillet, oraison funèbre de M. de Villeroi, archevêque de Lyon, prononcée à Lyon, chez les Carmélites.

1694, oraison funèbre de M. de Villars, archevêque de Vienne. M. Blampignon nous dit que M. de Villars mourut le 28 *décembre* 1693. Les funérailles du prélat n'ont certainement pas eu lieu avant un délai de huit ou dix jours, c'est-à-dire au commencement de l'année 1694. De plus, c'est au service de quarantaine que se prononçait l'éloge des grands personnages. Ce n'était pas trop de quarante jours, pour composer une oraison funèbre comme celle d'Henriette d'Angleterre ou de Turenne.

1709, 21 juin, oraison funèbre de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, prononcée dans l'église Saint-André des Arts.

1711, 14 juillet, oraison funèbre de Monseigneur *Louis*, dauphin, prononcée dans la Sainte-Chapelle, à Paris, dans le service qu'y fit célébrer l'Académie. Le Dauphin était mort trois mois auparavant, le 14 avril.

1715, oraison funèbre de Louis XIV, prononcée dans

la Sainte-Chapelle, à Paris. Louis XIV mourut à Versailles, le 1er septembre 1715.

1723, le 13 février, à Saint-Denis, oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans, mère du Régent. Elle mourut à Saint-Cloud, le 8 décembre 1722 (1).

Les oraisons funèbres de Massillon, inférieures à celles de Fléchier, sont meilleures que celles de Bourdaloue, et, malgré l'autorité de La Harpe, qui les appelle médiocres, elles méritent d'être moins négligées. Voltaire ne dit rien des oraisons funèbres de Massillon; d'Alembert ne cite que les deux premières; Thomas, dont la condamnation est moins sommaire et le jugement plus motivé, déclare que « ses succès en ce genre ne soutinrent pas sa réputation (2) ». Maury a consacré deux chapitres à Massillon, sans dire un mot de ses oraisons funèbres. M. Villemain, dans son brillant *Essai*, ne cite que l'éloge de Louis XIV; et M. Géruzez, *Histoire de la littérature française*, garde le silence sur ces discours. En 1820, quand il fit paraître son recueil des oraisons funèbres, Dussault publia toutes celles de Bossuet et de Fléchier, et en imprima une seule de Massillon (3) : il était difficile de faire à ce dernier une place plus étroite.

Nous ne voulons pas casser une sentence portée par

(1) Pour ces dates, voy. *Œuv. compl. de Massillon*, édit. Blampignon, 3 vol. in-4°. Guérin, Bar-le-Duc, 1867. — Voy. aussi *Massillon, d'après des documents inédits*, par M. l'abbé Blampignon, p. 40 et 217, 1 vol. in-12. Paris, Palmé, 1879.

(2) Voy. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII, et *Catalogue des écrivains*, à l'art. *Massillon;* D'Alembert, *Éloge de Massillon*, dans ses Éloges des membres de l'Académie française; Thomas, *Essai sur les éloges*, ch. XXXI.

(3) C'est l'oraison funèbre de Louis XIV. — Ce *recueil de Dussault* parut en 1820-1826, 4 vol. in-8°. Paris, Louis Janet. — Un autre recueil, moins étendu, parut en 1837, 3 vol. in-8°. Paris, Lequien.

tant d'écrivains, et sanctionnée par d'éminents critiques, demeurés parmi nous les défenseurs éloquents ou spirituels de la raison et du bon goût. Toutefois, il serait juste d'adoucir la rigueur de ces divers jugements : si les oraisons funèbres de Massillon offrent bien des faiblesses, elles ont aussi des qualités réelles, beaucoup de passages excellents, et dignes de celui qui mérita d'être appelé le *Cicéron français.*

Le défaut essentiel de ces éloges, c'est de manquer de vie, de variété et de relief, et de nous voiler, en quelque sorte, la physionomie des personnages. L'orateur nous présente des réflexions morales, tour à tour fines ou profondes, mais qui ont le tort d'être trop fréquentes, et de nous dérober l'image de ceux que nous voudrions connaître. Chez Massillon, comme chez Bourdaloue, l'oraison funèbre est avant tout un sermon, c'est-à-dire une instruction morale, dans laquelle la vie du héros n'est que la partie accessoire. Aussi, comme la morale occupe une place considérable, le panégyriste est obligé d'abréger ou d'omettre le récit des événements, les détails sur les personnes, leurs mœurs, leur caractère, tout ce qui pourrait nous montrer ces illustres défunts, princes, capitaines ou magistrats. De là, une certaine uniformité dans ces discours : après l'éloge d'une vertu ou la critique d'un défaut, la réflexion morale arrive avec une scrupuleuse exactitude; et, si vous n'y prenez garde, vous croirez qu'il s'agit du même personnage, parce que vous entendez la même leçon.

Massillon n'a pas su peindre ses héros de couleurs qui leur soient propres. Ils ont tous je ne sais quoi de vague et d'indécis qui ne permet pas de saisir aisément leurs traits distinctifs. Ainsi, nous ne voyons pas quelle différence il y a entre M. de Villars et le cardinal de

Villeroi, recommandables tous deux par leurs vertus publiques et privées, leur caractère aimable et poli, leur dévouement à leurs peuples et leur attachement au roi. Vous chercheriez en vain dans l'oraison funèbre du prince de Conti, le portrait fidèle de ce neveu du grand Condé, « si fameux par son esprit, sa valeur, et ses grâces (1) », et que ses brillantes qualités placèrent un instant sur le trône de Pologne. Enfin, malgré le mot célèbre de l'exorde, et quelques cris éloquents qu'arrachèrent à Massillon les malheurs de la famille royale, l'oraison funèbre de Louis XIV ne paraît pas à la hauteur de ce magnifique sujet. Le tableau de ce règne mémorable est sans éclat, sans grandeur et sans majesté, et l'orateur a dessiné faiblement le portrait du grand roi.

Pour faire dignement l'éloge de Louis XIV, il eût fallu être pénétré d'un profond sentiment d'admiration envers celui qui, dans le cours de ses longues prospérités, accomplit de grandes choses et éleva la France au premier rang des nations de l'Europe; il eût fallu se laisser emporter par un enthousiasme légitime, à la vue des merveilles de ce siècle immortel, témoin de tous nos triomphes et de toutes nos gloires dans la guerre, dans les lettres, les sciences et les arts. Et si quelques ombres se mêlent à ce brillant tableau; si les dernières années de Louis XIV sont attristées par toutes sortes de malheurs, par les revers de nos armes et les coups que la mort frappe, sans relâche, autour du souverain, jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus pour héritier qu'un enfant au berceau, ce douloureux spectacle était loin d'être défavorable à l'éloquence. Quelles leçons l'orateur pouvait tirer de ce lamentable con-

(1) Thomas.

traste entre tant d'épreuves présentes et tant de félicités passées! Comme il pouvait, lui aussi, faire voir « dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines (1)! » Quoi de plus saisissant et de plus beau que de nous montrer Louis XIV, vieilli, brisé par l'âge et le malheur, seul de sa nombreuse postérité, debout au milieu des débris de sa fortune et de sa maison, retrouvant dans ses malheurs la vigueur de sa jeunesse, et préférant s'ensevelir sous les ruines de la monarchie, plutôt que de consentir à souiller sa gloire par un traité déshonorant!

La lettre que Louis XIV adressa à Villars, après tous nos désastres d'Hochstedt, de Ramillies et d'Oudenarde, au moment où il lui confiait, avec ses dernières troupes, le suprême espoir de la France, mérite d'être citée. A cette époque, on ne parlait pas avec emphase, mais on savait parler fièrement, et avec la résolution inébranlable de ne rien attenter contre l'honneur national. A la veille de la bataille, le roi écrivait au futur vainqueur de Denain : « La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connais votre zèle et la force de mes troupes; mais enfin, la fortune peut leur être contraire. Si ce malheur arrivait, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État (2). »

Malheureusement, lorsque Louis XIV mourut, on était peu disposé à l'admirer; on était fatigué d'un prince qui, depuis soixante-dix ans, inclinait toutes les

(1) Bossuet, *Or. fun. de la reine d'Angleterre.*

(2) La victoire de Denain est du 24 juillet 1712. — Voy. Duruy, *Histoire de France*, 3 vol. in-12, Hachette, vol. III, p. 307.

têtes sous le poids de sa main puissante et quelquefois tyrannique : la cour, le parlement, le peuple, étaient lassés d'un pouvoir qui paraissait s'éterniser, et tous attendaient impatiemment l'heure où ils seraient débarrassés d'un vieillard encore redouté. Massillon paraît avoir partagé la lassitude commune, ou, du moins, il n'a pas eu le courage de louer hardiment le prince dont le cercueil venait d'être accompagné par les outrages de la foule, et dont le parlement allait casser les dernières volontés.

L'orateur accorde de timides éloges. Il trace, avec assez d'éclat, le progrès des lettres et des arts; il compare le beau siècle de Louis XIV à « celui d'Auguste et aux temps les plus polis et les plus cultivés de la Grèce (1) »; mais il est peu touché de la gloire de nos armes, qu'il critique avec une sévérité impitoyable et déplacée. Les mêmes exploits que Bossuet, Mascaron et Fléchier célébrèrent autrefois avec éloquence, ne lui fournissent que l'occasion d'une sortie vigoureuse contre la guerre et ses funestes résultats; et ces monuments superbes, élevés au milieu de nos places publiques, pour immortaliser la mémoire de nos triomphes, ne rappellent au panégyriste de Louis le Grand que le triste souvenir « d'un siècle entier d'horreur et de carnage (2) ».

Des splendeurs du règne de Louis XIV, de la richesse des résidences royales et de la magnificence de la cour, il n'en parle que pour les critiquer, et nous apprendre que le luxe fut toujours la cause de l'indigence et de la corruption des peuples. « La simplicité des anciennes mœurs changea; il ne resta plus de vestiges de la

(1) P. 674, édit. Didot.
(2) *Œuv. de Massillon*, vol. I, p. 673, édit. Didot.

modestie de nos pères que dans leurs vieux et respectables portraits, qui, en ornant les murs de nos palais, nous en reprochaient tout bas la magnificence. Le luxe, toujours le précurseur de l'indigence, en corrompant les mœurs, tarit la source de nos biens; la misère même, qu'il avait enfantée, ne put le modérer; la perpétuelle inconstance des ornements fut un des attributs de la nation; la bizarrerie devint un goût; nos voisins mêmes, à qui notre faste nous rendait si odieux, ne laissèrent pas d'en venir chercher chez nous le modèle; et, après les avoir épuisés par nos victoires, nous sûmes encore les corrompre par nos exemples (1). »

Est-il possible de faire, avec plus de force et d'esprit, la satire du règne qu'on a mission de célébrer? Massillon manque de la première de toutes les conditions, pour bien traiter un sujet : il ne l'aime pas; il n'aime pas son héros; et n'a pas pour lui, pour l'époque mémorable dont il parle, ce sentiment d'admiration qu'il devrait inspirer à ses auditeurs : en un mot, nous pensions aller écouter le plus illustre orateur du temps, le digne héritier de l'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, célébrant tour à tour les gloires et les douleurs de la France; nous attendions l'oraison funèbre d'un grand siècle et d'un grand roi, et, au lieu d'un éloge, nous sommes tout surpris de n'entendre que la plus vive et la plus spirituelle des satires.

Aussi, ne saurions-nous être de l'avis de Thomas. Le principal défaut de ce discours, celui-ci le considère précisément comme un mérite, « mérite d'autant plus

(1) Plus loin, p. 674, Massillon se fait l'écho des regrets publics, il se montre peu épris de cette gloire qui nous coûta si cher, lorsqu'il parle des prodiges de ce règne : « Nos pères ne les avaient pas même imaginés... »

estimable, dit-il, qu'il ne se trouve dans aucune oraison funèbre, ni avant ni après Massillon, et que l'orateur y parle assez ouvertement des faiblesses et des vices de celui qu'il est chargé de louer; et ne dissimule point que ce règne, si brillant pour le prince, a été souvent malheureux pour le peuple (1) ». Nous ne voulons pas dire pour cela, à Dieu ne plaise, que le prêtre doit profaner sa langue par des flatteries indignes de lui et de son ministère, et, dans la chaire même de vérité, s'abaisser jusqu'au langage d'un courtisan. Certes, Bossuet a parlé avec franchise des égarements de la princesse Palatine et des faiblesses du grand Condé. Mais vous sentez, à travers ces pénibles aveux, l'émotion de l'orateur, sa compassion profonde, et même son admiration pour ceux qui réparèrent leurs erreurs par une glorieuse pénitence. Voilà ce que nous voudrions retrouver dans Massillon, quand il parle « des faiblesses et des vices de celui qu'il est chargé de louer »; nous ne dirions pas alors avec Thomas : le défaut de cet éloge, « c'est qu'on ne démêle pas bien l'espèce de sentiment qui anime l'orateur : il a l'air, quand il loue, de s'être commandé l'admiration (2) ».

M. Villemain a relevé avec goût cette *rigueur des censures*, rigueur déplacée dans un panégyrique. « On a félicité Massillon, dit-il, du courage qu'il a montré en adressant de dures vérités à la cendre d'un grand monarque. Peut-être, s'il eût été moins sévère, s'il eût oublié quelques fautes et quelques malheurs, s'il eût paru sentir plus vivement la gloire, sans abdiquer le droit de la juger, il se serait montré plus éloquent, et n'eût pas été moins utile. Car si l'éloge des hommes

(1) *Essai sur les éloges*, ch. XXXI.
(2) *Ibid.*

illustres a pour objet d'exciter l'émulation en honorant la vertu, il ne faut pas craindre d'agrandir ce qui est déjà grand, et de faire briller le modèle, pour imposer plus de devoirs aux imitateurs (1). »

Dirons-nous que les traces d'imitation sont nombreuses dans ces discours de Massillon? Excepté pour l'éloge du Dauphin, fils de Louis XIV, où il reproduit la division de l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre (2), Massillon a puisé rarement dans Bossuet. Comme s'il reconnaissait l'impossibilité de surpasser jamais un tel modèle, il semble en avoir choisi un autre, avec lequel il pût lutter avec moins de désavantage. Peut-être aussi, l'éloquent oratorien jugea-t-il l'évêque de Meaux trop éloigné de lui; peut-être, préféra-t-il chercher ses inspirations dans les harangues d'un orateur plus jeune et d'une renommée tout aussi brillante en ce genre, comme nous aimons mieux imiter l'air et les manières des personnes distinguées qui sont auprès de nous et que nous connaissons.

Nous n'osons pas dire que Massillon a fait de rares emprunts à Bossuet, parce qu'il partagea l'opinion de ses contemporains, qui préféraient l'élégance de Fléchier à toute l'éloquence de l'évêque de Meaux. Non, Massillon avait le goût trop pur et trop délicat; il était trop bon juge en cette matière, pour ne pas rendre pleine justice à son immortel devancier, à celui qu'il

(1) *Essai sur l'oraison funèbre.*

(2) Division de l'*oraison funèbre du Dauphin :* « Jugeons enfin que tout ce qui passe n'est rien; et ne trouvons digne de notre espérance que ce qui ne passe point. » (Vol. I, p. 660, édit. Didot.) — Division de l'*oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre :* « Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. »

proclama un jour, à l'exemple de La Bruyère, et en présence de l'Académie : « L'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les églises, la terreur de toutes les sectes, le Père du dix-septième siècle (1). »

Quoi qu'il en soit, l'influence de Fléchier, bien plus que celle de Bossuet, se remarque çà et là chez Massillon : ses oraisons funèbres, et même ses sermons, sont souvent comme un écho fidèle de la voix du panégyriste de Turenne. Comme Fléchier, Massillon accorde une grande place à la morale ; mais l'un, tout en s'écartant de l'exemple de Bossuet, qui nous laisse le soin de tirer des événements les leçons qu'ils contiennent, sait renfermer ses réflexions dans de justes limites ; tandis que l'autre, en voulant moraliser, perd quelquefois son sujet de vue, et ne s'aperçoit pas qu'au lieu d'un panégyrique, il ne fait qu'un sermon. Ce dernier genre, vers la fin du dix-septième siècle, se distingua de plus en plus de l'oraison funèbre et du panégyrique des saints ; et il est étrange de voir Massillon, en 1711 et 1715, revenir à l'ancienne méthode, tourner ses éloges en sermons, suivre l'exemple de Mascaron et de Bourdaloue qui restent sermonnaires, en célébrant la mémoire des héros de la religion et de la patrie (2).

Chez l'évêque de Nîmes et l'évêque de Clermont, je retrouve mêmes pensées, mêmes images, mêmes tours, une ressemblance enfin que dissimulent à peine quelques différences légères. Fléchier avait délicatement exprimé la facilité avec laquelle se laissait aborder M. de Lamoignon (3). Pour peindre l'aménité de M. de

(1) Massillon, *Or. fun. du Dauphin*, vol. I, p. 661, édit. Didot.
(2) Voy. M. Lehanneur, *Mascaron*, p. 303.
(3) Voy. plus haut, p. 65.

Villars, Massillon emprunte un trait de l'oraison funèbre de Lamoignon, et un autre de celle du chancelier Le Tellier. L'évêque de Nîmes avait déjà dit du premier président : « Ceux qui eurent besoin de son secours, ne trouvèrent jamais entre eux et lui des barrières impénétrables, et il ne fallut pas essuyer à sa porte de mauvaises heures, pour attendre ses moments commodes ». Dans celle de Le Tellier, il avait loué l'affabilité de cet homme d'État : « Il se communiquait selon les besoins, nous dit-il, et ne pouvait souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se renferment et se rendent invisibles, et se font de leurs cabinets, comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs, contre les peines et les devoirs de leurs ministères. » L'évêque de Clermont aiguise le même trait, répète la même critique, et dit à son tour, que pour pénétrer jusqu'à M. de Villars, il ne fallut pas « acheter par des lenteurs éternelles une audience d'un moment », et qu'on ne le vit jamais « affecter ces moments sacrés de solitude inventés pour ménager le rang, ou honorer la paresse (1) ».

L'antithèse gracieuse de l'oraison funèbre de l'archevêque de Lyon, M. de Villeroy, « à qui on trouva de la maturité, dans un âge où à peine est-il permis d'avoir de la raison (2) », rappelle celle plus gracieuse de Fléchier, disant de Mlle de Rambouillet, « qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison ». Et quand Massillon représente le même prélat, « toujours occupé et toujours au-dessus de ses occupations », nous songeons aussitôt au beau

(1) *Or. fun. de M. de Villars*, vol. I, p. 626.
(2) Massillon, p. 636.

portrait de Richelieu par Fléchier, portrait que celui-ci avait tracé bien des années auparavant, et dans lequel il nous montre ce grand ministre « toujours employé, et toujours au-dessus de ses emplois (1) ». Enfin, en parlant de Turenne, Fléchier avait fait un emprunt maladroit à Godeau, et avait dit : « L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles..., et je ne viens pas vous donner des idées de meurtre et de carnage, devant ces autels où l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au Dieu des armées. » Massillon exprime le même scrupule, et s'excuse de ne pouvoir, lui, ministre d'un Dieu de miséricorde et de paix, faire un digne éloge des vertus militaires du prince de Conti : « Que n'ai-je plus d'usage dans l'art de décrire des victoires et des batailles! Ou plutôt, pourquoi ce temple et ces autels m'avertissent-ils que mon ministère ne doit mettre ici dans ma bouche que des paroles de paix et de réconciliation (2) ! »

Massillon est si pénétré de l'esprit de Fléchier; il a fait une lecture si assidue de ses ouvrages, qu'il reproduit les tours de phrase, les mouvements oratoires de son modèle, qu'il l'imite en un mot, presque sans s'en douter. On a souvent admiré, et avec raison, le magnifique morceau où Fléchier, dans l'éloge de Montausier, déclare, dans un si mâle et si grave langage, qu'il ne vient pas « employer la fiction et le mensonge », et que ni l'amitié, ni la reconnaissance, ne lui feront

(1) *Or. fun. de Mme d'Aiguillon*, vol. IV, p. 35. — La duchesse d'Aiguillon était nièce de Richelieu.

(2) *Or. fun. de Turenne*, vol. IV, p. 60. — *Or. fun. du prince de Conti*, p. 650. — Voy. le tableau de la modestie du prince de Conti, p. 653. Vous y trouverez des traits empruntés certainement au tableau de la modestie de Turenne, p. 67, vol. IV.

trahir la vérité. « Ce tombeau s'ouvrirait, ajoute-t-il éloquemment, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : « Pourquoi viens-tu mentir « pour moi, qui ne mentis pour personne (1)? »

Massillon a reproduit ce beau mouvement, mais d'une manière plus faible : il est demeuré au-dessous de son modèle, comme une bonne copie est toujours inférieure à un bon original. « Mais que vais-je faire, Messieurs? s'écrie-t-il au moment de raconter les vertus du prélat. Ah! je ne respecte pas assez ces sacrées ténèbres : il me semble que ces os arides se raniment en m'écoutant; que ce visage où était peinte autrefois la douceur, se couvre d'une modeste indignation; et que du fond de ce triste mausolée : « Épargne, me dit-il, cette inquiétude au repos de mon tombeau, et ne viens pas fouiller jusque dans mes cendres, pour y découvrir les ardeurs secrètes de mon amour destinées à l'obscurité, jusqu'au jour de la manifestation de Jésus-Christ (2). »

Ces oraisons funèbres méritent d'autres reproches. L'orateur revient trop souvent sur les mêmes idées, surtout les idées alors à la mode, comme la satire des grands et la critique de leurs vices ou de leurs défauts. Il développe à plaisir ces lieux communs; les reprend, les répète à Paris, à Saint-Denis, sans jamais les retoucher, sans leur donner ni plus de force, ni plus d'éclat : selon la spirituelle remarque de M. Villemain, c'est comme la manie du blâme, succédant à celle de l'éloge (3).

Ainsi, après avoir remarqué, comme l'auraient fait Voltaire, d'Alembert, Thomas, ou tout autre rédacteur

(1) *Or. fun. de Montausier*, vol. IV, p. 163.
(2) *Or. fun. de M. de Villars*, p. 632.
(3) *Essai sur l'oraison funèbre*, vol. I, p. 65, du *Recueil de Dussault.*

de l'*Encyclopédie*, que « les droits de la nature sont plus faibles dans le cœur des enfants des grands que dans celui des autres hommes », il exprime ailleurs la même idée et nous dit : « Les sentiments de la nature perdent souvent leurs droits dans le cœur des princes; élevés au-dessus de nous, il leur paraît trop vulgaire de penser et de sentir comme nous (1). » Une première fois il énonce une vérité fort triste, c'est que « les princes connaissent peu d'ordinaire le plaisir de l'amitié ». Dans son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, sous une forme plus satirique, il redit la même chose : « L'amitié est le seul plaisir que la plupart des grands font gloire de s'interdire (2). »

Massillon avait déjà dit que pour bien connaître un homme, il faut le voir en particulier, dans la vie privée, « dans le détail des mœurs et de la société ». Il reprit plus tard le même développement, et, avec une pointe de malice et d'ironie, peu faite d'ailleurs pour déplaire à un auditoire de la Régence, l'évêque de Clermont se contenta de railler finement ceux qui, jadis, avaient entendu les graves leçons de Bossuet, de Fléchier, de Bourdaloue et de Mascaron. « Rien n'est, en effet, plus rare pour les grands que les vertus domestiques : la vie privée est presque toujours le point de vue le moins favorable à leur gloire. Au dehors, le rang, les hommages, les regards publics qui les environnent, les gardent, pour ainsi dire, contre eux-mêmes : toujours en spectacle, ils représentent; ils ne se montrent pas tels qu'ils sont. Dans l'enceinte de leurs palais, renfermés avec leurs humeurs et leurs caprices, au milieu

(1) Massillon, *Or. fun. du Dauphin*, p. 667. — *Or. fun. de Madame, duchesse d'Orléans*, mère du régent, p. 685.

(2) Massillon, *Or. fun. du prince de Conti*, p. 652. — *Or. fun. de la duchesse d'Orléans*, p. 687.

d'un petit nombre de témoins domestiques et accoutumés, le personnage cesse et l'homme prend sa place et se développe (1). »

Ce ton satirique une fois admis, et nos réserves faites, il est certain que ces défauts sont rachetés par des qualités réelles et des mérites qui ont leur prix. Quand Massillon attaque un des vices ou des abus si fréquents au dix-septième siècle, il a dans son langage quelque chose d'âpre et de mordant, qui dut saisir fortement les âmes et produire une impression profonde : c'est un accent tout à fait nouveau, inconnu aux auditeurs de Bossuet ou de Fléchier, le cri éloquent de la vertu indignée, qui poursuit la corruption du cœur de sa parole vengeresse et lui imprime une flétrissure ineffaçable.

Le redoutable peintre des dernières et tristes années de Louis XIV, n'est ni plus fort, ni plus dédaigneux, ni plus amer, quand il dévoile les bassesses des courtisans, et qu'il écrase toute cette foule déshonorée sous le poids de son mépris. Entendez-le, entendez ses invectives hardies, lorsque, dans une apostrophe enflammée, toute brûlante de l'indignation de Saint-Simon, il nous dénonce ces gens qui ne doivent qu'à de viles intrigues leur élévation à l'épiscopat. « Mais qu'aurez-vous alors à répondre au tribunal de Jésus-Christ, dit l'orateur, vous dont la démarche la plus innocente, en entrant dans l'héritage du Seigneur, a été de le désirer; qui ne devez qu'à des bassesses profanes une élévation toute sainte; qui n'êtes monté qu'en rampant sur le trône sacerdotal; vous, qu'on ne voit assis dans le sanctuaire du Dieu vivant, que pour avoir été longtemps

(1) *Or. fun. du prince de Conti*, p. 651. — *Or. fun. de Madame*, mère du régent, p. 686.

debout dans les antichambres des grands; et qui n'auriez jamais été placé sur la tête des hommes, pour parler avec David, si vous n'aviez été mille fois lâchement à leurs pieds (1)? »

Avec une délicatesse remarquable et une convenance qui révèlent le moraliste doux et pénétrant que tout le monde connaît, Massillon parle des fautes que le Dauphin commit dans sa jeunesse. Il y a, dans ces idées, quelque chose de neuf et d'original que vous ne retrouverez ni dans Bossuet, ni dans Fléchier, ni dans Mascaron, et que Massillon, le premier, exprime avec bonheur. « Hélas! qu'est-ce que la jeunesse des princes? et les inclinations les plus heureuses et les plus louables, que peuvent-elles contre tout ce qui les environne? Moins exposés qu'eux, sommes-nous plus fidèles? Nos chutes se cachent sous l'obscurité de notre destinée; mais qu'offrirait notre vie aux yeux du public, si elle était en spectacle comme la leur? Ah! c'est un malheur de leur rang, que souvent, avec plus d'innocence que nous, ils ne sauraient jouir comme nous de l'impunité d'un seul de leurs vices (2)! » Vérité profonde, et dont une malheureuse princesse fit dans la suite la cruelle expérience! Reine infortunée, fort éloignée d'avoir *des vices;* mais, pour avoir commis de pardonnables erreurs, pour avoir été mêlée à une intrigue odieuse dont elle fut la cause innocente, elle amassa sur sa tête des colères qui éclatèrent plus tard d'une manière terrible. On reprochait à Marie-Antoinette de préférer Trianon à Versailles, et d'avoir peu de souci de l'antique cérémonial. Un soir, son carrosse se brise : elle se rend en fiacre au bal de l'Opéra. Le lendemain, tout Paris com-

(1) *Or. fun. de M. de Villeroy*, p. 642.
(2) *Or. fun. du Dauphin*, p. 668.

mentait ce dédain de l'étiquette royale (1). En vérité, les plus heureux sont ceux qui peuvent cacher leurs fautes *sous l'obscurité de leurs destinées!*

Est-il rien de plus finement observé, et de plus spirituellement rendu que cette peinture des contradictions éternelles de l'homme entre ses paroles et sa conduite? « Nous disons sans cesse que le monde n'est rien, et nous ne vivons que pour le monde : sages seulement dans les discours, insensés dans les œuvres; philosophes dans l'inutilité des conversations, peuple dans tout le cours de notre conduite; toujours éloquents à décrier le monde, toujours plus vifs à l'aimer. Nous fléchissons le genou avec la multitude, devant l'idole que nous venions de fouler aux pieds; et à nos mépris succèdent bientôt de nouveaux hommages (2). »

Ajoutez à ces divers mérites une éloquence insinuante et persuasive, un pathétique tendre et modéré qui rappelle la grâce et le charme du *Petit Carême*, une éloquence, comme le dit d'Alembert, « qui va droit à l'âme, mais qui l'agite sans la renverser, qui la consterne sans la flétrir, et qui la pénètre sans la déchirer ». Tel est le caractère de ce passage, où de grandes et tristes images nous retracent vivement nos illusions sur la durée de la vie. « La mort nous paraît toujours comme l'horizon qui borne notre vue : s'éloignant de nous à mesure que nous en approchons, ne la voyant jamais qu'au plus loin, et ne croyant jamais pouvoir y atteindre; chacun se promet une espèce d'immortalité sur la terre. Tout tombe à nos côtés; Dieu frappe autour de nous nos proches, nos

(1) V. Duruy, *Histoire de France*, 3 vol. in-12. Paris, Hachette, vol. III, p. 439.

(2) *Or. fun. du Dauphin*, p. 660.

amis, nos maîtres; et, au milieu de tant de têtes et de fortunes abattues, nous demeurons fermes, comme si le coup devait toujours porter à côté de nous, ou que nous eussions jeté ici-bas des racines éternelles (1). »

Massillon s'élève jusqu'à la véritable éloquence, quand il rappelle les malheurs de la famille royale. Dans un langage digne de Bossuet, il adresse de graves leçons à ses auditeurs, et tire de salutaires enseignements du spectacle douloureux dont il fut tant de fois le témoin. « Tout ce qui doit passer ne peut être grand, nous dit-il en parlant de la mort du Dauphin; ce n'est qu'une décoration de théâtre : la mort finit la scène et la représentation; chacun dépouille la pompe du personnage et la fiction des titres; et le souverain, comme l'esclave, est rendu à son néant et à sa première bassesse. Les dons de la grâce tout seuls ne périssent point avec nous; la mort leur assure une éternelle immutabilité; et, dans ce moment, où toute la grandeur du monde se précipite dans le tombeau, s'évanouit et n'est plus, une vertu obscure qui nous liait à Dieu, sort éclatante de nos cendres, et mène le juste comme en triomphe dans le sein de l'éternité (2). »

On connaît le cri de Massillon, en présence du cercueil de Louis XIV, au milieu de « l'appareil lugubre » des honneurs rendus au souverain. Comme l'orateur sut d'un seul coup anéantir toute gloire humaine, lorsqu'en face du tombeau du grand roi, devant son trône demeuré vide, et en présence d'un enfant, dernier rejeton d'une florissante famille, il prononça cette parole célèbre : « Dieu seul est grand, mes frères! » La suite

(1) *Or. fun. du Dauphin*, p. 668.
(2) *Or. Ibid.*, p. 662.

de l'exorde n'est pas indigne d'un tel commencement. Quel langage émouvant! quel tableau des vicissitudes humaines, quand Massillon s'écrie avec douleur : « Nous avons vu toute la race royale presque éteinte; les princes, l'espérance et l'appui du trône, moissonnés à la fleur de leur âge; l'époux et l'épouse augustes, au milieu de leurs plus beaux jours, enfermés dans le même cercueil; et les cendres de l'enfant suivre tristement et augmenter l'appareil lugubre de leurs funérailles (1). »

En 1715, dans l'oraison funèbre de Louis XIV, Massillon sembla faire les funérailles de la maison de France : la race royale, en effet, était presque éteinte, et les princes avaient été moissonnés *à la fleur de leur âge*. Le 14 avril 1711, Louis XIV perdit son fils unique, le Dauphin. Le 12 février 1712, mourut la duchesse de Bourgogne; six jours après, le 18 février, à l'âge de trente ans, mourait *le duc de Bourgogne;* et, à quelques jours de distance, le 8 mars, à l'âge de cinq ans, mourut leur fils aîné, *le duc de Bretagne*. En moins d'un mois, coup sur coup, la mort avait emporté le père, la mère et l'enfant. Enfin, le 4 avril 1714, la mort du *duc de Berry*, fils du grand Dauphin, à peine âgé de vingt-huit ans, vint augmenter la longue liste de ces deuils. De sa nombreuse famille, il ne restait plus à Louis XIV, que son petit-fils, Philippe V, roi d'Espagne et son arrière-petit-fils, alors âgé de cinq ans, qui allait être Louis XV.

(1) *Or. fun. de Louis XIV*, p. 671. — Sur la vanité des choses humaines, voy. encore d'autres beaux passages : *Or. fun. du prince de Conti*, p. 659 : « Tout ce que le monde a le plus admiré... » — Sur les deuils qui attristèrent les dernières années de Louis XIV, voy. *Or. fun. de Mme la duchesse d'Orléans*, p. 688 : « Rappellerai-je ici ces jours de deuil... »

Nous pouvons maintenant nous former une juste idée de ces discours. Massillon n'a pas le souffle puissant de Bossuet, qui embrasse aisément un vaste sujet, et fournit presque sans fatigue une longue carrière. Mais ces oraisons funèbres renferment trop de pages excellentes, pour qu'il soit permis, comme l'a fait La Harpe, de confondre tout dans la rigueur du même jugement, et de commettre deux erreurs en deux lignes, quand il a dit : « Bossuet était médiocre dans les sermons, et Massillon le fut dans l'oraison funèbre (1). »

Une trop grande place faite à la morale, une imitation fidèle de l'œuvre brillante de Fléchier, des redites fréquentes, qui prouvent que l'orateur n'est pas très riche de son propre fonds, tels sont les défauts que nous avons à signaler. Mais ces défauts, quels qu'ils soient, ne nous empêchent pas de goûter les qualités de Massillon. Si, dans l'ensemble, l'exécution laisse à désirer, les détails sont souvent fort beaux, et annoncèrent, dès le début, ce que ce grand homme, le mot n'est pas trop fort, devait être dans la suite (2). Il ne faut pas, en effet, que la solide perfection de l'*Avent* et du *Carême* nous rende insensibles aux beautés de ces discours : on y trouve d'admirables portraits, dignes des maîtres par l'éclat du coloris et la vigueur du trait (3) ; des observations d'une vérité profonde, qui

(1) La Harpe, *Cours de littérature*, vol. VII, p. 113, édit. de 1800. — Dans son *Hist. de la littérat. franç.*, vol. III, p. 280, M. Nisard a prouvé que Bossuet est loin d'être médiocre dans le sermon.

(2) En 1693, quand Massillon prononça l'oraison funèbre de M. de Villeroy, puis celle de M. de Villars, il avait à peine trente ans. Massillon était né en 1663. Il commença de prêcher à Paris en 1699.

(3) Voyez les magnifiques portraits de Montausier, de Bossuet et du prince d'Orange, *Or. fun. du Dauphin*, p. 661 et 664.

révèlent le moraliste éloquent, celui dont le regard ferme et assuré devait pénétrer jusque dans les derniers replis des cœurs et en dévoiler les misères; des leçons adressées avec une liberté apostolique aux riches et aux prélats : aux uns, sur leur dureté envers les pauvres; aux autres, sur la gravité de leurs devoirs (1); et par-dessus tout enfin, un style sobre d'ornements, élégant sans recherche, noble sans emphase, où l'on voudrait plus de force et de chaleur, mais où l'on ne désire ni plus de correction, ni plus de souplesse, de précision et de clarté.

Avec sa netteté accoutumée, M. Villemain a admirablement démêlé les qualités et les défauts de Massillon. Les paroles du célèbre écrivain ont ici leur place naturelle : elles seront comme le résumé du jugement dont nous venons d'exposer les motifs. « Massillon, avait le génie de l'éloquence, l'imagination, le mouvement et le pathétique; mais la prédication est le seul genre où il déploie ces hautes facultés de l'orateur.

(1) Sur les riches, *Or. fun. de M. de Villars*, p. 631 : « Entrailles cruelles, qui mettez à profit les misères publiques... » — Sur la résidence des évêques, *Ibid.*, p. 629 : « La première marque d'amour qu'il donna à la nouvelle Jérusalem... » — Sur la négligence des évêques qui font légèrement des ordinations. *Ibid.*, p. 630 : « Moi-même, et je dois le dire ici, dussé-je réveiller ma douleur... » — Sur l'humilité qui convient aux évêques. *Ibid.*, p. 632 : « Quelle simplicité dans son palais... » — Voy. encore : *Or. fun. de M. de Villeroy*, sur l'épiscopat, p. 641 : « En effet, qu'est-ce que l'honneur de l'épiscopat... » Tous ces morceaux sont écrits avec une rare hardiesse, étonnante chez un jeune homme de trente ans qui osait parler ainsi devant des évêques, et leur adresser de si durs et de si sévères avertissements. Nous ajouterons à ces indications une sortie éloquente de Massillon contre l'incrédulité. Ce passage est précieux pour nous : il nous prouve que, dès 1711, l'impiété n'était plus timide comme du temps de Bossuet. *Or. fun. du prince de Conti*, p. 656 : « Dois-je le dire ici, Messieurs? dans un siècle où la religion est devenue le jouet ou de la débauche ou d'une fausse science... »

Dans l'éloge funèbre, il ne se retrouve pas tout entier, et reste au-dessous de son art et de lui-même. Cette douceur persuasive, cette touchante insinuation, qui le rendaient si puissant sur l'âme des pécheurs, n'ont pas assez de force pour le récit des grands événements. L'orateur qui retraçait avec tant de vérité les vains calculs et les troubles cruels des consciences égarées, dessine faiblement les caractères. Il connaît bien ce fonds de faiblesse et de corruption qui se cache dans le cœur de tous les hommes; mais il ne saisit pas avec force, il n'exprime pas avec énergie les vertus humaines qui séparent le héros de la foule des autres hommes... Il semble que Massillon, quel que soit son génie comme orateur et comme écrivain, a moins bien connu que Fléchier le véritable caractère de l'oraison funèbre, et qu'il reste dans ce genre au-dessous du panégyriste de Turenne et de Lamoignon (1). »

Nous pourrions parler d'autres orateurs, et rechercher par quels côtés Fléchier demeure supérieur à ces rivaux, qui, de leur temps, jouirent d'une belle réputation. Tel est, en particulier, le jeune prédicateur qui prononça l'oraison funèbre de Seguier. Mme de Sévigné fut si ravie de son éloquence, qu'elle voulait le nommer *le chevalier Mascaron;* et, après l'avoir entendu, elle ne craignait pas d'ajouter : « Je crois qu'il surpassera son aîné (2). »

(1) Villemain, *Essai sur l'oraison funèbre*, dans le recueil de Dussault, vol. I, p. 62, édit. de 1837. Paris, Lequien.

(2) Voy. plus haut, p. 136. Lettre du 6 mai 1672, à Mme de Grignan, vol. III, p. 59; édit. Régnier, Hachette. — « Il naquit à Lucques, en 1633, et fut élevé à Marseille; il se nommait Vincent Léna. En 1648, il entra à Aix, dans la Congrégation de l'Oratoire, et prit le nom de Laisné. Comme il serait difficile de rien ajouter à l'éloge qu'en fait ici Mme de Sévigné, il suffira de dire qu'il mourut l'âge de quarante-quatre ans, en 1677, et que la délicatesse de sa

Le P. de La Rue, surtout, mériterait d'être étudié; et si, comme le dit Thomas, il a moins d'éclat et moins d'imagination dans le style que Fléchier, il a cependant plus de mouvement et une éloquence qui paraît moins recherchée. Un jour, il a eu la gloire de remuer profondément les cœurs. Quand « il eut à déplorer trois morts au lieu d'une », à faire l'éloge funèbre du duc de Bourgogne, en face d'un cercueil qui renfermait, avec les restes du père, ceux de la mère et de l'enfant, il fut vraiment à la hauteur d'un si lamentable sujet, et, par la force de son éloquence, il répondit dignement à « l'excès de la douleur publique (1) ».

D'autres éloges, ceux de Luxembourg et de Boufflers, auraient pu assurer au P. de La Rue le premier rang après Bossuet, si, moins inégal dans son style, il ne se permettait des négligences qui gâtent ses meilleurs endroits et en diminuent singulièrement la valeur. Thomas a très bien caractérisé les qualités et les défauts de ces discours, quand il a dit : « La Rue, dans son style négligé, tantôt familier et tantôt noble, sera plutôt cité comme orateur, que comme grand écrivain (2). » M. Aubert l'a placé, et avec raison, parmi ceux qui, au dix-septième siècle, soutinrent la gloire de l'oraison funèbre par l'élévation de leur pensée et la

santé ne lui ayant point permis de continuer les fonctions pénibles de la chaire, il s'était borné à faire des conférences sur l'Écriture sainte, ce qui ne laissa pas de lui faire une grande réputation dans tous les lieux où il fut envoyé par ses supérieurs. Les oraisons funèbres du chancelier Seguier et du maréchal du Plessis-Praslin, sont les seuls ouvrages imprimés (Paris, 1672 et 1677), qui restent d'un si excellent homme. » Note de l'éditeur.

(1) Sur la mort presque simultanée de la duchesse de Bourgogne, du duc de Bourgogne, et de leur fils aîné, le duc de Bretagne, voy. le beau passage de Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, p. 312, ch. XXVII; édit. Didot, in-12. — Voy. plus haut, p. 122.

(2) *Essai sur les éloges*, ch. XXXI.

gravité de leur langage. « Son oraison funèbre du maréchal de Luxembourg est encore estimée aujourd'hui; celle du duc et de la duchesse de Bourgogne renferme des beautés supérieures; enfin, celle de Bossuet, aussi solide qu'éloquente, est tout à la fois une œuvre de justice et de courage (1). »

Nous donnons ici la liste des oraisons funèbres du P. de La Rue : il n'est pas inutile de connaître le titre et la date des sujets traités par l'orateur.

1685, le 2 septembre, oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé, prononcée dans l'église de la maison professe des Jésuites. Ne pas confondre *Henri* de Bourbon, père du grand Condé, avec le grand Condé lui-même, *Louis* de Bourbon.

1695, le 21 avril, oraison funèbre du maréchal de Luxembourg, prononcée dans l'église de la maison professe de la Compagnie de Jésus.

1704, le 23 juillet, oraison funèbre de Bossuet, prononcée dans la cathédrale de Meaux. Étaient présents à la cérémonie : l'archevêque de Narbonne, les évêques de Condom, de Tulle, de Troyes et d'Autun. Bossuet était mort le 12 avril 1704.

1709, le 27 février, oraison funèbre du maréchal de Noailles, prononcée à Paris, dans l'église des Pères Feuillants de la rue Saint-Honoré.

1711, le 3 juillet, oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XIV, prononcée à Notre-Dame, à Paris. Massillon fit l'éloge du même prince, quelques jours après, le 14 juillet, à la Sainte-Chapelle.

1711, le 17 décembre, oraison funèbre du maréchal

(1) *Notice sur l'oraison funèbre en France*, p. XXXVII; édit. classique des *Or. fun. de Bossuet*. Paris, Hachette.

de Boufflers, dans l'église des Pères Minimes de la place Royale.

1712, à la Sainte-Chapelle, le 24 mai, oraison funèbre du duc et de la duchesse de Bourgogne. Le duc de Bourgogne était mort le 18 février 1712.

Nous avons étudié avec attention, et sans parti pris, les éloges des plus grands prédicateurs du dix-septième siècle. Le lecteur a maintenant les pièces en main : à lui de proclamer le vainqueur de ce tournoi littéraire, le plus brillant qu'ait jamais offert l'histoire de l'éloquence. Pour nous, s'il nous est permis de donner notre opinion, il nous semble que Fléchier mérite de garder le rang que les maîtres de la critique lui ont assigné après Bossuet, et que ne peuvent revendiquer ses rivaux. Mascaron nous a laissé une seule oraison funèbre digne d'être lue; celles de Bourdaloue et de Massillon ne sont guère que des sermons à peu près oubliés. Telle est, au contraire, la place que l'évêque de Nîmes a conquise en ce genre, qu'il est impossible de parler de l'oraison funèbre, sans citer son nom avec honneur. On trouve, dans ces discours, des qualités qui n'ont pas cessé, même aujourd'hui, de plaire aux hommes de goût. « Le style est non seulement pur et correct, dirons-nous avec d'Alembert, mais plein de douceur et d'élégance; à la pureté de la diction, l'orateur joint une harmonie douce et facile, quoique pleine et nombreuse; harmonie que nos plus illustres écrivains n'avaient mise jusqu'alors que dans leurs vers, et que personne n'avait encore su introduire dans la prose française, à l'exception de Balzac (1). » A notre avis, Fléchier demeure le premier parmi ceux

(1) D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie.* Éloge de Fléchier, vol. I, p. 397.

qui, avec lui, ont couru la même carrière; et, pour nous servir ici d'une expression gracieuse, si ses illustres émules, Bourdaloue, Mascaron et Massillon, « ont cueilli de nobles fleurs sur leur chemin (1) », seul, il a la gloire d'avoir remporté la couronne.

(1) Vauvenargues, *Premier discours sur la gloire*, vol. II, p. 150. Edit. Brière, 1821. Paris.

CHAPITRE XII

Opinion des contemporains sur les oraisons funèbres de Fléchier, Santeuil, Rollin, Bussy-Rabutin, Mme de Sévigné. — Opinion de l'Académie française en 1704 et en 1710. — Fréron. Ant. Langlet : son livre. Les *Mémoires* de Trévoux. — L'opinion dans la seconde moitié du dix-huitième siècle : La Harpe, Thomas, Vauvenargues. — L'opinion au dix-neuvième siècle : Féletz, Dussault, Villemain.

Pendant tout le cours de sa longue carrière, Fléchier jouit paisiblement de sa gloire, dont il ne vit pas le déclin. Il eut le bonheur incomparable de la voir grandir chaque jour; et, sur la foi de ses contemporains, trompé par l'unanimité de leurs suffrages, il put, à Nîmes, dans sa lointaine retraite, goûter les douceurs de l'orgueil le plus enivrant, l'orgueil de se croire égal, supérieur même à Bossuet. Et comment ne pas partager l'illusion universelle? Presque tous les écrivains du temps, poètes, critiques, beaux esprits, ne cessent de parler des belles *oraisons funèbres* (1), et semblent se réunir dans le sentiment d'une commune admiration.

Santeuil, dans une agréable pièce, composée lorsque Huet perdit sa bibliothèque, et eut tous ses livres ensevelis pêle-mêle sous les ruines de sa maison, n'a pas laissé Fléchier avec les malheureux auteurs qui restent

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, Liste des écrivains.

à jamais parmi les décombres. Le poète nous le montre à côté de Bossuet et de Fénelon; et, après avoir loué la politesse de son style et l'éloquence de ses écrits, il célèbre l'art avec lequel l'orateur sait rendre la vie à ceux que la mort a frappés :

Flexerium comptum eloquio, scriptisque disertum
Suada oratorem prodit ubique suum.
Laudati Manes invitâ morte resurgunt;
Hoc præcone, duces se, sua facta stupent (1).

Rollin, ce juge sûr et délicat des ouvrages de l'esprit, choisissait souvent ses exemples dans les oraisons funèbres de Fléchier; il en cueillait, pour ainsi dire, la fleur, et l'offrait ensuite à ses élèves comme un modèle achevé de grâce, d'élégance et de distinction. Tout le troisième livre du *Traité des études*, intitulé : *De la rhétorique*, est rempli de citations tirées de l'éloge de Turenne, de Lamoignon ou de Montausier. « Ce qui domine dans M. Fléchier, nous dit Rollin, est une pureté de langage, une élégance de style, une richesse d'expressions brillantes et fleuries, une grande beauté de pensées, une sage vivacité d'imagination, et ce qui en est une suite, un art merveilleux de peindre les objets, et de les rendre comme sensibles et palpables (2). »

A côté de l'éloge, Rollin place une juste critique. « Il me semble, ajoute-t-il, qu'on voit régner dans tous ses écrits une sorte de monotonie et d'uniformité. Presque partout mêmes tours, mêmes figures, mêmes manières. L'antithèse saisit presque toutes ses pen-

(1) *J.-B. Santolii opera poetica.* Paris, Thierry, 1694, p. 347. La pièce est intitulée : *Bibliotheca Huetiana, telluris hiatu absorpta; unde emergunt optimi autores, et ubi dant pœnas pessimi.*

(2) *Traité des études*, vol. II, p. 40 et suiv. 4 vol. in-12. Paris, Jacques Estienne, 1730.

sées; et souvent les affaiblit, en voulant les orner. »

D'après un recueil du temps, Fléchier va éclipser les autres orateurs : tout présage sa haute fortune. « On le regarde à la cour comme celui de tous les ecclésiastiques qui mérite le mieux d'être bientôt crossé et mitré. » Sorbière et ses amis ne lui marchandent pas leurs éloges, et, sans plus d'embarras, ils le comparent au plus illustre des Pères de l'Église grecque, à celui en qui se trouvent réunis « le naturel, le pathétique et la grandeur : qualités éminentes, qui ont fait de lui le plus grand orateur de l'Église primitive, le plus éclatant interprète de cette mémorable époque ». « L'abbé Fléchier, que M. de Montausier tient de la main de M. Conrart, va devenir le Chrysostome de ce siècle; il écrit divinement bien; ses oraisons funèbres doivent être prises pour modèles (1). »

Nous avons vu ailleurs ce que Pavillon pensait de l'oraison funèbre de M. de Lamoignon. De son côté, un autre bel esprit, prompt à la critique et d'un goût difficile à contenter, Bussy-Rabutin, écrivait à la plus spirituelle des cousines : « Je n'ai point lu la vie du grand Théodose par l'abbé Fléchier, mais je viens de lire l'oraison funèbre qu'il a faite du premier président de Lamoignon, que je trouve admirable. »

Quelques jours après, il confirmait sa première opinion, et écrivait au P. Rapin : « J'ai reçu, il y a quelques jours, l'oraison funèbre de M. le premier président, faite par M. Fléchier, dont je vous rends mille grâces, mon révérend père. Comme je l'avais lue à Dijon, il y a plus de six semaines, je vous avais déjà

(1) M. Villemain : *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 149, édit. in-12. Paris, Didier. — SORBERIANA, 1 vol. in-12, p. 119. Toulouse, 1694.

mandé que je l'avais trouvée admirable; je l'ai relue deux fois depuis, et je l'ai trouvée plus belle la dernière. Elle me paraît encore plus belle que celle de M. de Turenne, que j'ai tant admirée, parce qu'il y a moins de matière (1). »

En 1690, Mme de Sévigné, retirée au fond de sa chère solitude des Rochers, relisait toutes ces belles harangues. Elle profitait du *grand repos* dont elle jouissait, pour reprendre, avec son fils, la lecture des *chefs-d'œuvre d'éloquence* qui l'avaient charmée autrefois, et *pleurer* M. de Turenne, Mme de Montausier, M. le Prince et la reine d'Angleterre (2).

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, la réputation du panégyriste de Turenne ne cessa de grandir. Bossuet, « ce beau génie oratoire », comme l'a si bien appelé M. Gandar (3), passa pour le plus savant controversiste, mais non pour le plus grand orateur de son temps. Telle fut l'opinion des contemporains, opinion qui, heureusement, n'est pas toujours celle de la postérité. Au lendemain de la mort du grand évêque de Meaux, en pleine séance de l'Académie française, l'abbé de Clérembault put, sans blesser personne, garder le silence sur les oraisons funèbres; il put même, en parlant de Bossuet, prononcer ces paroles étonnantes pour nous : « Méditant des victoires contre les ennemis de l'Église, il laissa obtenir à ses rivaux le premier rang qu'il pouvait obtenir dans l'éloquence sacrée (4). »

(1) Lettres du 12 juin et du 24 juin 1679. — *Corresp. de Bussy-Rabutin*, vol. IV, p. 378 et 394. Edit. Lud. Lalanne. Paris, Charpentier.

(2) Voy. plus haut, p. 30.

(3) *Bossuet orateur*, p. 180.

(4) Discours prononcé le 2 août 1704, à la réception de l'abbé de Polignac, successeur de Bossuet. *Recueil des harangues de l'Académie française*, vol. III, p. 300. — L'abbé de Clérembault, fils du

M. Aubert, dans son excellente *Notice sur l'oraison funèbre en France*, a cherché à se rendre compte de cet étrange jugement. « Et ce n'est pas ici, remarque-t-il à ce sujet, une politesse académique à l'adresse des vivants : Mascaron et Bourdaloue étaient morts; Fléchier avait soixante-douze ans et ne sortait plus de son diocèse. Il faut le reconnaître, c'était l'opinion du temps et le jugement des contemporains; soit que les oraisons funèbres de Bossuet, isolées de ses sermons qu'on ne connaissait plus alors, parussent insuffisantes à lui assurer le premier rang dans l'éloquence sacrée proprement dite; soit que sa parole toujours impérieuse et dogmatique, souvent simple et familière, séduisît moins dans un temps de savantes discussions et d'éloquence fleurie; soit enfin, qu'au milieu de tant de titres, la gloire du théologien, de l'historien, de l'évêque, ait fait oublier celle de l'orateur (1). »

Et en 1710, quand elle donna un successeur à l'évêque de Nîmes, l'Académie, par la voix de son directeur, proclama Fléchier « le grand maître de l'art de bien parler », le *rival du grand Chrysostome*, l'inventeur, en un mot, « d'un genre d'éloquence où il tiendra toujours un rang à part, où il ne trouva point de modèles pour se former, et où il ne laisse guère après lui de rivaux ». De Bossuet, pas un mot; pas un mot du vrai créateur de l'oraison funèbre en France; seul, Fléchier reçoit tous les hommages. « L'oraison

maréchal de Clérembault, avait été reçu à l'Académie française à la place de La Fontaine, le 3 juin 1695; il mourut le 17 août 1714.

(1) *Notice*, p. XXIX. — Les sermons de Bossuet furent publiés pour la première fois seulement en 1772, par Dom Déforis, *Œuv. compl. de Bossuet*. Voy. E. Gandar, *Bossuet orateur*, p. IX, 1 vol. in 8°. Paris, Didier, 1867. — Voy. aussi F. Brunetière, *Sermons choisis de Bossuet*, p. 8, 1 vol. in-12. Didot.

funèbre, disait encore le directeur de l'Académie, était, avant lui, l'art d'arranger de beaux mensonges, un art tout profane, où, sans égard à la vérité ni à la religion, on consacrait les fausses vertus des grands et souvent l'abus de la grandeur même (1). » Non, certes, un tel mérite ne revient pas à Fléchier : avant lui, Bossuet avait prononcé l'éloge de la reine d'Angleterre et de la duchesse d'Orléans, deux chefs-d'œuvre où il ne consacre ni les fausses vertus des grands, ni l'abus de la grandeur.

Citerons-nous ici l'opinion d'un critique fort maltraité au siècle dernier? Le pauvre Fréron, que Voltaire a jadis couvert de ridicule; qu'il a immolé, comme Boileau immola autrefois Quinault, vaut mieux cependant que sa détestable réputation : il a du savoir, de l'esprit, un certain agrément, et du goût (2). « Sous son mâle pinceau, dit-il en parlant de Bossuet, naissent ces grandes idées, ces traits lumineux, ces coups d'imagination, ce sublime, en un mot, qui arrache l'âme à elle-même et remplit les esprits de l'enthousiasme que produit le génie; on lui pardonne quelques négligences de diction, en faveur des divins morceaux qui nous transportent et nous font frissonner. »

L'appréciation sur Fléchier ne manque pas de justesse; la critique s'y mêle à l'éloge dans une sage mesure : « Fléchier plus doux, plus élégant et plus tendre, étonne moins l'esprit et parle davantage au cœur. Il vous remue par l'élévation de ses pensées et

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. I, p. XCI. — *Recueil des harangues de l'Académie française*, vol. III, p. 466.

(2) Fréron naquit à Quimper en 1719 et mourut à Paris le 10 mars 1796. Voy. sur Fréron, les piquants chapitres de M. Ch. Nisard, dans son ouvrage : *Les ennemis de Voltaire*, 1 vol. in-8°. Paris, Amyot, 1853, p. 171 et suiv.

par les sentiments d'une piété affectueuse. Sublime de temps en temps, il le serait presque toujours, s'il n'était pas trop attentif à la symétrie du style. Quel dommage qu'il n'ait pas senti qu'il pouvait se passer du compas et n'employer que le pinceau! » Son jugement sur Mascaron est exact et exprimé en bons termes : « Je retrouve quelquefois dans Mascaron, le nerf de Bossuet, mais jamais la politesse de Fléchier; s'il avait eu autant de goût que l'un et l'autre, il irait de pair avec eux et ne leur céderait pas les premiers honneurs de la chaire. »

Fréron aurait dû s'en tenir là, et ne pas ajouter : « Ces trois grands orateurs me représentent nos trois grands poètes tragiques : Corneille, Racine et Crébillon (1). » Dussault raille, et avec raison, cette « manie des rapprochements et des parallèles », où il ne voit rien de plus qu'un « jeu d'esprit séduisant »; et il regrette que, pour compléter la symétrie, nous n'ayons pas découvert un quatrième orateur digne d'être mis en balance avec Voltaire. « Qui croirait, dit-il, qu'on ne s'est pas contenté de comparer Bossuet et Fléchier à Corneille et à Racine, ce qui avait bien son écueil, mais qu'on a poussé l'amour et l'excès de la comparaison jusqu'à vouloir en établir une entre Mascaron et Crébillon?... Si nous avions eu un quatrième orateur funèbre de la force des trois premiers, peut-être aurait-on voulu lui chercher et lui trouver des rapports avec Voltaire (2). »

Avec le temps, les critiques allèrent plus loin : ils ne se contentèrent plus d'un parallèle entre les deux ora-

(1) *Opuscules de Fréron*, vol. I, p. 29 et suiv., 3 vol. in-12. Paris, 1753.

(2) *Annales littéraires*, vol. V, p. 463.

teurs; ils passèrent bientôt la mesure et donnèrent à Fléchier une supériorité qu'il ne peut garder. Cette préférence est affirmée sans détour dans un livre, qui plaît, nous disent les journalistes de Trévoux, « par la justesse de la critique et la délicatesse des louanges (1). »

L'auteur, un certain Langlet, se trouva un jour dans un cercle de gens d'esprit. La conversation tomba sur les oraisons funèbres, et, tout naturellement, amena la comparaison entre Bossuet et Fléchier. Les uns défendirent Bossuet; d'autres, parmi lesquels l'auteur de l'ouvrage, donnèrent l'avantage à l'évêque de Nîmes. Les limites de la conversation ne permettaient pas de terminer ce petit débat. On résolut de le reprendre et d'examiner la question plus sérieusement : de là, l'origine de ce livre où quelques réflexions justes se mêlent à toutes sortes d'idées hasardées, mais exprimées avec une politesse et une honnêteté qui ne se rencontrent pas toujours dans les conflits littéraires.

Langlet n'a pas trop mal compris la principale difficulté de l'oraison funèbre. « Il est peu aisé, dit-il, de faire naître des fleurs dans un terrain sec et aride. A quelques héros près, dont la vie est aussi riche en événements qu'en vertus, les autres obligent l'orateur de recourir à des moyens qui décèlent un peu son indigence; et souvent, composer une oraison funèbre, c'est tracer une éclatante broderie sur une toile extrêmement claire (2). »

(1) *Idée des oraisons funèbres, avec la comparaison de celles de M. Bossuet et de M. Fléchier*, 1 vol. in-12. Paris, 1745, sans nom d'auteur, Bibl. nat. — Les journalistes de Trévoux nous apprennent que l'auteur était un certain Langlet, avocat. L'exemplaire de la Bibl. nat. porte sur la couverture écrit à la main : *Par Antoine Langlet.*

(2) P. 6.

Il préfère Fléchier, sans avoir pour cela l'intention de rabaisser Bossuet, « l'ornement de sa patrie et de son siècle, l'une des plus sûres et des plus vives lumières de l'Église, et la gloire de l'épiscopat (1) ». Il goûte plus l'éloquence du premier et admire davantage l'érudition du second : « Je crains, dit-il, de donner à M. Fléchier ce qui ne lui appartient pas, et d'ôter à M. Bossuet ce qui lui appartient. »

Comme Bossuet, comme Bourdaloue, Fléchier fit école : il eut ses *faux disciples*, de mauvais imitateurs, qui, selon la coutume, prirent les défauts du modèle sans pouvoir lui dérober ses qualités. « Tandis que cet orateur s'élevait comme un aigle, quantité de petits aiglons, dit plaisamment l'abbé Legendre, prenaient aussi le même vol (2). » Langlet n'est pas très doux pour les *petits aiglons*. Tout en avouant qu'il aime les fleurs, les ornements et l'élégance de Fléchier, il parle avec dédain de ses copistes et de leur style maniéré. « Je n'en serai pas moins opposé, dit-il avec une certaine vivacité, à cette fausse éloquence qui ne cherche qu'à éblouir par des traits épigrammatiques et pétillants, et par un style affecté et mignard. Que les faux disciples de Fléchier ne se flattent point d'avoir part au triomphe de ce charmant orateur. Voudrais-je confondre l'air aimable et décent d'une fille vertueuse avec les minauderies d'une coquette? ou la riche parure et les attraits naturels d'une jeune princesse avec le fard et le clinquant d'une héroïne d'opéra (3) ? »

(1) *Idée des Oraisons funèbres*, p. 9.

(2) *Mémoires*, p. 10, 1 vol. in-8°. Paris, Charpentier, 1863. — Louis Le Gendre, né à Rouen, en 1655, mort à Paris, chanoine de Notre-Dame, en 1724. Ces *Mémoires* commencent vers 1681 et finissent en 1724.

(3) P. 8.

Ici s'arrêtent nos éloges. Ce qui suit est un tissu d'idées fausses sur les oraisons funèbres en général, et en particulier sur celles de Bossuet et de Fléchier. Le ton sublime et véhément, qui convient à un sermon sur une grande vérité de la religion, ou à un plaidoyer, sur une affaire importante, est déplacé dans l'oraison funèbre, où il s'agit de plaire bien plus que d'émouvoir. Du même coup, Langlet change en défauts les qualités de Bossuet, et en qualités les défauts « du plus élégant et du plus fleuri de tous les orateurs (1) ». Les éloges, les panégyriques appartiennent, dit-il, au genre *tempéré* ou *orné;* et c'est se tromper que de tendre, dans l'oraison funèbre, au sublime que le sujet ne comporte pas. « L'orateur y est uniquement occupé de plaire, de briller, d'enlever les suffrages à force de beautés et d'éloquence. Plus il étale de pensées ingénieuses, de tours frappants et d'expressions fines et délicates, mieux il remplit l'attente d'un auditeur qui ne vient que pour entendre un beau discours (2). »

Les admirables qualités de Bossuet, au contraire, profondeur de vues, élévation de pensées, magnificence incomparable de langage; en un mot, cette puissance oratoire qui nous transporte, et, après deux siècles écoulés, nous fait encore *frissonner*, tout cela ne vaut rien, parce que tout cela est hors de sa place. « M. Bossuet conserve jusque dans le sein des grâces un air guerrier; chez lui, le théologien éclipse l'orateur, et, en lisant l'éloge d'Henriette de France, on croit moins lire l'oraison funèbre d'une grande reine, que l'*Histoire des variations* de ce profond controversiste (3). »

(1) *Mémoires de Trévoux*, novembre 1745.
(2) *Ibid.*
(3) *Idée des oraisons funèbres*, p. 157.

Mais c'est là précisément la gloire de Bossuet, et le propre des esprits éminents, d'agrandir un sujet, de tirer de faits particuliers des leçons qui regardent les hommes de tous les siècles et de tous les pays. Ainsi, l'ardent génie de Pascal sut élever à la hauteur d'une question générale une misérable querelle de parti. Si Démosthène combattit pour l'indépendance nationale, pour la patrie et la liberté, Pascal, dans des lettres immortelles, appelées du beau nom de *Philippiques chrétiennes*, avec une véhémence passionnée, défendit une cause aussi grande et aussi sacrée, « ce que nous avons de plus cher ici-bas : le respect de la vie humaine, la sainteté du serment, l'inéluctable autorité du vrai (1) ».

L'auteur énumère en détail les autres prétendus défauts de Bossuet, défauts essentiels, nous dit-il, et qui le placent « beaucoup au-dessous de M. Fléchier ». Il est moins égal que l'évêque de Nîmes; il est quelquefois sublime, jamais naturel; ses figures sont souvent forcées, et il rompt la trame de son discours par trop de digressions. Enfin, en ce qui concerne l'élocution, cette partie du discours, « d'où l'éloquence a tiré son nom, et sans laquelle tout ce que possède l'orateur est comme une épée dans le fourreau (2) », Bossuet est encore inférieur à Fléchier. L'évêque de Meaux a un style « sans harmonie et sans douceur », et néglige trop les règles gênantes de la pureté du langage. C'est le faux goût des mauvaises précieuses préférant la recherche au naturel, la grâce à la force, et tous les manèges de l'écrivain aux inspirations du génie. Langlet

(1) Géruzez, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 117. Paris, Didier.

(2) *Idée des oraisons funèbres*, p. 33.

clôt le débat en donnant l'avantage à Fléchier, et termine son livre par cette sentence singulière : « Les beautés de l'éloquence de M. Fléchier effacent ses défauts, et les défauts de M. Bossuet effacent les beautés de son éloquence (1). » L'antithèse a été aiguisée par les journalistes de Trévoux. Langlet dit plus lourdement : « Les taches de M. Fléchier disparaissent au milieu de l'éclat qui les environne; au lieu que celles de M. Bossuet, qui pénètrent le fonds du discours funèbre, en obscurcissent et défigurent le caractère (2). »

Et ne le croyez pas, ce n'est pas là une opinion isolée. Langlet n'est pas le seul à préférer *les belles oraisons funèbres* à celles de Bossuet. Les journalistes de Trévoux inclinent ouvertement du côté de Fléchier. Ils parlent de Langlet avec éloge; ils reproduisent sans restriction ses étranges critiques sur Bossuet, sur son genre, les négligences de son style, et son défaut d'élégance et de douceur; et enfin, ils appellent *un trait décisif* l'antithèse fausse et recherchée qui résume la pensée de l'auteur. « Rempli de la lecture de M. Fléchier et de M. Bossuet, il emprunte toute la richesse de leurs expressions et toute la beauté de leur éloquence; et, soit qu'il loue, soit qu'il blâme ces deux grands orateurs, il leur fait également honneur par la justesse de sa critique et par la délicatesse de ses louanges (3). » Pour les rédacteurs des *Mémoires*, comme pour Langlet, comme pour l'abbé de Clérembault, pour le successeur de Fléchier à l'Académie, et pour l'Académie elle-même, l'auteur de l'*Histoire des variations*

(1) *Mémoires de Trévoux.*

(2) Langlet, *Idée des oraisons funèbres*, p. 189.

(3) *Mémoires de Trévoux*, novembre 1745. — Cet article est curieux à lire comme expression du goût de l'époque, en ce qui concerne Fléchier et Bossuet.

fut, avant tout, un controversiste. A cette époque, telle était l'opinion générale : Bossuet ne passait pas pour le premier dans l'éloquence sacrée; et, sans crainte d'étonner personne, Langlet pouvait écrire en 1745 : « M. Bossuet aurait été le premier des orateurs de son siècle, s'il n'avait pas aimé mieux être le premier des théologiens (1). »

Dans la suite, le goût changea : Fléchier fut mis à son véritable rang, après Bossuet, qui demeure désormais sans rival. La Harpe et Thomas ont caractérisé, dans de belles pages, l'éloquence de l'évêque de Nîmes. Tous deux vantent ses qualités, les services qu'il rendit à la langue française; tous deux aussi joignent à leurs éloges une appréciation quelque peu sévère. Fléchier, dit Thomas, possède bien plus l'art et le mécanisme de l'éloquence, qu'il n'en a le génie; et d'autre part, le nom de *rhéteur*, que La Harpe lui inflige, semble singulièrement dédaigneux, pour désigner le panégyriste brillant ou austère de Turenne et de Montausier. Qu'il y ait du rhéteur dans Fléchier, c'est possible; qu'il ne puisse être comparé à Bossuet, et prétendre, comme lui, au titre de prince des orateurs, c'est vrai encore; mais il est vrai aussi que « la qualification de rhéteur serait une injure pour un homme doué de toutes ses qualités : esprit droit et sincère, âme honnête et loyale, pour qui la vérité était un besoin (2) ».

Dites qu'il aime trop « à ciseler sa phrase et à la tailler en mille facettes », nous le reconnaissons avec vous. Il y a bien loin, cependant, de ces coquetteries innocentes, de ces petites vanités d'écrivain, à ces

(1) *Idée des oraisons funèbres*, p. 181.
(2) A. Feillet, article Fléchier, *Biographie universelle* de Michaud, édit. de 1856.

artifices d'un rhéteur qui cherche uniquement à plaire et à amuser de frivoles auditeurs. Les sévères leçons qu'il adresse aux riches, aux grands, aux magistrats, nous prouvent « qu'il ne perdit jamais de vue la gravité et la grandeur de ses devoirs, et qu'il n'oublia pas que, pour tout écrivain, la parole doit avoir un but moral et sérieux (1) ». Voilà ce qui établit entre lui et les beaux diseurs dont « l'harmonie ne va qu'à flatter l'oreille » une différence décisive. « On se tromperait, a dit un critique distingué, si l'on ne voyait dans Fléchier qu'un rhéteur ingénieux, qui simule l'éloquence avec adresse : Fléchier est réellement orateur; mais il a le tort de montrer avec coquetterie le talent qu'il emploie, et de détourner l'attention sur la parure dont il couvre des pensées solides (2). » S'il n'était qu'un rhéteur, qu'un habile arrangeur de syllabes, serait-ce donc la peine de s'intéresser à sa gloire? d'étudier les caractères d'une éloquence sans solidité? et, à tout l'art de l'évêque de Nîmes, ne vaudrait-il pas mieux préférer le style rude et négligé de quelque orateur moins célèbre?

En parlant ainsi, nous défendons Fléchier contre le plus doux des moralistes, juge délicat des ouvrages de l'esprit, et qui, dans sa courte carrière, a tracé de nobles pages, où semble se refléter toute la beauté de cette aimable nature. Mais, en vérité, Vauvenargues a été bien dur pour Fléchier. Il l'a jugé, sans doute, dans un accès de mauvaise humeur, et impatienté de voir préférer les discours de l'Isocrate français, « à ces oraisons funèbres admirables où Bossuet a égalé peut-être les plus grands poètes (3) ». Notre conjecture pa-

(1) A. Feillet, *ibid.*
(2) Géruzez, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 279.
(3) Vauvenargues, *Dialogues*, vol. III, p. 32, édit. Brière. —

raîtra quelque peu justifiée, si on veut songer que Vauvenargues a écrit ce passage vers 1745, au moment même où parurent le livre de Langlet et l'article des journalistes de Trévoux. C'est un jugement de représailles; il se trouve dans un dialogue entre Pascal et Fénelon.

PASCAL

« Permettez-moi de vous demander ce que c'est que certain évêque qu'on a égalé à Bossuet pour l'éloquence. »

FÉNELON

« Vous voulez parler sans doute de Fléchier. C'est un rhéteur qui écrivait avec quelque élégance; qui a semé quelques fleurs dans ses écrits, et qui n'avait point de génie; mais les hommes médiocres aiment leurs semblables, et les rhéteurs le soutiennent encore dans le déclin de sa réputation. »

Sévérité outrée, ou mauvaise humeur, peu importe. Ne savons-nous pas que les écrivains les plus éminents, ceux même qui ont le goût le plus pur et le plus exercé, n'échappent pas toujours à ces sortes d'erreurs? Dans sa *Lettre à l'Académie*, écrite avec toute la grâce et la simplicité d'un ancien, Fénelon ne mêle-t-il pas à des préceptes excellents des théories hasardées et des appréciations douteuses? Et n'est-ce pas lui, qui, tout en admirant notre Molière, trouve cependant que l'auteur de l'*Avare*, du *Misanthrope* et de *Tartuffe*, en pensant bien, parle souvent mal; et se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles?

Vauvenargues, né à Aix en 1715, se retira de l'armée en 1744, publia son livre des *Maximes* en 1746, et mourut tout jeune en 1747.

Et Voltaire, parlant de la plus spirituelle et de la plus vive des épistolières, n'a-t-il pas écrit : « Si on retranchait des lettres de Mme de Sévigné ce grand nombre de petits faits qui les soutiennent et qui sont racontés avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût soutenir la lecture? (1) » Ne lui reproche-t-il pas, ailleurs, de manquer de goût, elle, cependant, qui croyait avoir *quelque clarté* pour les bons styles? « C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de Fléchier (2). » Mme de Sévigné n'égale nullement le discours de Mascaron à celui de Fléchier; elle préfère Corneille, sans être injuste envers Racine; et d'ailleurs, dirons-nous avec Suard : « Une faute de goût ne vient pas du défaut de goût. »

Au jugement de Vauvenargues, s'oppose celui d'un penseur de la même famille : la différence entre les deux opinions est complète et digne de remarque. « Il faut admirer, dans Fléchier, disait Joubert, cette élégance où le sublime s'est caché; cet éclat tempéré à dessein; cette beauté qui s'est voilée; cette hauteur qui se réduit au niveau du commun des hommes; ces formes vastes, et qui occupent si peu d'espace; ces phrases qui, dans leur brièveté, ont tant de sens; ces pensées profondes, aussi limpides, aussi claires que ce qui est superficiel; cet art enfin, où la nature est tout entière. Mais on voudrait plus de franchise, un plus haut vol (3). »

(1) *Œuv. compl.*, vol. IX, p. 159, édit. Didot, in-4°, article : *Lettres familières.*

(2) *Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains, article : Sévigné. — Voy. plus haut, p. 115.

(3) *Pensées* de J. Joubert, vol. II, p. 171. 2 vol. in-8°. Paris,

Nous avons cherché à nous expliquer la rigueur de Vauvenargues; peut-être, pourrions-nous indiquer aussi la vraie cause de l'indulgence un peu excessive de Joubert. Comme Fléchier, Joubert, jeune encore, à l'âge de quatorze ans, vers 1768, entra chez les Pères de la Doctrine chrétienne. Comme Fléchier enseigna à Narbonne, il enseigna lui-même dans le collège des Doctrinaires de Toulouse, où il resta jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, « disciple chéri de ses maîtres, nous dit son biographe, et maître chéri de ses disciples (1) ». Il y a là communauté d'origine et d'éducation : Joubert ne dut pas l'oublier et, dans la suite, il parla de lui avec la bienveillance et la sympathie d'un ancien confrère.

Le temps n'a pas trop entamé l'éloquence de Fléchier; sa couronne oratoire n'a pas été trop effeuillée par les années, et le panégyriste de Turenne a retrouvé, dans notre siècle, les éloges que lui donna le siècle précédent. Nous avons rapporté ailleurs le jugement de M. Villemain (2), jugement sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. M. de Féletz, ce critique fin et délicat, qui avait autant de goût que Suard, et dont les écrits semblent garder encore comme le parfum de l'ancienne urbanité française, aimait beaucoup Fléchier, dont il vantait l'élégance, l'éclat et l'harmonie.

L'ardent émule de ce noble esprit, Dussault, le critique redouté et un peu chagrin des *Débats*, était charmé de l'éloquence insinuante de notre orateur, de ce style

Veuve Lenormant, 1850. — Joubert était né en 1754; il mourut à Paris en 1824. M. Lud. Lalanne, *Dictionn. historique*, le fait naître en 1734; la même erreur se trouve dans la *Biographie générale* de Didot. C'est ainsi que se perpétuent les fausses indications.

(1) *Notice sur Joubert*, en tête de ses œuvres, p. 9.

(2) Voy. plus haut, p. 159.

facile et coulant, de cet art merveilleux de plaire, en un mot, de ces belles pages, où la langue française se montre dans tout l'éclat de sa brillante parure. Dans une étude excellente, et qui mérite d'être lue, Dussault apprécie avec goût le talent de Fléchier, et ce qu'il appelle si bien les miracles nouveaux d'un art savant, ingénieux et délicat, luttant contre les sujets les plus rebelles, et triomphant des matières les plus ingrates. « Ses *Oraisons funèbres*, ajoutait-il en terminant, ont seules établi sa réputation littéraire : comptées parmi les principaux monuments de notre langue, elles sont un des plus riches ornements de notre littérature. L'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* se présente à la postérité, environné de plus de titres que Fléchier ; mais les *Oraisons funèbres* de cet orateur vivront autant que celles de Bossuet ; elles sont, comme ces dernières, de véritables créations ; elles ont fixé parmi nous un des types originaux du style et un des modèles invariables de l'élocution oratoire (1). »

Un jeune écrivain, le grave auteur de *Bourdaloue, sa prédication et son temps*, s'est montré sévère à l'excès pour Fléchier. M. Feugère comprend dans la même réprobation toutes les œuvres oratoires du célèbre prélat. Ce qui peut être vrai du sermonnaire, comparé à Bourdaloue, manque absolument de justesse quand il s'agit du panégyriste de Turenne, de Lamoignon ou de Montausier. C'est là une distinction nécessaire, et il eût fallu l'établir nettement, afin d'éviter une confusion que nous avons le droit de relever. « Quant à Fléchier, écrit dédaigneusement M. Feugère, ce prédicateur qui dut sa première renommée à de jolis vers latins sur

(1) Dussault, *Annales littéraires*, vol. V, pp. 444 et 459.

un carrousel, il resta toujours bel esprit. Excellent écrivain, un de ceux qui ont le mieux connu les ressources de la langue, il cacha sous une forme trop soignée un fond trop pauvre, ne goûta jamais la simplicité ni le naturel, et fut le Balzac de la chaire. La cadence de ses phrases, le balancement étudié de ses périodes trahissent le rhéteur. Ses moindres billets, a dit le P. de La Rue, avaient du nombre et de l'art (1). Il commit perpétuellement la faute de confondre l'éloquence sacrée avec le genre académique. »

Un autre critique, dont nous avons cité plusieurs fois l'opinion, a jugé plus équitablement « l'orateur accompli, si digne de célébrer Montausier et Turenne (2) ». Sans s'inquiéter de la question de préséance, sans s'occuper de savoir qui est le premier après Bossuet, dans l'oraison funèbre, il se contente de montrer qu'en ce genre, l'aigle de Meaux n'a pas de rival. Dans une page de fine et judicieuse critique, où les qualités et les défauts de Fléchier sont analysés avec soin, M. Aubert résume et clôt le débat soulevé autrefois par Langlet, et auquel prirent part les journalistes de Trévoux. « Au dix-septième siècle, dit-il, on comparait, on opposait même Fléchier à Bossuet : le dix-huitième siècle s'est montré moins hardi à soutenir le parallèle entre ces deux orateurs; aujourd'hui la distance qui les sépare est immense. Entre le jugement des contemporains et celui de la postérité, où est la vérité, où est la justice? Cette question n'est pas

(1) Confusion que nous avons relevée ailleurs, *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 259. Ce jugement s'applique aux lettres *inédites*, adressées à Mlle Des Houlières, et non aux lettres *imprimées* dans le Xe volume des *Œuv. compl. de Fléchier*. — Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 164.

(2) Sainte-Beuve, Introduction aux *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. IV.

seulement une curiosité littéraire, elle se rattache aux principes mêmes de la véritable éloquence.

« Si l'oraison funèbre, comme on l'a prétendu souvent, n'est qu'une cérémonie et un spectacle, on ne saurait nier que Fléchier ait excellé dans ce genre. Personne, mieux que lui, ne connaît toutes les ressources du panégyrique; personne ne les met en œuvre avec plus d'art et d'adresse. La composition de son discours est irréprochable; ses idées bien présentées, bien déduites, sont développées avec une aisance et une mesure qui ne se démentent jamais; son style, toujours harmonieux, toujours correct, a des délicatesses et des nuances qu'on chercherait vainement ailleurs; enfin, dans l'ensemble de sa parole, on retrouve une gravité, une élégance, quelquefois même un éclat, dont le charme se fait sentir aux esprits les plus prévenus. Notre âge affecte un mépris superbe pour ces qualités extérieures de l'éloquence : il est plus facile de les dédaigner que de les acquérir; Fléchier leur a dû sa réputation dans un temps de concurrence redoutable; il leur doit encore ce qui lui reste de gloire. Quoi qu'il en soit, cette réputation si bien établie, cette gloire si triomphante, a souffert du temps. Que manque-t-il donc à Fléchier? Il lui manque ce que l'art ne donne pas, ce que la nature seule peut accorder, cette vivacité de sentiments, cette puissance d'émotion, qui seules savent soutenir l'éloquence. Tout chez lui est étudié : symétrie dans les pensées, symétrie dans le langage; une idée, une expression, amènent invariablement l'idée, l'expression opposée ou contraire; son trouble même est calculé : toujours l'orateur, jamais l'homme (1). »

(1) *Notice sur l'oraison funèbre en France*, p. xxx. — Voy. plus haut, p. 157, l'appréciation de M. Blampignon et de M. Lehanneur.

Enfin, pour terminer ici cette revue des témoignages contemporains, nous emprunterons les paroles du successeur de Fléchier sur le siège « que ce grand homme a illustré par son zèle et par ses vertus ». Maître lui-même en l'art d'écrire, prédicateur solide, brillant panégyriste, biographe, historien, orateur, il soutient avec éclat l'honneur de l'éloquence religieuse à son déclin, et fait revivre parmi nous les beaux jours de l'oraison funèbre, que nous pouvions croire à jamais disparus. On discutera avec plus ou moins de succès les titres de Fléchier à la renommée; chacun, selon son goût, ou la tournure de son esprit, fera plus ou moins grande la part de ses qualités et de ses défauts, peu importe; il lui restera toujours une belle place à côté de nos orateurs sacrés, et toujours demeurera vrai ce qu'a si bien exprimé l'éloquent évêque de Nîmes : « La France admira en lui l'une des quatre grandes gloires de la chaire chrétienne, dans un des quatre siècles qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité (1). » C'est là le mérite de Fléchier : placez-le en quelque rang que vous voudrez, son nom reste inséparablement uni à celui de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon.

(1) Lettre de Mgr Besson, évêque de Nîmes, en tête de l'*Histoire de Fléchier*, par M. l'abbé A. Delacroix, 1 vol. in-12. Paris, Bray et Retaux, 1883. — Ne pouvant citer ici toutes les œuvres oratoires de l'évêque de Nîmes, nous donnons seulement la liste de ses oraisons funèbres :

1877, 16 mai, oraison funèbre de Mgr Guerrin, évêque de Langres.

1880, 9 mars, oraison funèbre de Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon.

1881, 31 mai, oraison funèbre de Mgr Legain, évêque de Montauban.

1881, 21 novembre, oraison funèbre de Mgr Paulinier, archevêque de Besançon.

1883, 13 décembre, oraison funèbre du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

Voy. ces discours, Paris, Bray et Retaux, libraires.

CHAPITRE XIII

Les panégyriques et les sermons. — Observations générales. — Opinion de Maury et de d'Alembert. — Qualités de ces panégyriques. — Caractères des panégyriques de Bossuet et de Bourdaloue. — Méthode différente suivie par Fléchier.

Nous allons étudier en même temps les panégyriques et les sermons, et nous choisirons indifféremment nos exemples dans les uns ou dans les autres. Quelques fidèles lisent encore l'éloge de Turenne ou de Montausier; mais tout le monde néglige les autres discours de Fléchier, qui sont loin d'avoir conservé la réputation dont ils jouirent autrefois, et demeurent ensevelis, comme dans un tombeau, dans les dix gros tomes de ses œuvres complètes.

En 1777, Maury écrivait avec son assurance accoutumée : « Les panégyriques de Fléchier, vantés pendant si longtemps comme des chefs-d'œuvre, dans les rhétoriques des collèges, sont étrangement déchus aujourd'hui de la gloire qu'ils avaient usurpée (1). » Voilà pour les panégyriques. Voici maintenant, un an après, en 1778, en pleine Académie, comment d'Alembert parle des sermons de notre orateur : « Il parut froid et languissant dans un genre qui exige de l'énergie, de la chaleur et de la véhémence, et où il ne savait mettre

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 109, édit. Didot, in-12.

qu'une harmonie douce, peu faite pour émouvoir ses auditeurs, et encore moins pour les convertir (1). »

Dussault n'est guère plus encourageant. Son jugement n'a que plus de poids : car lui, au moins, avait lu les œuvres dont il parle. « Les sermons de Fléchier, dit-il, ses panégyriques des saints, ses discours synodaux, ses lettres pastorales, diffèrent aussi beaucoup, par la diction, de ses oraisons funèbres : l'art du rhéteur s'y déploie avec beaucoup moins d'ostentation; il s'y tient plus caché; mais cette sage réserve, inspirée par les convenances mêmes, n'était pas un mérite suffisant pour élever à la hauteur des oraisons funèbres les autres monuments du talent de Fléchier. Ses sermons sont médiocres; malgré l'affinité, plus apparente peut-être que réelle, des deux espèces de panégyriques dans lesquels il s'exerça, il ne sut pas louer les saints comme il sut louer Turenne, Lamoignon et Montausier (2). »

Sur la foi de telles recommandations et l'autorité de pareils témoignages, comment oser entreprendre une lecture qui promet un si mince profit? Ces discours ne sont plus lus aujourd'hui; ils sont étrangement déchus de la gloire qu'ils avaient usurpée, ne cesse-t-on de répéter à son tour, persuadé qu'il n'y a rien à répliquer; que la démonstration est faite, qu'elle est décisive, et qu'il ne reste plus qu'à souscrire à la sentence prononcée par Maury et d'Alembert. Mais, en vérité, est-ce là une preuve de l'infériorité de l'œuvre et de la faiblesse d'un écrivain? Si cette mesure était exacte, à l'égard surtout de nos anciens auteurs, et ici nous ne parlons que des plus grands, on arriverait à de singu-

(1) *Eloge de Fléchier*, vol. I, p. 401.
(2) *Annales littéraires*, vol. V, p. 456.

lières conclusions. Le dirons-nous? Qui donc lit encore parmi nous les sermons de Bossuet ou de Bourdaloue? Qui donc lit le premier chef-d'œuvre de notre langue, le *Discours de la méthode*, ou les *Provinciales* de Pascal? Non, un esprit sérieux ne se contente pas d'une exécution aussi sommaire; il ne croit pas à la légère que des discours admirés jadis soient absolument médiocres ou mauvais; et, pour apprécier un ouvrage ancien, il veut le juger en lui-même, et examiner les qualités ou les défauts que garde à travers les âges le vieux monument.

Or, les panégyriques et les sermons sont l'œuvre, sinon la plus éclatante, du moins la plus solide et la plus considérable de Fléchier; et, s'ils ne soutiennent plus sa réputation dans le présent, ce sont eux, il ne faut pas l'oublier, qui firent sa gloire dans le passé. Chose étrange! La postérité ne cesse de reprocher à Fléchier ses défauts : abus de l'esprit, fines antithèses, recherche de tours ingénieux et d'expressions nobles ou délicates; et, par une contradiction assez bizarre, elle n'a guère retenu de lui qu'un seul ouvrage, celui précisément où abondent le plus les imperfections dont elle se plaint : tant il est vrai que les défauts brillants rencontrent toujours l'indulgence et finissent par se faire pardonner!

On est tout surpris de cette préférence exclusive accordée aux oraisons funèbres, qui forment cependant la partie la plus petite et la plus mondaine des œuvres oratoires de Fléchier. Que sont les huit oraisons funèbres, comparées à ses vingt panégyriques, à son Avent et à tous ses autres sermons prononcés en présence de Louis XIV, ou dans les diverses paroisses et chapelles de Paris? Ce dédain est d'autant plus injuste que ces discours ne sont ni sans valeur, ni sans intérêt; et

qu'il suffit de les lire, pour être frappé des qualités qu'ils renferment.

D'abord, soit que la présence du roi, soit que le genre du panégyrique ou du sermon eût rendu Fléchier plus sévère pour lui-même, avec les mêmes mérites ces belles compositions ont moins de défauts que les oraisons funèbres (1). C'est la même noblesse, la même distinction, la même pureté de langage, avec un ton plus grave, une dignité plus soutenue, un accent plus chrétien; enfin, avec le désir d'instruire et de toucher les pécheurs, plutôt que celui d'éblouir et de charmer quelques instants un cercle d'élégants auditeurs

Pour nous, nous n'hésitons pas à le dire, nous avons éprouvé un véritable plaisir à étudier ces panégyriques, qui ressemblent peu à ceux de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon. Sans doute, l'évêque de Nîmes n'est pas le maître du genre, comme l'a dit Ducreux. Pour mériter ce titre magnifique, il faut des qualités plus hautes et des facultés plus puissantes que celles que déploie avec sobriété et mesure ce sage esprit. Mais il a mieux compris que Bossuet et Bourdaloue ce que demande le panégyrique des saints : le premier, il a ouvert une voie nouvelle; il s'est fait une méthode à lui, méthode qu'il ne devait à aucun de ses deux illustres devanciers. « Dans cette carrière, dit Ducreux, emporté par une admiration excessive, Fléchier ne trouva parmi ceux qui l'y avaient précédé, même avec quelque succès pour leur temps, personne qu'il pût suivre et qu'il pût imiter. La route qu'il suivit, nul autre ne l'avait frayée avant lui, ni même en-

(1) C'est la sage réserve inspirée par les convenances dont Dussault a parlé un peu plus haut, p. 220.

trevue. » Et ailleurs, il ajoute : « M. Fléchier a rempli son ministère, de manière à effacer tous les panégyristes qui avaient paru avant lui, et à servir de modèle à tous ceux qui devaient entrer un jour dans la même carrière (1). »

C'est ce qui explique les applaudissements qu'obtint Fléchier du vivant de Bossuet, et à l'heure même de la popularité croissante de Bourdaloue. Ces panégyriques, prononcés de 1675 à 1685, charmèrent par leurs qualités propres : des détails intéressants, le récit attachant de la vie du saint, certain air enfin de jeunesse et de nouveauté que ces sortes d'éloges n'avaient pas eu jusque-là. Bossuet et Bourdaloue, égaux à eux-mêmes, ne furent pas différents ; et, comme dans leurs sermons, ils continuèrent d'exciter l'admiration par leur enseignement dogmatique et moral (2). Le succès de Fléchier fut universel ; à tort ou à raison, il passa vraiment pour le maître du genre, et trouva dans l'éloge des saints cette moisson de gloire qu'il avait recueillie dans l'éloge des grands.

A l'insu de l'orateur, on fit courir des copies de ses discours. Le P. de La Rue, son contemporain et son émule, put dire de lui : « Il eut peu de pareils dans les matières funèbres et dans la sphère du style panégyrique » ; et La Harpe, assez voisin de la tradition littéraire du grand siècle, tout en estimant médiocrement lui-même ces éloges, les place cependant au-dessus de ceux de Bourdaloue et de Bossuet. « Les panégyriques des saints, nous dit-il, ceux même dont les auteurs ont mérité d'ailleurs le plus de réputation ; ceux qui nous

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. I, p. XXVII. — *Ibid.*, vol. V. p. 17.

(2) Sur la distinction entre l'oraison funèbre et le panégyrique des saints, d'une part, et le sermon, de l'autre, voy. p. 174 et 181.

restent de Bourdaloue, de Bossuet, de Fléchier, sont au nombre de leurs plus faibles compositions. Les mieux faits sont encore ceux de Fléchier, le premier des rhéteurs de son siècle (1). »

Nous n'avons pas besoin d'avertir que, pour nous, Bossuet, dans le panégyrique des saints, comme dans l'oraison funèbre, demeure infiniment supérieur à Fléchier. Nous citons des opinions, nous exposons une méthode, sans oublier l'intervalle immense qui existe entre l'évêque de Nîmes et l'aigle de Meaux.

Pour échapper aux contrefaçons, Fléchier, en 1696, aux jours de sa glorieuse vieillesse, se décida à publier le recueil de ses panégyriques. Dans son intéressante *préface*, il se plaint, mais sans amertume, des vols dont il était victime. On le reconnaît bien là avec sa nature toujours indulgente et douce, même à l'égard de ceux qui le dépouillent. « J'ai longtemps hésité, dit-il, si je donnerais au public ces panégyriques, et je ne m'y suis enfin déterminé, qu'après en avoir vu courir quelques éditions sous mon nom, où je n'avais nulle part, où je voyais des sujets que je n'avais jamais traités, et où je ne trouvais de moi, que quelques endroits peu fidèles et peu corrects que les copistes prennent à la hâte et presque au hasard, dans les sermons, quand on les prononce. J'ai vu avec quelque peine la liberté que l'on se donne de disposer des ouvrages d'autrui; et la honte de voir mes sermons ainsi défigurés m'a donné la faiblesse, ou le courage, de les publier tels qu'ils sont. Heureux si le ciel daigne y répandre ses bénédictions, et s'ils peuvent servir à l'instruction ou à l'édification de ceux qui les liront (2) ! »

(1) *Cours de littérature*, vol. VII, p. 21, édit. de 1800.
(2) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. V, p. 36.

Dans les *Oraisons funèbres*, Bossuet nous instruit *par les faits eux-mêmes :* des victoires, des défaites, des malheurs qu'il rappelle, sortent les leçons qu'il adresse à tous, aux peuples et aux rois, aux vainqueurs et aux vaincus, à ceux qui commandent et à ceux qui obéissent. Autre est sa méthode dans les éloges des saints. La place faite à l'histoire, au récit des événements et à la peinture de ces héroïques personnages, est en général assez étroite. Avant tout, cet enseignement est dogmatique et moral; avant tout, le prédicateur veut nourrir les âmes « de vérités solides » ; et peu soucieux d'exciter l'admiration, il laisse « aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique (1) ».

Après quelques mots sur celui dont l'Église célèbre la fête, le caractère de sa mission ou de ses œuvres, Bossuet prend son vol, et emporté vers ces hauteurs sereines d'où l'œil contemple librement les splendeurs de la vie chrétienne, il s'arrête à une grande vérité de la religion, la développe avec éloquence, mais aux dépens de l'éloge du saint, dont il n'est presque plus question. Ainsi, dans les panégyriques de saint François d'Assise, de saint Thomas Becket, de sainte Thérèse ou de saint Benoît, au lieu de la vie de chacun, nous avons des considérations générales, des pages d'une incomparable beauté sur la dignité des pauvres et le devoir des riches, sur les droits et la liberté de l'Église, les ardeurs de l'amour divin, sur cette perfec-

(1) *Panég. de saint François d'Assise*, prêché à Metz, le 4 octobre 1655. *Œuv. compl. de Bossuet*, vol. XII, p. 363, édit. Lachat. — Il est évident que nous parlons ici d'une manière générale, sans prétendre que Bossuet a toujours négligé le récit des faits. Voy. la belle étude de M. Gandar sur les panégyriques de saint François d'Assise, de saint Bernard et de saint Victor; *Bossuet orateur*, p. 107 et suiv.

tion enfin à laquelle doivent tendre non seulement les religieux, mais encore tous les chrétiens (1).

Ce que Bossuet laissait à tenter après lui, concilier dans une juste mesure l'exposition de la doctrine avec le récit des événements et la peinture des caractères, le plus grand prédicateur du dix-septième siècle ne l'a pas essayé. Si Bourdaloue retrace les faits historiques, c'est pour revenir bientôt à sa méthode ordinaire : démontrer avec rigueur, convaincre les esprits, éclairer les consciences d'une lumière douce ou terrible, et proclamer d'une voix ferme, comme sous forme d'arrêt, ce que nous devons croire et ce que nous devons pratiquer. Tel est le caractère de tous les panégyriques de ce grand homme, de ceux de sainte Geneviève, de saint François Xavier, de saint Ignace, de saint François de Sales ou de saint Louis. Comme dans ses sermons, il blâme, il loue, il avertit, il exhorte, il encourage, avec une force, une tendresse, une véhémence et une autorité irrésistibles. Il s'inquiète peu que nous admirions les héros de la foi; il veut surtout nous convertir, nous arracher à nos habitudes criminelles et à nos passions, afin de nous ramener à Dieu. « Bourdaloue ne se préoccupe point exclusivement, remarque à ce propos M. A. Feugère, de raconter la gloire des saints. Il ne se met pas face à face avec ces figures toujours belles et grandes, mais si diverses, pour sentir la beauté propre de chacune d'elles, en comprendre la physionomie, et la reproduire avec fidélité. Toujours les auditeurs viennent se placer entre le saint et lui, pour détourner au profit de leur instruction la

(1) Il nous reste vingt et un panégyriques de Bossuet, imprimés dans le tome XII des *Œuv. compl. de Bossuet*, édit. Lachat. — Nous en avons seize de Bourdaloue.

meilleure part de son attention et de ses efforts. Louer les morts vénérables que l'Église a canonisés, c'est un devoir que Bourdaloue n'accomplit que pour s'acquitter d'un plus grand, qui est de convertir les vivants et de travailler à leur salut. Il ne se contente même pas des vagues sentiments d'édification que provoque ou qu'entretient dans les âmes le seul spectacle de ces vies pures et glorieuses : les saints sont sans doute les héros du christianisme, mais plus encore les modèles du peuple chrétien; Bourdaloue distingue dans ces modèles quelques exemples particuliers, trop peu suivis dans le monde, qui conviennent spécialement à ses auditeurs, et qu'il propose à leur imitation. Dès lors, l'éloge n'est plus que l'occasion du discours; l'instruction morale en est le vrai but. Traité par Bourdaloue, le panégyrique cesse d'appartenir au genre démonstratif; il devient une autre forme du sermon (1). »

M. Feugère remarque, après Maury, que les discours de Bourdaloue ne portent même pas le titre de *panégyriques;* ils sont tous intitulés : *Sermon pour la fête de* tel saint, ou pour telle solennité. Fléchier aussi, donna d'abord le titre de *sermons* à deux ou trois de ses éloges : SERMON *pour le jour de saint Joseph*, 1682; SERMON *pour la conversion de saint Paul*, 1682 (2). La distinction entre l'*oraison funèbre* et le *panégyrique* d'une part, et le *sermon* de l'autre, n'était pas encore nettement établie : c'est Fléchier qui, en faisant une plus large place à l'histoire, a rapproché le *panégyrique* de l'*oraison funèbre*, et l'a distingué définitivement du *sermon*.

Ce que ni Bossuet, ni Bourdaloue, occupés surtout d'instruire ou de convaincre, ne voulurent essayer dans

(1) *Bourdaloue*, p. 173.
(2) Fléchier, *Œuv. compl.*, vol. V, p. 81 et 98.

leurs éloges, lui, l'entreprit dans les siens, et, selon son habitude, avec un à-propos, un bonheur et une habileté véritables. Les contemporains furent ravis de voir les hautes spéculations théologiques de l'un, l'argumentation serrée et implacable de l'autre, remplacées par des narrations historiques, par le portrait des saints ou des grands personnages qui avaient vécu de leur temps; par le tableau des vices, des vertus, des prospérités et des revers de chaque siècle, que l'orateur opposait adroitement aux vices, aux misères et à la corruption du temps présent.

Celui-ci a pris la peine d'expliquer lui-même sa méthode dans une curieuse et intéressante préface, où il nous expose ses idées. « C'est moins une préface, a-t-on dit avec quelque exagération, qu'un traité didactique et savant sur cette branche de l'éloquence sacrée, qu'on doit regarder comme la vraie rhétorique des panégyristes (1). » Il n'est pas de ceux qui pensent que « le ministère de la prédication est réservé à l'explication des mystères ou à la persuasion des préceptes, et non pas à ces sermons d'éclat, où l'imagination a plus de part que la raison, et où l'orateur songe moins à édifier qu'à plaire (2) ». En passant, Fléchier nous révèle son opinion sur les oraisons funèbres : pour lui, ce sont des *sermons d'éclat*, « où l'imagination a plus de part que la raison ». N'est-ce pas toute la théorie de Langlet, dans son opuscule : *Idée sur les oraisons funèbres de M. Bossuet et de M. Fléchier?*

« Non, continue l'élégant prélat, il ne faut pas condamner cette partie de l'éloquence chrétienne, qui loue

(1) Ducreux, *Œuv. compl. de Fléchier; Discours sur les écrits de M. Fléchier*, vol. I, p. XXVIII.
(2) *Préface*, vol. V, p. 30.

les grandeurs de Dieu dans les saints, et nous conduit par de glorieux exemples dans le chemin de la vérité et de la vertu. » Puis, avec une fine nuance d'ironie ou de regret, il ajoute : « On ne doit pas prendre le concours qui se fait dans nos églises, à l'occasion de l'éloge des saints, pour des assemblées de cérémonie, plutôt que de dévotion; comme si ces solennités ne se faisaient que pour le spectacle, et non pour l'exemple; comme si tout l'honneur qu'on doit aux confesseurs et aux martyrs, consistait à jeter des fleurs sur leurs tombeaux, ou à réciter les grâces que Dieu leur a faites ». A-t-il été atteint, et un peu blessé, par les traits de La Bruyère? On le croirait : il semble vouloir se justifier, ou du moins prendre ses mesures, afin de n'être pas confondu avec ces déclamateurs, ces panégyristes et ces énumérateurs dont notre moraliste s'est moqué. En 1687, à l'époque la plus glorieuse de l'éloquence religieuse en France, l'auteur des *Caractères* disait : « Le discours chrétien est devenu un spectacle... On n'écoute plus sérieusement la parole sainte; c'est une sorte d'amusement entre mille autres; c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs (1). »

Enfin, il blâme les esprits chagrins qui ne veulent voir dans ces éloges que « des discours fleuris et infructueux », et termine son aimable plaidoyer par ces paroles : « L'éloquence, qui est un don de Dieu, ne peut être mieux employée qu'à louer la fidélité de ceux qui l'ont servi. » Les saints sont des modèles que nous devons toujours avoir sous les yeux pour stimuler notre mollesse, et nous exciter à imiter leur pénitence ou leurs hautes vertus. « Les autres sermons expliquent la croyance par les mystères, convainquent la

(1) Chapitre : *De la Chaire.*

raison par la doctrine; les panégyriques déterminent l'esprit et entretiennent le cœur par l'exemple. La fin de l'orateur chrétien, dans ces sortes d'éloges, doit être de glorifier Dieu par les saints et de persuader la piété par leurs exemples. La pureté de leur vie ôte tous les prétextes que peuvent avoir les pécheurs; elle découvre aux hypocrites l'image d'une sincère dévotion, aux infirmes la force de la grâce de Jésus-Christ; elle inspire aux lâches le courage de suivre leurs devoirs, et fait voir à tous la possibilité de les accomplir. » C'est nous avertir qu'il puisera aux sources historiques, ne mêlera à ses éloges ni des fictions, ni des traditions imaginaires, et ne croira pas relever la grandeur de ses héros par des hyperboles outrées, des récits merveilleux, et souvent sans vraisemblance. « Il n'y a point de louange solide, qui ne soit fondée sur la vérité. Dieu ne veut pas être honoré par le mensonge, et défend qu'on rende à la face de ses autels cette espèce de faux témoignage. »

Mais notre admiration ne devra pas être stérile. Il nous proposera l'exemple des saints, « hommes comme nous, mortels et pécheurs comme nous »; et tirera de ces saintes vies des leçons utiles, quelquefois même piquantes, pour l'édification ou l'instruction de ses auditeurs. « J'ai semé dans ces éloges, nous dit-il, les principes de la religion et les règles de morale chrétienne, pour ôter le dégoût d'une louange continuée, et pour donner, si je l'ose dire, quelque sel à des discours, qui sont ordinairement insipides (1). J'y ai mêlé, de temps en temps, quelques traits de censure

(1) Les *Mémoires de Trévoux*, traduisant la pensée de Langlet, écrivent : « Le ton dominant de l'oraison funèbre est de lui-même un peu monotone. Ce tissu perpétuel d'éloges a je ne sais quoi de soporatif, que la variété des images et des expressions ne réveille

contre les mœurs et les coutumes du siècle, pour relever l'éclat des vertus par l'opposition des vices. J'ai condamné l'impie vivant par le juste mort; et, après avoir proposé les exemples des saints pour exciter une louable émulation, j'ai parlé contre les scandales des pécheurs pour en donner de l'horreur. »

Quant au style propre aux éloges des saints, il est facile de deviner ce que va dire le panégyriste de Turenne. Bossuet avait déclaré que, dans les siens, il laissait « aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique »; Fléchier demande, au contraire, que le langage, sans cesser d'être grave, soit poli, brillant et paré de toutes les grâces de la diction. « On prodigue l'or et les pierreries pour orner et pour enrichir les châsses où l'on renferme leurs reliques; pourquoi n'emploierait-on pas les grâces et les ornements du discours dans le récit de leurs vertus, qui sont l'image de leur vie et les restes de leur esprit? Il faut pourtant que quelque louange que nous leur donnions, leurs œuvres les louent encore davantage; que la beauté des ornements ne cache pas la dignité de la matière, et que les fleurs de l'éloquence de la chaire soient comme celles de la sagesse, qui sont *des fruits d'honneur et d'honnêteté* (1). » Il est assez curieux de noter que Langlet, en 1745, ne parle pas autrement que l'évêque de Nîmes, en 1696 : ce sont les mêmes idées exprimées en termes différents. « On veut, dit-il, des pensées vives et brillantes, mais naturelles; on veut que l'art embellisse la nature, mais il ne faut pas qu'il l'étouffe; les ornements sont permis, mais il est

pas toujours. » Cette rencontre n'est certainement pas fortuite; elle est à noter.

(1) « Flores mei fructus honoris et honestatis. » Eccli, ch. XXIV, 23. *Préface*, p. 31, vol. V.

défendu de les prodiguer : les fleurs doivent orner la couronne qu'on prépare, mais elles ne doivent pas la masquer; on demande que l'imagination de l'orateur soit vive et fleurie, mais sage et réglée (1). »

L'un des disciples, ou plutôt l'un des principaux imitateurs de Fléchier, l'abbé du Jarry, dans la préface de ses *Panégyriques*, répondait, en 1700, aux mêmes reproches, dans un style fleuri et un peu mignard, comme celui du maître. Du Jarry se plaint de ces *jansénistes de l'éloquence*, qui blâment l'emploi de tels ornements, et « semblent vouloir diminuer l'excellence et l'utilité d'un si saint ministère ».

Il respecte la piété de quelques personnes illustres, « qui ont un goût particulier pour une manière de prêcher négligée, et qui aiment à prendre cette nourriture divine dans la simplicité de leur cœur ». Puis il ajoute, et avec assez de raison : « Sous ombre que les paroles persuasives de la sagesse humaine doivent être bannies de la prédication, on voit la plupart des chrétiens se révolter en secret contre les ornements les plus consacrés dont les orateurs se servent pour donner quelque éclat à ces hommages solennels que l'Église rend par leur bouche à la mémoire des saints. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il se trouve des ministres mêmes de la parole, dont le zèle n'est peut-être pas aussi éclairé que je crois leurs intentions pures, qui, dans les discours publics et les entretiens particuliers, semblent insinuer des préventions si dangereuses pour l'édification des peuples, et en même temps si contraires à la fin que l'Église se propose dans ces cérémonies (2). »

(1) Dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1745.

(2) *Panégyriques choisis et prononcés* par M. l'abbé du Jarry, 2 vol. in-12. Paris, Mariette, 1700.

Voilà une imitation assez exacte, avec les défauts en plus, de la manière de l'auteur des *Grands-Jours* et de sa prose traînante. Et ici, qu'on nous permette une observation. Dans la *Jeunesse de Fléchier* (1), parlant de la *Préface* placée, en 1710, avant le poème sur le *Quiétisme*, nous avons écrit : « Cette préface n'est qu'un pastiche adroit et fidèle du style de Fléchier vers 1660. » Serions-nous loin de la vérité, si nous affirmions aujourd'hui que l'auteur, qui nous était alors inconnu, paraît être du Jarry? Celui-ci, nous le verrons, eut des relations fréquentes avec l'évêque de Nîmes, et se déclara maintes fois son admirateur : c'est lui qui fit l'oraison funèbre du prélat; lui qui, en 1713, composa *la Préface* pour les *sermons de morale*; et c'est lui qui, en 1710, selon toutes les probabilités, aura écrit la *préface* du poème sur le *Quiétisme*.

Quoi qu'il en soit, jugée dans son ensemble, cette méthode est certainement préférable à celle de Bossuet et de Bourdaloue; elle est plus conforme à l'idée même que nous avons du panégyrique. Mais, sans tenir compte ni de l'opinion des contemporains, ni de leurs applaudissements, ni de leur admiration, examinons si le célèbre orateur a suivi glorieusement la voie qu'il s'était tracée; s'il a appliqué sa méthode avec cette supériorité qui ne laisse plus rien à tenter, et décourage tous ceux qui viennent après. Dans ses narrations, ses portraits, ses peintures morales, à côté de pages spirituelles, ingénieuses ou brillantes, n'a-t-il pas des parties un peu faibles, ou même fragiles? Là est la question; et là aussi, est son infériorité. Ses narrations, agréables à la vérité, n'ont rien de dramatique et d'original; ses portraits, élégants et bien touchés,

(1) Vol. II, p. 281.

n'ont pas de relief; ses observations, fines et justes, au besoin même jolies, sont peu profondes et exprimées sans grande émotion, avec une légère pointe de bonhomie malicieuse, qui prend aisément son parti des vices ou des travers de l'humanité.

Pour résumer notre opinion, et tout en estimant les mérites réels, les qualités solides de ces panégyriques, nous nous garderons de les préférer à ceux de Bossuet et de Bourdaloue. Ces derniers ont laissé une grande lacune dans leur œuvre : mais chez l'un, quelle largeur de vue! Quelle puissance d'inspiration! quel enthousiasme et quel souffle poétique! Quel dédain, quelle pitié, quelle compassion pour les fautes, les faiblesses ou les incurables illusions des hommes! Quels modèles enfin de cette éloquence simple et forte, de cette éloquence vraiment chrétienne, que le dix-septième siècle entendit, et dont aucun écho n'a plus réveillé parmi nous les magnifiques accents! Quelle *tristesse évangélique* chez l'autre! Quel oubli de soi! Quelle passion d'être utile! Quel zèle d'apôtre! Quel ton austère! Quelle vie et quelle chaleur, sous les formes un peu sèches et un peu froides de la sévère argumentation de Bourdaloue!

Fléchier n'a pas de ces qualités maîtresses qui vous enlèvent, font pardonner bien des défauts et révèlent un orateur de génie. Mais ses panégyriques sont remarquables; et, sans être au-dessus de Bossuet et de Bourdaloue, il est loin de mériter les dédains peu réfléchis de Maury, et l'appréciation plus légère encore de La Harpe, qui, tout en lui accordant le premier rang, enveloppe dans une égale réprobation les éloges de ces trois grands prédicateurs. On l'a dit avec plus de mesure, en faisant une part équitable de la critique et de la louange : « Fléchier a entrepris, avec infiniment plus d'art et de goût que ses prédécesseurs,

d'intéresser l'esprit par des résumés et des portraits historiques, d'instruire par des applications morales, de charmer, et presque d'*amuser* par la peinture des passions et des vices. Artiste habile et fin observateur, Fléchier n'a pas manqué son but, mais il ne s'est pas placé au rang des plus grands écrivains; ses panégyriques, très diserts, doivent être mentionnés avec honneur, mais ne décourager personne : dire avec Ducreux qu'il n'y a plus qu'à l'imiter, c'est lui accorder bien au delà de son mérite, c'est fixer au génie oratoire des bornes étroites et arbitraires (1). »

(1) A. de Tréverret : *Du panégyrique des saints au dix-septième siècle*, p. 157, 1 vol. in-8°. Paris, E. Thorin, 1868. Nous n'avons pas à parler ici des panégyriques du P. de La Rue, de ceux de Fénelon et de Massillon. On en trouvera l'appréciation dans l'ouvrage de M. de Tréverret, p. 158 et suiv.

CHAPITRE XIV

Les sermons. — Observations générales. — Part faite à la morale. Répétition des mêmes morceaux. Cet usage autorisé par l'exemple de Bossuet et de Bourdaloue. — Emploi de l'Ecriture-Sainte.

Les sermons de Fléchier, ceux qu'il prononça à la cour, ou devant un auditoire moins brillant, se distinguent par de sérieuses qualités. Il ne s'élève pas très haut, mais il se soutient toujours; il garde cette *beauté égale* que vantait Mme de Sévigné, et il annonce les vérités de la religion, avec le même éclat, la même dignité, la même éloquence, que lorsqu'il déplore la mort de Turenne ou raconte les solides vertus de Lamoignon.

Pour les juger sainement, il ne faut les comparer ni à ceux de Bossuet, ni à ceux de Bourdaloue, ni même à ceux de Massillon. Fléchier ne peut être l'égal de nos trois grands sermonnaires : il n'a ni la force, ni l'élévation du premier; et il ne possède ni la vigueur, ni l'inépuisable richesse des deux autres. Toutefois, étudiés en eux-mêmes, et sans songer à ces maîtres de la chaire, ces discours prouvent que l'évêque de Nîmes n'est pas inférieur à lui-même dans le sermon, où il demeure encore un modèle excellent de cette éloquence chrétienne, si négligée et si déchue aujourd'hui, et dans laquelle notre nation eut jadis la gloire de tenir le premier rang.

Un caractère général de cette prédication, c'est que,

différente de celle de Bossuet et de Bourdaloue, elle est presque exclusivement morale. En quelques mots précis et justes, M. Feugère a nettement déterminé le genre des deux prédications. « La morale aura sa place dans le sermon de Bossuet, mais seulement en seconde ligne et comme la conséquence du dogme; le dogme se retrouvera dans le sermon de Bourdaloue, mais seulement comme introduction à la morale dont il est le fondement (1). » Bossuet nous prêche hardiment les grandes vérités de la religion et ne craint pas de découvrir à nos regards la profondeur des mystères; Fléchier se borne à nous tracer, avec la règle de nos mœurs, le tableau assez triste de nos vices et de nos travers (2). Faut-il lui reprocher cette étendue donnée à l'enseignement moral au détriment des vérités dogmatiques, de ce que M. Nisard appelle si bien « les saintes difficultés du christianisme »? Avant d'apprendre ce que nous devons pratiquer, il faut que nous sachions ce que nous devons croire; et ce sera seulement après avoir montré la divinité de la religion, que l'orateur chrétien aura le droit de commander à nos consciences, au nom de cette même religion dont il est l'interprète. « Sans l'autorité de la doctrine, a dit M. Nisard, un sermon n'est qu'une leçon de morale sur le ton de l'homélie (3). » Il le semblerait, les discours dont nous avons à parler reposent sur une base peu solide; ils manquent de l'autorité indispensable, pour que le pré-

(1) *Bourdaloue*, p. 169.

(2) Le titre même indique la part faite à la morale. Fléchier ne publia pas lui-même ses *Sermons*. Ils furent imprimés après sa mort, par les soins de son neveu et parurent sous ce titre : *Sermons de morale prêchés devant le roi*, par M. Fléchier, 3 vol. in-12. Paris, 1713, Guillaume Cavelier, avec une préface de l'abbé du Jarry.

(3) *Hist. de la littérat. franç.*, vol. IV, p. 277. Edit. in-8°. Paris, Didot, 1861.

dicateur ne soit pas comme un philosophe dissertant, au milieu de ses disciples, sur les différents devoirs des hommes.

« On veut de la morale dans les sermons, disait Bossuet, en 1682, à l'assemblée générale du clergé de France, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme (1). » Fléchier, il ne faut pas s'y tromper, a observé cette règle; il n'est pas de ceux qui préparèrent la décadence de l'éloquence religieuse au dix-huitième siècle, et les excès des orateurs de l'âge qui suivit. Ceux-ci, après « le succès si contagieux du *Petit Carême*, » désertèrent les grands sujets, et négligèrent « cette belle et solide instruction chrétienne » que la France avait admirée pendant un demi-siècle avec des orateurs tels que Bossuet, Mascaron et Bourdaloue. La plupart des prédicateurs venus après Massillon, remarque Maury, séduits par l'amour de la nouveauté, et emportés par le torrent, descendirent des hautes régions de la doctrine évangélique à une morale purement humaine. « C'était de la philosophie, de l'économie politique, de la morale même, surtout de la métaphysique : c'était une élocution sèche, alambiquée ou poétique à l'excès; mais ce n'était plus l'Évangile, ce n'était plus de la véritable éloquence. » A ces justes critiques, il ajoute l'expression de regrets, bien légitimes à cette époque, et, peut-être, tout aussi légitimes aujourd'hui. « On prêchait alors, je m'en souviens avec douleur, dit-il, sur les petites vertus, sur le demi-chrétien, sur le luxe, sur l'humeur, sur l'égoïsme, sur l'antipathie, sur l'amitié, sur l'amour paternel, sur la société conjugale, sur la pudeur, sur les vertus so-

(1) Sermon sur *l'Unité de l'Église*, vol. XI, p. 599. Édit. Lachat.

ciales, sur la compassion, sur les vertus domestiques, sur la dispensation des bienfaits, etc., etc., enfin sur la *sainte agriculture;* et on aurait pu suivre un carême entier des prédicateurs à la mode, sans entendre jamais parler des quatre fins de l'homme, du délai de la conversion, d'aucune homélie, d'aucun sacrement, d'aucun précepte du Décalogue, d'aucune loi de l'Église, d'aucun mystère et d'aucun péché mortel (1). »

Fléchier n'a pas séparé la morale de la doctrine. Pour lui, comme pour Bossuet et Bourdaloue, « les mystères du christianisme » sont le fondement de tout enseignement religieux; et, en le lisant, il est facile de s'apercevoir que, chez lui, les vérités de la foi demeurent étroitement unies à la règle des mœurs. Seulement, et nous ne l'en blâmons pas, il a cru que dans un auditoire chrétien, surtout au dix-septième siècle, il pouvait exposer la morale évangélique, en rappeler les commandements, sans établir auparavant et démontrer avec soin l'origine divine de la loi. Les esprits étaient alors soumis; la foi était vivante dans les cœurs, et Fléchier pensa avoir le droit de parler de préceptes universellement acceptés. L'impiété était à la surface de la société. S'il y avait déjà quelques *libertins*, ils se tenaient dans l'ombre et n'osaient se montrer au grand jour. Bossuet développe de préférence les preuves de la vérité de la religion, mais par goût et par pressentiment, plutôt que par une nécessité logique; et c'est une chose admirable que ce grand homme ait compris qu'il fallait sans tarder la défendre avec courage, parce qu'allait venir bientôt le temps où elle serait attaquée de tous les côtés à la fois.

Peut-être aussi, est-il vrai de dire que, dans le ser-

(1) Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 82.

mon, Fléchier évita de suivre Bossuet, comme il avait déjà tenté une voie différente dans le panégyrique des saints. Ici encore, il essaya, non une route nouvelle, mais une route moins fréquentée; et, averti par la mode, ou le goût des contemporains, que des peintures morales, de fines analyses du cœur humain seraient favorablement accueillies, il transporta en chaire un genre cultivé ailleurs avec succès. Comme au Luxembourg, dans les brillantes réunions de Mlle de Montpensier, comme chez La Rochefoucauld, chez Mme de la Fayette ou Mme de Sablé, l'orateur, toujours habile à profiter de l'heure propice, se mit à faire des portraits : du même coup, il évitait le voisinage redoutable de Bossuet, et de plus, il répondait avec un rare à-propos à un goût marqué du public.

Nous n'avons pas à indiquer pourquoi le sermon moral obtient toujours tant de vogue (1). On comprend sans peine l'attrait de ces peintures : elles flattent la malignité publique, enflamment la curiosité, et rendent les auditeurs avides de soulever un coin du voile sous lequel semble se cacher le nom de personnages connus. A travers les généralités du prédicateur, tous croyaient distinguer une allusion, un trait qui frappait droit au cœur un rival dangereux, un adversaire, ou un courtisan en crédit; et c'était plaisir de voir humilier ainsi celui dont chacun enviait la fortune, ou redoutait les intrigues. Il est piquant d'entendre Fléchier, en présence de Louis XIV, se plaindre de la mode, tout en y cédant, et gourmander avec esprit ces chrétiens frivoles, qui viennent écouter la parole de

(1) Voir ce que dit M. Nisard sur le prédicateur moraliste dans son beau chapitre sur Bourdaloue : *Hist. de la littérat. franç.*, vol. IV, p. 290.

Dieu, par occasion, ou par coutume. « Ils considèrent le sermon comme une simple déclamation, dont ils se font eux-mêmes les juges, non pas comme une exhortation qu'ils doivent écouter avec respect. Leur dessein n'est pas de corriger leurs défauts, mais de remarquer ceux des autres. Ils veulent voir s'il est touchant, s'il est moral; car aujourd'hui on ne veut presque plus ouïr parler des mystères; la doctrine paraît trop sèche : il faut des moralités qui touchent le cœur, dit-on, et qui ne font souvent qu'égayer l'esprit. On ignore sans peine la conduite de Dieu sur nous, qui est le fond de la religion, pourvu qu'on connaisse la conduite des hommes entre eux : on veut avoir le plaisir de voir un péché bien représenté, afin de juger tantôt celui-ci, tantôt celle-là. On demande des images des mœurs et des vices du temps, où chacun cherche les passions d'autrui, au lieu de découvrir les siennes propres; l'on se fait un plaisir d'éloigner de soi son péché, par de malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et de tourner les remontrances de celui qui prêche en médisances secrètes, et en satires contre le prochain (1). »

Fléchier parlait ainsi en 1676 ou 1682, dans l'un des deux Avents qu'il prêcha à la cour. En 1687, La Bruyère, avec sa verve railleuse, exprimera d'un ton moqueur ce que le prédicateur avait dit avec gravité : « Celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour applaudir; et n'est pas plus

(1) Second sermon *pour le troisième dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 109. Il se trouve placé dans l'Avent de 1682, que nous possédons en entier : *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VI. Mais nous savons, par la *Liste des Prédicateurs*, que Fléchier, en 1676, prêcha l'Avent, en présence de Louis XIV. Ce *second sermon* doit être un reste de cet Avent que nous n'avons pas.

converti par le discours qu'il favorise, que par celui auquel il est contraire. L'orateur plaît aux uns, déplaît aux autres, et convient avec tous en une chose : que comme il ne cherche point à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas aussi à le devenir (1). »

Et plus tard, dans son carême de 1701, Massillon fera entendre à Louis XIV les mêmes doléances. « Parmi tous ceux qui nous écoutent, il en est peu aujourd'hui qui ne s'érigent en juges et en censeurs de la parole sainte. On ne vient ici que pour décider du mérite de ceux qui l'annoncent, pour faire des parallèles insensés, pour prononcer sur la différence des jours et des instructions : on se fait honneur d'être difficile : on passe sans attention sur les vérités les plus étonnantes, et qui seraient d'un plus grand usage pour soi; et tout le fruit qu'on retire d'un discours chrétien, se borne à en avoir mieux remarqué les défauts que tout autre (2). »

Une dernière raison explique la préférence de notre orateur : grand artiste de style avant tout, il a choisi les sujets qu'il pouvait embellir des richesses de son beau langage. Pour l'exposition du dogme, il faut une rare vigueur d'esprit, une science profonde de la religion, capable d'éclaircir les doutes ou de résoudre les difficultés des incrédules du temps; il faut une logique forte et serrée, si ferme qu'aucun sophisme ne puisse l'ébranler, si pressante qu'elle finisse par réduire au silence ceux qu'on ne peut ni convaincre, ni persuader; enfin, un langage si précis et si clair, que la foule des auditeurs comprenne ces hautes questions, et attribue

(1) Chapitre : *De la chaire.*

(2) Sermon *sur la parole de Dieu*, pour le premier dimanche de Carême. *Œuv. compl.* Vol. I, p. 168, édit. Didot, in-4°.

à sa pénétration ou à son savoir ce qui vient de la lucidité de l'orateur. Ce n'était pas par une vaste connaissance de la religion, ni par son habileté à manier l'arme du raisonnement que se distinguait Fléchier; et, s'il n'aborda pas les grandes vérités qui sont la base du christianisme, peut-être la force lui manquait-elle, comme à Massillon, « pour les âpres méditations où Bourdaloue et surtout Bossuet avaient trouvé leur logique (1) ».

La morale, au contraire, se prête davantage aux ornements littéraires. L'orateur peut prendre tous les tons : spirituel et railleur quand il attaque nos travers, il peut s'élever jusqu'à une éloquence pleine de noblesse et de grandeur, en décrivant le ravage des passions. Dans la peinture des orages du cœur, s'il est tour à tour brillant, animé, pathétique; si son style a de l'éclat, de la chaleur ou de la gravité, cette variété ne représente que d'une manière plus fidèle *cet homme ondoyant*, dont l'humeur est inconstante, la mobilité perpétuelle, et dont il faut montrer la véritable image à des auditeurs toujours disposés à se faire illusion. Fléchier comprit tous les avantages d'une étude si féconde, et il céda sans regret au penchant qui l'attirait vers la morale, persuadé que de tels sujets conviendraient mieux à la nature de son talent.

Ces sermons, comme ceux de Bossuet et de Bourdaloue, sont remplis de redites dont il ne faut pas s'étonner. D'une part, l'obligation de prêcher fréquemment, et sur les mêmes sujets (2); de l'autre, les nécessités de la prédication chrétienne qui sont générales,

(1) M. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. IV, p. 304.
(2) Bourdaloue a composé cinq sermons sur le jugement dernier. Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 69.

et s'imposent partout en même temps, à l'avent, au carême, ou aux principales fêtes de l'année, expliquent la liberté laissée aux prédicateurs. A cette époque, comme aujourd'hui, on se disputait, en quelque sorte, les orateurs célèbres; et ceux-ci avaient d'autant moins le loisir de travailler, de refaire des sujets déjà traités, qu'on avait plus souvent recours à leur ministère.

Au reste, quel inconvénient cet usage pouvait-il avoir, je ne dis pas pour nous, mais pour les contemporains? Il n'en est pas du sermon, comme des oraisons funèbres prononcées devant un auditoire qui variait fort peu. On accourait de tous côtés à ces réunions : courtisans, magistrats, hommes d'Église, hommes d'épée, femmes mondaines ou faisant profession d'une plus grande piété, se rencontraient à ces pompeuses solennités; mais au fond, l'auditoire restait le même, que la triste cérémonie eût lieu au Val-de-Grâce, à Notre-Dame ou à Saint-Denis. C'est pour cela, avons-nous dit plus haut, que les redites sont rares dans ces sortes de discours (1). Fléchier a suivi la même méthode pour ses *Panégyriques*, qui, par leur genre, se rattachent aux éloges des personnes illustres. Dans ces *sermons d'éclat*, comme il les appelle, nous ne croyons pas avoir rencontré une seule répétition. La liberté accordée au sermon semble avoir été refusée à l'oraison funèbre et au panégyrique, dont les règles étaient plus sévères.

Le sermon, au contraire, s'adresse aux habitants d'une paroisse déterminée, à ceux qui fréquentent la même église et n'ont guère l'habitude de s'en éloigner, aux riches comme aux pauvres, aux grands comme aux petits; et un prédicateur n'a qu'à changer de place, pour ne plus avoir les mêmes auditeurs : absolument,

(1) Voy. p. 67.

comme aujourd'hui encore, tel sermon, prêché à la Madeleine, est répété peu de temps après, et au besoin le même jour, à Saint-Sulpice ou à Saint-Thomas d'Aquin.

Cet usage était universellement reçu. « Il n'est peut-être pas de discours, dans la collection des sermons de Bossuet, nous dit l'abbé Vaillant, qui ne renferme un ou deux, et quelquefois un plus grand nombre de passages, que l'orateur a reproduits dans d'autres compositions. Il serait facile d'en compter jusqu'à deux cents (1). » Ainsi, en 1662, Bossuet répète devant le roi une partie de sermon déjà prêché en 1661, aux carmélites de la rue Saint-Jacques, et antérieurement, à Metz, entre 1652 et 1656. Ailleurs, le même morceau se retrouve jusqu'à cinq fois, et nous montre la liberté que Bossuet prenait à cet égard. Seulement, et cela est à noter, il modifie sans cesse son ancienne rédaction : il efface, ajoute, remplace une expression familière par une autre plus noble, ce qui permet de suivre les progrès de ce grand esprit avec les années. Fléçhier, au contraire, corrige rarement; on dirait que, content de son premier essai, il n'a songé ni à le retoucher, ni à le rendre meilleur.

Et non seulement il était permis de reprendre certains fragments et de les faire passer dans une autre composition, l'usage permettait de débiter en entier le même discours. A la prière d'Anne d'Autriche, Bossuet prêcha en 1661 le panégyrique de saint Joseph, déjà prêché en 1659; et en 1666, il répéta à Saint-Germain-en-Laye, devant Louis XIV, un sermon pro-

(1) *Études sur les sermons de Bossuet*, par l'abbé Vaillant, p. 38. 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1861. — Voy. ces passages indiqués par l'abbé Vaillant, p. 192.

noncé au Louvre en 1665 (1). Bourdaloue récitait plusieurs fois les mêmes discours, et cela au milieu d'un auditoire toujours considérable. Il y avait surtout tel ou tel sujet que le public ne se lassait jamais d'entendre, d'admirer et d'applaudir, comme il ne se lassait pas d'aller revoir le *Cid*, *Cinna* ou *Britannicus*.

Mme de Sévigné aimait beaucoup l'illustre jésuite; elle aimait cette éloquence « d'une force à faire trembler les courtisans (2) ». Dans ses lettres, remplies des témoignages de son admiration pour « le prédicateur évangélique qui annonçait si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes », elle ne se plaint pas de ces étonnantes redites. « Le Bourdaloue, écrit-elle à sa fille, prêcha comme un ange du ciel, l'année passée, et celle-ci encore, car c'est le même sermon (3). » Après cela, il n'est guère surprenant que Fléchier se soit fait quelques emprunts, puisque, de son temps, on n'avait nul scrupule de répéter un sermon tout entier (4).

(1) Voy. M. Vaillant, p. 111. C'est le second sermon *pour la fête de la Purification*, inséré dans les *Œuv. compl. de Bossuet*, vol. XI, p. 264, édit. Lachat.

(2) Lettre du 5 fév. 1674, édit. Hachette, vol. III, p. 401. Le sermon dont il est question fut prêché à Saint-Germain, en présence de Louis XIV, le 2 février 1674. Dans les œuvres de Bourdaloue, il est intitulé : Premier sermon *sur la Purification de la Vierge*, vol. II, p. 407, édit. Didot, in-4°.

(3) Lettre du 1er mai 1680, vol. VI, p. 369. Edit. Hachette.

(4) Voici quelques passages reproduits par Fléchier; vol. V, p. 38. Sermon *pour le jour de la Toussaint*, devant le roi, à *Fontainebleau*, 1682 : « Elle (l'Eglise) se réjouit de voir qu'on honore Dieu dans ses saints... » Même morceau, vol. VI, p. 17. Sermon *pour le jour de la Toussaint*, devant le roi, à *Versailles*, *en* 1682. Il y a là évidemment une erreur de Ducreux. Fléchier ne peut pas avoir prêché en 1682, le jour de la Toussaint, à *Fontainebleau* et à *Versailles*. Ce dernier sermon doit faire partie de l'Avent de 1676, dont il ne nous reste presque rien, nous l'avons déjà dit. — Un morceau sur la médisance répété *quatre fois;* vol. VI, p. 44, sermon *pour le premier dimanche de l'Avent*, devant le roi, en 1682 : « A

Les citations de l'Écriture et des Pères, plus fréquentes et plus développées, donnent aux sermons une autorité et une gravité qui manquent trop souvent aux oraisons funèbres. Isaïe inspire à Fléchier un morceau d'une grande énergie. Ce n'est pas le commentaire éloquent de Bossuet; mais enfin, on ne peut le nier, voici un usage de l'Écriture auquel nous étions trop peu habitués : « L'expérience même du monde n'apprend-elle pas que la lâcheté est inséparable de l'ambition? Quelle complaisance n'a-t-on pas pour ceux qui peuvent servir, ou qui peuvent nuire? Quels égards pour ceux qu'on veut engager dans les mêmes intérêts? Que ne souffre-t-on pas de ceux de qui l'on dépend? Et, quelque grand qu'on soit, combien devient-on petit devant une grandeur supérieure! Le Saint-Esprit nous fait un admirable portrait de cet état, lorsque, par la bouche d'un de ses prophètes, il ordonne aux ministres de sa parole de s'adresser à une espèce de gens fiers et redoutables, qui néanmoins attendent toujours, et qui se laissent fouler aux pieds : *Ite, angeli veloces, ad populum terribilem, ad gentem exspectantem et conculcatam* (1). Allez, et voyez ces ambitieux, terribles à ceux à qui ils

quoi aboutissent tous les entretiens d'aujourd'hui, sinon à s'amuser aux dépens d'autrui, et à se jouer de la réputation des autres?... » Vol. VI, p. 171, sermon *pour le premier vendredi de Carême*, prononcé aux Nouvelles catholiques, en 1682..... Vol. VI, p. 230. Sermon *sur la médisance*, sans date... Vol. VI, p. 258, sermon *sur l'envie*, sans date. — Vol. VI, p. 66. Sermon *pour le second dimanche de l'Avent*, devant le roi, en 1682; sur les persécutions que le monde fait souffrir à ceux qui commencent à se convertir : « Qu'un homme, après de longues réflexions sur sa vie passée... » Même morceau, vol. VI, p. 157 : Sermon *pour le jour des Rois*, au séminaire des Missions étrangères. — Vol. VI, p. 71. Sermon *pour le second dimanche de l'Avent*, en 1682, sur le respect humain : « Lorsque au temps des Dioclétien et des Néron... » Même morceau, vol. VI, p. 158; Sermon *pour le jour des Rois*.

(1) Isaïe, XVIII, 2.

commandent, rampants devant ceux de qui ils espèrent; maîtres impérieux des uns et vils esclaves des autres; flattés et flatteurs à leur tour; recevant l'encens d'une main, pour le rendre de l'autre à leurs idoles; voyez-les, dis-je, s'abaisser aux ministères les plus méprisables; sacrifier tout l'honneur qu'ils ont, pour en acquérir un qu'ils n'ont pas; après avoir passé leurs caprices, aller essuyer eux-mêmes celui des autres; semblables à ces flots qui, après avoir troublé la mer et causé de tristes naufrages, viennent s'abaisser et se briser au pied des rochers (1). »

Observations profondes et d'une vérité éternelle! Que de gens, par le monde, « terribles à ceux à qui ils commandent, et rampants devant ceux de qui ils espèrent! » Cette page hardie fait le plus grand honneur à Fléchier; mais elle honore aussi ces courtisans qui ont pu entendre, sans murmurer, ces foudroyantes allusions, ces justes et fermes invectives. Nous voyons ici ce qu'était jadis un auditoire sous Louis XIV, et présidé par Louis XIV. Ces grands seigneurs, au moins, comprenaient la liberté de l'orateur sacré; ils soutenaient le feu de l'éloquence de Bossuet ou de Bourdaloue, sans sourciller, et aussi bravement que le feu de l'ennemi. Aujourd'hui, on ne peut parler en général de la cupidité, de l'ambition, de la vanité ou de l'orgueil, devant le plus obscur des notaires et la plus petite des bourgeoises, que chacun ne se récrie aussitôt, ne se croie personnellement désigné, ne se plaigne de la témérité

(1) Sermon *sur l'ambition*, pour le *IIIe dim. de l'Avent*, en 1682, devant le roi. Vol. VI, p. 85. — Nous rappellerons ici le sermon de Bossuet *sur l'Ambition* (1662), « classique entre tous les sermons de Bossuet, l'un des plus justement admirés et l'un des plus célèbres ». (*Sermons choisis de Bossuet*, par F. Brunetière. Paris, Didot, 1882; p. 172 et suiv.)

et des imprudences de l'orateur, qui, dans ses paroles, oublie le respect dû aux personnes que leur rang, leur situation, ou leur fortune, placent au-dessus du vulgaire. Voilà où nous en sommes! Et si les prédicateurs ne savent pas résister à ces fausses délicatesses, s'ils ne dédaignent pas des susceptibilités ridicules, c'en est fait de l'indépendance et de la dignité du ministère évangélique.

Ailleurs, Fléchier rappelle le miracle qui renversa saint Paul sur le chemin de Damas, et fit du plus ardent des persécuteurs le plus infatigable des apôtres. Puis, s'adressant tout à coup à ses auditeurs, il les presse de ses interrogations, les apostrophe, les réprimande, et leur reproche de ne pas écouter les avertissements d'en haut : « Combien de fois, sur le chemin de Damas, je veux dire sur la route du monde et de vos passions, un rayon de la vérité, perçant jusqu'au fond de vos consciences, vous a-t-il découvert l'iniquité de vos plaisirs, la vanité de votre ambition, l'injustice de vos vengeances! Vous avez éteint cette lumière. Combien de fois la main de Dieu s'appesantissant sur vous, vous a-t-elle fait sentir le poids de vos péchés, par la ruine de vos fortunes, par la perte de vos amis et de vos proches, et par les afflictions de la vie! Vous en avez été abattus, mais vous n'en avez pas été convertis. Combien de fois, lorsque vous alliez troubler le repos de vos frères, une voix intérieure vous a-t-elle dit : *Pourquoi me persécutes-tu?* Combien de fois Jésus-Christ, venant comme à la rencontre de chacun de vous, vous a-t-il dit, comme à Saul : Pourquoi tant de profusion ou tant d'épargne, pendant que mes pauvres meurent de faim? Fermeras-tu toujours tes entrailles à la pitié? Je les avais mis à ma place pour recevoir tes bienfaits; et tu les laisses sans secours : *Pourquoi*

me persécutes-tu? Pourquoi fais-tu craindre le monde à cet homme que je veux attirer à moi, en traitant sa conversion d'inconstance ou d'hypocrisie? Pourquoi tentes-tu, par tes conseils pernicieux, ou par tes railleries piquantes, une faible et timide vertu, et pourquoi viens-tu m'étouffer dans un cœur où je commence d'être formé? *Pourquoi me persécutes-tu?* Pourquoi parles-tu si indiscrètement des prêtres qui servent à mes autels? Où est l'honneur que tu dois à mon sacerdoce? Qui est-ce qui t'a établi juge et censeur de mon Église? Ne sais-tu pas que c'est s'en prendre à la prunelle de mes yeux, que de déshonorer mes ministres? *Pourquoi me persécutes-tu?* Vous avez entendu ces voix, et vous n'en avez été ni plus fidèles, ni plus charitables (1). » Quel dommage que de tels développements ne soient pas plus fréquents! Car c'est bien là cette éloquence apostolique qui, « armée d'un mot de l'Écriture, foudroie successivement tous les vices, et ne permet à personne d'échapper aux terreurs salutaires (2) ».

Dans un autre passage, le prédicateur compare la rude discipline des premiers siècles de l'Église avec les adoucissements apportés aux anciennes lois; et, appuyé sur l'autorité de saint Cyprien, il montre quelles garanties offrent les conversions de la dernière heure. « L'Église a toujours fait si peu de cas de

(1) *Sermon pour le jour de la Conversion de saint Paul*, prêché à Paris, à l'église Saint-Paul, le 25 *janvier* 1682. *Œuv. compl.*, vol. V, p. 104. — Ducreux donne la date du 25 *février;* mais ne faut-il pas lire de préférence le 25 *janvier*, jour où l'Eglise célèbre la conversion de saint Paul?

(2) M. de Tréverret, *Du panégyrique des saints au dix-septième siècle*, p. 146. — Voy. aussi un beau développement sur la conversion de sainte Madeleine : « Jésus-Christ ne dit-il pas à chacun de nous, comme au pharisien : *Voyez-vous cette femme?...* » (*Panég. de la Magdeleine*, *Œuv. compl.*, vol. V, p. 129.)

ces conversions différées jusqu'à la fin de la vie, que, dans les premiers siècles, elle les a rejetées, ou comme fausses, ou tout du moins comme suspectes. Saint Cyprien déclare indignes de la paix et de la communion des fidèles, ceux qui ne la demandent qu'à l'extrémité d'une maladie. Ont-ils donné, dit-il, des marques visibles de leur pénitence? Ont-ils expié leurs péchés par un ressentiment véritable? Qui sait si c'est la mort qui les effraye, ou la grâce qui les attire? Si c'est une compassion naturelle qu'ils ont d'eux-mêmes, ou une componction solide et une douleur sincère de leurs fautes? Quoi qu'il en soit, on peut juger que c'est la crainte du péril qui les étonne, et non pas la charité de Jésus-Christ qui les presse; et ils ne méritent pas les consolations qu'on donne aux mourants, puisqu'ils ont vécu comme s'ils ne devaient jamais mourir : *Nec dignus est in morte accipere solatium, qui se non cogitavit esse moriturum.* L'Église a, depuis, usé d'une conduite plus indulgente, mais elle n'a pas perdu cette inquiétude qu'elle avait dans les premiers temps; elle ne refuse pas la réconciliation aux pécheurs mourants, mais elle craint qu'elle ne soit vaine; elle ne leur ôte pas l'espérance du pardon, mais elle n'oserait leur donner aucune assurance du salut; elle fait ce qu'elle peut, mais elle laisse à la miséricorde de Dieu d'en ordonner comme il lui plaît (1). »

(1) Sermon pour le *IVe dim. de l'Avent*, 1682, *sur la Pénitence*, vol. VI, p. 122.

CHAPITRE XV

La morale. — Avents de 1676 et de 1682 prêchés à la cour. — Erreur commise sur ces deux avents. — Fléchier n'a pas emprunté à Bourdaloue le caractère moral de sa prédication. — Pénétration de l'orateur. — Son expérience du monde. — Utilité de la confession pour la connaissance du cœur. — Attaques contre les vices des grands.

Ce qui donne du prix à ces discours, panégyriques ou sermons, c'est un grand fonds d'observations morales, exploité avec beaucoup d'art, de finesse et de force, même après Bossuet, et à l'heure des succès les plus éclatants de Bourdaloue. En 1676, le futur évêque de Nîmes prêcha l'Avent à la cour, où Bourdaloue avait prêché le Carême. En 1682, eut lieu la même rencontre : le Carême fut prêché par Bourdaloue, et l'Avent par Fléchier. M. l'abbé Hurel, le premier, a signalé cet *Avent* de 1676. Je lis dans la *Liste des Prédicateurs*, à l'année 1676, l'annonce suivante : « Au château royal du Louvre, devant Leurs Majestés, Monsieur l'abbé Fléchier. » La même *Liste* annonce ainsi l'Avent de l'année 1682 à la cour : « Au château royal du Louvre, devant Leurs Majestés, Monsieur l'abbé Fléchier, aumônier de Madame la Dauphine. » En 1682, cette station ne fut pas prêchée au *Louvre;* mais, commencée à Fontainebleau, elle s'acheva à Versailles (1).

(1) Voy. M. Hurel, *les Orateurs sacrés*, Introd., p. XXVII et XXXI. — *La Liste des Prédicateurs* s'étend de 1646 à 1788, et non, comme

A l'occasion des deux avents de 1676 et de 1682, nous allons faire un peu comme ces écrivains ingrats que raille La Bruyère. « On se nourrit, dit-il, des anciens et des habiles modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages; et quand enfin l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite, semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice (1). » Que M. Hurel, dont nous avons invoqué souvent, et dont nous invoquerons encore plus d'une fois le témoignage, nous permette de relever ici quelques erreurs de son ouvrage : *Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, vrai chef-d'œuvre de savoir, de patience et de courage. L'auteur cite le passage de la *Gazette de France* du 5 décembre 1676 : « L'abbé Fléchier prêche l'avent devant Leurs Majestés avec une extrême édification de tous ceux qui l'écoutent. » Puis, il ajoute : « Nous ne possédons aucun des sermons de cette station (2). » C'est une erreur; nous avons celui du jour de la Toussaint, avec ce texte : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam*. Les *Œuvres complètes* de l'évêque de Nîmes, édition Ducreux, 1782, renferment *deux sermons* pour le jour de la Toussaint, prêchés *tous deux* devant le roi, l'un à *Versailles*, l'autre à *Fontainebleau*, et *tous deux* en 1682 : ce qui est impossible (3). C'est le sermon de *Fontainebleau*, qui est de 1682. La date est certaine. Elle nous est fournie par l'auteur lui-même, dans le recueil qu'il

dit M. Hurel, de 1640 à 1715; introd., p. XI. — Bibl. nat. LK 7, 6743. Quelques années manquent malheureusement à ce *Recueil*.

(1) Chapitre : *des Ouvrages de l'esprit*.

(2) *Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 98.

(3) Voy. vol. V, p. 38, et vol. VI, p. 15. — Voir la note, p. 241.

publia en 1696 : *Panégyriques et autres sermons* (1). Le volume commence par le sermon de la *Toussaint*, avec ce titre : *Prêché devant le roi, dans sa chapelle de Fontainebleau, l'année* 1682. Cette édition fait autorité. Dès lors, le sermon que Ducreux nous donne (2) comme prononcé le jour de la Toussaint, *devant le roi, dans la chapelle de Versailles en* 1682, est évidemment d'une autre époque. Or, Fléchier n'a prêché que deux avents à la cour; il faut donc lire ici : 1676, au lieu de 1682.

Il nous reste aussi un autre discours de cet avent de 1676. Je trouve, dans les mêmes *Œuvres complètes* (3), un *Second sermon* pour le troisième dimanche de l'avent. Il est sans date, sans indication d'année, et placé de suite après le *Sermon pour le troisième dimanche de l'avent*. Quel est ce *second sermon*, ainsi mêlé à ceux que Fléchier prêcha à la cour en 1682? Pour nous, il nous semble qu'il n'y a aucun doute : ce *second sermon* est un débris de l'avent de 1676.

M. Hurel commet une erreur plus grave, quand il donne à entendre que nous avons seulement *deux sermons* de l'avent de 1682. Après quelques mots sur le discours prononcé devant le roi en 1676, le jour de *la Cène* (4), l'auteur ajoute : « Voilà quels enseignements inaugurèrent la prédication de Fléchier à la cour. On peut croire que son premier avent, dans cette chaire, n'y dérogea point. On les retrouve en tout cas, avec des variantes nécessaires mais du même ton, dans un sermon du jour de la Pentecôte 1681, prêché dans la

(1) 1696. Paris, Jean Anisson, directeur de l'imprimerie royale. Nous avons cette édition sous les yeux : un bel in-quarto, orné d'un magnifique portrait de Fléchier.

(2) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VI, p. 15.

(3) Vol. VI, p. 98.

(4) Voy. plus loin, certains détails sur ce sermon.

chapelle de Versailles (1)... On les retrouve également dans les deux sermons qui nous restent de ce second avent qu'il prêcha en 1682 tant à Fontainebleau qu'à Versailles. L'un de ces sermons est pour le jour de la Toussaint, sur ce texte : *Sancti estote quia ego sanctus sum*... Le second sermon, pour la fête de la Conception (2). » Nous ne savons ce qui a pu induire ainsi M. Hurel en erreur. Mais cet avent de 1682 nous a été conservé en entier : les sept discours, dont se compose cette station, depuis le jour de la Toussaint jusqu'à la fête de Noël, se trouvent dans le cinquième et le sixième volume des œuvres complètes de l'évêque de Nîmes (3).

Dans tous ces discours, quels qu'ils soient, sermons suivis ou détachés, prononcés pour une station ou une fête particulière, Fléchier n'a pas la vigueur et la variété presque infinie de Bourdaloue; et si, par impossible, nous n'avions plus ni Retz, ni La Bruyère, ni Mme de Sévigné, ni Saint-Simon, les sermons du prélat ne suffiraient certainement pas à eux seuls, comme on l'a dit de ceux du célèbre jésuite, pour reconstituer le grand siècle, avec ses misères, ses faiblesses, ses passions, ses vices et ses vertus (4). Mais s'il n'a pas fouillé aussi hardiment, et d'une main un peu rude, ce vieux fonds de corruption de la nature humaine; s'il n'a pas parcouru en tous sens le vaste champ ouvert devant lui, il n'en a pas moins défriché certaines parties avec adresse et dextérité.

Entré de bonne heure à la cour, en 1668, à l'époque la plus éblouissante du règne de Louis XIV; lecteur du

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VII, p. 41.
(2) *Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 101.
(3) Edit. Ducreux. Nîmes, 1782; 10 vol. in-8°.
(4) Feugère, *Bourdaloue*, p. 375.

Dauphin, tandis que Bossuet en était précepteur; devenu plus tard, en compagnie de *M. de Condom, aumônier ordinaire* de la Dauphine, il eut cette *place de coin* dont parle Sainte-Beuve, et l'occupa « dans une première loge, au grand spectacle de la vie humaine et de la haute comédie de son temps (1) ». En février 1681, à l'époque du mariage du Dauphin (2), Bossuet devint *premier aumônier* de la Dauphine, et Fléchier *aumônier ordinaire*. Celui-ci nous fournit lui-même la date précise de sa nomination. Le 23 février 1681, il écrit à un ami : « Je crois, Monsieur, que ce sont les vœux que vous avez faits pour ma fortune, qui ont déterminé le Roi à me donner depuis deux jours la charge d'aumônier ordinaire de Mme la Dauphine. C'est une charge très honorable, de très grand prix, qui m'attache à la cour, et qui ne m'éloigne d'aucune autre dignité de notre profession (3). »

M. Hurel commet ici une légère confusion. « Le roi, nous dit-il, avait donné à Fléchier la charge d'aumônier ordinaire de la Dauphine, qu'il partagea avec l'abbé Des Alleurs (4). » Nous avons quelque peine à admettre ce *partage*. L'abbé Des Alleurs, croyons-nous, était seulement aumônier de *quartier*. Dans ses lettres à Mlle Des Houlières, l'*aumônier ordinaire* écrit souvent qu'il attend, pour aller à Paris, qu'un aumônier de *quartier* vienne le relever de ses fonctions. Et

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis;* vol. I, p. 123.

(2) Le mariage du Dauphin avec *Victoire* de Bavière avait eu lieu le 7 mars 1680.

(3) Lettre à M. de Benoît, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 26. — « Nommé évêque de Lavaur, il obtint du roi, par exception, de vendre sa charge d'aumônier de Mme la Dauphine, que l'abbé de la Luzerne acquit au prix de 20,000 écus. » (M. Hurel, *les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 87.)

(4) *Les Orateurs sacrés*, introd. p. XXIX.

une assez mauvaise langue du temps, qui a semé ses *Mémoires* de toutes sortes d'indiscrétions et de propos médisants, nous apprend, parmi beaucoup d'autres détails, que Des Alleurs était aumônier de *quartier*. « C'était un nommé Dubourg, fils d'un *élu* de Pont-Audemer, petite ville de Normandie (1). Pour se décorer d'un nom qui eût un air de condition, il se faisait appeler Des Alleurs... Il était bien fait, son geste était sage et réglé, sa voix claire et argentine faisait plaisir à entendre; il disait de fort bonnes choses, il les disait d'un air touchant : il ne prêcha que de petits avents, de petits carêmes (2) et quelques sermons détachés; mais il était si fort goûté, que bientôt il fut regardé comme un homme des plus éloquents et des mieux disants de son temps. Un si heureux succès l'ayant annoncé à la cour, il y fut applaudi. Devenu dans la suite *aumônier de quartier* de Mme la Dauphine, il en demeura là; et après avoir obtenu une abbaye pour subsister, il s'en retourna dans son pays, et y ensevelit ses talents et sa renommée dans une molle oisiveté (3). » Fléchier fait mention de lui, en passant, dans une de ses lettres à Mlle Des Houlières. « Le roi, écrit-il, a dispensé M. l'abbé Des Alleurs de prêcher aujourd'hui. C'est une grâce que les personnes de notre profession

(1) Les *élus*, magistrats qui jugeaient en première instance les procès relatifs à l'assiette des impôts. (Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions de la France*.)

(2) Les *Petits Carêmes*, réduits à de simples *dominicales*, par opposition aux *Carêmes complets*, qui comprenaient plusieurs prédications par semaine. Nous en trouvons deux célèbres modèles dans Massillon : le *Petit Carême*, en 1718, et le *Grand Carême;* Carême de 1701 et de 1704 à la cour. (Voy. M. Blampignon, Massillon, p. 180. Paris, Palmé.)

(3) *Mémoires* de l'abbé Legendre, p. 10. — L'abbaye obtenue, nous dit M. Hurel, fut celle de La Réau, dans le diocèse de Poitiers. (*Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 77.)

obtiennent ici très facilement. » Cette lettre est de 1680. M. Hurel nous apprend que cette année-là, l'abbé Des Alleurs prêchait l'avent à Saint-Germain (1).

Fléchier, qui était né observateur; qui, dès 1665, tout jeune encore, dans un livre frivole révélait déjà les solides qualités d'un moraliste, vit bien des choses de *sa place de coin;* il les vit de près, et n'eut besoin du secours de personne pour l'aider dans ses investigations, pour lui faire reconnaître les gens sous les masques divers qui passaient et repassaient sans cesse sous ses yeux. A l'exemple de Bourdaloue, il peint les mœurs en général, et celles de son temps en particulier; il dénonce *les misères de la cour*, la bassesse des grands, les désordres ou les scandales du clergé, mais il garde son originalité propre, ne procède que de lui-même, et n'est pas, comme nous pourrions le croire, le disciple d'un tel maître. Il ne fut pas de ces *écoliers* ou de ces *singes de Bourdaloue*, dont se moque Boileau, qui remplissaient leurs sermons de portraits, dans l'espérance de dérober à l'éloquent orateur le secret de sa vogue :

> Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
> Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue,
> Je me plais à remplir mes sermons de portraits (2).

Qu'il ait été au nombre des auditeurs de ce dernier, ce n'est pas douteux : il assista certainement à ses débuts à la cour, pendant le carême de 1672 et de 1674. Mais, dès 1676, il était célèbre lui-même. Depuis trois ans, membre de l'Académie française, auteur de

(1) *Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 77. — *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, p. 317. 1 vol. in-8°. Paris, Didier.

(2) Satire X, *Des femmes.*

plusieurs panégyriques, il avait déjà prononcé l'une de ses plus belles oraisons funèbres, celle de Turenne; cette même année 1676, il devenait l'émule de Bourdaloue, et prêchait l'avent à Saint-Germain (1), où l'austère jésuite avait prêché son troisième carême, quelques mois auparavant. Non, les dates ne permettent pas de croire que Bourdaloue ait exercé une influence réelle sur notre orateur, sur la direction de son esprit ou le genre de sa prédication. Celui-ci, moraliste par goût et par devoir, a suivi sa voie, comme Bourdaloue a suivi la sienne; et, s'il a moins *enfoncé* dans l'étude du cœur humain, il a montré, dans cette analyse délicate et difficile, des qualités qui ne sont pas à mépriser. Pourquoi, d'ailleurs, chercher bien loin des raisons qui sont tout près? Ces peintures morales, cette étude de l'homme, cette poursuite obstinée des motifs secrets de nos actions, répondaient entièrement à l'esprit du temps, au goût du siècle de Descartes et de Pascal; elles plaisaient surtout à cette cour frivole, oisive, dissipée et corrompue, à ce royal auditoire évangélisé par des hommes tels que Bossuet, Mascaron, Bourdaloue, Fléchier et Massillon, où, parmi les rangs pressés de la plus brillante noblesse de France, on put distinguer, à certains jours, les plus grands peintres du cœur humain : Molière et Racine, Boileau et La Bruyère, La Rochefoucauld et Saint-Simon (2).

(1) La *Liste des Prédicateurs* dit : *au Louvre*. Mais la *feuille d'annonces* ne pouvait guère indiquer à l'avance, et avec sûreté, dans quelle résidence royale auraient lieu les prédications. Ajoutons qu'on trouvera des détails intéressants sur les chapelles royales où se donna la prédication sous Louis XIV : *Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 261. Ces chapelles étaient au nombre de sept : Chapelle du Palais-Royal, du Louvre, chapelle neuve du Louvre, de Saint-Germain-en-Laye, des Tuileries, de Versailles et de Fontainebleau.

(2) Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 324 et suiv. — L'abbé Hurel,

Voilà pourquoi, au dix-septième siècle, la prédication à la cour, ou dans les églises fréquentées par la haute société, fut plus morale que dogmatique : l'auditoire imposa ses préférences, et il fallut les subir, sous peine de déplaire. Mme de Sévigné n'était pas la seule qui prît un malin plaisir à voir Bourdaloue *dépeindre les gens*. « Nous entendîmes, après dîner, écrit-elle à sa fille, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers : sauve qui peut! il va toujours son chemin (1). » Cette année-là, nous apprend la *Gazette*, Bourdaloue prêchait le carême à Saint-Germain, devant *Leurs Majestés*. Le sermon qu'entendit Mme de Sévigné, le 27 mars, pourrait être celui qui fut prêché en présence de la reine : *Sur la parfaite observation de la loi*, et le *mercredi* de la troisième semaine de carême qui, en 1680, tombait en effet le 27 mars. Vers la fin de la première partie, se trouve un passage, où l'allusion est transparente et facile à saisir : « Il vous plaît d'entretenir encore quelque commerce avec cette personne, de lui écrire, de la voir, de converser avec elle, et vous êtes sûr de vous-même, comme si tout cela était innocent; voilà la vanité : mais ce reste de commerce rallumera bientôt le feu que la grâce de la pénitence avait éteint, et fera revivre toute la passion; voilà l'iniquité (2). »

Lorsque Mlle de la Vallière fit ses vœux aux Carmélites, Bossuet prononça le sermon, en présence de toute

les Orateurs sacrés, Introd. p. XLVI; et ce que nous avons dit plus haut, p. 237.

(1) Lettre du vendredi 29 mars 1680.

(2) *Œuv. compl. de Bourdaloue*, vol. I, p. 317; édit. Didot, in-4°. — Sur ce *reste de commerce*, voy. un peu plus loin, p. 268, ce que nous disons des relations de Louis XIV avec Mme de Montespan.

la cour venue pour admirer une dernière fois la jeune et héroïque pénitente. L'archevêque de Paris, M. de Harlay de Champvallon, présida la cérémonie; et la reine y assista, avec Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mlle d'Orléans, Mme de Guise, Mme de Longueville et beaucoup d'autres hauts personnages.

Or, il est piquant de voir le désappointement de la spirituelle marquise, doublement mécontente, et parce qu'elle n'avait pu assister à cette belle cérémonie, et parce que le sermon de M. de Condom ne fut point « aussi divin qu'on l'avait espéré ». Bourdaloue et ses portraits, ajoute à ce sujet M. Feugère, lui semblaient bien plus *divins* (1). « La duchesse de la Vallière fit hier profession. Mme de Villars m'avait promis de m'y mener, et par un malentendu, nous crûmes n'avoir point de places. Il n'y avait qu'à se présenter, quoique la reine eût dit qu'elle ne voulait pas que la permission fût étendue; tant y a, Dieu ne le voulut pas : Mme de Villars en a été affligée. Elle fit donc cette action, cette belle et courageuse personne, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante. Elle est d'une beauté qui surprit tout le monde; mais ce qui vous surprendra, c'est que le sermon de M. de Condom ne fut point aussi divin qu'on l'espérait (2). »

Enseigner la vertu, sans la pratiquer, dit quelque part Fléchier, c'est une vanité de philosophe (3). Cette *vanité*, il ne l'eut jamais. Nous avons parlé ailleurs de la beauté de son caractère, de la douceur de ses mœurs, de sa charité et de son désintéressement. Par là, du moins, il ne le cède en rien à ses émules, Bossuet, Bour-

(1) *Bourdaloue*, p. 512.

(2) Lettre du 5 juin 1675. — Le sermon de Bossuet est du 4 juin. Voy. la notice de M. Brunetière, *Sermons choisis de Bossuet*, p. 341.

(3) *Panég. de saint Augustin*, vol. V, p. 148.

daloue et Massillon ; s'il leur est inférieur en génie, il est leur égal en vertus, et eût rougi de laisser entre ses paroles et sa conduite une contradiction dont bon nombre de ses contemporains ne s'accommodaient pas trop mal. Dans ce siècle des bienséances, il comprit que, pour l'orateur chrétien, la première et la plus essentielle était de prêcher les vérités dont on s'est d'abord convaincu, et d'annoncer aux autres les devoirs qu'on a dès longtemps pris l'habitude de pratiquer. Le plus grave, sinon le plus grand de ses rivaux, a laissé un commentaire éloquent du précepte ancien : *Vir bonus dicendi peritus.* Ces belles paroles, si elles tombèrent jamais sous ses yeux, Fléchier dut se les redire fièrement à lui-même, heureux de trouver exprimés avec netteté des principes qui étaient les siens, et convenaient à sa loyale nature, incapable de la plus légère dissimulation, toujours sincère avec les autres parce qu'elle le fut toujours avec elle-même. « Au-dessus de toutes les règles oratoires, disait Bourdaloue, il est d'autres lois plus importantes encore et plus fécondes, car elles s'adressent à l'âme, d'où vient tout ce qui peut éclore, dans l'esprit, de généreux et de grand. Je vous ai dit qu'en tête de tout traité sur l'éloquence, il est une condition pour l'orateur qu'il faut d'abord sous-entendre, un don préalable et particulier de la nature, qu'il faut supposer accordé par elle. Mais après, ou plutôt au-dessus encore, il en est une autre, et c'est par celle-ci que doit se clore tout livre de rhétorique : la loi morale dont, en parlant des *mœurs*, je vous ai dit quelques mots. Il faut que vous *naissiez* orateur, sans doute, mais vous ne pouvez rester véritablement orateur, qu'en étant et demeurant honnête homme. C'est à cette condition seulement que l'éloquence sera un art sérieux, et non pas, comme dit

saint Augustin, un dangereux métier de sophiste, n'ayant d'autre objet que de parler indistinctement pour et contre tous, d'autre loi que l'intérêt, d'autre conviction que le caprice (1). »

La vérité ne dépend pas des œuvres de ceux qui l'enseignent, et, par quelque canal qu'elle coule, elle retient toujours sa pureté (2). Mais il serait étrange de ne pas exiger au moins de l'orateur sacré, ce qu'on exige de l'orateur profane. L'autorité de la parole divine n'est-elle donc pas fortifiée de toute l'autorité, de tout le respect dont jouit celui qui l'annonce? et La Bruyère n'avait-il pas raison, quand il écrivait : « Il y a des hommes saints, et dont le seul caractère est efficace pour la persuasion : ils paraissent, et tout un peuple qui doit les écouter est déjà ému et comme persuadé par leur présence ; le discours qu'ils vont prononcer fera le reste (3) »? Avec moins d'austérité que Bourdaloue, qui faisait partie d'un ordre religieux, Fléchier fut de ces *hommes saints*, irréprochables, désireux d'éclairer les âmes et de les ramener au bien; pour lui, le ministère de la parole sainte fut toujours autre chose qu'un métier ou une carrière.

En 1681, quand il se trouva attaché à la cour *par état et par obligation*, il adressa à sa sœur une lettre, dont le ton grave ne surprend pas, mais que nous constatons avec plaisir. « La charge que le roi m'a fait la grâce de me donner, lui disait-il, m'engage à être toujours auprès de Mme la Dauphine, qui est une jeune princesse très pieuse. Mes fonctions ne regardent que les soins de la servir dans ses exercices de piété. Ainsi, nous ne

(1) *Rhétorique de Bourdaloue*, traduite par M. Aug. Profillet, p. 145. 1 vol. in-12. Paris, Belin. 1864.

(2) *Panég. de saint Augustin*, vol. V, p. 148.

(3) Chapitre : *de la Chaire.*

tenons à la cour que par des occupations toutes spirituelles. Cependant, comme le monde est un pays de malignité et de contagion, et qu'on y est souvent plus attaché qu'on ne pense, il est juste que des âmes qui s'en sont entièrement éloignées (1), prennent le soin de prier pour ceux qui sont engagés à y demeurer, et qui sont en danger de s'y perdre. »

Désigné pour l'avent de 1682, il écrit à la sœur *Agnès* à la fin du mois de septembre. Sa lettre révèle ses sentiments intimes, et prouve combien ses vues étaient éloignées de toute considération de vanité ou d'ambition humaine. « Je vous prie, ma très chère sœur, de bien demander à Dieu mon salut, et celui de ceux à qui je dois annoncer la parole cet avent prochain. Je partirai au premier jour avec Mme la Dauphine, pour aller à Fontainebleau, où le roi sera environ un mois. Ce sera là que je prêcherai le jour de la Toussaint devant Leurs Majestés. Priez le Seigneur que je m'acquitte heureusement pour sa gloire de mon ministère (2). » Dans de pareilles dispositions, comment n'eût-il pas exercé son apostolat avec zèle et dignité? Il parla aux magistrats, aux évêques, aux grands, à Louis XIV, avec franchise, avec courage, avec liberté, mais une liberté tempérée par une douceur et une bienveillance naturelles : selon sa belle expression, il put se rendre cette justice qu'il avait toujours distribué à ses nobles auditeurs *le pur froment* de la parole divine (3).

(1) La sœur de Fléchier était religieuse de Sainte-Claire, à Béziers, sous le nom de sœur *Agnès*. — Lettre datée de Fontainebleau, le 27 mai 1681. *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 27.

(2) Lettre datée de Paris, le 30 septembre 1682. *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 31.

(3) Sermon *pour le jour de la Conversion de saint Paul*, vol. V, p. 113.

Fléchier possédait la pénétration, ce don de la nature, nécessaire pour distinguer, sous les motifs avoués, les mobiles secrets des actions, la réalité sous les apparences, sous les masques les vrais visages. Dans son aimable portrait, il avoue sans façon ce don de nature. « Il ne s'amuse pas à deviner les secrets d'autrui; mais pour peu d'ouverture qu'on lui donne, il va de conjecture en conjecture, et quand il veut, il n'y a guère de mystère qu'il ne découvre. Il voit tout d'un coup le ridicule des hommes, et jamais personne ne remarqua plus promptement une sottise (1). » Toutefois, ces heureuses dispositions ne suffisent pas; il faut les cultiver, les développer par la pratique du monde et le commerce avec les hommes. Or, Fléchier put exercer de bonne heure son talent d'observateur : dans l'opulente maison de M. de Caumartin, aux Grands-Jours d'Auvergne, à la cour, dans toute la force de l'âge et la plénitude de ses facultés, il trouva devant lui un champ immense ouvert à ses investigations.

Et, comme si de telles ressources ne suffisaient pas encore, comme si le théâtre du monde n'était pas assez vaste pour lui, il a eu la confession, pour pénétrer plus avant dans les mille replis du cœur; la confession, ce moyen que, seul, le prêtre possède de sonder les plaies les plus hideuses et les misères les plus cachées; « ce flambeau, qui fait du plus obscur curé de campagne, pour peu qu'il ait de sens, un moraliste consommé ». Dans des pages d'une rare élévation, et empreintes d'un remarquable caractère de gravité, M. Nisard nous montre quelles lumières Bossuet a

(1) Nous avons parlé ailleurs de ce portrait : *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 244 et suiv.

tirées du tribunal de la pénitence, pour la connaissance du cœur humain. « La confession, nous dit-il, a livré l'homme au moraliste chrétien. A son tribunal mystérieux, les pensées viennent démentir les actions; l'hypocrite se déclare; le caractère se laisse voir sous le rôle; les vices se dépouillent de cette robe splendide qui les fait prendre par les ignorants pour des qualités ou des privilèges du rang; la contrition, comme une flamme qu'on approche de la cire, fait fondre tout le cœur, et y produit ce trouble plein de douceur que Bossuet a préféré à l'innocence, et qui fait trouver au pécheur un profond soulagement à se trahir (1). »

Fléchier s'est assis sur ce *tribunal mystérieux;* à la manière dont il parle de la conduite des âmes, « l'art le plus difficile, et le gouvernement qui demande le plus de science et de travail (2) », on sent qu'il n'en parle pas seulement par ouï-dire, et qu'il a connu par expérience les tristesses, les amertumes, les luttes, les périls de ce ministère sacré. « Rien, nous dit-il admirablement, n'est si laborieux et si divin, que de gagner des âmes à Dieu et de les ramener à la foi de son évangile. » Oui, rien n'est si divin; mais de pareilles victoires, quand les obtient-on, et à quel prix? En demeurant exposé, malgré ses efforts, malgré sa prudence et sa douceur, à la haine de ceux-mêmes qu'on veut sauver. « Quelle entreprise, quand il faut renverser tous les préjugés de l'esprit et toute la discipline du cœur! lui persuader ce qu'il ne peut et ne veut pas croire, lui ôter les biens dont il jouit, pour des espérances éloignées! lui faire trouver sa joie dans la croix de Jésus-Christ, et sa croix dans les joies du monde! Il

(1) *Hist. de la littérat. franc.*, vol. III, p. 282.
(2) *Panég. de saint François-Xavier*, vol. V, p. 348.

faut s'accommoder au besoin et à l'humeur de chacun, bégayer avec les enfants, raisonner avec les sages, se réjouir avec ceux qui se réjouissent, pleurer avec ceux qui pleurent, être infirme avec les infirmes; et, ce qui rend encore ce ministère difficile, c'est qu'on est exposé à la haine de ceux-mêmes qu'on veut sauver (1). »

Notre orateur ne parle jamais aux grands avec rudesse, et ne leur dit pas, comme Bourdaloue, des vérités *à bride abattue*. Mais s'il les traite avec respect, avec les égards dus à leur rang, il ne manque pas cependant d'attaquer leurs vices franchement, avec toute la liberté qu'il tenait de sa haute mission. A tous ces gens entêtés de leurs titres, enflés de leur grandeur, éblouis de l'éclat de leur naissance, Fléchier rappelle leur origine, leur misérable condition et leur première bassesse. « Vantez, tant qu'il vous plaira, dit-il en 1682, dans son sermon sur la *Conception*, cette prétendue pureté de sang qui coule dans vos maisons de père en fils depuis tant de siècles; remontez jusqu'à sa source, vous la trouverez empoisonnée. Comptez de génération en génération les titres les plus nobles de vos familles; le premier titre de vous et de vos ancêtres, est celui de pécheur. Quand vous réuniriez en vous toute la gloire et toutes les fortunes de vos pères, le premier père dont vous sortez, ne vous a laissé que la mort et le péché pour héritage (2). »

Ce sermon de la *Conception*, prononcé le 8 décembre 1682, fait partie de l'*Avent* que Fléchier prêcha cette année-là à la cour. Cette station commençait à la Toussaint pour finir à Noël. Quant à la station de

(1) *Panég. de saint François-Xavier*, vol. V, p. 349.

(2) Sermon *pour le jour de la Conception de la Sainte Vierge*, à Versailles, 1682, vol. V, p. 64.

Carême, elle s'ouvrait à la cour, le 2 février, jour de la Purification. Elle restait ensuite suspendue jusqu'au premier dimanche de carême. A partir de ce moment, la prédication avait lieu trois fois par semaine : *le dimanche* invariablement; *le mercredi* et *le vendredi* d'ordinaire. M. Hurel, à qui nous empruntons ces renseignements, nous apprend quels étaient les honoraires offerts pour chacune de ces stations : trois mille livres pour le carême, et quinze cents pour l'avent (1).

Dans ce même sermon, et au moment des plus grands scandales de la cour, avec un courage digne de Bossuet et de Bourdaloue, l'orateur ne s'effrayait nullement de la témérité de certaines allusions. Louis XIV avait essayé de rompre sa criminelle liaison avec Mme de Montespan. Au mois d'avril 1675, la favorite reçut l'ordre de se retirer à Clagny, près de Versailles. Vers cette époque, dit-on, Bourdaloue alla voir Louis XIV. « Mon père, lui dit le roi, vous serez content de moi; j'ai renvoyé Mme de Montespan à Clagny. » — « Sire, aurait répondu Bourdaloue, Dieu serait bien plus content si Clagny était à quarante lieues de Versailles (2). »

Bourdaloue n'avait pas tort. Après quelques semaines de séparation, la réconciliation eut lieu, à la fin de juillet, et Mme de Montespan fut plus puissante que jamais. Cela dura ainsi pendant plusieurs années, jus-

(1) Voy. *les Orateurs sacrés*, Introd., pp. XL et LXX. — Voy. aussi, sur les jours de prédication à la cour, le tableau du Carême que Massillon prêcha devant Louis XIV, en 1701 et 1704; M. Blampignon, *Massillon*, p. 193 et suiv. Paris, Palmé.

(2) « Le château de Clagny, bâti par les ordres de Louis XIV pour la favorite, était situé dans un faubourg de Versailles, à l'endroit aujourd'hui occupé par la station du chemin de fer, rive droite. » (Note du P. Lauras, *Bourdaloue*, vol. I, p. 145, 2 vol in-8°. Paris, Palmé, 1881.)

qu'à la mort de Marie-Thérèse, arrivée le 30 juillet 1683. Dès les premiers mois de 1684, avait lieu le mariage de Mme de Maintenon avec Louis XIV. Mme de Montespan fut alors délaissée entièrement, sinon oubliée. De cette année, date ce qu'on a appelé la conversion du roi (1).

A ce moment-là, en 1682, à l'heure où Mme de Montespan était encore en faveur, et où Louis XIV affligeait les gens de bien par le scandale d'un double adultère, il y avait quelque mérite à donner de sévères avis, et cela en présence du roi, de l'altière favorite, de tous ces courtisans enclins à l'indulgence, afin d'excuser leurs propres faiblesses par les faiblesses du maître; il y avait quelque hardiesse à avertir le royal auditeur que la corruption présente annonçait la dépravation de l'avenir, et que les grands, par leurs mauvais exemples, leurs vices, les désordres de leur vie, préparaient d'une manière inévitable la ruine des mœurs publiques. « Les péchés des particuliers sont bornés à eux-mêmes, et ne causent tout au plus que la ruine de ceux qui les commettent; mais ceux qui sont établis pour être les chefs et la règle des autres, ne sauraient tomber, que leur chute ne cause de grandes ruines. D'où pensez-vous que viennent tant de dérèglements parmi les peuples, sinon des péchés de ceux qui les gouvernent? Ils servent de spectacle au monde : on les regarde; ils font la fortune des autres : on les imite. Leur vie, quand elle est désordonnée, est comme une excuse publique, dont chacun se sert pour justifier ses

(1) Voy. l'ouvrage de M. P. Clément : *Madame de Montespan et Louis XIV*, p. 55 et suiv., 1 vol. in-12. Paris, Didier. — D'après M. Clément, p. 89, Bourdaloue aurait fait à Louis XIV la réponse citée plus haut, à la fin du Carême de 1675, en allant, selon l'usage, prendre congé du roi. Ce n'est pas possible : en 1675, Bourdaloue ne prêcha pas le Carême à la cour, mais à Saint-Germain l'Auxerrois. Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 35.

mauvaises inclinations. Plusieurs croient qu'il est utile, quelques-uns qu'il est honorable, et presque tous qu'il est permis de leur ressembler dans leurs défauts mêmes; et, comme il y a une flatterie de parole qui les porte à les louer du bien qu'ils ne font pas, il y a une flatterie d'action, par laquelle on prétend se faire un mérite auprès d'eux, non seulement d'approuver, mais encore d'imiter tout le mal qu'ils font (1). » Le discours de Fléchier est du 8 décembre 1682. Quelques mois auparavant, au cours du carême de la même année, Bourdaloue avait prononcé son célèbre sermon *sur l'Impureté* (2). En 1718, Massillon reprendra ces mêmes idées, dans son *Petit Carême*, et montrera éloquemment combien sont funestes les mauvais exemples des grands.

Dès 1676, tandis qu'il était seulement lecteur du Dauphin, prêchant le jeudi saint devant la cour, Fléchier parlait avec fermeté à ses illustres auditeurs exposés, par leur élévation, à toutes les tentations de l'orgueil. « Ils naissent, disait-il, dans le luxe et dans l'opulence. Il semble que, par un sévère jugement de Dieu, ils ne sont tirés du néant que pour être livrés à l'orgueil Leurs premiers regards tombent sur de grands objets. A peine commencent-ils à vivre parmi les hommes, qu'ils sentent déjà qu'ils sont nés pour commander. Les soumissions de ceux qui les servent, l'éclat de la fortune qui les environne, l'instinct de la nature qui les corrompt, tout leur inspire la vanité, avant même qu'ils soient en âge de la connaître. A mesure qu'ils croissent, les respects et la complaisance croissent pour eux. On déguise leurs vices, on grossit leurs

(1) Sermon *pour le jour de la Conception*, vol. V, p. 66.
(2) Le 1er mars 1682; Sermon *pour le dimanche de la troisième semaine de Carême*, vol. I, p. 290, édit. Didot.

vertus, on fait gloire d'imiter jusqu'à leurs défauts; on ne s'étudie qu'à leur plaire, on ne les écoute que pour les applaudir, on ne leur parle que pour faire leur panégyrique (1). »

Sur ce sermon de *la Cène*, M. Hurel donne quelques renseignements utiles à connaître, quand on s'occupe de la prédication sous l'ancienne monarchie. « Durant la semaine sainte, avait lieu la cérémonie de la Cène, où le roi et la reine lavaient séparément les pieds à treize pauvres; mais le discours y était prononcé dans une salle particulière, celle des gardes ou des suisses, et par un prédicateur spécial. Le *stationnaire* ne prêchait que la Passion, *le Vendredi saint;* et cette solennité mettait fin à ses discours (2). »

Le jour de Pâques, quand la cour était à Paris, le roi et la reine entendaient le sermon à leur paroisse, à Saint-Germain l'Auxerrois, ou à Saint-Eustache, selon qu'ils habitaient le Louvre, les Tuileries ou le Palais-Royal. En cette année, 1676, Bourdaloue prêchait le carême; et le *prédicateur spécial*, pour le jour de *la Cène*, fut Fléchier. Nous ajouterons que ce discours était le sermon de *début* de tout prédicateur à la cour, et l'épreuve décisive qu'il devait subir avant d'être admis à y prêcher une *station*. Le coup d'essai de Fléchier ne dut pas être trop malheureux, puisque cette même année 1676, il fut engagé pour prêcher l'*Avent* (3). « Le roi, nous dit l'abbé Hurel, ne laissait ce soin à personne, et il consultait lui-même la liste entière des

(1) Sermon *pour le jour de la Cène*, devant le roi, à Saint-Germain, en 1676, vol. VII, p. 12.

(2) *Les Orateurs sacrés*, Introd., p. XLI.

(3) L'oraison funèbre de Turenne, prononcée avec tant d'éclat à Saint-Eustache, le 10 janvier 1676, ne fut pas étrangère non plus à ce choix de Louis XIV.

prédicateurs que lui présentait chaque année, au sortir du carême, son grand aumônier. Les orateurs des deux stations suivantes étaient invités alors par son ordre exprès, et cela six mois pour l'une, un an pour l'autre à l'avance, afin qu'ils eussent le loisir de se préparer (1). » Cette intervention directe de Louis XIV, dans le choix des prédicateurs, nous est confirmée par Fléchier. En 1682, il écrit à sa sœur, religieuse de Sainte-Claire, à Béziers : « J'ai eu ordre du roi de prêcher l'avent prochain devant lui et devant toute sa cour. Je vous prie de bien recommander à Dieu cette affaire, et de le prier qu'il donne efficace à sa sainte parole, et qu'il daigne se servir utilement d'un ministère aussi faible et aussi indigne que le mien pour le salut des âmes (2). »

Terminons par une petite anecdote, plaisamment racontée par Mme de Sévigné. Elle va nous montrer jusqu'où allaient « les soumissions de ceux qui servent les grands » ; et à quel point les jeunes courtisans eux-mêmes, sans maître, presque d'instinct, connaissaient l'art de flatter et de plaire. « L'autre jour, écrit à sa fille Mme de Sévigné, Monsieur le Dauphin tirait au blanc ; comme votre fils, il tira fort loin du but. M. de Montausier se moqua de lui, et dit tout de suite au marquis de Créquy, qui est fort adroit, de tirer ; et à Monsieur le Dauphin : *Voyez comme celui-ci tire droit!* Le petit pendard tire un pied plus loin que Monsieur le Dauphin. *Ah! petit corrompu*, s'écria M. de Montausier, *il faudrait vous étrangler* (3). »

(1) *Les Orateurs sacrés*, Introd., p. LV.

(2) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 29.

(3) Lettre à Mme de Grignan, du 7 août 1675. — Le Dauphin, né le 1er novembre 1661, avait alors près de quatorze ans, et le petit marquis de Créquy, treize ans. En 1677, à quinze ans, il fut colonel du régiment de la Fère, et du régiment d'Anjou, en 1680 ; puis, lieutenant général. Il fut tué à Luzzara, le 15 août 1702. (Note de l'éditeur.)

CHAPITRE XVI

La morale *étroite* et la morale *relâchée*. — Attitude de Fléchier dans les querelles religieuses de son temps. — Différend entre l'abbé de Rancé et M. Le Roi. — Quiétisme. — Cérémonies chinoises. — Jansénisme. — Fléchier demeure éloigné de tout excès. — Ce qu'il exige des conversions véritables. — Caractère pratique de son enseignement. — Il n'aime pas les nouveautés. — Du ton de Fléchier dans la controverse religieuse.

« Êtes-vous de la morale étroite, ou êtes-vous de la morale relâchée? Bizarre question, dit Bourdaloue, qu'on fait quelquefois à un directeur avant que de s'engager sous sa conduite... A de pareilles demandes, que puis-je répondre? sinon, que je ne suis par état ni de l'une ni de l'autre morale, ainsi qu'on les conçoit, mais que je suis de la morale de Jésus-Christ... Voilà ma morale : qu'on m'en enseigne une meilleure, et je la suivrai (1). »

Dès 1663, Bossuet constatait l'existence du même mal; il le dénonçait hautement dans l'oraison funèbre de son ancien maître au collège de Navarre. « Deux maladies dangereuses, disait-il, ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les

(1) *Pensées diverses sur la dévotion*, vol. III, p. 403, édit. Didot, in-4°.

coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes; ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes (1). »

Quel sera le caractère de la morale de Fléchier? Entre les deux partis, qui se disputaient la direction des consciences, quel choix va-t-il faire? Il ne sera, lui aussi, ni de l'une, ni de l'autre morale : pas plus de la morale *étroite* que de la morale *relâchée;* il ne sera pas de ces prédicateurs mondains et amollis, empressés « à porter des coussins sous les coudes des pécheurs », et qui, volontiers, auraient demandé pardon à leurs auditeurs de leur prêcher la morale de l'Évangile. Tel, entre autres, cet abbé de Montmor, que Mme de Sévigné raille si finement, qu'on ne sait où commence et où finit l'ironie. « Nous entendîmes l'autre jour, écrit-elle à sa fille, l'abbé de Montmor; je n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon; je vous en souhaiterais autant à la place de votre minime. Il fit le signe de la croix, il dit son texte, il ne nous gronda point, il ne nous dit point d'injures; il nous pria de ne point craindre la mort, puisqu'elle était le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jésus-Christ. Nous le lui accordâmes; nous fûmes tous contents. Il n'a rien qui choque : il imite M. d'Agen (2) sans le copier; il est hardi, il est modeste, il

(1) *Or. fun. de Nicolas Cornet*, prononcée le 27 juin 1663. *Œuvr. compl. de Bossuet*, vol. XII, p. 669, édit. Lachat.

(2) Claude Joly, prédicateur célèbre de son temps, et à qui Mascaron succéda en 1679.

est savant, il est dévot; enfin j'en fus contente au dernier point (1). »

A une époque d'exagérations violentes, au milieu des ardentes querelles suscitées par l'éternel problème du libre arbitre et de la grâce, tandis qu'il était de mode de se jeter dans les rigueurs jansénistes, Fléchier montra une grande sagesse et un grand bon sens, le bon sens, « qui n'est que l'habitude de voir juste et de se conduire en conséquence (2) ». Naturellement enclin à la modération, il se tint toujours, dans les diverses circonstances de sa vie, éloigné de tout excès.

En 1677, l'abbé de Rancé eut, au sujet des rigueurs de la Trappe, une discussion fort vive, avec M. Le Roi, abbé de Hautefontaine (3), et l'accusa « d'attaquer, sans y penser, la vie monastique, dans ses fondements ». Le pauvre abbé, malmené par son austère contradicteur, publia, pour sa défense, un *Eclaircissement*, qui renfermait le récit de l'affaire, et fut communiqué aux amis. « La plupart des personnes qui le lurent, raconte M. Sainte-Beuve, firent dire à l'honnête homme mortifié *combien elles en étaient satisfaites*. Ce fut tout un chapelet de condoléances : M. Arnauld,

(1) Lettre à Mme de Grignan, du 1er avril 1671. — « Louis Habert de Montmor avait alors vingt-sept ans. Il fut nommé évêque de Perpignan en 1680, mourut à Montpellier, à l'âge de cinquante et un ans, le 23 janvier 1695. Mme de Sévigné était liée avec son père et avec sa mère, belle-sœur de Mme de Frontenac. » (Note de l'éditeur.)

(2) M. Nisard, *Hist. de la littér. franç.*, vol. III, p. 259. — Sur le caractère modéré de Fléchier, ami des opinions moyennes, voyez ce que nous avons dit dans *la Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 282 et 318.

(3) *Hautefontaine*, ancienne abbaye de Cîteaux, entre Saint-Dizier et Larzicourt (Marne). Je lis dans le *Dictionnaire géographique* de La Martinière, Paris, 1768 : « Feu l'abbé Le Roi a fait bâtir à neuf la maison abbatiale, réparer le couvent des religieux, et orner l'église. »

M. Nicole, Mme de Longueville, Mlle de Vertus, le duc de Montausier, Jacques Boileau, doyen de Sens et frère du poète..., on n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer tous les témoignages. Fléchier, qui n'était pas encore évêque, écrivant à M. Le Roi, lui parle ainsi : « Je penche fort de votre côté, avant que de vous avoir « entendu; mais je vous avoue que je n'ai pas été trop « édifié de la manière dont il (M. de La Trappe) sou- « tient sa cause. Son zèle a quelque degré de chaleur « plus qu'il ne faudrait; et j'aurais désiré, si je l'ose « dire, plus de douceur dans un solitaire de sa vertu « et de sa réputation. » Sainte-Beuve ajoute : « On ne pouvait guère attendre un autre jugement de l'esprit modéré, tolérant, poli (*amœnus*), un peu précieux de Fléchier, aussi opposé à celui de Rancé qu'il était possible, et qui nous a laissé un si fin portrait de lui-même, tracé dans les nuances de l'hôtel de Rambouillet, avec une pointe de pinceau à la Fontenelle, et adressé à une femme poète (1). »

Fléchier pencha toujours du côté de la modération. Plus tard, quand une opinion nouvelle commença à se répandre, il ne partit pas en guerre aussitôt, et n'attaqua point avec fracas la doctrine du *pur amour*. Il se contenta de sourire doucement des illusions quiétistes; et quand enfin il fut obligé de condamner ces *brillantes spiritualités*, il tempéra la rigueur de la sentence par un bel hommage à Fénelon. « Ses sentiments, dira-t-il en 1699, n'ont pas toujours été peut-être bien justes,

(1) Sainte-Beuve met en note : « Lettre du 18 juin 1677. — Je ne trouve point cette lettre dans les *Œuvr. de Fléchier*, où il s'en rencontre d'autres adressées à M. Le Roi. J'ai pour guide sûr, dans tout le détail de ce récit, Dom Clémencet; *Histoire littéraire* manuscrite de *Port-Royal*, article de *M. Le Roi*. » (Voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, vol. III, p. 574. Paris, Hachette, 1860.)

mais ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusqu'où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens, quand il passe au delà des bornes raisonnables de la vertu. Mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, et que sa piété même a été la cause et l'origine de son erreur (1). »

Plus tard encore, en 1702, dans le débat survenu entre Jésuites et Dominicains, au sujet des *cérémonies chinoises*, il garda la plus sage réserve. Le P. de la Chaise, malgré son autorité et son crédit, ne put l'attirer dans la mêlée tumultueuse des deux partis qui se faisaient la guerre. En vain, celui-ci lui avait révélé la grandeur du péril; en vain, il lui avait déclaré « que toute l'Église gallicane se soulevait contre le Saint-Siège, sur la lenteur à condamner les opinions des missionnaires de la Chine, et que si le décret du pape Alexandre VII (2) n'était promptement cassé, ce serait un obstacle perpétuel à la conversion des hérétiques de France ». Le prélat ne se laisse pas effrayer à l'annonce de pareils dangers; il ne croit pas que cette lointaine querelle soit si grosse de menaces; s'excuse poliment d'intervenir dans le conflit, se dérobe comme il peut, et se tire d'embarras en ne donnant raison ni aux uns, ni aux autres.

Sa réponse au tout puissant confesseur du roi est un modèle de convenance, d'adresse et d'ironie. Il le reconnaît : les écrivains des Jésuites ont eu, dans leurs répliques, le mérite et l'avantage de la modération.

(1) *Discours à l'Assemblée provinciale de Narbonne. Œuvres compl.*, vol. VII, p. 340. — Ce discours sans date, est certainement de la fin de 1699. Le livre des *Maximes des Saints* fut condamné par Innocent XII, le 12 mai 1699.

(2) Alexandre VII régna du 7 avril 1655 au 22 mai 1667.

« Mais je suis d'avis, mon très révérend Père, ajoute-t-il, d'attendre cette décision avec patience. Ces manières peu respectueuses de solliciter le Saint-Siège, ces menaces du soulèvement du c ergé de France, également frivoles et indiscrètes, ces conditions qu'on veut imposer à son juge, ne seront pas facilement approuvées... Le Saint-Père (1) craint que le décret qu'il va faire, n'ait le même sort que celui de deux de ses prédécesseurs, qui ont décidé la question qu'on dispute encore devant lui. Il voit des gens de bien accusés et des gens de bien qui accusent (2), et ne peut croire que ni les uns, ni les autres soient allés aux extrémités du monde, pour y rompre la charité, ou pour y favoriser l'idolâtrie, et qu'ils y deviennent les prévaricateurs d'une religion dont ils sont prêts d'être les martyrs. »

Quant aux protestants français, il ne comprend pas trop ce qu'ils viennent faire dans le débat. « Que ce retardement à décider sur ces différends des missionnaires, dit-il avec un mélange de bonhomie et de malice, soit un obstacle à la conversion des hérétiques de France, je ne m'en suis point aperçu dans mon diocèse, quoiqu'il y en ait un très grand nombre : ce qui se passe à la Chine n'étant d'aucune conséquence pour le rétablissement de leur religion, ou ils l'ignorent, ou ils le regardent comme étranger et indifférent. Il se peut faire que quelques-uns d'entre eux aient raisonné sur les honneurs qu'on rend à Confucius et aux ancêtres de cet empire, et qu'ils aient ajouté cette nouvelle accusation d'idolâtrie à tant d'autres qu'ils ont faites

(1) C'était Clément XI, en 1702. Il régna du 30 novembre 1700 au 19 mars 1721.

(2) Les Dominicains et les prêtres des Missions étrangères accusaient les Jésuites « de permettre l'idolâtrie en prêchant le christianisme ». (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIX.)

depuis longtemps contre l'Église. D'ailleurs, dans les préventions qui leur restent contre le Saint-Siège, ils se plaignent de sa lenteur, comme ils se plaindraient de sa précipitation, et comme ils blâment même son jugement, quel qu'il puisse être (1). »

Aux directeurs du séminaire des Missions étrangères, MM. Brisacier et Tiberge, qui lui avaient écrit de leur côté, il répond qu'il voit avec peine, « comme tous les autres prélats », *les mauvais effets* d'un différend « poursuivi avec tant de chaleur »; et regrette que ces disputes aient fait tant d'éclat et n'aient pas été étouffées « dans le pays où elles sont nées ». Puis il continue, mais en homme tenu à de moindres ménagements envers de simples prêtres, qu'envers le dispensateur des *bénéfices royaux* et l'intime confident de Louis XIV. La différence de ton est sensible; le lecteur n'aura pas beaucoup de peine à s'en apercevoir. Le langage, légèrement ironique dans la lettre au P. de la Chaise, est devenu ouvertement moqueur et dédaigneux, avec une nuance de reproche, dans la réponse à *MM. des Missions étrangères*. « Pour ce qui regarde les *nouveaux convertis*, Messieurs, je ne réponds que de ceux de mon diocèse, qui sont pourtant en assez grand nombre. Je n'ai pas remarqué qu'ils aient fait attention à ce qui se passe à la Chine ou à Rome, sur ce sujet, pour s'en prévaloir, et en tirer quelque avantage contre l'Église catholique : ils ne sont guère touchés de ces affaires éloignées, qui ne les flattent d'aucune espérance de rétablir celle de leur secte. En tout cas, lorsqu'on a parlé devant eux, ou qu'ils ont parlé devant moi de ces contestations et de la décision qu'on en

(1) Lettre au P. de la Chaise, datée de Nîmes, le 29 septembre 1702. *Œuvr. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 121.

attendait, on s'est bien aperçu qu'ils étaient plus mal édifiés de la discorde des missionnaires, que des lenteurs de la cour de Rome (1). »

La congrégation des Missions étrangères était directement engagée dans ce conflit : elle en était même la cause. Un de ses membres, nommé Maigrot, avait été envoyé en Chine en qualité de vicaire apostolique, avec le titre d'évêque de Conon. Tandis que les Jésuites soutenaient les Chinois et leurs pratiques, le nouvel évêque « déclara non seulement les rites observés pour les morts, superstitieux et idolâtres, mais il déclara les lettrés athées (2) ». De là, cette querelle que Voltaire juge en quelques mots railleurs et caustiques, aussi vrais aujourd'hui qu'au siècle dernier. « Cette dispute, dit-il, ne produisit pas de grands mouvements; mais elle caractérisa plus qu'aucune autre cet esprit actif, contentieux et querelleur, qui règne dans nos climats. »

Grâce à cette juste mesure qu'il garda en toutes choses, à ce bon sens qui fut toujours pour lui un guide sûr et fidèle, Fléchier ne franchit jamais les *bornes raisonnables de la vertu*. Il veut « applanir les voies de Dieu, sans les élargir », et condamne ces confesseurs, « qui rendent leur tribunal redoutable par leurs rudesses indiscrètes; qui éloignent les fidèles de l'usage des sacrements, et qui, par une humeur austère, leur faisant plus sentir la rigueur de leurs corrections, que le repentir de leurs fautes, doivent faire pénitence eux-mêmes de la peine qu'ils ont faite à leurs pénitents (3). »

(1) Lett. à MM. Brisacier et Tiberge, en date du 4 octobre 1702. *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 124.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIX.

(3) *Panég. de saint François de Sales*, en 1684, vol. V, p. 408.

Dans le même discours, il loue cette morale de *juste milieu;* se tient, comme Bossuet, à égale distance de la « facilité qui rend le vice aimable », et de « la sévérité qui rend la vertu odieuse (1) »; et termine ce morceau d'une façon charmante, qui rappelle avec un heureux à-propos les grâces affables de celui dont il célébrait la mémoire, du doux auteur de *l'Introduction à la vie dévote :* « Rien n'a été si sujet à l'illusion que la dévotion. Chacun se la figurait conformément à son humeur ou à ses désirs. Les uns la resserraient dans les solitudes et dans les cloîtres; l'enveloppaient dans des imaginations vaines et dans des expressions mystiques; la chargeaient de devoirs superstitieux et peu praticables, et, pour vouloir la rendre sublime, la rendaient impossible et par conséquent inutile. Les autres la représentaient au contraire avec des adoucissements pernicieux, la réduisaient à des cérémonies et à des bienséances, en faisaient un mélange du monde et de l'Évangile, et la rendaient mondaine pour vouloir la rendre familière. Notre saint a fait voir qu'elle n'était ni susceptible des relâchements du siècle, ni incompatible avec les offices de la vie civile. Il a appris à vivre dans le monde, sans participer à l'esprit du monde; à s'élever au-dessus de la nature, sans détruire la nature; à voler peu à peu vers le ciel comme des colombes, quand on ne peut pas s'y élever comme des aigles, et à suivre les lois d'une condition commune, quand on n'est pas appelé à une charité plus parfaite (2). »

Dans le panégyrique de saint Ignace, il insiste sur cette grave question, d'où dépendait la bonne ou la

(1) Bossuet, *Or. fun. de Nicolas Cornet.*
(2) Vol. V, p. 408.

mauvaise direction d'un grand nombre d'âmes. Il semble prendre plaisir à nous montrer le soldat converti unissant le zèle à la prudence, « inexorable au péché, mais humain au pécheur », et compatissant à ses faiblesses, de peur de le décourager. « Il n'était pas de ces directeurs impitoyables, qui ne pardonnent rien à la fragilité des hommes, qui se dressent un redoutable tribunal, d'où ils ne font que condamner; et qui, par un zèle inconsidéré, ou par une dureté naturelle, lient des fardeaux pesants et insupportables, qu'ils mettent sur les épaules des hommes; et qui, rendant leur ministère inutile, de peur de le rendre moins honorable, rebutent par leur rudesse les pécheurs que Dieu attire à lui par sa grâce. Il n'était pas non plus de ces directeurs relâchés, qui excusent tout, qui consentent à tout, qui disent toujours : *Paix, paix*, encore qu'il n'y ait point de paix, et qui épargnant le pécheur et le péché tout ensemble, affaiblissent les vérités, et attirent la colère de Dieu pour gagner la bienveillance des hommes, par une douceur et par une indulgence populaire (1). »

Fléchier revient souvent sur ce sujet; il recommande aux ministres de Jésus-Christ, que Dieu appelle à la conduite des âmes, « de ne pas rebuter, par une indiscrète sévérité, ceux qui ont recours au tribunal de sa grâce, d'avoir pour eux des entrailles de pères, quand, par une humble et sincère confession, ils vont chercher à leurs pieds le véritable remède à leurs plaies, et d'exercer leur charité, en exerçant ses miséri-

(1) *Panég. de saint Ignace de Loyola*, prêché en 1679, vol. V, p. 284. — Voy. dans l'ouvrage de M. Gandar, p. 195 et suiv., *Bossuet orateur*, les efforts que le grand évêque fit bien des années après, en 1700, pour faire condamner *la morale relâchée* par l'assemblée générale du clergé.

cordes (1) ». Déjà, en 1675, il s'était élevé avec force contre les *directeurs impitoyables*, et leur avait rappelé que ce n'était pas « par des plaintes aigres ou des reproches amers », que l'on réveillait *la foi et la charité* dans le cœur des fidèles. « Pasteurs indiscrets, disait-il dans une véhémente apostrophe, qui donnez moins à votre jugement qu'à votre humeur et à votre zèle; qui, pour faire valoir votre autorité, rendez vos réprimandes rudes et publiques; qui vous répandez en paroles, pour grossir les défauts d'autrui; et qui, vous emportant contre les pécheurs, blessez souvent non seulement la charité, mais encore la justice, et méritez la correction, alors même que vous la faites, apprenez de Jésus-Christ à être doux et humbles de cœur (2). »

La morale étroite avait ses docteurs; elle avait aussi ses disciples, ou plutôt ses partisans. Ceux-ci, chose curieuse, se partageaient en deux catégories fort différentes : les uns, rigides, emportés, intraitables, passant leur vie dans la solitude, la prière et le jeûne, sévères pour les autres, plus sévères encore pour eux-mêmes : c'étaient les vrais jansénistes, Saint-Cyran, Arnauld, Nicole, Pascal, de Sacy; les autres, durs au prochain, doux pour eux-mêmes, ennemis de toute concession et de tout tempérament, livrés à l'esprit de vanité, de médisance et d'orgueil, avaient un souverain mépris pour ceux qui ne professaient pas la rigueur de leurs principes : c'étaient les jansénistes mondains, ou, comme on les a appelés, *les jansénistes de salon. O race de vipères!* pouvons-nous nous écrier; race maudite, toujours la même dans tous les temps, race qui n'est pas éteinte aujourd'hui, et qui, fidèle aux

(1) *Panég. de sainte Magdeleine*, en 1683, vol. V, p. 127.
(2) *Panég. de saint Thomas, apôtre*, vol. V, p. 270.

observances extérieures de la loi, le jeûne, la prière, l'aumône, le respect du Sabbat, se croit dispensée d'être humble, charitable, compatissante, et n'a pas assez de dédains et d'anathèmes pour les faiblesses des pécheurs! « Ces jansénistes de salon, parmi lesquels on comptait beaucoup de femmes, se piquaient de théologie, s'érigeaient volontiers en oracles, tranchaient de haut toutes les questions en litige dans l'Église, blâmaient beaucoup et louaient peu, voyaient aisément la paille dans l'œil du prochain, et ne paraissaient pas soupçonner que la médisance et le jugement téméraire fussent au nombre des péchés (1). »

Fléchier poursuit de ses éloquentes invectives ces jansénistes de salon, *mondains* et *mondaines*, ces *pharisiens* de la Loi nouvelle, qui ne savent pas avoir pitié des pécheurs, s'en éloignent *par mépris et par orgueil*, se donnent « des attestations de bonne conscience (2) », et insultent à la faiblesse d'autrui. « Combien voit-on de gens austères pour les autres, doux pour eux-mêmes, couvrir à l'ombre d'une orgueilleuse et fausse vertu, des vices intérieurs et spirituels, qu'on se pardonne aisément, parce qu'ils ne se font presque pas sentir, et qu'on ne corrige presque jamais, parce qu'ils ne font point de confusion au dehors; critiquer cependant la conduite de tout le monde, et tenir un tribunal toujours dressé pour juger souverainement sur les moindres apparences, les actions les plus innocentes! Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, insulter sans compassion à la fragilité et à la faiblesse, faire des crimes de tous les soupçons qu'elles ont, décrier même

(1) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 244.
(2) *Panég. de saint Thomas*, vol. V, p. 268.

la vertu quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs scrupuleuses bienséances, médire de toutes les autres, parce qu'elles sont à couvert d'une espèce de médisance : comme s'il leur était permis d'être colères, impatientes, vaines, par la raison qu'elles sont chastes, et comme si elles avaient toutes les vertus, parce qu'il y a un vice qu'elles n'ont pas (1) ! »

Voici, à côté de l'élégante et ferme peinture de Fléchier, le portrait complet des *pharisiens* de tous les temps, tracé par la main d'un maître. Cette peinture est admirable de relief et de vie; c'est un portrait en pied, l'un des plus beaux qui aient jamais été faits. La Bruyère n'a rien de plus saisissant, de plus hardi et de plus fort. Vous voyez les personnages, vous les entendez; ils sont là, à côté de vous, « ces gens remplis d'eux-mêmes et de leur prétendu mérite, qui seuls croyaient être avec leurs disciples, les élus du Seigneur; qui parlaient, qui décidaient, qui agissaient, comme s'ils eussent été les seuls dépositaires de la loi et ses interprètes, les maîtres de la doctrine, les modèles vivants de la sainteté; qui se disaient suscités de Dieu pour la réformation des mœurs, pour le rétablissement de la discipline, pour la défense de la plus pure morale; qui, sous un masque de piété et de sévérité, cachaient leurs intrigues, leurs cabales, leurs médisances atroces et leurs calomnies, leurs envies, leurs haines, leurs vengeances, surtout une hauteur d'esprit que rien ne pouvait fléchir, et un orgueil insupportable; qui, par cette vaine apparence d'une vie régulière et austère, éblouissaient les yeux d'une troupe de femmes, dont ils parcouraient les maisons, et dont ils recevaient de puissants secours pour soutenir leur secte et pour

(1) *Panég. de la Magdeleine*, vol. V, p. 119.

accréditer leur parti; qui n'estimaient personne, ne faisaient grâce à personne, damnant tout le monde, et traitant avec un dédain extrême quiconque ne se déclarait pas en leur faveur, et n'entrait pas dans leurs sentiments. Car il y avait des hommes de ce caractère dès la naissance de l'Église, et dès le temps même que Jésus-Christ parut sur la terre; il y en a eu dans toute la suite des siècles, et il n'y en a que trop encore dans le nôtre. De sorte que cette parabole n'est pas seulement une figure, mais qu'on peut la prendre pour une histoire commencée dans le judaïsme, continuée dans le christianisme, et, par une malheureuse succession, perpétuée d'âge en âge jusques à ces derniers jours (1). »

A propos de cet esprit d'intolérance et de hauteur de certains sectaires de tous les temps et de tous les pays, je ne résiste pas au plaisir de citer une remarque de M. Feugère. Parfaitement vraie, il y a une dizaine d'années, elle est, peut-être, plus vraie encore aujourd'hui : « Les sectes, en religion, séparent le bon grain, comme les partis, en politique, n'admettent que les *purs* : le langage diffère, mais c'est le même esprit et le même travers (2) ».

Fléchier ne veut pas « appesantir le joug du Seigneur »; il veut moins encore « élargir la voie étroite que Jésus-Christ nous a marquée dans son Évangile (3) ». Malgré toute son indulgence, il s'accommode peu de ces demi-vertus, également indifférentes pour le bien et le mal; de ces *pénitents indéterminés*, qui ont toujours peur d'en trop faire, comme il dit quelque part;

(1) Bourdaloue, *Parabole du pharisien et du publicain; Pensées sur divers sujets de religion et de morale*, vol. III, p. 424. Edit. Didot, in-4°.

(2) *Bourdaloue*, p. 247.

(3) Sermon pour le jour de *la Toussaint*, en 1682, vol. V, p. 45.

« qui s'essaient, qui se ménagent, qui se demandent sans cesse, s'ils peuvent, s'ils ne peuvent pas; s'il est temps, ou s'il ne l'est pas (1) ». Le beau titre *d'homme de bien* ne s'obtient pas aisément; il est de haut prix, et, pour le mériter, ce n'est vraiment pas assez de n'être pas tout à fait méchant, ou de l'être moins que les autres. « Disons-le à notre honte, Messieurs, ajoute-t-il, nous n'avons que des basses idées du christianisme. On croit que c'est assez pour être homme de bien, que de n'avoir point de vice et de ne faire que peu de mal (2). »

A une cour délicate, aux grands du monde, qui furent ses auditeurs accoutumés, Fléchier prêche l'Évangile hautement, généreusement, sans l'outrer ou l'affadir; il marche avec courage sur les traces de Bossuet et de Bourdaloue; il continue leur œuvre, résolu, comme eux, à parler en digne prédicateur de Jésus-Christ, « en interprète fidèle qui n'altère, ni ne détourne, ni ne mêle, ni n'affaiblisse sa sainte parole (3) ». Comme eux, il descend dans le détail et les pratiques de la vie chrétienne; comme eux, il ajoute peu de foi à toutes les excuses et à tous les prétextes qu'on invoque pour s'affranchir des règles de l'Église, et échapper aux jeûnes qu'elle prescrit; comme eux enfin, il reproche à tous ces chrétiens leur mollesse et leur lâcheté; leur rappelle les rigueurs de l'ancienne discipline, et leur fait honte de ne pouvoir passer « une des moindres portions de l'année », comme tant d'autres

(1) *Panég. de saint Ignace*, vol. V, p. 276.
(2) *Panég. de saint Philippe de Néri*, vol. V, p. 364.
(3) Bossuet. Sermon *sur la parole de Dieu*, pour le deuxième dimanche de carême, prêché en 1663, pendant le carême du Val-de-Grâce, en présence d'Anne d'Autriche, vol. IX, p. 121, édit. Lachat.

passent toute leur vie. « Trois ans passés dans cette austérité, nous dit-il dans le panégyrique de saint Benoît, ne lui semblent rien; et quelques jours de jeûne que l'Église nous a ordonnés, nous paraissent une mortification excessive. Combien d'excuses et de prétextes d'infirmités, qui sont bien souvent affectées ou imaginaires! Combien de dispenses injustement demandées, légèrement accordées! Quelle répugnance n'a-t-on pas à faire pour son salut ce qu'on ferait pour sa santé, et à observer par religion des abstinences qu'on observerait par régime : quelle plainte ne fait-on pas de la sévérité de l'Église, quoiqu'elle ait relâché sur ce point de ses anciennes disciplines, par une condescendance de piété, dont elle permet qu'on se serve, mais dont elle ne veut pas qu'on abuse! Quels adoucissements n'a-t-on pas trouvés pour satisfaire, non seulement ses besoins, mais encore sa délicatesse, et pour mêler, contre toutes les règles de la loi de Dieu, l'intempérance avec le jeûne! Dans quel abattement ne tombe-t-on pas, dès qu'on veut s'attacher à la régularité du précepte, faute d'avoir exercé à la pénitence ce corps qu'on amollit tous les jours par le luxe et la bonne chère (1). »

Ce n'est pas là le langage de ces casuistes indulgents dont se plaignait Bossuet, qui avaient une *pitié meurtrière* pour les pécheurs, et des excuses toujours prêtes pour leurs faiblesses. Fléchier, au contraire, exige de tels caractères des conversions, qu'il passerait certainement pour rigoriste aujourd'hui. Sur ce point important de la vie chrétienne, il ne veut pas d'illusion, et déclare nettement que de vagues désirs de retour à la vertu, quelques signes extérieurs et équivoques de

(1) *Panég. de saint Benoît*, vol. V, p. 191.

repentir, ne sont nullement la marque d'une conversion sincère. « Dieu parle, dit-il, on se sent ému, mais on n'est pas pour cela converti. A chaque pas qu'on fait dans la piété, on s'arrête pour écouter ce que dit le monde. Pour peu que les hommes se choquent de notre dévotion, nous nous effrayons, comme s'ils étaient nos souverains juges. Une secrète vanité nous fait croire que chacun a les yeux sur nous, sans que personne nous regarde. C'est que nous ne sommes pas recueillis en nous-mêmes; que notre pénitence n'a ni amour, ni douleur sincère. Nous ne pouvons souffrir d'être méprisés, parce que nous sommes remplis de bonne opinion de nous-mêmes; et nous n'avançons pas dans la vertu, parce que nous sommes plus en peine de notre réputation que de notre innocence, et que nous avons plus d'attention à ce que les hommes jugent ou pensent de nous, qu'à ce que Dieu demande, ou à ce que nous lui devons, pour satisfaire à sa justice (1). »

« J'appelle ici en jugement, dit-il ailleurs, ces chrétiens lâches, qui, après une longue et funeste licence qu'ils se sont donnée d'offenser Dieu, croient avoir assez fait pour lui, quand ils ont ajouté à une froide confession quelques prières commandées; qui, sur la moindre mortification que Dieu leur envoie, ou qu'on leur impose en son nom, croient qu'on ne les épargne pas assez, et se font pitié sans cesse à eux-mêmes; qui vivent en repos, après avoir affligé leurs frères, sans vouloir toucher du bout du doigt les fardeaux qu'ils ont fait cruellement porter aux autres, et, qui n'ayant point eu de bornes dans le mal qu'ils ont fait, veulent toujours en donner à tout le bien qu'ils doivent faire (2). »

(1) *Panég. de la Magdeleine*, vol. V, p. 126.
(2) *Sermon pour la Conversion de saint Paul*, vol. V, p. 109.

Puis, avec la même autorité, avec la même fermeté de langage, il indique à quelle marque se reconnaît une conversion véritable. Il ne suffit pas d'avoir pleuré ses fautes; il ne suffit même pas de les avoir réparées : il faut encore qu'il y ait proportion entre la réparation et l'offense; il faut supporter avec courage et patience les épreuves et les humiliations qui nous arrivent; il faut enfin, à l'exemple de saint Paul, que ce qu'un chrétien « a fait souffrir, soit la mesure de ses souffrances, et que ce qu'il a fait pour ruiner le christianisme, soit la règle de ce qu'il doit faire pour l'établir (1) ». Voilà une morale qui n'est pas relâchée; qui est loin d'énerver *les saintes sévérités de l'Évangile* (2), et montre aux chrétiens de notre temps, si vite contents d'eux-mêmes, et autrement *lâches* que ceux dont Fléchier se plaignait jadis, à quelles conditions on fait réellement pénitence. « Vous avez travaillé à établir votre fortune sur la ruine des petits : un plus puissant que vous, avec raison, ou sans raison, profitera du débris de la vôtre; si vous n'adorez la providence de Dieu, ou si vous murmurez contre elle, dans la perte de votre bien, vous ne vous repentez pas sincèrement d'avoir volé le bien des autres. Vous déchirez la réputation de votre prochain, tantôt par des médisances grossières, tantôt par des tours délicats et ingénieux, assaisonnant un discours sanglant de quelques préfaces flatteuses, semant des fleurs sur ce que vous voulez empoisonner : il s'élèvera contre vous des langues médisantes, dont les traits envenimés vous blesseront dans la partie la plus sensible de votre âme; on n'épargnera ni votre honneur, ni votre sagesse; on noircira votre innocence par des

(1) *Sermon pour la Conversion de saint Paul*, vol. V, p. 109.
(2) *Ibid.*, p. 121.

bruits scandaleux, vrais ou faux; une maligne crédulité les approuvera : la patience que vous aurez dans l'injustice qu'on vous fait, me fera juger si vous vous repentez de celles que vous avez faites (1). »

Et ne craignez pas que ce sage esprit penche vers aucun excès. Dans la pratique de la vie, il n'ira pas au delà des limites fixées : il répète à ses auditeurs que le salut est possible à tous, et dans toutes les conditions; et tandis qu'il leur recommande peu *les austérités extérieures*, il insiste beaucoup sur l'exactitude et la fidélité aux devoirs de *la vie commune*. Il raille « ces pratiques éclatantes d'une piété singulière »; en passant, il décoche un trait contre les jansénistes, avec qui les Jésuites étaient en guerre, et leur rappelle que pour faire embrasser la croix de Jésus-Christ, il n'est pas nécessaire de la rendre si pesante. « Qu'il est difficile, Messieurs, quand on a pris l'essor, et qu'on s'est élevé au-dessus des forces de la nature, par une profession publique de mortification et de pénitence, de descendre dans une condition de vie ordinaire! Certains goûts spirituels qui font qu'on trouve du plaisir à souffrir, ou à faire pour Dieu de grandes choses; et souvent, certains désirs imperceptibles de se distinguer par les pratiques éclatantes d'une piété singulière, font qu'on s'attache, par amour-propre, à ces humiliations sensibles (2). »

Avec beaucoup de bons sens et de verve, avec une grande sûreté de principes, il attaque *les dévotions prises de travers*. Il n'aime ni les singularités de conduite, ni les singularités de doctrine; les unes et les autres blessent également sa raison, et il n'hésite pas

(1) Sermon pour le jour de *la Conversion de saint Paul*, vol. V, p. 111.

(2) *Panég. de saint Ignace de Loyola*, vol. V, p. 285.

à les condamner, quels que soient, d'ailleurs, les dehors honorables qui les couvrent. Cette *inquiétude* qui agite l'esprit humain était fréquente alors, et n'est pas rare aujourd'hui : on veut marcher à sa guise, suivre sa fantaisie ou son caprice; on court après une perfection idéale, et on oublie, « que la perfection de chacun de nous consiste à remplir les devoirs de sa vocation (1) ». Il admire ces âmes « qui ne tiennent presque plus à la terre par aucun endroit, et s'élèvent sans peine à la plus sublime vertu »; mais il est loin de dédaigner celles dont la destinée est plus modeste, les âmes engagées dans le commerce du monde, semblables, dit-il avec quelque grâce, « à des colombes, qui gémissent de leurs imperfections, qui ne volent que terre à terre, et qui ne laissent pas d'arriver, par cette médiocrité de vertu, à la perfection qui leur est propre ».

La perfection de l'état consiste dans la pratique des vertus nécessaires à chacun dans sa profession : souverain ou sujet, riche ou pauvre, pasteur ou fidèle, qu'on vive dans le cloître ou dans le monde, peu importe : les plus parfaits sont ceux qui accomplissent le mieux leurs devoirs. « Il n'y a point de tentation plus dangereuse, que celle de sortir des bornes de son état, sous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire : car il prend à l'esprit humain je ne sais quelle inquiétude, même dans les affaires du salut, qui fait qu'il a bien de la peine à se tenir dans la place où il doit être, et où Dieu l'a mis. Ceux qui sont destinés à la retraite veulent, sous des prétextes de charité, renouer commerce avec le monde... Ceux qui sont appelés à l'action et au service du prochain, veulent à

(1) Sermon pour *le jour de la Toussaint*, 1682, vol. V, p. 52.

contre-temps faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un magistrat, sous prétexte d'oraison et de piété, devient souvent chagrin et inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours, et qu'occupé inutilement à des prières que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux, que Dieu lui ordonne d'écouter favorablement, lorsqu'il traîne en longueur la justice qu'il doit leur rendre. C'est ainsi qu'une femme, dont la vocation est de se renfermer dans les soins et dans les devoirs de sa famille, va souvent d'église en église, de directeur en directeur; et qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre, qui est d'élever ses enfants et de régler son domestique. Rien n'est si commun que ces dévotions prises de travers. On cherche, non pas ce qui convient, mais ce qui plaît et ce qui paraît davantage. Chacun veut être saint, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur. On néglige ses véritables devoirs, pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De là vient qu'on s'empresse, qu'on se consume vainement, qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres, et qu'on ressemble à ces arbres, qui, ayant été transplantés mal à propos, jettent tout au plus quelques feuilles, et ne prennent plus racine, ni dans la terre où l'on les met, ni dans la terre d'où l'on les tire (1). »

La même année, dans le panégyrique de saint Joseph, Fléchier avait relevé cette inconstance, qui n'est pas près de disparaître, parce qu'elle tient au fond même de la nature humaine, à notre humeur changeante que rien ne peut fixer, et qui semble prendre plaisir à abandonner le lendemain les résolu-

(1) Sermon pour *le jour de la Toussaint*, en 1682, à Fontainebleau, vol. V, p. 53.

à les surmonter, quels que soient, d'ailleurs, les [illegible] qui les couvrent. Cette *inquiétude* qui [illegible] l'esprit humain était fréquente alors, et n'est pas rare aujourd'hui : on veut marcher à sa guise, suivre sa fantaisie ou son caprice ; on court après une perfection [illegible] et [illegible], « que la perfection de chacun le plus consiste à remplir les devoirs de sa vocation [illegible] ». L'admire ces âmes « qui ne tiennent presque plus à la terre par aucun endroit, et s'élèvent sans peine à la plus sublime vertu » ; mais il est loin de blâmer celles dont la destinée est plus modeste, les âmes engagées dans le commerce du monde, semblables, dit-il avec quelque grâce, « à des colombes, qui gémissent de leurs imperfections, qui ne volent que terre à terre, et qui ne laissent pas d'arriver, par cette médiocrité de vertu, à la perfection qui leur est propre ».

La perfection de l'état consiste dans la pratique des vertus nécessaires à chacun dans sa profession : souverain ou sujet, riche ou pauvre, pasteur ou fidèle, qu'on vive dans le cloître ou dans le monde, peu importe : les plus parfaits sont ceux qui accomplissent le mieux leurs devoirs. « Il n'y a point de tentation plus dangereuse, que celle de [illegible] des bornes de son état, sous l'apparence d'un [illegible] bien qu'on croit pouvoir faire : car il pro[illegible] esprit humain je ne sais quelle inquiétude, même [illegible] affaires du siècle, [illegible] qu'il a bien de la [illegible] tenir dans le [illegible] il doit être, et [illegible] Ceux qui [illegible] à la retraite [illegible] des prétextes [illegible] renoncer pour [illegible] le monde [illegible] espoir [illegible]

contre-temps faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un magistrat, sous prétexte d'oraison et de piété, devient souvent chagrin et inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours, et qu'occupé inutilement à des prières que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux, que Dieu lui ordonne d'écouter favorablement, lorsqu'il traîne en longueur la justice qu'il doit leur rendre. C'est ainsi qu'une femme, dont la vocation est de se renfermer dans les soins et dans les devoirs de sa famille, va souvent d'église en église, de directeur en directeur; et qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre, qui est d'élever ses enfants et de régler son domestique. Rien n'est si commun que ces dévotions prises de travers. On cherche, non pas ce qui convient, mais ce qui plaît et ce qui paraît davantage. Chacun veut être saint, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur. On néglige ses véritables devoirs, pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De là vient qu'on s'empresse, qu'on se consume vainement, qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres, et qu'on ressemble à ces arbres, qui, ayant été transplantés mal à propos, jettent tout au plus quelques feuilles, et ne prennent plus racine, ni dans la terre [illegible]met, ni dans la terre d'où l'on les tire (1). »

[illegible] année, dans le [illegible]yrique de saint [illegible]hier avait relevé [illegible]constance, qui [illegible]ès de disparaître [illegible]n'elle tient au [illegible] de la nature h[illegible] notre humeur [illegible] que rien ne p[illegible]t qui semble [illegible] à abandonn[illegible]ain les résolu-

[illegible]e jour d[illegible] en 1682, à Fontaine-

tions de la veille : « Ceux qui font profession d'être retirés, ou font venir le monde chez eux, ou vont eux-mêmes trouver le monde, sous des prétextes spécieux; ceux qui sont appelés à travailler, veulent faire les contemplatifs, et se font une dévotion de leur paresse (1). »

En 1679, chez les Carmélites, dont la chapelle fut, au dix-septième siècle, le rendez-vous accoutumé de la plus haute société (2), Fléchier montrait déjà ce même esprit de mesure, ce même éloignement pour toute espèce d'excès, même les excès de dévotion. Dans un passage, modèle de fine ironie, où le ton est fort spirituel, sans cesser d'être grave et digne de la chaire, il raille ces chrétiens frivoles dont la dévotion cherche l'agréable bien plus que l'utile, et choisit les chemins qui plaisent, et non ceux que Dieu a tracés. « C'est le défaut de la plupart des hommes, et plus encore de ceux qui se piquent d'être spirituels, d'abonder en leur sens, et de trop s'arrêter à leurs propres lumières. On veut être dévot selon son humeur; on veut marcher dans les voies qu'on s'est faites soi-même : tel qui se plaît à l'oraison, se contente de lever ses mains oisives au ciel, et regarde comme une distraction toutes les œuvres d'une charité qui lui paraît tumultueuse; tel qui s'est destiné à l'action, regarde l'oraison comme un amusement d'esprit, et une oisiveté pieuse de gens qui ne savent être bons que pour eux-mêmes. Ainsi, chacun demeure satisfait de soi; et dans le dessein où il est de faire le bien, se réserve au moins la liberté de choisir le bien qu'il veut faire (3). »

(1) Sermon pour *le jour de la Toussaint*, vol. V, p. 90.
(2) Les Carmélites du Faubourg Saint-Jacques.
(3) *Panég. de sainte Thérèse*, vol. V, p. 310.

Enfin, ce solide bon sens, dont nous avons parlé plus haut, cette rectitude de jugement l'empêchent de s'éprendre des nouveautés des siècles passés ou de celles de son temps, des témérités sacrilèges des réformateurs, des illusions des mystiques, ou des rêves de perfection absolue des jansénistes, en un mot, des chimères de *ces esprits vains et subtils*, qui, à toutes les époques, veulent remplacer l'antique simplicité chrétienne par *des méthodes inusitées* et l'incohérence de leurs propres inventions. Et, chose remarquable, quand il prend ainsi en main la défense de la raison et de la foi, menacées l'une et l'autre par quelques novateurs remuants et indociles, son style a un tel caractère d'élévation, de force et de gravité, qu'on croirait parfois lire une page détachée de l'*Histoire des Variations*. Ainsi, Fléchier nous trace avec netteté le tableau des erreurs d'Abélard, la lutte de saint Bernard avec le célèbre dialecticien, au concile de Sens; et, dans un portrait séduisant, il replace sous nos yeux et fait revivre l'image du *philosophe théologien*. « Ce fut en ce temps qu'il s'éleva dans l'Église certains esprits vains et subtils qui, voulant accommoder la raison humaine avec l'Évangile, et les mystères de Jésus-Christ avec les règles de Platon et d'Aristote, rompirent ces bornes sacrées qui avaient été plantées par nos pères, et confondirent la philosophie et la religion. De là, vinrent ces raisonnements humains en des matières toutes divines, ces enflures de la science si contraires à la simplicité chrétienne, *ces profanes nouveautés* de termes et de sentiments, que l'Apôtre ordonne à son disciple d'éviter. Par ces méthodes inusitées, ils profanaient les mystères au lieu de les expliquer; ils établissaient pour la créance un autre fondement que celui qui a été établi. La lumière naturelle, qui doit être sujette à la

foi, en allait devenir l'arbitre; et déjà se formaient des sectes et des hérésies dans la France, si saint Bernard n'eût arrêté la licence et la témérité de ces philosophes théologiens par son esprit et par son zèle. »

Saint Bernard se rend au concile de Sens pour démontrer à Abélard les erreurs de sa doctrine; pour opposer à la nouveauté la foi de ses pères, à l'esprit de l'homme la science de Dieu. « Tout cède à ses lumières; et cet homme, nourri dans les écoles, accoutumé aux spéculations et à la dispute, consommé dans les sciences humaines, qu'il avait acquises par la force de son esprit et par une étude infatigable; cet homme, qui se croyait à l'épreuve de toutes les difficultés qu'on pouvait lui faire; qui se vantait de ne rien ignorer, que ce que l'esprit de l'homme ne peut savoir, et de n'avoir jamais prononcé cette honteuse parole : *Je ne sais;* cet homme, dis-je, est confondu, perd la raison et la mémoire, confesse qu'il ne peut résister à l'esprit de saint Bernard, ou, pour mieux dire, à l'esprit de Dieu, qui, quand il veut, éclaire les saints, et aveugle les savants du monde (1). »

Sur les points de controverse religieuse, dans ces polémiques ardentes, où, de part et d'autre, on se laisse entraîner trop souvent jusqu'à des violences regrettables, Fléchier garda toujours beaucoup de modération, et ne dépassa jamais les bornes d'une discussion honnête, loyale et chrétienne. Maintes fois il attaque l'hérésie de Luther et de Calvin, qui causa tant de troubles en Europe, et amena en France de longues et sanglantes discordes. Inflexible sur la doctrine, il est plein d'indulgence pour les personnes, et ne dit rien qui puisse aigrir les protestants ou blesser la cha-

(1) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 231.

rité évangélique. Le tableau des ravages du protestantisme est tracé d'une main énergique, mais avec dignité, de ce ton grave qui convient à l'éloquence de la chaire. « Jamais temps ne fut plus fatal au monde chrétien, que le dernier siècle, et le royaume de Jésus-Christ ne fut jamais plus divisé. Vous le savez, Messieurs, et vous en gémissez encore aujourd'hui. Il s'éleva des esprits vains et factieux qui, semant de nouvelles erreurs et renouvelant les anciennes; voulant détruire l'Église, sous prétexte de la réformer; se divisant dans leurs opinions, et se réunissant dans leurs intérêts; rompant tous les liens de la charité, et secouant le joug de l'obéissance, firent voir de quoi les hommes sont capables, quand Dieu les frappe d'aveuglement, et quand ils joignent la malice à l'erreur, et la rébellion à l'apostasie. La tradition de l'Église, la sainteté des sacrements, l'autorité des souverains pontifes, furent les sujets de leur division. Il n'y eut point de vérité si sainte, qui ne fût attaquée par quelque secte; point de secte si impie, qui ne trouvât des sectateurs. Les royaumes entiers furent entraînés. Les ténèbres se répandirent presque partout en peu de temps, et l'expérience ne fit que trop voir combien il est facile de corrompre dans l'esprit ceux qui sont déjà corrompus dans le cœur, et de faire passer de la dépravation des mœurs à celle de la créance et de la doctrine (1). »

Dans un autre discours, Fléchier nous raconte d'un style brillant et animé les combats et les victoires de saint François Xavier. Il nous montre l'apôtre des Indes consolant l'Église par ses conquêtes, et comblant ainsi les vides laissés dans ses rangs par la désertion d'un grand nombre de ses propres enfants. « On

(1) *Panég. de saint Ignace*, en 1679, vol. V, p. 289.

voyait cette nouvelle Église naître à peu près comme l'ancienne, et le christianisme vieilli dans l'Europe, refleurir et se renouveler au milieu de la barbarie. C'est ainsi que Dieu, selon les termes du roi-prophète, jugeait les nations, remplissait les ruines de sa maison; qu'au même temps qu'un hérésiarque combattait parmi nous la doctrine et les traditions apostoliques, un apôtre les prêchait et les établissait dans le fond des Indes. Sa Providence, qui veille toujours au bien de son Église, la consolait des pertes si sensibles qu'elle souffrait en Europe, par les acquisitions qu'elle faisait dans ces terres étrangères, et réparait ainsi avantageusement dans le nouveau monde, les brèches que l'hérésie faisait à ses vérités dans l'ancien (1). »

Je retrouve le même ton grave et élevé, quand Fléchier décrit les courses de saint François de Sales « au travers des neiges et des rochers inaccessibles du Chablais », les difficultés presque insurmontables de sa mission, ses efforts persévérants pour rétablir le service de Dieu, relever les autels, et « faire refleurir l'ancienne religion » au milieu de ces peuples « éblouis par la nouveauté ». « Il s'offrit avec joie, nous dit-il, pour l'emploi le plus rude, le plus difficile et le plus périlleux qui fût peut-être alors dans l'Église : ce fut de faire replanter la croix dans les vallées voisines de Genève, et d'aller briser à la pierre, qui est Jésus-Christ, les enfants de ces misérables filles de Babylone, qui, recevant de plus près les secours et les influences de leur mère, ne souffraient pas même qu'on leur parlât impunément de la religion qu'ils avaient abandonnée (2). »

L'orateur nous représente François de Sales errant

(1) *Panég. de saint François-Xavier*, vol. V, p. 355.
(2) *Panég. de saint François de Sales*, en 1684, vol. V, p. 397.

dans les montagnes; allant « de masure en masure, dans les débris des temples ruinés, recueillir les restes du christianisme », et jetant la semence évangélique « dans ces terres autrefois catholiques, dans ce champ désert et négligé ». Il est pathétique et tendre, quand il nous montre le saint évêque s'avançant jusqu'aux portes de Genève, *cette cité malheureuse;* pleurant, à l'exemple de Jésus-Christ, « sur les ruines spirituelles de la Jérusalem profane », « sollicité par l'ardeur de sa charité et par la délicatesse de sa conscience, d'aller redemander, non pas les revenus qu'on lui avait usurpés, mais les âmes de son peuple qu'on lui retenait, et qu'on lui avait comme volées (1) ».

Saint François de Sales aurait voulu ramener à la vraie foi l'un des personnages les plus considérables de la Réforme, Théodore de Bèze. Dans ce but, il eut avec lui une conférence mémorable. Fléchier raconte cette entrevue. Il parle de cet homme célèbre avec beaucoup de convenance, avec un vrai mélange d'admiration et de douleur, comme Bossuet parlera plus tard de Mélanchton, *le jeune professeur de la langue grecque*, « qui joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération (2) ». « Avec quelle résolution alla-t-il presser et convaincre Théodore de Bèze, dont l'esprit, le savoir et l'éloquence auraient mérité des louanges immortelles, s'il y eût joint les bonnes mœurs, et s'il s'en fût servi pour défendre la bonne cause! Il l'ébranla, et il l'aurait sans doute entraîné, si l'intérêt, l'orgueil, la faiblesse de l'âge ne l'eussent retenu, ou, pour mieux dire, si

(1) *Panég. de saint François de Sales*, en 1684, vol. V, p. 400.
(2) *Histoire des variations*. p. 175. *Œuv. compl. de Bossuet*, vol. XIV, édit. Lachat. — Le *panég. de saint François de Sales* est de 1684; l'*Histoire des variations* ne parut qu'en 1688.

Dieu, dont les jugements sont terribles, mais toujours adorables, n'eût permis qu'il fût mort dans l'abîme où il était tombé depuis longtemps (1). »

Enfin, la description de Genève, *la Rome protestante*, comme il l'appelle, va nous fournir un dernier exemple du mode de polémique de Fléchier, et nous montrer qu'un orateur peut tout dire, même les vérités les plus dures, quand il sait garder, avec le respect qu'il se doit à lui-même, celui qui est toujours dû à des adversaires. Le tableau n'est sûrement pas flatté ; mais, dans cette sévère peinture, il n'y a rien de plus que ce qui est permis dans toute loyale discussion. Fléchier relève l'esprit de jalousie, d'intolérance et d'orgueil de Genève, « ville riche, dit-il, des dépouilles qu'elle avait arrachées aux prêtres et aux églises ; jalouse d'une indépendance que sa rébellion lui avait acquise ; puissante par les alliances qu'une conformité de passions avait formées ; ville où le vice était impuni, où rien n'était défendu que la véritable religion, et où se forgeaient les conspirations et les entreprises contre les souverains pontifes ; ville, qui, par sa situation et par sa haine irréconciliable, semblait menacer le royaume de Jésus-Christ, et le premier trône de son Église ; ville, dont les principaux citoyens étaient, ou les ministres de l'erreur, ou les déserteurs de la vérité ; qui ne voulait avoir de commerce avec les catholiques, que pour en faire ou des apostats, ou des martyrs, et qui était devenue le refuge de l'impiété et le siège de l'hérésie (2) ».

(1) *Panég. de saint François de Sales*, vol. V, p. 401.

(2) *Ibid.*, p. 400. — Nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère de ces divers morceaux. Ils justifient ce que nous avons dit plus haut, p. 222 et suiv. sur la place importante que les détails historiques occupent dans les panégyriques de Fléchier.

CHAPITRE XVII

Opinion de Fléchier en politique. — Il est partisan du pouvoir absolu. — Graves devoirs de la royauté. — Devoirs des grands. — De l'aumône. — Son caractère obligatoire. — Admirable doctrine de l'aumône.

Soit en morale, soit en religion, Fléchier a peu de goût pour ce qui est nouveau ou hasardé : les chimères quiétistes le tiennent en défiance, autant que les rigueurs des disciples de Jansénius. On devine aisément quelle sera sa doctrine en politique. Sur cette grave question, il sera du côté de la tradition, de l'opinion généralement reçue. Vivant sous un gouvernement absolu, il sera partisan du pouvoir absolu, comme ses contemporains; et, si nous ne parlons que des prédicateurs, comme Bossuet, Mascaron et Bourdaloue. « Tous les bons esprits de ce temps-là, dit M. Nisard, n'imaginaient rien de meilleur que la monarchie absolue, tempérée par les qualités personnelles du souverain. Depuis Balzac, qui en avait adoré en Louis XIII, confisqué par Richelieu, la première image, jusqu'à Bossuet, qui la voyait dans toute sa grandeur, et qui mourut avant d'en voir les dernières fautes, aucun esprit de marque ne s'était avisé là-dessus d'avoir un autre sentiment que la France, réunie enfin et serrée autour d'un roi digne d'être la tête de ce grand corps (1). »

(1) *Hist. de la littérat. franç.*, vol. III, p. 328.

Fléchier touche la politique moins souvent que les deux grands orateurs du dix-septième siècle; mais il en parle comme eux, et dans les mêmes termes; il affirme les mêmes principes, et, avec eux, reconnaît que les rois, dans leur royaume, sont maîtres de tout et de tous; qu'ils ne relèvent de personne, que de leur conscience et de Dieu. Telle était l'opinion commune, et en particulier celle de Louis XIV. « Les rois, dit-il dans ses *Mémoires*, sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'église, que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur État (1). »

Mais La Bruyère qui, sur tant de points, est en avant de son siècle, écrit hardiment en 1687 : « Dire qu'un prince est arbitre de la vie des hommes, c'est dire seulement que les hommes, par leurs crimes, deviennent naturellement soumis aux lois et à la justice dont le prince est le dépositaire : ajouter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte, ni discussion, c'est le langage de la flatterie, c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie (2). »

Le souverain jouit d'une indépendance absolue vis-à-vis de son peuple, mais il est dans la plus étroite dépendance devant Dieu, qui lui demandera un compte terrible de son administration. A l'exemple de Bossuet et de Bourdaloue, Fléchier parle fortement au roi de l'étendue de ses devoirs et des dangers qui le menacent. « Hélas! s'écrie l'orateur, enivrés de leur propre gran-

(1) *Mémoires de Louis XIV*, vol. II, p. 121. 4 vol. in-8°. Paris, 1806. — (Voy. ce que dit M. Feugère, sur *les droits et les devoirs des rois; Bourdaloue*, p. 306 et suiv.)

(2) Chapitre : *Du souverain* ou *de la république*.

deur, les rois oublient Celui qui les a faits grands. Ils n'ont d'autre loi ni d'autre règle de leurs volontés, que leur volonté même. Tout ce qui flatte leurs désirs leur paraît permis; l'orgueil de la vie, les pompes du monde, les plaisirs des sens occupent toutes leurs pensées; et il est difficile qu'ils ne tombent dans les dérèglements ordinaires et inévitables à une condition éclatante, mais dangereuse, où les passions sont continuellement excitées par les objets, et entretenues par les occasions, et où le penchant au péché est fortifié par la facilité de le commettre, et par l'impunité, quand on l'a commis (1). »

Puis, en présence d'un brillant auditoire, devant bon nombre de courtisans venus du Louvre ou de Versailles pour entendre l'éloge de saint Louis, Fléchier ajoutait ces fières paroles, bien faites pour étonner des gens habitués à adorer le maître, et à voir en lui l'arbitre suprême de leur fortune : « S'il y a des rois dans le monde, ce n'est pas pour donner aux peuples le vain spectacle d'une grandeur et d'une magnificence mondaines; ce n'est pas pour recevoir, comme des idoles, l'encens et les vœux de leurs sujets dans une oisiveté superbe; ce n'est pas pour entretenir leur orgueil ou leurs inquiétudes, par l'ambition de tout avoir, ou par la licence de tout faire (2). »

Les grands ont en partage toutes les douceurs et toutes les joies de la vie : gloire, honneurs, richesses, plaisirs, tout ce qui peut flatter la vanité ou favoriser les passions. Mais ils ne sont comblés de biens refusés à tant d'autres, qu'à la condition d'en user pour le bonheur du monde; ils ne sont élevés si haut, que

(1) *Panég. de saint Louis*, prononcé en 1681.
(2) *Ibid.*, p. 205.

pour servir de modèles à la multitude; et leur responsabilité sera d'autant plus grande devant Dieu, que leur indépendance sur la terre aura été plus entière. Admirable doctrine, qui tempérait l'ivresse du pouvoir absolu par la sévérité des remontrances; qui ne plaçait le souverain si haut, que pour le jeter tout tremblant devant le tribunal de Dieu, et lui demander un compte redoutable de sa conduite! Et ici, Fléchier n'affaiblit rien, n'exagère rien; en présence même de Louis XIV, il parle comme Bourdaloue, comme Bossuet, avec respect pour la majesté royale ou la dignité des grands, mais aussi avec beaucoup de courage et une entière liberté. M. Nisard l'a remarqué avec raison : la morale de Massillon est souvent d'une sévérité outrée, et l'orateur ôte ainsi le désir de poursuivre une perfection déclarée impossible à la cour ou dans le grand monde. Fléchier est d'une meilleure époque : il n'est pas de ce temps où l'on croira relever la morale religieuse en l'exagérant; il demeure le disciple, ou plutôt l'émule de ses deux illustres devanciers; comme eux, il fait la leçon au roi, aux princes et aux grands; il rappelle leurs obligations, plus rigoureuses que celles des chrétiens ordinaires, et déclare que si leur salut n'est pas impossible, il est très difficile. « La nature leur apprend que pour être élevés au-dessus du reste des hommes, ils ne font pas devant Dieu un rang séparé d'avec eux; que, quelque différent que soit leur sort, ils ont la même origine et la même fin; qu'ils sont sujets aux mêmes altérations et aux mêmes changements; que le torrent du monde arrache les cèdres et les entraîne comme les moindres arbrisseaux... La religion leur enseigne qu'ils sont pécheurs, et qu'ils doivent répondre de leurs actions devant un juge souverain, qui ne fait nulle acception de personne; qui ne les distingue pas

par leurs dignités, mais par leurs vertus, et qui les jugera plus sévèrement, si, comme ils ont été les images visibles de sa puissance, ils ne sont les imitateurs de sa sainteté (1). »

Mais, quoi donc! faut-il que les grands se dépouillent des marques de leurs dignités; qu'ils descendent du trône, et aillent « vivre obscurément dans quelque sombre retraite?.» Non : il y a des grâces proportionnées à tous les états; mais il faut « qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérants dans les plaisirs, simples dans la sagesse, modestes dans la gloire; et que la cupidité soit d'autant plus retranchée au dedans, qu'elle s'étend et se multiplie au dehors (2) ».

Ce que Fléchier demande du roi et des nobles, il l'exige des riches avec une force égale et une égale autorité. Comme les rois sont établis pour le bonheur des peuples, les riches le sont pour le soulagement des malheureux. Ces deux théories sur la souveraineté et sur l'aumône se tiennent étroitement ou, plutôt, c'est la même théorie : les princes et les riches ne sont ni princes, ni riches pour leur propre gloire ou leur propre satisfaction; ils le sont pour le profit de ceux auxquels ils commandent, ou qu'ils doivent secourir. Dès 1676, prêchant devant le roi, Fléchier ne tenait pas d'autre langage que Bossuet et Bourdaloue; comme eux, il déclarait « que les riches sont faits pour les pauvres; que les rois, selon saint Paul, sont les ministres de Dieu pour faire du bien de sa part aux peuples, et que leur grandeur ne consiste pas

(1) Sermon pour le jour de *la Cène*, devant le roi, en 1676, vol. VII, p. 13.
(2) *Ibid.*, p. 14.

tant au pouvoir de leur commander, qu'au pouvoir de leur être utiles (1) ».

Ailleurs, dans une éloquente apostrophe, il s'adresse directement à ses auditeurs; et, sans crainte de troubler la joie et le repos de ces heureux du monde, il leur reproche la faim et la misère de tant d'infortunés qu'ils laissent dans l'abandon : « Vois tant de pauvres qui gémissent dans la ville et dans la campagne; retranche un peu des superfluités de cette table que tu entretiens, peut-être, des violences ou des injustices que tu leur as faites. Tu bâtis des maisons superbes, où tout l'art des ouvriers s'épuise à chercher tes commodités, tandis que des hôpitaux, fondés par la piété de tes pères, chancellent ou tombent par ton avarice et ta dureté. Tu te ruines en habits, en propretés, en ajustements; contente-toi d'une honnête et décente simplicité, et tu nourriras plusieurs familles misérables, de ces dépenses excessives que ton ingénieuse vanité t'engage de faire. Tu cours aux jeux et aux spectacles que les saints Pères et les conciles avaient autrefois interdits, surtout en ce saint temps de carême (2); emploie plutôt ta curiosité à découvrir tant de misères que la honte cache, et fais-toi un spectacle charitable et chrétien de la vue des nécessités humaines que tu peux soulager par tes aumônes (3). »

Cette forte théorie, plus utile et plus vraie que tant de déclamations contemporaines sur la richesse et la pauvreté, se trouve exposée éloquemment dans le

(1) Sermon pour le jour de *la Cène*, devant le roi, en 1676, vol. VII, p. 17.

(2) La fête de saint Benoît se célèbre le 21 mars, en temps de carême.

(3) *Panég. de saint Benoît*, en 1680, vol. V, p. 192.

sermon *sur l'Obligation de l'aumône* (1). C'est un *sermon de charité*, prononcé à Paris, en 1681, dans l'église des Nouveaux convertis, au faubourg Saint-Victor. En passant, Fléchier nous apprend qu'il fallait alors, comme aujourd'hui, stimuler la pitié des personnes opulentes, et user de *pieux artifices* pour les attirer dans ces réunions, où elles ne venaient pas toujours sans quelque peine. « La plupart se tiennent sur leurs gardes au moindre récit qu'on leur fait des misères publiques ou particulières. Le refus qu'ils font précède les demandes qu'on leur veut faire. Ils regardent la charité qu'on leur propose comme un impôt que l'importunité des pauvres, ou le zèle indiscret des dévots, vont établir sur leurs richesses. Il faut se servir de pieux artifices pour composer ces assemblées ; il faut inviter les uns, attirer les autres, faire valoir les prédicateurs, afin que la réputation du sermon favorise la quête qu'on y doit faire, et que la curiosité détermine ceux que la charité n'aurait peut-être pas ébranlés (2). »

Les socialistes de nos jours n'ont su résoudre ce grave problème de la misère que par la violence : ils n'ont réussi qu'à exciter le pauvre contre le riche, à allumer dans son cœur des sentiments de convoitise et de haine. De là, un état de choses que nous ne saurions assez déplorer : hostilités odieuses entre les classes d'un même peuple, revendications injustes qui, en définitive, n'ont d'autre résultat que de rendre les riches moins secourables, et les malheureux plus abandonnés. C'est la morale païenne, étroite et sans entrailles, bornée à l'heure présente, et résignée aux

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 164.
(2) *Ibid.*, p. 179.

brusques surprises du lendemain. Chacun demeure dans la situation qu'il doit au bonheur de la naissance, au hasard des événements ou à la dureté de la nature : le riche jouit sans remords de son opulence précaire, en attendant que sonne l'heure où il sera dépouillé ; et le pauvre, lui, vit tristement dans sa misère, en attendant qu'il puisse dépouiller les autres.

Comme à ces utopies chimériques, à ces rêves menteurs toujours formés et toujours déçus, nous préférons la doctrine autrement humaine et sociale du dix-septième siècle sur la richesse ! Je vois bien qu'aux époques troublées de notre histoire, les fermes de nos campagnes ont été ravagées ; les maisons livrées au pillage, et les propriétaires récalcitrants traînés à la mort, comme des malfaiteurs ; je vois bien que, dans ces dernières années, Paris a été la proie des flammes ; que de magnifiques quartiers ont été anéantis par le feu ; que le désespoir, la folie ou la misère ont tué bon nombre de ceux qui avaient survécu à ces désastres ; mais je vois moins ce que l'incendie des Tuileries, de l'Hôtel de Ville ou de la rue de Lille, tant de ruines et tant de forfaits ont apporté de soulagement aux misères des pauvres.

Au dix-septième siècle, d'après les idées du temps, idées qui n'étaient pas plus celles de Bossuet que de Bourdaloue, parce qu'elles étaient celles de tout le monde, les richesses n'appartiennent en propre à personne qu'à Dieu. Que vous les ayez acquises par votre habileté, votre industrie, ou par voie d'héritage, vous n'en avez pas la libre disposition ; il ne vous est pas permis d'en abuser à votre gré, sans aucun souci des privations, des souffrances ou du dénuement du prochain. Le mauvais usage des richesses est inévitable, quand on les considère seulement comme des effets

du hasard, ou des présents de la nature. « La plupart les regardent comme des biens qu'une aveugle fortune pousse de main en main, et qui, par une incertaine ou fatale révolution, s'arrêtant ou changeant de maîtres, échappent aux uns et tombent en partage aux autres, selon la conjoncture des temps et la rencontre des affaires. Ceux qui ont acquis ces biens par leur habileté, ou par leurs soins, croient les avoir assez achetés par la peine qu'ils ont eue à les acquérir, et les retenant comme l'ouvrage de leurs propres mains, jouissent des bienfaits de Dieu, comme de la récompense de leur travail et du fruit de leur industrie. Ceux qui les ont reçus par succession, en usent comme d'une possession, qui, d'étrangère qu'elle était, leur est enfin devenue propre; et, sans remonter à Dieu, qui en est la source, s'arrêtent à la prévoyance de leurs pères, et ne croient être riches, que parce qu'ils sont nés ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'avait été (1). »

L'égoïsme et l'orgueil ont beau crier à l'homme qu'il est l'auteur de sa fortune : ce n'est pas vrai. Elle vient de Dieu: il la distribue comme il lui plaît, pour une fin déterminée; et c'est pour quelque raison importante qu'il l'accorde aux uns, et la refuse aux autres. « Quelle est donc cette raison et cette fin? demande hardiment Fléchier. Soyez-en vous-mêmes les juges. Est-ce pour satisfaire les passions de l'homme, et non pas les devoirs de l'humanité? Est-ce pour entretenir l'orgueil et l'avarice des uns, et pour lasser l'humilité et la patience des autres? Est-ce pour fournir de matière à votre luxe et à vos intempérances, au détriment de ceux qui souffrent la faim, la soif et la nudité? Est-ce

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 165.

pour dissiper vos biens en dépenses superflues, par une profusion indiscrète, et non pas pour en faire part à ceux qui en manquent, par une dispensation charitable ? Est-ce pour affliger les malheureux, et pour leur faire mieux sentir le poids de leurs nécessités, par la comparaison de votre abondance? Est-ce pour repaître les yeux du peuple de l'éclat de ces richesses que vous lui avez peut-être volées, et pour lui faire voir jusqu'où peut aller la dissolution d'un prodigue, ou l'insensibilité d'un avare (1)? »

Non, assurément; une telle fin serait contraire « à l'ordre et à la raison naturelle », à la justice et à la bonté de la providence de Dieu qui aime également toutes ses créatures, et ne peut tout accorder à ceux-ci, pendant qu'il refuse tout à ceux-là. Cette iniquité apparente est réparée par l'obligation formelle imposée aux riches de veiller sur les pauvres, de les soulager selon leurs forces, « au delà même de leurs forces ». Et il ne suffit pas d'assister le prochain *par hasard ou par caprice*, « lorsque, par quelque accident imprévu, il attire sur lui nos regards, ou que, par de longues importunités, il nous arrache quelque aumône » ; nous devons nous informer de ses besoins, prévenir ses demandes et le secourir généreusement. « Il est de la Providence de les assister, et il est de votre religion de vous charger, à leur égard, des soins de sa Providence. Autrement, c'est faire injure à leur Créateur et au vôtre, et lui reprocher qu'il abandonne ses créatures au hasard, au caprice et à la discrétion des hommes; qu'il les traite comme des enfants exposés à la pitié des passants par un père impitoyable, comme des malheureux à qui l'on interdit le feu et

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 167.

l'eau; pour qui le ciel est d'airain, la terre stérile et toute la nature inutile. Y a-t-il rien qui répugne davantage à la bonté et à la justice de Dieu? Il faut donc nécessairement reconnaître que, dans ces biens, que vous croyez qui vous appartiennent entièrement, il y a une portion de réserve pour les œuvres de miséricorde et de charité, qu'il ne vous est pas permis de détourner, ni d'employer à d'autres usages; que ce qu'il y a de superflu pour vous, est dû à l'entretien des pauvres, et ne dépend ni de votre disposition, ni de votre liberté; et que, comme il y a un fond de la providence particulière, qui vous a comblés de ses grâces, il y a aussi un fond de la providence commune, qui vous a donné en garde la part des pauvres (1). »

L'aumône n'est donc pas un conseil : « c'est un précepte indispensable de la loi de Dieu », et un moyen nécessaire pour le salut; c'est un *dépôt* qui nous a été confié et qu'il faut rendre; un *tribut* que nous devons payer; une *dette* enfin, que nous avons contractée, et que nous avons l'obligation absolue d'acquitter. « Les pauvres que vous assistez sont donc des créanciers que vous satisfaites. Or, souffrez-vous que vos débiteurs vous paient à leur fantaisie? Leur donnez-vous la liberté d'oublier ce qu'ils vous doivent? Supportez-vous patiemment que tandis qu'ils vous retiennent le nécessaire, ils s'épuisent en folles dépenses? Est-ce par forme de conseil que vous leur proposez de s'acquitter en votre endroit? Ne les citez-vous pas devant les tribunaux? Ne leur faites-vous pas expier, dans l'horreur des prisons, la peine de la lenteur ou de l'impuissance où ils se sont mis de vous contenter? Pouvez-vous croire que Dieu demande moins de fidé-

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 170.

lité et d'exactitude de vous, que vous n'en demandez des autres (1) ? »

Admirable doctrine, en vérité, qui, sans tomber dans les excès ou la barbarie du *communisme* moderne, prescrit aux riches des devoirs rigoureux, et relève la dignité des pauvres, dont les heureux de ce monde ne sont plus que les *débiteurs*, ou les *économes!* « Les pauvres, disait Fléchier à ses auditeurs, appartiennent à Dieu aussi bien que vous, et plus que vous, parce qu'ils sont, non seulement les créatures de Dieu, comme vous l'êtes, mais encore ses nouvelles créatures, formées sur l'image de Jésus-Christ, et rendues conformes à sa vie humiliée et pénitente. » Ainsi, soulager la misère de nos frères, ce n'est ni une *libéralité*, ni une *gratification*, dont il nous soit permis de nous glorifier ou de tirer vanité. « A proprement parler, ce n'est pas donner aux pauvres ce qui est à nous : c'est leur rendre ce qui est à eux; autrement, ce serait entreprendre sur leurs droits, et les frauder de ce qui leur appartient (2). »

Comme Bourdaloue, Fléchier, lui aussi, remonte sans crainte « à l'origine de ce droit ». Avec une mesure et une netteté, étonnantes dans une question si difficile, il le fonde sur *la communauté des biens*, telle qu'elle existait dans le plan primitif de la création. « Selon la première loi de la nature, avait dit Bourdaloue, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un, par lui-même et de son fonds, n'a pas de droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi, il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 167.
(2) *Ibid.*, p. 167.

bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaires, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient (1). »

Fléchier développe, avec une fermeté égale, les mêmes idées, et expose absolument la même doctrine. Cette communauté de biens, « si conforme à la nature et à la droite raison (2) », a été détruite par la chute : le péché a introduit la diversité des conditions parmi les hommes; il a bouleversé l'ordre primitivement établi, et amené un partage inégal, devenu désormais nécessaire. « Il est certain que Dieu créa le monde, avec cet ordre, que toutes choses fussent communes; et que cette police se serait maintenue dans la nature, si les hommes se fussent conservés dans leur innocence. Comme ils seraient nés dans une même condition, ils auraient tous eu la même fortune. La terre leur aurait servi de patrimoine universel, où tous avaient droit, et où chacun aurait eu part également (3). »

Cette *police* a été renversée par le péché. Mais Dieu, « par une admirable disposition de sa sagesse, qui, des désordres apparents, sait tirer l'ordre, quand il lui plaît », a établi ceux-ci « ministres de sa miséricorde », ceux-là « sujets de sa providence ». Sans cela, dans

(1) Bourdaloue, sermon *sur l'Aumône; Dominicales*, VIIIe Dim. ap. la Pentecôte, vol. II, p. 79, édit. Didot, in-4°.

(2) Bourdaloue, *ibid.*, p. 79.

(3) Fléchier, sermon *sur l'Aumône*, vol. VII, p. 170. — Fléchier suit-il ici Bourdaloue? ou expose-t-il ses vues personnelles? Nous ne savons. En tout cas, ce n'est pas une copie, car le P. Bretonneau ne commença qu'en 1707 la publication des sermons de Bourdaloue. (Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 53.)

cette répartition inégale des biens, il serait absolument impossible de ne pas accuser la Providence, qui prive les uns du nécessaire et comble, au contraire, les autres de trésors. « Il y aurait de l'injustice en ce partage inégal; il serait contraire à l'ordre et à la raison naturelle, et au dessein de Dieu même, si les uns possédant tout, les autres ne possédaient rien. Ce serait une espèce de tyrannie, d'avoir ainsi dépouillé les pauvres de cette possession qu'ils avaient commune avec le reste des hommes. Si cette division s'est faite pour la justice et pour l'utilité commune, il est aisé de conclure que tous les biens superflus, encore que, par le droit des gens, ils soient à ceux qui les possèdent, quant à l'administration et à la propriété, ils appartiennent de droit naturel, quant à l'usage, aux pauvres qui sont dans la nécessité, afin, dit saint Paul, que l'égalité se rétablisse, ou que, du moins, il n'y ait pas entre eux une si prodigieuse différence (1). »

Troublé par « une si prodigieuse différence », Fléchier ne peut contenir ses plaintes et ses murmures; il cède au mouvement généreux qui l'emporte, et laisse éclater d'éloquentes invectives, dont la véhémence et l'amertume rappellent les audacieuses revendications de Catilina, ou les pages les plus émouvantes du *Contrat social*. C'est le problème éternel de la richesse et de la pauvreté; problème étudié souvent avec passion et colère, qui n'a jamais été résolu équitablement, et ne le sera jamais en dehors des principes de la charité chrétienne. A notre avis, ni Salluste, ni J.-J. Rousseau, ni aucun socialiste moderne, n'ont posé questions plus redoutables, dans un langage plus hardi et plus fort. « Car, Messieurs, pourquoi faut-il que dans vos vastes

(1) Fléchier, sermon *sur l'Aumône*, vol. VII, p. 171.

et superbes maisons, sous des lambris d'or et d'azur, entre votre orgueil et votre mollesse, vous vous fassiez comme un printemps perpétuel dans les saisons les plus rigoureuses, pendant qu'un pauvre cherche en vain une misérable retraite, pour se défendre des injures de l'air? Pourquoi faut-il que vos buffets gémissent sous le poids de tant de vases précieux, que vous étalez, et qui ne servent qu'à montrer votre vanité et à irriter celle des autres, pendant qu'un pauvre n'a pas un vaisseau de terre pour l'usage nécessaire de sa vie? Pourquoi, faut-il que vous reposiez dans ces lits, plus richement parés que des autels, où vous sacrifiez à la volupté et à la paresse, pendant qu'un pauvre, couché sur la dure, peut à peine trouver dans quelques moments de la nuit à se délasser des fatigues et se consoler des peines de la journée? Rapprochez-les de vous, rapprochez-vous d'eux; et, si vous ne pouvez vous défaire de tant de choses inutiles et superflues, qui contribuent à votre félicité imaginaire, au moins fournissez-leur ce qui peut adoucir leur malheur et soulager leur pauvreté. Autrement, vous violez les lois de la Providence, qui vous avait choisis pour être les dispensateurs de ses richesses (1). »

L'orateur, nous allions dire le tribun, va plus loin encore. Au nom de la justice divine, il réclame pour les pauvres des richesses « presque toujours corrompues dans leur source », acquises par l'intrigue, la fraude ou la violence. « Qui ne sait que d'ordinaire elles sont le fruit de l'iniquité de ceux qui les ont amassées?... Qui peut s'assurer qu'elles sont venues jusqu'à lui par des voies toutes justes, et qu'elles n'ont passé que par des mains toujours pures et innocentes? Qu'il

(1) Fléchier, sermon *sur l'Aumône*, vol. VII, p. 170.

est à craindre qu'on ne puisse dire à tous les riches, ce que le prophète leur disait de son temps : *Vous avez dans votre maison du bien des pauvres* (1) ! Que les libéralités qu'ils croient faire ne soient pas même des restitutions entières! et, que quelques pauvres qu'ils assistent, ils n'en nourissent pas encore autant que leurs pères en auront faits (2) ! »

Après de telles pages, extraordinaires pour le temps, nous ne comprenons pas comment certains écrivains répètent sans cesse que les prédicateurs du siècle de Louis XIV ne furent guère que d'aimables courtisans, éblouis par les magnificences de Versailles, dont leur superbe éloquence refléta les splendeurs; mais, au fond, assez indifférents aux misères du peuple, qu'ils voyaient de loin et ne désiraient pas connaître. Nous ne voulons citer aucun nom : qu'il nous suffise de dire que de si étranges affirmations blessent dans des ouvrages récents, destinés à la jeunesse studieuse, composés par des auteurs d'ailleurs estimables, mais qui, par malheur, recherchent certaine popularité facile, bien plus que la vérité historique. Comment des écrivains instruits, laborieux, parfaitement au courant de la littérature du dix-septième siècle, qui ont lu, ou auraient dû lire le sermon de Bossuet, *sur l'Eminente dignité des pauvres dans l'Église*, celui de Bourdaloue *sur l'Aumône*, ou celui que nous étudions ici; comment ces écrivains, dans des articles spéciaux, sur Bossuet et Bourdaloue, viennent-ils nous dire que les orateurs sacrés, au dix-septième siècle, eurent mince souci des petites gens, et plaidèrent mollement la cause des pauvres et des malheureux (3) ? Telles sont

(1) Rapina pauperis in domo vestra. (Isaïe, III, 14.)
(2) Fléchier, vol. VII, p. 183.
(3) Voy. Bossuet, sermon *sur l'Eminente dignité des pauvres*

les timidités de ces orateurs, qu'aujourd'hui même, au milieu de la licence générale, après les théories les plus hasardées sur l'économie sociale, parmi tant d'écrits dont nous sommes inondés, un prédicateur ne pourrait répéter les mêmes choses et exprimer les mêmes idées, sans passer pour imprudent, sans soulever contre son enseignement et contre lui la plus affreuse des tempêtes. Vous figurez-vous l'effet produit à Sainte-Clotilde ou à Saint-Augustin par les paroles citées plus haut? par ces invectives venant à éclater, comme un coup de foudre, au milieu de ces auditoires élégants et délicats, qui n'aiment pas que la voix un peu rude d'un prédicateur vienne troubler leur douce quiétude? Mais tout le monde sortirait de l'église, scandalisé de ce sermon incendiaire; chacun s'en irait en gémissant, que le prédicateur ait eu la témérité de transporter dans la chaire les théories et les violences des plus mauvais clubs de Paris. Et, à son tour, qu'aurait pensé un de ces mêmes critiques à la mode, si, par hasard, il eût entendu pareille *philippique?* Est-il bien sûr qu'il n'aurait pas été tout le premier à crier au scandale? et, après avoir trouvé Bossuet et Bourdaloue trop tièdes dans la défense des intérêts sacrés des pauvres, n'eût-il pas trouvé celui-ci trop ardent?

Quant aux prétextes inventés pour éluder le précepte de l'aumône, comme ce ne sont que des prétextes, ils ne peuvent prévaloir contre les commandements de la loi divine. En vain, alléguez-vous la nécessité de tenir

dans l'Eglise, prêché en 1659, aux *Filles de la Providence*, vol. VIII, p. 425, édit. Lachat. Voy. aussi le beau sermon *sur la Justice*, prêché en 1666, à Saint-Germain, devant le roi, le dimanche des Rameaux, vol. IX, p. 635. — Bourdaloue, *Dominicales*, sermon pour le VIIIe dimanche après la Pentecôte, *sur l'Aumône*, vol. II, p. 77; édit. Didot, in-4°.

votre rang et de pourvoir à l'établissement de vos familles; en vain, prétendez-vous user légitimement d'une fortune acquise par votre industrie, vos fatigues et vos veilles; si « vous n'ouvrez pas vos entrailles de compassion sur les misères de vos frères », vous n'êtes qu'un mauvais riche, qui va attirer sur sa tête et celle de ses enfants les malédictions célestes (1). Car enfin, nous ne sommes pas libres d'user de nos biens pour satisfaire notre vanité, notre ambition ou notre orgueil; « l'aumône de notre superflu n'est pas un conseil, mais un précepte », et c'est folie, pour un chrétien, de se conduire d'après « le déréglement du siècle » et les froides maximes du monde. « La règle et la mesure de nos actions se doit prendre de l'Évangile, non pas de ces traditions humaines dont on se sert contre les commandements de Dieu, depuis qu'on a entrepris d'altérer sa sainte parole par des subtilités étudiées, et de réduire en art le relâchement des mœurs et l'affaiblissement de la discipline (2). » Le superflu du riche, a dit admirablement Bourdaloue, est le nécessaire du pauvre. Ce superflu lui appartient, c'est sa *part;* et celui-là commet une injustice, détient le bien d'autrui, qui, « par des profusions et des dépenses excessives, par des magnificences extravagantes, pour des bâtiments, ou pour des meubles précieux au delà de toute mesure », se met dans l'impossibilité de secourir ses frères et de soulager leur misère.

Cette belle doctrine de l'aumône, si favorable au pauvre, ne fléchit même pas devant les considérations de famille, en apparence cependant si légitimes et si

(1) La parabole du *Mauvais riche* est éloquemment développée dans ce sermon, p. 184.
(2) *Ibid.*, p. 175.

sacrées. « Plusieurs vous diront qu'ils gardent leur tendresse pour leur famille ; qu'il faut songer au plus pressé ; qu'ils ont des enfants dont ils sont chargés, et qu'il faut pourvoir. C'est là le prétexte de la plupart des pères qui s'imaginent qu'ils peuvent être avares pour eux-mêmes, impitoyables pour les pauvres, afin de laisser des enfants successeurs des grands biens qu'ils auront amassés, sans se mettre en peine s'ils en useront bien ou mal. Ne voyons-nous pas tous les jours, par expérience, que rien ne porte tant la jeunesse au dérèglement des mœurs que cette abondance, qui joint, au penchant qu'on a de pécher, la facilité de le faire? Ne savent-ils pas, en leur conscience, que ces richesses, qui ont été le fruit de leurs crimes, seront la matière des débauches de leurs enfants? Ne vaudrait-il pas mieux qu'au lieu de leur laisser pour héritage la colère du ciel, le mépris des hommes, la haine de leurs injustices, ils leur eussent laissé l'exemple d'une conduite charitable et chrétienne (1)? »

Il n'est pas davantage permis de n'user que pour soi et pour les siens d'une fortune honorablement acquise. Le devoir de l'aumône « est une loi établie, inviolable, générale », à laquelle nul n'a le droit de se dérober. « Dites après cela que vous avez du bien et que ce n'est que pour en user; que vous ne voulez pas celui des autres, mais que vous vous réservez le droit d'employer celui que vous avez amassé; et, sur ce prétexte, croyez-vous innocents tant qu'il vous plaira : la vérité vous enseigne que vous vous amassez un trésor de colère et de vengeance pour le jour du jugement, et peut-être même pour ce monde. Ne voyons-nous pas tous les jours ces richesses amassées à la hâte se dissiper

(1) *Ibid.*, p. 182.

sans qu'on s'en aperçoive? *J'ai vu*, dit le prophète, *des impies élevés; j'ai repassé, et ils n'étaient plus* (1). Après avoir servi de spectacle de vanité à la vanité des hommes, ils deviennent les spectacles publics des révolutions humaines. La vie est pleine de ces exemples. Ils se sont élevés sur les ruines des autres; d'autres s'élèveront sur le débris des leurs. Comme ils avaient opprimé les faibles, ils deviennent la proie de ceux qui sont plus puissants qu'eux; et, par un jugement terrible mais équitable, après avoir eu l'orgueil des richesses, ils attirent sur leurs seconds ou troisièmes héritiers la honte d'être déchus de leur bonheur et d'être tombés dans la pauvreté (2). »

Il n'y a pas d'enseignement moral, sérieux, efficace, véritablement pratique, sans une sanction. Toute morale qui ne parvient pas à maîtriser le cœur de l'homme, à briser les barrières derrière lesquelles se retranche son égoïsme, est une morale frappée de stérilité : semblable à ces terres sèches, dont parle Fléchier, et qui attendent en vain le secours des célestes rosées, elle ne produira rien (3). Une fois les principes établis, il faut sortir du domaine de la théorie et entrer dans la voie, autrement difficile et épineuse, de l'application et de la pratique; il faut enfin obtenir, ce qui est si rare, que les passions se taisent et que le cœur suive, à la lumière du vrai et du bien, la route que lui montre la raison (4). Or, c'est là le triomphe de la morale chrétienne. Elle ne se contente pas d'exposer de belles théories, qu'il est loisible à

(1) Vidi impium superexaltatum... transivi, et ecce non erat. (Ps. XXXVI, 35.)

(2) Fléchier, *ibid.*, p. 185.

(3) *Ibid.*, p. 183.

(4) C'est en ce sens que La Rochefoucauld a dit : « L'esprit est toujours la dupe du cœur. » (P. 43, 1 vol. in-8°. Paris, Lefèvre, 1827.)

chacun d'admirer, à la condition de n'en rien faire; elle s'impose à tous les chrétiens, elle commande impérieusement et force les obstacles que les passions sont ingénieuses à accumuler. Trop souvent vaincue, si elle invoquait seulement des considérations humaines, elle triomphe des résistances du cœur de l'homme et le courbe sous le joug du sacrifice et du devoir, en lui montrant les promesses, les espérances, les récompenses ou les châtiments de la vie future.

Une péroraison éloquente, où semblent gronder les menaces de la justice divine, forme la conclusion de ce beau sermon sur l'aumône, vrai modèle de hardiesse, d'énergie, de pitié et de tendresse chrétiennes. « Mais, s'écrie Fléchier parlant des mauvais riches, quand ces jugements de Dieu ne s'exerceraient pas dès ce monde, que répondront-ils, lorsque, au terrible jour de la colère, le sang des pauvres criera vengeance contre eux? Jésus-Christ fondera l'arrêt éternel de leur condamnation sur le défaut de leur charité, et sur ce qu'ils n'auront pas assisté ceux qui auront eu faim ou soif. Que répondront-ils, quand ils seront accusés par tant de voix? On comptera jusqu'aux moindres soupirs de ceux qu'ils auront abandonnés; et ces hommes sans miséricorde seront jetés au feu éternel.

« Ainsi vous en arrivera-t-il, à vous, qui prenez vos aises, et qui avez vos consolations en cette vie, sans vous mettre en peine des pauvres, qui gémissent tous les jours à votre porte; à vous, qui prenez le bien qui leur est nécessaire à l'entretien de leur vie, pour le prostituer à votre luxe, et pour en faire des trophées de votre vanité; à vous, qui vous plaignez que les temps sont mauvais, et que les charges sont extrêmes; et, qui ne trouvant pas que ce soit une raison pour diminuer votre luxe, en faites pourtant

un prétexte pour retrancher de vos aumônes. »

Tel est ce discours que nous avons cru devoir analyser en détail, et qui rattache directement Fléchier à ses illustres maîtres, Bossuet et Bourdaloue. Comme eux, avec une force égale, une égale netteté, il détermine le principe et la fin de la richesse en ce monde. L'aumône n'a pas pour principe un vague sentiment de bienfaisance et de pitié, qui nous pousse à assister le prochain par « hasard et par caprice »; c'est une *loi inviolable*, « c'est un payement de justice et de rigueur », une dette contractée envers Dieu, « le maître absolu des richesses »; dette que les riches doivent payer aux pauvres, qu'il nous a laissés pour le représenter en ce monde. Ceux-ci n'ont aucun droit sur le bien d'autrui : la propriété conserve son caractère inviolable; mais les devoirs de ceux qui possèdent tout, envers ceux qui ne possèdent rien, sont si rigoureux, que « l'inégalité des biens et des conditions introduite parmi les hommes », s'en trouve singulièrement adoucie et corrigée.

Et ici, s'appliquent fort à propos les éloquentes paroles de M. Feugère. Ce qu'il dit du sermon de Bourdaloue *sur l'Aumône*, convient à la lettre au sermon de Fléchier. Le même sujet, la même doctrine appellent naturellement le retour des mêmes réflexions. « La charité, dès lors, écrit M. Feugère, n'est plus seulement une vertu chrétienne, mais une vertu éminemment sociale. Si, du temps de Bourdaloue, et après lui, ce devoir avait toujours été compris et pratiqué, comme il le souhaitait, par les classes les plus riches, nous trouverions-nous en face de ces redoutables problèmes que notre siècle agite sans fin et ne résout pas, parce qu'il ne veut rester ni dans les principes du juste, ni dans les données du possible? En dehors de la théologie

s solide et si profonde de Bourdaloue et des Pères sur l'aumône, de bonne foi, quelle solution a-t-on trouvée qui fût à la fois équitable et pratique, capable de soulager le pauvre, sans violer la justice dans la personne du riche? de diminuer les souffrances de l'un, sans compromettre la sécurité de l'autre? enfin, de diminuer les souffrances sociales, sans ébranler la société elle-même? On ne parle plus aujourd'hui des devoirs du riche, mais on proclame le droit du pauvre : c'est rendre celui-ci plus envieux et plus misérable, celui-là plus méfiant, plus fastueux et plus avare. C'est allumer entre l'un et l'autre cette guerre à mort qui se livre, hélas! sous nos yeux, et qui accumule les ruines parmi ces nations chrétiennes, où l'on ne rejette la loi bienfaisante et fraternelle de l'Évangile, que pour tomber dans le chaos des utopies, et, bientôt après, dans la mêlée sanglante des convoitises (1). »

(1) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 321.

CHAPITRE XVIII

Peinture générale du cœur humain. — Médisance. — Progrès du vice. — Causes de nos passions : Amour-propre. Respect humain. Ambition. Orgueil. Vaine gloire. — Fausse paix de la conscience. — Libertinage des mœurs et libertinage de créance.

Il y a deux sortes de peinture morale : la peinture générale du cœur humain, toujours le même avec ses qualités ou ses défauts, ses grandeurs ou ses misères, dans tous les siècles et tous les pays, à Athènes, comme à Rome et à Paris, sous le gouvernement de Périclès, comme sous le règne d'Auguste ou de Louis XIV. Il y a aussi la peinture particulière des mœurs d'une époque, c'est-à-dire, à côté de ce qui est fixe, permanent, éternel dans la nature humaine, ce qui est mobile, changeant dans les mœurs, les ridicules, les vices et les vertus d'un pays, d'une nation ou d'un siècle (1).

Cette double peinture, nous la trouvons dans la plupart de nos moralistes, La Bruyère surtout, qui, avec un art parfait, mêle et fond ensemble la peinture de l'homme de son temps et celle de l'homme de tous les temps. Nous la retrouvons aussi dans nos prédicateurs du dix-septième siècle, qui n'ont pu signaler les défauts de leurs contemporains et les peindre, sans étudier et

(1) Voy. à ce sujet les remarques excellentes de M. A. Feugère : *Bourdaloue*, p. 335 et suiv.

peindre du même coup les passions, les désirs, les convoitises qui agitent et troublent le cœur humain en général. « Tout prédicateur digne de ce nom, a-t-on dit avec raison, est plus ou moins moraliste (1). » Et cela est si vrai, que nos grands sermonnaires ont été des moralistes hors de pair, différents de Pascal, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, mais fins, exacts, pénétrants, et souvent profonds.

Nous rencontrons dans Fléchier bon nombre d'observations morales, soit générales, soit particulières, qui indiquent une grande connaissance des hommes. Ainsi, rien de plus piquant et de mieux observé que le portrait du médisant. On voit ses habiletés et ses détours pour *médire avec art;* on entend *cette préface flatteuse* qui prépare *un discours sanglant*, où le traître dit d'abord du bien, « pour mieux faire valoir le mal qu'il va dire », et pour enfoncer plus sûrement le poignard dans le cœur du prochain. « A quoi aboutissent tous les entretiens d'aujourd'hui, sinon à s'amuser aux dépens d'autrui, et à se jouer de la réputation les uns des autres? C'est l'agrément de ceux qui parlent, c'est le plaisir de ceux qui écoutent; sans cela, les conversations tarissent, le monde n'a plus d'esprit; avec cela chacun plaît, chacun s'insinue, chacun s'exprime heureusement; ce vice est devenu si commun, qu'on est parvenu à ne s'en apercevoir presque plus : on s'est fait un point de sincérité et de bonne foi de ne se rien dissimuler de ce qui est désavantageux à ceux dont on parle. Les oreilles se sont accoutumées à cette espèce de langage si peu charitable et si peu chrétien : tout consiste aux manières, car encore veut-on, dans les péchés même les plus cruels, garder quelque appa-

(1) M. A. Feugère : *Bourdaloue*, p. 336.

rence de politesse. Une médisance grossière est insupportable : c'est déchirer sans pitié la réputation du prochain, c'est assassiner son frère inhumainement. Un honnête homme sait mieux vivre : il empoisonne avec art tous les traits de sa médisance ; il commence un discours sanglant par une préface flatteuse, et, disant d'abord du bien pour mieux faire valoir le mal qu'il va dire, il pare la victime qu'il veut égorger, et croit qu'il est plus innocent, quand il jette quelques fleurs sur l'autel qu'il veut ensanglanter de son sacrifice (1). »

L'élégante peinture de Fléchier a son prix, même placée à côté de celle où Bourdaloue décrit à son tour la médisance avec son air innocent et radouci, devenue *l'assaisonnement* ordinaire des conversations, et encouragée par les applaudissements discrets qui la provoquent. Mais comme le tableau de Bourdaloue est autrement fait de verve, avec une simplicité, une vérité et une vie, dont n'approche pas tout l'art de l'évêque de Nîmes ! Vous croyez vous trouver au milieu de l'une de ces *assemblées* où les Célimène et les Arsinoé n'épargnent guère le prochain ; vous entendez *les ris et les éclats* des assistants ; vous voyez enfin *les gestes* et *les coups de tête* qui approuvent et excitent les malins propos. Après la peinture de Fléchier, il n'est pas sans

(1) Sermon pour le premier dimanche de l'Avent, *sur le Jugement dernier*, prêché devant le roi en 1682, vol. VI, p. 44. — « La médisance, lisons-nous dans un opuscule attribué à Fléchier, est le plus infâme de tous les vices ; il est d'autant plus à craindre, que quiconque tombe dans ce défaut, donne souvent un coup mortel à un homme qui ne connaît pas la main qui le tue ; et l'on peut assurer que tous les médisants sont des lâches, des traîtres et des assassins. » (*Œuvr. compl. de Fléchier*, vol. IX, p. 281 ; *Réflexions sur les caractères des hommes.*) Nous avons parlé de cet ouvrage, *La jeunesse de Fléchier*, vol. I, p. 247.

intérêt de voir celle de Bourdaloue, de les comparer ensemble, afin de mieux saisir la manière des deux peintres. « De tout temps la médisance a été, et est encore plus que jamais l'assaisonnement des conversations. Tout languit sans elle, et rien ne pique. Les discours les plus raisonnables ennuient, et les sujets les plus solides causent bientôt du dégoût. Que faut-il donc pour réveiller les esprits, et pour y répandre une gaieté qui leur rende le commerce de la vie agréable? Il faut que, dans les assemblées, le prochain soit joué et donné en spectacle par des langues médisantes; il faut que, par des narrations entrelacées des traits les plus vifs et les plus pénétrants, tout ce qui se passe de plus secret dans une ville, dans un quartier, soit représenté au naturel et avec toute sa difformité; il faut que toutes les nouvelles du jour viennent en leur rang, et soient étalées successivement et par ordre. C'est alors que chacun sort de l'assoupissement où il était, que les cœurs s'épanouissent, que l'attention redouble, et que les plus distraits ne perdent pas une circonstance de tout ce qui se raconte. Les yeux se fixent sur celui qui parle; et, quoiqu'on ne lui marque pas expressément le plaisir qu'on a de l'entendre, il le voit assez par la joie qui paraît sur les visages, par les ris et les éclats qu'excitent ses bons mots, par les signes, les gestes, les coups de tête... On ne se retire point qu'il n'ait cessé, et l'on s'en revient enfin d'autant plus content de soi, que, sans blesser, à ce qu'on prétend, sa conscience, on a eu tout le divertissement de la conversation la plus spirituelle et la plus réjouissante (1). »

(1) Bourdaloue, *Exhortation sur les faux témoignages rendus contre Jésus-Christ*, vol. III, p. 205, édit. Didot, in-4°. — M. Feugère, qui cite ce passage, l'a étudié avec soin et analysé d'une manière fort piquante. (Voy. *Bourdaloue*, p. 340 et suiv.)

Voilà une connaissance des hommes et de leurs petites perfidies que la pratique du monde seule ne peut donner; qui ne s'acquiert pas, ne se développe pas, si, avant tout, l'observateur ne possède le don précieux de la pénétration. Sans cette faculté, nous sommes condamnés à voir seulement les apparences, et jamais ce qui est caché dans certains replis du cœur. C'est le sort commun des hommes de ne rien comprendre, de ne rien démêler au jeu si compliqué et si délicat des passions humaines; d'ignorer ce qui se passe autour d'eux, et de jouer leur rôle ici-bas d'une manière inconsciente, comme des personnages de théâtre dont on a réglé à l'avance et les situations diverses et les mouvements. Il est très petit le nombre des savants doués d'assez de patience et de sagacité pour surprendre les secrets du monde physique; plus rare encore est le nombre de ceux qui savent pénétrer les mystères du monde moral, décrire les maladies de l'âme, les analyser avec exactitude, en découvrir les vraies causes et en indiquer les remèdes.

Fléchier nous montre, avec une grande sûreté d'observation, comment le vice se développe peu à peu dans le cœur; comment, par l'effet « de la faiblesse et de la corruption de la nature », nous sommes enclins à nous fortifier dans le mal, et à nous relâcher dans le bien. « Le vice croît et se multiplie, la vertu s'affaiblit et diminue; et, comme ceux qui sont bons cessent aisément de l'être, ceux qui sont méchants sont portés à l'être toujours davantage, si Dieu les abandonne à eux-mêmes, parce que le péché monte dans l'âme par des degrés imperceptibles, et qu'il prend toujours de nouvelles forces quand on le néglige. Ces conversations inutiles et vagues, où vous vous mêlez de parler de tout, de juger de tout indifféremment, seront bientôt

non seulement vaines et indiscrètes, mais encore scandaleuses et funestes au prochain; et, si Dieu ne pose sur vos lèvres cette garde de circonspection, que lui demandait le roi-prophète, il en sortira bientôt des traits sanglants d'une médisance empoisonnée. Vous désirez de vous enrichir par des voies même légitimes; si vous entretenez cette passion, bientôt vous ne craindrez point d'être injuste, quand il s'agira de vos intérêts : vous n'épargnerez ni le sacré, ni le profane, vous jouirez de votre bien avec avarice, vous regarderez celui des autres avec envie, et peut-être enfin le lui prendrez-vous avec violence... Vous avez quelque peine sur quelque point de religion; si vous ne recourez au principe, il vous prendra une curiosité dangereuse, votre esprit se perdra dans les mystères que vous voudrez approfondir : votre foi deviendra faible et chancelante, vous douterez, et peut-être enfin malheureusement vous ne douterez plus (1). »

Cette *disposition malheureuse* est d'autant plus à craindre, que l'amour-propre et le respect humain semblent s'unir ensemble afin de nous séduire ou de nous égarer. D'un côté, l'amour-propre nous cache notre triste état, et, plus encore que l'intérêt, « il est un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement (2) »; de l'autre, le respect humain nous ôte la force de reconnaître nos fautes et de nous en corriger. Combien les hommes sont ingénieux à se tromper eux-mêmes, à inventer des raisons pour excuser leurs torts ou en diminuer la gravité! Ils ont une apologie toujours prête, et sont toujours

(1) Sermon pour le jour de *la Conception*, prêché devant le roi en 1682, vol. V, p. 75.

(2) Pascal, *Pensées*, p. 37. Edit. Havet. 1 vol. in-8°, Dézobry.

disposés à *s'aveugler* eux-mêmes ou à *corrompre* leur propre conscience. « S'ils sont puissants, ils croient qu'ils sont au-dessus des lois, et qu'on doit respecter leur autorité, aux dépens même de la religion. S'ils sont obscurs, ils croient qu'il importe peu quelle vie ils mènent. S'ils commencent à pécher, ils prétendent que les premières fautes sont pardonnables; s'ils continuent depuis longtemps, ils accusent la force de leurs mauvaises habitudes, dont ils n'ont pas voulu se rendre maîtres. S'ils sont délicats, ils veulent qu'on les épargne et qu'on les ménage; ainsi, affaiblissant dans leurs esprits leurs péchés, ils les regardent au dehors, ils les commettent sans crainte, et s'en accusent sans repentir : ils vont tête levée aux pieds d'un prêtre. La moindre sévérité les offense. Il faut qu'un confesseur choisisse ses termes de peur de blesser leur délicatesse; et, dans un tribunal aussi sévère et aussi absolu qu'est celui de la pénitence, on dirait que le juge tremble devant le criminel, et qu'il lui demande comme une grâce de vouloir prendre quelque soin de son salut : telle est l'indulgence des pécheurs pour eux-mêmes. On se flatte, on se déguise; qui est-ce qui n'a pas une apologie toujours prête pour son péché dominant? et qui est-ce qui ne se fait pas une espèce d'innocence, par la comparaison de ceux qu'il veut croire plus méchants que lui? Qui est-ce qui ne tâche pas de s'aveugler soi-même, et de corrompre sa propre conscience (1)? »

Soit délicatesse excessive, soit ignorance volontaire de sa misère, chacun entre en composition avec Dieu, débat, stipule les clauses de sa conversion, et prétend

(1) Sermon pour le premier dimanche de l'Avent, *sur le Jugement dernier*, prononcé à la cour en 1682, vol. VI, p. 41.

fixer lui-même « les lois et les conditions de sa pénitence ». « On veut être ménagé, selon les faibles dispositions qu'on a de se convertir. On se réserve le droit d'être toujours son premier juge, et l'on penche toujours du côté de la grâce et de la faveur. On n'aime pas qu'un directeur veuille entrer trop avant dans le fond d'une conscience, et l'on est d'avis qu'il se contente de certaines bonnes volontés qu'on lui montre. On lui abandonne certains défauts, pourvu qu'il ne touche pas à d'autres, auxquels on est plus attaché, et qu'on trouve bien le moyen de mettre à couvert de ses remontrances. On se sert de lui pour faire le bien qu'on veut faire, et pour autoriser les faiblesses qu'on veut conserver; et, s'il n'a de la fermeté, on se relâche de part et d'autre, et le directeur est enfin dirigé lui-même, tant on a de peine à se soumettre à la pénitence, si Dieu ne fait en nous, comme en saint Paul, une conversion véritable, entière et parfaite (1). »

Fléchier énumère tous les motifs, tous les prétextes que nous suggère l'amour-propre, si habile à justifier nos faiblesses, à nous dispenser d'une pénitence, nécessaire à tout le monde, excepté à nous, bien entendu. « L'amour-propre est si ingénieux, qu'encore que nous soyons persuadés de la nécessité de la pénitence, il trouve toujours le moyen de nous exempter en particulier. Chacun se justifie à soi-même; chacun renvoie l'austérité de la vie, ou aux grands pécheurs, ou aux grands saints, et ne croit être ni l'un ni l'autre. » La pénitence est bonne, ou pour les vieux criminels, ou pour ceux qui ont embrassé une profession de vie parfaite. Un religieux vit-il *dans les ténèbres de sa cel-*

(1) Sermon pour le jour de la *Conversion de saint Paul*, prêché en 1682, vol. V, p. 106.

lule? il fait ce que sa vocation lui impose, et doit, par état, « pleurer ses péchés et ceux du peuple »; un ecclésiastique est-il « recueilli et mortifié? » qu'y a-t-il donc là de si étonnant? c'est son devoir : « il consacre tous les jours le corps et le sang de Jésus-Christ; il doit apprendre, en offrant ce redoutable sacrifice, à se sacrifier soi-même (1). »

Et si, par hasard, le pécheur se juge sévèrement lui-même et tel qu'il est; s'il échappe aux illusions de l'amour-propre, s'il ne se laisse pas *crever les yeux agréablement*, c'est pour tomber dans un autre péril, celui qui vient du respect humain, d'une fausse *pudeur*, de la crainte des jugements et des railleries du monde. Le respect humain! voilà, en tout temps, le grand obstacle à la conversion des chrétiens; l'obstacle que Fléchier signalait à une époque où, malgré l'exemple du roi et sa récente conversion, la dévotion était si *décriée*, qu'on n'osait braver l'opinion des hommes, renoncer à ses passions et reprendre un meilleur genre de vie, dans la crainte de passer pour *faux dévot*. « On ne l'éprouva jamais mieux qu'en ce temps, disait-il hardiment; car, d'un côté, la dévotion est si décriée par l'abus qu'on en fait, qu'on ne sait presque plus ce qu'il faut blâmer, ou ce qu'il faut approuver. L'ambition et l'intérêt se cachent souvent sous des apparences de religion. D'ailleurs, la malignité est devenue si grande, qu'on empoisonne tout, qu'on médit de tout. On voit le mal où il n'est point, et l'on ne veut pas reconnaître le bien là où il est; et sous prétexte qu'il se trouve, en général, une fausse dévotion, on a peine à vouloir croire, en particulier, qu'il y en ait de véritable. »

(1) *Panég. de saint Sulpice*, prononcé en 1681, vol. V, p. 174.

Puis, l'orateur entrait dans le détail; il montrait comment la malignité humaine dénature les actions les plus louables; comment le respect humain cause des ravages dans les âmes encore mal affermies, et qui, désireuses de revenir à Dieu, se sentent arrêtées tout à coup et comme paralysées, « par une appréhension lâche des jugements et des railleries du monde ». « Qu'un homme, après de longues réflexions sur sa vie passée, vienne à s'éloigner du jeu, des compagnies, des emplois même, où il sait, par sa propre expérience, qu'il expose son salut; qu'il distribue ses biens aux pauvres, et qu'il assiste plus souvent et plus décemment aux sacrés mystères; qu'une dame, encore à la fleur de son âge, renonce au luxe et à la vanité, et se réduise aux règles de la modestie chrétienne; qu'elle visite les hôpitaux et les églises : on cherche les raisons de ce changement, et l'on prend toujours les moins charitables. On donne, autant qu'on peut, un tour ridicule à ces conversions : c'est qu'on aime à se distinguer, c'est qu'on donne dans les nouveautés, c'est qu'on suit son humeur et son caprice, c'est le mauvais état de ses affaires, c'est la légèreté de l'esprit humain. Combien d'actions de piété sont demeurées sans effet dans l'esprit de ceux qui les avaient résolues! Combien de pénitences naissantes ont été étouffées! Combien d'âmes ont été comme arrachées à Jésus-Christ par ces dégoûts qu'on leur a donnés, qui tombant sur des conversions mal assurées, à peu près comme ces froids et ces gelées hors de saison, qui surprennent des fruits encore tendres et naissants, leur ôtent toute espérance d'accroissement et de maturité (1). »

(1) *Panég. de la Madeleine*, prononcé en 1683, vol. V, p. 124. —

Mais l'une des plus belles peintures morales, des plus complètes et des plus vigoureuses, est sans contredit celle de l'ambition. Nulle part, j'ose le dire, Fléchier n'est aussi ferme, aussi éloquent, et j'ajoute, aussi profond : c'est la force de Bossuet unie à l'exactitude de Bourdaloue. Cette âme généreuse est indignée des fortunes dont la cour offrit si souvent le scandale; indignée des intrigues, des bassesses, des lâchetés, des trahisons de ces courtisans décidés à parvenir par tous les moyens, « à s'élever sur les ruines des autres ». L'orateur ne décrit leurs attentats avec tant de véhémence, que pour les rendre méprisables et odieux à Louis XIV. La dureté de l'ambitieux, sa sécheresse de cœur, ses viles complaisances pour ceux qui peuvent servir ou qui peuvent nuire, le but qu'il poursuit réellement, tout cela est étudié, analysé, avec un soin, une vérité et une sûreté remarquables. « Toujours occupé du monde et de sa fortune, il est prêt à essuyer des périls, à susciter des scandales; à soutenir des haines, à dissimuler des affronts, à négliger des mépris, pourvu qu'il s'avance; il laisse ce qui est bon, pour courir après ce qui lui est utile, et ne distingue ni vice, ni vertu que par rapport à ses intérêts. S'il ne peut s'élever par son mérite, il s'élève par ses intrigues, et sacrifie tout au désir qu'il a de s'agrandir, sans avoir égard ni aux lois humaines, ni aux divines, ni à l'honneur, ni à l'amitié, ni aux bienséances (1) ».

L'ambitieux usurpe les deux sortes d'empire que Dieu exerce : l'un, « intérieur et éternel », par lequel il

Ce morceau se trouve reproduit, sauf quelques variantes, dans le *sermon pour le second dimanche de l'Avent*, prêché en 1682 devant la reine, à Saint-Germain, vol. VI, p. 66.

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, prononcé devant le roi en 1682, vol. VI, p. 81.

se possède comme son unique et souverain bien ; l'autre, « extérieur et temporel », par lequel il gouverne les créatures et les dirige, selon l'ordre de son infinie sagesse et de sa providence. « L'homme ambitieux, autant qu'il est en son pouvoir, usurpe ces deux sortes de dominations et de souverainetés. Il veut se rendre indépendant, et faire dépendre de lui tout ce qu'il peut, et devenir maître de lui-même en devenant celui des autres. L'expérience ne nous apprend que trop ce que je dis. Combien voit-on de grands du monde, qui vivent comme s'il n'y avait point de juge à qui ils dussent rendre compte de leurs actions ! Ils croient que l'autorité ne leur est donnée, que pour en jouir et pour s'y plaire ; que les hommes ne sont faits que pour contribuer à leurs plaisirs et à leur puissance ; que tout doit servir à leur gloire et à leur grandeur ; ils se regardent comme les maîtres de leurs volontés, et non pas comme les ministres et les interprètes de celle de Dieu. Ils exigent l'obéissance comme une justice qu'on doit à leurs personnes, et non pas à Dieu qu'ils représentent, et se font eux-mêmes la règle, le centre et la fin des autres hommes qu'ils tiennent dans une triste dépendance (1). »

Il est vrai, les hommes ont toujours quelque « raison honnête » pour justifier à leurs propres yeux leur ambition et leur poursuite des grandeurs humaines ; mais, à côté du motif apparent, et qu'ils publient partout, se trouve le motif caché qu'ils n'avouent pas ; ceux qui courent après les charges et les honneurs, à côté du but qu'ils déclarent, en ont un autre tout différent qu'ils ne déclarent pas. On brigue une charge, on solli-

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, vol. VI, p. 82.

cite un emploi, on veut avoir du crédit et de la faveur, pour se donner une occupation, « se rendre la vie moins ennuyeuse », sortir d'un état de médiocrité, ou encore pour servir le public, « et faire valoir les talents qu'on a, ou qu'on croit avoir » : chacun enfin, a sa raison honnête pour acquérir et pour s'avancer. « Mais il y a une raison commune pour tous, qu'aucun ne dit, et que chacun a dans son cœur : c'est qu'on veut se donner plus de liberté et plus de moyens de satisfaire ses passions... Vos passions sont trop resserrées dans votre cœur, vous voulez les élargir au dehors; avoir de quoi fournir amplement à votre luxe et à vos délicatesses; attirer les yeux du public par le nombre de vos valets et par la magnificence de vos équipages; avoir autour de vous quelques flatteurs de plus qui rendent hommage à votre fortune; appuyer de votre crédit les passions de vos amis, comme si ce n'était pas assez des vôtres, et faire sentir, quand il vous plaira, le poids de votre colère, lorsque vous vous croirez offensé (1). »

Fléchier montre les progrès insensibles de l'ambition, il en décrit les effets, et réfute éloquemment cette prétention étrange, que les ambitions particulières sont permises, et que seuls les grands ambitieux sont à redouter. « C'est de là que naissent les médisances atroces, les cruelles jalousies, les infidélités secrètes, les haines mortelles, les guerres sanglantes; c'est de là que viennent l'envie contre les puissants, la défiance de ses égaux, l'abandonnement des pauvres, et souvent l'oppression des faibles. » Le moraliste pousse plus loin encore cette analyse. L'ambition, dit-il, est du

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, vol. IV, p. 84.

nombre de ces péchés, qui « traînent avec eux une longue suite de vices ». Cette cruelle passion n'est pas seulement la source des *médisances atroces* et de tous les autres désordres; elle trouve le moyen de corrompre toutes les vertus. « Elle se sert d'une patience intéressée, qui souffre tout de ceux de qui elle espère; d'une humilité contrefaite, qui s'abaisse pour s'élever plus sûrement; d'une honnêteté contrainte qui veut plaire à tous, pour avoir moins d'opposition à sa fortune; d'une modestie simulée, pour exciter moins d'envie et donner moins d'ombrage à ses concurrents; et d'une charité affectée, pour gagner les uns par des services recherchés, les autres par des complaisances étudiées. La religion même, je dis cette religion dont toutes les maximes tendent à l'humilité, à la soumission, à l'obéissance, par une profanation sacrilège, est souvent employée pour donner du crédit à l'imposture, et pour servir à l'ambition qu'elle condamne. Qui ne sait qu'il y a un art de s'approcher des dignités, en faisant semblant de s'en éloigner; de couvrir l'esprit du monde sous des apparences trompeuses de piété et sous un air extérieur de réforme, afin d'arriver plus sûrement au but qu'on s'est proposé, et de surprendre l'approbation des hommes, en leur faisant accroire qu'on a déjà celle de Dieu (1)? »

Vous avez beau vous faire illusion à vous-même; vous avez beau trouver votre ambition raisonnable et réglée, vous prescrire à l'avance des bornes que vous ne franchirez pas, vous serez entraîné malgré vous : « car, l'ambition est la source de tous les crimes; et l'homme qui en est possédé, se trouve dans

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, vol. IV, p. 87.

une préparation de cœur à les commettre tous, s'il les juge utiles à l'accomplissement de ses desseins (1). » — Mais je ne veux que « monter de quelques degrés »; je ne veux que sortir « de l'ennuyeuse médiocrité où je suis »; je saurai bien donner de justes bornes à mes désirs : paroles en l'air que tout cela! vaines promesses, dont les faits montreront vite toute la fragilité! — « Je n'ai pas de ces grandes ambitions, direz-vous; il me suffit de monter de quelques degrés; je ne suis pas encore au rang où je puis raisonnablement prétendre, et j'y veux arriver sans faire tous ces grands crimes : tirez-moi de cette ennuyeuse médiocrité où je suis, et je vous quitte de tous les empires du monde. Vous ne connaissez donc pour ambitieux que ces faiseurs de grand dessein, qui n'imaginent rien que de vaste, qui voudraient forcer la nature et les éléments, et qui, chargés de couronnes usurpées et portés par l'ardeur de vaincre jusqu'aux extrémités de la terre, demandent s'il n'y a point d'autres mondes à conquérir : vous pardonnez l'ambition, si elle n'allume des guerres civiles ou étrangères, si elle ne fait couler des rivières de sang, et si elle ne porte le fer et le feu partout où elle passe. Vous vous trompez : il n'y a pas de petit orgueil; il est égal partout, quoique les objets soient différents, et que la fortune des orgueilleux ne soit pas égale. Vous ne voulez monter qu'un degré, vous en voudrez monter un autre, et la cupidité croissant à mesure que vous croirez l'avoir satisfaite, vous voudrez vous pousser aussi loin que l'on peut aller; croyez-moi, chacun, prévenu de l'amour et de l'estime qu'il a pour lui-même, se croit toujours digne d'un

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, vol. IV, p. 86.

plus haut rang à mesure qu'il en approche; et donnez-moi le plus petit orgueilleux du monde, s'il n'a soin de se modérer, il se fera souverain, s'il peut (1). »

Ne dites pas que la recherche des grandeurs humaines, avec son cortège de bassesses, de perfidies et de folles espérances, est la passion des âmes généreuses. Rien, au contraire, n'est plus indigne de la générosité d'un chrétien, que de s'attacher « à des biens passagers et périssables », poursuivis avec ardeur, possédés avec inquiétude, et qu'il faudra quitter avec regret. « Que le monde tienne tant qu'il voudra, pour maxime, que l'ambition est le caractère d'une belle âme; que c'est la passion des grands hommes; que c'est le principe de toutes les actions héroïques : la religion chrétienne m'apprend que c'est la marque d'une âme basse, et le principe de toutes les mauvaises actions qui se commettent. Car, y a-t-il rien de plus bas pour l'homme, que d'aimer ce qui est au-dessous de lui, et de renoncer à son héritage qui est céleste? Or, toutes les dignités du monde sont des biens créés, et par conséquent au-dessous du bien incréé, pour la possession duquel il est destiné : quand donc il renonce à celui-là, pour s'attacher à ceux-ci, il se dégrade lui-même, et témoigne la même bassesse de cœur, qu'un capitaine, qui pouvant être empereur, ne voudrait être qu'un misérable soldat (2). »

On résiste aisément à l'orgueil, « quand on est réduit aux ténèbres d'une vie obscure »; mais il est plus difficile de le maîtriser, quand on se voit recherché, comme saint François de Paule, des princes et des grands, attiré dans les cours des souverains, consulté

(1) Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, *sur l'Ambition*, vol. IV. p. 88.
(2) *Ibid.*, p. 84.

par le pape « comme un oracle, » et honoré par un roi de France, comme l'arbitre de sa vie ou de sa mort. C'est là, en effet, pour l'humilité, « une tentation délicate », un écueil dangereux, même pour la plus haute et la plus solide vertu. « On résiste aisément à l'orgueil, quand il n'est pas soutenu par une grande réputation, ou fortifié par un grand mérite. On a quelque honte de se croire, quelque bonne opinion qu'on ait de soi, quand on est seul à s'estimer et à s'applaudir, et quand on n'a pour soi d'autre approbateur ni d'autre flatteur que soi-même. Mais lorsqu'on se voit honoré, et qu'on fait du bruit dans le monde; lorsqu'on s'attire la louange et l'admiration par des talents ou par des vertus extraordinaires, qu'il est dangereux qu'on ne soit de l'avis du public! qu'on ne vienne à se louer et à s'admirer un peu soi-même, malgré toute sa modération, et qu'on ne mêle quelque grain de son propre encens à celui qu'on reçoit des autres (1)! »

En vrai moraliste, à qui n'échappent guère les secrets du cœur, Fléchier découvre le fond de nos actions, dévoile leur mobile caché, et suit avec pénétration tous les détours de la dissimulation et de la fraude. Ces calomnies conduites avec art pour opprimer un innocent, « ces finesses de la prudence de la chair », ces coups sourdement donnés pour ruiner la réputation ou la fortune d'un honnête homme, tout cela sera mis enfin dans son vrai jour au jugement dernier. Alors, ces vices « dont les flatteurs faisaient des vertus », dépouillés de leur éclat extérieur et de leur brillante enveloppe, paraîtront ce qu'ils sont en effet, des vices d'autant plus odieux, qu'ils auront été

(1) *Panég. de saint François de Paule*, vol. V, p. 248.

plus adroitement dissimulés. « Ces richesses acquises si finement, l'industrie à part, ne seront plus qu'un amas de larcins et d'injustices; ces amitiés qu'on croit si pures, quand on leur ôtera cette apparence d'honnêteté qui les couvre, paraîtront telles qu'elles sont, un vil commerce d'intérêt ou d'impureté; ces aumônes, quand on effacera cette couleur de la charité qu'on leur donne, ne seront plus que de vaines ostentations, ou des compassions naturelles; ces humilités qu'on admire, quand on aura levé le masque qui les couvre, ne seront peut-être que des vanités déguisées; ces confessions et ces communions dénuées des formes extérieures de la pénitence et de la piété, ne seront plus que ce qu'elles ont été, des coutumes sans réflexion et des bienséances sacrilèges (1). »

Voici une vive peinture, ou plutôt une satire des inquiétudes qui agitent le cœur de l'homme, de ses désirs, de ses espérances, de ses ambitions, de ses efforts, des mille soins dont il se fatigue pour acquérir des biens périssables, tandis qu'il dédaigne « le souverain bien », et ne fait rien pour le posséder. « Cependant, Messieurs, que font la plupart des hommes? Quel est leur désir, et quelle est leur fin? L'un brigue une charge, et ne songe qu'à y parvenir; il cherche tout ce qui peut servir; il écarte tout ce qui peut nuire; il étudie tous les prétendants, diminue le mérite des uns, et grossit les défauts des autres; tantôt il craint, tantôt il espère, et n'a pour toute fin que sa prétention. L'autre poursuit un procès, et ne pense qu'à obtenir un tribunal favorable, à prévenir des juges, ou par des raisons apparentes, s'il n'en a pas

(1) Sermon pour le premier dimanche de l'Avent, *sur le Jugement dernier*, prêché à la cour en 1682, vol. VI, p. 39.

des solides, ou par des sollicitations puissantes, ou par des invectives contre ses parties. Il suppute ce qu'il peut gagner; il suppute ce qu'il peut perdre. Il se fatigue lui-même de mille chagrins et de mille soins inutiles; il fatigue tout ce qu'il rencontre d'un long et ennuyeux récit des circonstances ennuyeuses d'une affaire qui ne le touche que lui seul, et s'imagine qu'il n'y a rien d'important, ni rien au delà de son procès. Celui-ci et celle-là n'ont pour but que l'établissement de leurs familles; leur vue ne va pas plus loin qu'à la fortune et au mariage d'un de leurs enfants; ils examinent pour cela l'ancienneté de la noblesse, et plus encore la quantité de bien, et le degré de faveur de chaque maison, afin de faire une alliance considérable : destinant les uns à l'Église, sans discernement et sans vocation, afin de mêler à des richesses d'iniquités le patrimoine de Jésus-Christ; forçant les autres, par des dégoûts continuels et par des persuasions violentes, à se jeter par désespoir dans des monastères, non pas pour s'y consacrer à Dieu, mais pour se sacrifier à l'ambition de leurs parents et à l'élévation de leurs frères (1). »

Fléchier nous représente saint François Xavier, dans son vaisseau, comme un général d'armée, « la carte des Indes orientales devant les yeux, pour y dresser le plan de ses conquêtes spirituelles ». Ce ne fut pas une humeur inquiète qui lui fit entreprendre de si longs et de si pénibles voyages. Puis, il ajoute finement, et non sans quelque malice : « Il arrive bien quelquefois que l'esprit du monde se mêle dans l'œuvre de Dieu. On veut se signaler par quelque dessein extraordinaire.

(1) Sermon pour le jour de *la Toussaint*, prononcé devant le roi en 1682, vol. VI, p. 28.

Ennuyé des devoirs et des dépendances d'une communauté, peut-être trop austère et trop régulière, sous prétexte d'aller exercer la charité, on secoue le joug de l'obéissance. On quitte sans peine, pays, parents, amis, pour acquérir un peu plus de liberté, et pour faire en repos, même parmi les peines et les fatigues de la prédication, sa volonté propre. On ne refuse pas de travailler à la vigne du Seigneur et de faire même le métier d'apôtre; mais on veut être maître de son zèle, se faire un apostolat à part, et vivre dans l'indépendance (1). »

L'orateur nous retrace avec vérité « cette guerre continuelle » que nous devons faire à nos passions; guerre rude, incessante, dans laquelle nous sommes trop souvent vaincus. Les uns luttent avec courage, gémissent ou souffrent de leurs faiblesses et de l'insuccès de leurs efforts; les autres, jouissent d'un tranquille repos dont il donne la raison véritable. C'est là un état moral décrit par les philosophes et les moralistes : comme l'habitude du bien rend la pratique de la vertu plus facile, l'habitude du vice finit par nous dissimuler la laideur du mal, et nous le fait paraître presque légitime. « Cette perversité acquise, a-t-on dit, plus terrible que la perversité de nature, le dernier châtiment du vice, est aussi le plus grand malheur, parce qu'il est sans remède (2). » Un malheur « sans remède » : voilà où conduit cette *perversité acquise*, que Fléchier analyse avec sagacité et déplore en termes éloquents : « Je sais que plusieurs ne ressentent pas ces troubles intérieurs. Ils vivent tranquillement au gré de leurs

(1) *Panég. de saint François-Xavier*, vol. V, p. 342.
(2) *Précis de philosophie*, par M. Ch. Bénard, 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave, p. 197.

désirs, sans remords, sans inquiétude. Ils ne sont pas tentés, parce qu'ils donnent d'eux-mêmes dans tous les objets des tentations. Ils n'ont point d'ennemis, parce qu'ils ne savent pas résister; ce sont des vaincus qu'on a accoutumés à la servitude, et qui sont volontairement sous le joug de leurs passions. Qu'ils sachent qu'ils sont d'autant plus à plaindre, qu'ils ne se plaignent pas d'eux-mêmes; qu'ils jouissent d'une fausse paix, qui vient de l'endurcissement de leur cœur, et non pas de la sûreté de leur conscience; qu'il y a dans la religion, comme dans la navigation, certains calmes plus dangereux que les tempêtes; et que le comble de toutes les tentations, c'est de ne pas s'apercevoir et de ne pas sentir qu'on est tenté (1). »

Dans un autre endroit, avec plus de force encore, il développe les mêmes idées, et déclare à ses auditeurs que « le malheureux repos » dont ils jouissent, ne vient pas de *la paix*, mais de *la dureté* de leurs consciences: « Si vous êtes à couvert des tentations du démon, c'est que vous faites ses volontés et ses œuvres. Sachez que ce malheureux repos où vous êtes ne vient pas de la paix, mais de la dureté de vos consciences; que vos chaînes ne vous pèsent pas, parce que votre esclavage est volontaire; que l'esprit, en vous, ne contredit point à la chair, parce que la chair en est la maîtresse; que la tentation la plus redoutable de toutes est celle qui damne, et qui ne se laisse pas sentir (2). »

Comme Bossuet, comme Bourdaloue, Fléchier attaque « le libertinage des mœurs », surtout « le libertinage de créance », avec une persistance qui indique

(1) Sermon pour le jour de *la Conception de la sainte Vierge*, vol. V, p. 74.
(2) *Panég. de saint Antoine*, vol. V, p. 142.

la grandeur du péril. Le regard de l'orateur ne s'arrête pas seulement à la surface ; il pénètre jusqu'au fond de la société de son temps. Ainsi, à travers la soumission générale des esprits, Fléchier a senti le travail secret de cette incrédulité qui, au siècle suivant, allait attaquer les vérités religieuses avec tant de légèreté et de hardiesse. Dès les premières années du règne de Louis XIV, « les impies et les libertins » étaient fort répandus. Bossuet ne cesse de les poursuivre de ses invectives, comme bien avant lui, Pascal employait toutes les ressources de l'éloquence la plus ardente et la plus passionnée, pour troubler, du moins, et humilier ces esprits superbes qu'il n'avait pas l'espoir de convaincre. « Je ne me sentirais pas assez fort, disait-il, pour trouver dans la nature de quoi convaincre les athées endurcis (1). »

Tant que vécut Louis XIV, *les libertins*, comme on les appelait alors, gênés par la sévérité des lois, n'osèrent battre ouvertement en brèche l'Église, son autorité et son enseignement. Ils réservaient prudemment leurs doutes et leurs moqueries pour les réunions du monde, où leurs railleries étaient souvent reçues avec applaudissement. C'est là un trait qui a son importance : au moment où Fléchier prêchait à la cour, en 1682, on ne se gênait plus guère; on affectait certains airs d'incrédulité, que le bon ton permettait d'étaler, et

(1) *Pensées de Pascal*, édit. de M. Havet, 1 vol. in-8°. Paris, p. 158. — Le P. Mersenne, condisciple de Descartes au collège de la Flèche, et son ami tant qu'il vécut, nous a fait connaître bon nombre de ces *athées*. En 1638, il publiait son livre : *La vérité des sciences contre les sceptiques et les pyrrhoniens*. — Voy. aussi Tallemant des Réaux : *Historiette* de Des Barreaux, vol. III, p. 182; 6 vol. in-12. Paris, Téchener, 1862. — Nous avons parlé des *libertins*, *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières*, p. 36 et suiv.

que le bon goût défendait de blâmer. Pascal trouvait déjà, de son temps, des gens fiers de *faire les braves contre Dieu* (1). « Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme, pour faire gloire d'être dans cet état, dans lequel il semble incroyable qu'une seule personne puisse être. Cependant, l'expérience m'en fait voir en si grand nombre, que cela serait surprenant, si nous ne savions que la plupart de ceux qui s'en mêlent, se contrefont et ne sont pas tels en effet, ce sont des gens qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté (2). »

Combien avaient alors ces *belles manières*, ou aspiraient à les avoir! Le passage suivant va nous faire connaître *les esprits forts*, leur tactique et leurs procédés de discussion. « Les impies et les libertins, disait Fléchier en 1682, ne s'offensent pas moins de Jésus-Christ et de sa doctrine : je parle de ces hommes sans foi et sans discipline, dont un apôtre dit qu'ils ne croient pas en Jésus-Christ, et qui regardent Dieu comme un menteur. Ils ne veulent ni lois qui les retiennent, ni juge qui les condamne, ni vérité qui les convainque, ni remords qui les inquiète. S'ils disent un bon mot, c'est aux dépens de la religion; s'ils ont de l'esprit, ce n'est que pour donner aux choses, même les plus saintes, un tour ridicule. Ils ne reconnaissent de Providence, que lorsqu'ils en murmurent dans leur adversité; ils ne parlent de Dieu, que lorsqu'ils le blasphèment dans leur colère. Dites-leur que vous croyez ce que croit l'Eglise, ils s'imaginent que c'est ou par simplicité, ou par bienséance; prouvez-leur la religion, ils attribuent ce qu'il

(1) Pascal mourut à trente-neuf ans, le 19 août 1662.
(2) *Pensées de Pascal*, édit. E. Havet, p. 138.

y a de fort à votre raison et à votre esprit; ce qu'il y a de faible, ils l'imputent à la cause que vous soutenez; s'ils remarquent quelque impureté dans les pratiques du christianisme, ils se font du relâchement qu'ils voient dans la discipline, un sujet de douter de la doctrine. Tantôt, ils pensent qu'on ne croit pas ce qu'on enseigne, quand on ne fait pas ce qu'on dit; tantôt, qu'on est bien aise d'enseigner aux autres ce qu'on est résolu de ne pas faire soi-même : et toujours Jésus-Christ est méprisé et sa religion offensée.

« Vous croyez peut-être qu'ils allèguent de fortes raisons? Quelle raison peut-il y avoir contre Jésus-Christ et contre sa foi? Tout leur savoir ne consiste qu'à donner de mauvais noms à de bonnes choses. Ils croient être plaisants et habiles, quand ils ont appelé la foi, crédulité; les lois de Dieu, politique humaine; l'humilité, bassesse; la patience, lâcheté; la révélation, artifice; la mortification, mélancolie. Y a-t-il rien de si faible? Cependant on se sait bon gré d'avoir dit de pareilles choses : on est applaudi dans les compagnies; ceux mêmes qui ont encore de la foi et de la religion dans le cœur se contrefont, et croient que, pour avoir l'air du monde, il faut paraître aussi profanes que d'autres (1). »

L'orateur termine éloquemment ce morceau, où il trace le portrait des *libertins*. Reprenant la célèbre apostrophe de Pascal, il s'écrie avec le même accent de douleur, et presque dans les mêmes termes que l'illustre solitaire de Port-Royal : « Si j'avais à les convaincre, je leur dirais avec saint Augustin (2) :

(1) Ces dernières expressions ressemblent à celles de Pascal, citées un peu plus haut, p. 346.

(2) Ici saint Augustin, c'est Pascal.

Ames extravagantes, non moins qu'incrédules, croyez-vous nous avoir bien réjouis, quand vous avez dit que notre âme n'est que du vent et de la fumée? Ce serait un malheur qu'il faudrait pleurer durant tout le cours de la vie. Pourquoi préférez-vous votre propre sens à l'autorité de Dieu même? pourquoi mettez-vous au hasard, ce qui vous est d'une si grande conséquence, je veux dire votre salut? Il viendra ce temps fatal, où le charme étant dissipé, vous verrez de près les portes de l'éternité malheureuse qui vous attend. Peut-être alors connaissant, mais trop tard, le véritable état de l'avenir et du passé, vous demanderez vainement cette foi que vous avez éteinte, ces sacrements que vous avez méprisés, cette grâce dont vous vous êtes rendus indignes; peut-être, remplis des funestes idées de votre incrédulité, vous en serez touchés, mais vous n'en serez pas convertis; peut-être, prendrez-vous entre vos mains ce Jésus-Christ crucifié, qui vous a si longtemps servi de scandale. Endurcissez-vous tant qu'il vous plaira; formez-vous un cœur de fer et d'airain, ce cœur s'amollira malgré vous, et vous reprochera le mépris que vous aurez fait de la religion, lorsque vous ne serez plus en état de la pratiquer. »

Voilà un nouvel exemple, et bien curieux, des *imitations* de Fléchier. Personne n'avait encore signalé ce larcin : il est à ajouter à ceux que nous avons rapportés plus haut (1). M. Hurel reproche rudement à Fléchier d'avoir dérobé à Mascaron, « avec une rare audace, ou un singulier oubli des convenances littéraires », la division de son oraison funèbre de Turenne, c'est-à-dire « l'idée fondamentale et toute la trame de son discours ». Qu'aurait dit le spirituel écrivain, s'il avait

(1) Voy. p. 46 et suiv.

connu ce nouveau méfait, demeuré ignoré jusqu'ici ? C'est pour le coup, qu'il aurait trouvé « le plagiat flagrant », la réputation littéraire de Fléchier assez compromise; et n'aurait pas craint de lui contester *la propriété* de ses autres ouvrages. « Pour un homme de ce mérite, ce sont là véritablement des surprises étranges, et l'on se demande jusqu'à quel point il est possible de lui imputer l'absolue propriété du reste de ses œuvres oratoires (1). » Notre justice sera moins sommaire et moins terrible. Nous nous contenterons de placer sous les yeux du lecteur le corps du délit. Pascal avait dit dans un passage demeuré célèbre : « Prétendent-ils nous avoir bien réjouis, de nous dire que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée, et encore, de nous le dire d'un ton de voix fier et content? Est-ce donc une chose à dire gaiement? et n'est-ce pas une chose à dire tristement, au contraire, comme la chose du monde la plus triste? »

Fléchier termine ce morceau, à l'aide d'un autre emprunt fait à Pascal, dont il copie bravement une phrase entière : « Puissent-ils se persuader cette vérité, que c'est une folie de ne point penser à sa fin dernière; qu'il n'y a entre eux et l'enfer, qu'un petit espace de vie, et qu'il n'y a que deux sortes de personnes en ce monde, qui puissent être raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux, qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore (2). » Si saint

(1) *Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 93. — Nous ferons remarquer que Massillon a eu aussi la *rare audace* de dérober à Bossuet la division de son oraison funèbre du Dauphin. (Voy. plus haut, p. 180.) Il est vrai que le larcin de l'un, ne justifie pas le larcin de l'autre.

(2) Sermon pour le second dimanche de l'Avent, devant la reine, en 1682, vol. VI, p. 62.

Augustin a parlé ainsi, il faut avouer que son langage ressemble singulièrement à celui de Pascal : « Qu'ils laissent donc ces impiétés, nous dit ce dernier, à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables; qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent être chrétiens, et qu'ils reconnaissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas (1). »

Fléchier n'avait pas attendu l'année 1682 pour déplorer *les impiétés et les blasphèmes* qu'on entendait de son temps. Dès 1675, il désignait *les esprits forts*, contre qui La Bruyère écrira bientôt l'un de ses plus beaux chapitres; il se plaignait que, par indifférence ou lâcheté, on souffrît froidement les bons mots contre la religion, et qu'on abandonnât ainsi la vérité « à l'indiscrétion des étourdis, à la censure des esprits forts, à l'erreur des hérétiques, à l'irréligion des mondains, aux illusions des hypocrites (2) ». Avec quelle ironie superbe, et vraiment digne de Bossuet, en cette même année 1675, raillait-il *les esprits forts*, ceux que nous appelons aujourd'hui *les libres-penseurs* (3)! Alors,

(1) *Pensées de Pascal*, E. Havet, p. 141. — La première édition, dite *édition de Port-Royal*, parut vers la fin de 1660; c'est celle-là que Fléchier eut entre les mains.

(2) *Panég. de saint Thomas de Cantorbéry*, vol. V, p. 391. — Fléchier parla des *libertins* dans l'oraison funèbre de Le Tellier. en 1686, dans celle de la Dauphine et de Montausier, en 1690, (Voy. plus haut, p. 98.)

(3) Une note de M. Havet nous avertit de la haute portée de tous ces incrédules. « Les hommes à qui Pascal s'adresse, nous dit-il, n'étaient pas en général de grands philosophes, mais des esprits vifs et légers, entraînés par la passion, par l'humeur, par la mode,

comme aujourd'hui, c'était le même *air* et la même *gravité* de philosophes, la même assurance dans les affirmations et la même audace dans les négations, la même estime de leur opinion, le même dédain pour l'opinion des autres, pour les plus saintes et les plus anciennes croyances de l'humanité : « Que j'ai pitié de ces impies, qui, faisant gloire de douter de tout, croient avoir bien raisonné, quand ils disent avec un air et une gravité de philosophes : « Nous naissons tous pour mourir; qui sait si nous mourons pour ressusciter? Nos pères ont passé, et nous passerons comme eux, sans espérance de retour. On parle de l'enfer et du paradis depuis tant de siècles : en est-il revenu quelqu'un, depuis qu'on en parle? Si l'on veut nous persuader la résurrection, qu'on ouvre les tombeaux, et qu'on nous la fasse prêcher par des hommes ressuscités. » Là-dessus ils raisonnent, ils doutent; ils déterminent de leur propre autorité, qu'il ne reste rien de nous après notre mort; que le tombeau renferme les dépouilles de l'homme entier, et que le dernier soupir d'un mourant, qui épuise les forces du corps, exhale les restes de l'âme (1). »

A ces chrétiens tièdes, à ces esprits sceptiques ou incrédules, il faudrait des miracles pour les ramener à la foi. C'est précisément ce que demandent aussi, et ce qu'attendent avec une curiosité hautaine et dédaigneuse tous ceux qui, de nos jours, se contentent « de porter à crédit le titre de chrétiens (2) ». Fléchier

par tous ces motifs frivoles qui, suivant Pascal, disposent des hommes. » (*Pensées de Pascal*, édit. Havet, p. 139, in-8°.)

(1) *Panég. de saint Thomas, apôtre*, prononcé en 1675, vol. V, p. 267.

(2) Bossuet, *Second panég. de saint Gorgon*, vol. XII, p. 323,

répond aux uns et aux autres, à ceux de son temps et à ceux du nôtre, avec une grande autorité et un grand bon sens ; il déclare que de tels *signes* seraient inutiles pour leur conversion. « Les mystères sont trop sombres, et ne les touchent pas assez : ils voudraient des miracles. S'ils voyaient le ciel s'entr'ouvrir, et descendre du sein de la gloire un de ces esprits bienheureux que Dieu envoie pour l'exécution de ses ordres et pour le salut des fidèles, que leur espérance serait animée ! S'il sortait du fond du sanctuaire une lumière qui perçât les tabernacles, et que Jésus-Christ parût rayonnant dans une hostie, avec quels respects seraient-ils prosternés aux pieds des autels ! Quel zèle n'auraient-ils pas contre ceux qui profanent les lieux saints ! On entend souvent des gens du monde qui disent : Il ne me faudrait qu'un miracle, et je serais converti pour toute ma vie. Ils se trompent, et ne savent ce que c'est que conversion. Ils s'imaginent qu'il suffit de connaître qu'il y a un Dieu, et de lui rendre certains hommages que les païens rendaient à leurs idoles. Leur imagination serait frappée de ce spectacle, mais cette légère impression ne passerait pas jusqu'au cœur. Ils admireraient la puissance de Dieu, mais ils n'avanceraient pas davantage dans sa charité ; ils seraient plus convaincus, mais ils ne seraient pas plus convertis ; et, puisque ni l'autorité des Écritures, ni l'instinct, ou les sentiments intérieurs de la conscience, ni la prédication de l'Évangile, ni les inspirations du ciel ne les réduisent pas à croire, l'impression d'un miracle serait bientôt effacée. Il faudrait le renouveler à chaque action qu'ils feraient, et le désir d'en voir

édit. Lachat. — Voy., sur ce panégyrique, M. Gandar, *Bossuet orateur*, p. 30 et suiv.

est un prétexte ou un soulagement qu'ils cherchent à leur dureté, et non pas un remède et un secours qu'ils désirent pour la perfection de leur foi (1). »

Il resterait à signaler d'autres peintures morales crayonnées d'une main ferme et délicate. Ce que nous avons dit doit suffire, pour mettre en relief les qualités d'observation que le prélat se vantait de posséder, et qu'on n'avait pas encore, il nous semble, examinées d'assez près. Notre étude aura peut-être révélé, en Fléchier, un vrai peintre de la nature humaine : moins élevé que Bossuet, moins énergique que Bourdaloue, et moins varié que Massillon; mais habile cependant, qui a ses qualités propres, le don si rare de la pénétration, la justesse du coup d'œil, une finesse qui n'ôte rien à la force; dont les tableaux, inférieurs à ceux des grands maîtres, et malgré quelques couleurs empruntées, ne sont pas sans prix aux yeux d'un homme de goût.

(1) *Panég. de saint Thomas, apôtre*, vol. V, p. 265.

CHAPITRE XIX

Peinture particulière des mœurs du temps. — Observations préliminaires. — Fléchier peint les grands. — Sa prédication ne s'adresse pas au peuple. — Les prédicateurs peignent les mauvais côtés d'une société. — Liberté de la prédication au dix-septième siècle. — Difficulté de faire entendre la vérité à la cour. — Esprit de foi attesté par de nombreuses conversions. — Goût des discussions religieuses.

A côté de la peinture générale du cœur humain, se place la peinture des mœurs du temps, avec les traits propres à chacun, la livrée particulière au courtisan, au financier, au magistrat, en un mot, ce qui distingue l'homme de tel siècle plutôt que de tel autre. Les sermons des orateurs du dix-septième siècle renferment une galerie de portraits, la plus riche et la plus variée qu'on puisse imaginer. Les vices, les travers, les défauts des contemporains sont dévoilés, décrits, analysés avec une véhémence, une pénétration, une exactitude et une finesse que La Bruyère n'a pas dépassées. Plus nous étudions les discours de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, plus il nous semble retrouver dans le langage tour à tour railleur ou amer du célèbre moraliste, comme un écho des plaintes et des sévères avertissements de nos sermonnaires.

Précepteur de M. le Duc, petit-fils du grand Condé, et, en cette qualité, admis à la cour en 1684, La Bruyère a certainement entendu nos illustres prédicateurs dans

les chapelles du Louvre, de Versailles ou de Saint-Germain; il a assisté à ce glorieux épanouissement de la prédication en France, époque unique dans l'histoire de l'éloquence religieuse. Commencée en 1662, avec le premier carême de Bossuet, elle se continue par les nombreuses stations de Mascaron à la cour, depuis l'Avent de 1666 jusqu'à celui de 1694. En 1672, paraît Bourdaloue, qui occupe la chaire royale pendant un quart de siècle, jusqu'en 1697, laissant de temps en temps la place à Fléchier, dont le premier Avent est de 1676, et le dernier, de 1682. Que La Bruyère ait profité des remarques faites avant lui par Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld, Molière, cela n'est pas douteux, et n'ôte rien à la gloire de ce noble esprit, si observateur et si original. Mais l'auteur des *Caractères* a certainement appris beaucoup à l'école de moralistes tels que Bossuet ou Bourdaloue; et, quand il décrit les contradictions de l'*Homme*, les misères de la *Cour*, la hauteur des *Grands*, les audaces ou les témérités des *Esprits-forts*, vous pensez, malgré vous, à d'autres peintures semblables dues au talent ou au génie d'un Fléchier, d'un Mascaron, d'un Bourdaloue, d'un Bossuet.

Quoi qu'on ait pu dire, la description des mœurs du temps, chez les prédicateurs, n'a aucun caractère personnel. Comme ses devanciers ou ses émules dans la chaire, Fléchier décrit ce qu'il voit, s'élève contre les vices dont il est témoin; au nom de la religion et du bon sens, il proteste contre tant de dérèglements, de misères, d'indignités, mais sans que personne puisse jamais mettre un nom sous ses divers portraits. Qu'il fasse une allusion discrète à tel ou tel personnage décrié par ses désordres, c'est possible; mais il avait trop le sentiment des bienséances, et savait trop ce

qu'il devait à la dignité de son ministère, pour se jeter dans la satire personnelle, et blesser par des attaques directes, des accusations transparentes ceux qu'il avait mission de guérir.

Peut-être, remarquera-t-on avec une certaine surprise, que ce curieux tableau des mœurs, au dix-septième siècle, ne renferme rien sur le menu peuple, ses habitudes bonnes ou mauvaises, ses goûts, ses qualités, ses défauts. Il en est de Fléchier, comme de Bossuet et de Bourdaloue, comme il en sera plus tard de Massillon. Les uns et les autres s'adressent à la cour, ou à cette société brillante et raffinée qui vivait à la cour. Dès lors, n'est-il pas naturel que l'orateur étudie les maladies de ses auditeurs, qu'il décrive leurs passions, les dangers et les maux que traînent après eux les scandales de leur vie? Ce ne sont point les mœurs des bourgeois et des petites gens dont Bourdaloue nous offre le tableau, a dit M. Feugère. La même remarque s'applique à Fléchier. Chez les deux orateurs, ce n'est ni dédain, ni mince souci des pauvres et des malheureux : leurs sermons ne pouvaient pas avoir un caractère populaire, puisqu'ils devaient être prononcés à la cour, ou devant les personnes les plus considérables de la ville (1).

Ces divers portraits des gens de cour et des gens d'église, princes, seigneurs, magistrats, abbés, prélats, religieux, religieuses, seront sévères, comme les peintures morales de tout prédicateur. Celui-ci, « chargé de reprendre et non de louer (2) », note les vices des mœurs contemporaines, signale les travers de son temps, sans tenir aucun compte des vertus; en un

(1) Voy. A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 376.
(2) *Ibid* , p. 502.

mot, par la nature même de sa mission, il met en relief les défauts, et laisse dans l'ombre les qualités, dont il n'a rien à dire. Ce serait se faire une idée fausse et incomplète du dix-septième siècle, que d'en chercher seulement l'image dans les sombres et tristes descriptions de nos orateurs. A aucune époque, et au dix-septième siècle moins que jamais, le mal n'a régné parmi nous sans partage : à côté des plus graves désordres, de débauches inouïes, de rivalités ardentes, de haines implacables, on vit d'admirables modèles de pénitence, de désintéressement et de charité, et le scandale des plus grands vices fut réparé par les exemples de la plus haute vertu. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier en lisant les sermons de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier ou de Massillon : c'est le tableau des mœurs contemporaines, mais vu par les mauvais côtés, et non par les beaux endroits que l'orateur néglige à dessein. « Le prédicateur présente infailliblement quelques traits du tableau de la société à laquelle il s'adresse, et qu'il veut améliorer. Mais il retrace surtout les défauts et les abus de son temps, s'attachant plus à blâmer le mal qu'à louer le bien. Ce n'est pas en effet un pur observateur : son but est de réformer et, par conséquent, considérer uniquement un état social par les paroles des sermonnaires, ce ne serait guère que voir les endroits à corriger et à reprendre (1). »

L'étude des mœurs publiques au dix-septième siècle, dans les rangs les plus élevés de la société, donne un vif intérêt aux sermons, que les *Mémoires* du temps,

(1) *Massillon, d'après des documents inédits*, par l'abbé Blampignon, p. 419, 1 vol. in-12. Paris, Palmé, 1879. — Voy. aussi les remarques de M. Feugère, *Bourdaloue*, p. 378.

les lettres de Mme de Sévigné viennent expliquer de la manière la plus piquante et la plus inattendue. Bon nombre de passages de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, n'ont pour nous leur signification vraie, que commentés à la lumière des documents contemporains. Il est facile, à cette clarté nouvelle, conduit par la voix éloquente de tels guides, de sonder les plaies profondes que le grand siècle cachait sous ses brillants dehors. Comme alors, à la vue de tant d'inégalités et d'iniquités criantes, de tant de luxe, disons le mot, de tant de débauches en haut, de tant de privations et de misères en bas, nous regrettons peu le passé! Malgré ses imperfections et ses fautes, comme nous aimons avec passion notre siècle et notre temps, ce temps dont on dit trop de mal, dont on méconnaît les inestimables bienfaits, achetés au prix de tant de souffrances et de douleurs, où la dignité humaine a été assurée; où le bien-être s'est répandu dans toutes les classes, dans les rangs les plus humbles de la société, jusque dans l'atelier de l'ouvrier et la demeure du paysan; où enfin, il ne suffit pas de se donner la peine de naître, pour avoir droit aux plus hautes dignités de l'État, de l'Église, de la magistrature et de l'armée!

Est-ce à dire que nous voulions décrier l'ancien régime, et devenir aujourd'hui le détracteur d'un siècle, dont nous avons montré ailleurs les splendeurs (1)? Nullement; nous avons admiré, nous admirons encore l'éclat incomparable de ce règne dans les armes, les lettres, les sciences et les arts; mais notre admiration, si grande qu'elle soit, ne nous rend pas aveugle, et ne peut nous faire regretter un état

(1) *La Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 332.

social auquel nous préférons le nôtre. Nous dirons volontiers, avec un jeune écrivain, hélas! mort trop tôt, et prématurément enlevé à sa famille et aux lettres : « Nous ne sommes pas de ceux qui dénigrent tout dans le gouvernement de Louis XIV. Le territoire agrandi, la sûreté de nos frontières garantie autant qu'elle peut l'être, la supériorité de l'esprit français reconnue par toute l'Europe; la France universellement respectée, admirée, imitée, quoiqu'elle portât déjà ce triste fardeau des haines étrangères, fatal héritage que le despotisme nous a toujours légué; la nation affermie dans son unité et dans sa foi en elle-même, l'immense développement de l'industrie et du commerce; une organisation administrative dont les excès ont été blâmés avec raison, mais dont nous oublions trop la nécessité et les bienfaits : certes, il ne faut ni méconnaître, ni mépriser ces résultats précieux. Mais, s'il est vrai que les mœurs d'un peuple exercent sur ses destinées une influence plus décisive que tout le reste, alors on doit être sévère pour un règne qui laissa la noblesse à la fois dégradée et ruinée par la courtisanerie, le clergé habitué à tout attendre de la faveur, et plus occupé de ses privilèges, de ses richesses et de ses plaisirs que de ses devoirs; le peuple misérable et déjà envieux, la corruption sourdement grossie et prête à rompre toutes les digues, l'autorité avilie malgré son absolutisme, le respect affaibli dans les âmes, la religion secrètement méprisée, enfin toutes les forces morales compromises et les grandes catastrophes préparées (1). »

Ce qui plaît dans la prédication au dix-septième siècle, c'est la liberté entière dont elle jouit sous le

(1) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 501.

plus absolu et le plus despotique de nos rois. M. Nisard l'a dit avec raison : L'éloquence religieuse doit tout à l'influence personnelle de Louis XIV. Il ne suscita pas Bossuet et Bourdaloue, il est vrai; mais s'il ne créa pas les talents, il leur ouvrit la carrière et il les régla (1). C'est lui qui réunit autour de la chaire chrétienne le plus brillant auditoire; lui, qui accorda à la prédication évangélique le plus efficace des encouragements, celui de sa présence assidue; lui enfin, qui assura aux prédicateurs l'indépendance de leur parole et l'honneur de leur ministère. « Son influence s'est marquée plus particulièrement sur deux genres, le poème dramatique et l'éloquence religieuse, le théâtre et la chaire : le théâtre pendant la plus glorieuse époque de son règne; la chaire presque constamment, depuis la fin de son âge mûr jusqu'à sa mort, après avoir été un goût sérieux dans ses plus belles années (2). »

On cite partout les paroles obligeantes, les mots flatteurs de Louis XIV à tel ou tel prédicateur. Le roi fait écrire au père de Bossuet, pour le féliciter d'avoir un tel fils; il défend Mascaron contre les murmures des courtisans : « Le prédicateur a fait son devoir, réplique le prince aux mécontents; c'est à nous de faire le nôtre ». Plus tard, vers le déclin du règne, lorsque Massillon remplaça tant de gloires éteintes ou obscurcies, Bossuet, Bourdaloue, Mascaron, Fléchier, Louis XIV lui adressa cette belle parole : « Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content; pour vous, toutes les

(1) M. D. Nisard, *Histoire de la littérat. française*, vol. III, p. 404.

(2) *Ibid.*, vol. II, p. 429.

fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même (1). »

Soyez-en sûrs, Fléchier, tel que nous le connaissons, usera noblement, chrétiennement de la liberté évangélique; et si, en parlant au roi, aux princes, aux grands, il garde toujours à leur égard les plus sévères bienséances, vous ne le verrez pas pour cela faillir à son devoir, ou, comme il le dit lui-même, déguiser les passions du Maître, moins encore « les flatter »; vous ne le verrez pas, « par de lâches complaisances, et faisant un trafic et un commerce de la piété, lui vendre, peut-être, pour un peu de faveur et de crédit, l'honneur de son ministère (2) ».

Il ne faut pas s'y tromper : la liberté laissée au prédicateur de conseiller, de reprendre, de blâmer, de dire de dures vérités au monarque ou aux courtisans, était chose fort délicate. Sans doute, à l'exemple de son irascible aïeul, Louis XI, le grand roi n'aurait pas menacé de faire jeter à la Seine un prédicateur téméraire ou impertinent; mais il n'aimait pas les injures tombées du haut de la chaire. « S'il est permis de s'élever contre le mal et contre l'erreur, on doit toujours avoir des égards pour les personnes et les sentiments; et l'autorité même dont jouit le ministre sacré l'invite à respecter les hommes qui l'écoutent, ou auxquels peut parvenir l'écho de sa parole (3). » Maillart, raconte l'abbé Blampignon, n'avait pas épargné Louis XI lui-même, et le monarque irrité lui fit dire que, s'il continuait ainsi, il le ferait jeter à la Seine. « Bon,

(1) Louis XIV adressa ces paroles à Massillon en 1700, après son premier Avent à Versailles. (Voy. *Massillon*, par l'abbé Blampignon, p. 155.)

(2) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 178.

(3) *Massillon*, par l'abbé Blampignon. p. 420.

répondit le spirituel et insolent prédicateur, le roi est le maître; mais dites-lui bien que je serai plus tôt en paradis par eau, que Sa Majesté avec ses chevaux de poste. »

Le difficile est d'éviter, *sous ombre de liberté de l'Evangile*, « de faire des invectives et des censures, au lieu d'avis et de remontrances »; de louer sans bassesse, de reprendre avec respect; de garder enfin, dit très bien Fléchier, un juste tempérament entre une hardiesse téméraire et une lâche complaisance. « Quand on parle aux rois du monde de leurs devoirs, on s'observe, on craint d'être ou trop hardi, ou trop complaisant; l'audace les irrite, la flatterie les corrompt : il faut leur montrer la vérité sans rudesse, trouver un milieu pour les instruire sans les offenser, ce qui n'est pas d'une prudence vulgaire (1). »

Fléchier veut un prédicateur « digne de son emploi », irréprochable dans sa vie, ferme sans dureté, courageux sans audace, désintéressé, plus désireux de convaincre et de toucher les pécheurs, que de se *prêcher lui-même*, tel en un mot qu'il nous représente saint Bernard sortant de son cloître, paraissant au milieu d'un immense concours d'auditeurs, pour leur annoncer la vérité et leur prêcher la pénitence. « Il ne s'était pas ingéré dans les ministères évangéliques, nous dit l'orateur avec une allusion manifeste aux prédicateurs mondains et ambitieux, avant que de s'être purifié dans la retraite, et il n'osait parler de Dieu, qu'après l'avoir longtemps écouté dans le secret et dans le silence. Quelques talents qu'il eût pour se faire estimer, il prêcha Jésus-Christ, et ne se prêcha pas lui-

(1) *Panég. de saint Bernard*, prononcé le 20 août 1683, vol. V, p. 239.

même. Il ne se proposa pas la prédication comme un moyen de se distinguer, ou comme un chemin pour arriver aux dignités de l'Église. On ne le vit pas briguer des auditeurs pour lui applaudir, ni se mettre en peine d'appuyer une douteuse réputation par l'intrigue et par la cabale. Il ne démentit pas par ses mœurs la sainteté de ses paroles, et il fut toujours prêt d'aller pratiquer dans les ténèbres de sa cellule ce qu'il venait d'enseigner dans la lumière et dans les chaires de l'Église (1). »

Fléchier a connu cette difficulté « de parler aux rois avec liberté », sans manquer ou aux égards envers le prince, ou aux devoirs envers Dieu. Prêcher la vérité avec franchise et dignité, avec les ménagements convenables et le respect dû à chacun; dénoncer publiquement et flétrir les vices des grands, sans blesser leur vanité et irriter leur orgueil, c'était une mission délicate et périlleuse, qui exigeait, outre les bonnes dispositions des auditeurs, la plus rare prudence dans le prédicateur, beaucoup de tact et de mesure, l'art difficile de tout dire, sans laisser dégénérer ses reproches en invectives ou en outrages. Le P. Bordes, l'ami et l'éditeur de Mascaron, félicitait l'évêque d'Agen d'avoir uni la liberté du ministère évangélique à la dignité de la chaire, et, sans jamais trahir les droits de la vérité, d'avoir laissé deviner quelquefois ce qu'il était forcé de taire. « Il ne dissimulait point les vérités, mais il les annonçait avec toutes les mesures de respect et de circonspection que doivent garder ceux qui parlent devant des têtes couronnées. Il avait appris des Pères de l'Église que les oreilles des grands

(1) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 230.

sont délicates, et qu'elles entendent à demi-mot ce que l'on n'ose ouvertement leur dire (1). »

Dans un temps où, insulter les grands n'était pas encore un moyen facile d'arriver rapidement à la gloire ou à la fortune, il y avait quelque mérite à parler avec courage, du haut de la chaire, à faire entendre, même *à demi-mot*, des plaintes, des reproches, des conseils, que personne n'eût osé exprimer ailleurs. « Il se répand autour des trônes, nous dit Fléchier, certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté. Le respect qu'imprime leur majesté, ferme la bouche à ceux qui en approchent ; et la délicatesse qu'ils témoignent en tant de rencontres, est une barrière invincible qu'ils mettent entre eux et la vérité (2). »

Indépendamment des dispositions personnelles du souverain, la liberté de la parole évangélique était assurée par l'esprit de foi répandu dans tous les rangs de la société. Le dix-septième siècle, en France, est un siècle éminemment religieux, époque d'ordre, de règle, de discipline en politique et en religion. On n'était pas toujours très conséquent avec ses principes, et alors, comme aujourd'hui, on avait quelque embarras à mettre sa vie d'accord avec ses croyances. Les grands traitaient les affaires de Dieu à peu près comme celles du roi : dans leur jeunesse, ils faisaient la guerre au roi, ils la faisaient un peu à Dieu; puis, après quelques années de rébellion ou d'égarements, comme Mlle de Montpensier, Mme de Longueville, Retz, La Rochefoucauld, Condé, chacun sollicitait sa grâce, venait faire sa soumission au roi du ciel et au roi de la

(1) *Recueil des oraisons funèbres de Mascaron*, Paris, Dupuis, 1 vol. in-12, 1704.

(2) *Panég. de saint François de Paule*, prononcé le 14 avril 1681, vol. V, p. 259.

terre, et, après de longues années d'une fidélité exemplaire ou d'une rude pénitence, on avait la consolation de mourir tranquillement dans l'amitié de l'un, et dans la paix de l'autre.

Rien n'atteste davantage cet esprit de foi, que les conversions, les pénitences austères, les retraites fréquentes, enfin la mort chrétienne de tous ces hauts personnages qui, après l'existence la plus agitée, après avoir rempli le royaume et le monde du bruit de leurs désordres et du scandale de leur vie, allaient expier leurs fautes dans le silence et la solitude d'un cloître, et mourir, comme Rancé, sous la bure de la Trappe, ou comme Mlle de la Vallière, sous le cilice du Carmel. Prisonnier depuis dix ans, renfermé à Pignerol où il devait mourir, Fouquet, écrivant en 1675 à sa femme, se plaignait de la ruine de sa santé, et semblait parler comme à regret de ses souffrances physiques. « Le plus sûr, ajoutait l'infortuné surintendant, est de quitter le soin de ce corps entièrement et de songer à l'âme ; et cependant le corps nous touche le plus (1). » Mme de Longueville, « l'altière héroïne qui, pour faire la guerre à Mazarin, avait vendu ses pierreries, bravé l'Océan, tour à tour soulevé le Nord et le Midi, et tenu en échec la puissance royale (2) », jeune encore, à trente-cinq ans, et dans tout l'éclat de son éblouissante beauté, se

(1) Cité par M. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 222 ; 1 vol. in-12. Paris, Didier. — Fouquet avait été arrêté à Nantes, le 5 septembre 1661. Après un interminable procès, il fut condamné, le 20 décembre 1664, au bannissement, que Louis XIV remplaça arbitrairement par la détention perpétuelle. Fouquet fut interné à Pignerol, où il ne mourut que le 6 avril 1680, après seize ans de captivité. Pignerol, alors à la France, est une ville de 15,000 habitants, située à 15 lieues de Turin. C'est aussi à Pignerol que furent enfermés l'Homme au masque de fer et Lauzun.

(2) V. Cousin, *Madame de Longueville*, p. 32, édit. in-8°.

voue à une longue et austère pénitence, qu'elle termine en 1679 par une sainte mort. Saint-Simon, Pontchartrain, Pomponne, Lamoignon, d'Aguesseau avaient l'habitude de réciter l'office canonial, ou aimaient à faire des retraites, soit à la Trappe, soit dans quelque autre solitude, en attendant le jour où ils renonçaient à leurs charges, et quittaient les soucis de ce corps entièrement, pour songer à leur âme. « Ainsi, l'on s'abandonnait au mal, remarque fort bien M. Feugère; on s'y jetait souvent avec fureur, mais on ne s'y livrait ni sans combat, ni sans retour. Pour être juste envers le dix-septième siècle, il ne faut l'appeler absolument ni le siècle de la vertu, ni le siècle de la corruption; il faut l'appeler le siècle des grands repentirs : ce qui suppose tout à la fois et de graves désordres, et de puissantes énergies morales pour les réparer. C'est là le trait dominant des mœurs de cette époque, et ce qui les distingue profondément de celles des temps qui suivirent (1). »

Vienne le dix-huitième siècle, avec sa verve railleuse et son esprit léger : la corruption sera la même, seulement plus raffinée et plus générale; suivie encore de repentir, mais d'un repentir différé jusqu'à l'heure de la mort. Nous n'osons parler de notre temps, de notre époque sceptique et désolée, qui a hérité de la corruption de l'âge précédent, sans conserver ni l'énergie de sa foi, ni ces scrupules salutaires qui préparaient une lente et tardive conversion. Au dix-septième siècle, on expiait par un repentir héroïque, pendant le reste de ses jours, les égarements de sa jeunesse; au dix-

(1) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 509. — Pour connaître les solides vertus et les forces vitales de l'ancienne société française, il faut lire l'ouvrage de M. Ch. de Ribbe : *Les familles et la société en France avant la Révolution*, 2 vol. in-12. Mame, 1879.

huitième siècle, c'était assez d'attendre à ses derniers moments, et de donner à Dieu *les débris* d'une vie dont le monde ne voulait plus; aujourd'hui, que nous avons dépeuplé le ciel, que nous sommes lassés de tout, *même de l'espérance* (1), il ne reste plus à l'homme désabusé et meurtri qu'à se consumer, comme Musset, dans tous les excès du vice et de la débauche; qu'à faire entendre, comme Jouffroy, le cri poignant de sa détresse, ou, comme tant d'autres désespérés, à se dérober par le suicide aux amertumes et aux déceptions de la vie.

Un célèbre économiste a pu dire sans trop d'invraisemblance, que lorsqu'on cherche la cause de la dépravation présente, il faut remonter jusqu'au grand roi, « qui inaugura en 1661 l'ère actuelle de la corruption (2) ». Celle-ci, au dix-septième siècle, passa de la cour à la noblesse; de la noblesse à la bourgeoisie, au dix-huitième siècle, et, dans le nôtre, de la bourgeoisie à la masse du peuple. Cette filiation est-elle bien établie? Je ne sais; mais il est certain qu'au lieu de la corruption élégante de la haute bourgeoisie du dix-huitième siècle, nous avons aujourd'hui, avec la dépravation du peuple, le spectacle de l'immoralité presque inconsciente, tant elle est profonde, de la petite bourgeoisie. Connaissez-vous rien de plus sec, de plus froid, que ce petit bourgeois de nos jours, égoïste, hautain, satisfait, repu, dont le bonheur suprême consiste dans une digestion bien faite et une place commode au *Vaudeville* ou au *Palais-Royal?* poltron par nature, frondeur par vanité, toujours prêt à renverser quelque ministère, ou à applaudir à la

(1) Lamartine, *le Vallon*, Premières méditations poétiques.
(2) M. Le Play, *l'Organisation du travail*, p. 172.

chute d'un gouvernement; qui ne croit à personne et à rien, ni à Dieu, ni à l'amitié, ni à la vertu, ni à l'honneur : pourquoi? Parce qu'il ne sait rien, qu'il n'aime rien, et n'a besoin de rien; parce que rien de tout cela, amitié, honneur, vertu, ni ne se pèse, ni ne se cote à la Bourse; qui parle sans cesse, et avec emphase, de dévouement, de patriotisme, de liberté, et n'a jamais rien de plus pressé que d'offrir sa tête au joug du premier despote venu; qui, au moindre bruit de guerre ou d'épidémie, cache son fils, se sauve éperdu avec sa femme et sa fille, s'en va bien loin, dans une contrée riante et paisible, au milieu de l'abondance de toutes choses, se consoler de l'ennui d'avoir quitté sa maison; qui, enfin, pense que l'argent tient lieu de tout, de science, de bon sens, de modestie, et dont les pâles et maigres rejetons nous préparent une génération énervée et flétrie, épuisée de bonne heure par d'autres veilles que celles du travail, une génération qui a déjà pour devise ces quelques mots : Vivre sans devoirs, vieillir sans remords, mourir sans espérance. De ce triste produit de notre civilisation contemporaine, La Bruyère dirait avec moins d'indignation que de dédain : « De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes; ils ont de l'argent (1). »

Le goût même des discussions religieuses, au dix-septième siècle, est une preuve de l'esprit de foi qui existait alors. La plupart des contemporains n'avaient pas seulement une connaissance superficielle de la religion; ils abordaient les sujets les plus difficiles, et, dans les salons du grand monde, certaines ques-

(1) La Bruyère, chapitre : *Des biens de fortune.* — Voy. le portrait du *bourgeois* dans M. Taine, *La Fontaine et ses fables*, p. 123.

tions de théologie étaient souvent la matière des conversations. En 1648, quand Bossuet présenta sa thèse de bachelier, le grand Condé vint assister à la soutenance, « accompagné d'un nombreux cortège de courtisans et de militaires de tout rang (1) ». Le vainqueur de Rocroi faillit prendre part au débat. « Il fut tenté, à ce qu'il a dit lui-même plus d'une fois, d'attaquer un répondant si habile, et de lui disputer les lauriers mêmes de la théologie (2). » Turenne discuta souvent sur différents points de controverse avec sa femme et sa sœur, protestantes comme lui (3). Ses lettres, écrites avant sa conversion, nous prouvent « qu'il s'était livré à une étude approfondie des ouvrages les plus célèbres des partisans des deux communions (4) ».

Tant que durèrent les combats soutenus ou livrés par les jansénistes, le public ne cessa de s'y intéresser vivement; de considérer les attaques des uns, les infatigables résistances des autres; de lire avec avidité les vigoureuses répliques du grand Arnauld, et les lettres éloquentes dans lesquelles Pascal défendait vaillamment ses amis. Les femmes elles-mêmes se mêlèrent à ces grandes discussions : on les vit, selon leurs préférences, encourager ceux-ci, repousser ceux-là, et faire les vœux les plus ardents pour leur victoire, ou leur défaite. Ainsi, tandis que Mme de Sablé, Mme de Sévigné admiraient l'intrépidité des solitaires

(1) De Bausset, *Histoire de Bossuet*, l. I, XIII.

(2) *Ibid.*, l. I, XIV.

(3) Charlotte de Caumont de la Force, fille du maréchal de la Force, épousa Turenne en 1653; elle mourut sans enfants, le 13 avril 1666, à l'âge de quarante-trois ans.

(4) De Bausset, *Pièces justificatives du livre premier*, n° 2. — Turenne fit son abjuration à l'archevêché de Paris, dans l'automne de 1668. (Voy. de Bausset, l. I, XI.)

de Port-Royal; tandis qu'elles en goûtaient les austères maximes, Mme de Longueville prenait ces hardis lutteurs sous sa protection, les couvrait de l'éclat de son nom et de la puissance de son autorité. Après la dispersion de Port-Royal, en 1661, la sœur de Condé « ouvrit toutes ses maisons aux fugitifs, établit à Paris, dans son hôtel même, les plus menacés et les deux chefs du parti, Nicole et Arnauld (1) ». Plus tard, lorsque deux rivaux célèbres en vinrent aux mains, la France attentive contempla avec une curiosité passionnée ce long et mémorable débat, où l'évêque de Meaux épuisa, avec les ressources de sa vaste érudition, la force de son puissant génie, et où Fénelon déploya une vigueur inattendue.

Les plaintes mêmes des prédicateurs sont une preuve du goût général pour les discussions religieuses. Ceux-ci ne pouvaient souffrir les prétentions doctrinales de ces *mères de l'Eglise;* ils s'élevaient contre ces mondains et ces mondaines assez téméraires pour raisonner sur des questions difficiles, que les plus solides esprits, les plus versés dans l'étude de la religion traitaient avec réserve, et après de mûres réflexions. « Épaississez-moi un peu la religion qui s'évapore toute, à force d'être subtilisée », disait Mme de Sévigné impatientée de ces mémoires, brochures, répliques, avertissements, au milieu desquels, loin de découvrir la vérité, elle avait peine à se reconnaître. Fléchier semble avoir éprouvé la même impatience; à son tour, il essaye de réprimer ces désirs inquiets et cette curiosité imprudente. « L'on n'a pu voir sans indigna-

(1) Sur l'intervention de Mme de Longueville, dans les affaires de Port-Royal, voy. M. Cousin, *Madame de Sablé*, 190 et suiv., édit. in-8o. Paris, Didier.

tion dans ces derniers temps, dit-il, la licence avec laquelle chacun se mêle de raisonner et de disputer sur la religion : de quelque profession et de quelque sexe qu'on soit, on veut discourir à titre de bel esprit; on se fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci ou de celui-là, sans savoir le plus souvent ce qu'ont pensé ni l'un ni l'autre. On parle indiscrètement et sans retenue de ces matières dont les papes et les conciles, quoique assistés du Saint-Esprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant; on perd la simplicité de sa foi, et l'on tombe souvent dans les absurdités qui sont inévitables à un esprit qui n'est soutenu ni par la piété, ni par la science, et qui joint l'ignorance à la vanité (1). »

(1) *Second sermon pour le troisième dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 101. — Ce *second sermon*, inséré dans l'Avent de 1682, semble appartenir, nous l'avons dit plus haut, p. 254, à l'Avent que Fléchier prêcha à la cour en 1676. Il doit être question ici du jansénisme, qui fit tant de bruit en France, et la partagea en plusieurs camps : jansénistes, molinistes et thomistes. En 1656, parurent *les Provinciales*. Un siècle après, en 1756, sous Benoît XIV, la lutte n'était pas encore terminée. Fléchier ne peut faire allusion au *quiétisme*, qui s'introduisit en France seulement vers 1687.

CHAPITRE XX

La cour. — Ses misères. — Brigues. — Corruption. — Faste. — Intrigues. — Disgrâces.

Parlons d'abord de la cour et des courtisans, que nous connaissons si bien par les *Mémoires* du temps, par La Bruyère, par les adorables caquetages de Mme de Sévigné, et les tableaux merveilleux de La Fontaine, qui, avec sa bonhomie à la surface, nous a peint à fond toute cette société du dix-septième siècle, depuis le roi, le prince du sang, le courtisan, le hobereau, le magistrat, jusqu'au bourgeois, à l'artisan, au marchand et au paysan (1).

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
    Tâchent au moins de le paraître.
Peuple caméléon, peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts (2).

Les prédicateurs confirment les observations du moraliste et du poète, avec cette différence, toutefois,

(1) Les six premiers livres des fables de La Fontaine parurent en 1668, et les six derniers en 1678. — Voy. tout le curieux chapitre de M. Taine : *la Société française au dix-septième siècle et dans La Fontaine*, La Fontaine et ses fables, p. 73.

(2) La Fontaine, *les Obsèques de la Lionne*, l. VIII, XIV.

que Fléchier, Bourdaloue, Bossuet, quand ils parlent de cette région d'inquiétudes et de désirs, où l'on vit « au milieu du mensonge et de la flatterie (1) », ne sont pas railleurs comme La Fontaine, ou amers comme La Bruyère; que, de plus, ils ont l'embarras de parler en face des gens, en pleine cour, en présence même des courtisans; de leur dire des vérités fort désagréables, que d'autres cachent prudemment dans des mémoires secrets, des correspondances particulières, ou le demi-jour d'un malicieux apologue. Aussi, quand on lit les sermons du temps, les reproches que l'orateur sacré adresse librement aux grands, au clergé, à la cour, au roi lui-même, on est tout surpris et ravi qu'il se soit rencontré de pareils prédicateurs pour les dire, et un pareil auditoire pour les entendre (2). « La cour, dit-on, est une région de ténèbres, où la foi est étouffée par l'ambition; où les images du monde remplissant l'esprit, ne lui laissent pas la liberté de réfléchir sur lui-même, et où, quelque envie qu'on ait de suivre la vérité, on est presque malgré soi, ou occupé par la vanité, ou prévenu par le mensonge. C'est cette terre fatale dont il est parlé dans l'Écriture, qui dévore ses habitants, où les désirs, les craintes, les amours, les espérances consument le cœur et y dessèchent la piété jusque dans sa source; où le vice règne par coutume, les passions par nécessité, l'infidélité par contagion, et où la vertu ne se sauve que par miracle (3). »

Les misères, les vices de la cour, où tout s'achète et tout se vend; où les brigues, les intrigues, mille

(1) Fléchier, *Panég. de saint Sulpice*, prononcé en 1681, vol. V, p. 178.

(2) A. Feugère, *Bourdaloue*, p. 510.

(3) Fléchier, sermon pour le jour de *la Toussaint*, prêché devant le roi en 1682, vol. V, p. 49.

compétitions mettent en mouvement un peuple de courtisans; où chacun attend sa récompense de celui qui est le distributeur souverain des grâces; la description de cet étrange *pays*, « où l'on ne veut rien perdre du bien qu'on fait, et où l'on fait valoir les services mêmes qu'on n'a pas rendus (1), » tout cela est vrai, piquant, hardi, jusqu'à ce dernier trait du courtisan qui veut se faire payer les services qu'il n'a pas rendus.

C'est ainsi que le neveu de Turenne, le jeune abbé duc d'Albret devint cardinal, et se fit payer la conversion de son oncle, où il ne fut absolument pour rien. « Toutes les personnes instruites, dit Maury, savent que le cardinal de Bouillon, se plaisait à jouir, dans sa petite cour, de l'honneur d'avoir converti ce grand homme (2). » Mascaron, Fléchier, et plus tard le P. de La Rue, dans l'oraison funèbre de Turenne ou de Bossuet, n'eurent pas la permission de parler du rôle si connu de l'évêque de Meaux dans cette grave affaire. « C'était retrancher saint Ambroise de la conversion de saint Augustin (3). » M. Hurel, qui ne dédaigne pas de dire des vérités *à bride abattue*, et frappe d'estoc et de taille un peu sur tout le monde, sur Bourdaloue, Mascaron, Fléchier et tant d'autres, a beau jeu ici pour relever la sotte vanité du jeune cardinal. « On n'imagine pas, dit M. Hurel, jusqu'où il poussa la fiction de son apostolat auprès de Turenne, et de sa part dans l'abjuration de ce grand homme. Ce fut au point qu'il força

(1) Fléchier, *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 181.

(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, édit. Didot, in-12, p. 454. — Turenne fit son abjuration à la fin de 1668; et, en 1669, Louis XIV faisait nommer le neveu cardinal: celui-ci avait à peine vingt-six ans.

(3) Maury, *ibid.*, p. 455. — Voy. de Bausset, *Histoire de Bossuet*. — Ce fut à la prière de Turenne, que Bossuet se décida à publier son livre de l'*Exposition de la foi*. L'ouvrage parut au mois de décembre 1671.

presque le P. de La Rue, dans son oraison funèbre de Bossuet même, prononcée à Meaux, le 12 avril 1704, de s'en faire l'organe; et l'on verra que Mascaron et Fléchier n'avaient pu se dérober sur ce point à ses prétentions. La vérité est que s'il ne procura pas la conversion de son oncle, il en toucha du moins le prix, et quel prix! la pourpre romaine sur des épaules de vingt-six ans (1). »

En 1681, au moment des scandaleuses amours de Louis XIV et de Mme de Montespan; à l'heure où le propre frère du roi s'inquiétait peu de cacher ses infamies; tandis que les liaisons criminelles étaient le moindre vice des gens de cour; que le fils du grand Condé, Lauzun, le maréchal de Luxembourg, Villars, avaient des mœurs détestables, quand elles n'étaient pas ordurières, comme celles de Vendôme (2), Fléchier faisait un triste tableau de la cour, l'appelait le séjour du luxe et de la mollesse, et lui reprochait de s'abandonner aux charmes des voluptés défendues : « La cour, disait-il, est une terre fertile en amusements frivoles, en amours profanes, en mauvais désirs. C'est la partie la plus décriée de ce monde, que l'Évangile a tant de fois condamnée, où les passions s'excitent, s'entretiennent, se communiquent et conspirent toutes contre l'innocence. C'est une région de ténèbres, où la vérité est étouffée par le mensonge, et la raison obscurcie par la vanité, et où la lumière de la foi disparaît, comme l'étoile qui guidait les mages s'éclipsa sur la cour d'Hérode (3). »

(1) *Les Orateurs sacrés*, Introduction, p. LXVI.

(2) Voy. Saint-Simon, *Mémoires*, vol. III, p. 249, édit. in-12. Paris, Hachette. — M. Feugère, *Bourdaloue*, p. 432 et suiv.

(3) Fléchier, *Panég. de saint Louis*, prononcé en 1681, vol. V, p. 214.

On peut faire bien des reproches à Louis XIV : personne ne peut, du moins, lui reprocher d'avoir été un *roi fainéant*, et de s'être dérobé à la multiplicité de ses devoirs. Pendant toute la durée de son règne, il ne cessa de travailler huit heures par jour avec ses ministres, et de veiller lui-même à la sécurité ou à la grandeur de l'État. L'un de ses principaux défauts fut cet amour effréné du luxe, qui lui fit entreprendre des constructions fastueuses et le jeta dans des dépenses excessives. Fléchier reproche discrètement au monarque l'appareil éblouissant dont il s'environne, la haie des gardes qui le protègent, le cortège des princes, des grands qui le suivent, et écartent tous ceux qui ont besoin de son appui. L'orateur oppose le facile accès que les malheureux trouvaient auprès de saint Louis, l'affabilité du prince, son empressement à rendre la justice, la simplicité de sa cour, à cette majesté qui ne se laissait pas *manier* (1), qu'on ne pouvait contempler que de loin, et qu'il n'était jamais permis d'approcher. « L'entrée du Louvre, dit Fléchier dans une allusion facile à saisir, et comme s'il exprimait un regret, était libre à tous ceux qui recouraient à sa protection. On ne voyait pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie pour effrayer les timides, ou pour rebuter les importuns; il ne fallait pas gagner par présents, ou fléchir par prières, des huissiers intéressés ou inexorables. Il n'y avait point de barrière entre le roi et ses sujets, que le moindre ne pût franchir. On n'attendait pas quel serait son sort auprès de ces portes superbes qu'on entr'ouvre de temps en temps, pour exclure, non pas pour recevoir ceux qui se présentent. On n'avait besoin d'autre recommandation, ni

(1) La Bruyère, *Du mérite personnel.*

d'autre crédit que celui de la justice, et c'était un titre suffisant auprès du prince que d'avoir besoin de sa protection (1). »

Puis, avec une grâce qui rappelle l'aimable simplicité de Fénelon décrivant l'heureuse tranquillité de son idéale *Salente*, Fléchier ajoutait : « Que j'aime à me le représenter, ce bon roi, comme l'histoire le représente, dans le bois de Vincennes, sous ces arbres que le temps a respectés, s'arrêtant au milieu de ses divertissements innocents pour écouter les plaintes, et pour recevoir les requêtes de ses sujets. Grands et petits, riches et pauvres, tout pénétrait jusqu'à lui indifféremment, dans le temps le plus agréable de sa promenade. Il n'y avait point de différence entre ses heures de loisir et ses heures d'occupation. Son tribunal le suivait partout où il allait; sous un dais de feuillage et sur un trône de gazon, comme sous le lambris doré de son palais et sur son lit de justice, sans brigue, sans faveur, sans acception de qualité ni de fortune, il rendait sans délai ses jugements et ses oracles avec autorité, avec équité, avec tendresse : roi, juge et père tout ensemble. »

Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, a dit La Bruyère, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparaître, plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu (2). Oui, mais combien peu étaient gens à suivre le conseil du moraliste! Et ce *bon pays*, comme l'appelle Mme de Sévigné, que de peine pour le quitter, quand, à la suite de l'une de ces disgrâces que connurent tant de hauts et fiers person-

(1) *Panég. de saint Louis*, vol. V, p. 208.
(2) Chapitre : *du Souverain* ou *de la République*.

nages, Lauzun, Retz, Bussy-Rabutin, Mme de Montespan elle-même et tant d'autres, le courtisan devait partir pour ses terres, se résigner à aller vivre dans la solitude, loin de ces magnificences auxquelles il s'était habitué! On avait beau se dire à soi-même, comme Mme de Maintenon : « Ce pays-ci est effroyable; il n'y a pas de tête qui n'y tourne (1) »; on avait beau, comme Madame, mère du régent, chercher un lieu « où la fausseté ne régnât pas, où le mensonge ne fût pas favorisé et approuvé, comme dans cette cour (2) »; on avait beau entendre des prédicateurs qui parlaient éloquemment de l'illusion et de l'amertume du monde, n'importe : chacun se disait tout cela, écoutait ces avis, et n'en faisait pas moins des efforts désespérés, comme Mme de Montespan, pour rester dans ce pays détesté; comme Lauzun et Bussy-Rabutin, pour y revenir après en avoir été chassé (3). Qui ne connaît les folles adulations de Bussy, impatient de rentrer en grâce auprès de Louis XIV? Et quel spectacle, que celui de Mme de Montespan, délaissée, dévorée par l'envie, ne pouvant se décider à quitter la cour; après avoir été longtemps la plus impérieuse et la plus triomphante des favorites, se résignant tristement à sortir dans les carrosses du roi avec la reine et Mme de Maintenon : l'une, l'épouse qu'elle avait offensée tant de fois; l'autre, la rivale heureuse qui l'avait remplacée!

Fléchier connut certainement les agitations et les orages de *ce pays-là;* et, lorsqu'en 1682, il parlait à ses illustres auditeurs de « l'amertume » du monde, « des révolutions et des traverses de la vie », peut-

(1) Lettre à l'Archevêque de Paris, du 15 nov. 1695, vol. IV, p. 35. Edit. Th. Lavallée, Paris, Charpentier.

(2) *Lettres nouvelles*, 19 fév. 1682.

(3) Voy. plus haut, p. 96 et suiv.

être, faisait-il allusion à des événements connus de tous, qui annonçaient la chute prochaine et définitive de l'altière favorite. La date du sermon, le lieu où il fut prononcé, les expressions mêmes dont se sert l'orateur, tout semble confirmer notre opinion, indiquer qu'il s'agit ici de cicatriser une blessure récente et de consoler une grande douleur. « Où trouvez-vous plus de sujet de vous désabuser du monde, que dans ce lieu, où le voyant de si près, malgré vos attachements, vous en éprouvez l'illusion, et bien souvent vous en ressentez l'amertume? Où seriez-vous plus utiles qu'en ce rang élevé, où servant comme de spectacle et de frein au public, vous pouvez arrêter le vice par votre autorité, et conduire à la vertu par votre exemple? Où y a-t-il plus de matière d'expier vos fautes, et de profiter plus facilement des révolutions et des traverses de la vie, que dans cette condition où l'on porte sa croix sans mérite, où l'on use inutilement sa patience, où l'on achète l'honneur par l'humiliation, où les passions des uns sont mortifiées par celles des autres, et où les péchés qu'on y fait portent presque toujours avec eux leur pénitence (1)? »

(1) Sermon pour le jour de *la Toussaint*, prêché devant le roi, en 1682, vol. V, p. 50. — Sur Me de Montespan, voy. plus haut, p. 268.

CHAPITRE XXI

Les grands. — Ambition. — Nobles appauvris. — Intrigues pour parvenir. — Orgueil. — Folles dépenses. — Les dettes. — Le jeu. — Créanciers non payés. — La galanterie. — Le théâtre. — Les romans. — La toilette.

Nous sommes entrés à la cour, cette *terre fatale*, comme Fléchier l'appelle, et, après ce que nous y avons vu, on ne peut guère s'attendre à trouver beaucoup de vertus dans ce pays, théâtre de toutes les mauvaises passions : l'envie, l'ambition, les haines, les désespoirs, les trahisons et les cabales les plus indignes pour renverser un rival, ou faire parvenir un ami. Dans une cour, et sous un régime où tout dépendait de la faveur, la faveur du bon plaisir du souverain, chacun donnait libre carrière à son ambition; et, si pour arriver, il n'y avait d'autre voie ouverte que le mensonge, l'hypocrisie, la bassesse, la servilité, tout chemin était bon, fût-ce celui du déshonneur et de l'infamie.

Ces compétitions ardentes, ces convoitises, ces intrigues criminelles pour porter celui-ci, écarter celui-là, expliquent seules les fréquentes sorties de nos orateurs contre l'ambition des grands, leur passion d'accroître et de consolider leur crédit, pour relever leur fortune chancelante ou menacée. Lorsque Fléchier parle de ces gens, « sortis d'une maison illustre

et opulente », qui murmurent de se voir dans une condition misérable, ce ne sont pas là des mots en l'air. Il a sous les yeux l'exemple de ces profondes déchéances, de ces nobles appauvris par leur faute, réduits par leurs dépenses et leurs excès à se faire les mendiants du roi, à se jeter dans toutes les intrigues, pourvu qu'elles soient payées; en un mot, prêts à se vendre, et à vendre au plus offrant, avec l'honneur de leur famille, la liberté de leurs enfants. « On sent doublement son malheur, quand on connaît qu'on devrait être heureux. Rien ne gêne tant l'esprit de ceux qui sont sortis d'une maison illustre et opulente, que de se voir dans une condition misérable. On regarde avec chagrin la place qu'on occupe, et celle qu'on voudrait et qu'on devrait même occuper. Il reste dans le cœur un certain fonds de courage que la nature soutient, et que la fortune ne peut entièrement abattre par ses disgrâces; et il y a dans le sang je ne sais quoi, qui rappelle chacun à son origine (1). »

A côté de l'*ambition grossière*, qui achète les dignités par des bassesses, ou les usurpe par des calomnies, il y en a une autre, « délicate et cachée », l'art, dit Fléchier, de s'approcher des honneurs, en faisant semblant de les fuir. « Je ne parle pas de cette ambition grossière, qui usurpe les dignités par violence, qui s'y introduit par adresse, qui les achète par des bassesses, qui les obtient par des surprises, qui les gagne par des services, qui prévient les uns par des recommandations mendiées, qui supplante les autres par de mauvais offices et par des calomnies; qui n'apaise pas ses désirs par l'acquisition, qui s'élève aux dépens d'autrui, et qui fonde sa fortune comme elle peut, sur les

(1) *Panég. de saint Joseph*, vol. V, p. 84.

débris de la vertu même. Je parle d'une ambition délicate et cachée, qui convient mieux à des âmes qui, sous un désintéressement apparent, ne laissent pas d'avoir des désirs et des espérances mondaines : car, il y a un art de s'approcher des honneurs, en faisant semblant de s'en éloigner; de couvrir l'esprit du siècle, sous les dehors trompeurs de la piété et sous un air extérieur de réforme, afin d'arriver plus facilement au but qu'on s'est proposé, et de surprendre l'approbation des hommes, en leur faisant accroire qu'on a déjà celle de Dieu (1). »

Ces vices, que l'ambition des grands traînait après elle : convoitises, calomnies, « médisances atroces », bassesses indignes, tout cela n'était pas rare, même chez les plus hauts et les plus illustres personnages de la cour. Ainsi, on souffre de voir un Colbert, un Louvois, comme de vulgaires entremetteurs, favorisant les amours du maître, avec Mlle de la Vallière d'abord, avec Mme de Montespan ensuite; un homme, comme Montausier, connu à la cour par l'austérité de ses mœurs et l'intégrité de son caractère, « rivalisant avec sa femme pour servir les plaisirs du roi (2) »; enfin, un duc de Marsillac, le fils de La Rochefoucauld, plus enclin à suivre les exemples que les maximes de son père, fait grand veneur, dit-on, pour ses faciles complaisances envers Louis XIV et Mlle de Fontanges (3).

Le maréchal de Villars redoutait bien plus ses ennemis de la cour, que ceux des champs de bataille. Col-

(1) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 180. — Voy. le même passage, p. 337.

(2) Cousin, *la Société franç. au XVIIe siècle*, vol. II, p. 53, édit. in-8°.

(3) Voy. *la Police sous Louis XIV*, par P. Clément, p. 213, 1 vol. in-12. Paris, Didier.

bert n'eut point de repos, qu'il n'eût consommé la ruine de Fouquet; comme de son côté, Louvois ne négligea rien pour perdre Colbert et ses amis. Pendant que se nouaient et se dénouaient ces intrigues politiques, qui faisaient ou défaisaient les ministères, donnaient ou enlevaient brusquement les hautes charges, les grands commandements, les riches ambassades, les intrigues de palais se poursuivaient avec une égale ardeur et un égal acharnement. Mlle de Fontanges, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, ne songeaient qu'à garder, à reprendre, ou à gagner doucement les bonnes grâces du roi. Plus tard, vers 1680, la lutte fut circonscrite entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon; et Louis XIV avouait « qu'il lui était plus aisé de donner la paix à l'Europe, qu'à deux femmes qui prenaient feu pour des bagatelles ». Enfin, en 1696, quand fut formée la maison de la duchesse de Bourgogne, « toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguèrent, et beaucoup aux dépens les unes des autres; les lettres anonymes mouchèrent (1), les délations, les faux rapports ». Les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers n'eurent pas la place de dame d'honneur, « que l'une ou l'autre aurait si dignement et si utilement remplie » : elles avaient cessé de plaire à Mme de Maintenon, qui chercha, « pour environner la princesse, des personnes ou entièrement et sûrement à elle, ou dont l'esprit fût assez court, pour n'avoir rien à appréhender ».

A ces haines, à ces rivalités, à ces trahisons, ajoutez des bassesses sans nom, et vous comprendrez alors

(1) *Moucher*, c'est-à-dire voler en bourdonnant comme les mouches. (Saint-Simon, p. 217, vol. I, édit. Hachette, 13 vol. in-12.)

ce que signifient certaines descriptions, certains passages que nous serions disposés à regarder comme sévères ou exagérés. Sur la place des Victoires, un maréchal de France, le maréchal de La Feuillade, élevait la statue de Louis XIV, et, « à la face de Dieu et des hommes », en célébrait *la consécration*, « avec toutes les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs (1) ». Un autre maréchal de France, le maréchal d'Huxelles, pour plaire à Mlle Choin, maîtresse du Dauphin, préparait tous les matins le déjeuner de la chienne de la favorite. « Elle avait une chienne dont elle était folle, à qui tous les jours le maréchal d'Huxelles, de la porte Gaillon (2) où il logeait, envoyait des têtes de lapins rôties, attenant le Petit-Saint-Antoine où elle logeait, et où le maréchal allait souvent, et était reçu et regardé comme un oracle. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapins cessa, et oncques depuis Mlle Choin ne le revit et n'en ouït parler (3). » Que dire encore? le grand Condé sollicitait la honte de marier les membres de sa famille, son petit-fils et son neveu, aux bâtardes du roi (4). Au témoignage de Mme de Caylus, Mme de Montespan sentant diminuer

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, l. V, p. 240. Edit. d'Utrecht, 1 vol. in-12, 1727.

(2) Située rue Gaillon, à l'endroit où la rue de la Michodière donne sur le boulevard des Italiens.

(3) Saint-Simon, vol. V, p. 446. — *Le Petit-Saint-Antoine* était une maison de chanoines, située au Marais, dans la partie de la rue Vieille-du-Temple, qui va aujourd'hui de la rue de Rivoli à celle du Roi-de-Sicile.

(4) Le neveu du grand Condé, *Louis-Armand* de Conti, épousa, le 16 janvier 1680, *Mlle de Blois*, fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière. — En 1685, le 24 juillet, M. le Duc, petit-fils du grand Condé, l'élève de La Bruyère, épousait *Mlle de Nantes*, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan.

son crédit, pour conserver au moins une ombre de faveur, n'hésitait pas à livrer sa propre parente, et essayait de faire de la jolie duchesse de Nevers, sa nièce, la maîtresse du roi (1). Enfin, en attendant qu'elle devînt marquise de Maintenon et reine de France, la veuve de Scarron se résignait à son rôle quelque peu équivoque de gouvernante des enfants légitimés.

Et, chose étrange! ces mêmes hommes, « bas et timides devant les princes et les ministres (2) », étaient d'une hauteur insupportable envers leurs inférieurs. Le fils du grand Condé, « le plus vil et le plus prostitué des courtisans », cet homme d'un raffinement abject de servilité auprès du roi, d'une attention obséquieuse aux ministres, rampant avec les gens de robe et de finances, les commis et les valets principaux, tenait tout chez lui dans le tremblement, faisait regretter à ses filles « la condition des esclaves », et, malgré de brillantes qualités et des grâces charmantes, beaucoup d'esprit « et de toutes sortes d'esprit », de la gentillesse, de la politesse, une éloquence naturelle, ne fut jamais propre qu'à être *son bourreau et le fléau des autres :* « Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir (3). » Villeroi, « glorieux à l'excès », était aussi « bas à l'excès », et « valet à tout faire » ; Lauzun, le beau-frère de Saint-Simon, dont la vie fut un roman, qui faillit épouser la grande Mademoiselle, se recommandait par les mêmes mérites : « Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et

(1) P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 217.
(2) La Bruyère, ch. IX, *Des grands*.
(3) Saint-Simon, vol. IV, p. 342. Edit. in-12, Hachette.

plein de recherches d'industrie, d'intrigues, de bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne (1). »

Plus d'une fois, Fléchier lui-même eut à souffrir de « ces traits cruels »; et, quand du haut de la chaire, il reprochait aux grands leurs bassesses envers les uns, leurs airs méprisants envers les autres, peut-être qu'aux observations du moraliste, se mêlait le souvenir des épreuves personnelles du prédicateur. « Quelle complaisance n'a-t-on pas pour ceux qui peuvent servir, ou qui peuvent nuire? quels égards pour ceux qu'on veut engager dans les mêmes intérêts? que ne souffre-t-on pas de ceux de qui l'on dépend? et, quelque grand qu'on soit, combien devient-on petit devant une grandeur supérieure! » Fléchier les connaissait à fond tous ces courtisans de haut et bas étage : un M. le Prince, malgré tout son orgueil, privé des grandes entrées, et, pour saluer Louis XIV à son coucher, obligé d'attendre avec les autres courtisans que le roi sortît de son cabinet, où le fils du grand Condé « dormait le plus souvent sur un tabouret, au coin de la porte (2) »; un duc de La Feuillade, un maréchal d'Huxelles, dont on connaît les nobles exploits; un Langlée, un Dangeau, rivalisant entre eux de bassesse et de servilité pour plaire à Mme de Montespan; enfin, un maréchal de Noailles, au dire de Saint-Simon, « ni méchant homme, ni malhonnête homme », qui faisait sa cour « jusqu'aux basses maîtresses du Dauphin », et recherchait surtout les bonnes grâces d'une comédienne. « Il n'était pas honteux de l'aller voir, et de

(1) Saint-Simon, vol. XIII, p. 68.
(2) *Ibid*, vol. IV, p. 343.

lui fournir, à Fontainebleau, de sa table, tout ce qu'il y avait de meilleur (1). »

Fléchier, comme La Bruyère, peint tous ces gens en homme qui les a vus de près, et sait, lui aussi, à quels *méprisables ministères* sont capables de s'abaisser « ces ambitieux, terribles à ceux à qui ils commandent, rampants devant ceux de qui ils espèrent; maîtres impérieux des uns, et vils esclaves des autres; flattés, et flatteurs à leur tour; recevant l'encens d'une main, pour le rendre de l'autre à leurs idoles (2) ».

Louis XIV recevait ces adulations avec plaisir; avec plaisir il voyait à ses pieds cette noblesse jadis turbulente et hautaine, qui troubla si souvent le royaume et causa de cruels soucis à ses ancêtres. Pour la soumettre, le roi avait eu l'adresse de l'attirer à la cour, de la séduire, de l'éblouir par la splendeur inouïe de ses fêtes. Puis, afin de la rendre impuissante, il l'appauvrit; lui imposa un luxe ruineux, dont il donnait l'exemple; l'habitua à tout attendre de la munificence royale, et peu à peu l'assouplit à un joug qu'elle portait d'autant mieux, qu'elle ne le sentait pas.

Les courtisans, pour flatter les goûts du prince, peut-être aussi pour se conformer à ses secrets desseins, se jetaient dans les plus folles prodigalités, dépensaient des sommes énormes « pendant que leurs créanciers mouraient de faim (3) »; et, comme dit La

(1) Voy. Saint-Simon, vol. IV, p. 243, et vol. V, p. 445. — Il s'agit de La Raisin, « fameuse comédienne et fort belle ». — Pour tous ces détails, voy. le curieux chapitre de M. Feugère : *Peinture des mœurs du temps*, dans son ouvrage de *Bourdaloue*, p. 398.

(2) Sermon pour le IIIe dimanche de l'avent, *sur l'Ambition*, devant le roi, 1682, vol. VI, p. 85.

(3) Fléchier, sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 176.

Bruyère, ils trouvaient de prompts moyens de consumer de grandes sommes en habits, en meubles et en équipages (1). « Il s'est glissé dans le monde un malheureux esprit d'émulation, qui porte à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, et à ne céder à personne. Quand on n'est pas né grand, on s'agrandit de sa propre autorité; on grossit l'équipage, on multiplie la dépense, on se mesure par sa cupidité, non pas par sa raison. Les grands et les petits s'habillent presque de même; le luxe et la vanité n'ont plus de bornes, et, par un dérèglement que les lois humaines et divines n'ont pu corriger jusqu'ici, chacun se fait, de ses propres vices, des vertus de sa condition. (2) »

Les folies de Vaux et de Chantilly, le carrousel de 1662, la série des fêtes données au Louvre, à Versailles ou à Saint-Germain, mettaient en mouvement tout un monde de courtisans avides de se ruiner, et de déployer dans ces glorieuses occasions des *magnificences extravagantes* (3). « Le 17 août 1661, raconte M. P. Clément, des milliers de carrosses armoriés encombraient la route de Paris à Melun. Situé à une faible distance de cette ville, Vaux-le-Vicomte appartenait depuis quelques années au surintendant, qui y avait dépensé, disait-on, neuf millions. Six mille invitations avaient été distribuées, non seulement dans la France entière, mais en Europe, et l'on s'y était rendu avec un empressement qu'expliquaient et justifiaient la magnificence bien connue de Fouquet, les merveilles de Vaux, et le bruit partout répandu que le roi devait assister à cette fête, honneur insigne où l'on voyait le gage de la nomination

(1) Chapitre : *De la Cour.*
(2) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VIII, p. 175.
(3) *Ibid.*, p. 176.

du surintendant au poste de premier ministre... Trois villages démolis et rasés pour arrondir le domaine et le rendre digne des bâtiments de Le Vau, des jardins de Le Nôtre, des peintures de Le Brun, disent assez quelle devait être son importance... Le surintendant étala, outre cent merveilles en bronze, en marbre, en tableaux, sans parler de la beauté des jardins et des bâtiments, trente-six douzaines d'assiettes d'or massif, et un service également en or (1). »

En 1671, le grand Condé renouvela les merveilles de Vaux, quand il reçut le roi à Chantilly. « Le roi y doit aller le 25e de ce mois, écrit Mme de Sévigné; il y sera un jour entier. Jamais il ne s'est fait tant de dépense au triomphe des empereurs, qu'il y en aura là : rien ne coûte; on reçoit toutes les belles imaginations, sans regarder à l'argent. On croit que M. le Prince n'en sera pas quitte pour quarante mille écus. Il faut quatre repas; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui surviendront. Il nourrit tout, c'est-à-dire nourrit la France et la loge. Tout est meublé; de petits endroits, qui ne servaient qu'à mettre des arrosoirs, deviennent des chambres de courtisans. Il y aura pour mille écus de jonquilles : jugez à proportion (2). » En 1688, le fils du grand Condé donnait au Dauphin « cette fête si superbe », dont La Bruyère n'a pas dédaigné de parler, qui durait huit jours, et dans laquelle on admira la chasse sur l'eau, l'enchantement de la table, et la merveille du labyrinthe (3).

On se ruinait en fêtes, on se ruinait en toilettes. Mme de Sévigné parle de « ces habits entiers des plus

(1) P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 23.
(2) Lettre du 17 avril 1671, vol. II, p. 172, édit. Hachette.
(3) Chapitre : *Des ouvrages de l'esprit.*

beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et par-dessus, des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu », que les dames de la cour portaient au bal, le jour de Saint-Hubert; et au milieu de cet éblouissement et de ces splendeurs, la reine de la fête, Mme de Montespan, avec cette robe, merveilleux présent d'un fastueux courtisan, si admirée de Louis XIV, et si plaisamment décrite par Mme de Sévigné, « cette robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée (1) ».

En 1697, quand Louis XIV, qui « aimait passionnément toute sorte de somptuosités à sa cour », célébra le mariage du duc de Bourgogne, les folies n'eurent plus de mesure. Le roi avait exprimé le désir que « la cour y fût magnifique »; et, afin d'entraîner par son exemple, lui, qui depuis longtemps ne portait plus que des habits fort simples, en voulut des plus superbes. « C'en fut assez, continue Saint-Simon, pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse, ni presque son état, pour tout ce qui n'était ni ecclésiastique, ni de robe. Ce fut à qui se surpasserait en richesse et en invention. L'or et l'argent suffirent à peine. Les boutiques des marchands se vidèrent en très peu de jours : en un mot, le luxe le plus effréné domina la cour et la ville, car la fête eut une grande foule de spectateurs. Les choses allèrent à un point, que le roi se repentit d'y avoir donné lieu, et dit qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous, pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes : il pouvait

(1) Lettre du 5 nov. 1676, vol. V, p. 133.

ajouter et par les leurs; mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, je ne sais si le roi en eût été fort aise, car il se plut fort pendant les fêtes à considérer tous les habits... Il n'y avait donc pas moyen d'être sage parmi tant de folie. Il fallut plusieurs habits : entre Mme de Saint-Simon et moi, il nous en coûta vingt mille livres (1). » Comme ce luxe, ces dépenses, ces folies faites par pure vanité, ou « dans les occasions marquées », nous expliquent l'appauvrissement inévitable des nobles, et leur rapacité pour réparer les brèches de leur fortune! et comme La Bruyère était dans le vrai, quand il disait : « La cause la plus immédiate de la ruine et de la déroute des personnes des deux conditions, de la robe et de l'épée, est que l'état seul, et non le bien, règle la dépense (2). »

Bossuet s'éleva plus d'une fois contre l'iniquité criante de ces hauts personnages qui dépensaient des sommes énormes, sans s'inquiéter de payer des créanciers condamnés à mourir de faim et de misère. Le seul exemple du cardinal de Retz peut donner une idée du chiffre effroyable auquel s'élevaient ces dettes. « Il a plus emprunté de ses amis, nous dit La Rochefoucauld, qu'un particulier ne pouvait espérer de leur pouvoir rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter (3). » Au témoignage du président Hénault, Retz avait fait pour plus de quatre millions de dettes, qui furent payées, soit de son vivant, soit après sa mort. Mais de tels exemples

(1) Saint-Simon, vol. I, p. 309. — Il faut quadrupler cette somme, pour en avoir l'évaluation exacte.

(2) La Bruyère : *Des biens de fortune.*

(3) Portrait du Cardinal, dans les *Mémoires* de Retz, édit. Charpentier, 4 vol. in-12.

avaient peu d'imitateurs, et les emprunts étaient plus fréquents que les restitutions. Quand Mme de Sévigné annonçait à Bussy-Rabutin que le célèbre cardinal avait déjà payé *onze cent mille écus*, elle pouvait ajouter, sans crainte d'un démenti : « Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra (1). »

Les lettres de la spirituelle marquise sont pleines des doléances que lui arrachent les prodigalités toujours croissantes de son gendre. « Il est venu ici, écrit-elle à sa fille, un P. Morel, de l'Oratoire, qui est un homme admirable; il a amené Saint-Aubin (2), qui nous est demeuré. Je ne voudrais pas que M. de Grignan ait entendu ce père; il ne croit pas qu'on puisse, sans péché, donner à ses plaisirs, quand on a des créanciers; les dépenses lui paraissent des vols, qui nous ôtent le moyen de faire justice. Vraiment, c'est un homme bien salé; il ne fait aucune composition (3). » Bien des années après, en 1685, elle exprime les mêmes plaintes et les mêmes regrets : « Je blâme maternellement et en bonne amitié, écrit-elle, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir. » Elle engage sa fille à se contenter de celui qu'elle a déjà, et appuie ses conseils de son propre exemple. « Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez; si la sagesse ne faisait point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisserait pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurais succombé, sans le *scrupule* que j'ai toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les néces-

(1) Lettre du 27 juin 1678. vol. V, p. 459.
(2) L'oncle de Mme de Sévigné.
(3) Lettre du 6 oct. 1679, datée de Livry, vol. VI, p. 37.

saires : j'ai préféré de payer des dettes, et je crois que la conscience oblige, non seulement à cette préférence, mais à la justice de n'en pas faire de nouvelles (1). »

Dans un passage sur l'opposition entre l'esprit chrétien et l'esprit du monde, Fléchier condamne avec force l'habitude des honnêtes gens eux-mêmes de contracter des dettes, sans le moindre souci de les acquitter. « Dites à l'un, vous menez une vie molle et sensuelle, divertissement sur divertissement, joie sur joie; souvenez-vous que pour être disciple de Jésus-Christ, il faut porter sa croix et le suivre : ce langage lui paraîtra dur; il vous répondra qu'il faut vivre dans le monde, comme dans le monde, et vous renvoyera prêcher la croix dans les monastères. Dites à l'autre, vous vous ruinez en folles dépenses; retranchez une partie de ce luxe, de cette table, de ce train, de ces équipages, pour payer vos créanciers, pour assister les pauvres qui meurent de faim; Jésus-Christ vous défend d'être injuste, et vous commande expressément de faire des aumônes de tout ce qui vous est superflu : *Quod superest date eleemosynam;* il se moquera de ces préceptes; il croira pouvoir abuser de son bien, pourvu qu'il ne vole pas celui d'autrui; il se fera un nécessaire de condition, ou pour mieux dire d'orgueil, auquel tous ses revenus ne suffiront pas; il remettra à ses héritiers le soin de payer ce qu'il doit, du débris de ses terres et de ses charges, et ni la charité, ni la justice, ne lui arracheront pas un sou de ces fonds immenses qu'il aura destinés à sa vanité ou à ses débauches (2). »

Fléchier revient fréquemment sur ce luxe excessif et

(1) Lettre du 13 juin 1685, vol. VII, p. 399.

(2) Sermon pour le IIe dimanche de l'Avent *sur le Scandale*, prononcé devant la reine, à Saint-Germain, en 1682, vol. VI, p. 64.

ruineux des riches qui, non seulement ne leur laisse pas de superflu, mais leur ôte jusqu'au nécessaire. « Notre revenu nous suffit à peine. Quand on est d'une certaine condition, on n'a jamais de bien de reste : les dépenses sont excessives, la qualité et la naissance nous sont à charge, et la fortune nous consume tout le bien qu'elle nous a fait (1). » Vains prétextes, mauvaises raisons qu'on allègue pour se dispenser d'être charitable. On peut être dans les dignités et dans les charges, vivre honorablement, selon son rang et cette « splendeur de condition » que donnent la naissance ou les emplois, sans suivre cependant ses fantaisies et ses caprices; sans céder, par vanité ou par orgueil, « au désir de paraître puissant et magnifique, de soutenir une qualité imaginaire, de dépenser en habits, en meubles, en bâtiments, en équipages et en autres superfluités (2) ».

Le jeu, mais un jeu effréné, « qui devenait fureur et supplice par l'inquiétude, l'impatience et le jurement (3) », achevait *la déroute* de ceux dont un luxe inouï avait déjà compromis la fortune. On jouait par passion, par cupidité, pour rétablir ses affaires; on jouait aussi pour plaire au roi; pour se mettre en réputation auprès de lui, et avoir, comme Langlée, Lauzun ou Dangeau, le renom de brillant joueur. « Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève davantage, que le grand jeu. Cela va de pair avec la crapule. Je voudrais bien voir un homme poli, enjoué, spirituel, fût-il un Catulle ou

(1) Sermon *sur l'Obligation de l'aumône*, vol. VII, p. 174.

(2) Sermon pour le jour de *la Toussaint*, prêché devant le roi, vol. VI, p. 22. — Voy. encore le passage de Fléchier, cité un peu plus haut : « Il s'est glissé dans le monde... » p. 388.

(3) Sermon *sur la Samaritaine*, vol. VI, p. 214.

son disciple, faire quelque comparaison avec celui qui vient de perdre 800 pistoles en une séance (1). » On jouait partout, et des sommes exorbitantes : en carrosse en voyage, et jusque dans les camps. Pendant une campagne, Monsieur, frère du roi, perdit 100,000 écus contre Dangeau et certain officier du nom de Langlée, ce qui le força de mettre toutes ses pierreries en gage. Le jour de Noël 1678, Mme de Montespan perdit 700,000 écus; elle risqua sur trois cartes 150,000 pistoles, c'est-à-dire plus de 6 millions (2). L'année suivante, Mme de Montespan continuait de s'abandonner sans mesure à sa folle passion. A la date du 6 mars 1679, le marquis de Trichâteau écrit à Bussy-Rabutin : « La nuit du lundi au mardi, Mme de Montespan perdit 400,000 pistoles (4 millions du temps) contre la banque, qu'elle regagna à la fin. Sur les huit heures du matin, étant quitte, Bouyn, qui tenait la banque, voulut se retirer: mais la dame lui déclara qu'elle voulait encore s'acquitter d'autres cent mille pistoles qu'elle devait de vieux : ce qu'elle fit avant que de se coucher (3). »

Le roi « trouvait fort mauvais » les excès de la prodigue favorite; mais le mécontentement était de courte durée. Comme Mme de Montespan, il se fâchait, quand on ne tenait pas les coups audacieux de l'intrépide joueuse. « La faveur de Mme de Montespan augmente tous les jours, écrit Mme de Montmorency à Bussy-Rabutin; elle fait des coups à la bassette qui peuvent aller à un million; elle gronde, et le roi aussi, quand on ne les tient

(1) La Bruyère : *De la mode.*

(2) La pistole valait 10 livres, c'est-à-dire de 40 à 50 francs de nos jours.

(3) Lettre de Bussy-Rabutin, vol. IV, p. 320. — Voy. l'ouvrage de M. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 83 et suiv., ch. III, *le Jeu*, *le théâtre*, *les églises.*

pas (1). » Au fond, Louis XIV aimait le jeu; il l'aimait pour lui, et aussi pour les courtisans que cela amusait et retenait près de sa personne. « Sa Majesté résolut, nous dit le marquis de Sourches, pour donner quelque amusement à sa cour, de faire recommencer *les appartements* (2), aussitôt qu'Elle serait de retour à Versailles, et même d'y jouer Elle-même un très gros jeu au reversi, pour lequel chaque joueur ferait un fonds de 5,000 pistoles. Les joueurs devaient être le roi, Monseigneur, Monsieur, le marquis de Dangeau, et Langlée, maréchal des logis des camps et armées du roi (3). »

On jouait longtemps et avec fureur, à Marly, à Versailles, à Saint-Germain, chez le roi, la reine, le Dauphin et Mme de Montespan; on jouait *ce jeu effroyable*, dont parle La Bruyère, « continuel, sans retenue, sans bornes, où l'on n'a en vue que la ruine totale de son adversaire, où l'on est transporté du désir du gain, désespéré sur la perte, consumé par l'avarice, où l'on expose sur une carte ou à la fortune du dé, la sienne propre, celle de sa femme et de ses enfants (4) ». On jouait le jour, on jouait des nuits entières à tous ces jeux de hasard, le hoca, le brelan, le lansquenet, l'hombre et le reversi, moyens infaillibles pour arriver, selon le mot de La Bruyère, à une déroute universelle.

Quand un courtisan était bien ruiné, et réduit, après

(1) *Corresp. de Bussy-Rabutin*, lettre du 9 déc. 1678, vol IV, p. 258, édit. Lud. Lalanne.

(2) « Nom donné aux jours où le roi invitait à quelques divertissements dans son grand appartement de Versailles. » (Note de M. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 84.)

(3) *Mémoires du marquis de Sourches*, à la date du 1er novembre 1686, vol. I, p. 454. Paris, Hachette.

(4) La Bruyère : *Des biens de fortune.*

avoir vécu jusque-là dans l'opulence, « à se passer d'habits et de nourriture, et de les fournir à sa famille (1) », il n'avait d'autre ressource que de quitter la cour et d'aller cacher sa misère au fond de sa province, d'implorer une pension de la munificence royale, ou, s'il était de grande naissance, de faire payer ses dettes par le roi. Madame, mère du Régent, témoin de ces fureurs, de ces catastrophes et de ces renversements de fortune, écrivait : « On joue ici des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des insensés. L'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir (2). »

De tels excès et de tels débordements, cette passion d'un jeu où tant de gens « hasardent souvent leur fortune, et confient à un coup de dés les espérances de leurs enfants (3) », expliquent les plaintes de nos grands prédicateurs. Ce qu'ils condamnent, ce n'est pas un jeu ordinaire, un délassement convenable; ils condamnent « un jeu sans mesure et sans règle, un jeu qui n'est plus un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur (4) ».

Témoin des mêmes désordres, Fléchier fait entendre à son tour les mêmes remontrances. Il déplore cette passion pour le jeu, où l'on expose au hasard et à la

(1) La Bruyère : *Des biens de la fortune.*

(2) *Correspondance*, vol. I, p. 15.

(3) Fléchier, *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 266.

(4) Bourdaloue, second avent; sermon pour le IVe dimanche *sur la Pénitence*, Ire partie; *Œuv. de Bourdaloue*, vol. I, p. 121, édit. Didot, in-4°.

fortune les biens qu'on a reçus de la Providence divine (1); il parle de ces *ténèbres* « qui servent de voile à tant d'iniquités secrètes; de ces nuits qu'on passe dans les assemblées, où le luxe, la vanité, l'intempérance triomphent, et où la malheureuse vertu ne fait que trop souvent naufrage; ces nuits qu'on passe dans un jeu également ruineux pour la conscience de ceux qui perdent, et de ceux qui gagnent; ces nuits faites pour le repos et le silence, qu'on fait servir au bruit et au tumulte des passions (2) ».

Un luxe insensé d'une part, un jeu effroyable de l'autre, devaient amener nécessairement ces dettes énormes, causes de la déchéance de tant de familles nobles, qui préparèrent, pour le siècle suivant, l'avènement de ces classes laborieuses et intelligentes dont La Bruyère prévoyait déjà la prochaine élévation. « Pendant que les grands négligent de rien connaître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires.....; qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux;* d'aller chez *Thaïs* ou chez *Phryné;* de parler de la meute et de la vieille meute; de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg, des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent : heureux s'ils deviennent leurs gendres (3). »

Cet état de gêne était augmenté encore par la néces-

(1) Sermon *sur la Samaritaine*, vol. VI, p. 214.
(2) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 173.
(3) La Bruyère : *Des grands.*

sité de tenir son rang, de paraître à la cour avec un train convenable. De là, quand le roi ne payait pas les anciennes dettes, l'obligation d'en contracter de nouvelles. Ne s'acquitter jamais, ou le plus tard possible, se jouer de ses créanciers, les leurrer de promesses; au besoin, les congédier avec hauteur et dédain, faisait partie du bel air et des belles manières d'un homme de cour. Aussi, quand La Bruyère, Molière, Bossuet, Bourdaloue, avec amertume, d'un ton plaisant, ou avec la plus vive éloquence, retraçaient les déboires d'un créancier, et déploraient la misère « d'un pauvre artisan », leur triste peinture n'était que trop conforme à la vérité. « Le *Don Juan* de Molière, a fort bien dit M. Feugère, cette peinture saisissante et impérissable, à la fois comique et terrible, du gentilhomme corrompu, n'eût pas été d'une ressemblance achevée, sans la scène plaisante où M. Dimanche, venu pour se faire payer, se laisse éconduire, tout étourdi des politesses qu'on lui prodigue, et sans avoir reçu que des compliments (1). »

Non seulement ces grands seigneurs ne payaient pas leurs dettes, tout en continuant leurs folles dépenses, tout en gardant leur luxe, leur table, leur train et leurs équipages (2); ils ne payaient pas même leurs serviteurs, et faisaient languir de simples ouvriers des années entières. Dans un temps où les affaires de beaucoup de familles étaient « dans la confusion et dans le désordre », chacun, pour ne pas paraître déchoir, soutenait son rang comme il pouvait, et s'imposait une dépense qui *excédait ses forces*. « De là, disait Bourdaloue, les injustices, de là les duretés

(1) A. Feugère : *Bourdaloue*, p. 413.
(2) Voy. plus haut le passage de Fléchier, p. 393.

criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez, envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez, envers de pauvres artisans que vous faites languir, envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là, ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter, ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un payement ou pour l'éluder. De là, ces dettes éternelles qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même (1). »

Fléchier aussi, et avec une véhémence qui ne lui fait jamais défaut, quand il prend en main la cause des pauvres et des faibles, flétrit éloquemment « l'injustice de la plupart des riches du siècle, d'exiger ce qu'on leur doit avec rigueur, et de ne payer ce qu'ils doivent qu'à leur fantaisie. Avec quelle exactitude pressent-ils leurs débiteurs, eux qui se nourrissent de la graisse de la terre, et qui recueillent le fruit des travaux et des peines des autres hommes! avec quelle dureté font-ils attendre le salaire à ces misérables artisans, à qui la providence de Dieu n'a donné que leur industrie pour patrimoine; qui vivent du travail de leurs mains, et qui portent à la lettre la peine du premier péché, en gagnant leur pain à la sueur de leur visage! » Puis, il termine cette sortie vigoureuse par des paroles dont la douceur forme le plus heureux contraste avec ce qui précède. Fléchier rappelle l'exemple de Tobie et de son fils, « ces deux hommes de la plus charitable, de la plus pacifique et de la plus sainte famille que l'Écriture sainte nous ait représentée »; il nous montre « ce bon vieillard, prêt à rendre les derniers soupirs, chargé du mérite de ses bonnes œuvres,

(1) Bourdaloue, second avent; sermon pour le IVe dimanche, *sur la Pénitence*, vol. I, p. 121, édit. in-4°, Didot.

levant déjà sa main tremblante pour bénir son fils », et lui donnant pour derniers conseils de faire l'aumône, de ne rebuter jamais un pauvre, et de « payer largement et promptement le salaire de ceux qui travaillent pour lui (1) ».

Les auditeurs de Fléchier ne se piquaient pas de tant d'exactitude : ils ne payaient ni promptement, ni largement ce qu'ils devaient. Ils n'étaient pas en retard pour recouvrer, pendant leur vie, ce qui leur était dû; en revanche « ils attendaient à la mort » pour payer ce qu'ils devaient aux autres, en se disant : « Il sera toujours assez temps de penser à mes obligations; mes créanciers ne perdront rien; je laisserai à mes héritiers de quoi les satisfaire du débris de mes terres, et des biens dont j'aurai joui pendant ma vie (2). »

A la cour et dans le grand monde, la galanterie, le théâtre, la lecture des romans, cette ressource éternelle des femmes mondaines et désœuvrées, occupaient le reste du temps que le jeu ne prenait pas. Sans parler des exemples du roi et des plus hauts personnages, la galanterie, déjà si naturelle au français, et si bien dans les mœurs de l'époque, était singulièrement favorisée par « l'oisiveté, le soin de plaire, la passion de paraître, le mauvais emploi du temps, et tous les autres désordres qui sont presque inévitables, quand la vanité n'est pas modérée par la crainte de Dieu, ni la beauté réglée par la modestie (3). » Aussi, lorsque Fléchier parlait de sainte Madeleine, « occupée du désir de voir et d'être vue, et négligeant son honneur et sa

(1) Sermon pour le premier vendredi du carême, *sur l'amour des ennemis*, prêché dans l'église des Nouvelles catholiques, vol. VI, p. 180.

(2) *Ibid.*, p. 181, vol. VI.

(3) *Panég. de sainte Madeleine*, vol. V, p. 117.

conscience », il n'y a pas à s'y tromper : il pensait certainement à d'autres Madeleines, à une duchesse de Longueville, de Chevreuse, ou de Montespan, dont la vie n'avait pas été, où n'était guère plus édifiante que celle de la pécheresse de Jérusalem; « à une de ces âmes mondaines que Dieu, par un secret jugement, abandonne à l'esprit du monde; qu'une jeunesse inconsidérée et une vaine beauté font produire et font recevoir dans les compagnies avec une espèce d'adoration; qu'une flatterie continuelle du siècle, et plus encore leur amour-propre, le plus dangereux de tous les flatteurs, rendent idolâtres d'elles-mêmes; qui n'ont d'autre étude que celle de parer leur corps par des ajustements souvent indécents, et d'employer les secrets de l'art pour réparer les défauts, ou pour perfectionner les grâces de la nature; qui songeant à gagner des cœurs, et ne songeant pas à garder les leurs, cherchent des occasions de recevoir dans leur esprit, ou d'introduire en celui des autres des affections dangereuses, et comptent malheureusement leurs journées par les passions qu'elles ont causées, ou par celles qu'elles ont prises (1) ».

A Paris, à Clermont, à Versailles, à Saint-Germain, Fléchier se trouva mêlé à la société la plus polie et la plus distinguée du temps; il en prit, avec décence et mesure, le ton, le goût, les habitudes : le ton aimable et galant, le goût de la conversation, l'habitude de la promenade *en carrosse*, avec quelques dames spirituelles de la cour ou de la ville (2). Ouvrez les *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, vous rencontrerez presque toujours l'auteur en conversation

(1) *Panég. de sainte Madeleine*, vol. V, p. 116.

(2) Voy. là-dessus, V. Cousin : *Divertissements de la société française au XVIIe siècle*, vol. II, p. 306.

quelque part, « en bonne et belle compagnie ». Il avait été invité par la sœur du duc de la Feuillade, Elisabeth d'Aubusson, à prêcher à Riom, le jour de la Toussaint. Après avoir remarqué qu'on lui avait recueilli *un petit auditoire choisi :* « Je prêchai donc, ajoute-t-il; je passai quelque temps en conversation avec les dames religieuses et quelques autres dames, qui étaient venues goûter des fruits du sermon; et, après avoir encore fait un tour de promenade, j'allai passer quelques bons moments chez Mme de Brion, dont la conversation est si agréable, si pleine d'esprit et si judicieuse, qu'on ne la quitte jamais qu'avec regret (1). »

Mais, quand il a passé quelques heures dans un salon, et, pour parler comme lui, quand il a goûté des fruits de la conversation, il n'est pas fâché de faire un tour de promenade, et de prendre l'air de la campagne. « C'est une chose agréable que la conversation; mais il faut un peu de promenade au bout; et je ne trouve rien de plus doux que de prendre un peu l'air de la campagne, après avoir passé quelques heures d'entretien dans la chambre. Nous montâmes donc en carrosse avec quelques dames, et allâmes à la source des fontaines de Clermont, qui est une des curiosités du pays (2). »

Fléchier n'en avait que plus d'autorité pour signaler le péril de certaines fréquentations : à la pénétration du moraliste se joignaient, avec les souvenirs du bel esprit, les leçons d'une expérience personnelle. « On se trouve sans cesse dans les compagnies, dit-il quelque part, et l'on se familiarise sans précaution avec un sexe qui cherche à plaire, qui est presque éga-

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 103.
(2) *Mémoires*, p. 64.

lement dangereux par ses vices et ses vertus, et qui blesse par sa beauté, et même par sa modestie (1). »

Au luxe, au jeu, à la galanterie, à la promenade, ajoutez aussi l'un des divertissements les plus recherchés de cette société élégante et inoccupée du dix-septième siècle, divertissement pour lequel Louis XIV eut toujours un goût prononcé, le théâtre qui, avec des hommes tels que Corneille, Racine, Molière, Quinault et Lulli, peut bien s'appeler, en vérité, « le plus noble plaisir des hommes assemblés (2) ». Dans ses *Mémoires* écrits en 1665, n'étant encore que poète et bel esprit, assez jeune et un peu mondain, Fléchier a inséré une dissertation curieuse, que Bossuet n'eût certes pas approuvée. Il défend discrètement la cause de la comédie, pourvu qu'elle soit dans *la bienséance*. « Je ne suis point de ceux qui sont ennemis jurés de la comédie, et qui s'emportent contre un divertissement qui peut être indifférent, lorsqu'il est dans la bienséance. » Les comédiens eux-mêmes trouvent grâce devant l'indulgent chroniqueur. Il ne croit pas qu'on doive les mépriser, les priver « de toutes sortes d'honneurs », comme on faisait de son temps, ou les séparer du rang des tribus (3). « Je leur pardonne même, ajoute-t-il avec une petite pointe de malice, de n'être pas trop bons acteurs, pourvu qu'ils ne jouent pas indifféremment tout ce qui leur tombe entre les mains, et qu'ils n'offensent ni l'honnêteté, ni l'ordre de la société civile (4). »

(1) Fléchier, cité par M. de Tréverret, *les Panégyriques au XVIIe siècle*, p. 148. — Nous avons indiqué ailleurs (*la Jeunesse de Fléchier*, vol. I, p. 245 et suiv.), ce que l'aimable écrivain pensait de la compagnie des femmes, en général.

(2) Villemain, *Tableau de la littérat. franç. du XVIIIe siècle*, vol. II, p. 280, édit. in-8°. Paris, Didier, 1840.

(3) C'est-à-dire, les traiter comme des excommuniés.

(4) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 134.

Plus tard, devenu évêque de Nîmes, il dut publier un mandement sur les spectacles, « contraires à l'esprit du Christianisme, pernicieux aux bonnes mœurs, et féconds en mauvais exemples; où, sous prétexte de représentations et de musiques innocentes par elles-mêmes, on excite les passions les plus dangereuses; et, par des récits profanes et des manières indécentes, on offense la vertu des uns et l'on corrompt celle des autres (1). » En attendant, prédicateur ordinaire du roi, grave aumônier de la Dauphine, moins indulgent que ne fut d'abord le bel esprit de 1665 et le protégé de *M. Chapelain*, Fléchier parle en chaire comme Bossuet et Bourdaloue, et réprouve ces spectacles, « où l'on va réveiller ses passions, nourrir son âme de folles tendresses et de musiques efféminées, et égayer, comme on peut, une ennuyeuse et pesante oisiveté (2) ».

Il est curieux aussi, et quelque peu piquant, d'entendre Fléchier, auteur lui-même d'un agréable roman, blâmer comme prédicateur un genre jadis cultivé par lui avec succès; condamner ces fictions qui charmaient les loisirs de la société oisive du dix-septième siècle, « ces lectures engageantes, qui amusent le cœur par un enchaînement de passions agréablement exprimées, et qui nourrissent dans l'esprit une vaine et frivole curiosité (3) ». On sait avec quelle impatience étaient attendues ces œuvres légères, toujours favorablement accueillies. A cette époque, les esprits les plus graves ne dédaignaient pas de suspendre leurs travaux, pour se distraire un instant, dans ces énormes compositions, du souci des affaires ou des fatigues de l'étude.

(1) Ce mandement est du 8 sept. 1708, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VIII, p. 127.
(2) Sermon *sur la Samaritaine*, vol. VI, p. 214.
(3) Vol. V, p. 303, *Panég. de sainte Thérèse.*

Mascaron se laissait charmer par les ouvrages de Mlle de Scudéry, et écrivait à cette *illustre personne* (1) : « La lecture d'*Ibrahim* fait l'occupation de mon automne »; et, si nous en croyons La Calprenède, on vit plus d'une fois le grand Condé passer des heures dans la tranchée avec un volume de Cassandre (2). Mme de Longueville, découragée par les revers de son parti, attristée par la perte de sa dernière fille et la mort de sa mère, assiégée dans Stenay par l'armée victorieuse de l'habile maréchal Duplessis-Praslin, remerciait *Sapho* « d'adoucir agréablement par ses ouvrages les ennuis de sa vie présente (3) ». Enfin, une femme d'infiniment d'esprit, que blessaient les méchants styles, et qui avait quelques lumières pour les bons, Mme de Sévigné, « se laissait divertir » par les éternelles longueurs de la *Cléopâtre* de La Calprenède; et, comme elle ne haïssait pas *les grands coups d'épée*, elle trouvait « quelques amusements » dans ces aventures incroyables, où les héros n'ont de romain que le nom, et possèdent une grandeur gigantesque qui les met « 100 lieues au-dessus des autres hommes (4) ». Le 12 juillet 1671, elle écrit à sa fille une lettre adorable, *maudit* La Calprenède et ses sottises, et, cela fait, continue de le lire. « Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là : j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi,

(1) Fléchier, *Mémoires*, p. 61.

(2) Cité par M. Ch. Livet, *Dictionn. des précieuses*, vol. II, p. 187. Paris, Jeannet, 1856.

(3) Mlle de Scudéry venait d'envoyer à la princesse le 4e volume du *Cyrus*, qui parut en mars 1650. En ce moment, les affaires des Frondeurs étaient dans la situation la plus critique. (Voy. M. Cousin, *la Société française*, vol. I, p. 45.)

(4) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. V, p. 229, édit. in-12. Paris, Techener, 1862.

pour savoir que je suis assez blessée des méchants styles; j'ai quelques lumières pour les bons, et personne n'est plus touchée que moi des charmes de l'éloquence. Le style de La Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour une lettre à mon fils de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc qu'il est détestable, et je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu. La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leur redoutable épée, tout cela m'entraîne comme une petite fille : j'entre dans leurs affaires, et si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte; mais je me dis de méchantes raisons, et je continue (1). »

Fléchier ne pouvait laisser passer cette *faiblesse*, si commune alors, et que Mme de Sévigné se reprochait avec une plaisante vivacité. A son tour, il blâme « ces lectures engageantes », fait une critique ingénieuse des romans, et se plaint que des chrétiens soient plus avides de lire ces frivolités, que de méditer la loi de Dieu. « Sait-on, et veut-on savoir par soi-même les vérités que la parole de Dieu renferme dans ses Écritures? Voudrait-on avoir donné à une lecture si sainte et si nécessaire quelques moments de ce temps qu'on passe si tristement dans une molle et ennuyeuse oisiveté? N'aime-t-on pas mieux lire ces curiosités inutiles, qu'un homme revenu des pays éloignés aura peut-être débitées pour se moquer de la simplicité du

(1) Lettre de Mme de Sévigné, vol. II, p. 277. — Mme de Sévigné avoue sa *faiblesse* dans bien d'autres lettres. Voy. celles du 28 juin, du 5 juillet et du 15 juillet 1671.

sien, et pour se délasser des travaux de ses voyages par le plaisir qu'il a de faire croire qu'il a vu ce qu'il n'a fait qu'imaginer? N'a-t-on pas plutôt entre les mains ces fables amoureuses que les passions ont produites, et qui produisent les passions, dont la composition et la lecture sont souvent la corruption de l'esprit et du cœur, et toujours l'occupation des personnes qui n'en ont point (1)? »

« Je me plains, disait Montaigne, de la particulière indiscrétion de notre peuple de se laisser si fort piper et aveugler à l'autorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaît à la coutume, et qu'il juge si diversement de soi-même... La façon de se vêtir présente lui fait incontinent condamner l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule ainsi l'entendement (2). » Cette coquetterie, « ces désirs vagues de plaire, de voir, d'être vue, ces complaisances que le monde pardonne aisément aux jeunes personnes, quand elles ont de quoi soutenir leur vanité (3), » voilà un travers qui n'est pas nouveau, et qui est de tous les temps, du temps de Montaigne, comme de celui de Louis XIV ou du nôtre. Mais cette « particulière indiscrétion », cette mobilité dans les modes, ce souci de la toilette chez les femmes, et même chez les hommes, tout cela est un trait particulier des mœurs au dix-septième siècle, époque de

(1) Second sermon pour le *IIIe dimanche de l'avent*, vol. VI, p. 107. — Les dates ne sont pas ici sans importance. Nous avons dit que ce *second sermon* devait être de 1676.

(2) *Essais*. l. I, 49, vol. I, p. 362, édit. Jos. Vict. Le Clerc. Paris, Lefèvre, 1836.

(3) Fléchier, *Panég. de sainte Thérèse*, vol. V, p. 303.

luxe, de faste, d'ambition, où chacun avait intérêt à se distinguer et à relever sa beauté par la magnificence de sa parure.

En fait de modes, nous avons vu des choses bien extraordinaires ; mais qu'étaient nos mesquines excentricités bourgeoises, à côté des magnificences des grandes dames du temps passé? à côté « des vanités et des folies » décrites par La Bruyère, dans un chapitre spécial? Fléchier se plaint de ces femmes, qui passent leur jeunesse « à examiner des modes et des ajustements, et à se faire une étude des vanités et des extravagances du siècle (1) ». Comment une jeune fille aurait-elle résisté aux attraits de la coquetterie, cette faiblesse naturelle à son âge et à son sexe, quand elle voyait cette dangereuse passion, non pas contrariée, non pas blâmée, mais encouragée par les exemples de sa famille, et les conseils mêmes de sa mère? Nous sommes loin aujourd'hui de pareilles mœurs. Alors, des femmes comme Mme de Soubise, Mme de Chevreuse, Mme de Guémené ou Mme de Montbazon, toutes ces beautés éclatantes et faciles, également fameuses par leurs galanteries et leurs désordres, ne se faisaient nul scrupule d'apprendre à leurs filles les secrets de cet art de plaire, qu'elles avaient si bien pratiqué, et qui les avait conduites elles, leurs maris et leurs enfants à « ces grands établissements », dont parle Mme de Sévigné, objets de tant de convoitises et causes de si étranges compromis.

Quand Mme de Soubise eut gagné le cœur de Louis XIV fatigué des hauteurs de Mme de Montespan, « elle le garda longtemps, et retint de cette tendre liaison une faveur qui ne connut pas d'éclipse. » Le mari fut

(1) *Panég. de sainte Thérèse*, vol. V, p. 303.

accommodant : on le fit prince, pour prix de sa patience. Dans la suite, il se consolait, en riant, de ses infortunes conjugales, et disait que « né gentilhomme avec 4000 livres de rentes, il était devenu prince à la fin avec 400,000 livres de rentes (1). » Ceci explique bien l'ambition secrète, les complaisances coupables de tant de mères pour leurs filles, complaisances qui n'ont pas échappé à Fléchier, et qu'il nous révèle en termes dignes du plus fin et du plus pénétrant des moralistes. « Une mère, après avoir passé ses meilleures années dans les vanités et dans les plaisirs, se plaît à composer, de ses propres mœurs, les mœurs d'une fille qu'elle idolâtre. C'est assez pour elle de lui avoir fait donner par bienséance une légère teinture de religion ; elle s'applique à lui donner l'esprit du monde, ravie de se remettre devant les yeux l'image de sa jeunesse mondaine, d'attirer sur une partie d'elle-même l'encens qu'on commence à lui refuser, et de voir rajeunir, pour ainsi dire, sa vanité, dans celle qu'elle inspire à cette âme sans expérience (2). »

Ailleurs Fléchier s'élève avec véhémence contre ces mères de famille coquettes, joueuses et prodigues, « qui, pour enchérir sur l'orgueil de leurs semblables, se ruinent en modes, en ajustements, en parures ; qui portent sur elles le revenu entier de leur maison, et font porter à leurs enfants, toute leur vie, la peine de leur vanité ; qui, dès le premier jour de leurs noces, font des brèches irréparables à leur fortune, et semblent vouloir, par une ostentation et des magnificences indiscrètes, condamner d'avance à la pauvreté ceux à

(1) *Les Mariages dans l'ancienne société française*, par M. E. Bertin, p. 112, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1879.

(2) Sermon pour le jour de *la Conception de la Sainte Vierge*, prêché devant le roi, en 1682, vol. V, p. 67.

qui elles doivent donner le jour; ou qui, abandonnant la famille dont Dieu les a chargées à des mains empruntées, passent les jours et les nuits mêmes à des divertissements profanes et ruineux, où se contractent des dettes secrètes, qu'il faut souvent payer par des larcins, ou par des épargnes toujours onéreuses à une famille (1) ». Ce n'est pas là un tableau tracé en l'air. Nous pourrions citer mille exemples, à cette époque, de femmes « faisant des brèches irréparables à leur fortune », et réduites à contracter des dettes pour payer leurs extravagances. Ainsi, Mme de Puysieux, la belle-fille du chancelier Sillery, en une seule année, dépensait pour 100,000 écus de points de Gênes pour ses manchettes et ses collets. Elle n'alla pas loin de ce train-là, et finit par se ruiner elle et ses enfants. Son fils aîné avait été marié à une fille des La Rochefoucauld. Tentée par cette brillante alliance, Mme de Puysieux avait accepté la fille, même sans dot. Mais plus tard, il fallut rabattre beaucoup de ces airs glorieux. « Sillery, ruiné par le faste inouï de sa mère, fut bientôt aussi pauvre que sa femme, et ce couple dut se réfugier à Liancourt, et y vivre aux frais des La Rochefoucauld (2). »

A la ruine de la fortune succédait souvent la ruine de l'honneur. Fléchier va nous révéler des désordres autrement graves que ces *dettes secrètes* et ces nuits passées dans des divertissements profanes : des mères devenues les complices « des basses intrigues » de leurs fils; de jeunes filles perdues de mœurs, n'ayant

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 266.

(2) M. E. Bertin, *les Mariages dans l'ancienne société française*, p. 13. — Voir aussi Saint-Simon, vol. III, p. 130. Edit. in-12. Paris, Hachette.

nul besoin des exemples ou des conseils pernicieux de leurs parents, pour s'abandonner elles-mêmes « à des passions infâmes », et courir sans vergogne après de lucratives amours. Fléchier se plaint de ces mères qui se ruinent en parure, et ne laissent que la pauvreté à leurs enfants. « De là qu'arrive-t-il? ajoute l'orateur. C'est qu'on voit des jeunes gens manquer de tout; qui, par de basses intrigues qu'une mère ingénieuse leur dicte, cherchent à soutenir leur qualité, en pillant où ils peuvent, prenant sur autrui ce qu'ils ne trouvent pas chez eux; c'est que des jeunes filles, qu'une malheureuse indigence réduit à des manèges contraires à l'honneur et à la bienséance de leur sexe, ne trouvant pas chez elles de quoi fournir à leur nécessaire, trouvent bientôt le moyen de se procurer du superflu, et de satisfaire leur vanité aux dépens même de leur pudeur. Il s'est trouvé des pères mêmes assez barbares pour immoler, selon le prophète, leurs enfants aux démons; permettre à une jeune fille des libertés et des commerces indignes de son rang; l'abandonner à des passions infâmes pour enrichir sa maison, et déshonorer une famille, pour avoir lieu de la sustenter (1). »

Ces exemples domestiques, ces leçons, ces conseils, donnés par des mères indignes ou des « pères barbares », expliquent de tels dérèglements, et il faut dire le mot, de telles débauches. Ce sont là ces péchés dont parle Fléchier, « qui passent de père en fils; qui sont comme originels, et qui se perpétuent dans les familles, ou par une corruption secrète qui se mêle

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 267. — Ces *Pensées diverses* sont évidemment des fragments de sermons. Le ton de ce morceau et de celui qui précède, le soin avec lequel il est écrit, ne permettent pas d'en douter.

avec le sang, ou par un juste jugement de Dieu qui punit les pères par les enfants et les enfants par les pères (1) ». Il y a des races orgueilleuses, disait-il encore, des races avares, des races cruelles. Il y a des races voluptueuses, aurait-il pu ajouter, « où ces espèces de corruptions s'entretiennent visiblement, et deviennent comme héréditaires (2.) » Elles étaient issues de ces races, toutes ces femmes de haut parage dont Saint-Simon nous dévoile les hontes et les infamies : une duchesse de Berry, fille du futur régent, mariée au second fils du grand Dauphin, passant sa courte existence dans la débauche et de cyniques amours; devenue l'esclave et le jouet d'un cadet de Gascogne, Brion, qu'elle finit par épouser secrètement, et mourant à vingt-quatre ans, épuisée par ses excès; Mlle de Valois, autre fille du duc d'Orléans, qui se compromettait publiquement « avec le plus fat des jeunes débauchés, le duc de Richelieu »; une princesse de Conti, une demoiselle de Mazarin, dont la vie était aussi effrontément scandaleuse (3). Mlle de Mazarin, la fille de cette spirituelle duchesse de Mazarin qui se sauva à Londres pour ne plus voir son mari, suivit de bonne heure les exemples de sa mère. Tout enfant, elle se laissait enlever de Sainte-Marie de Chaillot, par le marquis de Richelieu, et passait par-dessus les murs du couvent

(1) Sermon pour le jour de *la Conception de la Sainte Vierge*, p. 67, vol. V.

(2) *Ibid.*, vol. V, p. 67.

(3) La duchesse de Berry était la fille aînée du duc d'Orléans et de Mlle *de Blois*, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan. Née le 20 août 1695, elle mourut le 21 juillet 1719. Le duc de Berry, fils du grand Dauphin, mourut à Marly, le 7 mai 1714. — *Charlotte-Aglaé*, duchesse de Valois, seconde fille de Philippe d'Orléans, née le 22 octobre 1700, épousa *François Marie* d'Este, duc de Modène, le 21 juin 1720. Celui-ci, né le 2 juillet 1698, mourut le 23 février 1780. — La princesse de Conti était fille de

pour épouser son séducteur. « Cette marquise de Richelieu, que nous venons de voir si prompte à sortir de tutelle, promettait de marcher sur les traces de sa mère; elle alla plus loin encore, sans parer ses désordres des mêmes grâces d'esprit. Ce fut une éhontée, avide autant que libertine, et cherchant les hontes qui rapportaient le plus. Madame nous la montre se jetant à la tête de Monseigneur, et s'obstinant, sans succès, à se donner à lui. Elle fut plus heureuse avec M. le Prince, qui ne put se défendre de l'aimer avec passion, se sentant encore plus attiré que repoussé par ses vices. Amoureux et jaloux, il dépensa pour elle des sommes énormes, car il dépensait à la fois pour lui plaire et pour s'instruire de ses débordements.. Elle finit par se faire enfermer aux Anglaises du faubourg Saint-Antoine, mais elle en sortit par-dessus les murs, en femme déjà familière avec ce genre d'évasion, et depuis elle courut le monde jusqu'à sa mort (1). »

Mme la Duchesse, dite *Mademoiselle de Nantes*, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan. Elle épousa, en 1713, le prince de Conti, *Louis-Armand* de Bourbon. Le prince était né en 1695 et mourut en 1727. — Cette duchesse de Mazarin est *Hortense* Mancini, la nièce préférée du cardinal. Né en 1646, elle mourut près de Londres en 1699. En 1661, elle épousa le marquis Armand de la Meilleraye; celui-ci prit le nom de duc, et elle le nom de *duchesse de Mazarin*. Sa fille, *Marie-Charlotte*, mariée d'une façon si romanesque au marquis de Richelieu, était née en 1662; elle mourut en 1729.

(1) *Les mariages dans l'ancienne société française*. — Pour tous ces détails, voy. le curieux ouvrage de M. Bertin, p. 31, 40 et 165.

CHAPITRE XXII

La magistrature. — Sa puissance. — Vénalité des charges. — Oisiveté des magistrats. — Magistrats à peine adolescents. — Corruption des juges. — Sollicitations effrénées.

A côté de la noblesse de race, s'en trouvait une autre, celle qu'on pourrait appeler la noblesse d'état ou de profession. Dédaignée de la première, qui avait les titres et les grands noms, les tabourets à la cour et les places dans les carrosses du roi; qui seule, dans les résidences royales ou dans les camps, partageait les plaisirs ou les périls du monarque; qui, avec les généraux sortis de ses rangs, Condé, Turenne, Luxembourg, Vendôme, donnait à la France ce qu'elle a toujours aimé, la gloire militaire, et une gloire incomparable; dépouillée de toute influence politique, et réduite à un rôle administratif, cette seconde noblesse jouissait cependant d'une autorité immense, que n'avait pas la noblesse d'épée, malgré l'éclat de ses services et de ses brillantes victoires.

Pendant que les courtisans se ruinaient à la cour, et mieux encore à l'armée, où ils devaient pourvoir à leur propre entretien, à celui de leurs soldats, et suppléer à l'insuffisance de la solde de leurs troupes; les magistrats vivaient largement du revenu de leur charge, augmentaient leurs biens, et procuraient à leurs fils et à leurs filles des établissements considé-

rables. Ainsi s'étaient élevées ces puissantes familles de notre vieille magistrature française, dont les noms ne sont pas oubliés aujourd'hui, les Seguier, les Lamoignon, les Molé, les d'Aguesseau, les d'Argenson et les Caumartin. Ce sont là ces *citoyens*, dont parle La Bruyère, qui s'avancent peu à peu, et, « pendant que les grands négligent de rien connaître, s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume ». Infiniment supérieurs aux nobles de race en lumières, en savoir et en vertu, ils remplissent les fonctions les plus hautes et les plus difficiles. Sans parler de la charge de chancelier, de celle de premier président du parlement, ils sont ministres, secrétaires d'État, intendants des provinces ou intendants des finances, c'est-à-dire que tout dépend d'eux, et qu'ils ont en main la direction unique et absolue des affaires de leur pays.

L'organisation de la magistrature, au dix-septième siècle, était-elle parfaite? et ces magistrats, qui siégeaient dans les différentes chambres du parlement, à la Cour des aides, à la chambre des Enquêtes, ou à la Cour des comptes, étaient-ils tous des modèles de science, d'application au travail, de désintéressement et de modestie? Fléchier va nous le dire hardiment, et, dans son langage, il va nous donner une preuve nouvelle de la liberté de la chaire sous Louis XIV. En 1686, dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier, Fléchier attaquait avec une singulière vivacité la vénalité des offices de judicature, l'un des abus les plus criants de l'ancienne monarchie. « Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe : on entrait dans le sanctuaire des lois, en violant la première loi, qui veut que l'on soit instruit de sa profession. Pour obtenir les privilèges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter;

l'équité s'éteignait avec la science, et les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires, à qui le pouvoir de les défendre était un titre pour les ruiner (1). »

Déjà, en 1679, dans l'oraison funèbre de Lamoignon, il avait dénoncé la légèreté de certains juges, et peint, non sans énergie et sans malice, l'indolence de ces magistrats qui vivent dans une oisiveté languissante, et qui, de temps en temps, « viennent s'asseoir sur les fleurs de lis, où ils vont rêver à leurs divertissements passés, dont ils ont l'imagination encore remplie, ou réparer par un mortel assoupissement les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs (2) ».

Dans le panégyrique de saint Louis, prononcé en 1681 à Saint-Louis-en-l'Ile, il est plus hardi encore, et semble prendre directement à partie ces magistrats prévaricateurs, qui sacrifient sans remords leurs devoirs à leurs plaisirs. Il ne pensait peut-être pas à ces hardiesses, a-t-on dit; et le public n'y vit, ainsi que l'orateur, que des lieux communs. Non, ce ton ferme, ces accusations publiques, ces griefs nettement formulés, ce ne sont pas là simples lieux communs de rhétorique, hardiesses, en un mot, auxquelles ne pensait pas Fléchier (3). « Quel magistrat, aujourd'hui, veut interrompre ses divertissements, quand il s'agirait, je ne dis pas du repos, mais de l'honneur, et peut-être même de la vie d'un misérable? Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs. La magistrature n'est que trop souvent un titre d'oisiveté qu'on n'achète que par honneur, et qu'on n'exerce que

(1) *Or. fun. du chancelier Le Tellier*, vol. IV, p. 135.

(2) *Or. fun. de Guillaume de Lamoignon*, vol. IV, p. 83. — Voy. plus haut, p. 92,

(3) A. Didier, édit. class. des *Or. fun. de Fléchier*, p. 230.

par bienséance. Ceux mêmes qui paraissent les plus sages, veulent bien être un peu occupés de leurs charges, mais ils ne veulent pas en être incommodés. C'est ne savoir pas vivre et leur faire injure, que de leur demander justice, quand ils ont résolu de se divertir. Leurs cabinets sont impénétrables; ils ont leurs temps eux-mêmes où ils se rendent inaccessibles, et où le seul nom d'affaire les scandalise. Leurs amusements sont comme la partie sacrée de leur vie, à laquelle on n'ose toucher; et ils aiment mieux lasser la patience d'un malheureux, et mettre au hasard une bonne cause, que de retrancher quelques moments de leur sommeil, de rompre une partie de jeu, ou une conversation inutile, pour ne rien dire de plus criminel (1). »

Fléchier avait vu de près cette téméraire jeunesse, qui se jetait, sans étude et sans connaissance, « dans les charges de la robe »; il avait connu plus d'un de ces magistrats qui aimaient mieux « mettre au hasard une bonne cause, que de retrancher quelques moments de leur sommeil ». M. de Novion, en 1665 président des Grands-Jours d'Auvergne, était « un jeune adolescent », quand, à dix-neuf ans, il fut reçu conseiller au parlement de Paris. A Clermont, on le vit courir les bals avec ses filles, leur disant des *fleurettes*, « plus propres pour un amant ou pour un mari, que pour un père (2) ». Premier président du parlement en 1678, à la place de Guillaume de Lamoignon, il dut donner sa démission en 1689. Ce M. de Novion, nous dit Saint-Simon, « fut surpris en quantité d'iniquités criantes, et souvent à prononcer à l'audience, à l'éton-

(1) *Panég. de saint Louis*, vol. V, p. 209.
(2) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 314.

nement des deux côtés. Chacun croyait que l'autre avait fait l'arrêt, et ne le pouvait comprendre; tant qu'à la fin, ils se parlèrent au sortir de l'audience, et découvrirent que ces arrêts étaient du seul premier président. Il en fit tant, que le roi résolut enfin de le chasser. Novion tint ferme, en homme qui a toute honte bue et qui se prend à la forme, qui rendrait son expulsion difficile; mais on le menaça enfin de tout ce qu'il méritait; on lui montra une charge de président à mortier pour son petit-fils, car son fils était mort de bonne heure, et il prit enfin son parti de se retirer (1). »

Un autre, conseiller aux Grands-Jours d'Auvergne, M. Nau, *d'humeur brusque et justicière*, dont les airs sévères épouvantaient tout le monde à Clermont; « qui chantait avec plus d'emphase les chansons bachiques, qui dansait la bourrée avec plus d'impétuosité, qui portait plus haut l'autorité de la justice », dressa tous les grands arrêts, réforma les poids et mesures sous l'autorité de Mme Talon : « il ne parla doucement qu'à son maître à danser, et eut l'industrie de manger beaucoup de perdrix à très bon marché (2). » Celui-ci n'aime nullement son métier, ni la peine; celui-là est grand chasseur, sans goût pour sa charge; un autre est galant, fastueux, « peu appliqué au palais, donne tout à la cour, précieux ami des comtesses, et encore ne visitant que les grandes (3) ».

De tels exemples n'étaient pas rares à cette époque; ils avaient pour cause un vieil abus qui remontait fort

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. I, p. 88, édit. Hachette, in-12.
(2) *Mémoires sur les Grands-Jours*, p. 318.
(3) Dans notre ouvrage, *la Jeunesse de Fléchier*, nous avons inséré des *Notes* fort curieuses sur *MM. des Grands-Jours*, tirées de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*; voy. vol. II, p. 388.

loin, jusqu'à Louis XII et François Ier, abus qui, grâce à Dieu, a disparu aujourd'hui. Comme s'acheta d'abord un office de finances, ou un grade dans l'armée; comme s'achète maintenant une étude d'huissier, de notaire ou d'avoué, sous l'ancienne monarchie, un siège de conseiller, ou même de président, s'obtenait à beaux deniers comptants. Les garanties de savoir, d'intégrité, de moralité, si nécessaires dans ces hautes et délicates fonctions, d'où dépendent, avec la vie des particuliers, l'honneur et la paix des familles, étaient tenues pour peu de chose; et le meilleur titre à posséder une charge au parlement, c'était de pouvoir la payer. Boileau le disait de son temps, et bien d'autres avaient pu le dire avant lui :

L'argent seul, au palais, peut faire un magistrat (1).

Mais les réclamations des poètes, des jurisconsultes, des moralistes, des prédicateurs, n'avaient pu déraciner un abus que la pénurie du trésor avait introduit, et que défendit, dans la suite, la force de la coutume. « Il y a l'école de la guerre; où est l'école du magistrat? demandait avec humeur La Bruyère. Il y a un usage, des lois, des coutumes : où est le temps, et le temps assez long, que l'on emploie à les digérer et à s'en instruire? L'essai et l'apprentissage d'un jeune adolescent qui passe de la férule à la pourpre, et dont la consignation a fait un juge, est de décider souverainement des vies et des fortunes des hommes (2). » Tant que dura l'ancien régime, il n'y eut pas *d'école du magistrat*, et, comme on avait alors des abbesses de dix ans, des colonels de quinze, et des évêques de vingt-cinq, on put voir des enfants, des juges de dix-neuf ans,

(1) Boileau, Epître V, à M. de Guilleragues, 1674.
(2) Chapitre : *De quelques usages.*

comme Potier de Novion, par exemple, « décider souverainement des vies et des fortunes des hommes ».

Mais il y avait mieux que des conseillers de dix-neuf ans; il y avait des présidents à mortier de quinze. Potier de Novion, dont nous venons de parler, celui qui fut premier président du parlement en 1678, à la place de *Guillaume* de Lamoignon, mourut en 1693. Son petit-fils, comme lui, premier président en 1723, mourut en 1731, à l'âge de soixante et onze ans, « regretté de personne ». Voici ce qu'ajoute Saint-Simon : « Il avait perdu son fils unique dès 1720, qui avait laissé un fils. M. le Duc fit la grâce entière, et donna à cet enfant de quinze ans la charge de président à mortier de son grand-père, en faisant celui-ci premier président, et la donna à exercer à Lamoignon de Blancménil, lors avocat général, jusqu'à ce que ce petit Novion fût en âge de le faire (1). »

Voltaire ne pouvait manquer d'être blessé de toutes ces énormités, et, avec sa vivacité ordinaire, il a protesté contre le vice de cette organisation sociale, contre la vénalité et l'hérédité des fonctions judiciaires, cette gangrène, disait énergiquement Saint-Simon, qui ronge depuis longtemps toutes les parties de l'État. « Quoi! il n'y a que deux ans que vous étiez au collège, et vous voilà déjà conseiller de la cour de Naples! — Oui; c'es un arrangement de famille : il m'en a peu coûté. — Vous êtes donc bien savant, depuis que je ne vous ai vu? — Je me suis fait quelquefois inscrire dans l'école de droit; je ne sais presque rien des lois de Naples, et me voilà juge (2). »

Il m'en a peu coûté : le jeune magistrat de Naples

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. XIII, p. 98.

(2) Cité par M. Hémardinquer, édit. class. de La Bruyère, p. 383, Paris, Delagrave.

en parle à son aise. Il lui en a coûté peu de travail, c'est possible; mais, en revanche, que de *sacs de mille francs* a-t-il dû délier pour son office! En effet, ces charges au parlement se payaient très cher, et les prix qu'atteignent aujourd'hui à Paris les études de notaires, d'avoués, ou d'avocats à la Cour de cassation, ne sont réellement rien en comparaison de ce que valait jadis un office de judicature. En 1661, Fouquet vendit sa charge de procureur général au parlement à Achille de Harlay, et en tira la somme raisonnable de 1,400,000 livres. En 1663, le prix d'une charge de président à mortier était de 330,000 livres, et fut porté plus tard à 500,000 livres. Bien des années après, ce chiffre n'était nullement diminué : en 1707, M. de Maupeou achetait à M. de Ménars sa charge de président à mortier, dont il lui donnait 750,000 francs, plus *un pot-de-vin* de 20,000 francs (1).

Le *Journal* de Barbier nous donne en détail le tarif des offices de judicature en 1751, et nous apprend ce que pouvaient valoir et rapporter, à cette époque, les différentes charges du parlement, à la grand'chambre, au Châtelet, à la Cour des aides ou à la Cour des comptes. « Il fallait, il y a cinquante ans, écrit Barbier, consigner 100,000 livres au trésor royal, dix ans avant, pour avoir une charge à son tour. Il y avait des anciens conseillers de grand'chambre qui avaient acheté leurs charges plus de 150,000 livres, il y a environ quatre-vingts ans... Une charge de maître des comptes est de 150,000 livres; celle d'auditeur des comptes que j'ai vue autrefois à 40,000 livres, est de 70,000 et 80,000 livres, encore n'y entre pas qui veut... Les charges des maîtres des requêtes ne valent pas, au plus 80,000 li-

(1) *Journal de Dangeau*, 19 avril 1707 et 8 avril 1717.

vres. Je les ai vues à 120,000, 140,000 livres (1). »

On devine, sans peine, de quels désordres pareille vénalité devait être la source : d'un côté, oisiveté des magistrats qui ne se croyaient nullement redevables envers le public pour des dignités si chèrement acquises ; et de l'autre, cupidité du juge moins désireux de s'enquérir du droit des parties, que de rattraper les sommes énormes qu'il avait déboursées. Un magistrat cherchait à tirer de sa charge le plus qu'il pouvait ; à recouvrer de son mieux le prix qu'il en avait donné. Plus d'un, sans vendre la justice, comme M. de Novion, ne défendait pas qu'on la lui payât ; et un bon procès était souvent, comme un illustre malade, qu'on garde le plus longtemps possible. « Orante plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges, pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune ; elle saura peut-être, dans cinq années, quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie (2). »

A cette époque, et toute proportion gardée, les magistrats ressemblaient un peu aux notaires et aux avoués d'aujourd'hui : ils tenaient bureau officieux de consultations ; l'ouvraient ou le fermaient à leur gré, pour aller à la campagne, à la chasse, à leurs affaires ou à leurs plaisirs, sans autre inconvénient que celui de voir, selon leur négligence ou leur activité, augmenter ou diminuer leur clientèle, et par conséquent leurs revenus. On venait leur conter ses embarras, faire valoir ses droits auprès d'eux, solliciter leur appui et leur bienveillance : sollicitations effrénées,

(1) Cité par M. Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, article : *Vénalité*. — Le décret du mois d'août 1789 supprima la vénalité des offices.

(2) La Bruyère ; Chapitre : *De quelques usages*.

universelles, autorisées par la coutume, qui mettaient en branle toute une armée de plaideurs, d'avocats, de procureurs, courant du juge chez le rapporteur, du rapporteur chez le président ou l'avocat du roi, moins pour recommander la justice d'une cause, que le rang, la puissance ou le crédit des parties; sollicitations tellement à la mode et tellement passées dans les mœurs, que Racine, en 1668, pouvait en tirer le sujet de sa comédie des *Plaideurs*, et qu'en 1666, Molière prêtait à Alceste un ridicule de plus, celui de s'obstiner à faire autrement que tout le monde, en ne visitant aucun juge, et en attendant le gain de son procès, de la raison, de son bon droit et de l'équité (1).

En 1694, les ducs et pairs ont à plaider contre M. de Luxembourg. Les voilà partis tous ensemble, « couplés dans un carrosse », pour aller faire leurs sollicitations. Au cours du procès, les *opposants* ont-ils besoin de faire retarder le jugement : ils vont en commun solliciter le délai; arrivent avec grand « fracas » chez le premier président, qui, gagné à la cause de Luxembourg, les laisse à la porte. « Le lendemain matin donc, raconte Saint-Simon, nous nous trouvâmes chez Riparfonds (2), rue de la Harpe : MM. de Guémené ou Montbazon, La Trémoille, Chaulnes, Richelieu, La Rochefoucauld, La Force, Monaco, Rohan et moi, d'où nous allâmes tous, et avec tous nos carrosses, chez le premier président à l'heure de l'audience, qu'il donnait toujours chez lui en revenant du palais. Nous entrâmes dans sa cour : le portier dit qu'il y était, et ouvrit la porte. Ce fracas de carrosses fit apparemment regarder des fenêtres ce que c'était; et, comme nous nous atten-

(1) *Le Misanthrope*, act. I, sc. I.
(2) L'avocat chargé de l'affaire.

dions les uns les autres à être tous entrés, pour descendre de nos carrosses, et monter ensemble le degré, arriva un valet de chambre du premier président, aussi composé que son maître, qui nous vint dire qu'il n'était pas chez lui, et à qui nous ne pûmes jamais faire dire où il était, ni à quelle heure de la journée il serait visible. Nous n'eûmes d'autre parti à prendre que de retourner chez notre avocat, et de délibérer là de ce qui était à faire. Chacun y exhala sa bile sur le parti pris de nous étrangler et sur l'espèce d'injure d'une part, et de déni de justice de l'autre; de nous avoir renvoyés, comme le premier président, constamment chez lui, venait de faire (1). »

Les Grands-Jours d'Auvergne, les lettres de Mme de Sévigné, certains passages de La Bruyère ou de La Fontaine, nous donnent une juste idée de ces sollicitations, qui n'étaient pas toujours gratuites, et dont l'effet était presque infaillible. « Il n'est pas absolument impossible, dira La Bruyère, qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès (2) »; et La Fontaine écrira hardiment ces vers, qui ont pu nous étonner jadis, si nous les avons appliqués à tous les temps, mais parfaitement vrais à l'époque du fabuliste :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

En 1676, le receveur général du clergé fut accusé d'avoir empoisonné son beau-père, et empoisonné aussi son prédécesseur, dont il avait eu la charge. Ce procès

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. I, p. 96. — Le premier président en question ici, est Achille de Harlay, dont nous parlons un peu plus loin.

(2) Chapitre : *De quelques usages.*

eut un grand retentissement; il se termina par l'acquittement de l'accusé. Dix ans après, La Bruyère écrivait : « Tels arrêts nous déchargent et nous renvoient absous, qui sont infirmés par la voix du peuple (1). » Le 22 juillet 1676, Mme de Sévigné prévoit que Penautier, grâce à ses amis et à ses largesses, sortira de là « un peu plus *blanc* que de la neige ». Deux jours après, elle écrit : « Penautier est heureux, jamais il n'y eut un homme si bien protégé ; vous le verrez sortir, mais sans être justifié dans l'esprit de tout le monde. Il y a eu des choses extraordinaires dans ce procès; mais on ne peut les dire. » Enfin, le 29 juillet, Mme de Sévigné rapporte à sa fille les petites épigrammes décochées contre l'accusé : Penautier sera ruiné de cette affaire, disait l'un; il faudra qu'il supprime sa table, disait un autre; puis, elle ajoute : « Je suppose que vous savez qu'on croit qu'il y a 100,000 écus répandus, pour faciliter toutes choses : l'innocence ne fait guère de telles profusions. »

Penautier ne fut pas ruiné de cette affaire; il n'eut pas besoin de supprimer sa table, et l'arrêt qui l'acquitta ne fut pas infirmé par la voix publique. Aussitôt après son acquittement, il reprit tous ses emplois; et, dans la

(1) Chapitre : *Des Jugements*. « Toutes les clefs donnent ici le nom de : *M. Penautier*, ainsi annoté dans celles du dix-huitième siècle : « Penautier, receveur général du clergé de France, accusé « d'avoir empoisonné M... (*Matharel*), trésorier des états de Bour« gogne, son beau-père, de laquelle accusation il a été déchargé par « un arrêt qui fut très fort sollicité par M. Le Boutz, conseiller de la « grand'Chambre, son beau-frère, aussi conseiller au Parlement, qui « était très habile et en grand crédit. L'on veut qu'on ait encore dis« tribué beaucoup d'argent à cet effet. » (La Bruyère, Coll. des gr. écriv., vol. II, p. 349.) — Ce Le Boutz fut au nombre des commissaires des *Grands-Jours d'Auvergne*. Les *Notes secrètes sur le personnel de tous les parlements* renferment sur lui les renseignements les plus flatteurs. (Voy. *Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 393.)

même année, il alla aux états du Languedoc, traita magnifiquement les plus grands seigneurs et les reçut à sa table (1). Il mourut en 1711, à Montpellier, où Fléchier le connut certainement, et dut avoir avec lui des rapports obligés. « Penautier, dit Saint-Simon, mourut fort vieux en Languedoc. De petit caissier, il était devenu trésorier du clergé et trésorier des états du Languedoc, et prodigieusement riche. C'était un grand homme, très bien fait, fort galant et fort magnifique, respectueux et très obligeant; il avait beaucoup d'esprit, et il était fort mêlé dans le monde; il le fut aussi dans l'affaire de la Brinvilliers et des poisons, qui a fait tant de bruit, et mis en prison avec grand danger de sa vie. Il est incroyable combien de gens, et des plus considérables, se remuèrent pour lui, le cardinal de Bonzi à la tête, fort en faveur alors, qui le tirèrent d'affaire. Il conserva longtemps depuis ses emplois et ses amis, et quoique sa réputation eût fort souffert de son affaire, il demeura dans le monde comme s'il n'en avait point eu (2). »

Personne ne se faisait scrupule de corrompre un juge, et même plusieurs, pour peu que cela convînt « à sa fortune et à ses affaires (3) ». Sous prétexte de ne pas « laisser la robe à celui qui nous enlève le manteau (4) », on entamait des procès interminables où, à la fin, il ne restait plus au pauvre plaideur *que le sac et les quilles* (5). « Cependant aujourd'hui, pour un

(1) *Lett. de Mme de Sévigné.* Coll. des gr. écrivains, vol. IV, p. 552, en note.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. VI, p. 164.

(3) Fléchier, Sermon pour le *IIIe dimanche de l'avent*, en 1682, vol. VI, p. 88.

(4) Fléchier, Sermon pour *le premier vendredi de carême*, vol. VI, p. 180.

(5) La Fontaine, *l'Huître et les Plaideurs*, IX, 9.

droit incertain, pour une prétention douteuse, on se trouble, on s'alarme, on se cite devant les tribunaux, on lasse la patience des juges par des poursuites opiniâtres, on couvre la vérité par des adresses artificieuses, on passe de la discussion de la cause à la désolation des personnes, on se plaint, on se hait, on se venge, on s'accuse, on allume toutes ses passions, souvent pour un petit intérêt, et l'on blesse mille fois la justice en faisant semblant de la demander. » Mais faudra-t-il donc abandonner ses intérêts? Céder à des prétentions injustes, et se laisser dépouiller sans résistance? Non, assurément; Fléchier n'est jamais excessif. « Je sais, ajoute-t-il, que la nécessité oblige quelquefois à recourir aux juges que Dieu a établis pour maintenir la paix entre les hommes, et pour rendre à chacun ce qui lui appartient. Je sais que la justice est comme une digue que Dieu a opposée à l'insolence des grands et des riches du siècle, qui oppriment les pauvres et les faibles; qu'il est permis de défendre par des voies justes les biens qu'on nous a ravis injustement, et qu'il y a même quelquefois une espèce de charité de réprimer les cupidités, et de ne pas tout permettre à l'injustice. Mais je sais aussi que de là naissent mille passions, les faux soupçons, les paroles outrageuses, les noires médisances, les injures atroces et les inimitiés irréconciliables (1). »

En 1676, prêchant à la cour, devant Louis XIV, il peignait les misères, les soucis, la vie inquiète d'un plaideur qui « poursuit un procès, et ne pense qu'à obtenir un tribunal favorable, à prévenir ses juges, ou par des raisons apparentes, s'il n'en a pas de solides, ou par des sollicitations puissantes, ou par des invec-

(1) Sermon pour *le premier vendredi de carême*, vol. VI, p. 180.

tives contre ses parties. Il suppute ce qu'il peut gagner, il suppute ce qu'il peut perdre. Il se fatigue lui-même de mille chagrins et de mille soins inutiles; il fatigue tout ce qu'il rencontre d'un long et ennuyeux récit des circonstances ennuyeuses d'une affaire qui ne le touche que lui seul, et s'imagine qu'il n'y a rien d'important, ni rien au delà de son procès (1). »

Ces « poursuites opiniâtres », ces adresses, ces artifices pour circonvenir un magistrat, n'étaient pas, on le pense bien, sans déboires de part et d'autre, sans ennuis, sans fatigues, et quelquefois aussi sans humiliations. Rien de plus amusant que certaines anecdotes plaisamment racontées par Saint-Simon; que certaines mésaventures désagréables, celles, par exemple, survenues aux nombreux solliciteurs qui avaient affaire au premier président, Achille de Harlay, si redouté de tous, même des magistrats, pour ses traits piquants et satiriques. « La duchesse de La Ferté alla lui demander l'audience, et, comme tout le monde, essuya son humeur. En s'en allant, elle s'en plaignait à son homme d'affaires, et traita le premier président de vieux singe. Il la suivait, et ne dit mot. A la fin, elle s'en aperçut; mais elle espéra qu'il ne l'avait pas entendue; et lui, sans en faire aucun semblant, il la mit dans son carrosse. A peu de temps de là, sa cause fut appelée, et tout de suite gagnée. Elle accourut chez le premier président, et lui fait toutes sortes de remerciements. Lui, humble et modeste, se plonge en révérence, puis, la regardant entre deux yeux : « Madame, lui répondit-il tout haut, devant tout le monde, je suis bien aise qu'un vieux singe ait pu faire quelque plaisir à une

(1) Sermon *pour le jour de la Toussaint*, prononcé probablement en 1676, vol. VI, p. 28. — Voy. sur la date de ce sermon, p. 253.

vieille guenon. » Et de là, tout humblement, sans plus dire un mot, se met à la conduire, car c'était sa façon de se défaire des gens, d'aller toujours, et de les laisser là d'une porte à l'autre. La duchesse de La Ferté eût voulu le tuer, ou être morte. Elle ne sut plus ce qu'elle lui disait, et ne put jamais s'en défaire ; lui toujours en profond silence, en respect, et les yeux baissés, jusqu'à ce qu'elle fût montée en carrosse (1). »

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. III, p. 403. — Achille de Harlay fut nommé premier président du Parlement en 1689, quand M. de Novion dut donner sa démission. Il mourut le 7 juillet 1712, dans son beau château de Grosbois, situé près de Boissy-Saint-Léger, aujourd'hui propriété du prince de Wagram.

CHAPITRE XXIII

La famille. — Les mariages. — Mariages d'argent. — Inégalité des conditions. — Désordres de pareils mariages. — Autorité du père de famille dans l'ancienne société. — Mariages forcés. — Résistance des enfants à leurs parents. — Cette résistance excusée par Fléchier. — Mariages clandestins.

Après avoir étudié la condition des personnes au dix-septième siècle, il n'est pas sans intérêt de pénétrer, dans les diverses familles, de voir ce que pense Fléchier du mariage, de la manière dont on élevait les enfants, et dont on les préparait à la vie du monde, aux finesses et aux périls de la vie de cour. Et ici encore, comme nous l'avons remarqué plus haut, nous allons trouver des défauts, des vices, des abus, les uns particuliers au dix-septième siècle, amenés par les mœurs, les habitudes et les institutions de l'époque; les autres, hélas! éternels comme les passions humaines, la vanité, l'ambition, l'avarice et la cupidité.

Au dix-septième siècle, comme aujourd'hui, les mariages étaient souvent affaire de *trafic;* les alliances étaient plus déterminées par la fortune des personnes, « que par les qualités de l'esprit et du cœur », que par un attachement sincère et une inclination déjà ancienne, uniques garanties du bonheur domestique et de la durée de l'affection. « Faire une folie et se marier *par amourette,* écrivait La Bruyère, en 1687, c'est

épouser Mélite, qui est jeune, belle, sage, économe, qui plaît, qui vous aime, qui a moins de bien qu'Ægine qu'on vous propose, et qui, avec une riche dot, apporte de riches dispositions à la consumer, et tout votre fonds avec sa dot (1). » Mais, à cette époque, tout comme de notre temps, peu de prétendants et de parents étaient disposés à faire, ou à laisser faire cette folie.

Bien avant La Bruyère, Fléchier se plaignait qu'on s'inquiétât peu, dans la conclusion des mariages, « de la ressemblance d'humeurs et de vertus », ressemblance cependant si nécessaire, et la première condition de la paix et de la bénédiction des familles. « On ne demande pas quelle éducation on a eue, quelle est la probité et la sagesse ; mais quelle est la charge, quel est le bien qu'on a. On pèse à loisir tout ce qui regarde la fortune, et l'on passe légèrement sur les qualités de l'esprit et du cœur, et sur la crainte de Dieu, qui est la source des unes et des autres. Le mariage n'est plus traité comme un sacrement *en Jésus-Christ et en son Eglise;* mais comme un trafic qui se fait de personne à personne, non pas selon le mérite qu'elles ont, mais selon le bien qu'elles possèdent. On ne songe qu'à se rendre riche... et, pourvu qu'on ait pris toutes ses précautions sur l'intérêt, on laisse au hasard les mœurs, les inclinations, la conscience, qui doivent adoucir ou aigrir à l'un ou à l'autre tous les moments de cette vie mortelle (2). »

Que de fois on convoitait « la riche dot », tout en gardant son dédain et son mépris pour celui ou celle qu'on avait épousé! Le pauvre George Dandin, con-

(1) Chapitre : *De quelques usages.*
(2) *Panég. de saint Joseph*, prêché en 1682, vol. V, p. 92.

damné à souffrir les hauteurs de sa femme, reconnaît, mais trop tard, qu'il a fait une sottise, « la plus grande du monde », celle de s'allier à la maison d'un gentilhomme. « Je suis devenu, là-dessus, savant à mes dépens, se dit-il tristement, et connais le style des nobles, lorsqu'ils nous font, nous autres, entrer dans leurs familles. L'alliance qu'ils font est petite avec nos personnes : c'est notre bien seul qu'ils épousent; et j'aurais bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie, que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, s'offense de porter mon nom, et pense qu'avec tout mon bien, je n'ai pas acheté la qualité de son mari (1). »

Ce n'est pas là une exagération de notre poète. Molière s'est contenté de mettre sur la scène ce qui se passait tous les jours dans les grandes familles. Le mariage n'effaçait pas la différence des rangs entre les époux, et ceux-ci n'éprouvaient nul scrupule de rappeler leur qualité ou leur haute origine. En 1667, l'unique descendant des Guises, jeune, beau, bien fait, épousait une des filles de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, Mlle d'Alençon, plus âgée que lui, « bossue et contrefaite à l'excès ». Mme de Guise n'en resta pas moins pour son mari petite-fille de France, et sut le lui faire sentir. « M. de Guise n'eut qu'un ployant devant Mme sa femme. Tous les jours à dîner, il lui donnait la serviette, et, quand elle était dans son fauteuil et qu'elle avait déployé sa serviette, M. de Guise debout, elle ordonnait qu'on lui apportât un couvert, qui était toujours prêt au buffet. Ce couvert se mettait en retour au bout de la table; puis elle disait à M. de Guise de s'y mettre,

(1) *George Dandin*, act. I, sc. I. Se rappeler que la pièce de Molière est de 1668.

et il s'y mettait. Tout le reste était observé avec la même exactitude, et cela se recommençait tous les jours, sans que le rang de la femme baissât en rien, ni que par ce grand mariage, celui de M. de Guise en ait augmenté de quoi que ce soit (1). »

Le maréchal de Lorges, neveu de Turenne, et beau-père de Saint-Simon, épousa, en 1676, la fille de M. Frémont, garde du trésor royal. Bussy écrivait dédaigneusement à Mme de Sévigné : « C'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs ; mais qui n'a de solide que le bien que lui rapportera la fille du *laquais* qu'il a épousée (2). » Le *laquais* « passait pour l'homme le plus riche du royaume ». En 1689, il put acheter sa charge de garde du trésor, qu'il paya 800,000 livres. Vers la même époque, La Bruyère disait avec une ironie que justifiait cette perpétuelle inégalité dans les mariages : « Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille (3). » On connaît le mot assez impertinent de Mme de Grignan. En 1694, quand elle maria son fils à la fille du fermier général Saint-Amant, l'altière comtesse se consola avec ses amis de cette mésalliance, en leur disant que de temps en temps il fallait *fumer* ses terres. Il est vrai que le *fumier* était orné de 400,000 francs d'argent comptant, de 50,000 francs d'habits, de linge et de pierreries, sans compter des espérances encore plus brillantes, car Mlle de Saint-Amant n'avait qu'une sœur (4).

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. I, p. 196, édit. Chéruel.

(2) *Correspondance de Bussy*, lett. du 20 fév. 1687, vol. VI, p. 41, édit. Lud. Lalanne.

(3) Chapitre : *Des biens de fortune.*

(4) Sur ces deux mariages, du maréchal de Lorges, et du jeune

Que pouvaient être des mariages conclus dans de pareilles conditions, contractés précipitamment, souvent sans s'être jamais vu? où on avait *pesé à loisir* la fortune, sans nul souci « des qualités de l'esprit et du cœur? » Fléchier nous parle de ces familles, dont le père et la mère sont également infidèles à tous leurs devoirs, et de ces maisons qui deviennent comme un enfer perpétuel. « C'est de là que viennent, disait-il, tous les désordres qu'on voit régner dans la plupart des mariages, ces inégalités, ces rudesses, ces chagrins qu'on se donne, qui font d'une maison destinée à la paix et à la société, comme un enfer perpétuel de désordre, d'inquiétude et de jalousie. De là, ces aversions qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer, qui éclatent peu à peu par des refroidissements, par des infidélités, et enfin par des ruptures manifestes. De là, la ruine des fortunes les mieux établies, par la mauvaise intelligence de deux personnes qui se disputent l'empire de la famille, qui veulent avoir leurs plaisirs et leurs biens à part, et qui trouvent souvent la consolation du tort qu'elles se font, dans celui qu'elles font aux autres. De là, la perte des enfants, par la mauvaise humeur d'un père, qui court après ses divertissements, et qui, par ses discours et par ses exemples, leur inspire le mal, avant même qu'ils le connaissent; par la négligence d'une mère, que la passion du jeu, le désir de voir ou d'être vue, et l'amour d'elle-même occupent tout entière, et qui croit au-dessous d'elle d'avoir le moindre soin de sa famille (1). »

On sait combien était grande, pour ne pas dire ab-

marquis de Grignan, voyez de piquants détails dans l'ouvrage de M. E. Bertin, p. 538 et 542. (M. E. Bertin, *les Mariages dans l'ancienne société française.*)

(1) *Panég. de saint Joseph*, vol. V, p. 92.

solue, dans notre ancienne société, l'autorité du père de famille. L'étrange utopie du père *ami* et presque *camarade* de son fils n'était pas encore connue. Héritier des vieilles traditions romaines et gauloises, qui ne permettaient pas au fils de parler en présence du père, celui-ci exerçait sur les siens, sur sa femme, ses enfants, ses serviteurs, un empire redouté, et que personne n'osait discuter. Aujourd'hui même, il y a telle ou telle province de France, la Bretagne, par exemple, le Languedoc et la Provence, où, malgré tous les bouleversements survenus, malgré les révolutions successives qui ont emporté ensemble dynasties, mœurs, coutumes, institutions, par la seule force des antiques traditions, l'autorité du père de famille est considérable, et le respect dû à sa volonté est demeuré debout. Sans doute, l'autorité paternelle n'y est plus ce qu'elle fut jadis; mais, malgré certains adoucissements, elle y conserve un singulier caractère de gravité, de force et de fermeté.

Au dix-septième siècle, les parents disposaient de leurs enfants au gré de leurs fantaisies, ou plutôt de leurs intérêts (1) : abandonnaient celui-ci à l'Église, réservaient celui-là pour le monde, mariaient celle-ci contrairement à toutes ses inclinations, jetaient cette

(1) Vieille coutume, reste des mœurs féodales. « Rarement, nous dit Mlle C. Bader, l'héritière d'un fief était libre d'épouser l'homme de son choix. La jeune fille, dont le père ou le frère vivait encore, subissait fréquemment la même contrainte. Fréquemment aussi, les jeunes gens étaient fiancés, mariés même dès leur âge le plus tendre. Le sire de Joinville avait sept ans, lorsqu'il fut fiancé à Alaïs de Grand-Pré. On vit des époux de cinq ans! » (*Revue du Monde catholique*, 15 avril 1885.) — L'ouvrage de M. Bertin, *les Mariages dans l'ancienne société française*, abonde en exemples de ce genre. Ainsi, à sept ans, le duc de Fronsac, fils du duc de Richelieu, était marié à Mlle de Noailles, qui en avait onze. (Voy. *les Mariages*, p. 158.)

autre dans le cloître, après l'avoir pourvue, malgré elle, d'une bonne et riche abbaye. Fléchier est admirable, quand il attaque ces abus de l'autorité paternelle; quand il défend la liberté de ceux que l'on sacrifie à des vues intéressées, à qui l'on impose des mariages dont ils ne veulent pas, ou une vocation religieuse pour laquelle ils ne sont pas faits. « On n'a que trop souvent à gémir des déplorables effets des mariages forcés. De là, les mécontentements continuels entre des personnes violemment assorties, et liées indispensablement l'une à l'autre par une cruelle nécessité. Et si l'inclination des jeunes mariés était décidée pour quelque autre objet, quelles flammes secrètes ne nourrissent-ils pas dans leur sein? De quels artifices n'usent-ils pas, pour entretenir et fomenter des feux adultères (1)? »

Fléchier n'approuve pas qu'un fils ou une fille ait « la témérité de s'opposer à la volonté de ses parents »; mais il n'admet pas davantage que les parents osent « violenter les inclinations de l'enfant (2). » Plus net que Bourdaloue, sur ce point, et aussi plus humain, il se rapproche de Molière; comme le poète, il justifiera *Elise* et *Cléante* qui résistent à leur père, et ne veulent pas d'un mariage nullement en rapport avec leur âge et leur condition. Ces *vaines remontrances*, « ces malédictions dont on s'accable réciproquement », sont-elles une réminiscence de *l'Avare?* Je ne sais; ce qui est certain, c'est que cette modération fait le plus grand honneur à Fléchier, qui maintient également et l'autorité des parents et les droits des enfants (3). On

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 274.
(2) *Ibid.*, VIII, p. 275.
(3) *L'Avare* est de 1667.

dirait que le généreux prédicateur se range du côté des faibles. Plein d'indulgence pour de pardonnables erreurs, pour des fautes de jeunesse, et des entraînements excusables après tout, il plaide les circonstances atténuantes, en faveur d'une résistance qu'il n'est pas loin d'approuver. « Que les enfants apprennent donc, dit-il dans un langage hardi pour le temps, que l'autorité des pères ne doit pas être sans bornes... Si quelque chose peut mettre à bout la patience d'un enfant, c'est quand on s'efforce d'étouffer en lui l'affection qu'il a nourrie pour certaines personnes, dont il lui est comme impossible de se détacher, et, si quelque chose demande de la discrétion et de l'indulgence, c'est le malheureux état d'une jeune personne, prévenue d'une passion que les bons conseils et les remontrances d'un père ne peuvent éteindre, et qui portent l'un à l'extrémité de désobéir, l'autre à celle de s'irriter contre son propre sang. De là, viennent les vaines remontrances, les inutiles représentations, les malédictions dont on s'accable réciproquement; de là, viennent encore ces haines d'autant plus vraies, qu'elles soulèvent la raison contre la nature; ces châtiments où le père, à titre de justice, venge son autorité violée; ces divisions dans les familles, qui attirent la colère de Dieu et sur la désobéissance des enfants et, quelquefois, sur la dureté des pères (1). »

Malgré l'usage, Fléchier ne peut admettre qu'on dispose d'un enfant sans lui, contrairement à ses goûts, à ses inclinations et à sa vocation. Il blâme sévèrement ces conciliabules, où le sort de chacun était réglé d'avance, et sans que personne eût été consulté.

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 274.

« Il se tient dans les familles comme un conseil domestique, où le père et la mère se dressent un tribunal; et, prenant en main tous les droits de la Providence, ils disposent souverainement du sort de leurs enfants. On leur entend dire : Nous marierons celui-ci, nous donnerons celui-là à l'Église; cette fille est propre pour le monde; celle-là n'est bonne que pour être religieuse. Pères et mères, qui est-ce qui vous a établis juges de la vocation de vos enfants? Qui vous a donné cette autorité sur leur volonté? Si ce fils, que vous destinez à l'Église, se jette, avec le temps, dans les vanités et dans les intrigues du monde; s'il nourrit son esprit de galanteries, d'études profanes, d'embarras, d'affaires séculières, une vie de retraite et consacrée au service divin, un vœu de chasteté lui conviendront-ils? Et si cette fille, que vous avez dessein de renfermer dans un cloître, se trouve éprise de quelque passion, honnête ou non, si elle recherche sous main un mari, riche ou pauvre, croyez-vous qu'elle s'accommodera d'un voile, d'une clôture (1)? »

Fléchier entre ensuite dans des détails précis; il aborde certaines questions délicates avec une netteté, une douceur naturelles aujourd'hui, et fort rares à une époque où l'opinion publique, les mœurs, la religion, tout tendait à exagérer l'autorité des parents. « Les enfants feraient mieux, dit-il, de déférer aux conseils de leurs parents qui ont de la tendresse pour eux »; et ils se rendent vraiment coupables, quand ils rejettent sans raison le choix de leurs pères et mères. Mais en même temps il ajoute ces paroles, qui durent étonner

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 273. — Ces interrogations directes, dont la forme oratoire est sensible, confirment ce que nous avons dit ailleurs : ces *Pensées diverses* sont évidemment des fragments de discours.

plus d'un contemporain : « Il n'est pas permis d'user de prières si pressantes, qu'elles puissent tenir lieu d'une violence réelle, comme il arrive envers les filles, qui sont naturellement plus timides que les hommes; et, comme il n'est pas permis de lui faire accepter un époux qu'elle ne veut pas, il n'est pas juste de lui refuser un homme qu'elle veut, quand son inclination est formée (1) ».

Il va plus loin : il veut que les parents accueillent avec compassion un fils ou une fille coupables; qu'ils traitent sans rigueur les étourdis, nombreux alors, qui avaient contracté un mariage clandestin, et leur demande de sanctionner une alliance faite sans leur aveu. « Lorsque, dans la chaleur de la passion, il s'est fait un contrat illégitime, qu'il n'est pas possible de révoquer, il faut que l'amour et la compassion intercèdent si tendrement pour les coupables, qu'en leur faisant ressentir un cuisant regret de leur témérité et de leur mépris, ils puissent en être touchés et affligés, mais non pas accablés (2). » Cette indulgence est d'autant plus juste, que si une fille « s'est oubliée », si « elle a prêté l'oreille à quelque jeune séducteur, et franchi les lois de l'honneur et des bienséances », la faute ne doit pas toujours retomber sur elle seule, et que la mère y est souvent pour quelque chose. Le *jeune séducteur* aurait eu moins de chances de succès, et la jeune fille n'aurait pas manqué à ses devoirs, « si, au lieu de la mener dans des assemblées de plaisir et de vanité, presque toujours fatales à l'innocence; si au lieu de lui apprendre l'art de plaire et de se parer comme une divinité; si au lieu d'ouvrir la porte à des

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 275.
(2) *Ibid.*, p. 275.

jeunes gens, qui, sous prétexte d'amitié et même de parenté, n'ont que trop bien réussi à souffler dans son cœur les premières étincelles de l'amour profane, elle lui avait inspiré l'horreur du péché; si elle lui avait enseigné les règles de la pudeur, de la crainte de Dieu, l'amour de la dévotion et de la retraite (1) ».

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 272.

CHAPITRE XXIV

La famille. — Mariages malheureux. — Les faux ménages. — Devoirs de la maternité. — Les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants. — Parents faibles. — Parents cruels. — Education mondaine. — Vocations forcées. — Vocations vraies.

A quoi pouvaient aboutir ces violences et ces mariages forcés, si ce n'est à faire de mauvais pères et de mauvais maris, de mauvais fils et de mauvaises filles ? à jeter dans les familles des divisions déplorables, et, entre les pères et les enfants, des ferments de haine que rien ne pouvait plus apaiser à l'avenir ? « Ma maison m'est effroyable maintenant, s'écrie douloureusement George Dandin, et je n'y rentre point sans y trouver quelque chagrin (1). » Dans ces conditions, on s'arrêtait au logis le moins possible; plutôt que de souffrir dans cet *enfer perpétuel*, on se hâtait de sortir, d'aller chercher ailleurs des distractions et des plaisirs, et, comme dit La Bruyère, « avec des enfants et un ménage complet, on avait les apparences et les délices du célibat (2) ». Fléchier plaint « ces maris malheureux, qui ne pouvant supporter les tristes humeurs d'une femme grondeuse et bizarre, et ne trouvant ni douceur, ni repos chez eux, ennuyés de leurs chagrins domestiques, s'arrêtent le moins qu'ils peuvent dans

(1) Molière, *George Dandin*, act. I, sc. I.
(2) Chapitre : *De quelques usages*.

leurs maisons, et vont chercher des consolations étrangères (1) ». Voilà un abus qui n'est pas de date récente, et qui s'est singulièrement propagé de notre temps, surtout au sein de nos grandes villes, où il est plus facile de cacher ses désordres. Au dix-septième siècle, *les faux ménages* n'étaient pas rares; mais les coupables avaient du moins l'excuse de se dérober par là à un mariage auquel ils n'avaient pas consenti, pour lequel ils n'avaient pas même été consultés; tandis qu'aujourd'hui, l'époux infidèle trahit presque toujours la femme de son choix, la femme qu'il aime encore, dont il n'a pas à se plaindre, et cela, pour lui préférer le plus souvent une femme sans éducation, sans esprit et sans cœur, ou une courtisane en renom.

On est ravi de voir Fléchier, en ce qui concerne l'éducation du premier âge, devancer son temps, toucher hardiment certaines idées que Bourdaloue semble avoir évitées. Les moralistes du dix-huitième siècle, J.-J. Rousseau surtout, ont développé ces mêmes idées; ils l'ont fait avec un accent sincère, mais non sans quelque fracas, et un peu d'ostentation sentimentale. Il est intéressant de noter que bien avant Rousseau, d'Alembert, Voltaire et Diderot; avant tous les chefs du philosophisme, d'un ton autrement grave, et avec une tout autre sévérité, Fléchier gourmande ces femmes qui se marient, et ne voudraient pas avoir d'enfants; qui, « par un vil intérêt », repoussent « ces fruits si légitimes d'un amour chaste et conjugal », et que les douleurs d'un accouchement épouvantent; ces mères « qui regardent l'enfant qu'elles portent dans leur sein, comme un poids inutile; maudissent leur enfant, avant même qu'il soit né, et supportent les incommo-

(1) Sermon *sur la Samaritaine*, vol. VI, p. 214.

dités de leur grossesse avec murmure et avec chagrin (1) ». Il ajoute ces fortes paroles, qui tombent comme une sentence de condamnation : « C'est une espèce d'homicide, de souhaiter la mort d'un enfant que Dieu destine à voir le jour (2). »

Fléchier veut aussi, comme le demandera plus tard Rousseau, que les mères se fassent « un devoir sacré (3) » de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Le langage du philosophe n'est ni plus pressant, ni plus énergique que celui de l'évêque, quand il parle de cette « obligation essentielle et indispensable »; seulement, l'un invoque les prescriptions de la loi naturelle; l'autre ajoute à ses arguments l'autorité de la loi divine. La Providence de Dieu le commande, nous dit Fléchier : « Elle a fait couler deux sources de lait du sein de nos mères, pour nous conserver dans les premiers jours de notre vie »; et la nature crie ce devoir à toutes les mères, elle « qui a appris à tous les animaux à allaiter ceux qui sont sortis de leurs entrailles, préférablement aux autres ». Aussi, ne peut-il assez s'étonner de voir des femmes étouffer en elles des sentiments que la nature a imprimés dans leur cœur, « et que la raison et la piété devraient y fortifier encore davantage ». « Les mères qui semblent avoir honte d'être les nourrices de leurs enfants, renoncent à une partie de leur amour maternel. Cette délicatesse affectée, qui porte une mère à éloigner d'elle le fruit de ses entrailles, sitôt qu'il a reçu le jour, est un véritable attentat contre les lois de la nature (4). »

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 270.
(2) *Ibid.*, p. 271.
(3) *Ibid.*, p. 264.
(4) *Ibid.*, p. 263.

Les motifs pour lesquels tant de jeunes femmes manquaient à ce devoir, comme tant d'autres y manquent encore maintenant, sont bien indiqués : la vanité, la paresse, l'orgueil, ou le soin excessif de leur beauté. « Toutes les mères aujourd'hui, ne pensent pas être obligées d'avoir cette affection pour la vie de leurs enfants. L'amour aveugle qu'elles ont pour leur propre conservation, fait qu'elles ne craignent pas de s'opposer à l'ordre de Dieu. Elles les livrent à des nourrices étrangères, choisies au hasard, de mauvaises mœurs. C'est paresse, c'est orgueil de leur part; c'est quelquefois désir de conserver leur beauté : Dieu veuille que ce ne soit pas pour un motif encore plus condamnable qu'elles agissent de la sorte (1)! »

Ces principes sur les droits des enfants et le respect dû à leur liberté; sur l'enfance, et les soins délicats que réclame le premier âge, tout cela a je ne sais quoi de nouveau, de doux, de sage et d'humain, qui contraste avec la rudesse générale des habitudes de famille. On continua, peut-être, de livrer les enfants « à des nourrices étrangères »; mais Fléchier n'en a pas moins le mérite d'avoir rappelé fortement des devoirs trop oubliés de son temps, et, préparé ainsi, dans les idées, la révolution que Rousseau allait bientôt faire passer dans les mœurs. « L'*Émile* de Rousseau, nous dit M. Villemain, mit tout à coup cette tendresse à la mode parmi les grandes dames. Buffon, par des motifs d'hygiène, avait conseillé aux mères de nourrir leurs enfants; Rousseau le prescrivit au nom de la nature et du devoir. Ses réflexions sur la nécessité d'être mère tout à fait, de nourrir de son lait celui qu'on a formé

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 263.

de son sang, ses considérations morales sur l'influence d'un lait étranger (1), sur l'influence plus grave encore d'une habitude, d'une tendresse étrangère qui se substitue à la tendresse maternelle, tout cela était dit, il y a bien des siècles, par le bon Plutarque et par le philosophe Favorin, que cite longuement Aulu-Gelle. Mais tout cela était oublié; et Rousseau le renouvelait avec sa mordante parole, et cet art de dire des injures qui plaisent, et qu'on écoute. Il réussit, et fit un changement salutaire, en rapprochant davantage de la nature les soins qu'on donne à la première enfance (2). » Cette espèce d'indifférence et de dureté envers les petits enfants, le mince souci qu'on avait pour les mille soins qu'exige la faiblesse de leur âge, le peu de prix même qu'on attachait à la vie du nouveau-né, tout cela était un reste de la rudesse des âges précédents. Montaigne n'était certainement pas d'humeur farouche : ce qui ne l'empêchait pas de se consoler, sans trop de peine, de la perte de ses jeunes enfants. « J'en ai perdu deux ou trois en nourrice, nous dit-il, sinon sans regret, au moins sans fâcherie (3). »

Cette rudesse, fruit de la coutume et des vieilles

(1) Ces considérations morales, Fléchier les a indiquées. « Cette nourriture, dit-il, est plus convenable à leurs enfants; elle leur appartient par le plus naturel et le plus légitime droit du monde. Les mères nourrissent avec plus de vigilance et d'affection que des étrangères, qui n'ont qu'un amour passager et un soin mercenaire pour les faibles créatures qui leur sont confiées. Il est à craindre que par là l'esprit et le corps des enfants ne reçoivent de grandes altérations, et quelquefois des inclinations préjudiciables à leur innocence. Les nourrir, les allaiter soi-même, c'est contribuer beaucoup à entretenir, et l'amour des mères pour leurs enfants, et la reconnaissance des enfants pour leurs mères. » (Vol. VIII, p. 264.)

(2) M. Villemain, *Tableau de la littérat. franç. au dix-huitième siècle*, vol. II, p. 293; édit. in-8°. Paris, Didier, 1840.

(3) *Ibid.*, cité par M. Villemain.

traditions, n'excluait pas, quand l'enfant avait grandi, « ces vaines tendresses » et « ces frivoles admirations », « dont les pères se font des amusements, dans les premières espérances qu'ils conçoivent de leurs enfants ». Mais les aimer ainsi, les abandonner à leurs humeurs et à leurs caprices, sans les corriger et les reprendre, c'est avoir pour eux un amour faux, « comme sont la plupart des affections des pères envers leurs enfants : espèce d'idolâtrie qui se pratique impunément dans le christianisme (1) ». Cet amour aveugle conduit à tout louer, à tout admirer en eux, à ménager leurs passions naissantes, à excuser et à louer même *leurs mauvaises qualités*. « On les flatte, on les caresse, on a toujours les yeux sur eux, non pas pour observer leurs défauts ou leurs mauvaises inclinations, mais pour louer et admirer tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils disent, jusqu'à certaines indiscrétions qui leur échappent (2). »

D'autres pères, au contraire, et c'était le plus grand nombre, se conduisaient à l'égard de leurs enfants avec une rigueur excessive, « avec une cruauté de tyran ». Au lieu de « proportionner le châtiment à la faute », ils prodiguaient également « les paroles dures et les traitements sévères » : sévérité outrée, aussi déraisonnable et aussi dangereuse que « l'autre tendresse » qui porte à tout pardonner. « Le grand art, dit avec raison Fléchier, est de connaître l'humeur des enfants. Celui-ci veut être humilié, celui-là veut être encouragé par des louanges. Traitez-les tous les deux de la manière qui convient à leur caractère ; sans

(1) *Panég. de saint Joseph*, vol. V, p. 95.
(2) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 267.

cela, vous manquez le but (1). » Aussi, notre orateur condamne-t-il *ces pères inhumains* « qui traitent leurs enfants comme des esclaves, qui jettent toujours sur eux des regards terribles, et qui n'ont à prononcer contre eux que des paroles pleines de fureur (2) ». Ces expressions de *tyran*, de *regards terribles*, de *fureur*, qui paraissent si exagérées, sont tristement vraies. Combien alors à qui on pouvait les appliquer, et sans aucune réserve! Qu'on se rappelle ce que nous avons dit ailleurs (3) du caractère effroyable de M. le Prince, ce fils du grand Condé, fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable; dont la femme fut « la continuelle victime; » qui tenait tout chez lui dans le tremblement, et faisait peser un joug si lourd sur ses filles, qu'elles « regrettaient la condition des esclaves ».

Et cet autre personnage, que nous avons déjà rencontré, qui, avec de l'esprit, du savoir, beaucoup de belles-lettres et un talent incomparable de gouvernement, n'en fut pas moins le tyran de sa famille, « la terreur, et presque toujours le fléau de tout ce qui avait affaire à lui ». Il faut voir, dans Saint-Simon, l'étrange manière dont le premier président de Harlay, vivait avec son fils. Quand on lit de pareils détails, l'esprit et le cœur demeurent confondus; et on se demande ce qu'étaient donc les mœurs privées de cette époque, et ce que devenaient, dans de telles conditions, les affections domestiques. « Il traitait son fils, nous dit Saint-Simon, comme un nègre. C'était entre eux une comédie perpétuelle. Ils logeaient et mangeaient

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 270.
(2) *Ibid.*, p. 269.
(3) *Ibid.*, p. 385.

ensemble, et jamais ne se parlaient que de la pluie et du beau temps. S'il s'agissait d'affaires domestiques ou autres, ce qui arrivait continuellement, ils s'écrivaient, et les billets, cachetés avec le dessus, mouchaient (1) d'une chambre à l'autre. Ceux du père étaient impitoyables; ceux du fils, qui se rebéquait volontiers, très piquants. Jamais n'allait chez son père, qu'il ne lui envoyât demander s'il ne l'incommoderait point. Le père répondait, comme il eût fait à un étranger. Dès que le fils paraissait, le père se levait, le chapeau à la main, disait qu'on apportât une chaise à monsieur, et ne se rasseyait qu'en même temps que lui. Au départ, il se levait, et faisait la révérence (2). »

Les enfants des grandes familles faisaient de bonne heure leur entrée dans le monde ; et, pour leur procurer de brillantes alliances, il était important de les montrer à la cour dans tout l'éclat de la jeunesse. Aussi, les parents s'occupaient-ils de leur donner une éducation mondaine, de les rendre « polis et civils », bien plus que de les former à une vie vertueuse et chrétienne. Il n'est pas surprenant, après cela, que le dix-septième siècle ait été le siècle de l'élégance et de la politesse, du bel air et des grandes manières. En vérité, on en prenait la peine, et on y mettait le temps. Dès le berceau, en quelque sorte, l'enfant était façonné à l'air de la cour, et, sous la direction de pères intéressés ou de mères ambitieuses, il était dressé à devenir ce parfait courtisan, qui, par le bon goût de sa toilette, sa bonne tenue, l'atticisme de son langage, devait un jour donner le ton à l'Europe entière et

(1) *Moucher*, voltiger comme des mouches.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. III, p. 404; édit. Chéruel. — Sur Achille de Harlay, voy. plus plus haut, p. 429.

embellir de sa présence les fêtes de Versailles, du Louvre ou de Saint-Germain. Mais cette « éducation mondaine », donnée à des enfants, était pleine de périls, et devait amener les plus funestes résultats. « A peine les a-t-on consacrés à Jésus-Christ par le baptême, qu'on les lui ravit pour les rendre de nouveau esclaves du monde, auquel ils viennent de renoncer. A peine se sentent-ils, à peine savent-ils parler, qu'on leur apprend à flatter, qu'on les accoutume à être flattés. On allume par des caresses et des approbations indiscrètes les premiers feux de leurs cupidités naissantes. On jette dans leurs cœurs encore tendres des semences d'ambition qui ne croissent que trop avec l'âge. On se met en peine de les rendre polis et civils..., on les produit dans les compagnies, pour leur faire perdre cette pudeur et cette innocence qui ne revient plus, et pour les familiariser avec la vanité, la volupté et le mensonge (1). »

Déjà, en 1681, Fléchier déplorait l'aveuglement de « ces mères ambitieuses », de ces « pères passionnés de la fortune de leurs enfants », et prenait ses auditeurs à témoin de la vérité de ses paroles. « Vous le savez, Messieurs, à peine sont-ils nés, ces enfants, qu'on les accoutume à l'orgueil et à la mollesse. On les élève sans aucun principe pratique de religion; au lieu de maintenir en eux l'esprit de Dieu, on leur souhaite ou on leur inspire l'esprit du monde; à peine viennent-ils de renoncer aux pompes du siècle, qu'on les leur montre, et qu'on leur enseigne à les aimer... Ainsi, la vanité se saisissant de ces âmes encore tendres, elles cessent d'être fidèles à mesure qu'elles deviennent raisonnables, et perdent l'innocence de leur

(1) *Panég. de saint Antoine*, prononcé en 1684, vol. V, p. 134.

baptême presque aussitôt qu'elles l'ont reçue (1). »

Que résulte-t-il d'une éducation aussi frivole? Où aboutissent les parents avec ces complaisances coupables, cette ambition effrénée et cette manie de piller toutes les charges pour leurs enfants, sans s'inquiéter de les en rendre dignes? Fléchier va nous le dire, et avec une rare vigueur de langage. Au lieu de former des chrétiens et des gens d'honneur, ils forment des incapables, des prodigues, des libertins, ou même des scélérats, qui deviennent enfin incorrigibles; « que l'on voit dissiper en peu de jours de grands biens; traîner le poids accablant d'une jeunesse que les débauches ont usée avant le temps, et porter sur leur corps même la corruption et l'opprobre, qui est la juste peine du péché; s'engager dans les dangers ou dans les embarras où jettent les mauvais conseils et les mauvaises compagnies; s'exposer souvent aux recherches d'une justice sévère, et fuir à la face du glaive, vengeur des iniquités du citoyen coupable (2). » Ce dernier trait semble rappeler les exécutions qu'il vit à Clermont en 1665; ou, peut-être, est-ce là une allusion à tant de grands personnages compromis dans le procès de La Voisin ou de la Brinvilliers, et obligés, en effet, de quitter la France et de fuir *à la face du glaive*, vengeur de leurs iniquités (3).

On connaît le sort des cadets dans l'ancienne société française, privés de tout, n'ayant aucun droit ni aux charges, ni aux dignités, ni aux biens, ni même au

(1) *Panég. de saint François de Paule*, vol. V, p. 243.

(2) *Pensées diverses*, vol. VIII, p. 268.

(3) La marquise de Brinvilliers fut exécutée le 16 juillet 1676; et La Voisin fut brûlée vive en février 1680. — Sur ces deux procès mémorables, voy. M. P. Clément : *la Police sous Louis XIV*, p. 167 et suiv.

nom de leur père, avantages uniquement réservés à l'aîné de la famille. Qu'ils eussent ou non le goût des armes ou de la vie religieuse, de gré ou de force, ils devenaient hommes d'Église, hommes d'épée, sans autre vocation pour ces carrières, que la tyrannie de la coutume, la volonté de leurs parents et le retard de leur naissance. De là, un ordre de choses dont nous n'avons pas d'idée aujourd'hui; de là, tous ces bénéficiers, ces abbés commendataires, ces abbesses de vingt ans et au-dessous, pourvus de riches abbayes, jouissant de revenus immenses, n'ayant rien de l'esprit de leur état, mêlés au monde, à ses vanités, à ses intrigues, et souvent même à ses galanteries.

Quand on voulait être d'Église, sans toutefois s'engager beaucoup, il n'y avait qu'à prendre le petit collet. Tels étaient ces abbés de Conti, de la Trémoille, de Choisy, de La Rochefoucauld, grassement rentés, riches, spirituels, railleurs, plus sceptiques et plus corrompus que les gens du monde, et dont la vie douce et facile s'écoulait sans devoirs. Pour ceux qui aspiraient aux dignités de l'Église, qui se poussaient, ou que leurs parents poussaient à de hautes fonctions, sans avoir plus de vocation que les premiers, sans savoir « ce que c'est que le sacerdoce », ils allaient « aveuglément à l'ordination », à laquelle les portaient des intérêts de famille. On avait ainsi ces prélats nombreux, dont nous parlons plus loin (1), mondains, fastueux, et plus exacts à leurs frivoles devoirs de courtisan, qu'à leurs obligations d'évêque. Le cardinal de Guise, archevêque de Reims, ne fut jamais que sous-diacre; en 1643, Retz, à l'âge de vingt-neuf ans, devenait coadjuteur de l'archevêque de Paris, sans autre

(1) P. 482.

motif que de succéder à son oncle, et de conserver à la famille un archevêché, « qui était dans sa maison » depuis longtemps; enfin, le frère de Louvois, Maurice Le Tellier, en 1668, à peine âgé de vingt-sept ans, était coadjuteur de Reims, dont il devenait archevêque trois ans après, en 1671. Aussi, en voyant les étranges dispositions de ces jeunes gentilshommes à recevoir le sacerdoce, on ne s'étonne plus des plaintes de Fléchier; on avoue avec lui « qu'une vie de retraite et consacrée au service divin, un vœu de chasteté », ne pouvaient guère convenir à des clercs si légèrement préparés, ou si peu libres dans leur choix.

Que de fois, dans le cours de sa carrière oratoire, Bossuet éleva-t-il la voix en faveur de ces victimes « immolées à des intérêts de famille! » Que de fois, il condamna l'odieuse tyrannie qui jetait violemment dans les monastères des femmes faites pour le monde, et non pour la solitude du cloître, où elles apportaient des goûts dissipés, peu conformes à la gravité de leur état! Fléchier, lui aussi, ne put voir, sans s'indigner, de telles prévarications; et dès 1676, le jour de la Toussaint, prêchant à la cour, il accusait ces cadets de grande maison, qui, sans discernement, sans vocation, envahissent l'Église, et osent « mêler à des richesses d'iniquité le patrimoine de Jésus-Christ (1) ».

Quelques années après, en présence de Louis XIV, l'orateur faisait entendre les mêmes plaintes; il poursuivait des mêmes invectives « ces parents inhumains », qui, pour élever un de leurs enfants, deviennent *les tyrans* des autres, et les forcent, « par des dégoûts continuels et des persuasions violentes, à se

(1) Sermon pour *le jour de la Toussaint*, prêché en 1676 devant le roi; vol. VI, p. 28. Voy. plus haut, p. 253, ce que nous avons dit sur la date réelle de ce discours.

jeter dans des religions, non pas pour se consacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour se sacrifier par désespoir à la passion de leurs parents, à l'élévation d'un frère plus chéri, à l'ambition d'un père injuste ou d'une mère dénaturée ». Puis, il ajoutait : « Et peut-être, après tous ces soins, à la veille de ce mariage qui fait le comble de vos souhaits ; à la vue de ces enfants que vous avez enrichis par votre avarice, que vous avez rendus ambitieux par vos exemples, vous manquerez tout d'un coup à vous, à eux ; et de tous ces projets de fortune, il ne vous restera que la douleur des biens que vous aurez perdus pour vous, et les châtiments des péchés que vous aurez commis pour eux (1). »

Dans son sermon du dimanche précédent, Fléchier avait dit plus simplement, mais avec la même vérité : « Cette fille se fait religieuse, parce qu'elle ne trouve pas de parti selon sa condition ou son caprice, et souvent, hélas ! parce qu'elle déplaît à ses parents, ou qu'elle n'est pas assez belle pour le monde, ou qu'elle a le malheur de n'être pas l'aînée de sa famille : on la force tantôt par douceur et tantôt par crainte, d'aller dans un cloître, sans piété et sans vocation, pleurer toute sa vie la perte involontaire de sa liberté, et porter la peine de l'âge ou de la beauté d'une sœur, de l'ambition ou de l'avarice d'une mère (2). » Tous ces détails ne sont pas de pure invention, et, dans ces peintures morales, l'orateur est aussi exact, aussi véridique qu'un historien. Voici un spirituel et plaisant commentaire de ces différents passages de Flé-

(1) Sermon pour *le quatrième dimanche de l'Avent*, en 1682, vol. VI, p. 118.

(2) Sermon pour *le troisième dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 93.

chier. « L'Église était souvent le refuge des enfants trop disgraciés de corps et d'esprit, pour faire dans le monde une honnête figure. Comme on disait une vocation de cadet, on aurait presque pu dire une vocation de nain, de bossu, d'imbécile. Pour ne parler que des infirmes de corps, l'abbé de Vaubrun, fils du lieutenant général, tué à Altenheim, « était tout à fait nain, en avait la laideur et la grosse tête, et il s'en fallait pour le moins un pied que ses jambes tortues ne fussent égales. » Quel moyen de se faire d'épée, étant ainsi bâti? Il prit le petit collet, et ce ne fut pas faute d'ambition et d'intrigues s'il ne se hissa pas jusqu'à un évêché. L'abbé de Clérembault, l'abbé de la Trémoille, tous deux bossus, meurent chargés d'abbayes, et le dernier revêtu de la pourpre dont il était parfaitement indigne : sa sœur, la princesse des Ursins, lui avait tenu lieu de vertus et de mérite, l'avait fait cardinal, non pour lui qu'elle haïssait, mais pour elle-même et pour l'honneur de leur maison (1) ».

Longtemps avant de prêcher à la cour, dès 1665, Fléchier avait constaté ces violences, et les avait condamnées. « On nous parla ensuite, dit-il dans ses *Mémoires des Grands-Jours*, de plusieurs religieuses qui réclamaient, ou qui avaient quitté l'habit, depuis quelque temps, en Auvergne. Je ne m'en étonnai pas : on les contraint pour des intérêts domestiques; on leur ôte, par des menaces, la liberté de refuser, et les mères les sacrifient avec tant d'autorité, qu'elles sont contraintes de souffrir le coup sans se plaindre (2). »

Toutes les filles, cependant, n'étaient pas d'humeur à souffrir « sans se plaindre » : les plus hardies, comme

(1) M. E. Bertin : *les Mariages dans l'ancienne société française*, p. 141.
(2) *Mémoires des Grands-Jours*, p. 59.

Mlle de Mazarin, la future duchesse de Richelieu, escaladaient les murs du couvent, et se sauvaient avec leur jeune séducteur; les autres, celles qui ne voulaient point faire de scandale, attendaient une occasion favorable pour reconquérir leur liberté. Fléchier nous conte l'étrange déconvenue de M. Chéron, « qui a été grand vicaire dans l'archevêché de Bourges ». On l'avait prié, à Clermont, de recevoir les vœux d'une jeune novice. Tout était prêt pour la cérémonie : le grand vicaire s'était rendu au monastère, avait instruit la religieuse en particulier, et s'était *revêtu des habits d'église*. « Il fit les premières invocations, et lui demanda, à la manière accoutumée, ce qu'elle demandait. Cette fille lui répondit d'un ton assez ferme : *Je demande les clefs du monastère, Monsieur, pour en sortir*... Si les filles qu'on sacrifie tous les jours, ajoute Fléchier, avaient cette résolution, les couvents seraient moins peuplés, mais les sacrifices y seraient plus saints et plus volontaires (1). »

Marie-Blanche de Grignan était aimable, jolie, les délices de son illustre grand'mère par ses « gentillesses » et ses « petites perfections »; mais ni son peu de goût pour la vie religieuse, ni l'agrément de toute sa personne, ni la tendresse de Mme de Sévigné ne purent la sauver de la prison. Dès l'âge de dix ans, « victime sacrifiée à des intérêts de famille », elle était destinée au couvent, et, à seize ans, elle prenait l'habit à la Visitation d'Aix (2). Quelles sollicitations, quelles instances, quels efforts ne fit pas Mme de Sévigné, pour

(1) *Mémoires des Grands-Jours*, p. 59.

(2) Marie-Blanche de Grignan naquit le 16 novembre 1670, et prit l'habit à la Visitation d'Aix en 1686, à l'âge de seize ans. Elle y mourut en 1735, à l'âge de soixante-cinq ans. Pauline de Grignan naquit en 1674.

sauver au moins sa chère *Pauline*, qui fut plus tard Mme de Simiane, et faillit aussi aller rejoindre sa sœur à la Visitation! Heureusement pour elle, on eut l'espérance de la marier avec une dot médiocre, dont l'esprit de l'enfant ferait les frais : ce qui, joint aux avis répétés de la sage grand'mère, la tira d'embarras (1). Mme de Sévigné n'a pas de goût pour ces vocations précoces et « un peu équivoques (2) »; elle ne cesse de supplier sa fille de garder Pauline, de ne pas l'enfermer, « dût-elle la marier en Béarn ». Enfin, après bien des requêtes et des soucis, le généreux avocat finit par avoir gain de cause. En 1695, « la belle Pauline » épousa le marquis de Simiane, qu'on n'eut pas besoin d'aller chercher en Béarn. Comme l'avait prévu la grand'mère, l'esprit fut *la dot* de l'enfant : le marquis de Simiane avait 25,000 livres de rente, et se contenta des 20,000 écus que lui apporta la fille de Mme de Grignan (3).

Si la discipline monastique était imposée à beaucoup de jeunes filles, et si plusieurs d'entre elles courbaient à regret la tête sous le joug, il s'en trouvait aussi un grand nombre d'autres qui embrassaient librement et avec ardeur la vie religieuse. Telles étaient ces héroïques filles de Port-Royal, dont Pascal prit énergiquement la défense, et qui supportèrent avec un courage invincible l'orage qui finit par disperser leur maison; ces Carmélites de la rue Saint-Jacques, que M. Cousin nous a fait connaître, et qui, sorties de familles illustres, ornées elles-mêmes de toutes les grâces de la

(1) « Son esprit est sa dot »; écrivait Mme de Sévigné à sa fille. Lettre du 15 juin 1680.

(2) Lett. du 9 juin 1680.

(3) Voy. *Notice biographique* sur Mme de Sévigné, par M. Mesnard; vol. I, p. 299. Hachette.

jeunesse et de la beauté, consacrèrent à Dieu une vie qu'elles auraient pu passer au milieu de toutes les délicatesses et les élégances d'une brillante existence. Ce fut dans cet asile sacré que vinrent tour à tour pleurer leurs égarements ou abriter leur innocence, Mlle de Bellefonds, Mlle du Vigean, Mme de Longueville, Mlle de la Vallière, et bien d'autres encore, qui comprirent de bonne heure le vide des choses humaines, et voulurent offrir à Dieu autre chose que les restes d'un corps brisé par les années et usé par le plaisir (1). C'est là une des supériorités de ce grand siècle; malgré ses faiblesses et ses misères, il sera toujours regardé comme l'un des plus beaux de notre histoire. Alors, du moins, il y avait quelque chose au-dessus de ces intérêts mercantiles qui nous absorbent et nous tuent; au-dessus de cette fièvre du bien-être qui nous énerve et ruine nos plus belles facultés; il y avait de nobles âmes, que ne pouvaient satisfaire les jouissances du présent, et qui, au milieu de toutes les douceurs de la vie, saisies d'un irrésistible dégoût du monde, allaient chercher dans la solitude un repos que le monde n'avait pu leur donner.

(1) Sur les Carmélites de la rue Saint-Jacques, [voy. M. Cousin; *La Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 78 et suiv. 1 vol in-8°. Didier.

CHAPITRE XXV

Les gens d'Église. — Hardiesse des censures de Fléchier. — La cour de Rome. Le clergé romain. — Le clergé de France. — Dignité du sacerdoce. — Dérèglements du clergé au dix-septième siècle. — Causes de ces vices. — Vocations forcées.

Le tableau de l'ancienne société française, d'après les sermons de Fléchier, serait incomplet si, à côté du grand seigneur, du courtisan et du magistrat, nous ne placions les gens d'Église, ces prélats, ces abbés, ces religieux et ces religieuses qui, pourvus d'opulentes abbayes, menaient à la cour et dans le monde une existence brillante, oisive, frivole, souvent dissipée, sans autre obligation que de ne pas se marier. La peinture des mœurs cléricales au dix-septième siècle, dans Fléchier, est intéressante et curieuse. Cette vie si étonnante pour nous, dont l'organisation actuelle du clergé et des couvents ne peut donner aucune idée, l'orateur la décrit avec une exactitude et une hardiesse singulières. Malgré la coutume et la force de la tradition, vous sentez que le futur évêque de Nîmes n'approuve pas un pareil état de choses, qui blesse à la fois son bon sens, sa conscience et sa religion. Aussi, dénonce-t-il avec courage, sans ménagements ni pour les familles, ni pour les individus, ces vices et ces abus, conséquence d'un régime heureusement disparu. Contre tous ces prêtres sans vocation, et vivant dans

le faste et la mollesse; contre ces prélats mondains ou ambitieux, plus soucieux de leur rôle de courtisans que de leurs devoirs d'évêques, il s'élève avec une force et une liberté tout apostoliques. C'est là un des côtés originaux de son éloquence. Sur ce point délicat, il est aussi hardi et va aussi loin que Bossuet et Bourdaloue; il insiste, il est précis, il entre dans autant de détails que ses deux illustres contemporains, et nous trace une image fidèle des religieux au dix-septième siècle. Après lui, Massillon condamnera éloquemment le luxe scandaleux d'un trop grand nombre de membres du clergé; il signalera en gémissant tant de riches bénéfices devenus en quelque sorte héréditaires dans les familles; et quand, aux applaudissements de quelques libres esprits, il semblera se frayer une route nouvelle, il ne fera que suivre la voie jadis ouverte par Fléchier.

Celui-ci, comme tout prédicateur vraiment digne de ce nom, attaque avec courage les vices, même ceux *des maîtres du monde*, sans oublier, toutefois, ce qu'il doit à la gravité et à l'honneur de son ministère. Il parle avec quelque sévérité, mais il garde toujours un juste tempérament entre une hardiesse téméraire et une lâche complaisance (1). Comme il sait louer sans bassesse, il reprend avec dignité. Censeur respectueux, mais libre, il parlera en termes magnifiques de la puissance pontificale, de celui qu'il appelle « le Père commun » et « le Pasteur général des âmes »; et, comme saint Bernard, s'il fait entendre des reproches, « s'il ose s'élever jusqu'au trône même de saint Pierre, pour prescrire des lois à cette souveraine puissance, qui n'en reçoit que d'elle-même et qui en donne à toute la

(1) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 239.

terre », ce ne sera pas sans joindre « la liberté évangélique avec l'humilité chrétienne (1) ».

Le tableau de Rome et de l'Italie au cinquième siècle, du temps de saint Benoît, de cette Italie affaiblie par les divisions, désolée par les guerres, corrompue par les hérésies, est tracé d'une main ferme et avec une généreuse franchise. « Ses tyrans étaient devenus ses maîtres, ses pontifes étaient opprimés, l'idolâtrie respirait encore sous ses ruines; et, si le culte des dieux était aboli, les mœurs des païens n'étaient pas changées. Les Goths, les Huns, les Hérules et les Vandales avaient porté, dans ce pays de politesse et de religion, l'impiété et l'ignorance. Rome, par un juste jugement de Dieu, était devenue successivement la proie de tant de nations barbares; et cette ville orgueilleuse, qui, dans le temps de ses triomphes, avait pris les vices des peuples qu'elle avait vaincus, dans le temps de sa servitude prenait les vices, aussi bien que les lois de ses vainqueurs. L'injustice, la cruauté, la flatterie, l'incontinence régnaient dans cette capitale du monde chrétien : plus de pudeur, plus de piété, peu d'honneur et de religion (2). »

Dans le panégyrique de saint Charles Borromée, l'orateur nous fait la plus triste peinture des mœurs de Rome au seizième siècle, « de cette sainte cité où Jésus-Christ a mis le centre de sa religion et le trône de son Église »; de la cour de Pie IV, « où la pompe, la vanité, et toute la dissolution des cours séculières s'était introduite ». Malgré la sainteté du héros, il ne peut approuver l'élévation rapide de saint Charles devenu, par la faveur de son oncle, archevêque de Milan,

(1) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 239.

(2) *Panég. de saint Benoît*, prêché à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, en 1680, vol. V, p. 191.

cardinal, premier officier du Saint-Siège, et, selon sa belle expression, « seconde tête du monde chrétien »; tout cela, à vingt-trois ans, à un âge où on n'est guère qu'un adolescent. « L'Église, ajoute-t-il, n'a que trop gémi sous cette pernicieuse coutume; et l'on n'a que trop vu les chefs de la religion, plus soigneux d'agrandir leur famille que d'étendre le royaume de Jésus-Christ, faire asseoir leurs neveux à la droite du Saint-Siège, sans examiner leur vocation ni leur mérite; leur donner en proie les richesses ecclésiastiques, et s'empresser plus pour les faire héritiers de leurs biens et de leur grandeur, que successeurs de leur sacerdoce (1). »

Sachant bien, il le dit avec raison, que les mœurs des fidèles dépendent ordinairement des mœurs des ecclésiastiques qui les gouvernent, Fléchier gémit sur les désordres du temps passé; et, faisant allusion à des scandales plus récents et moins lointains, il déplore des exemples d'autant plus funestes, qu'ils viennent de plus haut. « Comme naturellement on a du penchant à mal faire, on est bien aise de justifier le mal qu'on fait par l'exemple de ceux qui doivent être le modèle des autres. On ne craint point d'être repris de ceux qui sont destinés à nous corriger, quand ils tombent dans les mêmes fautes que nous; et l'on se croit déchargé des devoirs de la religion, quand ceux qui la prêchent et qui l'enseignent, la négligent et la décrient (2). » Et, quand il signale les dérèglements du clergé, l'ambition des uns et la cupidité des autres, c'est au moins autant de la France du dix-septième siècle, que de l'Italie du seizième, que Fléchier entend parler à ses audi-

(1) *Panég. de saint Charles*, dans l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, en 1684, vol. V, p. 319.
(2) *Ibid.*, p. 326.

teurs. « Au lieu des pasteurs, il n'y avait presque plus que des mercenaires. La prêtrise était devenue une dignité mondaine dans les grands, ou un métier dans les petits. L'avarice leur paraissait une prévoyance louable, le jeu perpétuel un passe-temps innocent, la paresse un repos convenable à leur profession, le concubinage un remède contre l'adultère. Leur grossièreté était parvenue jusqu'à se croire dispensés de confesser leurs péchés, parce qu'ils entendaient les confessions des autres. Ils ne voulaient ni savoir la loi de Dieu, ni la pratiquer, et laissaient douter aux gens de bien qui gémissaient de ces désordres, lequel des deux était plus blâmable du dérèglement de leurs mœurs, ou de l'ignorance de leurs devoirs (1). »

Puis, pour que personne ne se trompe sur la portée de ses paroles, et que l'allusion soit bien saisie de tous, Fléchier en fait l'application aux vices et aux désordres de son temps et de son pays. Avec une gravité et un accent vraiment évangéliques, il s'écrie : « Écoutez, mes Frères, et tremblez ici avec moi. Quand les personnes consacrées à Dieu ont une fois passé par-dessus les règles de leur profession, le retour est presque impossible. Ils sont plus instruits, et par conséquent plus coupables; leurs péchés sont plus scandaleux, et par conséquent plus difficiles à réparer; ils devraient faire respecter la religion, ils la méprisent et la font mépriser aux autres; ils sont plus obligés d'aller à Dieu : et ils sont frappés d'un plus grand aveuglement, quand ils s'en éloignent. En effet, on voit souvent, par la miséricorde de Dieu, les gens du monde revenir de leurs égarements; pour les mauvais religieux

(1) *Panég. de saint Charles*, dans l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, en 1684, vol. V, p. 327.

et les mauvais prêtres, il faut un coup de sa main toute-puissante pour les ramener (1). »

Comme tous les chrétiens sincères et éclairés de son temps, comme les grands prédicateurs de son siècle, Fléchier se faisait une haute idée de la dignité sacerdotale, dont il parle souvent dans un langage que ne désavoueraient ni Bossuet ni Bourdaloue. La personne est humaine et peut-être corrompue, dit-il, mais la dignité est divine, incorruptible, inviolable. Il rappelle aux fidèles « que la première et la plus divine action de ceux qui sont appelés au ministère des autels, c'est d'offrir le corps et le sang du Fils de Dieu, et de présenter au Père éternel cet adorable sacrifice ». De là vient la sainteté et la grandeur des prêtres de la loi nouvelle : « quels qu'ils soient devant Dieu ou devant les hommes », leur ministère les rend vénérables. « Car, si ceux qui portent les vases du Seigneur doivent être purifiés, selon les règles du Prophète; combien le doivent être ceux qui consacrent, qui touchent, qui portent, qui distribuent, qui reçoivent le Seigneur même (2) ! »

Ces belles paroles furent prononcées à la fête de saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire. En présence des principaux membres de cette docte et pieuse compagnie, devant ceux mêmes qui venaient de fonder l'Oratoire de France (3), au milieu d'un concours considérable de prêtres et de fidèles, Flé-

(1) *Panég. de saint Charles*, dans l'église de Saint-Jacques de la Boucherie, en 1684, vol. V, p. 327.

(2) *Panég. de saint Philippe de Néri*, dans l'église des Pères de l'Oratoire, en 1685, le 26 mai, jour de la fête du saint, vol. V, p. 368.

(3) L'Oratoire de France fut fondé le 11 novembre 1611, par M. de Bérulle. Voy. l'ouvrage de Mgr Perraud, *l'Oratoire de France au dix-septième et au dix-neuvième siècle*, p. 45. 1 vol. in-8°, Douniol, 1866.

chier célébra la grandeur « de la prêtrise de Jésus-Christ », cette « vocation sainte, mais laborieuse », et flétrit en même temps la conduite de ces prêtres oisifs, mous et intéressés, qui usurpaient *le patrimoine de Jésus-Christ*. « La prêtrise de Jésus-Christ, disait-il, n'est pas un titre sans fonction, mais un ministère d'occupation et de travail, qui comprend une multiplicité de devoirs essentiels et difficiles à accomplir. » Puis, résumant avec précision les vices et les abus qui déshonoraient l'Église et ses ministres, il énumérait sans pitié les faiblesses, les lâchetés, les trahisons de ces indignes serviteurs de Dieu, démasquait leurs projets ambitieux ou leurs espérances mondaines portés jusqu'aux pieds des autels, et s'écriait : « Loin d'ici ces hommes profanes que la cupidité a poussés aux pieds des autels, pour y chercher un passage à leur ambition, ou un refuge à leur indigence ; qui n'ont eu d'autre principe de leur vocation, que le désir de vivre à leur aise dans une douce et honorable oisiveté ; qui sont entrés dans la vigne du Seigneur, non pas pour la cultiver, mais pour en cueillir les fruits ; et qui se sont proposé en entrant dans l'Église de Jésus-Christ, non pas le travail ecclésiastique, mais la mollesse de la vie et l'établissement d'une fortune paisible, ou dans l'éclat des dignités, ou dans l'opulence des bénéfices ; loin d'ici ces prêtres oisifs qui ont reçu en vain la grâce de l'ordination ; qui vivant de l'autel, et ne servant pas à l'autel, traînent, sans honneur et sans emploi, un stérile et infructueux sacerdoce ; qui retiennent en injustice la parole de Dieu qu'ils sont obligés de distribuer, et la puissance qu'ils ont de lier et de délier ; qui bien loin d'instruire les autres, ont eux-mêmes besoin d'être instruits ; qui ne sont connaissables et prêtres, pour ainsi dire, que par le nom et l'habit qu'ils portent,

et qui n'ont d'autre occupation que celle de jouir tout ensemble des plaisirs du monde et du patrimoine de Jésus-Christ (1). »

En 1682, prêchant à Versailles devant le roi, Fléchier faisait entendre de graves avertissements, qui, donnés en tel lieu et en présence d'un tel auditoire, ont la plus haute portée, et sont comme un acte public d'accusation. A ces abbés, à ces prêtres, à ces prélats qui veulent des bénéfices ou des dignités, sans les devoirs qu'ils imposent, l'orateur rappelle combien sont funestes les exemples de leur vie criminelle, ou même seulement dissipée; il leur rappelle, et avec raison, ce qui était vrai alors, ce qui est vrai à toutes les époques, « que les péchés des particuliers sont bornés à eux-mêmes, et ne causent tout au plus que la ruine de ceux qui les commettent; mais que ceux qui sont établis, pour être les chefs et la règle des autres, ne sauraient tomber, que leur chute ne cause de grandes ruines »; il leur rappelle à tous « que leur vie, quand elle est désordonnée, est comme une excuse publique, dont chacun se sert pour justifier ses mauvaises inclinations »; et il termine, en les rendant responsables du relâchement des mœurs et de l'affaiblissement de la foi dans les âmes. « Pourquoi, demande-t-il, voyons-nous dans la religion si peu de foi pour les mystères, si peu d'exactitude pour les mœurs, si peu de révérence pour les lieux saints, si peu de respect pour les sacrements? La vie irrégulière que mènent ceux que Dieu a élevés à la dignité de son sacerdoce, est la source de ces désordres. Un intérêt sordide, une ambition démesurée, un faste séculier, une dissipation mondaine, passent de leurs âmes dans celles des peu-

(1) *Panég. de saint Philippe de Néri*, vol. V, p. 367.

ples. On se fait une religion de ce qu'ils font, non pas de ce qu'ils enseignent (1). »

Faut-il s'étonner de ces désordres, de cette « dissipation mondaine », si peu en harmonie avec des fonctions sacrées? Le sacerdoce était alors une carrière comme une autre, que l'éclat d'un grand nom, la faveur, les influences de famille ouvraient plus facilement et plus vite que le mérite le plus solide et la vertu la plus éprouvée : simple affaire d'établissement pour un cadet sans fortune, ou un fils aîné disgracié de la nature.

Ainsi s'explique « l'iniquité de ces promotions », qui blessaient la droiture de Fléchier; « où la brigue, la faveur, le hasard ou la politique font des évêques, pour le malheur de ceux qui les reçoivent, et plus encore pour ceux qui les nomment (2) ». Notre orateur a trouvé le mot juste : C'était une dignité mondaine dans les grands, ou un métier dans les petits. Comme on était capitaine des gardes du roi, colonel d'un régiment, grand officier de la couronne, président à mortier par droit de naissance ou d'hérédité, on se trouvait, au même titre, pourvu d'une abbaye opulente, archevêque de Narbonne, de Vienne, de Lyon ou de Paris. La Bruyère a peint l'homme en général; il a peint aussi l'homme en particulier : et lui, que nous comprenons bien mieux, après la lecture de Bossuet, de Bourdaloue et de Fléchier, n'a pas manqué, avec sa causticité accoutumée, de relever cet abus. « Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qui est vacante : ni ses talents, ni sa doctrine, ni une vie exemplaire, ni les vœux des paroissiens, ne sauraient l'y faire asseoir;

(1) Sermon pour le jour de la *Conception de la sainte Vierge*, vol. V, p. 66.

(2) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 238.

il naît de dessous terre un autre clerc pour la remplir. Tite est reculé, ou congédié; il ne se plaint pas : c'est l'usage (1). »

L'usage voulait encore que l'on disposât des enfants sans leur aveu. Pour les engager dans l'Église, la magistrature ou l'armée, comme pour les marier, la dernière chose à laquelle pensaient les parents, ou plutôt à laquelle ils ne pensaient pas du tout, c'était de consulter leurs enfants. Les convenances de famille, l'intérêt, la nécessité de ne point laisser passer en d'autres mains un riche bénéfice dont on était en possession depuis longtemps, telles étaient les considérations devant lesquelles cédaient toutes les autres. De là, ces levées en masse qui jetaient dans les ordres militaires, dans l'Église, les abbayes, les couvents, fils et filles de grande maison, qui auraient bien voulu aller ailleurs; de là, ces abbés et ces abbesses, à peine adolescents, chargés de biens et de dignités, en quelque sorte dès le berceau; de là enfin, ces sièges épiscopaux devenus réellement l'apanage de quelques familles privilégiées.

Le duc de Rohan comptait ses filles pour rien, et ses cadets pour peu de chose. Le prince de Guémené eut cinq filles religieuses, qui, dans la suite, gouvernèrent les riches abbayes de Préaux, de Jouarre ou de Panthémont. Le duc de La Rochefoucauld, le père de l'auteur des *Maximes*, eut dix enfants, quatre fils et six filles. Cinq filles entrèrent en religion; la sixième voulut un mari : on refusa de la doter. Le fils aîné fut l'auteur des *Maximes;* le troisième entra dans l'ordre de Malte; le second et le quatrième furent prêtres : l'un devint évêque de Lectoure, l'autre vécut en opu-

(1) Chapitre : *De quelques usages.*

lent abbé. « Les ducs de La Rochefoucauld ne voulaient qu'un successeur unique, et accumulaient sur sa tête tous les biens de la maison. » L'auteur des *Maximes* suivit l'exemple paternel et les usages du temps : il s'épargna la peine de doter ses nombreux enfants. Il eut cinq fils et trois filles. L'aîné, le grand veneur, hérita seul du titre et des biens du père; les autres furent abbés ou chevaliers de Malte, tandis que les trois sœurs « vieillirent à l'hôtel de La Rochefoucauld, entre le cloître et le mariage : spirituelles, vertueuses et pauvres, elles ne furent comptées que pour leur mérite (1) ».

Dans l'oraison funèbre de la princesse palatine, Bossuet déplore « la coutume des grandes maisons » de sacrifier les sœurs plus jeunes, pour assurer le sort de leurs aînées. Anne de Gonzague était destinée à prendre le voile, comme sa sœur Bénédicte l'avait déjà pris quelques années auparavant dans l'abbaye d'Avenai. « La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre, elle sût ce qu'elle faisait; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains (2). » L'abbé de Caumartin, frère de l'élève de Fléchier, évêque de Vannes en 1717, et un peu plus tard évêque de Blois, n'avait pas encore sept ans, quand il fut pourvu de l'abbaye considérable de Buzay, en

(1) M. E. Bertin, *les Mariages dans l'ancienne société française*, p. 144. Pour ces divers exemples, voy. cet ouvrage, p. 115 et 122.

(2) *Or. fun. d'Anne de Gonzague*, prononcée dans l'église des carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685, p. 275, de l'excellente édition de M. Jacquinet; 1 vol. in-12. Paris, Belin, 1885. — Avenai, dans le diocèse de Reims, près d'Aï.

Bretagne. De Boze raconte que le nouvel abbé, un abbé de sept ans! dut, en sa qualité, paraître aux états de Bretagne, et présider une commission. Chose à peine croyable, *le petit président* remplit gravement ses fonctions en camail et en rochet, et, à cette occasion, prononça même plusieurs discours, qui firent de lui, nous dit-on, « la merveille de l'assemblée, l'entretien de toute la province et la nouvelle de la cour (1) ».

Enfin, bon nombre d'évêchés étaient comme un bien de famille; ils passaient de génération en génération, d'oncle à neveu, par une transmission régulière et continue, contre laquelle personne ne songeait à protester. Pendant un siècle entier, de 1569 à 1662, quatre prélats de la maison de Gondi occupent successivement le siège de Paris; deux Villeroi, dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle, détiennent le siège de Lyon; tandis que l'archevêché de Vienne et l'évêché de Béziers semblent devenus la proie de deux familles, les Villars et les Bonzi, qui, sans aucune interruption, réussissent à y maintenir cinq de leurs membres.

Il faut songer à de tels usages, pour apprécier justement les plaintes et les réclamations des prédicateurs contemporains. Tout cela ne paraît guère aujourd'hui que de simples déclamations, des lieux communs de morale arrangés avec élégance et avec art. Mais, quand on y regarde de près, quand on songe au temps, aux ménagements qu'un orateur devait à de puissants auditeurs, tous plus ou moins complices d'abus dont ils profitaient largement, on reconnaît, au contraire, qu'il fallait un certain courage pour dire la vérité, pour attaquer un ordre de choses consacré par une

(1) Nous avons donné quelques détails sur ce *petit président*, dans notre ouvrage : *La Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 365.

antique coutume, et rappeler à tous « que les richesses de l'Église ne devaient pas entrer dans le partage d'une famille; qu'il n'était pas permis d'élever sa maison sur les ruines du sanctuaire, et d'enrichir ses enfants des larcins que l'on fait aux pauvres ». Puis, dans une apostrophe directe aux parents, Fléchier faisait entendre ces fortes paroles : « C'est à vous que j'adresse ce discours, pères ambitieux et avares, qui par vos soins et par vos intrigues, procurez des bénéfices à vos enfants, à peine raisonnables; qui regardez une abbaye, non pas comme une charge, mais comme une fortune domestique; qui mettez la main sur ce fonds sacré, d'où vous croyez pouvoir tirer de quoi fournir à votre jeu et à vos plaisirs; qui faites servir le patrimoine de Jésus-Christ au luxe de vos femmes et de vos filles orgueilleuses; qui entretenez l'ambition et la vanité, et peut-être les débauches de vos aînés, par les épargnes et par les bénéfices de vos cadets, et qui abusez du bien des pauvres, jusqu'à ce que vos enfants soient en âge de vous en empêcher, peut-être par l'abus qu'ils en feront eux-mêmes (1). »

Tout était pour le mieux, quand, par hasard, ces biens et ces dignités tombaient sur la vertu et sur le mérite (2). On pouvait alors contempler d'admirables modèles de distinction, de pureté et de sainteté chrétiennes : des femmes, comme la douce et spirituelle Éléonore de Rohan Montbazon, abbesse de Malnoue, ou comme la sœur d'Anne de Gonzague, l'illustre abbesse de Maubuisson (3) que Bossuet et Saint-Simon louent également; de saints prêtres, comme M. Olier; des prélats édifiants, comme le pieux cardinal de Bé-

(1) *Panég. de saint Charles*, vol. V, p. 318.
(2) *Ibid.*, vol. V, p. 320.
(3) L'abbaye royale de Maubuisson, près de Pontoise.

rulle, l'évêque de Chartres, Godet des Marais, le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, dont Saint-Simon vante « la continuelle sollicitude pastorale et les grandes aumônes (1) », ou enfin, comme le cardinal de Noailles, qui, pendant le rigoureux hiver de 1709, vendit toute son argenterie pour venir au secours des pauvres de son diocèse.

Mais que d'autres, emportés par « les premiers bouillons du sang (2) », séduits par « les tentations de la jeunesse », menaient folle vie et se tiraient, comme ils pouvaient, d'un état pour lequel ils n'étaient pas faits! Ceux-là, et ils étaient nombreux, se jetaient dans toutes les intrigues et toutes les cabales; les conduisaient pour leur propre compte ou le compte d'autrui : courtisans éhontés, infidèles à leur parole, ambitieux, joueurs et libertins, ils vivaient comme le cardinal de Retz, quand ils ne mouraient pas comme l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon (3). Voici le portrait d'un abbé, fin courtisan, sans beaucoup de scrupule, tournant à tous les vents, aujourd'hui à M. le Prince, et demain à Mazarin. Si le tableau est ressemblant, il fait un médiocre honneur à l'original. « Il mourut alors (en 1707) un vieux évêque, qui, toute sa vie, n'avait rien oublié pour faire fortune, et être un personnage. C'était Roquette, homme de fort peu, qui avait attrapé l'évêché d'Autun, et qui, à la fin, ne pouvant mieux, gouvernait les états de Bourgogne à force de souplesses et de manège autour de M. le Prince. Il avait été de

(1) *Mémoires*, vol. III, p. 239, édit. in-12. Hachette.

(2) Fléchier, vol. V, p. 318.

(3) Voy. Saint-Simon, vol. I, p. 179, édit. in-12. — C'est bien le type du prélat grand seigneur, tel qu'il y en avait beaucoup au dix-septième siècle : spirituel, aimable, poli, habile dans les affaires, de grandes manières et de mœurs peu sévères.

toutes les couleurs : à Mme de Longueville, à M. le prince de Conti son frère, au cardinal Mazarin, surtout abandonné aux jésuites. Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ce temps-là, et entrant dans toutes les intrigues; toutefois grand béat. C'est sur lui que Molière prit son Tartufe, et personne ne s'y méprit... Tout lui était bon à espérer, à se fourrer, à se tortiller (1). »

Fléchier, d'ordinaire doux au pécheur et indulgent pour les faiblesses humaines; Fléchier, moins austère que Bourdaloue et moins rigoureux que Massillon, ne cesse de poursuivre de ses invectives ces prêtres mondains qui, au lieu de s'acquitter de leurs devoirs *avec une fidélité inviolable*, « se jettent témérairement dans le sacerdoce de Jésus-Christ et dans les ministères de son Église ». « On n'y entre presque plus, continue-t-il, que par des vues intéressées. C'est un moyen de faire fortune, de vivre dans une honorable oisiveté, de se sauver du débris des affaires de sa famille, d'entretenir plus sûrement sous un habit sacré un luxe et des désirs séculiers et profanes. On regarde l'Église comme une terre de promission où coulent le lait et le miel, qui porte des fruits, sans qu'on ait la peine de la cultiver, où il y a peu de travail et beaucoup de profit à faire. On croit qu'il est permis de se faire un héritage de celui de Jésus-Christ et de ses pauvres; on va prendre dans la maison de Dieu des revenus qu'on ne trouve pas dans la sienne; on vit de l'autel, sans servir à l'autel; on devient riche, si l'on peut, sans devenir charitable; et, comme on y est entré sans

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. III, p. 481. — Gabriel de Roquette était un peu moins noir que ne le fait Saint-Simon. Voy. un ouvrage intéressant qui vient de paraître : *Madame de Sévigné historien*, par M. F. Combes, p. 280 et suiv. 1 vol. in-8o. Paris, Didier, 1885.

vocation, on y demeure sans honneur et sans conscience (1). »

De telles paroles indiquent et la grandeur du mal et son universalité. L'orateur revient sur ce triste sujet avec une persistance qui n'est pas sans signification. Il reproche aux prêtres de son temps d'entrer dans les rangs de la milice sainte sans vocation, sans autres vues que des espérances ambitieuses et l'amour du repos; il leur reproche leur faste, leur délicatesse, leur défaut de zèle; comme une flétrissure, il leur applique les termes les plus énergiques et les plus indignés, les accusant de s'élever *sur les ruines du sanctuaire*, « d'usurper le sacerdoce de Jésus-Christ », et de s'enrichir des larcins faits aux pauvres.

Voici un exemple de cette usurpation du sacerdoce de Jésus-Christ, de cette témérité avec laquelle on se chargeait d'un « redoutable ministère ». L'histoire fort plaisante est racontée par Choisy, un de ces abbés sur qui tombaient à plein les censures de Fléchier. Le prince et la princesse de Conti venaient d'obtenir l'évêché de Valence pour « le principal domestique de leur maison », Daniel de Cosnac (2). Celui-ci court chez *M. de Paris :* c'était le cardinal de Retz, qui avait ses raisons pour n'y pas regarder de trop près. Alors, entre l'archevêque et le futur prélat s'engage l'étrange dialogue qui suit : « Le roi, Monseigneur, m'a fait évêque; mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence; c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. —

(1) *Panég. de saint Joseph*, prêché en 1682, vol. V, p. 87.

(2) *Mémoires de Choisy*, p. 627, édit. Michaud et Poujoulat. — Le prince *Armand* de Conti était frère du grand Condé; la princesse de Conti était *Anne* Martinozzi, nièce de Mazarin.

Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, Monseigneur, interrompit M. de Valence; car, outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême (1). »

D'autres entrent dans l'Église, non seulement sans vocation, mais avec une vocation contraire, malgré des mœurs détestables et une vie scandaleuse. De telles gens « ne regardent la prêtrise que comme un passage aux dignités ecclésiastiques, et font servir d'instrument à leur ambition les mystères les plus saints de la religion et le sacrifice de Jésus-Christ même (2). » Soutenus par le crédit de leurs familles ou des amis puissants, leur indignité n'est pas un obstacle à leur élévation : « Ils se jettent dans l'Église, sans avoir expié leurs péchés passés par une pénitence sincère et, après avoir mené une vie profane dans le monde, ils vont encore au pied des autels mener une vie sacrilège (3). »

Ces faits, croyons-nous, ne se trouvent signalés avec une égale précision ni dans Bossuet, ni dans Bourdaloue, ni même dans Massillon. A tous ces effrontés, Fléchier déclare que, pour être un digne ministre des

(1) Choisy, *Mémoires*, l. VIII, p. 627; Coll. Michaud et Poujoulat. Voyez avec quelle effronterie le courtisan escamota son évêché. — Daniel de Cosnac fut évêque de Valence du 24 octobre 1655 au 5 juin 1687; archevêque d'Aix de janvier 1687 au 8 janvier 1708. Voilà un pontificat d'une belle durée. — Il a laissé deux volumes de Mémoires, publiés par M. le comte Jules de Cosnac. Paris, J. Renouard, libraire de la Société de l'Histoire de France, 1852.

(2) *Panég. de saint François de Paule*, prêché dans l'église des Minimes de la place Royale, en 1681, vol. V, p. 248.

(3) *Ibid.*, vol. V, p. 247.

autels, il faut être, au moins, un pénitent fait, et non pas à faire, ce à quoi ne songeaient guère des hommes comme Choisy, Cosnac, Retz, ou La Fare, déshonoré par ses débauches et son escroquerie, et sacré évêque de Viviers « au scandale universel (1) ». « Il faut pour disposition à une vocation si divine, ou une pureté qui n'ait pas été altérée par les corruptions du siècle, ou une pénitence si longue qu'il ne reste pas même de cicatrice à leurs vieilles plaies. Il faut, pour se faire prêtre, être un pénitent fait, et non pas un pénitent à faire; le sacerdoce de Jésus-Christ doit être la récompense d'une longue piété, et non pas l'essai d'une conversion faible et mal assurée. Il faut porter au pied des autels les fruits des vertus qu'on a pratiquées, ou les dépouilles des passions qu'on a vaincues; et non pas les restes d'une réputation décriée ou d'une mauvaise conscience; parce que, selon la doctrine des conciles, les mauvaises mœurs des prêtres sont des rides et des taches sur la face de l'Église, et qu'encore que le ministère ne tire pas son efficace du ministre, il tire pourtant son honneur de sa probité (2). »

Ce défaut de préparation, cette légèreté, et disons le mot, ce sans-gêne, dans une affaire de cette gravité, n'étaient ni une exception, ni un accident. Le langage de Fléchier, les détails qu'il nous donne, ses plaintes en public prouvent combien est considérable, à cette époque, le nombre de ceux « qui ne mettent point d'intervalle entre une vie mondaine et une vie ecclésiastique; qui ne se disposent à leurs emplois ni par la prière, ni par la retraite; qui se précipitent dans les grands ministères, sans avoir passé par les petits; et

(1) Saint-Simon, vol. XIII, p. 59.

(2) *Panég. de saint Sulpice*, prononcé dans l'église Saint-Sulpice, en 1681, vol. V, p. 176.

qui, n'ayant ni la ferveur ni l'expérience pour s'acquitter de leurs fonctions, sont accablés d'un fardeau qu'ils n'ont pas accoutumé de porter, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir (1) ».

De pareils candidats devaient médiocrement trembler « à l'appareil de l'ordination ». Fixés d'avance sur l'étendue de leurs obligations, ils étaient décidés à prendre leurs devoirs tout à l'aise, à les adoucir, et au besoin à les éluder sans scrupule. « Aujourd'hui, on présente une tête superbe aux onctions saintes; on monte hardiment à l'autel pour y offrir sans dévotion le saint sacrifice. Cette dignité si redoutable ne pèse plus et n'honore plus ceux qui la portent; on regarde le sacerdoce comme un état honnête dans la religion, et propre à une vie oisive et commode. La plupart des chrétiens ne pensent qu'à élever leurs enfants, qu'à faire honneur à la maison d'où ils sont sortis, par le déshonneur de l'Église (2). »

(1) *Panég. de saint François Xavier*, dans l'église des Pères Jésuites de la maison professe, à Paris, en 1683, vol. V, p. 346.

(2) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 273.

CHAPITRE XXVI

Clergé séculier. — Ambition. — Oisiveté. — Défaut de zèle. — Orgueil. — Prélats fastueux. — La résidence.

Une fois dans la carrière, chacun cherchait à s'y distinguer, sinon par l'éclat des talents et des vertus, du moins par le nombre des bénéfices obtenus, ou l'importance des charges, acquises souvent par des indignités et des bassesses. Tout clerc *d'une certaine qualité* avait hâte de sortir de la foule, du milieu de ces gens *à petite éducation* confinés dans l'humble service des paroisses de la campagne, et qui ne devaient jamais porter d'autre titre que celui de prêtre. « On s'en offense presque aujourd'hui, disait Fléchier; on croit qu'il ne faut appeler ainsi que ceux qu'une petite éducation, ou qu'une triste nécessité a réduits au service des paroisses de la campagne. Quoique la prêtrise de Jésus-Christ soit royale, pour peu qu'on ait de fortune ou de naissance, on veut des titres plus honorables. Au lieu de se faire respecter par son ordre ou par sa vertu, on impose au monde par le rang qu'on tient, ou par le bien qu'on a dans l'Église; et pour flatter sa vanité, ou pour réveiller son ambition, au défaut des bénéfices et des dignités qu'on n'a pas, on prend le nom des dignités ou des bénéfices qu'on désire (1). »

(1) *Panég. de saint Philippe de Néri*, dans l'église des Pères de

Les plus scrupuleux sur les moyens de parvenir étaient encore ceux qui, au risque de ruiner l'autorité de la parole sainte, de corrompre l'éloquence de la chaire, impatients d'arriver par la renommée à la fortune, se mettaient à débiter les mauvaises phrases et les froids discours dont parle La Bruyère. A défaut de mérite et de désintéressement, ils montraient au moins de la bonne volonté; et, frustrés quelquefois du bénéfice convoité, ils gagnaient toujours la réputation de mauvais prédicateurs. « Si vous êtes d'une certaine qualité, et que vous ne vous sentiez point d'autre talent que celui de faire de froids discours, prêchez, faites de froids discours : il n'y a rien de pire pour sa fortune que d'être entièrement ignoré. Théodat a été payé de ses mauvaises phrases et de son ennuyeuse monotonie (1). » Fléchier raille à son tour ces orateurs en quête d'un évêché, avides d'exercer à leur profit *le métier de la parole* (2), « qui, par une vaine et indiscrète passion de paraître, se produisent avant le temps dans les fonctions évangéliques, et se hâtent de distribuer aux âmes une nourriture qu'ils n'ont pas assez digérée; et qui n'ayant ni l'intelligence des Écritures, ni l'usage de la prière, se mêlent de parler de Dieu, avant que de l'avoir écouté dans la retraite (3). »

Pour tous ces jeunes ambitieux, gens de qualité qui aspiraient à *s'asseoir sur le trône sacerdotal*, la prêtrise n'était certainement pas un ministère d'occupation et

l'Oratoire à Paris, en 1685, vol. V, p. 370. — Ce dernier trait mérite d'être noté. Pour le coup, nous ne pensions guère trouver ici des ancêtres à ceux qui, « au défaut des dignités qu'ils n'ont pas, prennent le nom des dignités qu'ils désirent ».

(1) *Chapitre : de la chaire.*

(2) La Bruyère, *ibid.*

(3) *Panég. de saint Augustin*, prêché à Paris, dans l'église des Grands-Augustins, en 1679, vol. V, p. 158.

de travail. Les fatigues, les difficultés, les périls du service paroissial, ils les laissaient aux roturiers, à ces prêtres sans naissance qu'ils devaient gouverner un jour. Mascaron, Fléchier, Massillon, et le plus illustre de tous, Bossuet, étaient de petite naissance, et, comme tels, destinés à demeurer dans l'obscurité. Peut-être est-ce pour cela que ces nobles fils de familles bourgeoises ou plébéiennes, quand ils purent parler aux grands, devant le plus magnifique auditoire de la terre, avec l'autorité que leur donnaient une gloire incontestée, ou des dignités conquises par leur génie et leurs vertus, ne craignirent pas d'adresser des remontrances sévères à ces abbés grands seigneurs, et de leur renvoyer, du haut de la chaire, les dédains dont ils accablaient les clercs qui n'étaient pas gentilshommes. Massillon s'écriait avec une certaine âpreté de langage et une rudesse qui ne lui est pas habituelle : « Non, mes Frères, l'Église n'a pas besoin de grands noms, mais de grandes vertus... Aussi, ses fondateurs et ses plus illustres pasteurs furent d'abord pris d'entre le peuple; les siècles de sa gloire furent les siècles où ses ministres n'étaient que la balayure du monde : elle a commencé à dégénérer, depuis que les puissants du siècle se sont assis sur le trône sacerdotal, et que la pompe séculière est entrée avec eux dans le temple (1). » Avant lui, d'un ton moins véhément, mais avec le même sentiment de fierté, Fléchier avait parlé de « ces dignités qu'on regarde comme une gloire mondaine, qu'on recherche avec une ambition séculière, qu'on demande comme la récompense des services, qu'on prétend comme le fruit d'une longue patience, et qu'on

(1) Massillon, *Conférences, Discours sur l'ambition des clercs*, deuxième réflexion, vol. II, p. 255. Edit. Didot, in-4°.

acquiert même souvent par des indignités et par des bassesses (1) ». La naissance, disait-il encore, ne dispense, ni du mérite, ni du travail; et, sans ménagement pour des préjugés commodes ou des usages établis, il poursuit de ses railleries ces prêtres « qui savent que l'Église a besoin d'ouvriers, et que la moisson est prête à couper, et qui ne laissent pas de demeurer dans l'oisiveté, et de jouir en repos du patrimoine de Jésus-Christ, qu'ils ont acquis par leur ambition, et qu'ils ne veulent pas mériter par leurs services (2) ».

Un jour, certain prélat impertinent avait reproché à Fléchier la bassesse de son extraction, trouvant fort étrange qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parents, pour le placer sur un siège épiscopal. *Avec cette manière de penser*, avait répondu l'évêque, *je crains que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des chandelles* (3). La réplique était vive, et le coup bien asséné. Pareil trait demeura-t-il enfoncé dans le cœur de l'éloquent évêque? Plus tard, sans lui attribuer pour cela des sentiments indignes de son caractère, se serait-il souvenu avec amertume de l'humiliation reçue jadis? et, par représailles, autant que par zèle religieux, aurait-il déclaré que la naissance ne peut tenir lieu de tout, ni de science, ni de mérite, ni de vertu?

Ces fils « de grandes maisons » ne comptent pour rien les talents, quand ils n'aident pas à la fortune. Leur zèle, « que l'air du village refroidit », est limité à l'enceinte des villes. Il leur faut la direction « des

(1) *Panég. de saint Augustin*, vol. V, p. 158.

(2) *Panég. de saint Ignace*, dans l'église de Saint-Louis des Pères Jésuites, devant la reine, en 1679, vol. V, p. 294.

(3) Pour comprendre cette réponse, il faut se rappeler que le père de Fléchier tenait *un petit commerce de détail* à Pernes, sa ville natale.

grandes âmes (1), » des auditoires de courtisans, non « des oreilles de provinciaux », ou ces chrétiens de la campagne, vrais *barbares* dont ils ne parlent pas la langue, et qu'ils ne savent pas évangéliser. « On veut bien prêcher la pauvreté de Jésus-Christ, mais on veut vivre dans les commodités et dans l'abondance. On sait bien qu'on est redevable de quelques services à l'Église; mais on sait bien aussi qu'elle a quelquefois des dignités et des récompenses pour ceux qui la servent. On veut bien travailler, mais on veut se faire un travail réglé qui fasse honneur, et qui ne donne que peu de peine (2). »

Cet esprit de hauteur convenait-il à ceux qui, par état, devaient être les serviteurs de tous, surtout des pauvres et des malheureux? Aussi, Fléchier semble multiplier à dessein et accumuler les mots, pour condamner en eux « un intérêt sordide, une ambition démesurée, un faste séculier et une dissipation mondaine (3) ». En vain, croient-ils soutenir leur rang par la pompe de leur train et l'éclat de leur équipage : ce n'est que par la pureté de leur vie et l'innocence de leurs mœurs, que les pasteurs méritent la vénération des peuples. Le faste du clergé, telle est « la source des désordres qui désolaient alors l'Église »; c'est là le mal du temps, le mal de ce siècle, « où l'on ne parle que de soutenir sa qualité, de ménager son honneur, de faire valoir son caractère; où l'on regarde le faste, non seulement comme permis, mais encore comme nécessaire; où l'on se fait plus respecter par les revenus, que par les talents ecclésiastiques; et où

(1) *Panég. de saint Ignace*, vol. V, p. 294.
(2) *Panég. de saint François Xavier*, vol. V, p. 344 et 352.
(3) Vol. V, p. 67.

le ministre s'élève souvent en abaissant son ministère (1). »

Ces reproches portent plus haut, et atteignent ces prélats opulents, qui dissipaient en folles dépenses le bien des pauvres et « l'héritage de Dieu (2) ». Le blâme, pour s'adresser aux évêques du treizième siècle, n'en retombe pas moins directement sur les évêques d'une autre époque. « Combien de fois, indigné du luxe et des dépenses excessives de quelques prélats de son temps, leur prêcha-t-il ces grandes maximes : que la modestie est la vertu qui leur est propre; que la vénération des peuples envers eux doit venir de la pureté de leur vie, et non pas de la pompe de leur train; de l'innocence de leurs mœurs, non pas de l'éclat de leur équipage; que ces biens, dont ils sont si mauvais dispensateurs, sont le patrimoine de Jésus-Christ, le prix et le revenu de son sang; que leurs ancêtres étaient pauvres, mais qu'ils étaient indépendants; qu'ils étaient humbles, mais qu'ils s'attiraient le respect des grands de la terre; qu'ils étaient sans prétention, mais qu'ils étaient aussi sans craintes et sans espérances! (3) »

Celui qui devait un jour se montrer si compatissant envers les malheureux; qui, après avoir distribué pendant de longues années, « la nourriture spirituelle à ses peuples », devait leur assurer encore celle du corps, les sauver de la faim et de la misère pendant le rigoureux hiver de 1709, rappelle à trop de prélats oublieux de leurs devoirs, « que le soin des pauvres a toujours été une des plus nobles et des plus impor-

(1) *Panég. de saint François Xavier*, vol. V, p. 347.
(2) *Ibid*, p. 185.
(3) *Panég. de saint Bernard*, dans l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré, en 1683, vol. V, p. 238.

tantes parties de l'office épiscopal et apostolique ». Après un tableau de la charité de saint Sulpice, Fléchier, dans une série d'allusions faciles à saisir, ajoutait : « Il n'eut pas des palais superbes : il garda la magnificence pour les églises et les hôpitaux qu'il fit bâtir; on ne vit pas des vases précieux charger ses buffets pour montrer sa vanité, et pour irriter celle d'autrui : il n'usa que de vaisseaux de terre, avec lesquels il condamna le luxe et l'avarice de son siècle; on ne vit pas chez lui des lits ornés plus richement que les autels : il couchait sur la dure, et son repos était souvent interrompu pour chanter les louanges de Dieu (1). » Ces buffets chargés de vases précieux, ces lits ornés plus richement que les autels, Fléchier les a vus; il a vu cet étalage indécent d'une opulence scandaleuse, et en a conservé le pénible souvenir. A ce sujet, voici une petite anecdote racontée par Saint-Simon : elle est le commentaire des fortes paroles qui précèdent. Il s'agit de certaine mésaventure arrivée à l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette; d'une de ces « bourrades qu'il remboursait accortement », et ne le rendaient que plus obséquieux envers ceux qui les lui avaient données. « L'archevêque de Reims, passant à Autun avec la cour, et admirant son magnifique buffet : *Vous voyez-là*, dit l'évêque, *le bien des pauvres*. — *Il me semble*, répondit brutalement l'archevêque, *que vous auriez pu leur en épargner la façon* (2). »

Après toutes sortes de fatigues, des courses apostoliques sans nombre, saint François de Sales fut élevé à la dignité épiscopale. Pour diocèse, il reçut un pays

(1) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 185.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. III, p. 381, édit. in-12. Sur *M. d'Autun*, voy. plus haut, p. 473.

« ravagé et comme investi par l'hérésie, où il avait peu de revenu, beaucoup de travail, et où il était tous les jours réduit à chercher quelque brebis égarée, aux dépens même de la vie ». Quel contraste entre ce pauvre évêché de Suisse, où l'existence était précaire, la vie chaque jour menacée, et ces riches évêchés de France, alors paisibles, bien pourvus, qui faisaient souvent de leurs titulaires des princes, des ducs et pairs, et de grands dignitaires de l'État! Ce contraste n'a pas échappé à l'orateur: il l'indique avec complaisance, non sans une légère nuance de malice et d'ironie. « Je veux croire que ceux qui sont appelés à une dignité si éminente, en connaissent l'importance, en ressentent le poids, en accomplissent les devoirs. Mais après tout, ils jouissent, dans ces heureux temps, de toutes les douceurs de l'Église en paix : ce n'est qu'éclat, que magnificence, que richesses; on ne les voit que dans des palais, ou dans des sièges élevés. Tout fléchit les genoux partout où ils passent, et au lieu de les exhorter à la patience, comme saint Paul faisait autrefois, il faut les avertir de conserver l'humilité dans cette élévation, et la modération dans cette abondance (1). ».

Comment, d'ailleurs, malgré la sainteté du lieu, s'empêcher de sourire en parlant de ces évêques, qui ressentent, « il veut bien le croire », le poids de leur dignité, et en accomplissent les devoirs? Que de prélats s'inquiétaient médiocrement d'observer la résidence! Combien, au contraire, mêlés au flot des courtisans, vivaient à la cour, sans emplois, sans fonctions, n'ayant pas le temps de faire de rares apparitions dans

(1) *Panég. de saint François de Sales*, prêché à Paris, dans l'église de la Visitation de la rue du Bac, en 1684, vol. V, p. 399.

leurs diocèses! Combien de villes épiscopales, désertes et presque oubliées de leur évêque! C'était la coutume; peu y trouvaient à redire : les prédicateurs s'en plaignaient, les gens du monde se contentaient d'en plaisanter, tous finissaient par s'accommoder de cet abus, comme de tant d'autres. « Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches, écrit Mme de Sévigné à sa fille; nous avons trouvé le bon évêque de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'était l'oncle de Tessé, un saint évêque, qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que pour éviter ce malheur, il n'en sortait point du tout : il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste, pour les y attraper (1). »

Les évêques du temps de saint Charles, paraît-il, ou plutôt du temps de Louis XIV, car c'est bien de ceux-là qu'il s'agit, oubliaient aisément que l'épiscopat est un office de sollicitude et de travail. Ils étaient loin d'imiter le zèle du saint archevêque. En vain, le pape Pie IV le conjure de rester auprès de lui, « de l'aider à porter le faix du monde chrétien » : il demeure sourd aux prières de son oncle, s'éloigne de la cour pontificale, et vient à Milan réparer, par une exacte résidence, les fautes et les négligences de ses prédécesseurs. « Rien ne l'arrête, ajoute Fléchier faisant allusion aux désordres d'une autre époque; il n'attend pas qu'un remords importun réveille enfin sa conscience, ou qu'un commandement du prince, venant au secours de la loi, le renvoie malgré lui dans son diocèse. » Ce commandement, *le Prince* finit par le donner aux prélats courtisans. Ému des abus qui

(1) Lettre datée de Dol, le 9 mai 1689, vol. IX, p. 43. Collect. des grands écrivains.

s'étaient introduits peu à peu, averti peut-être par les plaintes de ses prédicateurs, Louis XIV, à partir de 1685, se montra plus sévère et exigea des évêques une résidence plus étroite. Ce qui était vrai de Milan, l'était tout autant de bon nombre de diocèses de France. « Les églises étaient négligées, les évêques d'alors, ou faisaient la cour aux princes par ambition, ou se la faisaient faire à eux-mêmes par orgueil. Ils jouissaient d'un malheureux repos, au milieu de l'abondance et des richesses qui accompagnent leur dignité, et laissant errer leurs troupeaux au gré de leurs désirs, ils faisaient de l'épiscopat, contre toutes les règles de la religion, un honneur sans charge, un ministère sans travail. Les peuples n'étaient ni instruits, ni consolés, et Milan, depuis plus de quatre-vingts ans, n'avait vu aucun de ses archevêques (1). »

S'éloignait-on de la cour? ce n'était qu'à regret, et encore pour un temps, pour aller exercer à la hâte sa récente dignité. Mais bientôt, séduit « par cette image du monde qui enchante (2) », sous un prétexte ou sous un autre, après une résidence forcée, le nouveau prélat revenait à la cour, qu'il n'avait jamais eu l'intention d'abandonner. « Eh! Messieurs, disait Fléchier, quand on n'est pas touché de Dieu, on a beau s'éloigner du monde, on le porte avec soi, sans y penser, dans le désert. Au milieu même de la sainte Sion, on se souvient de Babylone; après une résidence peut-être forcée, on retourne où on a laissé son cœur et son affection. Sous prétexte de venir soutenir ses droits devant les premiers tribunaux du royaume, on renoue ses anciennes habitudes, et l'on oublie son troupeau (3). »

(1) *Panég. de saint Charles*, vol. V, p. 324.
(2) Vol. V, p. 182.
(3) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 182.

Pour lui, une fois sorti de la cour, où il résida près de vingt ans, il n'y revint plus qu'à de rares intervalles, et quand il fut appelé par de graves devoirs. Comme Mascaron, comme Massillon, tout entier à la pratique des vertus qu'il avait enseignées aux autres, il ne s'éloigna presque jamais de son diocèse. « Il n'est pas permis à ceux qui sont les chefs de l'Église, disait-il en 1681, d'être médiocrement vertueux. Ils ne sont pas louables, ils sont même répréhensibles, s'ils n'excellent dans la piété. Ils ne peuvent passer pour bons, s'ils ne sont tous les jours meilleurs; et ce mérite commun, qui fait la bonté des particuliers, est un défaut et une imperfection pour eux (1). » Dans ce même discours, il énumérait les qualités d'un pasteur fidèle, et, sans s'en douter, il traçait à l'avance le portrait qu'il devait réaliser plus tard. « Il faut qu'il éclaire les esprits, qu'il gagne les cœurs, qu'il lise dans les consciences, qu'il soit le docteur de tous les ignorants, le consolateur de tous les affligés, le pourvoyeur de tous les pauvres, l'esclave de tous ses sujets et le père de tous les fidèles (2). »

Chargé de gloire et d'années, comme saint Augustin dont il a fait le panégyrique, il fut assiégé dans sa ville épiscopale; comme lui, il eut sous les yeux le spectacle des cruautés commises par *des barbares*, « que, ni l'honneur du sacerdoce, ni la considération de la noblesse, ni la faiblesse de l'âge, ni l'infirmité du sexe ne purent toucher »; enfin, comme l'héroïque vieillard vit les Vandales mettre le siège devant Hippone, « après avoir porté le fer et le feu dans toute la campagne, » il vit, lui aussi, les fanatiques des Cévennes incendier

(1) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 184.
(2) *Ibid.*, p. 183.

les faubourgs de Nîmes, où il se renferma pour être le secours et la consolation des assiégés. « Il crut, ajouterons-nous en nous servant de ses propres paroles, que c'était le devoir d'un bon pasteur de vivre et de mourir avec son peuple; que Dieu le regarderait comme un déserteur, s'il ne le trouvait dans le poste où il l'avait mis, et comme un mercenaire, s'il abandonnait son troupeau; qu'un évêque, plus qu'un empereur, devait mourir debout et dans les fonctions de sa charge (1). »

Vous croiriez lire, dans le passage suivant, une page même de l'histoire de Fléchier. Il n'y a pas un trait, pas un mot qui ne lui convienne à la lettre : ce qui est vrai du saint évêque de Genève, l'est également de l'évêque de Nîmes. « On le vit dans les fonctions laborieuses de l'épiscopat, dans les agitations de son diocèse, toujours appliqué, vigilant, intrépide et infatigable. Mais quelques difficultés et quelque péril qu'il trouvât dans la conduite de son Église, on ne put jamais lui persuader de la quitter pour une plus riche et plus tranquille. On lui offrit inutilement les premiers sièges du royaume : il dit, comme les anciens Pères, que les hommes ne pouvaient rompre ce que Dieu avait lié; que s'ennuyer de son épouse, c'était une inquiétude; que l'abandonner, c'était une infidélité; que le premier engagement venait de la Providence, et le second était presque toujours l'effet des cupidités humaines, et que, quelque bonne intention qu'on crût avoir dans ces changements, on y était presque toujours plus porté pour le bien qu'on en recevait, que pour le bien qu'on y pouvait faire (2). »

(1) *Panég. de saint Augustin*, vol. V, p. 166.
(2) *Panég. de saint François de Sales*, vol. V, p. 401.

Fléchier exprimait « ces nobles et pieux sentiments » en 1684. Quelques années après, en 1687, il était désigné pour le siège épiscopal de Nîmes. Dans une lettre, où se reconnaît « la pureté de l'ancien christianisme (1) », il suppliait le roi de lui laisser son modeste évêché de Lavaur, où il avait déjà travaillé, « comme ne devant pas en sortir », et où Dieu bénissait ses travaux. « J'avoue, Sire, continuait-il, que j'ai une grande passion d'achever l'ouvrage que j'ai commencé, et que ce serait une grande grâce de me laisser entretenir et augmenter les bonnes dispositions où je vois les nouveaux convertis de mon diocèse. Je ne doute pas que le successeur que Votre Majesté m'a destiné, n'ait plus de talent et plus de capacité que moi ; mais l'application que j'ai eue à les instruire, et la confiance qu'ils ont prise en moi, me donnent des facilités qu'on n'a pas dans le commencement d'un épiscopat. L'évêché de Nîmes, Sire, est vaste et difficile à gouverner, et je ne me sens ni assez de force, ni assez d'adresse pour cela. Je sais qu'il est plus riche et plus honorable que le mien ; mais Votre Majesté m'a déjà donné tant de bien, que je n'en souhaite pas davantage, et l'honneur qu'elle m'a fait de me croire capable et digne d'être dans cette place-là, me vaut mieux que la place même. Je me jette donc aux pieds de Votre Majesté, pour la supplier de me laisser dans ce diocèse où elle m'a envoyé, et où je puis plus tranquillement prier Dieu qu'il continue de répandre abondamment ses bénédictions sur elle (2). »

(1) *Panég. de saint François de Sales*, vol. V, p. 402.
(2) Lettre au roi, datée de Lavaur, le 27 août 1687. *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 52.

CHAPITRE XXVII

Clergé régulier. — Rivalités d'ordre à ordre. — Esprit d'exclusion. — Relâchement de la discipline. — Ambition. — Cupidité.

Quand il arrive aux religieux, Fléchier le prend un peu sur le ton des abbés grands seigneurs avec les petites gens du clergé paroissial. Dans ses *Mémoires*, qui n'étaient pas destinés à la publicité, il les traite sans hauteur, sans mépris, mais avec une indifférence dédaigneuse, qu'il laisse çà et là percer discrètement. Ici, il se moque de ces religieux de *différentes couleurs*, qui venaient en corps citer saint Paul et saint Augustin, comparer les Grands-Jours au jugement universel, dans leurs compliments aux magistrats envoyés à Clermont. « Un jésuite à la tête de son collège, et un capucin, le plus vénérable de sa province, se signalèrent entre les autres à citer les plus beaux endroits des saints Pères à la louange des Grands-Jours, et firent voir que saint Augustin et saint Ambroise avaient prophétisé ce qui se passe présentement en Auvergne (1). » Là, il prend plaisir à relever l'ignorance et la naïve vanité d'un brave jacobin auvergnat, qui, fier des fondateurs de son ordre, comme d'autres le sont de leurs ancêtres, montre avec orgueil les portraits des premiers dominicains et leur *peinture généa-*

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 39.

logique et fait peu de cas des jésuites, issus d'un *simple gentilhomme;* tandis que saint Dominique, d'une des plus nobles maisons d'Espagne d'où étaient sortis des rois et des reines, était un des grands du royaume, « et que, sans mépriser personne, leur institut était bien plus noble que leur société (1) ». Ailleurs, il sourit en voyant les jésuites en lutte avec les carmes, les jansénistes, les cordeliers; il raille les uns et les autres, et, sans prendre parti pour personne, passe légèrement à travers ces querelles de couvent (2).

A Vichy, il remarque que religieux et religieuses sont venus en nombre pour prendre les eaux. Sans plus d'embarras, il décoche des traits malins à droite, à gauche, sur tous ces *buveurs*, et en particulier sur *ces beautés voilées*, qui ont, dit-il, je ne sais quoi de triste et de contraire à son inclination. « La saison était fort avancée, et la plupart des buveurs s'étaient déjà retirés : il n'y restait presque que ceux qui y viennent les premiers et restent toujours les derniers : je veux dire les religieux et les religieuses, que le grand soin de leur santé, et bien souvent le dégoût du cloître, retient longtemps après les autres (3). »

Le prédicateur se souvenait peut-être de ce que le chroniqueur des *Grands-Jours* avait vu à Clermont, quand il se plaignait de la rivalité des ordres entre eux, et de leur ambition à dresser autel contre autel. « On aime à se voir distingué des autres, à être le premier de sa profession et de son ordre, et le chef de quelque sainte entreprise. Il y a dans la domination et la supériorité, une complaisance naturelle que le christianisme même a beaucoup de peine à régler. On se

(1) *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, p. 198.
(2) *Ibid.*, p. 86.
(3) *Ibid.*, p. 48.

plaît à se faire un nom et un rang qu'on puisse disputer à d'autres; et, quand la dévotion n'est pas solide, on ne voit guère sur ce point deux dévots s'accorder ensemble. On dresse autel contre autel; on oppose vertus à vertus; on se divise en partis; on a des disciples à part : l'un est *Apollo*, l'autre est *Céphas;* chacun veut être le saint primitif et original; quelquefois même on se décrie, on se plaide mutuellement. On se fait un devoir de conscience de ce défaut de charité, et au lieu de s'exciter par une émulation de piété, on s'aigrit par des jalousies de réputation et de gloire (1). »

Ces jalousies de réputation et de gloire furent souvent la cause de querelles, qui ne restèrent pas renfermées dans l'enceinte des cloîtres, passionnèrent longtemps les esprits, et agitèrent l'Église de France pendant le dix-septième siècle et une bonne partie du siècle suivant. De là, ces conflits perpétuels auxquels le public se mêlait « par une vaine et indiscrète curiosité », et, ce qui arrive d'ordinaire, sans trop connaître au juste le point précis du débat. Tandis que les uns tiennent pour le parti de saint Augustin, les autres se battent bravement « pour la ligue de Port-Royal (2) ». Et plus tard, emportés par ces mêmes *jalousies de réputation*, jésuites et dominicains en viennent aux prises, soutiennent leur opinion avec une égale opiniâtreté, sans qu'il soit possible à deux papes de mettre d'accord les belligérants. En 1702, le P. de la Chaise voulut engager Fléchier dans le débat au sujet des *cérémonies chinoises*. Celui-ci, fidèle à ses habitudes de

(1) *Panég. de saint Antoine*, à Paris, dans l'église des Pères de Saint-Antoine, en 1684, vol. V, p. 144.
(2) Fléchier, *Mémoires*, p. 89.

modération, ne donne raison à personne, et s'excuse prudemment de ne pouvoir intervenir (1).

De son temps, semble-t-il, jacobins, carmes, cordeliers, jésuites, ne vivaient pas toujours en parfaite harmonie, et se distinguaient par un esprit d'exclusion, qui les laissait assez indifférents, pour ne rien dire de plus, au sort des autres monastères. « Saint Bernard, remarque Fléchier, n'avait pas cette charité rétrécie de quelques-uns, qui font dans l'Église un esprit et un corps à part; qui, dans le renoncement de toutes choses, veulent avoir un amour et un honneur pour eux; qui regardent comme étrangers tous ceux qu'ils ne regardent pas comme frères, et qui, dans les progrès et dans le bien que les autres font, sont quelquefois touchés, non pas d'une sainte émulation, mais d'une jalousie basse et intéressée (2). »

A ces défauts, que constatent les Mémoires du temps, se joignait le relâchement de la discipline monastique. L'orateur, il est vrai, parle des religieux des siècles passés, de la décadence des monastères de l'Égypte et de la Thébaïde; mais, ces hommes qui errent par le désert et dans les villes; qui viennent prendre les mœurs du siècle, pour les reporter ensuite dans leur solitude, les auditeurs n'avaient pas beaucoup de peine pour les reconnaître, et deviner que *l'Égypte et la Thébaïde* en question n'étaient nullement en Orient. « Les pluies et les rosées du ciel ne tombaient presque plus sur ces bienheureuses montagnes, qu'ils avaient si saintement cultivées; les solitaires s'étaient multipliés, et la ferveur s'était ralentie dans les solitudes; l'oisiveté y avait introduit le relâche-

(1) Voy. plus haut, p. 277.
(2) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 237.

ment, la diversité, les divisions, la curiosité de savoir, les nouveautés et les hérésies. Ces hommes, autrefois morts au monde, erraient par le désert et dans les villes, non pas pour exercer la charité, mais pour contenter leur inquiétude; et ceux dont le siècle venait autrefois admirer les vertus et recevoir les conseils, venaient prendre les mœurs et les coutumes du siècle, et les rapportaient dans leurs monastères (1). »

Fléchier a dévoilé hardiment les vices des courtisans, des clercs et des prélats; avec la même franchise, il signale l'ambition de certains religieux, avides de « s'insinuer dans l'esprit des grands, de s'établir dans la cour des rois, sous prétexte de direction et de conduite, et qui, faisant en apparence les affaires de Dieu, se mêlent des soins et des intrigues du monde (2) ». Il loue saint François de Paule, qui n'accepta jamais les libéralités et les présents des princes; et qui, moins encore, se fit un mérite devant Dieu de procurer à ses religieux des commodités temporelles. Il n'eut pas, ajoute-t-il, « ce zèle ardent et empressé, qu'on ne voit que trop souvent dans les maisons même les plus réformées, où les particuliers, par un désir séculier de paraître habiles, ou par la vanité de se rendre utiles et nécessaires à leurs frères, tâchent d'agrandir la communauté aux dépens de leur propre vertu, et contentent souvent leur propre cupidité, sous le titre de la commodité commune (3) ». Au désintéressement de saint François de Paule, comme un avertissement et un reproche, il joint l'exemple de sainte Thérèse. Celle-ci défendit sévèrement « qu'il y eût rien, dans les bâtiments de son ordre, qui ressentît

(1) *Panég. de saint Benoît*, prêché dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, en 1680, vol. V, p. 198.

(2) Vol. V, p. 235.

(3) *Panég. de saint François de Paule*, vol. V, p. 247.

la vanité; refusa les biens de ces personnes vaines et indiscrètes, qui appauvrissent leur maison pour enrichir des monastères, et qui donnant à des étrangers ce qui appartient à leur famille, sous prétexte d'exercer la charité, renversent toutes les règles de la justice (1) ».

Il est facile de céder à cette cupidité : un religieux ne demande rien pour lui personnellement, et cache souvent ses propres convoitises « sous le titre de la commodité commune ». Tout en travaillant pour lui, il peut croire en définitive travailler pour son ordre, dont l'intérêt se confond avec la gloire même de Dieu. Ce défaut, je ne le trouve indiqué nulle part dans Bossuet et Bourdaloue. Est-ce timidité, sage réserve, ou crainte de toucher une plaie trop sensible? je l'ignore. Fléchier montre plus de hardiesse, en parlant de saint Philippe de Néri. L'éloge, au fond, n'est qu'un reproche indirect qui retombe sur d'autres, dont les vues étaient moins pures et les espérances plus ambitieuses. L'allusion est transparente. Le fondateur de l'Oratoire, nous dit-il, « n'abusa jamais de la faiblesse des mourants qu'il assista, au profit de sa communauté naissante et mal établie, aux dépens d'une absolution douteuse (2) ».

Ailleurs, il va plus loin et se prononce plus nettement. Il résume en quelques lignes les devoirs des parents, déclare qu'on ne peut, par une espèce de piété contraire à la nature, dépouiller ses enfants, et donner leurs biens aux églises ou aux monastères. « Travailler assidûment de son métier, pour gagner de quoi nourrir ses enfants; les entretenir et les établir dans la suite suivant leur condition; s'occuper à quel-

(1) *Panég. de sainte Thérèse*, dans l'église des Carmélites du grand couvent, à Paris, en 1679, vol. V, p. 310.

(2) *Panég. de saint Philippe de Néri;* vol. V, p. 374.

que chose de bon et d'utile; s'appliquer soigneusement aux affaires de sa famille; faire valoir son bien par des voies justes et légitimes; éviter les jeux, la bonne chère, les compagnies de plaisir comme autant d'occasions de ruiner sa famille, et de devenir les meurtriers de ceux qu'on a mis au monde, en leur ôtant par ses excès la nourriture et l'entretien nécessaires; ne point dissiper son bien en dépenses folles ou superflues; amasser pour l'avenir, non avec l'empressement et l'inquiétude d'un païen, mais avec la modération d'un père chrétien; ne pas ôter leurs biens à leurs enfants, non pas même les donner à l'Église, aux monastères, par un zèle inconsidéré, ce qui serait une espèce de piété contraire à la nature et à la raison, et porter la charité au-delà des bornes de la justice : tels sont les premiers devoirs des pères et des mères envers leurs enfants (1). »

Ici s'arrête le réquisitoire de Fléchier contre les prêtres et les religieux de son temps. Et maintenant, faut-il juger le clergé du dix-septième siècle d'après ces détails peu flatteurs? Non, assurément. Nous le répétons, les prédicateurs nous présentent seulement les vilains côtés d'une époque : ses vices, ses travers et ses abus. M. Blampignon a raison de le dire : « Considérer uniquement un état social par les paroles des sermonnaires, ce ne serait guère que voir les endroits à corriger et à reprendre. Non, il ne faut pas plus juger un héros d'après son panégyriste, qu'une société d'après ses moralistes... J'imagine que Bossuet, Bourdaloue et Massillon eussent été désespérés, s'ils se fussent figuré que la postérité à laquelle ne songeait

(1) *Pensées diverses* sur plusieurs sujets de morale, vol. VIII, p. 265.

aucun d'eux en prêchant, puisqu'ils gardèrent tous trois leurs sermons manuscrits, pourrait juger leur auditoire et leur siècle d'après la sévérité, et comme le grossissement de la parole réformatrice (1). »

(1) *Massillon*, par l'abbé Blampignon, p. 419. Voy. plus haut, p. 356.

CHAPITRE XXVIII

Les convertis. — Conversions fréquentes. — Caractères de ces conversions. — Motifs souvent frivoles. — Délais des conversions. — Pénitents indéterminés. — Précautions pour modérer sa pénitence.

A côté de ceux qui, par état, pratiquaient la piété ou auraient dû la pratiquer, ceux qui, soit bienséance, soit hypocrisie, en faisaient profession ouverte. C'est un autre trait des mœurs du temps. Bossuet, Bourdaloue; Massillon, parlent de ces conversions alors fréquentes : les unes durables, les autres passagères; les unes volontaires, les autres forcées, et plus imposées par la nécessité qu'inspirées par une ferme résolution de mieux vivre.

Que de converties, à cette époque, comme la maréchale de La Ferté, et sa sœur la comtesse d'Olonne! En voilà deux qui songèrent tardivement au salut de leur âme, et se résignèrent seulement à quitter le monde, quand le monde commença à les quitter! Egalement célèbres toutes deux par leur beauté et leurs vices, elles étaient si perdues de réputation, « que les femmes même les plus décriées par la galanterie », dit Saint-Simon, n'osaient ni les voir, ni paraître nulle part avec elles. A la fin cependant, les deux pécheresses se convertirent. Mais, en attendant le moment propice pour se mettre « tout de bon dans

la piété et la pénitence », elles imaginèrent un moyen commode de réparer leurs désordres : celui de les expier par procuration, en faisant *jeûner* leurs serviteurs. « Quand elles furent vieilles, et que personne n'en voulut plus, elles tâchèrent de devenir dévotes. Elles logeaient ensemble; et, un mercredi des Cendres, elles s'en allèrent au sermon. Ce sermon, qui fut sur le jeûne et sur la nécessité de faire pénitence, les effraya. — « Ma sœur, se dirent-elles au retour, mais c'est tout de bon; il n'y a point de raillerie, il faut faire pénitence, ou nous sommes perdues. — Mais, ma sœur, que ferons-nous? » Après y avoir bien pensé : « Ma sœur, dit Mme d'Olonne, voici ce qu'il faut faire : faisons jeûner nos gens. » Elle était fort avare; et avec tout son esprit, car elle en avait beaucoup, elle crut avoir très bien rencontré. A la fin pourtant, elle se mit tout de bon dans la piété et la pénitence, et mourut trois mois après sa sœur la maréchale de La Ferté (1). »

D'autres, comme la duchesse de Mazarin, et sa digne émule en scandales de tous genres, Mme de Courcelles, se réfugiaient dans un monastère, se faisaient oublier un moment, et continuaient dans leur retraite provisoire leur vie folle et dissipée. Mme de Mazarin a raconté elle-même ses prouesses au couvent des filles Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine. On va voir quelles singulières pénitentes se trouvaient dans ces communautés. « Mme de Courcelles ayant été mise avec moi dans le couvent, j'eus la complaisance d'entrer pour elle dans quelques plaisanteries qu'elle fit aux religieuses. On en fit cent contes ridicules au Roi : que nous mettions de l'encre dans le bénitier pour barbouiller ces bonnes dames; que nous allions courir

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. VII, p. 34; édit. in-12.

par le dortoir pendant leur premier somme avec beaucoup de petits chiens, en criant *tayaut*, et plusieurs choses semblables ou absolument inventées, ou exagérées avec excès... Sous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardait à vue. On choisissait pour cet office les plus âgées des religieuses, comme les plus difficiles à suborner; mais, ne faisant autre chose que nous promener tout le jour, nous les eûmes bientôt mises sur les dents l'une après l'autre : jusque-là que deux ou trois se démirent le pied, pour avoir voulu s'obstiner à courir avec nous (1). »

Comment s'étonner, après cela, que moralistes et prédicateurs parlent souvent de ces conversions obligées : « retraites de chagrin, de dégoût, de nécessité, ou de bienséance, si ordinaires dans les conversions de ce temps-ci (2) ». Au dix-septième siècle, il y eut des conversions sincères et durables, comme celles de la princesse palatine, de Mlle de La Vallière, du grand Condé et de sa vaillante sœur, Mme de Longueville; mais que d'autres furent fragiles, ou même simulées! Fléchier nous en découvre les vrais motifs, les indique les uns après les autres avec sagacité, et nous laisse de la plupart de ces conversions un tableau digne d'être placé à côté des plus fermes peintures de Bourdaloue : « Où voit-on des retraites du monde bien sincères? le chagrin, la vanité, la bienséance font une partie des conversions qu'on voit aujourd'hui : car on s'est fait un art de se retirer à propos, quand le crédit commence à diminuer et qu'on cesse d'être à la mode; quand, par les disgrâces de la fortune, ou par sa mauvaise conduite, on s'est mis en état de ne pouvoir plus

(1) Voy. ce passage cité par M. Ch. Livet, *Précieux et précieuses*. Introduction, p. 12. 1 vol. in-12. Paris, Didier.

(2) Fléchier, Sermon pour *le Jour des Rois*, vol. VI, p. 149.

soutenir sa qualité; quand on est rebuté d'une vie souvent fâcheuse par ses accidents, et souvent même laborieuse dans ses plaisirs. Alors, on commence à penser que tout ne convient pas à tout temps ni à tout état; que le luxe et les passions ont leurs bornes; qu'il y a un âge à donner à la vanité et un âge à donner à la modestie; qu'il faut affecter d'être sage, de peur de passer pour ridicule. On s'éloigne du monde, parce que le monde commence lui-même à s'éloigner. On cherche à se venger du mépris que les autres font de soi, par le mépris qu'on fait semblant d'avoir pour les autres. On se défait de certains défauts, pour avoir droit de critiquer ceux qui les ont. On se jette dans des partis de dévotion, pour se consoler, en quelque façon, de n'être plus propre pour les intrigues du monde. On se fait un mérite de cette espèce de nécessité, comme si c'était un désir de réforme, et non pas une règle de bienséance, et, changeant de manières, sans changer de cœur ni d'inclinations, après avoir eu la vanité de suivre le monde, on veut encore avoir la vanité de le quitter (1). »

Ces sortes de conversions, ces *demi-retraites*, comme il les appelle, il les décrit avec finesse et pénétration, avec des détails nouveaux pour nous, qui surprennent même quelque peu, et montrent sur le vif les adresses, les habiletés mises en œuvre pour s'éloigner du monde, sans le quitter ni l'oublier. « On se croit bien avancé dans la dévotion, quand après une vie tumultueuse, touché de quelques mouvements d'une conversion qui n'est souvent que superficielle, on rompt ce commerce universel, que l'on avait avec le

(1) Sermon pour le *quatrième dimanche de l'Avent*, prêché devant le roi, à Versailles, en 1682, vol. VI, p. 119.

monde, pour se réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres. On cherche la douceur, et non pas la sainteté de la vie; on éloigne le monde fâcheux, mais on conserve le monde qui plaît. Le cercle est un peu plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime. On veut avoir le plaisir de la société et le mérite de la retraite. De là viennent ces conversations particulières, et ces commerces de confiance, que la solitude rend plus suspects et plus dangereux; où l'on se dit en secret ce qu'on n'oserait dire en public et en compagnie; et où, sous prétexte de piété, et même de direction, on mêle des discours frivoles à des entretiens spirituels, et beaucoup de nouvelles du monde à quelques affaires de conscience.

« Voilà ce qu'on appelle vivre en retraite. Combien voit-on de personnes vouées à Dieu, entretenir une curiosité mondaine; nourrir leur imagination des inutilités et des vanités du siècle qu'elles aiment qu'on leur raconte; entendre et parler le langage des pécheurs; attirer dans Jérusalem les intrigues de Babylone, faire de ces lieux destinés au silence et à la retraite, des réduits où l'on débite jusqu'aux mensonges et aux médisances; tenir au monde par des correspondances qu'elles y ont, et, ne pouvant avoir la liberté de faire ce qui s'y fait, avoir du moins l'empressement de s'informer de ce qui s'y passe (1). »

Ces accommodements étaient fréquents, autorisés par l'usage, qui permettait à d'illustres pécheurs, à de hauts personnages, longtemps étourdis par le tumulte des passions, le bruit du monde et des affaires, de se retirer dans un couvent, où ils avaient leur appartement, leur maison même, qu'ils y avaient fait bâtir,

(1) *Panég. de saint Antoine*, vol. V, p. 138.

et où ils venaient attendre paisiblement la fin de leurs jours, dans une « solitude de philosophe », plus que dans une *solitude de chrétien* (1). « Quand il prend à certains esprits qui ne sont convertis qu'à demi, un désir de séparation et un dégoût des choses du monde, ils cherchent des maisons commodes, des monastères bien fondés, où, sous un habit et des observances de religion, on puisse mettre à couvert ce qu'on veut réserver de l'esprit du monde. S'ils ont dessein d'être solitaires, ils veulent du moins se faire une solitude à leur gré. Ils renoncent aux dignités séculières, mais ils veulent se faire honneur de leur piété, et, pour se consoler de ce qu'ils se sont éloignés des hommes, ils sont bien aises que les hommes à leur tour se rapprochent d'eux (2). »

Ces *demi-convertis*, « ces pénitents indéterminés », formaient une classe nombreuse : nous en retrouvons les divers portraits dans les Mémoires du temps. Tréville est resté le type le plus célèbre de cette dévotion intermittente, dont La Bruyère, Bourdaloue, Mme de Sévigné, Saint-Simon n'ont pas dédaigné de noter les accès. « C'était un gentilhomme de Béarn, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort agréable et fort galant. Il débuta très heureusement dans le monde, où il fut fort recherché et fort accueilli par des dames du plus haut parage, et de beaucoup d'esprit et même de gloire, avec qui il fut longtemps plus que très bien. Il ne se trouva pas si bien de la guerre que de la cour : les fatigues ne convenaient pas à sa paresse, ni le bruit des armes à la délicatesse de ses goûts. Sa valeur fut accusée. Quoi qu'il en fût, il se dégoûta prompte-

(1) Voy. Ch. Livet, *Précieux et précieuses*, Introduction, p. 10.
(2) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 227.

ment d'un métier qu'il ne trouvait pas fait pour lui. Il ne put être supérieur à l'effet que produisit cette conduite; il se jeta dans la dévotion, abdiqua la cour, se sépara du monde. Le genre de piété du fameux Port-Royal était celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût. Il tourna donc de ce côté-là, se retira tout à fait, et persévéra dans la solitude et la grande dévotion plusieurs années. Il était facile et léger. La diversion le tenta; et il s'en alla en son pays, il s'y dissipa. Revenu à Paris, il s'y livra aux devoirs pour soulager sa faiblesse, il fréquenta les toilettes, le pied lui glissa, de dévot il devint philosophe; il se remit peu à peu à donner des repas recherchés, à exceller en tout par un goût difficile à atteindre; en un mot, il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. Ses anciens amis de Port-Royal, alarmés de cette vie, et des jolis vers auxquels il s'était remis, dont la galanterie et la délicatesse étaient charmantes, le rappelèrent enfin à lui-même et à ce qu'il avait été. Mais il leur échappa encore, et sa vie dégénéra en un haut et bas de haute dévotion, et de mollesse et de liberté qui se succédèrent par quartiers, et en une sorte de problème qui, sans l'esprit qui le soutenait et le faisait désirer, l'eût tout à fait déshonoré et rendu parfaitement ridicule. Ses dernières années furent plus suivies dans la régularité et la pénitence, et répondirent mieux aux commencements de sa dévotion (1). »

De pareils pénitents n'allaient pas à Dieu sans délai et sans résistance; et, s'ils changeaient de genre de vie, dans leur pensée, ce n'était pas sans retour.

(1) Saint-Simon, vol. III, p. 73; édit. Hachette, in-12. — Tréville mourut en 1708, à l'âge de soixante-six ans.

« Vous menez une vie mondaine, leur disait Fléchier, mêlée de quelques pratiques de religion, passant par une vicissitude continuelle du péché à la confession, de la confession au péché, et croyant avoir droit de retomber, parce que vous faites de temps en temps quelque effort pour vous relever (1). » Ils imaginaient une multitude d'excuses; différaient le plus possible le moment du sacrifice, et en attendaient l'heure avec plus de résignation que d'empressement. Je trouve le tableau de ces lenteurs, de ces hésitations et de ces regrets dans le panégyrique de sainte Madeleine. « Elle ne crut pas, dit Fléchier s'adressant à d'autres Madeleines, que la beauté ni la jeunesse, fussent des titres suffisants pour autoriser sa vanité, et n'attendit pas que l'âge eût usé les tendresses de son cœur, ou changé les traits de son visage. Elle ne délibéra point, ne s'essaya point, ne prit pas d'une main tremblante ses liens l'un après l'autre, et ne perdit pas sa conversion à force de la ménager. Elle ne chercha pas des docteurs de la loi faciles et accommodants, pour calmer ses remords, et pour apaiser, par des traditions humaines, le premier trouble de sa conscience. Elle ne porta pas un dessein de conversion jusqu'à l'extrémité d'une maladie, pour mourir avec quelque honneur, après avoir vécu sans retenue, et donner au moins à Dieu les restes d'une vie ennuyeuse, et désormais inutile au monde (2). »

La pénitence est bonne, ou pour les religieux, ou pour ceux qui ont de graves désordres à expier. Quant à soi, on se range dans une *troisième classe* de chrétiens, pour qui elle n'est pas nécessaire. « Nous jugeons que

(1) *Panég. de la Magdeleine*, vol. V, p. 122.
(2) *Ibid.*, vol. V, p 129.

les uns, à cause des désordres de leur vie, sont obligés à la pénitence; que les autres y sont engagés à cause de la sainteté de leur profession; et nous faisons pour nous un troisième état de dispense et de liberté. Nous ne sommes pas assez méchants pour être des premiers; nous ne sommes pas assez dévots pour être des seconds. Nous n'avons pas les raisons de suivre les uns; nous n'avons pas le courage d'imiter les autres : ainsi, donnant aux uns un titre de pénitence par justice, et aux autres un titre de pénitence par choix et par état, nous nous regardons à l'égard des uns comme justes, et nous donnons une malheureuse impunité à nos passions, parce qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excès; nous nous regardons à l'égard des autres comme faibles, et nous nous dispensons d'être pénitents, parce que nous n'aspirons pas à être parfaits (1). »

Qu'attendre de gens si avisés, qui règlent d'avance les lois et les conditions de leur pénitence (2)? de ces pénitents indéterminés « qui s'essaient, qui se ménagent, qui se demandent sans cesse s'ils peuvent, s'ils ne peuvent pas; s'il est temps, ou s'il ne l'est pas; et qui, par une circonspection, que la chair et le sang leur inspirent, craignant toujours d'aller au-delà de leurs forces, demeurent toujours au-dessous de leurs devoirs (3)? » De tels convertis imposent leurs conditions, bien plus qu'ils ne les reçoivent, commandent au lieu d'obéir, et exigent impérieusement des ménagements qu'ils devraient au moins solliciter avec humilité.

Ces convertis d'un nouveau genre donnent des conseils au lieu d'en recevoir, dirigent leur directeur, et se

(1) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 174.
(2) Fléchier, vol. V, p. 106.
(3) *Panég. de saint Ignace*, vol. V, p. 276.

servent de lui pour autoriser les faiblesses qu'ils veulent conserver. « La délicatesse des chrétiens est venue jusqu'à l'excès, et au lieu que c'est au pénitent à dire au confesseur comme saint Paul : *Que voulez-vous que je fasse?* le confesseur est souvent réduit à dire au pénitent, comme Jésus-Christ à cet aveugle : *Comment voulez-vous que je vous traite?* On veut être ménagé, selon les faibles dispositions qu'on a de se convertir. On se réserve le droit d'être toujours son premier juge, et l'on penche toujours du côté de la grâce et de la faveur. On n'aime pas qu'un directeur veuille entrer trop avant dans le fond d'une conscience, et l'on est d'avis qu'il se contente de certaines bonnes volontés qu'on lui montre. On lui abandonne certains défauts, pourvu qu'il ne touche pas à d'autres, auxquels on est plus attaché, et qu'on trouve bien le moyen de mettre à couvert de ses remontrances. On se sert de lui pour faire le bien qu'on veut faire, et pour autoriser les faiblesses qu'on veut conserver; et s'il n'a de la fermeté, on se relâche de part et d'autre, et le directeur est enfin dirigé lui-même (1). »

Fléchier pousse plus loin la fine analyse de ce caractère : il nous montre le « pénitent indéterminé », dans la crainte d'aller trop loin en fait d'austérités et de sacrifices, prenant prudemment ses mesures, attentif à se ménager, combattant les défauts qu'il n'a pas pour se donner le droit d'épargner ceux qu'il a, prêt, en un mot, à appliquer un prompt remède ici, là, partout, excepté sur la partie réellement malade. « Il y a certains endroits sensibles dans le cœur, où personne n'a presque le courage de toucher, et l'on se jette sur des

(1) Sermon pour le jour de *la Conversion de saint Paul*, prêché dans l'église de Saint-Paul, à Paris, en 1682, vol. V, p. 106.

endroits indifférents. On fait volontiers des aumônes, quand on est naturellement libéral. On aime les longues prières, avec attention ou non, Dieu le sait : c'est une formalité de dévotion qui ne coûte guère. On ne refuse pas quelque austérité, pourvu qu'on la choisisse soi-même, et qu'elle vienne du fond de la propre volonté; mais quand il faut se roidir contre une vieille prévention, ou contre un péché dominant, on se rebute au premier effort; on voudrait bien être autre, mais on demeure toujours le même, et quoiqu'on veuille avoir l'honneur d'être converti, on ne veut pas en avoir la peine (1). »

(1) Sermon pour le jour de *la Conversion de saint Paul*, prêché dans l'église de Saint-Paul, à Paris, en 1682, vol. V, p. 108.

CHAPITRE XXIX

L'église. — Irrévérences dans les églises. — Plaintes de La Bruyère et de Bourdaloue. — Toilettes indécentes. — Entretiens tumultueux. — Curiosité. — Mauvaise tenue. — Esprit de critique. — Pourquoi on va au sermon.

Suivons maintenant à l'église ces gens que nous connaissons si bien, courtisans, grands seigneurs, dames de haut parage, mondains ou mondaines : ceux-ci déjà convertis, ceux-là supputant d'avance les conditions de leur conversion prochaine, les autres contents de leur état et ne songeant pas encore à changer de vie. La plupart viennent à l'église conduits par des motifs absolument étrangers à la religion et à la piété : par habitude, par vanité, curiosité, désœuvrement; ils se rendent à l'église, qu'on nous permette l'expression, comme tant d'autres vont aujourd'hui au théâtre (1), pour voir, être vus, passer le temps, entendre un prédicateur en renom, et pour d'autres raisons que Fléchier nous fera connaître.

« Déclarerai-je donc ce que je pense de ce qu'on appelle dans le monde un beau salut, la décoration

(1) Bourdaloue reproche aux chrétiens de son temps d'aller à l'église, « comme l'on va à un passe-temps, *à un spectacle*, à une assemblée mondaine ». (Carême, lundi de la IVe semaine, *Sur le sacrifice de la messe*, Ire partie. *Œuv. compl.* de Bourdaloue, vol. I, p. 349, édit. Didot, in-4°.)

souvent profane, les places retenues et payées, des livres distribués comme au théâtre, les entrevues et les rendez-vous fréquents, le murmure et les causeries étourdissantes, quelqu'un monté sur une tribune qui y parle familièrement, sèchement, et sans autre zèle que de rassembler le peuple, l'amuser, jusqu'à ce qu'un orchestre, le dirai-je, et des voix qui concertent depuis longtemps, se fassent entendre?... Quoi! parce qu'on ne danse pas encore aux TT**, me forcera-t-on d'appeler tout ce spectacle office d'église (1)? » Cette description, tracée avec tant de verve et d'ironie, ne semble-t-elle pas inspirée par un esprit satirique? Malgré son exagération apparente, elle est d'une rigoureuse exactitude. Ces indécences, « ces rendez-vous fréquents », ces causeries étourdissantes, qui blessaient l'âme fortement chrétienne de La Bruyère, étaient à la mode, et avaient passé dans les habitudes. Plus d'une fois Bourdaloue reprocha à ses auditeurs de profaner le lieu saint, non seulement par leurs dissipations et leurs légèretés, mais par le scandale de leur toilette, par tout l'étalage de leur luxe, « et par des immodesties, dont les plus infidèles mahométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées (2) ». L'orateur confirme tout ce que nous dit le moraliste. Que font les assistants, pendant que les ministres de l'Église s'acquittent

(1) La Bruyère; chapitre : *De quelques usages.* — Ces initiales TT** désignent les Théatins. Mazarin fonda ce couvent des Théatins, et leur acheta en 1648 la maison qu'ils occupaient sur le quai Malaquais.

(2) Bourdaloue, second Avent, IIe dimanche. *Sur le respect humain*, IIe partie, vol. I, p. 103, édit. Didot, in-4°. — Le vieux Lingendes dit crûment : « Pourquoi viennent-elles dans ce saint lieu parées et ajustées de manière à tourner sur elles tous les regards : sein dévoilé, épaules nues, bras découverts, le visage coloré de fard, les cheveux frisés et poudrés? » (*Conciones*, vol. I, p. 304. Voy. M. Hurel, *les Orateurs sacrés*, Introd., p. 87 et suiv.)

de leurs fonctions, chantent les louanges de Dieu et célèbrent l'office divin? « Ils lient ensemble d'oisives conversations, répond Bourdaloue, tiennent même les discours les plus dissolus, s'attroupent quelquefois comme dans un cercle, et mêlent leurs voix à celles des prêtres, non pour prier, mais pour se réjouir et pour plaisanter (1). »

Ces désordres étaient si invétérés, que toute l'autorité de la parole de Bourdaloue fut impuissante à les faire disparaître. Malgré les censures ecclésiastiques, et les peines édictées par le roi, les irrévérences, « les entretiens scandaleux (2) » allèrent leur train; on continua longtemps à paraître dans les églises en masque ou dans des toilettes inconvenantes. En 1678, la fille de Mme de Sévigné, bravant les défenses faites, allait au Petit-Saint-Antoine (3) en pompeux attirail, toute couverte d'or et d'argent : en punition de sa désobéissance, elle essuya « la réprimande et les menaces d'un commissaire », et faillit payer l'amende (4).

En 1686, les désordres n'avaient pas cessé. L'Archevêque de Paris était obligé de publier un mandement où nous apprenons « que la maison d'oraison est devenue la retraite des impies, et que les âmes saintes gémissent de la profanation qu'on en fait tous les jours en plusieurs endroits de cette ville ». Ordre était donné de dresser procès-verbal contre les récalcitrants, qui devaient être punis et signalés à Sa Majesté. « Nous

(1) *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 6e jour; IIe point, vol. III, p. 590. — Voy. dans l'ouvrage de M. Clément, *la Police sous Louis XIV*, le chapitre intitulé : *Le jeu, les théâtres, les églises.*

(2) *Bourdaloue*, p. 103, vol. I.

(3) Voy. plus haut, p. 384.

(4) Lett. du 25 avril 1678, *Corresp. de Bussy-Rabutin.* vol. IV, p. 90, édit. Lud. Lalanne.

vous mandons, disait l'archevêque, de commettre quelques ecclésiastiques qui veillent sans cesse sur ce qui se passe dans vos églises, et avertissent ceux qui se parleront ensemble, ou qui seront en posture indécente, de se tenir dans le silence et dans la modestie convenable à la sainteté du lieu. S'il s'en trouve quelques-uns qui refusent de les écouter ou de profiter de leurs remontrances, Nous vous ordonnons d'en dresser procès-verbal, pour être mis entre nos mains, et être par Nous porté à Sa Majesté (1). »

Fléchier, témoin des mêmes abus, et des mêmes irrévérences, les signale à son tour; il se plaint de tant de chrétiens qui ne viennent dans l'église, que pour troubler « le saint et vénérable silence des sacrés mystère, interrompre l'attention de fidèles qui assistent au sacrifice, et des ministres mêmes qui le célèbrent; qui portent jusqu'au pied des autels où Jésus-Christ s'anéantit, l'attirail de leurs vanités et de leurs pompes mondaines; et qui, fléchissant à peine les genoux, lorsqu'on propose Jésus-Christ à l'adoration des peuples, laissent douter par leur posture indécente, s'ils le croient sans l'adorer, ou s'ils l'adorent sans le croire (2) ».

En 1685, dans son sermon pour la consécration de l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, il parle de ces impiétés, de ces discours profanes, de ces postures indécentes, « de ces affectations de voir et d'être vu, qui font dans la maison du Seigneur comme un trafic et un commerce de regards impurs et de pensées criminelles. » Puis, reprenant les reproches de Bourda-

(1) Mandement de Mgr l'archevêque de Paris, *Sur le respect qu'on doit garder dans les églises*, en date du 6 février 1686. Voy. *Mercure galant*, mars, 1686.

(2) *Panég. de saint Sulpice*, vol. V, p. 172, prononcé en 1681.

loue, avec la même liberté de langage et la même énergie, il ajoutait : « On voit, et on ne peut voir sans indignation des chrétiens, si j'ose leur donner ce nom, qui, fléchissant un genou ou tous les deux avec peine, lorsqu'on propose Jésus-Christ à l'adoration des fidèles, semblent lui disputer l'hommage qui lui est dû, et se roidir contre leur conscience et contre ce peu de sentiment de religion qui leur reste. On voit des personnes mondaines plus parées que les autels dont elles s'approchent, étaler sans pudeur et sans retenue un luxe et des parures indécentes aux yeux de Jésus-Christ, pauvre et humilié dans le sacrement de l'Eucharistie (1). »

C'est à douter de faits semblables; on n'y croirait certainement pas, s'ils n'étaient attestés par de graves témoins. Quand il s'indignait contre ces chrétiens qui, « au moment où l'on propose Jésus-Christ à l'adoration des peuples », fléchissent à peine le genou et scandalisent les assistants par leurs postures indécentes, Fléchier songeait à ce qu'on voyait partout, jusque dans la chapelle de Versailles, où les courtisans, le dos tourné à l'autel, la tête fixée vers la tribune royale, s'inquiétaient peu de la célébration des saints mystères, et, par leur attitude, semblaient moins adresser leurs hommages au Roi du ciel qu'au roi de la terre. La Bruyère a peint au vif cette espèce d'idolâtrie et ressuscité pour nous, en quelque sorte, l'éblouissant auditoire. « Les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église. Il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et

(1) Sermon pour *la consécration de l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas*, vol. VII, p. 30.

redoutables. Les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel et paraissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués. On ne laisse pas de voir dans cet usage, une espèce de subordination, car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu (1). »

Au dix-septième siècle, on allait à l'église par coutume, par bienséance, par curiosité, comme les gens du monde vont aujourd'hui au théâtre, assistent à certains mariages ou à de grands enterrements pour voir, être vus, entendre de la belle musique, et admirer le luxe des toilettes; pour rencontrer tel ou tel personnage puissant dont ils sollicitent la faveur; pour que les feuilles publiques signalent leur présence dans le funèbre cortège ou à la brillante cérémonie. Vanité, curiosité, ambition, intérêt : les temps ont beau changer, les habitudes demeurent toujours les mêmes, invariables comme les passions humaines qui sont de tous les siècles, de tous les pays et de tous les régimes! « On court aux solennités, plus pour le spectacle que pour la religion. Au lieu de se faire une instruction et une occupation de piété, on se fait un jeu et un amusement de ce qu'on y voit... On affecte des distinctions d'honneur et de qualité dans ces lieux où doit s'anéantir toute gloire humaine. On se jette dans la foule pour être témoin des cérémonies, plus que pour être participant des grâces célestes. On force jusqu'aux saints balustres, non pas par un empressement de dévotion, mais par un emportement de curiosité. On y apporte un cœur mondain, et lors même qu'on parle à Dieu par de

(1) Chapitre : *De la cour*.

froides et vaines prières, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanités. Enfin, on se fait un scrupule de n'y pas venir, et l'on ne s'en fait point d'y venir traîner ses iniquités, sans componction et sans repentir (1). »

Le mot de *théâtre* n'a rien ici de déplacé. Cette expression, si étonnante qu'elle paraisse, est justifiée par la réalité des choses et d'irrécusables témoignages. Fléchier reproche aux chrétiens de son temps « d'entrer dans nos églises, comme s'ils entraient dans une salle de bal ou de comédie » ; de troubler tous les jours la piété des fidèles « par des entretiens bruyants et scandaleux » ; en un mot, d'assister au sacrifice, non comme des chrétiens, mais comme des « idolâtres ». « A peine jettent-ils les yeux sur Celui qu'ils devraient adorer avec le plus profond respect : la première pensée qu'ils ont est la curiosité de voir, ou la vanité d'être vus. Ils passent ainsi jusque dans le sanctuaire, et ne craignent point d'offenser Jésus-Christ jusqu'aux pieds de ses autels. Est-ce là croire la présence de Jésus-Christ, que de venir dans ses temples pour y apprendre ou pour y étaler ce que la pompe du monde a de plus recherché? Est-ce croire que Jésus-Christ est sur l'autel, que de venir enflammer les passions par des regards dissipés, ou de les entretenir par les rêveries secrètes d'une âme corrompue? Est-ce croire, est-ce avoir de la foi, que de troubler la piété des fidèles par des entretiens bruyants et scandaleux, comme il arrive tous les jours; que de venir au sacrifice comme chrétiens, et d'y assister comme des idolâtres (2) ? »

(1) Fléchier, sermon pour *la consécration de l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas*, vol. VII, p. 29.

(2) *Pensées diverses sur plusieurs sujets de morale*, vol. VIII, p. 285.

Voilà ce qu'était un auditoire chrétien au dix-septième siècle; et comme on comprend que La Bruyère, au plus beau temps de l'éloquence religieuse dans notre pays, se plaigne de la décadence de la parole sainte, et l'appelle un spectacle, un jeu, une sorte d'amusement entre mille autres, un assaut d'éloquence fait jusqu'au pied de l'autel et en la présence des mystères (1) ! Oui, trop souvent les auditeurs accouraient à un sermon pour applaudir un prédicateur célèbre, dans l'espérance de goûter un plaisir, et non dans le but d'écouter une instruction utile. Sans parler des nombreuses réclamations de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, le passage suivant suffirait pour le prouver. Fléchier résume ici tous les abus du temps : frivolité des auditeurs, recherche des prédicateurs en vogue, estime de la parole de l'homme plus que de la parole de Dieu, réunions tumultueuses et mondaines, d'où on sortait sans penser à devenir meilleur. « Les auditeurs, dit-il en parlant de ceux qui allaient entendre saint Bernard, n'y venaient pas pour grossir la foule, mais pour être touchés et pour s'instruire; non pas pour faire honneur au ministre de la parole, mais pour profiter de son ministère. Ils regardaient le sermon comme une exhortation qu'ils devaient écouter avec respect, non pas comme une simple récitation dont ils devaient être les juges. Leur dessein n'était pas de remarquer les fautes du prédicateur, mais de corriger leurs propres défauts. Ils ne faisaient pas de ces assemblées de piété, de modestie et de silence, un rendez-vous tumultueux de vanité, de curiosité, de cajolerie. Ils ne cherchaient pas de ces peintures agréables des vices du temps, où chacun croit voir

(1) Chapitre : *De la chaire.*

le portrait d'autrui au lieu du sien propre; où l'on se fait un plaisir même de son péché, par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, et où l'on tourne les sages remontrances du prédicateur en médisances secrètes et en satires contre le prochain (1). »

Les courtisans n'allaient guère à la chapelle du roi, au salut ou au sermon, que par curiosité, bienséance, ou désir de plaire au Maître. C'est si vrai, que les dames de la cour, afin de ne pas perdre le bénéfice de leur présence, pour être plus facilement reconnues, sous prétexte de lire dans leurs *Heures*, le soir, avaient toutes de petites bougies devant elles; et, que la chapelle, remplie quand Louis XIV assistait à l'office, demeurait vide, dès que le roi était absent.

Une anecdote de Saint-Simon, la plus jolie qu'on puisse imaginer, nous montre ce que valait en réalité la piété des dames de la cour. « Brissac, peu d'années avant sa retraite (2), fit un étrange tour aux dames. C'était un homme droit, qui ne pouvait souffrir le faux. Il voyait avec impatience toutes les tribunes bordées de dames l'hiver au salut, les jeudis et les dimanches où le roi ne manquait guère d'assister; et presque aucune ne s'y trouvait, quand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas; et sous prétexte de lire dans leurs *Heures*, elles avaient toutes de petites bougies devant elles, pour les faire remarquer.

« Un soir que le roi devait aller au salut, et qu'on faisait à la chapelle la prière de tous les soirs, qui était suivie du salut, quand il y en avait, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paraissant à la tribune vide du

(1) *Panég. de saint Bernard*, vol. V, p. 230.
(2) En 1708.

roi, lève son bâton, et crie tout haut : *Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles : le roi ne viendra pas.* Aussitôt les gardes obéissent; murmures tout bas entre les femmes : les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties, excepté la duchesse de Guise, Mme de Dangeau, et une ou deux autres qui demeurèrent.

« Brissac avait posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi, qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avait personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup, et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après; toutes ces femmes auraient voulu l'étrangler (1). » Quel fonds établir sur une piété si fragile et soumise à ces brusques variations? Un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée, a dit La Bruyère. Ce qui précède n'est-il pas la justification de cette pensée, trop hardie à première vue, et qui semble dépasser la mesure? Vienne en effet le temps de la Régence, comme tout ce monde s'empressera d'éteindre *ses petites bougies!* et, pour faire sa cour, ou se dédommager de la contrainte subie sous le règne précédent, s'empressera de quitter joyeusement la chapelle du roi, et de courir aux soupers du Régent ou aux folles orgies du prieur de Vendôme!

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Chéruel, in-12, vol. IV, p. 110. — Saint-Simon a raconté ailleurs, et avec un nouveau charme, cette plaisante anecdote; vol. VI, p. 371. — Brissac était major des gardes du corps, il mourut en 1713.

CHAPITRE XXX

La fausse dévotion. — Ses progrès, vers le déclin du règne de Louis XIV. — Deux sortes d'hypocrites, selon les temps. — Leurs sourdes menées. — Médisance et calomnie.

En attendant que viennent bientôt ces jours de liesse, de fêtes brillantes et de débauches scandaleuses, soit autorité de l'exemple du roi, soit force des mœurs publiques, à la cour, à la ville, chacun est encore sage, réglé, dévot, du moins extérieurement, par intérêt, par imitation, par respect humain, pour ménager sa fortune et gagner les bonnes grâces du souverain. Là, est l'explication de la fausse dévotion. Vers la fin du règne de Louis XIV, elle devint générale, parce que chacun avait intérêt à en prendre le masque. A cette époque, le courtisan fut dévot par imitation ; absolument comme quelques années après, par imitation aussi, il allait être libertin.

Cette hypocrisie, qui se développa dans les dernières et tristes années du grand règne, à partir surtout de 1685, nous a valu de bien belles tirades, de retentissantes déclamations sur la corruption de la cour, sur l'indignité de ce temps où les Onuphre, les Tartuffe, « par le chemin du ciel, allaient à la fortune », et, sans négliger leurs affaires, faisaient celles de Dieu. Mais ne soyons pas dupes des mots. La pièce de Molière a une

portée plus haute et plus générale qu'on ne veut le croire. Tartuffe, c'est l'homme qui sait s'accommoder de tous les temps; se plier doucement à l'humeur, au caractère, au caprice de chacun; qui, sous les divers régimes, république, empire, monarchie, en ayant l'air de ne songer qu'aux intérêts d'autrui, commence par ne pas s'oublier; qui, enfin, est assez habile, ou assez scélérat, pour dissimuler ses sentiments, cacher ses passions, couvrir sa cupidité, son ambition, ses convoitises, ses haines et ses vengeances du masque de l'intérêt public. « Il y a, ne nous y trompons pas, a dit avec beaucoup de sens l'abbé Blampignon, plusieurs espèces d'hypocrisie. Jadis on prenait le masque de la piété, parce qu'on y avait intérêt. Plus tard, on dut prendre d'autres enseignes. Alors, l'habile hypocrite se garde de parler de haire et de discipline; il ne vous souhaite nullement que le ciel vous illumine; au contraire, il invoque la libre pensée, le droit de la raison : il eut ainsi son affiche; seulement elle fut d'une tout autre couleur. Avec cela, si vous lui confiez les destinées publiques, moyennant cette toute petite condition-là, il ramènera l'âge d'or, comme autrefois dans la maison d'Orgon. Ainsi le cœur humain demeurant toujours le même, il y aura éternellement des Tartuffe, parce qu'il y aura éternellement des gens prêts à être tartuffiés (1). »

D'ailleurs, bien avant ces bruyants déclamateurs, tous les contemporains, poètes, moralistes, prédicateurs, Molière, La Bruyère, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, avaient attaqué l'hypocrisie. Tous, au théâtre, dans leurs livres, du haut de la chaire, démasquèrent avec courage la bassesse, la dureté et la perfidie de ces coquins,

(1) *Massillon*, par l'abbé Blampignon, p. 442.

A qui le vrai mérite est tous les jours en proie,
Et qui, pour l'accabler par une sûre voie,
De l'intérêt du ciel couvrent leurs attentats (1).

En 1682, notre orateur dénonçait à Louis XIV ces nombreux hypocrites; leur reprochait de rendre douteuse la vertu même des vrais gens de bien, « surtout aujourd'hui, disait-il, qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir pour la dévotion, et qu'on se trouve souvent en danger ou d'approuver la fausse, ou de condamner la véritable, tant elles sont confondues (2) ». L'acte public d'accusation avait été dressé par le même orateur, quelques années auparavant, en 1679, dans une circonstance solennelle, en présence des plus hauts personnages de la cour et de la ville, devant toutes les chambres du Parlement, réunies pour honorer la mémoire du premier président de Lamoignon. L'hypocrisie, que Bourdaloue avait déjà poursuivie de ses invectives, il l'attaqua à son tour avec intrépidité; il la décrivit avec tant de précision et de vérité, qu'il fut impossible de se tromper sur sa pensée et sur le vice odieux qu'il voulait flétrir (3).

Fléchier connaît à fond la puissance de *la cabale* et ses *mille ressorts*, les voies tortueuses qu'elle suit, les caractères de l'ambition qui lui est propre, et les armes redoutables dont elle se sert pour égorger ses

(1) Mme Des Houlières, *Epître au P. de la Chaise*, 1692. *Œuvres de Mme Des Houlières*, vol. II, p. 69. Paris, Jean Villette, 1725. — Nous avons parlé de l'hypocrisie à la fin du règne de Louis XIV, dans notre ouvrage : *la Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, p. 79 et suiv.

(2) Sermon pour *le jour de la Toussaint*, prêché devant le roi à Fontainebleau, en 1682, vol. V, p. 47.

(3) *Or. fun. de M. de Lamoignon*, prononcée le 18 février 1679, vol. IV, p. 94. — Voy. ce passage cité plus haut, p. 90.

victimes. « Il y a certains intérêts délicats et certaines ambitions spirituelles, que les dévots ne savent que trop accommoder avec la vertu. Leurs intentions ne sont pas toujours si pures, qu'il n'y entre un peu de raison et de considérations humaines, et dans ce qu'il semble qu'ils font pour Dieu, ils ne laissent pas de donner quelque satisfaction à leur amour-propre (1). » Ces gens-là prennent *un air de dévotion*, pour tromper le monde plus finement, et pour donner plus de crédit à leurs médisances. « Ceux-mêmes qui se piquent de piété ne sont pas exempts de ce vice : c'est le défaut le plus ordinaire des hypocrites, qui, comme des serpents, se pliant et se repliant, et couvrant le venin qu'ils ont, semblent embrasser la partie qu'ils vont piquer. Vous voyez ces hommes, qui ne pouvant retenir leur malice, tâchent au moins de la déguiser. Ils commencent avec un air triste une médisance, comme s'ils ne voulaient que plaindre celui qu'ils ont dessein de décrier; on dirait qu'ils ne parlent qu'à regret, et qu'ils se vont faire violence. J'en suis touché, disent-ils, car je l'aime; ce n'est pas ma faute, j'ai bien souhaité de l'en corriger; je le savais bien, mais je n'avais garde de le dire; il est vrai, il a ce défaut, mais c'est d'ailleurs un homme de bien; je le loue en d'autres choses; en ceci, je ne puis que le condamner (2). »

Avec un mélange de familiarité, de malice et d'ironie, Fléchier démasque les pratiques, les finesses, les roueries employées par ces *langues meurtrières*. « Enfin, qui le croirait? les plus enclins à ce péché sont les dévots... Vous voyez ces honnêtes gens, avec un visage

(1) *Panég. de saint François de Paule*, prononcé en 1681 ; vol. V, p. 258.

(2) Sermon sur *la médisance*, vol. VI, p. 235.

triste, plaindre le sort de celui dont ils vont médire : Quel dommage! cet ecclésiastique avait de si jolis talents! Quel malheur! cette fille était si sage et si bien faite! On dirait qu'ils s intéressent à la réputation de celui qu'ils ont dessein de décrier; ils louent en passant quelques-unes de ses bonnes qualités, pour appuyer ensuite sur les mauvaises; ils couvrent de fleurs la pointe dont ils ont résolu de le percer; ils frappent Amasa, comme Joab, en le baisant : et ces louanges, cette affection, cette pitié ne sont pas des adresses de charité pour diminuer le mal qu'on va dire, mais des raffinements de malice, pour le persuader plus sûrement et pour le rendre plus croyable (1). »

Le tableau est sinon complet maintenant, du moins terminé. Dans cette guerre aux vices du temps, vices du courtisan, de l'homme de robe ou de l'homme d'Église, Fléchier est moins *terrible* que Bourdaloue, mais il n'est ni moins hardi, ni moins pénétrant, ni moins vrai. Comme les sermons de l'éloquent religieux, ceux de l'élégant et spirituel orateur renferment, sur les mœurs publiques et privées au dix-septième siècle, des détails qui ont leur prix, et bons à connaître. Seules les misères du siècle ont été mises à découvert, et les grandeurs laissées dans l'ombre. Mais le prédicateur monte-t-il en chaire pour célébrer les vertus, ou pour blâmer les vices de ses contemporains? Sa mission n'est-elle pas de reprendre, pour essayer de corriger? heureux, quand les couleurs sont assez vives, les peintures assez solides, pour qu'après deux siècles écoulés, après une longue suite de générations disparues, et tant de révolutions qui ont tout bouleversé parmi nous, lois, mœurs, institutions, un

(1) Sermon sur *la Médisance*, vol. VI, p. 250.

esprit curieux puisse encore y retrouver l'image fidèle d'un temps qui n'est plus!

Nous cherchons aujourd'hui avec une ardeur passionnée à pénétrer les mystères de la civilisation antique; à débrouiller le chaos des constitutions de Babylone et de Ninive, de Thèbes et de Carthage : c'est bien le moins que nous connaissions un peu ce qui est plus rapproché de nous, et nous touche de si près, les lois, les traditions, les coutumes bonnes ou mauvaises de cette vieille société française, dont nous sommes en définitive les fils. Là est l'utilité, là est l'intérêt, croyons-nous, que présentait l'étude attentive des sermons de Fléchier. Témoin de cette époque mémorable, spectateur admirablement placé pour tout observer et tout voir; doué, en outre, d'un esprit fin et délié, il fut préparé à merveille pour saisir les côtés si complexes du cœur humain : à ces divers titres, il méritait d'être consulté.

Sa déposition, comme celle de Bourdaloue, n'est pas de nature à faire regretter l'ancien régime et ses abus de tous genres. D'un autre côté, tirer de là l'occasion de décrier le passé, serait manquer et de goût et de mesure. Exalter le dix-septième siècle, ou le rabaisser sans réserve, l'un n'est pas plus raisonnable que l'autre. Pour résumer notre impression dernière sur les mœurs de l'ancienne société, nous dirons : dans le siècle de Louis XIV, beaucoup de bien fut mêlé à beaucoup de mal, et de grands vices effacèrent de grandes vertus. L'écrivain qui, un jour, fera la même enquête sur notre temps, n'aura pas à peindre de grands vices, nous voulons bien le croire. Mais rencontrera-t-il de grandes vertus? Quoi qu'il en soit, ce que M. Feugère a dit de Bourdaloue, convient parfaitement à Fléchier. Les réflexions du jeune et grave

auteur termineront ce tableau des mœurs d'un autre âge. « Quand on voit ainsi l'esprit du christianisme et l'esprit du monde, la dévotion et le vice se partager même la maison de la prière, on est forcé de convenir, malgré la contradiction apparente des termes, qu'au dix-septième siècle, une partie considérable de la société, et la partie la plus haute, fut à la fois religieuse et corrompue. On respirait, en quelque sorte, une atmosphère religieuse; mais de même que l'air le plus pur et le plus vivifiant ne suffit pas à guérir une poitrine malade, de même la religion, quoique fortifiée par une saine réforme, et en apparence victorieuse, ne put étouffer les germes funestes dont la constitution vicieuse du corps social, la contagion des pernicieux exemples, enfin le mauvais régime, avaient préparé le développement (1). »

(1) *Bourdaloue*, par A. Feugère, p. 456. — Voy. ce que nous avons dit plus haut, p. 358.

CHAPITRE XXXI

Le style. — Fléchier et nos moralistes. — Pascal. La Rochefoucauld. La Bruyère. — Précision. — Gravité. — Harmonie.

A ces diverses observations, à ces peintures variées, ajoutez les mérites d'un style tour à tour précis, élégant, spirituel, souvent même éloquent, et vous comprendrez l'intérêt de ces discours. Les réflexions s'y présentent quelquefois sous une forme vive et concise, qui fait penser aux *Maximes* de La Rochefoucauld. Fléchier eut toujours une tendance à suivre le courant de la mode. Selon les temps, il fit des vers galants, des peintures morales ou des portraits. Il rechercha la brièveté, quand il vit quelle faveur accueillait la nouvelle manière de s'exprimer. De là, sans doute, de ce désir de flatter le goût du moment, viennent les sentences assez fréquentes mêlées aux discours de l'orateur (1). A l'exemple de La Rochefoucauld, il resserre sa pensée dans un espace étroit; comme lui, il la débarrasse de ce qui n'est pas nécessaire, afin qu'elle courre plus vite et frappe plus fort. « Donnez-moi le plus petit orgueilleux du monde, dit-il quelque part, s'il n'a soin de se modérer, il se fera

(1) Il y a là une petite théorie de style dont nous avons parlé dans *la Correspondance de Fléchier avec* Mme *Des Houlières et sa fille*, p. 83 et suiv.

souverain, s'il peut (1). » Ailleurs, se trouve exprimée sous forme de sentence une pensée qui, dans sa finesse, ne manque pas de solidité. « On n'est pas loin de devenir méchant, quand on craint d'être trop homme de bien (2). » Pour nous apprendre ce que valent les compliments intéressés, il nous dit avec la tristesse et l'amertume propres à La Rochefoucauld : « Il n'y a homme, si misérable puisse-t-il être, qui ne trouve son flatteur, s'il peut se rendre utile à quelqu'un (3). »

Fléchier n'est certainement pas à comparer à Pascal, à La Rochefoucauld et à La Bruyère. On peut, du moins, le citer à côté de nos moralistes,et examiner ce qui le rapproche ou le distingue de ces grands peintres de la nature humaine. Ce n'est pas au nom des principes mobiles et changeants de la raison, des préceptes si flexibles de la morale du monde, que l'orateur condamne, comme La Rochefoucauld et La Bruyère, nos travers et nos fautes. Il parle en interprète des lois précises et sévères de la morale chrétienne ; il tente de nous rendre, non plus raisonnables, plus polis ou plus modérés, mais plus religieux : de là, une différence décisive.

De plus, quand La Rochefoucauld nous a meurtris sous le poids de ses rudes accusations; quand il a déchiré violemment le voile sous lequel s'abritent nos vices, il s'inquiète fort peu de nous relever à nos yeux, et, après nous avoir montré le mal, il ne se met pas en peine de nous fournir le remède. La lecture des *Maximes* irrite et décourage. On voudrait qu'au milieu de ses âpres critiques, l'impitoyable censeur laissât au

(1) Vol. VI, p. 88.
(2) *Ibid.*, p. 30.
(3) *Ibid.*, p. 105.

moins échapper un mot, un cri de pitié pour nos faiblesses; qu'il affermît nos vagues désirs de devenir meilleurs, au lieu d'étouffer en nous l'amour du bien, par cette pensée désespérante que les vertus humaines ne sont que des vices déguisés.

La morale de La Bruyère, plus bienveillante, manque de principes fixes : elle reste flottante, comme la raison, « instrument de plomb et de cire, allongeable, ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures (1) ». C'est là, nous le savons, un des charmes du livre des *Caractères*. Nous aimons un auteur qui ne condamne pas vertement nos défauts, prend les hommes comme ils sont; mêle à la critique de nos vices moins d'amertume que d'ironie, et rit de nos travers plus souvent qu'il ne s'en irrite. Mais cette espèce d'indifférence, qui ne déplaît pas, peut avoir ses inconvénients. N'est-il pas dangereux de traiter nos faiblesses avec complaisance? et, quand une peinture morale se contente d'être piquante, n'est-il pas à craindre qu'elle ne laisse d'autre profit que celui d'avoir diverti un moment? Nous sommes si naturellement portés à négliger nos devoirs, à courber la règle au gré de nos caprices ou de nos passions, que nous avons quelquefois besoin d'être repris sévèrement.

Le mérite de Fléchier, mérite dont il est redevable à la morale chrétienne qu'il expose, est de garder un juste milieu, également éloigné de la rigueur et du relâchement. Comme il n'a pas pour l'homme l'indulgence facile de La Bruyère, il ne le traite pas non plus avec l'injuste dureté de La Rochefoucauld. Interprète d une loi claire, toujours la même, au milieu des fluctuations perpétuelles des opinions humaines,

(1) Montaigne, II, 323. 4 vol. in-12. Paris, Didot, 1802.

il blâme nos fautes, sans aigreur, sans faiblesse, avec l'autorité que lui donne la parole divine sur laquelle il s'appuie. Ses remontrances sont un peu vives; mais la rigueur en est toujours tempérée par une compassion profonde; et si, pour humilier notre orgueil, il nous reproche notre corruption, nos folies et nos fautes, il se souvient trop de la noblesse de notre origine, de la grandeur de notre destinée future, pour nous abaisser sans retour; il emploie toutes les ressources d'une éloquence douce, insinuante, pathétique, pour réveiller notre conscience endormie, exciter notre courage à une lutte généreuse, et nous porter à chercher dans un repentir sincère le pardon de nos égarements.

Et par là, Fléchier se rapproche de Pascal. Celui-ci ne trace le dramatique tableau de nos misères et de nos souffrances; ne déploie toutes les forces de son puissant génie, que pour frapper plus vivement notre imagination, la subjuguer, arriver plus sûrement à notre cœur, et nous arracher au torrent de nos passions, à cet oubli de Dieu, qu'il déplore comme le plus fatal aveuglement. Quelle différence toutefois entre Fléchier et l'illustre solitaire! Les observations du premier sont justes, mais s'arrêtent souvent à la surface; son regard a je ne sais quoi de fin et de pénétrant, mais il manque de profondeur; et, quand l'orateur s'élève, vous sentez certaines timidités jusque dans ses élans. Avec une hardiesse étonnante, au contraire, Pascal s'attaque aux plus difficiles problèmes de la nature humaine; avec une sagacité incomparable, il nous dévoile les plus obscurs mystères du cœur, et, en des traits d'admirable vigueur, il nous peint non le magistrat, le courtisan ou le financier de son siècle, mais l'homme de tous les temps et de tous les lieux.

tel qu'il a été et sera toujours, avec ce mélange perpétuel de grandeur, de bassesse, de faiblesse, de force, qui est à la fois et sa misère et sa gloire.

Un abîme sépare le style des deux écrivains. L'un, presque toujours élégant, délicat, brillant, conserve dans sa perfection continue une certaine monotonie, que dissimule mal l'art achevé de l'orateur. L'autre, peu soucieux du choix d'un mot ou de la chute d'une phrase, fait passer dans son style toute la chaleur de son âme, et laisse échapper des expressions brûlantes encore du feu de ses ardentes passions. Souvent supérieur à Bossuet lui-même par l'élévation des pensées et la profondeur des vues, il l'égale par l'éclat et la magnificence des images. Ce grand homme semble écrire sans fatigue comme sans effort, dans une admirable prose; et, ce que M. Cousin a si bien dit de Descartes, s'applique à la lettre à Pascal : « Il a créé un langage naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. »

Fléchier n'a pas la concision énergique de La Rochefoucauld, qui ne peut convenir à la langue oratoire; ces expressions vives qui jaillissent tout à coup au milieu des brusqueries et des colères du célèbre frondeur; ces traits mordants, acérés comme la pointe d'un glaive, et qui, lancés d'une main sûre et vigoureuse, viennent frapper droit au cœur. Mais au milieu de l'heureuse abondance de ce style qui coule sans effort, et plaît par son grand air, sa noblesse et sa dignité, vous remarquez que l'auteur sait allier l'énergie à la grâce, et n'est pas, comme on le répète, un écrivain exclusivement occupé de l'arrangement des mots et de la cadence des phrases. « Il n'y a qu'un moment entre la mort et nous, dit-il quelque part; il n'y a rien entre

la mort du pécheur et une éternité malheureuse (1). » Notre orateur exprime avec une précision égale les sentiments opposés du vrai chrétien et de l'homme du monde, au milieu des épreuves de la vie. « Je sais, dit-il, qu'ils ont leurs peines l'un et l'autre, et qu'il y a des croix et pour les sectateurs du monde, et pour les disciples de Jésus-Christ; mais avec cette différence, que les uns souffrent comme des malfaiteurs, les autres comme des martyrs (2). » Ailleurs, il réfute cette maxime du monde, « que l'ambition est le caractère d'une belle âme, et la passion des grands hommes »; il déplore l'aveuglement de celui qui place les biens créés au-dessus du bien incréé, et préfère les dignités de la terre aux récompenses célestes : « L'homme alors se dégrade lui-même, et témoigne la même bassesse de cœur qu'un capitaine qui, pouvant être empereur, ne voudrait être qu'un misérable soldat (3 . »

Des grands écrivains de son siècle, La Bruyère est peut-être celui qui posséda au plus haut degré le secret de l'art d'écrire, et dont le style varié, comme son ouvrage, est encore remarquable par l'exquise finesse et l'inépuisable originalité des tours. Fléchier, dans une certaine mesure, se rapproche de l'auteur des *Caracteres*. Même travail chez le moraliste et l'orateur, même choix scrupuleux des mots, même attention à captiver l'esprit et l'imagination par l'élégance et la distinction du langage : l'un est le moraliste littérateur par excellence; l'autre, si la consonnance est permise, mérite d'être appelé le prédicateur littérateur. Personne, pas même Massillon, ne s'appliqua davantage à flatter l'oreille des auditeurs, à les char-

(1) Vol. VI, p. 55.
(2) *Ibid.*, p. 75.
(3) *Ibid.*, p. 85.

mer par une diction harmonieuse, colorée de brillantes images, embellie de toutes les grâces du discours. Aussi, n'est-il pas surprenant qu'on ait vivement goûté au dix-septième siècle ses belles qualités, et que les habiles l'aient alors regardé comme leur maître dans l'art de bien dire.

Ces sermons renferment une multitude de morceaux remarquables et dignes d'être connus. Ainsi, Fléchier a un ton singulièrement ferme, quand il annonce aux grands avec quelle rigueur Dieu les jugera un jour. « Malheur à ceux qui se seront fait en ce monde des titres vains et imaginaires de distinction, dans la poursuite de leur salut! Malheur à ceux qui auront vécu, comme s'il y eût eu pour eux un Évangile plus doux et plus relâché! Malheur à ceux qui, parce qu'ils commandaient aux autres hommes, auront fait comme s'ils étaient moins obligés d'obéir à Dieu! » L'orateur continue avec la même sévérité; vous croiriez entendre parfois comme un écho de la voix austère de Bourdaloue. « Il vous jugera, Messieurs, selon vos qualités et selon vos charges. Vous lui répondrez de sa grandeur, dont vous avez été la représentation et l'image; de sa puissance, dont vous étiez les dépositaires; de sa justice, dont il vous avait faits les ministres; de sa religion, dont vous deviez être les protecteurs. Vous rendrez compte des passions qu'on vous inspira, de celles que vous fîtes naître; des péchés que vous avez faits, et des grâces qu'il vous a faites; des soins que vous avez eus pour vous, de l'indifférence et du mépris que vous avez pour les autres; de ce que vous fîtes aimer, de ce que vous fîtes souffrir; de ce que vous accordâtes à la faveur, de ce que vous refusâtes au mérite; de la dissipation de vos biens, et des charités qui s'en pouvaient faire; des vices que vous

pouviez arrêter par votre autorité, des vertus que vous pouviez produire par vos exemples (1). »

Fléchier parle de l'emploi du temps, avec une gravité que relève un style énergique, sobre, simple, qualités moins rares chez le célèbre orateur, qu'on ne se plaît à le croire. « Oui, messieurs, il nous est donné ce temps par une bonté infinie de Dieu pour pleurer nos péchés, pour en mériter une réconciliation parfaite, pour acquérir les vertus chrétiennes, pour multiplier nos bonnes œuvres, pour obtenir la grâce de Jésus-Christ, pour éviter les supplices de l'enfer, pour acquérir une gloire qui est éternelle. Par quel droit voulez-vous donc partager ce temps? Pourquoi en donnez-vous une partie au monde, l'autre à Dieu? l'une au plaisir, l'autre à la pénitence? l'une à l'avidité d'acquérir injustement, l'autre à la peine de réparer vos injustices? l'une à entretenir votre luxe et vos vanités, l'autre à faire des aumônes et à payer vos dettes? Quelle idée, et quelle monstrueuse opposition de vie vous faites-vous? Des années de passions et des années de sagesse; une jeunesse païenne, une vieillesse chrétienne; un dérèglement par inclination, une conversion par nécessité, enfin une vie mêlée de mal et de bien, moitié religion, moitié monde : encore le partage n'est-il pas égal, et nous ne donnons à Celui à qui tout appartient, que les misérables restes d'un esprit et d'un cœur usés, semblables en cela à ces prêtres idolâtres dont parle Tertullien, qui se réservaient les parties bonnes et saines de la victime, et n'offraient à leurs dieux que ce qu'il y avait d'inutile et de corrompu (2). »

La solidité des idées, la précision des détails, la

(1) Sermon pour *le Ier Dimanche de l'Avent*, p. 51, vol. VI.
(2) Sermon pour *le IVe Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 116.

chaleur du langage, recommandent le tableau de Fléchier nous représentant les pécheurs près de ce point fatal où se rassemblent le passé et l'avenir, pour ne faire plus qu'une éternité. Effrayés à l'approche de la mort, « ils tremblent comme des esclaves fugitifs que leur maître a rencontrés et qu'il a saisis, lorsqu'ils croyaient aller plus loin; non comme des enfants respectueux qui sont touchés d'avoir déplu à leur père..... Pourquoi en jugez-vous ainsi, direz-vous? et pourquoi en jugerais-je autrement? Ne voit-on pas tous les jours, dans de pressantes maladies, les funestes effets de cette crainte? On se trouble au souvenir de la mort, lorsqu'on en est proche; on s'effraye à la vue d'un confesseur, comme s'il ne venait que pour prononcer le dernier arrêt; on éloigne les derniers sacrements, comme si c'étaient des mystères de mauvais augure; on rejette les vœux et les prières que l'Église a institués pour les mourants, comme si c'étaient des vœux meurtriers et des prières homicides. La croix de Jésus-Christ, qui devrait être un objet de confiance, leur devient un objet de terreur, et pour toute disposition à la mort, on n'a que l'appréhension et la peine de mourir. Quels égards et quels ménagements n'a-t-on pas pour eux! Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible, à peine les avertit-on de leur danger; et ils meurent, ou ils sont morts, avant qu'on ait bien concerté le biais qu'il faut prendre pour les avertir qu'ils doivent mourir (1). »

Voici une peinture magnifique des persécutions. La parfaite élégance du récit n'ôte rien à la force des traits. Nous connaissons peu de pages qui fassent mieux revivre, et où se trouvent retracées, dans un plus

(1) Sermon pour *le IVe Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 126.

noble et plus fier langage, les luttes héroïques des premiers âges du christianisme. « Lorsqu'au temps des Dioclétiens et des Nérons, un chrétien, traîné devant leurs tribunaux, allait répondre de sa foi, et que voyant autour de lui d'un côté un tyran furieux et des bourreaux inhumains, l'un prêt à prononcer, les autres prêts à exécuter la sentence; de l'autre, des lames luisantes et des fers brûlants; des ruisseaux de sang qui coulaient encore, et un tas de corps déchirés pour la même cause, il consultait son cœur et sa foi. Si le terrible appareil du supplice et l'affreuse image de la mort ébranlaient son courage; si sa main tremblante laissait tomber, presque malgré lui, quelques grains de profane encens au pied d'un idole (1); le cœur eût-il désavoué le crime au même temps que sa main le faisait; eût-il gardé dans sa conscience la fidélité que la faiblesse de la nature, et la crainte des tourments lui avaient fait perdre au dehors, l'Église le regardait avec horreur, et lorsqu'il demandait grâce, elle le renvoyait au tyran pour donner des preuves de son repentir, et pour laver de tout son sang la lâcheté qu'il avait commise (2). »

Il est véhément, il a une ironie superbe, quand il prend en pitié ces hommes « qui cherchent leur plaisir et leur joie dans la jouissance des choses du monde »; le ton simple et uni de l'orateur ajoute encore à la force de ses invectives et à l'expression de son dédain. « Je sens ici de l'indignation, et je crois pouvoir faire aujourd'hui le même reproche aux gens du monde, que leur faisait autrefois un prophète : *O qui lætamini in nihilo!* « O vous qui vous réjouissez et vous repaissez

(1) *Idole* était masculin ou féminin à volonté.
(2) Sermon pour *le IIe Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 71.

de rien! » Un peu de train et quelques serviteurs autour de vous; quelques titres qui serviront à vos épitaphes; faire un peu de bruit dans le monde, être un peu plus regardé par des hommes vains comme vous, avoir un peu plus de facilité d'agir : voilà à quoi aboutit toute votre ambition (1). »

Enfin, ces sermons sont remplis de passages véritablement éloquents et comparables à ceux des meilleurs prédicateurs du temps. Tel est le morceau où Fléchier dévoile aux ambitieux le but qu'ils poursuivent dans leur élévation. « Quand vous travaillez à vous agrandir, à devenir puissants, à faire fortune, j'en appelle à votre conscience, vous travaillez, même sans y penser, à vous donner une malheureuse commodité de faire le mal et à étendre cette inclination naturelle que vous avez à le commettre; vos passions sont trop resserrées dans votre cœur, vous voulez les élargir au dehors, avoir de quoi fournir amplement à votre luxe et à vos délicatesses; attirer les yeux du public par le nombre de vos valets et par la magnificence de vos équipages, avoir autour de vous quelques flatteurs de plus qui rendent hommage à votre fortune; appuyer de votre crédit les passions de vos amis, comme si ce n'était pas assez des vôtres, et faire sentir, comme il vous plaira, le poids de votre colère, lorsque vous vous croirez offensé (2). »

Comme il abaisse l'orgueil de l'homme, et foule aux pieds les richesses, la puissance, les titres, la vaine grandeur dont il se pare, et qu'il prend plaisir à étaler! Le style alors s'élève et s'échauffe, les idées se pressent, les expressions fortes se succèdent et

(1) Sermon pour *le IIIe Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 95.
(2) *Ibid.*, p. 84.

donnent au tableau une grande vigueur. « Pourquoi vous enorgueillissez-vous, cendre et poussière que vous êtes? De quoi pouvez-vous vous glorifier? d'une noblesse que vos pères ont acquise par leur ambition et par leur orgueil, et que vos enfants perdront peut-être par leurs bassesses; d'un nom qu'on se fait souvent sans mérite, et qu'on perd aussi sans sa faute; des louanges que le mensonge donne à la vanité, et que la vanité paye au mensonge; d'un esprit qui s'use par le repos, qui s'appesantit par le travail; d'une beauté que l'Écriture appelle vaine et trompeuse; d'une fortune qui s'établit avec peine, et qui se renverse et tombe souvent de son propre poids; d'une protection qu'on vous donne par hasard, et qu'on ôtera par caprice; des richesses que vous perdrez, et qui peut-être vous perdront; des amis à qui vous deviendrez indifférents, dès que vous serez moins heureux (1). »

Ailleurs, Fléchier poursuit avec un sentiment de tendre pitié ceux qui, sous prétexte de se convertir plus tard, passent follement le temps de la jeunesse. Les plaintes et les regrets de l'orateur ont je ne sais quoi de doux et de particulièrement touchant, quelque chose qui rappelle les effusions de saint Augustin dans les *Confessions*, ou les élans affectueux de Fénelon dans le *Traité de l'existence de Dieu.* « Plusieurs disent en eux-mêmes : il faut laisser passer cette première fougue de jeunesse; on est à Dieu bien plus paisiblement, quand on est lassé de ses passions et de soi-même : ils donnent ainsi un prétexte à leur lâcheté. Vous le savez, mon Dieu, vous qui sondez les consciences et qui lisez dans le cœur des hommes : ce n'est pas

(1) Second sermon pour *le III*e *Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 104.

tant une résolution de se corriger, qu'un dessein de s'excuser de leurs fautes. Ils croient que leurs mauvaises habitudes sont trop difficiles à réprimer; lorsqu'ils seront plus avancés en âge, elles leur paraîtront trop enracinées : ainsi, toujours trop jeunes et toujours trop vieux pour aller à vous; manquant tantôt de courage et tantôt de force, ils ne vous laisseront que l'intervalle de quelques soupirs, que l'extrémité de la maladie ou la crainte de vos jugements prochains leur arrachera presque malgré eux, et qui ne seront pas tant des marques d'un cœur repentant, que des remords d'un cœur corrompu et endurci dans ses péchés (1). »

Faut-il insister maintenant sur l'harmonie de ce style, sur la plénitude de cette belle prose qui se développe avec tant d'ampleur, et dont nous offrent des modèles toutes les citations qui précèdent? Comme les oraisons funèbres, les sermons, ceux de l'Avent surtout, se distinguent par la beauté de l'élocution : même pureté, même abondance, même douceur, même noblesse et même majesté, avec un air, non pas plus négligé, mais plus simple et plus naturel, que ne permettait peut-être pas la solennité de l'oraison funèbre. Compté parmi les illustres orateurs de son temps, Fléchier a son prix comme écrivain : il n'a pas son rang marqué parmi les plus éminents de cette glorieuse époque, mais il demeure l'un des maîtres de la langue, l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner notre idiome.

Il a employé, dit-on, un soin minutieux à l'arrangement des mots, à la cadence des phrases; et Thomas, si naturellement porté à l'exagération, va jusqu'à nous

(1) Sermon pour *le IVe Dimanche de l'Avent*, vol. VI, p. 120.

montrer cet orateur si disert, *un compas* à la main, mesurant attentivement les divers membres de ses périodes, afin de leur donner une égale étendue. Mais qu'en sait-il? Qu'en sait l'auteur pompeux de l'éloge de Marc-Aurèle et du maréchal de Saxe? Je soupçonne Thomas d'avoir porté son jugement sur échantillon, d'après quelques extraits connus, et cités dans tous les recueils, sans songer à lire entièrement une seule oraison funèbre, pas même celle de Turenne. A plus forte raison, n'oserions-nous affirmer qu'il avait rien lu des panégyriques et des sermons, de ces discours qui, à notre avis, ne sont nullement inférieurs aux éloges des grands. Thomas nous semble avoir jugé Fléchier sur la foi d'autrui; il a pris à la lettre un mot de Huet ou du P. de La Rue, une appréciation de Rollin, de La Harpe ou de Marmontel : de là, ce Fléchier faux, presque ridicule, qu'on nous représente le *compas* à la main, comme vous ne pouvez prononcer le nom de Buffon, qu'on ne vous parle aussitôt des belles manchettes de dentelle qu'aimait à porter l'illustre écrivain en composant ses ouvrages.

« L'amour de la politesse et de la justesse du style, nous dit le P. de La Rue, l'avait saisi dès ses premières études, et il s'était fait une habitude, et presque une nécessité, de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence (1). » Ce jugement d'un contemporain et d'un émule, homme d'esprit et orateur de mérite, est confirmé, ajoute-t-on, par le témoignage de Huet, qui connut Fléchier jeune encore et resta toujours son ami. « Un des plus fameux prédicateurs de ces derniers temps, et qui s'est élevé par la prédication, et avec qui j'ai été lié d'une étroite familiarité

(1) *Préface* des Sermons du P. de La Rue, édit. Migne.

pendant plusieurs années, était prédicateur partout sans s'en apercevoir. Il répandait sa rhétorique jusque dans ses plus simples billets; et les ordres qu'il donnait à ses gens, et les discours qu'il tenait dans son domestique, étaient des enthymèmes, des chries et des apostrophes (1). » Tout cela ne prouve pas, comme Thomas donne à l'entendre, que l'évêque de Nîmes ait péniblement cherché à plaire par le choix délicat des expressions et l'harmonie soutenue du langage; qu'il se soit soumis à ce travail que Cicéron appelle avec raison excessif et puéril. *Fiat structura quædam, nec tamen fiat operosè : nam esset cum infinitus, tum puerilis labor* (2). Il était prédicateur partout « sans s'en apercevoir », c'est-à-dire que sans beaucoup de peine, presque naturellement, les mots s'arrangeaient en cadence, sous sa plume, et formaient ces belles et triomphantes périodes qu'un auditoire d'élite venait admirer et applaudir.

C'est être injuste envers Fléchier, et ne pas l'estimer ce qu'il vaut, que de voir en lui un simple rhéteur, un homme habile dans l'art compliqué de faire mouvoir aisément, comme dans un corps d'armée, les membres d'une longue phrase. Dans tous ces discours, il n'y a pas une page, peut-être, où se rencontre un mot impropre, un son désagréable, et qui blesse l'oreille. Il l'avoue : il était naturellement paresseux, et ne pouvait s'accoutumer au travail. Pour atteindre à une telle perfection, se serait-il donc condamné à un

(1) *Huetiana*, p. 181; 1 vol. in-12. Paris, Jacques Etienne, 1722. — *Chrie*, exercice de rhétorique. « Il consistait à développer une pensée par sept ou huit moyens différents, qui rappelaient les différents lieux communs étudiés alors avec tant de soin, et aujourd'hui fort méprisés. » (Littré, *Dictionnaire de la langue française.*)

(2) Orator., c. XLIV.

labeur sous lequel un autre eût succombé? Qu'il y ait beaucoup d'artifice dans cette élégante prose, des combinaisons savantes et finement calculées, personne ne le nie. Aussi, en voyant ce style plein, nombreux, si poli et si doux, on a de la peine à démêler, parmi ces mérites divers, ce qui revient à l'art, et ce qu'il faut attribuer à la nature. L'art seul ne fait ni les grands orateurs, ni les bons écrivains. Ce style « également beau partout », qu'admirait Mme de Sévigné, d'une pureté, d'une noblesse, d'une distinction soutenues, tout cela est à la fois un don de nature, et le fruit d'une application assidue. Voilà la vérité. Ce que nous devons chercher en lui, comme dans les écrivains dignes de ce nom, c'est l'alliance heureuse des dons naturels et du travail personnel; cet effort persévérant pour rendre sa pensée en perfection, dont ne peuvent dispenser ni le talent, ni le génie. Fléchier ne s'est pas affranchi de ce labeur. Dans son *Portrait*, où il vante le style de ses ouvrages, la netteté, la douceur, l'élégance, il reconnaît la part de l'étude. « Il y a, ajoute-t-il, de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours et dans les choses, de l'arrangement dans les paroles, et une heureuse facilité, qui est le fruit d'une longue étude (1). » Ce jugement ne résume pas trop mal les qualités de notre orateur. Oui, il aime les expressions brillantes et les mots doux à l'oreille, les sons agréables, les périodes emmiellées, dit Pétrone, *mellitos verborum globulos;* il sème à profusion images, figures, antithèses, toutes sortes de traits fins et déli-

(1) Portrait de Fléchier. *Mémoires des Grands-Jours*, p. XLIII, édit. Hachette. L'auteur termina son *portrait* en 1681. A cette époque, il avait prononcé plusieurs oraisons funèbres; il avait prêché un Avent à la cour, en 1676, et allait y prêcher son second Avent, en 1682.

cats; il dispose les mots en formes arrondies, en belles phrases sonores et harmonieuses; et cela, sans fatigue, avec une parfaite aisance, presque naturellement, comme Ovide laissait échapper les vers de son facile génie. La force unie à la douceur, voilà le vrai style de Fléchier; non ce style fardé et précieux, qu'on ne cesse de lui reprocher, comme s'il n'en avait pas d'autre, mais ce langage sobre, sain, marqué au coin de la bonne époque, orné de grâces naturelles, embelli par des pensées exemptes de recherche et d'affectation, simples, justes, à la portée de tous, telles que les aimait La Bruyère, c'est-à-dire « des pensées prises dans le bon sens et la droite raison (1) ».

(1) Chapitre : *De la Société et de la Conversation.*

CHAPITRE XXXII

Opinion des contemporains sur ces sermons. — Mot de Louis XIV. — *Le Mercure galant.* — Mme de Sévigné. — L'abbé Le Gendre. — Du Jarry. — Le recueil de Maurepas. — Le P. de La Rue. — Opinion de d'Alembert. Maury. — Action oratoire de Fléchier. — Incohérence des témoignages à cet égard. — Rang des panégyriques et des sermons.

Quelle fut l'opinion des contemporains sur les sermons de Fléchier? En d'autres termes, quel fut son rang comme prédicateur (1)? Tous les témoignages du temps prouvent qu'il obtint de brillants succès dans la chaire, et ne dut pas sa gloire, comme on le répète, au seul éclat des oraisons funèbres. La plupart des contemporains parlent de ces sermons avec éloge, même avec admiration. D'abord, le premier témoin à consulter, c'est lui-même : telle est sa probité, que nous pouvons le croire sur parole. « Il a écrit avec succès, nous dit-il en 1681 ; il a parlé en public, même avec applaudissement. » Un peu plus loin, sans fausse modestie, avec un sentiment de légitime fierté, en homme « qui se sent et s'estime ce qu'il vaut », il parle de ses *talents* et de sa *gloire*. « Il est sensible aux approbations sincères et désintéressées : un homme qui le loue sans

(1) Sous le nom de *sermons*, nous comprenons les panégyriques et les sermons proprement dits. Quand nous désignerons les *sermons* exclusivement, nous aurons soin d'imprimer le mot en italique.

le connaître, un auditeur qui s'écrie, un passant qui le montre, et qui dit : *C'est lui;* ce sont les éloges qui le touchent davantage (1). » Ne devinez-vous pas, à ce langage, que Fléchier a certainement goûté la noble ivresse des triomphes oratoires, et cette félicité, la plus pure et la plus pénétrante des félicités humaines, celle que procure une popularité acquise par d'éclatants succès et de glorieux travaux! Cet homme, « qui le loue sans le connaître », il l'a rencontré quelque part; ce passant, qui le montre du doigt, il l'a entrevu; cet auditeur « qui s'écrie », il l'a entendu à Saint-Eustache, dans son oraison funèbre de Turenne, à Versailles ou à Fontainebleau, dans l'un de ses sermons à la cour : tout cela a laissé dans son âme une impression délicieuse, que le temps n'a pas effacée, et dont il aime à évoquer le souvenir.

Dès cette époque, la gloire de l'orateur était brillante, et sa réputation solidement établie. Quelques années après, en 1685, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Lavaur, le roi lui adressa ces paroles flatteuses : « Je vous ai fait trop attendre ce que vous méritez depuis longtemps; mais c'est que je ne voulais pas me priver de l'impression que me font vos discours, en vous éloignant de moi. » Un tel éloge a son prix : d'autant, que Louis XIV parlait ainsi, après avoir entendu Bossuet, et au moment des plus grands succès de Bourdaloue à la cour (2).

A côté du grave témoignage d'un prince, dont le goût naturellement droit fut rendu plus délicat par

(1) Portrait de Fléchier. (Voy. *Mémoires des Grands-Jours.*)

(2) Cité par Ducreux, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. I, p. XXXIII — M. Hurel fait un commentaire un peu fantaisiste de ces paroles, qu'il est disposé à prendre pour « une banale politesse et un compliment de cour ». (*Les Orateurs sacrés*, vol. II, p. 87.)

toutes les merveilles de son règne, convient-il de citer le malheureux *Mercure galant*, comme Racine l'appelle (1), et placé par La Bruyère immédiatement au-dessous de rien? C'était, avec *la Gazette de France*, l'un des rares journaux de l'époque. Les nouvelles de la cour, de la ville, de l'armée, lui assuraient une certaine vogue. Malgré ses sottises, il était à la mode, fort recherché, et goûté des gens du monde autant que méprisé des écrivains du temps. Il ne vaut rien comme juge, c'est entendu; mais, comme témoin, il mérite d'être écouté : il nous fournit quelques renseignements sur les succès oratoires de Fléchier. Voici donc, en 1681, ce qu'écrit *le malheureux Mercure* : « Le lundi, 14 de ce mois, M. l'abbé Fléchier, de l'Académie française, fit le panégyrique de saint François de Paule, dans l'église des Minimes de la place Royale. Il s'en acquitta, selon sa coutume, avec une merveilleuse satisfaction de ses auditeurs, dont le nombre était extraordinaire (2). »

Le Mercure, notons-le au passage, parle toujours de lui avec de grands égards. On le traite évidemment en ami de la maison. Ce n'est pas surprenant, quand on songe aux affinités littéraires de Fléchier, et à ses relations suivies avec Mme Des Houlières, l'un des rédacteurs ordinaires de la frivole gazette. Le futur prélat vient de faire l'oraison funèbre de M. de Lamoignon. *Le Mercure* signale aussitôt le succès du discours, et remarque, comme ferait un chroniqueur de nos jours, que la réputation de l'orateur avait attiré *tout Paris*. « Mme de Miramion, dont la piété exemplaire vous est connue, fit faire, ces jours passés, un bout de l'an pour

(1) Lett. à Boileau, du 6 août 1693. — *Œuv. compl. de Racine*, p. 532; 1 vol. in-4°, Didot.
(2) *Mercure*, avril 1681.

feu M. le président de Lamoignon, dans l'église de Saint-Nicolas des Champs (1). Elle avait prié M. l'abbé Fléchier de faire l'oraison funèbre. Il s'en acquitta à son ordinaire, c'est-à-dire que ce fut un ouvrage achevé, qui charma toute l'assemblée. Elle était aussi illustre que nombreuse. La grande réputation du défunt, l'estime qu'on a pour celle qui faisait faire le service, et les belles choses qu'on attendait de M. l'abbé Fléchier, avaient engagé un nombre infini de gens de la première qualité à se rendre dans cette église. On y devait faire le panégyrique d'un grand homme, et ce panégyrique partait d'une plume très délicate : c'était assez pour attirer tout Paris (2). »

Mme de Sévigné, dont l'autorité vaut mieux, loue un autre discours. Avec son propre sentiment, elle nous fait connaître celui de Corbinelli, « son fidèle Achate ». Elle nous *croque* ce sermon en quelques traits rapides, animés, pris sur le vif, pour ainsi dire, et, en passant, elle sème une de ces expressions pittoresques, qui lui sont si naturelles : « Il (Corbinelli) vient d'entendre par hasard, écrit-elle à sa fille, un sermon de l'abbé Fléchier, à la vêture d'une Capucine, dont il est charmé. C'était sur la liberté des enfants de Dieu, que le prédicateur a expliquée hardiment. Il a fait voir qu'il n'y avait que cette fille de libre, puisqu'elle avait une participation de la vie de Jésus-Christ et des saints; qu'elle était délivrée de l'esclavage de nos passions,

(1) C'est une erreur. L'édition *princeps*, que nous avons sous les yeux, dit que ce fut à *Saint-Nicolas du Chardonnet*. En voici le titre : *Oraison funèbre de Monsieur le premier président de Lamoignon*, prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, le 18 février 1679, par Monsieur Fléchier, abbé de Saint-Séverin. de l'Académie française. In-4°, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du roi, 1679.

(2) *Mercure*, février 1679, p. 262.

dont nous sommes tourbillonnés; que c'était elle qui était libre, et non pas nous; qu'elle n'avait qu'un maître, que nous en avions cent; et que bien loin de la plaindre, comme nous faisions, avec une grossièreté condamnable, il fallait la regarder, la respecter, l'envier, comme une personne choisie de toute éternité pour être du nombre des élus. J'en supprime les trois quarts; mais enfin, c'était une pièce achevée (1). »

La lettre de Mme de Sévigné fixe la date de ce discours, que Ducreux n'a pas indiquée. La *capucine* en question doit être Mlle de Béthune. Fléchier parle d'elle, trente ans après, et se recommande en même temps aux prières de Mlle de la Vallière, la Mère Louise de la Miséricorde. « La mort de la sœur de Béthune, écrit-il, m'a d'autant plus touché, qu'elle se souvenait encore que j'avais prêché à sa vêture, et qu'elle me donnait part à ses prières. Procurez-moi celles de la Mère Louise de la Miséricorde, et de toute la sainte communauté (2). »

Un autre contemporain, dont nous avons déjà parlé,

(1) Lettre du 1er mai 1680. — Voy. ce sermon, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VII, p. 149. Il a pour titre : Sermon pour une vêture, prêché à Paris, dans l'église des Carmélites.

(2) La *vêture*, ou prise d'habit, est l'acte par lequel un postulant reçoit l'habit du monastère où il va faire son noviciat. — La *profession* a lieu plus tard, lorsque le novice prononce ses vœux, et s'engage à suivre la règle du monastère. Ainsi, le 2 juin 1674, Fromentières prêcha pour la *vêture* de Mlle de la Vallière, et Bossuet pour sa *profession*, le 4 juin 1675. Voy. *Sermons choisis de Bossuet*, par F. Brunetière, p. 343.

Lettre datée de Mmes, le 18 mai 1709; *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 305. — Marie-Hippolyte de Béthune Charost était fille du duc de Béthune et de Marie Fouquet, fille du célèbre surintendant. Elle mourut à l'âge de quarante-cinq ans, après vingt-six ans de religion. Voy. M. Cousin : Liste des religieuses du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, *Mme de Longueville*, p. 373. 1 vol. in-8o, Didier.

assez enclin à dire du mal de tout le monde, n'a pas été trop méchant pour Fléchier. Le portrait de l'orateur, tracé en détail, et d'une main impartiale, paraît ressemblant : qualités et défauts sont indiqués sans parti pris, avec une égale sincérité. Les succès furent éclatants; mais l'action oratoire, dit Le Gendre, laissait à désirer. « Les prédications de l'abbé Fléchier avaient été fort applaudies dès qu'il parut. Il n'avait point un extérieur à enchanter ses auditeurs; sa mine, son geste, sa voix, sa prononciation n'avaient rien de majestueux. Ce qui charmait son auditoire et enlevait le succès, c'était la justesse, l'élégance, la pureté, l'arrangement de ses discours; à force d'y rêver et de les limer, il les faisait si beaux, qu'on a encore aujourd'hui autant de plaisir à les lire, qu'on en a eu à les entendre. En fait de pièces qui se déclament, et qui ont eu un heureux succès dans la bouche de l'orateur, il n'est point de plus forte preuve d'une véritable beauté que le succès, que de se soutenir sur le papier. M. Fléchier étant né lent, l'esprit ne lui venait qu'en ruminant. A le voir en particulier, on eût dit qu'il en avait peu, tant sa conversation était plate et chétive. J'en ai ouï parler en ces termes à de ses meilleurs amis, gens de distinction, qui l'avaient pratiqué longtemps. Il mettait à faire une pièce autant de temps qu'un autre à en faire quatre : aussi, en a-t-il fait peu, mais ce peu est d'un goût exquis. Il excellait dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres (1). »

En 1700, un certain abbé Du Jarry, prosateur pesant,

(1) Le Gendre, *Mémoires*, p. 8. — « Louis Le Gendre, né à Rouen, en 1655, protégé et secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, mort à Paris, le 1er février 1733, chanoine de Notre-Dame. Il obtint, en 1724, l'abbaye de Clairfontaine, dans le diocèse de Chartres. » (Note de l'éditeur, p. 2.)

et prédicateur de quelque renom, publia un recueil de panégyriques. Il s'appelait Laurent Juilhard; et, pour se donner, comme Des Alleurs, un air de condition, il avait pris le nom de Du Jarry. Né vers 1658 au Jarry, village près de Saintes, il mourut en 1730 dans son pays natal, où il avait été pourvu de bonne heure du prieuré de Notre-Dame du Jarry. En 1679, il remporta à l'Académie française le prix de poésie. A l'âge de cinquante-cinq ans, en 1713, il concourut de nouveau. Cette fois encore, il fut vainqueur, et d'un concurrent de vingt ans, qui allait bientôt jouir d'une tout autre célébrité que la sienne. Son ode *Sur le vœu de Louis XIII*, obtint la préférence sur celle de Voltaire. Le jeune poète, mécontent, se vengea de sa défaite, ce sera assez sa méthode, en se moquant et de son rival et de ses juges (1).

Voici ce que Du Jarry écrivait dans sa préface. Fléchier n'y est pas nommé; mais il est facile de le reconnaître, sous les traits de ce prélat « si connu par un talent qu'il joint à tant d'autres ». « Il faut avouer que les éloges de ce grand homme ont des grâces toujours nouvelles. On pourrait les comparer aux beaux jours, que l'on veut toujours revoir, après les avoir vus mille fois; ou à ces liqueurs, que l'on sert à la fin du repas, et que l'on trouve encore délicieuses, après s'être rassasié des viandes les plus exquises. J'ai dévoré ces excellents discours dans ma jeunesse, lorsque j'avais une avidité insatiable de lire de belles choses. Maintenant, après avoir donné à cette passion innocente tout ce que j'ai trouvé de plus propre à la satisfaire, je trouve encore de quoi réveiller mon appétit dans ces *Panégyriques;* et je me délasse souvent dans cette

(1) Voy. *Biographie universelle* de Michaud.

agréable lecture, après de sèches et laborieuses études (1). »

Voilà pour les *panégyriques*. Dans ces passages de contemporains bien informés, rien n'indique assurément que l'évêque de Nîmes ait échoué, comme le prétend d'Alembert. En 1713, quand le neveu de Fléchier fit paraître pour la première fois les *sermons* de son oncle, Du Jarry en composa la préface (2). Elle renferme sur l'action de l'orateur, sa voix, son geste, des détails intéressants, qui contredisent en partie ceux que donne plus loin le P. de La Rue (3). « A l'égard de la prononciation, disait Du Jarry, je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient que ce n'était pas ce qu'il y avait en lui de meilleur. Au contraire, soit prévention ou autrement, je n'en ai jamais trouvé de plus belle : elle était faite pour sa composition, et l'une donnait du poids et de la dignité à l'autre. Dès qu'il paraissait en chaire, son extérieur semblait tout se changer, et se revêtir, pour ainsi dire, de la majesté et de la grandeur de son ministère.. Sa manière de dire était digne et modeste, et tout ensemble ferme et assurée. Il n'a jamais fait craindre pour lui cet accident, auquel une bizarre coutume a voulu attacher un affront (4). Parmi ses rares

(1) Du Jarry, *Panégyriques choisis*. Paris, Denis Mariette, 1700, bibl. nat. Il fit paraître un second recueil, sous ce titre : *Panégyriques et oraisons funèbres*, 2 vol. in-12. Paris, Jacques Estienne, 1709. Bibl. nat.

(2) L'ouvrage parut sous ce titre : *Sermons de morale, prêchés devant le roi par M. Fléchier, évêque de Nîmes*, 3 vol. in-12. Paris, Elie Josset et Guillaume Cavelier, 1713. Bibl. nat.

(3) Le P. de La Rue avait quelque droit d'être difficile en ce qui touche à l'action oratoire. Il s'était formé, dit-on, à l'école du célèbre Baron, le meilleur acteur de son temps, et se faisait admirer par la beauté de son débit.

(4) Dans son *portrait*, cependant, Fléchier se plaint de sa mémoire : « Il vaudrait encore mieux, s'il pouvait s'accoutumer

talents, il avait surtout celui de finir heureusement ses périodes; l'oreille et l'esprit également flattés par leur chute lui attiraient souvent un murmure de longues acclamations. »

Le Gendre avait trouvé que Fléchier, dans sa mine, son geste, sa voix, n'avait rien pour enchanter ses auditeurs; Du Jarry n'est pas de cet avis. « Pour son extérieur, ajoute-t-il, il y en a de plus imposants, et qui frappent davantage; mais j'en ai peu connu qui attirât plus de respect. Je l'ai vu révérer dans les assemblées les plus augustes, soit par cette haute idée qui s'attache à la présence d'un homme illustre; soit par l'image d'une grande âme, qui se peint sans y penser elle-même... Sa voix s'accordait avec son geste, son style et toute l'action de sa personne : il n'y avait rien en lui qui sentît le déclamateur (1). »

Ce témoignage a son prix. C'est la déposition d'un homme qui avait beaucoup connu Fléchier, l'avait entendu souvent, et avait occupé comme lui les diverses chaires de Paris et pris la parole dans des solennités semblables (2). Ainsi, Du Jarry prononça l'oraison funèbre de la Dauphine et celle de Montausier : la première, à l'abbaye de Maubuisson; la seconde, à Paris, dans l'église de Sainte-Croix de la cité (3). Dans

au travail, et si sa mémoire un peu ingrate, mais non pas infidèle, le servait aussi bien que son esprit. »

(1) *Sermons de morale* de Fléchier, *Préface*.

(2) Le recueil de Du Jarry, celui de 1700 renferme huit panégyriques. Il y en a *sept* où sont loués les mêmes saints dont Fléchier avait célébré la mémoire. Ces éloges revenaient tous les ans, à chaque fête; et tous les ans, à la même époque, ils étaient prononcés dans les diverses paroisses et communautés religieuses de Paris.

(3) L'oraison funèbre de Montausier, par Fléchier, est du 11 août 1690; celle de Du Jarry, du 23 août 1690. — L'oraison funèbre de la Dauphine, par Du Jarry, est sans date. Voy. Du Jarry,

ce dernier discours, se trouve un détail bien curieux, dont aucun biographe n'a parlé, et que nous sommes tout surpris de rencontrer ici pour la première fois. Faut-il croire qu'en 1690, il ait été question, un instant, de faire Fléchier cardinal? C'est, du moins, si nous le comprenons bien, ce que Du Jarry donne à entendre. Il n'est pas possible que de pareilles paroles, prononcées en public, dans une circonstance solennelle, et selon toutes les probabilités en présence de l'évêque de Nîmes, fussent sans aucun fondement. Après avoir parlé du « prélat célèbre (1) » qui, avec Montausier, avait dirigé l'éducation du Dauphin et partagé dignement « les glorieuses fatigues de ce grand emploi », l'orateur ajouta : « Nous admirons tous cet homme plus connu par les illustres morts qu'il a fait revivre, que par la pourpre qui lui est destinée, et qui vient de consacrer un monument éternel de sa reconnaissance à la mémoire de son généreux protecteur (2). »

Du Jarry avait fait Fléchier cardinal; celui-ci, par reconnaissance, le fit évêque. Ce fut un peu plus tard, en 1707, dans une lettre où il le remerciait de sa *Dissertation sur les oraisons funèbres*. Cette lettre, égarée dans un ouvrage que personne ne lit, est intéressante pour nous. Fléchier, alors bien vieux, y développe une dernière fois ses idées sur le genre qui avait

Panégyriques et oraisons funèbres. Paris, Jacques Estienne, 1709. — Du Jarry fit aussi l'oraison funèbre du grand Condé, à l'abbaye de Maubuisson. Voy. vol. I, p. 338.

(1) Bossuet.

(2) Du Jarry, *Panég. et or. fun.*, vol. II, p. 420. — Afin que nous ne puissions nous y tromper, Du Jarry a mis en marge : *M. de Nîmes*. — Il est remarquable, qu'au dix-septième siècle, seuls les prélats de haute naissance se virent élevés aux grandes dignités de l'Église : Bossuet, Huet, Fléchier, Massillon ne furent jamais archevêques ou cardinaux.

fait sa gloire, répandant toujours sur ce qu'il écrit ce parfum d'urbanité, dont il savait relever ses éloges. « On m'a rendu soigneusement, Monsieur, un exemplaire de la belle dissertation que vous avez faite sur les oraisons funèbres. Elle est remplie de pieux enseignements et de réflexions judicieuses, qui ramènent cette espèce d'éloquence à son véritable point, qui est la raison et la religion, dont elle sortait quelquefois. Vous avez fort bien raisonné sur les règles qu'il faut observer, et sur les qualités qu'il faut avoir pour se soutenir dans ces éloges singuliers, où l'on veut honorer les morts, édifier les vivants, et rendre à Dieu comme un tribut des louanges et des fragilités humaines. Si j'avais encore été dans ces sortes d'occupations, j'aurais été fâché que vous eussiez ainsi découvert tous les secrets de notre art. Je dis notre art, car vous l'avez fort noblement exercé ; et, vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez cités de nos ouvrages, en mettre raisonnablement des vôtres. Vous avez suivi votre modestie et votre amitié dans cette dissertation. Je l'ai lue avec plaisir et avec pudeur, et je ne puis vous dire combien j'ai été touché des marques de tendresse et d'estime que vous y avez répandues sur mon sujet. Je vous prie de me les conserver, et de croire que personne ne souhaite plus de vous voir en l'état où votre mérite vous devrait avoir mis, il y a longtemps (1). »

(1) Lettre datée de Nîmes, le 28 octobre 1707. Elle est insérée, avec la *Dissertation* de Du Jarry, dans une espèce de cours de rhétorique : *Harangues sur toutes sortes de sujets*, par Vaumorière, p. 369, 1 vol. in-4°. Paris, 1713. Deux précédentes éditions, celle de 1688 et de 1693, ne renferment ni la *Dissertation* de Du Jarry, ni la lettre de Fléchier. Celle-ci, qui ne se trouve pas dans les *Œuv. compl.* de l'évêque de Nîmes, a pour nous la saveur d'une pièce inédite.

Il ne faudrait pas prendre à la lettre le petit compliment de Fléchier : « Vous pouviez bien, au lieu des exemples que vous avez cités de nos ouvrages, en mettre raisonnablement des vôtres. » L'éloquence de Du Jarry est tiède, sans caractère et sans accent : c'est du Fléchier délayé et affadi. Voici un échantillon de cette prose molle, fluide, et presque efféminée. « N'attendez pas ici, Messieurs, dit-il en 1690, dans l'oraison funèbre de la Dauphine, que je mêle à l'austérité du style évangélique, ces images qui nourrissent les passions des enfants du siècle ; que je donne moi-même de l'encens à l'idole, devant qui tant d'aveugles adorateurs courbent les genoux ; qu'à la vue du triste spectacle de la croix, j'expose à vos yeux les Grâces en deuil pleurant sur Adonis ; que je loue, dans cette chaire, l'écueil funeste où tant d'âmes périssent, et que je fasse entrer dans l'éloge d'une princesse chrétienne, cette beauté vaine et trompeuse que le Sage nous défend de louer dans la femme forte (1). »

Le recueil de Maurepas qui, en général, a juste autant de valeur que le *Mercure*, déclare, comme Le Gendre, que l'éloquence de Fléchier était parfaite, mais son débit défectueux. Après un couplet médiocre (2), suit une courte note, bienveillante au fond, et où la critique se mêle à l'éloge. « Esprit Fléchier, prêtre, de l'Académie française, homme de si basse naissance qu'il avait été précepteur de Louis Urbain Caumartin, maître des requêtes, mais d'un esprit si

(1) Du Jarry, *Or. fun.*, vol. I, p. 414.
(2) Voici ce couplet :

Pour réussir bien en parlant,
De Fléchier suivez le talent ;
Toujours élégant il sera :
Alleluia !

bon et si juste, d'un savoir si éminent, d'une éloquence si parfaite, et avec tout cela d'une piété et d'une vertu si solides, qu'ayant été connu, puis produit par Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, et gouverneur de monseigneur le Dauphin, il fut en droit de prétendre à tout. L'abbé Fléchier n'avait aucun extérieur, prononçait mal : on n'y faisait aucune attention, tant ses sermons et ses oraisons étaient des ouvrages achevés (1). »

Un autre contemporain, mais plus sérieux cette fois, un émule de mérite, orateur jadis célèbre, dont le nom n'est pas oublié aujourd'hui, met quelque réserve à ses éloges : entre les panégyriques et les sermons, il établit une distinction, qui n'avait pas été faite avant lui. Ce passage, dans son ensemble, va confirmer les témoignages de Du Jarry et de Le Gendre, et préciser leurs renseignements sur le caractère de l'éloquence de Fléchier, son action, sa prononciation et le son de sa voix. « Le feu qui éclate dans son style, écrit le P. de La Rue, et qui en relève partout la grâce et la dignité, semble manquer de véhémence ; et sa prononciation, traînante et peu animée, favorisant par sa lenteur la fidélité de sa mémoire, donnait à l'auditeur tout le loisir de suivre aisément la délicatesse de ses pensées, et de sentir le plaisir d'en être charmé.

« Comme ce fut d'abord par les éloges funèbres qu'il commença à se faire distinguer, la gravité des sujets fut avantageuse à la pesanteur naturelle de sa voix et de son action. La beauté de ce qu'il disait, en

(1) Cité par M. Ch. Livet, *Portraits du grand siècle*, p. 439. 1 vol. in-8°. Paris, 1885. Librairie académique, Em. Perrin, édit. Ce volumineux recueil de chansons se trouve à la Bibl. nat. Pour la similitude de ce jugement avec celui de l'abbé Le Gendre, voy. plus haut, p. 549.

fit sensiblement goûter la manière, et travestit même en talent un défaut, qu'en d'autres sujets moins tristes, on aurait eu peine à supporter.

« C'est ce qui parut dans ses sermons de morale. Car, au lieu que la véhémence et l'impétuosité devaient y régner, le son de sa voix, qui avait quelque chose de lugubre, y répandait son froid sur le feu de ses expressions, et la liberté de son esprit lumineux y était, pour ainsi dire, à l'attache de sa mémoire. Il eut peu de pareils dans les matières funèbres et dans la sphère du style panégyrique; il fut moins recherché à la ville et à la cour pour l'éloquence des mœurs (1). »

Après La Rue, qui écrivait sa préface en 1719, ce n'est plus, parmi les divers critiques, que contradictions, incohérences de tout genre, et, pour ainsi dire, le chaos. « Il fut moins recherché pour l'éloquence des mœurs », s'était contenté de dire celui-ci. D'Alembert, Thomas, La Harpe, Maury, tous ceux qui ont suivi, ont pris à tâche d'exagérer ou plutôt de fausser ces paroles. Les uns et les autres ont si bien fait,

(1) Le P. de La Rue, *Préface* de ses sermons, édit. Migne. Paris, 1864. Nous n'avons pu trouver à la Bibliothèque nationale, où malheureusement trop d'ouvrages demeurent dépareillés, l'édition qui renferme la *préface* fort intéressante du P. de La Rue. Voici, en ce qui nous concerne, quelques-unes des surprises désagréables qui nous ont été ménagées, dans le cours de cette étude. P. de La Rue, *Sermons pour le Carême et l'Avent.* Nîmes, Gaude, 1781, 4 vol. in-12. Bibl. nat. D. 40516, manque le *premier* volume. — F. Ogier, *Actions publiques;* 2 vol. in-4°. Paris, 1652-1655. Bibl. nat. D. 5411, manque le *second* volume. — Bégault, *Panégyriques et sermons*, 5 vol. in-12. Paris. Nic. Simart, 1711; Bibl. nat. D. 5556; manque le *troisième* volume. — Enfin, quand nous avons voulu consulter l'édition de 1713, *Sermons de morale* de Fléchier, pour la préface de Du Jarry, 3 vol. in-12, Bibl. nat. D. 5502, il n'y manquait que le *premier* volume : précisément celui dont nous avions besoin.

chacun a si largement renchéri sur l'opinion de son voisin, qu'il reste acquis aujourd'hui que Fléchier s'illustra jadis dans l'oraison funèbre, et obtint un médiocre succès dans les panégyriques et les sermons. Nous ne disons rien des dictionnaires de biographie, d'histoire et de littérature, de ceux du temps présent comme du temps passé : tous reproduisent les mêmes jugements et les mêmes erreurs, qu'ils se pillent entre eux sans le moindre scrupule.

D'Alembert, à qui nous devons un excellent éloge de Fléchier, rempli de renseignements précieux, d'anecdotes piquantes, a parlé des panégyriques et des sermons avec une légèreté qui étonne. « Cette lenteur d'action, nous dit-il, qui avait contribué au succès des oraisons funèbres de Fléchier, nuisit à celui de ses sermons, que d'ailleurs sa composition étudiée ne ranimait pas. Il parut froid et languissant, dans un genre qui exige de l'énergie, de la chaleur et de la véhémence, et où il ne savait mettre qu'une harmonie douce, peu faite pour émouvoir ses auditeurs, et encore moins pour les convertir. » Fléchier parut « froid et languissant » dans ses sermons, nous dit d'Alembert ; ce qui ne l'empêche pas d'ajouter aussitôt : « On rendit justice au mérite de ces discours, toujours écrits avec pureté et même avec noblesse. » « Il ne fut guère plus heureux, nous dit-on ensuite, dans ses *Panégyriques des saints*, et sembla moins propre à louer les héros de la religion que ceux du siècle (1). » Je ne reprocherai certainement pas à d'Alembert de méconnaître le mérite de ces discours ; de n'avoir lu ni les panégyriques, ni les sermons ; et de répéter, en

(1) D'Alembert. *Hist. des membres de l'Académie française*, vol. I, p. 401. L'éloge de Fléchier fut lu à la séance publique du 19 janvier 1778.

l'exagérant, une partie de la *Préface* du P. de La Rue. Mais l'auteur aurait dû, au moins, rapporter des faits exacts, conformes aux témoignages des contemporains, de Mme de Sévigné, du P. de La Rue, de Louis XIV, et ne pas prendre sur lui de déclarer que Fléchier « parut froid et languissant » dans ses sermons. D'un autre côté, Maury qui se distingue rarement par la mesure, prononce sa sentence en quelques mots dédaigneux. « Les panégyriques de Fléchier, dit-il, vantés pendant si longtemps comme des chefs-d'œuvre dans les rhétoriques des collèges, sont étrangement déchus de la gloire qu'ils avaient usurpée (1). »

Complétons ces détails sur l'action oratoire du prélat, par les paroles de d'Alembert. Celui-ci semble suivre La Rue, et reproduire, avec quelques variantes, son jugement. « Cette teinte de pathétique se faisait sentir encore davantage, quand Fléchier prononçait ces oraisons funèbres. Son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui; l'âme se sentait lentement pénétrer par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Aussi, était-il quelquefois obligé de s'interrompre lui-même dans la chaire, pour laisser un libre cours aux applaudissements; non à ces éclats tumultueux dont retentissent nos spectacles profanes, mais à ce murmure universel et modeste, que l'éloquence sait arracher jusque dans nos temples à des auditeurs vivement émus : espèce d'explosion involontaire de l'enthousiasme public, que la sainteté même du lieu ne peut retenir et comprimer (2). »

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 109, édit. Didot. Maury publia la première édition de son *Essai*, en 1777.

(2) D'Alembert, *Eloges*, vol. I, p. 399.

En 1763, l'historien de la ville de Nîmes, le savant et consciencieux Ménard, n'établissait pas, entre le Fléchier des oraisons funèbres et celui des sermons, cette distinction subtile et difficile à saisir. Il ne disait pas, comme d'Alembert, que son action « un peu triste », et sa voix « un peu faible et traînante » dans *le sermon*, convenaient bien à ses oraisons funèbres, et contribuaient à y répandre « une teinte de pathétique ». Ménard écrivait tout uniment, sans ces mille détours : « Sa prononciation, sa voix, son geste, tout était assorti à la grandeur de son ministère et à la beauté de sa composition; et, sans le secours et les prestiges d'une déclamation étudiée, il emporta les suffrages publics. Il récitait ses discours d'une manière aisée et majestueuse; avec lenteur, si l'on veut, mais avec poids et dignité : de sorte que, nonobstant une certaine froideur qui est inséparable des déclamations posées, on ne laissait pas de sentir tout le feu qui régnait dans ses expressions, et toute la délicatesse de ses pensées. Il avait une mémoire heureuse, ferme, assurée; jamais on ne le vit hésiter, ni chanceler le moins du monde, dans le cours de ses différentes prédications (1). »

A quels discours donner la préférence? Est-ce aux sermons ou aux panégyriques? Le dix-septième siècle ne mit aucune différence entre ces compositions, et les estima également. Dans la suite, on les jugea avec plus de rigueur. D'Alembert affirme que notre orateur échoua dans l'un et l'autre genre. La Harpe ne s'écarte guère de cette opinion. A l'en croire, les *sermons* de Fléchier, comme ceux de Bossuet, « ne répondent

(1) Ménard, *Notice* en tête du seul volume des *Œuv. de Fléchier* qu'il ait publié, p. 27. Paris, Christophe Ballard, 1 vol. in-4°, 1763.

pas à la célébrité qu'ils ont acquise dans l'oraison funèbre (1) ». D'autres préfèrent les *panégyriques*. Ducreux pense que les sermons « n'ont pas un mérite égal à celui de ses oraisons funèbres et de ses panégyriques (2) ». Un autre éditeur répète la même chose : « Les sermons de Fléchier, prêchés avant et pendant son épiscopat, quoique inférieurs à ses panégyriques et à ses oraisons funèbres, produisirent le plus grand effet, et firent la plus vive impression à la cour même de Louis XIV (3). » Voici, à son tour, ce que dit l'abbé du Jarry, dans la préface des sermons de l'évêque de Nîmes : « Je ne sais pas, écrit-il, s'il est rien sorti de plus beau et de plus achevé de la plume de ce grand maître. » Du Jarry ne parle ici que de l'Avent prêché à la cour en 1682. Ducreux cite ces paroles, et, oubliant ce qu'il vient de dire, ajoute : « On peut appliquer sans restriction ce jugement à tous les sermons de morale qui nous restent de Fléchier, à quelque époque de sa vie qu'il les ait composés (4). »

Sans discuter l'opinion des contemporains et des divers critiques; sans chicaner ni les uns ni les autres sur leur goût ou leurs préférences, nous dirons que les sermons, considérés en eux-mêmes, et pour nous, modernes, valent mieux que les panégyriques. Les premiers se distinguent également par la pureté de l'élocution, par des observations morales pleines de justesse, et des peintures qui ne manquent ni d'éclat,

(1) *Cours de littér.* Edit. de 1700, vol. VII, p. 29. — Voy. plus haut, p. 219 et suiv.

(2) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. I, p. XXIX.

(3) *Œuv. compl. de Fléchier*, par A. V. Fabre, de Narbonne. *Notice*, vol. I, p. CXLVIII, 10 vol. in-8°. Paris, 1828. Cette édition ne vaut rien.

(4) Fléchier, *Œuv. compl.*, vol. I, p. XXX. — Voy. plus haut le jugement contradictoire de Ducreux.

ni de vigueur. Ils n'ont pas le défaut des seconds, dont certaines parties détachées seulement, plutôt que l'ensemble de l'œuvre, méritent l'attention. Dans les éloges des saints, les faits semblent disposés d'une manière un peu artificielle, pour amener les développements moraux que recherche l'élégant génie du prédicateur. Les réflexions, au contraire, sont à leur place dans un sermon : naturellement préparées par le sujet et la suite des idées, elles n'ont pas l'inconvénient, comme dans un panégyrique, d'interrompre le récit, d'arrêter la marche des événements, au détriment de la peinture des caractères, et des vertus que doit célébrer l'orateur.

CHAPITRE XXXIII

Influence de Fléchier sur Massillon. — Fléchier, Thomas et Balzac.

Parvenu au terme de notre travail, il nous reste à grouper les détails répandus dans le cours de cette étude; à réunir, comme dans un tableau, les traits divers de la physionomie de Fléchier, afin, s'il est possible, de laisser de lui une brillante et solide image. Après deux siècles écoulés, il est encore célèbre parmi nous, et se tient sans trop d'infériorité à côté de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon.

A ces titres de gloire, ajoutez celui d'avoir formé l'un des plus illustres prédicateurs de cette grande époque. Cette influence sur le génie de Massillon n'est pas douteuse; et, si nous ne nous trompons, celui-ci porte dans ses pensées, dans son style, et jusque dans sa méthode, comme l'empreinte visible du maître. Nous l'avons remarqué plus haut (1), l'évêque de Clermont lut assidument les oraisons funèbres de Fléchier; il les connaissait à fond et si bien, que les siennes en rappellent constamment le souvenir. Massillon négligea le dogme et préféra la morale où il trouva l'emploi de ses belles facultés. Séduit, sans doute, par les succès de son devancier, il s'appliqua à l'étude du

(1) Voy. p. 181 et suiv.

cœur, à la peinture des vices et des passions des hommes; il tâcha d'intéresser par la finesse de ses observations, par certain air de nouveauté dans les idées, et par la touche hardie de ses tableaux. Il est vrai, l'élève a laissé le maître loin derrière lui; mais il a profité de ses leçons et s'est formé à son école; comme, malgré la distance qui les sépare, Cicéron tira grand avantage de l'étude assidue d'Isocrate.

Massillon apprit de Fléchier à relever ses pensées par la beauté de cette diction enchanteresse qui charmait Voltaire; à châtier son style, à rechercher les grâces attrayantes d'une élocution parfaite : même concours de mots harmonieux chez les deux orateurs; même désir de captiver doucement l'oreille, même choix scrupuleux des termes, même attention à ne hasarder aucune expression capable de froisser des auditeurs délicats. Jusque dans ses défauts, Massillon porte des traces de l'influence de son modèle. L'auteur du *Petit Carême* se complaît dans les amplifications oratoires, les développements et les lieux communs; il s'inquiète peu de la maxime de Fénelon : « Un bon discours est celui où on ne peut rien retrancher, sans couper dans le vif (1) »; il n'est pas fâché, enfin, de montrer son esprit; il en abuse même quelquefois, et prodigue des antithèses, dont les unes sont naturelles, les autres entachées de recherche.

Rien ne prouve mieux cette influence de Fléchier, que certains passages, où l'imitation est évidente. On connaît le magnifique exorde de Massillon pour le jour de la Toussaint. Jamais, peut-être, Louis XIV ne s'était entendu louer avec autant de délicatesse et de dignité; jamais orateur, tout en décrivant les splen-

(1) Lettre à l'Académie. *Projet de rhétorique.*

deurs du grand règne, n'avait rappelé avec plus de force et de liberté les sévères enseignements de l'Évangile. En vérité, cette haute et fière éloquence était faite pour saisir d'étonnement le royal auditoire de Versailles; et rien de surprenant si elle excita dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration (1). « Sire, s'écria l'éloquent oratorien, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à Votre Majesté le même langage (2). Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre; qui n'a vu tant de puissances armées contre lui, que pour leur donner une paix glorieuse, et qui a toujours été plus grand ou que le péril, ou que la victoire!

« Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité, et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède! Ainsi parlerait le monde; mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde (3). »

Plus de vingt ans auparavant, en 1676 (4), Fléchier, prêchant devant le roi, et le même jour de la Toussaint,

(1) D'Alembert, *Eloges*, vol. I, p. 13.

(2) Le texte de Massillon était tiré de l'Evangile pour la fête de la Toussaint : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. »

(3) Massillon prêcha son premier Avent à la cour, en 1698, dit M. Hurel, vol II, p. 205; en 1699, dit M. Blampignon. Voy. la liste de ses prédications, dans l'ouvrage de M. Blampignon. *Massillon*, p. 96 et suiv.

(4) Ducreux donne à tort la date de 1682. Voy. plus haut, p. 253.

avait déjà employé ce tour. Mais, dans l'intervalle, le disciple était devenu maître. Celui-ci, tout en imitant, sut si bien s'approprier les idées d'autrui, les exprimer d'une manière si neuve, donner enfin à tout le tableau tant de mouvement, de couleur et d'éclat, que la copie est supérieure à l'original, et qu'il ne reste à Fléchier que la gloire d'avoir inspiré cet éloquent passage. « Sire, avait dit ce dernier, si je n'avais qu'à établir ici les avantages d'un bonheur humain, et l'éclat d'une gloire mondaine, je n'irais pas loin chercher ces idées pompeuses de grandeur et de félicité, et j'en trouverais bientôt la riche matière dans Votre Majesté même. Je ferais avec joie le portrait d'un roi, que la justice règle, que la sagesse conduit, que la fortune accompagne, que la valeur anime, que la victoire couronne, que la terre admire, que le ciel protège. Je le décrirais tel qu'il est, je veux dire si puissant, que l'Europe entière, jalouse et liguée, ne peut soutenir ni ses forces ni son courage; si modéré, qu'il offre volontiers la paix, quand il est maître de la guerre; si sage, qu'il reçoit sans émotion la prospérité comme s'il s'y était attendu, l'adversité, comme s'il s'y était accoutumé; si bienfaisant que, dans la distribution de ses grâces, on doute souvent lequel des deux on doit le plus estimer, de ce qu'il dit ou de ce qu'il donne; du bienfait, ou de l'honnêteté qui l'accompagne; si heureux, qu'il semble ordinairement que les saisons et les éléments se règlent sur le cours de ses entreprises...

... « Mais, Sire, je m'élève aujourd'hui au-dessus de toutes les félicités humaines; j'oublie pour un temps la gloire que vous vous êtes acquise; je ne pense qu'à celle que vous devez acquérir, non sur la terre, mais dans le ciel; non par des ennemis vaincus, mais par des passions domptées; non par vos propres

forces, ou par les suffrages des hommes, mais par la grâce de Jésus-Christ, et par la libéralité de Dieu même (1). »

Certes, ce n'est pas un médiocre honneur d'avoir été étudié comme un modèle, et consulté souvent par l'un de nos plus grands prédicateurs. Le P. Le Jeune est fier, et à juste titre, des emprunts que lui a faits Bourdaloue ; de son côté, Fléchier peut se glorifier aussi d'avoir fourni à Massillon quelques-unes de ses plus belles inspirations. Voilà un mérite qui a son prix : mieux que tous les raisonnements et toutes les citations, cette préférence d'un tel maître prouve ce que pareille éloquence a de solide, de robuste et de sain, et ce qu'elle offre d'utile aux méditations des jeunes orateurs.

Fléchier a aussi plus d'un trait de ressemblance avec d'autres écrivains. Devons-nous le comparer à un auteur, dont les discours jadis applaudis ne sont plus guère lus aujourd'hui? Au premier coup d'œil, il y a peu de rapports, semble-t-il, entre Thomas et l'évêque de Nîmes : l'un « naturellement paresseux », d'une âme aussi affectueuse et aussi tendre que celle de Fénelon, d'un talent plein de souplesse, d'un caractère modéré et ennemi de tout excès; l'autre, « qui appliquait à l'étude des lettres une imagination forte, quoique dépourvue de création et de variété, un talent de style cultivé par le travail le plus opiniâtre, un goût qui manquait un peu de délicatesse, une âme plus élevée que sensible, et dont l'enthousiasme ressemblait à l'exagération (2) ».

(1) *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VI, p. 15. Le texte, comme dans Massillon, est tiré de l'Evangile du jour de la fête : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.* « Bienheureux ceux qui ont faim et qui ont soif de la justice. »

(2) Villemain, *Littérat. au dix-huitième siècle*, vol. III, p. 281. Edit. in-8°, 1840.

Malgré le discrédit où sont tombés les parallèles académiques, s'il nous était permis de comparer entre eux l'auteur des oraisons funèbres et celui des *Eloges*, nous noterions ce qu'ils ont de semblable et de différent. Ils ont de commun un grand fonds de probité, qui, de part et d'autre, commande le respect. Mais la vertu de Fléchier est plus douce et plus traitable; celle de Thomas, plus austère, rappelle les sévères préceptes des stoïciens. Tous deux connaissent bien l'antiquité : mais l'un aime les anciens en littérateur, l'autre en érudit. Tous deux cultivèrent la poésie : mais l'un compose ses vers aussi gravement qu'un discours, et ne traite que des sujets relevés; l'autre se délasse en compagnie des Muses, et tourne sans prétention quelques légers madrigaux qu'il envoie à ses amies. Ils ont du goût l'un et l'autre : Fléchier l'a plus fin et plus sûr; Thomas s'égare quelquefois, et tombe lourdement. N'eût-il pas compris, sans cela, que faire « pour de grands hommes, morts depuis longtemps, des oraisons funèbres, sans cercueil et sans temple (1) », c'était se jeter dans un genre faux, où il lui devenait impossible de rencontrer une inspiration puissante ou une émotion vraie? Obligé d'avoir un langage en harmonie avec les solennités académiques, où étaient lus ces éloges, Thomas enfle la voix, charge son style de « grands mots emphatiques », prodigue les images et les mouvements, étale un formidable appareil oratoire, et, malgré ses efforts, ne produit aucune de ces impressions que les vrais orateurs savent exciter. Les *Eloges* de Thomas élèvent l'âme et fatiguent l'esprit (2) : cri-

(1) Villemain, *Littérat. au dix-huitième siècle*, vol. III, p. 281. Edit. in-8°, 1840.

(2) E. Géruzez. *Hist. de la litt. franç.*, vol. II, p. 457. 2 vol. in-12. Paris, Didier.

tique juste, qui résume en deux mots les qualités et les défauts de ces harangues, « d'une forme indécise entre la dissertation savante et l'allocution oratoire (1) ».

Fléchier ne donne jamais dans de tels excès : il touche à la déclamation; il n'est pas emphatique. On trouve dans Thomas de fortes pensées, énergiquement rendues; mais que de fois il est lourd et pesant! comme il se traîne péniblement à travers ces mots interminables, et ces périodes énormes qui l'écrasent sous leur poids! Fléchier n'est pas impitoyablement monotone comme Thomas, qui veut toujours être grandiose et pompeux : il a de la dignité, de la noblesse, sans pesanteur; et, s'il mérite un reproche, c'est d'avoir trop de finesse et de subtilité.

Ces graves défauts nuisent beaucoup aux *Eloges* de Thomas. Au milieu de l'abaissement moral de son époque, au sein de l'atmosphère viciée qu'il est condamné à respirer, il garde de généreux et fiers sentiments; il parle courageusement de la vertu et de la dignité de l'âme humaine à ces esprits frivoles, peu soucieux de leurs devoirs, livrés tout entiers à leurs amusements et à leurs plaisirs. En face d'un pouvoir ombrageux, en présence des injustices et des rigueurs d'une autorité débile et absolue, il ose évoquer l'image sacrée de la liberté, « et défendre l'inviolabilité du sanctuaire de la conscience (2) ». Quel malheur, que Thomas ne sache pas s'exprimer simplement! Il cherche de grands mots pour ses grandes idées, et tombe dans cette emphase que tout le monde lui reproche, et qui gâte, chez lui, « l'expression de senti-

(1) Villemain, vol. III, p. 282.

(2) Villemain, vol. III, p. 283. — Voy. l'excellent jugement de M. Villemain sur Thomas, *Essai sur l'oraison funèbre;* vol. I, p. 65 et suiv. du Recueil de Dussault.

ments nobles et vrais (1). » Quoi qu'il dise, sans le vouloir, avec les meilleures intentions du monde, Thomas est un rhéteur, un rhéteur prétentieux, de l'école de Dion Chrysostome, non de celle d'Isocrate; un orateur médiocre, qui a quelques qualités, et encore plus de défauts; qui peut avoir « sur l'âme des jeunes gens une heureuse influence morale, mais qui risque d'égarer leur goût en les poussant à la déclamation (2) ».

Thomas ne fut qu'un disciple, un élève distingué, opiniâtre et laborieux. Le vrai maître du panégyriste de Turenne, celui qu'il lut beaucoup, et qui exerça une influence réelle sur son talent, c'est Balzac. Fléchier goûtait particulièrement le style du célèbre *épistolier*. « Balzac, disait-il, a une noblesse et une harmonie dans l'expression, qu'on ne saurait trop admirer, ni trop imiter (3). » Séduit par ces belles qualités, il le prit pour modèle, et essaya de faire passer dans ses ouvrages le nombre et l'harmonie qui distinguent la prose de Balzac. Avec quel bonheur le disciple a transporté dans la langue oratoire le style brillant du maître, on le sait, ce style savant, ciselé, poli, le charme des esprits cultivés, les délices des grandes dames du dix-septième siècle, qui venaient l'admirer dans les élégantes réunions de l'hôtel de Rambouillet.

Entre l'écrivain et l'orateur la ressemblance n'est pas

(1) E. Géruzez, *Hist. de la litt. franç.*, vol. II, p. 427.

(2) Géruzez, vol. II, p. 457.

(3) Ménard, *Notice* en tête des *Œuv. de Fléchier*, p. 87. — « Si MM. de Balzac et Voiture, lisons-nous ailleurs, eussent été du temps de Cicéron, ils auraient pu de même disputer de l'éloquence avec cet orateur, quoique dans une langue différente. » (*Réflexions sur les différents caractères des hommes; Œuv. compl. de Fléchier*, vol. IX, p. 263. Sur cet ouvrage voy. plus haut, p. 326)

fortuite, et ce n'est pas au hasard qu'il faut attribuer cette rencontre des mêmes qualités et des mêmes défauts. Tous deux se plaisent dans le développement des vérités morales, qu'ils parent de toutes les richesses et de tous les ornements de l'élocution; ils ont la passion du beau langage, du bien dire, de ce qui peut charmer l'esprit, et flatter l'oreille : même choix dans les expressions, même noblesse, même harmonie, et, dans la composition, même ordre lumineux, même sagesse, et même régularité. Il leur manque à l'un et à l'autre le don divin de remuer fortement les cœurs. Leur parole toujours correcte et mesurée, admirable de dignité, si l'on veut, mais souvent compassée, n'a pas cette chaleur qui pénètre, ce feu qui brûle, cet éclat retentissant qui, semblable à l'explosion de la foudre, laisse dans l'âme une profonde commotion. Ils séduisent par la souplesse et la variété de leur talent. Rien n'est étranger à Balzac : morale, religion, politique, guerre, littérature; il traite de tout, parle de tout dans ses lettres, qui, remplies de morceaux fortement pensés, vigoureusement écrits, s'élèvent parfois jusqu'au ton de la véritable éloquence.

Fléchier, peut-être encore mieux doué, passe sans peine d'une matière à une autre, et s'exprime presque toujours dans le langage le plus approprié au sujet. Poète latin, il compose des vers excellents; décrit d'une manière brillante le carrousel de 1662, et mérite d'occuper une belle place parmi ceux qui, au dix-septième siècle, parlèrent la langue de Virgile et d'Horace. Poète français, qu'il écrive à Mlle de la Vigne, ou compose des *Dialogues* sur le quiétisme; qu'il traite de matières frivoles ou sérieuses, ses vers, pour être un peu précieux, ont de la facilité, de l'agrément, cette tournure ingénieuse qui relève les plus petites choses

et les plus minces détails. Historien, il raconte avec intérêt les faits dont il est témoin, ou les événements d'autrefois ; et, de la même main qui sait peindre avec une fine ironie les épisodes des *Grands Jours d'Auvergne*, il racontera plus tard avec dignité, dans un style grave et souvent éloquent, les grandeurs du règne de Théodose (1). Orateur enfin, qu'il célèbre la gloire, ou les vertus des hommes illustres de son siècle, de Turenne, de Lamoignon, de Montausier; qu'il propose à l'édification de ses contemporains l'exemple des héros du christianisme, ou qu'il développe dans ses sermons les préceptes de la morale évangélique, il déploie dans tous ces discours de précieuses qualités, et les ressources infinies d'un incontestable talent.

Considéré comme homme, et non plus comme écrivain, celui-ci est de beaucoup au-dessus de Balzac. Il n'a pas, comme l'auteur du *Socrate chrétien*, cette vanité excessive, qui « allait fort au-delà de l'impression forte qu'un homme de mérite reçoit de sa supériorité sur les autres (2) ». Balzac s'enivrait des fumées de sa gloire, et ne se gênait guère pour en parler hardiment. Mais c'est par le cœur surtout, que Fléchier est supérieur. L'un se fait aimer par son caractère doux, humain, compatissant; nous nous attachons à lui, à mesure que nous le connaissons davantage, heureux d'être en commerce avec une âme noble et élevée, qui gémit des souffrances d'autrui et ne néglige rien pour les adoucir. L'autre inspire moins de sympathie pour sa personne. Admirateur sincère et passionné

(1) L'excellente vie de Théodose, ainsi l'appelle M. Villemain dans son *Essai sur l'oraison funèbre*, fut composée pour l'éducation du Dauphin, et parut en 1679.

(2) D. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 12.

des lettres, il a une indifférence hautaine pour les douleurs et les peines des hommes : tout entier à ses goûts et à ses livres, il s'inquiète peu du reste, et serait moins touché du malheur de son voisin, que d'une faute contre la langue, ou la lecture d'un ouvrage ennuyeux et mal écrit. « Ce qui était lumière dans son intelligence, n'y est pas devenu feu; car rien chez lui n'est descendu de la tête au cœur, et ne s'est échauffé à ce foyer où les grandes idées deviennent des sentiments, en se pénétrant de cette chaleur vitale qui est un principe d'éternelle jeunesse pour les ouvrages de l'esprit (1). »

Ce n'est pas Fléchier qui montrerait un dédain superbe pour les choses humaines, et parlerait avec une sérénité impassible des désastres qui peuvent écraser les villes ou les peuples; ce n'est pas lui qui traiterait le mariage avec une spirituelle, mais froide légèreté, et jetterait du ridicule sur le plus pur et le plus généreux des sentiments, l'amour paternel (2). Aussi Balzac porte-t-il la peine de ce défaut. Comme ne s'est jamais échappé de son cœur un cri qui trahît le trouble ou l'émotion de son âme, il n'a pas atteint à la véritable éloquence. Fléchier, au contraire, y touche plus d'une fois, dans ses oraisons funèbres, ses sermons, et même ses lettres, quand il nous parle de la rapidité de la vie, de la vanité des honneurs, du compte que nous rendrons un jour de nos actions; quand il découvre à nos yeux les mystérieuses obscurités de la tombe; quand enfin, dans ses lettres, il raconte, avec l'accent de la plus vive douleur, les maux de son peuple éprouvé par la famine, ruiné, massacré, au milieu des horreurs d'une guerre civile dont il ne peut prévoir la fin.

(1) Géruzez, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 51.
(2) Voy. Géruzez, *ibid.*, p. 39.

Une autre cause explique la froideur de Balzac. Cette magnifique éloquence, si pompeuse et si parée, est une éloquence de convention, « sans sujet, sans chaire, sans tribune, sans barreau (1) ». Comment ne pas se défier de la chaleur factice d'un orateur, qui n'a jamais parlé en public? de tout ce bagage oratoire, de ce luxe déployé en pure perte? enfin, de ces exclamations, de ces apostrophes que personne ne doit entendre et qui tombent dans le vide? Sauf le mérite du style, il en est de la rhétorique ambitieuse de Balzac, comme de ces armes brillantes, finement travaillées, dignes par leur éclat d'attirer les regards, de figurer dans un trophée; mais qui n'ont pas été solidement trempées, et dont il serait impossible de se servir. Fléchier, du moins, a eu un auditoire et une tribune. Ses discours y ont gagné un accent sincère, un mouvement, une chaleur que vous chercheriez en vain dans Balzac. Vous sentez, en les lisant, que vous avez sous les yeux de vrais discours; et, s'il y a quelque excès, trop d'apprêt dans le style, trop de précautions oratoires, ce sont là des fautes excusables, et qui ont leur raison d'être, tandis que ces artifices, ces petits manèges choquent dans une harangue qui ne sera pas prononcée : le lecteur rejette sans pitié ce qui ne va pas directement au but.

Enfin, plus heureux que le maître, le disciple jouit paisiblement de sa gloire. Après avoir été l'objet de l'admiration publique, Balzac vit pâlir peu à peu l'éclat de son nom, et fut lui-même le témoin attristé de sa popularité décroissante. Critiqué tout bas par les uns, violemment déchiré par les autres, pour comble de malheur, il rencontra un rival dans le genre même qui

(1) D. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 29.

avait fait sa gloire; et eut la douleur de voir passer sur la tête de Voiture la couronne que ses contemporains avaient placée sur son front (1). Il ne s'est plus relevé de cette déchéance. Fort négligé aujourd'hui, trop peut-être, il ne garde qu'un très petit nombre de lecteurs. Ces belles phrases jadis si admirées, ces périodes harmonieuses, construites avec un labeur infini et un art consommé, languissent maintenant dans l'abandon et l'oubli.

Cependant, les services qu'il a rendus à la langue française suffiront pour sauver sa mémoire. Son meilleur titre auprès de la postérité, dirons-nous avec M. Nisard, sera d'avoir discipliné la prose, comme Malherbe avait discipliné la poésie; et de lui avoir imposé des règles, dont il ne fut plus permis de s'écarter après lui (2). Voilà ce qui reste de Balzac. Pour ses ouvrages, ils ne nous intéressent plus, sauf quelques passages où se révèle, çà et là, non un écrivain de génie, mais un prosateur agréable, spirituel et connaissant à fond toutes les finesses de la langue.

La réputation de Fléchier, établie sur des bases plus solides, a mieux résisté à l'action du temps. Après deux siècles écoulés, Fléchier est lu encore; on s'occupe de lui, on l'étudie : du moins, un certain bruit se fait autour de son nom et de sa personne. Par une bonne fortune, qui n'a d'égale que celle dont il jouit toute sa vie, la découverte d'un manuscrit est venue rajeunir tout à coup l'antique renommée de notre orateur. De fins critiques, surpris de trouver tant de

(1) Balzac mourut à Angoulême, en 1654. Dès 1628, le P. Goulu, général des Feuillants, lui fit une guerre acharnée. Sur ces vicissitudes de la fortune littéraire de Balzac, voy. M. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 35.

(2) Voy. M. D. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 39.

charme, de fraîcheur et d'agrément dans un ouvrage demeuré longtemps inconnu, ont rendu un nouveau lustre à sa mémoire.

Aussi, mettrons-nous Balzac au-dessous de Fléchier (1). Il est vrai, l'influence du premier a été plus étendue : il a eu le mérite de faire de sages réformes dans la langue; il a écrit des pages élégantes, dans un temps où celle-ci n'était pas encore formée; malheureusement, et c'est là le vice capital de ce talent distingué, son éloquence ne repose sur rien, et, en définitive, « si son influence fut excellente, ses ouvrages sont médiocres (2) ». Il n'en est pas de même de Fléchier : ses discours, pour ne pas être d'un orateur de génie, sont toujours d'un écrivain parfait. Dans l'oraison funèbre de Turenne, il ne s'est pas élevé aussi haut que Bossuet, c'est évident; mais La Harpe n'a pas moins eu raison de dire que c'était là vraiment un des grands coups de l'art (3). Ce mémorable éloge, en effet, renferme d'éclatantes beautés, et durera, nous ne craignons pas de l'affirmer, autant que les plus beaux panégyriques de l'aigle de Meaux.

(1) Nous nous séparons, en ceci, de l'opinion de M. Havet, qui juge Balzac supérieur à Fléchier, et ne croit même pas que l'on puisse comparer l'évêque de Nîmes à Isocrate. (Voy. *Discours d'Isocrate*, Introduction, p. LXXXII.)

(2) D. Nisard, *Hist. de la littérat. franç.*, vol. II, p. 38.

(3) *Cours de littérature*, vol. VII, p. 81.

CHAPITRE XXXIV

Fléchier et Isocrate. — Ce quils ont de commun. — Utilité de l'étude de Fléchier. — Conclusion.

Au risque de passer pour un *faiseur de rapprochements* et de parallèles démodés, nous allons parler d'Isocrate et de Fléchier. M. Havet, dans cette belle étude que nous avons déjà citée, a établi, entre le rhéteur grec et Balzac, une brillante et ingénieuse comparaison. Mais il goûte médiocrement l'art de l'orateur français, et le trouve de beaucoup inférieur à celui de l'élégant Athénien. Le panégyriste de Turenne a quelque chose « de petit et de peu antique dans sa manière (1) »; il étale, avec une complaisance qui impatiente, un appareil d'acclamations et d'apostrophes, bonnes seulement à communiquer une fausse chaleur au discours. Nous sera-t-il permis de ne pas partager l'avis d'un critique si fin et si délicat? de défendre Fléchier contre ses sévérités, comme il a défendu lui-même Isocrate contre Boileau et Fénelon? Jusqu'ici, on l'avait cru, ces deux noms n'allaient pas trop mal ensemble. La Harpe appelle Fléchier l'*Isocrate français*, et Thomas confirme ce jugement : « Son éloquence paraît être formée de l'harmonie et de l'art d'Isocrate,

(1) *Discours d'Isocrate sur lui-même*, Introduction, p. LXXXVI. 1 vol. in-8°. Paris, imprimerie impériale, 1862.

de la tournure ingénieuse de Pline, de la brillante imagination d'un poète. »

Entre ces deux orateurs si diserts, la nature se plut, dirait-on, à multiplier les traits de ressemblance dans le caractère de leur talent, et jusque dans leurs qualités physiques et morales. Les dieux donnèrent à Isocrate « ce qu'il y a de plus auguste, de plus digne d'honneur, de plus divin dans le monde (1) », la beauté que les Grecs estimaient à si haut prix. Si nous en croyons Fléchier, sa figure, sans être belle, n'avait rien de choquant; sa physionomie se distinguait par certains airs fins et spirituels; et, dans ses yeux et sur son visage, on remarquait « je ne sais quoi qui répondait de son esprit et de sa probité ». Ces frivoles avantages n'ont pas grande importance : ils ajoutent cependant un charme de plus, quelque chose de *divin* à la personne; et, par une tendance bien naturelle, nous cherchons, sous les traits de l'homme, comme l'image des qualités de l'écrivain.

Doués tous deux d'une constitution physique excellente, ils arrivèrent heureusement au terme d'une longue vieillesse; et si l'un écrivait à quatre-vingts ans et « était encore éloquent », l'autre conserva, jusque sous les glaces de l'âge, la grâce et la vivacité de son imagination. A soixante-dix-sept ans, Fléchier adressait aux fidèles de son diocèse des lettres qui ne portent pas la moindre trace de lassitude ou d'affaiblissement, et, au milieu des ruines du corps, cet *esprit lumineux* garda toujours la force et la lucidité de sa raison (2). Jusqu'à la fin de sa vie, il jouit d'une santé

(1) *Panég. d'Hélène.* — Dans *le Phèdre*, Platon l'appelle *le bel Isocrate*. Voy. M. Havet, Introduction, pp. XXIV et LXXII.

(2) Voy. sa lettre pastorale au sujet de la disette du blé, en date du 18 mai 1709, vol. VIII, p. 131; et son mandement, pour de-

florissante. Dix jours seulement avant sa mort, il assistait à Montpellier à la clôture des états de Languedoc, dont il avait partagé les travaux avec son zèle accoutumé. Mais, à cause de l'extrême rigueur de la saison, il fut pris, pendant la cérémonie, d'un grand froid, bientôt suivi d'une fièvre, dont les progrès furent si rapides, qu'il eut à peine le temps de revenir à Nîmes, où il mourut le 16 février 1710 (1).

Une de ses lettres nous apprend qu'en 1707, à l'âge de soixante-quinze ans, sa santé n'avait subi aucune altération. « J'ai essuyé depuis ce temps-là, écrit-il, beaucoup de fatigues, tant pour remplir les devoirs de la vie, que pour remplir les fonctions de mon ministère; mais nous ne sommes homme, ni évêque que pour cela. Ce qui me console, et qui sans doute vous fait plaisir par l'amitié que vous avez pour moi, c'est que ma santé n'a point été altérée, et que Dieu, par sa grâce, me l'a conservée, sans que j'aie pris aucun soin de la conserver moi-même (2). »

Ils durent sans doute cette existence fortunée, cette vie que ne troublèrent jamais ni les maladies, ni les infirmités, à la modération de leur caractère. Isocrate ne peut être compté parmi ces esprits ardents et passionnés, qui exercent une influence puissante sur la foule, et mettent vaillamment leurs forces et leur génie au service de la cause qu'ils servent. Il appar-

mander à Dieu la prospérité des armes du roi et la paix, en date du 10 juillet 1709, vol. VIII, p. 143.

(1) Bon nombre de dictionnaires biographiques ont le tort de le faire mourir à Montpellier : *Dictionn. historique, littéraire et critique.* Avignon, 1759; *Nouveau dictionnaire historique.* Paris, 1772; *Biographie universelle* de Michaud. Paris, 1856. — Ludovic Lalanne, *Dictionn. historique de la France.* Paris, 1877.

(2) Lettre datée de Nîmes, le 16 juillet 1707, *Œuvr. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 262.

tient, remarque M. Havet, à la classe de ces hommes d'élite, que nous appelons aujourd'hui les sages, les modérés, « les honnêtes gens »; qui voient le bien, le recommandent, et, par leurs conseils, toujours tempérés par la bienveillance, cherchent plus à attirer la multitude vers la vertu, qu'à l'y entraîner à leur suite par une vigoureuse impulsion; qui s'affligent des vices d'autrui, plus qu'ils ne s'en irritent, et ont pour nos défauts, plus de pitié que de colère. Ames pleines de droiture et de probité, que leurs adversaires accusent de timidité et de mollesse; qui n'excitent, il est vrai, ni l'enthousiasme, ni l'admiration, mais que nous entourons de notre affection et de notre estime : car, si ces illustres sages ne peuvent être les maîtres et les conducteurs des peuples, ils méritent d'en être les conseillers et les précepteurs, parce qu'ils doivent à leur prudence éclairée, « de se préserver de tout ce qui est bêtise, folie ou scandale, et de se tenir en tout dans une mesure dont le gros de l'humanité est trop peu capable (1) ».

A l'exemple d'Isocrate, qui célèbre les grandeurs du passé, et conserve de généreuses illusions sur le présent; qui, tout en repoussant avec indignation le joug de l'étranger, ne voit pas dans Philippe, comme Démosthène, un ennemi de la liberté de la Grèce, et croit que son alliance serait salutaire à Athènes; qui, tout en reprochant au peuple ses frivolités, ses caprices, sa funeste passion pour la guerre, ses folles préférences pour « les misérables aboyeurs » et « les dénonciateurs infâmes », qu'on appelait les *sycophantes*, évite de blesser la multitude et de l'humilier par le tableau trop fidèle de ses lâchetés et de ses fautes;

(1) *Discours d'Isocrate*, E. Havet, p. xx.

Fléchier, dans une situation différente, et dans les diverses circonstances de sa vie, montra toujours une modération qui l'honore, et demeure, peut-être, le trait le plus saillant de son beau caractère. Témoin de la lutte engagée entre deux évêques, la gloire et l'ornement de leur siècle, et aujourd'hui encore l'honneur de l'Église et de la France, il se tint à l'écart, il resta étranger aux excès commis des deux côtés, et dont Bossuet lui-même ne fut pas exempt. Au plus fort de la querelle, au milieu de l'impétuosité de l'attaque et de la chaleureuse vigueur de la défense, il se contenta d'écrire contre le quiétisme des vers faciles, spirituels, relevés par des grâces légères et piquantes (1). Et quand l'illustre archevêque de Cambrai eut succombé, vaincu par la puissante intervention du roi, plutôt que par les raisons de son redoutable rival, tandis que bon nombre de prélats, afin de faire leur cour, n'épargnèrent pas au grand homme tombé les expressions dédaigneuses, les mots blessants et les reproches amers, Fléchier, tout en condamnant les *Maximes des Saints*, tempéra la rigueur de la sentence par un hommage public et courageux aux vertus et au caractère de Fénelon. « Si ses sentiments n'ont pas toujours été justes, ses intentions n'ont jamais été mauvaises... On peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, et que sa piété même a été la cause et l'origine de son erreur. Aussi, a-t-il été le premier à la reconnaître; s'il a eu la faiblesse de faillir, il a eu le courage de confesser hautement qu'il s'est trompé; dès qu'il a vu le coup qui le menaçait, il a baissé sa tête humiliée, et nous avons presque appris la sentence pro-

(1) Nous avons parlé de ces jolis *dialogues* sur le quiétisme, dans *la Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 277 et suiv.

noncée contre son livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait (1). »

Dans le cours de sa longue administration, il suivit toujours cette sage conduite. Quand on vint solliciter auprès de lui l'établissement d'une confrérie de Pénitents blancs, il se garda de céder aux entraînements d'un zèle irréfléchi. Profondément convaincu que ces *pieuses mascarades*, comme il les appelle, deviendraient pour les protestants un sujet de scandale et de raillerie, il refusa son autorisation, et aucune réclamation ne put triompher de sa résistance (2). Plus tard, les populations de son diocèse vinrent se presser autour d'une croix plantée à quelques lieues de Nîmes. La foule la regardait comme *miraculeuse*, et lui attribuait tous les jours des prodiges, dont on faisait « des relations fausses et fabuleuses ». Ce qui indique l'esprit du temps, l'autorité et le respect dont jouissaient alors les évêques, Fléchier, sûr de son droit, et sans craindre pour son zèle et sa foi des soupçons injurieux, règle avec fermeté la piété de cette multitude séduite par le goût de la nouveauté. Dans une lettre pastorale, modèle achevé de bon sens, d'éloquence et de raison, il blâme également l'incrédulité des uns, la superstition des autres, et n'hésite pas à condamner ceux « qui mettent leur confiance en du bois, et qui détournent sur la créature l'encens réservé au Créateur (3) ».

(1) *Mandement*, en date du 20 octobre 1699, *Œuv. compl. de Fléchier*, vol. VIII, p. 57.

(2) Voy. la lettre fort amusante que Fléchier écrit à M. de Bâville, intendant de Languedoc, sur cette question des *Pénitents blancs*. Lettre en date du 17 novembre 1707, *Œuvr. compl.*, vol. X, p. 271. Nous avons cité cette lettre dans *la Jeunesse de Fléchier*, vol. II, p. 405.

(3) Lettre pastorale *au sujet de la croix de Saint-Gervais*, en date du 21 juillet 1706, vol. VIII, p. 106.

Mais l'honneur éternel de Fléchier sera d'avoir conseillé, après la funeste révocation de l'édit de Nantes, d'user de ménagements à l'égard des protestants, qu'on voulait jeter violemment dans le sein de l'Église. Si Louis XIV avait écouté les avis du prélat, il eût probablement évité les terribles luttes qui ensanglantèrent bientôt après le midi de la France, et laissèrent dans ces contrées des traces si profondes, des germes si vivaces de division et de haine, que le temps ne pourra peut-être jamais les faire disparaître. Nous n'exagérons pas le moins du monde : enfant de la ville dont Fléchier fut évêque, nous avons grandi au milieu des hostilités sourdes ou déclarées entre catholiques et protestants, parmi les âpres dissentiments qui divisent les uns et les autres; et ceux qui ont vécu quelques années à Nîmes peuvent constater l'exactitude de notre observation.

Tandis que *les fanatiques*, emportés par une aveugle fureur, ruinaient les églises de son diocèse et profanaient les autels; s'acharnaient contre ses prêtres et les massacraient sans pitié, il est beau de voir Fléchier plaindre les égarements des rebelles, ne pas appeler sur leurs têtes les rigueurs de l'autorité royale, et, dans des temps de colère, au milieu des cruelles représailles des deux partis, offrir l'exemple de la douceur chrétienne et de la mansuétude évangélique. En 1704, il écrit à la marquise de Sennecterre : « L'exercice de notre religion est presque aboli dans trois ou quatre diocèses; plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres massacrés, près de deux cents églises brûlées : voilà l'état de l'affaire en général.

« Pour nous, nous sommes dans une ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de

consolation. Quand les catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés; quand *les fanatiques* sont en grand nombre près d'ici, les catholiques craignent à leur tour. Il faut que je console et que je rassure, tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas, sans crainte et sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener, ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié; je suis père, je suis pasteur : je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous (1). » Spectateur ému et affligé de tant de maux, il calme les frayeurs de son troupeau, prend part à ses souffrances, lui prodigue les plus affectueuses consolations; et, quand il apprend que l'armée royale a remporté quelque avantage sur les troupes de Cavalier, il parle avec tristesse d'une semblable victoire et déplore la mort de tant d'infortunés qui, pour être rebelles, n'en étaient pas moins ses enfants (2).

Après une telle lettre, comment M. Ch. Livet, dans un ouvrage récent, a-t-il pu méconnaître ce caractère

(1) Lettre datée de Nîmes, le 27 avril 1704, *Œuvr. compl. de Fléchier*, vol. X, p. 163. — Voilà une lettre, et il y en a bon nombre de ce genre, dans Fléchier, qui n'a rien de cet apprêt et de cette recherche que La Rue reprochait à l'évêque de Nîmes. (Voy. plus haut, p. 540.)

(2) Sur ce caractère constamment modéré de Fléchier, voy. plus haut, p. 276 et suiv.

tempéré de Fléchier? Armé de quelques lignes, au fond assez inoffensives, l'auteur lui reproche des sentiments indignes « d'un prêtre et d'un homme de cœur »; il va même jusqu'à parler « d'exagérations que le fanatisme seul peut expliquer, sinon justifier. » Voilà de graves accusations et de bien gros mots : appliqués à Fléchier, ils dépassent la mesure, et sont hors de toute proportion. Personne, peut-être, ne fut jamais moins accessible au *fanatisme*. « Dans l'affaire de la révocation de l'édit de Nantes, écrit d'un ton décisif et tranchant M. Livet, il pouvait, sans manquer au pape ni au roi, montrer une modération qu'il n'a pas eue. Je sais que les dragonnades amenèrent dans le pays de terribles représailles; que Fléchier, tout entier à la douleur que lui causaient les massacres dont ses fidèles et ses prêtres étaient victimes, put oublier les maux causés aux protestants au nom du catholicisme, et réserver sa pitié à son troupeau plutôt qu'à ses ennemis. Mais est-il bien d'un prêtre, est-il bien d'un homme de cœur, d'exprimer des sentiments comme celui-ci : « Nous « sommes, grâce au Seigneur, dans une grande tran- « quillité, contents que Cavalier soit embarqué dans la « flotte anglaise. Ce vaisseau périra sans doute, étant « chargé de tant de crimes; quelque orage imprévu se « lèvera et le brisera contre quelque effroyable rocher : « aussi bien ce scélérat serait venu périr ici sur une « roue. » Nous ne reconnaissons pas ici la modération qui, d'après une opinion générale, faisait le fond du caractère comme du talent de Fléchier (1). »

Celui-ci recueillit, même de son vivant, la récompense de sa belle conduite. Comme Isocrate « avait à

(1) *Portraits du grand siècle*, 1 vol. in-8°. Paris 1885, p. 442. Librairie académique, Em. Perrin, édit.

la fois l'illustration et l'opulence, la faveur publique et d'illustres amitiés », l'évêque de Nîmes jouit jusqu'à sa mort de la gloire que lui avaient acquise son talent et ses vertus. Regardé par ses contemporains comme le rival heureux de Bossuet, estimé de Louis XIV, de Mme de Sévigné, de Huet, de Fénelon et de bien d'autres, aimé du sévère Montausier, il eut le bonheur de mourir dans tout l'éclat de sa réputation, admiré et respecté de ceux qui l'avaient connu, pleuré des catholiques et regretté des protestants (1). « La mort de l'évêque de Nîmes, écrivait en 1710 Saint-Simon, arriva dans son diocèse. C'était Fléchier, qui avait été sous-précepteur de Monseigneur, célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par ses mœurs, par une vie très épiscopale. Quoique très vieux, il fut fort regretté et pleuré de tout le Languedoc, surtout de son diocèse (2). »

Et, chose remarquable, l'évêque, comme le rhéteur athénien, ne dut sa fortune qu'à lui-même, et arriva de bonne heure et sans effort à la popularité. Il n'eut pas, comme Racine et Boileau, à soutenir de rudes combats, pour protéger son nom et ses œuvres contre les injustes critiques des envieux. « Sa réputation, nous dit-il, n'a jamais été à charge à ses amis, et n'a rien coûté qu'à lui-même. » Puis il ajoute fièrement ces paroles si dignes d'un honnête homme : « Il a toujours cru que le mérite pouvait se passer de la for-

(1) Le mot de Fénelon est connu : « Nous avons perdu notre maître », dit-il, en apprenant la mort de Fléchier. — D'Alembert, *Eloges*, vol. I, p. 428.

(2) Saint-Simon se trompe : Fléchier n'a jamais été que *Lecteur* du Dauphin; ce fut Huet qui eut la charge de *Sous-précepteur*. (*Mémoires de Saint-Simon*, vol. V, p. 160, édit. de M. Chéruel. Paris, Hachette, in-12.)

tune; il s'est contenté de l'un, et ne s'est pas inquiété de l'autre... Tous les honneurs du monde lui paraîtraient trop achetés, s'ils lui avaient coûté quelque bassesse. »

Jeune encore, et récemment arrivé à Paris, il fut distingué par Chapelain, qui le plaça sur la liste des poètes du temps, et attira sur lui la faveur royale. Connu de Ménage, goûté de Conrart, recherché pour le charme de son esprit dans la société de Mlle de Scudéry, ami de Mme Des Houlières et de sa spirituelle fille, de Mlle du Pré et de l'aimable Mlle de la Vigne, il fut reçu à l'Académie française à la fleur de l'âge, le même jour que Racine; et, par un bonheur singulier, dans cette séance où le grand poète n'eut qu'un médiocre succès, Fléchier fut couvert d'applaudissements. « Quand il fallut parler après Fléchier, le poète qui lisait si bien ses vers, et qui enseignait la déclamation et l'action tragique à Mlle Champmêlé, lut son discours à voix basse, précipitamment; il avoua si complètement sa défaite, qu'il n'osa faire imprimer son remerciement (1). » Enfin, nommé en 1681 aumônier ordinaire de la Dauphine, dont Bossuet était premier aumônier; de plus, pourvu de deux abbayes qui assuraient désormais son indépendance, et le mettaient pour toujours à l'abri du besoin, il vit Louis XIV couronnant ses faveurs, oublier son obscure origine, donner en 1685 l'évêché de Lavaur, et, deux ans après, celui de Nîmes, au noble fils du petit marchand de Pernes (2). Et encore, fallut-il lui faire violence,

(1) Le 12 janvier 1673, à la place de Godeau; il avait à peine quarante ans. — A. Didier, p. XIII, édition classique des *Or. fun. de Fléchier*.

(2) Au mois de février 1682, dit Ménard, *Notice*, p. 26, Montausier lui fit donner l'abbaye de Baignes, au diocèse de Saintes, et

pour l'arracher à son premier siège. « L'évêché de Nîmes, disait-il au roi avec une sincère modestie, est vaste et difficile à gouverner, et je ne me sens pas assez de force, ni assez d'adresse pour cela. Je sais qu'il est plus riche et plus honorable que le mien; mais Votre Majesté m'a déjà donné tant de bien, que je n'en souhaite pas davantage (1). » Aussi, quand on songe au bonheur de cette existence, qu'embellirent d'illustres amitiés, et que ne troublèrent jamais les amères déceptions de la vie ; à cette élévation obtenue sans peine, à laquelle il fut porté comme naturellement, et qui ne fut le prix ni de « luttes énergiques », ni de labeurs vaillamment supportés, on peut appliquer à Fléchier ce que M. Havet a dit avec raison d'Isocrate : « La fortune s'était pour ainsi dire livrée d'elle-même à la séduction de son talent. »

Et si vous examinez la tournure de leur esprit, la forme de leurs œuvres, les ressemblances sont encore plus frappantes. Comme Isocrate, Fléchier est orateur moraliste : ils se plaisent l'un et l'autre à orner les belles moralités qu'ils débitent de toutes les fleurs de

peu de temps après, le prieuré commendataire de Peyrat, en Poitou. On lit dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 1er novembre 1684 : « M. de Montausier obtint pour l'abbé Fléchier l'abbaye et le prieuré qu'avait le P. de Sainte-Maure, son cousin germain. L'abbaye et le prieuré sont, l'un et l'autre, dans la terre de Montausier; cela peut valoir 6,000 livres de rente. » Cité par M. Amédée Roux, *Montausier*, *sa vie et son temps*, p. 178, 1 vol. in-8°. Paris, Didier, 1860. Dès 1679, Fléchier était abbé de Saint-Séverin, dans le Poitou, près de la rivière de la Boutonne et du château de Dampierre, à 3 lieues de Saint-Jean d'Angély. La manse abbatiale, dit le dictionnaire de La Martinière, est de 3,000 livres. Ces divers revenus, joints à ce que lui rapportait la charge d'aumônier de la Dauphine, lui assuraient une situation fort honorable.

(1) Cette lettre fait le plus grand honneur à Fléchier. (Voy. plus haut, p. 490.)

leur savante rhétorique; et, s'il est vrai que les pensées générales, les sentences font souvent les principales beautés des harangues d'Isocrate, nous pouvons dire la même chose de bon nombre de passages de Fléchier. Ils n'ont pas ces élans puissants et vigoureux du génie de Démosthène et de Bossuet; ces traits qui, rapides comme des flammes, jaillissent de leur éloquence; mais tous deux excellent dans les sentiments « doux et nobles à la fois ». On n'est pas entraîné, on est séduit; on n'est pas violemment agité, comme en entendant les invectives de l'adversaire de Philippe, ou les sublimes accents de l'évêque de Meaux; mais on est heureux de s'enivrer, avec une sorte de volupté, des douceurs de cette éloquence qui unit au suprême degré l'éclat du style à la distinction des pensées; enfin, dans les discours de Fléchier, comme dans ceux d'Isocrate, « on respire un air large et pur; on jouit d'être en communication avec une belle âme et une intelligence élevée, et en accord avec elle; on goûte le plaisir de bien penser, de bien vouloir, celui d'aimer et d'admirer (1). »

Mais ni l'un ni l'autre n'étaient faits pour les rudes combats de la parole, pour ces mêlées redoutables au milieu desquelles Démosthène se jetait avec une impétuosité irrésistible, pour ces luttes ardentes que devait soutenir plus tard le génie de Cicéron. Ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher ces mouvements audacieux, « ces brusques fiertés » qui déconcertent, et assurent souvent le triomphe de l'orateur; non, désireux avant tout de bien dire, soigneux de la beauté de leur parure, ils prodiguent les richesses de leur art, et, dans la crainte de compromettre la dignité de leur

(1) *Discours d'Isocrate*, Introduction, E. Havet, p. LXVIII.

démarche ou de leur maintien, ils ont soin de ne pas se laisser emporter par le feu de la passion : semblables à ces gladiateurs de l'antiquité, moins attentifs à porter des coups vigoureux à leurs adversaires, qu'à tomber avec grâce en présence des spectateurs.

Tous deux aussi, ils ont beaucoup d'esprit, trop quelquefois : ils en font parade avec complaisance et vanité. Comme dans Isocrate, les traits spirituels, les pensées fines, les oppositions ingénieuses abondent dans Fléchier, et, sous ce rapport, on ne peut dire quel est le plus prodigue, si c'est le rhéteur athénien ou l'orateur français. L'un et l'autre montrent un art consommé dans la disposition du discours. Leur méthode est simple, facile, aisée; mais leur marche est trop bien calculée : vous diriez que, certains de leur but, sûrs de ne pas s'égarer en chemin, ils n'ont point hâte d'arriver, et s'engagent sans crainte dans les différentes routes qu'ils rencontrent.

Enfin, Isocrate et Fléchier, goûtés jadis pour le mérite du style, soutiennent encore par là leur vieille réputation. Dans les ouvrages du célèbre Athénien et de l'évêque de Nîmes, « il y a de la netteté, de la douceur, de l'élégance »; l'un et l'autre, s'ils n'atteignent pas à la grâce, « chose légère et ailée », ils y touchent cependant plus d'une fois; ils savent donner du relief à leur pensée, et placer à propos un trait ingénieux, une image juste ou une brillante antithèse.

Mais c'est surtout pour l'harmonie et la beauté de ses périodes, admirées de Cicéron, qu'Isocrate mérite d'être lu. Les Athéniens, si avides des plaisirs de l'esprit, dont l'oreille était d'une subtile délicatesse, ἀκήκοοι, comme on les appelait, se laissaient bercer mollement au bruit harmonieux de ces phrases sonores et artistement cadencées; et, à les entendre, la voix de

leurs plus illustres poètes n'avait ni plus de douceur, ni plus de mélodie. « Telle période d'Isocrate, nous dit M. Havet, se faisait applaudir comme de beaux vers, et se gravait de même dans la mémoire (1). » D'ailleurs, l'exemple de Cicéron, qui l'a loué avec tant d'éclat et défendu contre des critiques trop sévères; qui, mieux encore, l'a imité avec bonheur, et a essayé de transporter « dans la langue romaine étonnée » la belle ordonnance et la plénitude de la phrase Isocratique, nous prouve tout le prix de cet art, que les *jansénistes de l'éloquence* pourront refuser d'admirer, mais que les hommes de goût ne consentiront jamais à proscrire.

Fléchier, lui aussi, excelle en cette partie. Là, fut sa gloire au dix-septième siècle, ce qui le plaça parmi les maîtres de la parole, et le fit appeler plus tard l'*Isocrate français*. Nous lui conserverons ce titre : aucun, à notre avis, n'exprime mieux la nature de son talent. L'évêque de Nîmes est le premier de nos orateurs pour la noblesse et l'harmonie soutenue de la diction. Telle période de Fléchier, pouvons-nous dire aussi, se faisait applaudir comme de beaux vers, et attirait souvent à l'orateur « un murmure de longues acclamations ». C'est ce qui arriva dans cet exorde éternellement cité de l'oraison funèbre de Turenne, l'un des plus justement vantés dans l'éloquence de la chaire « par la richesse, par la variété, par la magie vraiment unique du nombre et de l'harmonie oratoire (2) ». Fléchier excitait l'admiration par les qualités

(1) *Discours d'Isocrate*, Introduction, E. Havet, p. LXXIV. — Voy. sur la structure de la phrase d'Isocrate, l'appréciation si fine et si juste de M. Havet, p. LXXIII et suiv.

(2) Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 446, édit. Didot, in-12, 1860.

de son style : on aimait cette éloquence, dont les flots abondants, comme ceux d'un large fleuve qui coule à pleins bords, se déroulaient avec une tranquille majesté; on écoutait, dans le ravissement, la mélodie de ce « chant oratoire », qui reproduisait avec tant de perfection l'ampleur de la période cicéronienne. « L'âme, a dit d'Alembert, se sentait lentement pénétrer par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Aussi, était-il quelquefois obligé de s'interrompre lui-même dans la chaire, pour laisser un libre cours aux applaudissements. »

Cependant, malgré de tels triomphes, Fléchier est inférieur à Isocrate. Il n'a pas un moindre talent; car il a manié la langue française avec une habileté, qui est presque du génie : il l'a assouplie, l'a pliée aux exigences de l'élocution oratoire, et lui a donné cette libre et fière allure qu'elle a gardée depuis. En cela, nous lui avons des obligations plus grandes qu'à Balzac, qui n'a jamais prononcé de discours, « n'est orateur qu'avec sa plume », et n'a exercé sur l'éloquence qu'une influence indirecte. Le bonheur d'Isocrate fut d'avoir à son service un idiome qui de lui-même, en quelque sorte, se prêtait à tous les embellissements d'un artiste de génie : langue riche, harmonieuse, admirable non seulement pour rendre toutes les pensées, mais en marquer les plus fines nuances, *langue de demi-dieux*, disait Denys d'Halycarnasse;

> Un langage sonore aux douceurs souveraines,
> Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines,

a dit à son tour le plus attique de nos poètes. Né sous le ciel radieux de la Grèce, il en goûtait « le doux parler, l'éloquente harmonie », et, dans ses vers, il transporta les riantes fictions de cette poétique contrée,

dont garda l'empreinte son gracieux génie (1). Isocrate s'est servi avec une habileté merveilleuse d'un instrument parfait; Fléchier, moins bien favorisé, obligé de manier un idiome plus pauvre, moins propre à charmer l'oreille et plus rebelle sous la main qui le façonne, a cependant tiré un excellent parti de notre langue : il lui a donné de la distinction et de la netteté; à une diction ornée, fleurie et cadencée, il a joint « l'esprit, l'élégance, la pureté, la justesse et la délicatesse des idées (2) ».

Tous deux ont exercé sur l'éloquence une influence durable. Ils eurent de nombreux imitateurs, qui essayèrent de dérober à leurs modèles le secret de leur talent. A l'exemple d'Isocrate, dont la maison devint l'école de toute la Grèce, Fléchier, retiré à Nîmes, aimait à réunir dans son palais quelques jeunes gens studieux, à les instruire lui-même, et à leur apprendre cet art de bien dire qu'il avait si heureusement pratiqué. Les conférences oratoires de l'évêque n'égalèrent pas par leur résultat cette école d'Isocrate, que Cicéron compare au cheval de Troie, d'où il ne sortit que des héros : « Cujus e ludo, tanquam ex equo Trojano, meri principes exierunt (3). » Mais si, parmi ses élèves, il n'en eut pas, comme Hypéride, qui furent plus tard la gloire du maître, il forma cependant des orateurs de mérite; enfin, comme Isocrate se glorifie d'avoir eu Cicéron pour disciple, Fléchier peut se vanter d'avoir marqué de son influence le beau génie de Massillon.

(1) André Chénier, *l'Invention*, p. 325, édit. Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1862, in-8°. — M. J. Chénier, cité par M. Becq de Fouquières, *ibid.*, p. 325.

(2) La Harpe, vol. VII, p. 76, édit. H. Agasse.

(3) *De Oratore*, lib. II, chap. XXII, § 94.

Entre ces deux hommes distingués, il y a quelques différences. L'un, en sa qualité d'Athénien, de citoyen de l'héroïque cité qui repoussa l'invasion des barbares, aime peu la royauté, et en parle avec une singulière défiance; l'autre, au contraire, vivant sous le plus magnifique de nos rois, ne voyant autour de lui que des monarchies puissantes, et, parmi elles, la plus florissante alors, la monarchie française, ne manque jamais l'occasion de la célébrer avec éclat, en la personne de Louis XIV, qu'il regarde comme l'idéal du souverain.

Isocrate dédaigne les rois, les poursuit de ses railleries, ou prend plaisir à les abaisser; il réserve les splendeurs de son langage, pour tracer le tableau des gloires de sa patrie, « et remplir les Athéniens de l'idée de la grandeur d'Athènes ». C'est là que triomphe l'éloquence d'Isocrate, quand il présente aux regards de ses concitoyens l'image brillante et vraie de leur commune patrie, généreuse dans ses dévouements, également étonnante dans les travaux de la paix et les fatigues de la guerre, fertile en grands hommes de toute sorte, illustre par ses généraux, ses poètes, ses philosophes et ses orateurs, en un mot, la terre de Minerve, digne de commander à la Grèce, et, malgré ses faiblesses et ses fautes, aimée même de ses ennemis (1). « Pour moi, s'écrie M. Havet, dans une page superbe et qu'on nous permettra bien de citer, je

(1) « Vous n'ignorez pas, je le pense, que les Grecs sont divisés à votre égard; que les uns vous haïssent, et que les autres ont pour vous un grand amour et mettent en vous leurs espérances de salut. Ceux-ci disent qu'il n'y a qu'Athènes qui soit une ville, que les autres ne sont que des bourgades, et qu'il y aurait justice à l'appeler le chef-lieu de la Grèce, tant à cause de son étendue, que des ressources qui sont offertes ici à tout le monde, et surtout du caractère de ses habitants. » (*Discours d'Isocrate*, p. 184.)

ne lis pas froidement ces éloges magnifiques et perpétuels de la cité chef-lieu de la Grèce, dont toutes les autres ne sont, suivant lui, que des faubourgs. J'aime l'orateur qui fait cet emploi de son talent, et j'aime son sujet, qui me touche de plus près qu'il ne le semble; non pas seulement en ce sens que tous les hommes civilisés ont part à la gloire d'Athènes, dont ils sont les fils et les héritiers, je veux dire quelque chose de plus. Quand j'écoute ce beau langage d'Isocrate, j'entends qu'il vante une terre également féconde en miracles dans la guerre et dans la paix, siège de l'éloquence, de la philosophie et des arts, rendez-vous des peuples qui y viennent chercher, non tel spectacle ou telle fête extraordinaire, mais un spectacle non interrompu et une fête de tous les jours; école toujours ouverte, dont les moindres disciples sont ailleurs des maîtres. Je l'entends dire que cette terre porte une nation généreuse, dont la politique vise plutôt à ce qui est grand qu'à ce qui serait profitable, et justifie ses ambitions par ses dévouements; qui est regardée partout comme la protectrice naturelle de la démocratie et de l'égalité dans le monde, et comme la force sur laquelle le faible qu'on menace peut s'appuyer; qui plaît jusque dans ses défauts, et trouve plus de sympathie chez ceux-mêmes qui souffrent de ses torts que d'autres n'en obtiennent par certains mérites et certains services. Tout cela ne se rapporte-t-il qu'à Athènes dans ma pensée? J'applaudis; mais, en applaudissant, suis-je tout à fait neutre et impartial? Non, sans doute, et je suis heureux de ne pas l'être et de me sentir si intéressé dans ce que j'admire; et, ravi de l'éclat avec lequel l'orateur traçait, il y a plus de deux mille ans, l'image d'une grande patrie, je lui suis reconnaissant d'une éloquence dont les couleurs tou-

jours vives contentent ou consolent encore, à cette distance, mes affections et mon orgueil (1). »

Fléchier, sujet d'un monarque absolu, n'a pas ces élans patriotiques, ces accents qui trahissent une vive émotion, et prouvent qu'il s'honore de son titre de citoyen; qu'il est heureux d'être le fils de cette patrie dont il nous parle; qu'il prend part à ses joies et à ses douleurs; qu'il est fier de ses victoires, et humilié de ses revers. Cependant, comme Isocrate, Fléchier touche notre cœur; comme lui, il a un langage élevé, des pensées solides, quand il traite à son tour des questions générales. Seulement, tandis que l'un propose à notre admiration ce qu'un païen avait de plus grand sur la terre, la patrie; l'autre offre aux yeux du chrétien l'image vénérée de la religion, et lui rappelle en son nom les plus augustes et les plus austères vérités; l'un s'appuie sur le sentiment patriotique, l'autre sur le sentiment religieux : deux grandes et saintes passions, étroitement unies entre elles, sources fécondes d'héroïques dévouements et de sublimes sacrifices, où les orateurs peuvent puiser de magnifiques inspirations, en nous entretenant de ce que nous avons de plus sacré au monde, ou de plus cher ici-bas.

Enfin, une différence importante et tout entière à l'avantage de Fléchier : ce dernier n'a pas de ces vanités de rhéteur qui nous choquent, et que Fénelon a reprochées à Isocrate. Celui-ci, tout glorieux de sa belle prose, s'écoute parler avec complaisance, étale avec orgueil le luxe de sa parure, dont il semble nous inviter à admirer les vives couleurs, la richesse et le bon goût : coquetteries de femme, en vérité, aux-

(1) Voy. M. E. Havet, Introduction, p. LXXX.

quelles ne manquent ni la boîte à essences, ni les petits coffrets où sont renfermés soigneusement les parfums, l'or et les pierreries, destinés à rehausser l'éclat de la toilette (1). Fléchier sait bien tout le prix de son art, mais ne s'en exagère pas la valeur : il ne dirait pas comme Isocrate, que « l'éloquence peut rendre petit ce qui est grand, et donner à ce qui est petit de la grandeur »; à l'exemple de Fénelon, il dédaigne les orateurs qui, au lieu de se proposer un but sérieux, se font de l'éloquence un amusement frivole, un moyen assuré d'arriver à la gloire ou à la fortune.

Tels furent ces deux hommes, dont nous avons essayé de réunir les traits dans un même tableau. Semblables par leur caractère également sage et modéré, ils eurent certaines affinités intellectuelles : même penchant à moraliser, même soin du style, même recherche de l'élégance. Ils excellent dans les sentiments doux et élevés; mais on voudrait quelquefois chez l'un et l'autre plus de vigueur et de solidité; tous deux, ils ont beaucoup d'esprit, mais ils le prodiguent, et cèdent trop facilement à l'envie de briller : maîtres tous les deux dans l'art difficile de parler et d'écrire, dignes d'être étudiés sérieusement, et assez semblables l'un à l'autre, pour qu'il soit peu aisé de dire qui des deux mérite la première place.

Fléchier avait-il lu Isocrate? et s'était-il formé à l'éloquence par l'étude assidue de ses ouvrages? Nous ne savons. Nulle part on ne trouve aucun témoignage à ce sujet, et nous n'avons pas à enregistrer ici un aveu comme celui de Bossuet, qui éclaircirait tous les

(1) *Discours d'Isocrate*, Introduction, p. LVIII.

doutes : « J'ai peu lu de livres français, et ce que j'ai appris du style, je le tiens des livres latins et un peu des grecs, de Platon, d'Isocrate et de Démosthène, dont j'ai lu aussi quelque chose (1). »

Isocrate, Balzac et Thomas, tels sont les écrivains dont le nom de Fléchier rappelle naturellement le souvenir. De beaucoup au-dessus de l'auteur des *Éloges*, supérieur à Balzac, l'évêque de Nîmes reste le rival d'Isocrate, sinon par l'éclat des images et l'incomparable douceur du style, du moins par la sage ordonnance du discours, et le charme continu d'une élocution parfaite. Vrais maîtres en l'art de la parole, le rhéteur athénien et l'orateur français paraissent partager la même fortune : négligés aujourd'hui de ceux qui, pressés de parler et d'agir, n'ont pas le temps de ciseler leurs phrases, de fleurir leurs discours de grâces étudiées, ils peuvent encore faire les délices de quelques esprits déliçats, enchanter leurs loisirs, et procurer à certaines âmes d'élite ces plaisirs élevés qu'ignore le vulgaire, et que savoure une intelligence distinguée.

Enfin, et comme conclusion pratique de notre travail, nous recommanderons la lecture de ces discours de Fléchier; de ces oraisons funèbres, panégyriques ou sermons qui charmèrent la cour la plus polie de la terre, comme ils charment encore quelques esprits demeurés fidèles au culte du beau, à cet art de bien dire qui, chaque jour, devient plus rare, et dont nous semblons perdre peu à peu le secret. Les jeunes gens éviteront aisément les défauts de Fléchier; et alors, ils pourront admirer sans péril cette langue du dix-septième siècle que l'évêque de Nîmes parle avec tant de

(1) Floquet, *Etudes sur la vie de Bossuet*, vol. II, p. 507.

distinction, où la souplesse n'ôte rien à la vigueur, la simplicité à la noblesse, la grâce à la majesté ; toujours élégante, variée, harmonieuse, et dont on ne saurait trop imiter aujourd'hui, dans la décadence du goût et le naufrage du bon sens et de la raison, la belle ordonnance, la fière démarche, la dignité et le grand air.

Ceux surtout, qui se destinent à la carrière oratoire, et « plus pressés d'agir », ne veulent pas seulement d'une étude pour le plaisir qu'elle donne, mais pour l'utilité qu'elle apporte, trouveront dans cette lecture des avantages réels : ils apprendront l'art difficile de se rendre maîtres de l'esprit et du cœur de leurs auditeurs ou de leurs juges, par la justesse des idées et l'élégance de la diction. A ceux qui veulent moraliser, Fléchier offre des morceaux excellents, fortement pensés et fortement écrits, remarquables par la finesse ou la profondeur des observations, vrais modèles des développements moraux, par l'élévation des idées et la gravité du langage, également éloignés d'un relâchement excessif et d'une sévérité outrée. L'orateur veut-il blâmer ? Il apprendra à s'acquitter dignement de ce périlleux devoir, sans faiblesse et sans témérité. Tout l'effet d'un discours est perdu, si l'orateur se permet d'imprudentes hardiesses ; s'il blesse les uns, irrite les autres, et montre en lui un satirique chagrin qui se venge, et non un homme courageux qui défend les droits sacrés de la justice et de la vérité. C'est surtout quand il s'agit de célébrer de grandes vertus et de hauts caractères, de louer les héros de la religion ou de la patrie, que cette éloquence est triomphante et brille de toute sa splendeur. Comme l'art d'Isocrate, celui de Fléchier fait merveille dans ces glorieuses solennités, et nous pouvons appliquer exactement à l'évêque de

Nîmes, ce que M. Havet a si bien dit du célèbre Athénien : « Son mérite est d'égaler le travail du style aux exigences de l'admiration ; il tâche de tout faire resplendir, et l'enthousiasme ne se fatigue pas de cet effort. Pour satisfaire l'enthousiasme, la rhétorique n'a point de tours trop ingénieux, ni de figures trop savantes, ni de périodes trop sonores et trop cadencées ; le goût le plus pur consent alors même à l'apprêt, de même que l'amant ne trouve jamais assez d'ornements pour parer la femme aimée, ni assez d'élégances pour l'entourer (1). »

Mais pourquoi ne pas conseiller de préférence l'étude des harangues de Bossuet? Pourquoi? parce que le vol de l'aigle de Meaux est trop élevé ; parce que Bossuet a un langage qui n'est qu'à lui et qu'on ne lui ravira jamais : c'est comme la massue d'Hercule, trop pesante pour que personne pût la soulever, et dont le héros seul se servait sans effort. Fléchier, au contraire, est plus accessible. Comme ses conceptions sont moins hautes, son style aussi est plus à notre portée ; nous pouvons nous exercer avec succès à lui dérober le secret de son éclat et de son harmonie, comme Cicéron allait apprendre à l'école d'Isocrate et non à celle de Démosthène, l'art de construire ces belles périodes, où la langue latine semble apparaître dans toute sa majesté. Mais c'est placer Fléchier bien haut : c'est possible ; qu'on nous pardonne cet excès. Nous sommes de ces admirateurs attardés que captive l'art savant d'Isocrate, « et lui restent fidèles avec Cicéron, malgré

(1) Voir tout le passage de M. Havet sur l'utilité de la lecture d'Isocrate : il n'y a presque aucun trait qui ne convienne à Fléchier. Nous avons résumé ces belles pages, comme nous avons pu : heureux, si notre pâle copie n'a pas trop terni l'éclat de ce brillant morceau ! Introduction, p. XCI.

les Brutus »; et, nous ne faisons nulle difficulté de l'avouer, nous aimons ces brillantes pages de Fléchier, « cette élégance où le sublime s'est caché, cet éclat tempéré à dessein, cette beauté qui s'est voilée, cette hauteur qui se réduit au niveau du commun des hommes (1) ».

Est-ce à dire que Fléchier soit comparable à Bossuet? Non; dans l'oraison funèbre, l'évêque de Meaux reste sans rival; comme Isocrate, malgré la pureté et la politesse de son langage, ne saurait être l'émule de Démosthène. Ni la perfection étudiée de Fléchier, ni « ce style également beau partout », ne doivent nous séduire et nous faire partager l'illusion des contemporains. Ils se sont trompés; mais, après tout, l'erreur est pardonnable, si on songe au prestige que les hommes célèbres exercent sur leur siècle, et aux éloges que le public aime à prodiguer à ses écrivains favoris. Pour nous, déjà loin de cette époque, et qui n'avons pas à résister aux entraînements de la mode, nous ne grandirons pas Fléchier aux dépens de la vérité et du bon goût. Au-dessous de Bossuet tant qu'on voudra, mais au-dessus de Mascaron, de Bourdaloue et de Massillon, Fléchier mérite d'occuper une belle place dans ce genre d'éloquence qu'il n'a pas élevé, mais qu'il a embelli de toutes les richesses de l'élocution. « On fera plus ou moins grand l'intervalle entre Bossuet et lui, selon qu'on sera plus ou moins entraîné par l'éloquence impétueuse de l'un, ou séduit par l'harmonieuse élégance de l'autre. Mais il paraît au moins décidé que les autres oracles de la chaire, les Massillon et les Bourdaloue, si différents d'eux-mêmes dans leurs oraisons funèbres et dans leurs ser-

(1) Joubert, cité plus haut, p. 213.

mons, ne peuvent être placés dans cet intervalle (1). »

Cette opinion n'a rien d'excessif : nous la placerons, en terminant, sous l'autorité d'un critique illustre, longtemps l'arbitre du goût parmi nous. Jamais personne n'a parlé de Fléchier en meilleurs termes, et montré en même temps, avec plus de netteté, le profit que l'on peut tirer de l'étude du brillant orateur. « Fléchier, disait M. Villemain, n'est pas assez goûté de nos jours; on s'est trop accoutumé à ne voir en lui qu'un adroit artisan de paroles. Par une injustice assez commune, la qualité dominante de son talent a passé pour la seule; et, par une fausse doctrine, cette qualité, précieuse en elle-même, n'a paru mériter qu'une médiocre estime. On a pensé que si l'art de choisir les mots, l'emploi des tours heureux, des constructions savantes, enfin tous les secrets de l'élégance et de l'harmonie formaient un titre de gloire aux commencements de notre littérature et de notre langue, ce mérite, d'abord personnel à l'écrivain, devait s'affaiblir et se perdre à mesure que la langue elle-même se perfectionnait, cultivée par des mains habiles et soigneuses. Mais on aurait dû se souvenir combien la décadence est près de la perfection. Ces écrivains, longtemps admirés comme les créateurs de notre langue, en sont aujourd'hui les conservateurs; leur usage a changé d'objet, mais il n'a rien perdu de son prix. Ils servirent autrefois à dégrossir, à former un idiome inculte et barbare; seuls aujourd'hui, ils peuvent maintenir et défendre ce même idiome, si souvent attaqué par l'affectation et la bizarrerie. Ce qui dépravé la langue, dit Voltaire, dépravé bientôt le goût. Ainsi, dans la littérature, les idées tiennent au style, et l'art

(1) D'Alembert, *Eloges*, vol. I.

de penser n'existe qu'avec l'art d'écrire; c'est indiquer assez le mérite de Fléchier et l'utilité que présente l'étude attentive de ses ouvrages, où des pensées ingénieuses et nobles se produisent toujours sous les véritables formes de la langue française, qui sont la grâce et la dignité (1). »

(1) Villemain, *Essai sur l'Oraison funèbre.*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Bossuet et Fléchier. — Caractère général des Oraisons funèbres de Fléchier. Leurs défauts. Abus des antithèses. Soin excessif de l'harmonie. Emploi médiocre de l'Écriture sainte. 1

CHAPITRE II

Caractère de certaines idées. — Ton précieux. — Du désir de plaire. — Son influence sur la littérature française. — Les Oraisons funèbres de Fléchier préférées à celles de Bossuet. — De la langue française après Descartes et Pascal. — Abus des prétéritions. — Négligence des transitions. 21

CHAPITRE III

De l'imitation. — Plagiats reprochés à Fléchier. — Singulières méprises de Voltaire. — Erreurs de La Harpe, Marmontel et autres critiques au sujet de l'oraison funèbre de Turenne. 38

CHAPITRE IV

Passages imités de Bossuet. — Redites de Fléchier. — Ces répétitions plus rares dans les Oraisons funèbres que dans les Sermons, et pourquoi. 54

CHAPITRE V

Qualités. — Fléchier use sagement de l'érudition. — Abus de l'érudition à cette époque. — Excès de Mascaron. — Mauvais goût de Mascaron. — Du goût de Fléchier. 70

CHAPITRE VI

Autres qualités. — Grâce du style de Fléchier. — Délicatesse. — Précision. — Les peintures morales dans les Oraisons funèbres de Fléchier. — La magistrature. — La cour. — Les esprits forts. 84

CHAPITRE VII

Harmonie du style de Fléchier. — Cicéron et Fléchier. — Le pathétique dans Fléchier. 101

CHAPITRE VIII

Oraison funèbre de Turenne. — Mascaron et Fléchier. — Opinion de Mme de Sévigné. — Les autres Oraisons funèbres de Fléchier : celles de Lamoignon, de Marie-Thérèse, de Michel Le Tellier, de la Dauphine et de Montausier. 112

CHAPITRE IX

Du rang de Fléchier dans l'Oraison funèbre. — Les émules de Fléchier. — Mascaron. — Bourdaloue. — Massillon. 141

CHAPITRE X

Bourdaloue dans l'Oraison funèbre. — Infériorité de Bourdaloue. — Défauts de ses deux Oraisons funèbres. 161

CHAPITRE XI

Oraisons funèbres de Massillon. — Défauts généraux. — Esprit de critique. — Censure des grands. — Qualités.

— Véhémence. — Nouveauté de certaines idées. — Le P. de La Rue. 172

CHAPITRE XII

Opinion des contemporains sur les Oraisons funèbres de Fléchier. — Santeuil, Rollin, Bussy-Rabutin, Mme de Sévigné. — Opinion de l'Académie française en 1704 et en 1710. — Fréron. — Antoine Langlet : son livre. *Mémoires de Trévoux.* — L'opinion dans la seconde moitié du dix-huitième siècle : La Harpe, Thomas, Vauvenargues. — L'opinion au dix-neuvième siècle : Féletz, Dussault, Villemain. 198

CHAPITRE XIII

Les Panégyriques et les Sermons. — Observations générales. — Opinion de Maury et de d'Alembert — Qualités de ces Panégyriques. — Caractères des Panégyriques de Bossuet et de Bourdaloue. — Méthode différente suivie par Fléchier. 219

CHAPITRE XIV

Les Sermons. — Observations générales. — Part faite à la morale. — Répétition des mêmes morceaux. — Cet usage autorisé par l'exemple de Bossuet et de Bourdaloue. — Emploi de l'Écriture sainte. 236

CHAPITRE XV

La morale. — Avents de 1676 et de 1682 prêchés à la cour. Erreur commise sur ces deux avents. — Fléchier n'a pas emprunté à Bourdaloue le caractère moral de sa prédication. — Pénétration de l'orateur. — Son expérience du monde. — Utilité de la confession pour la connaissance du cœur. — Attaques contre les vices des grands. 252

CHAPITRE XVI

La morale *étroite* et la morale *relâchée*. — Attitude de Fléchier dans les querelles religieuses de son temps. — Différend entre l'abbé de Rancé et M. Le Roi. — Quiétisme. — Cérémonies chinoises. — Jansénisme. — Fléchier demeure éloigné de tout excès. — Ce qu'il exige des conversions véritables. — Caractère pratique de son enseignement. — Il n'aime pas les nouveautés. — Du ton de Fléchier dans la controverse religieuse. . 273

CHAPITRE XVII

Opinion de Fléchier en politique. — Il est partisan du pouvoir absolu. — Graves devoirs de la royauté. — Devoirs des grands. — De l'aumône. — Son caractère obligatoire. — Admirable doctrine de l'aumône. . . . 301

CHAPITRE XVIII

Peinture générale du cœur humain. — Médisance. — Progrès du vice. — Causes de nos passions. — Amour-propre. — Respect humain. — Ambition. — Orgueil. — Vaine gloire. — Fausse paix de la conscience. — Libertinage des mœurs et libertinage de créance. 324

CHAPITRE XIX

Peinture particulière des mœurs du temps. — Observations préliminaires. — Fléchier peint les grands. — Sa prédication ne s'adresse pas au peuple. — Les prédicateurs peignent les mauvais côtés d'une société. — Liberté de la prédication au dix-septième siècle. — Difficulté de faire entendre la vérité à la cour. — Esprit de foi attesté par de nombreuses conversions. — Goût des discussions religieuses. 354

CHAPITRE XX

La cour. — Ses misères. — Brigues. — Corruption. — Faste. — Intrigues. — Disgrâces. 372

CHAPITRE XXI

Les grands. — Ambition. — Nobles appauvris. — Intrigues pour parvenir. — Folles dépenses. — Les dettes. — Le jeu. — Créanciers non payés. — La galanterie. — Le théâtre. — Les romans. — La toilette. . . . 380

CHAPITRE XXII

La magistrature. — Sa puissance. — Vénalité des charges. — Oisiveté des magistrats. — Magistrats à peine adolescents. — Corruption des juges. — Sollicitations effrénées. 415

CHAPITRE XXIII

La famille. — Les mariages. — Mariages d'argent. — Inégalité des conditions. — Désordres de pareils mariages. — Autorité du père de famille dans l'ancienne société. — Mariages forcés. — Résistance des enfants à leurs parents. — Cette résistance excusée par Fléchier. — Mariages clandestins. 431

CHAPITRE XXIV

La famille. — Mariages malheureux. — Les faux ménages. — Devoirs de la maternité. — Les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants. — Parents faibles. — Parents cruels. — Éducation mondaine. — Vocations forcées. 442

CHAPITRE XXV

Les gens d'Église. — Hardiesse des censures de Fléchier. — La cour de Rome. — Le clergé romain. — Le clergé

de France. — Dignité du sacerdoce. — Dérèglements du clergé au dix-septième siècle. — Causes de ces vices. — Vocations forcées. 459

CHAPITRE XXVI

Clergé séculier. — Ambition. — Oisiveté. — Défaut de zèle. — Orgueil. — Prélats fastueux. — La résidence. 478

CHAPITRE XXVII

Clergé régulier. — Rivalités d'ordre à ordre. — Esprit d'exclusion. — Relâchement de la discipline. — Ambition. — Cupidité. 491

CHAPITRE XXVIII

Les convertis. — Conversions fréquentes. — Caractères de ces conversions. — Motifs souvent frivoles. — Délais des conversions. Pénitents indéterminés. — Précautions pour modérer sa pénitence. 499

CHAPITRE XXIX

Les églises. — Irrévérences dans les églises. — Plaintes de La Bruyère et de Bourdaloue. — Toilettes indécentes. — Entretiens tumultueux. — Curiosité. — Mauvaise tenue. — Esprit de critique. — Pourquoi on va au sermon. 510

CHAPITRE XXX

La fausse dévotion. — Ses progrès vers le déclin du règne de Louis XIV. — Deux sortes d'hypocrites, selon les temps. — Leurs sourdes menées. — Médisance et calomnie. 520

CHAPITRE XXXI

Le style. — Fléchier et nos moralistes. — Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère. — Précision. — Gravité. — Harmonie. 527

CHAPITRE XXXII

Opinion des contemporains sur ces sermons. — Mot de Louis XIV. — Le *Mercure galant*. — Mme de Sévigné. — L'abbé Le Gendre. — Du Jarry. — Le recueil de Maurepas. — Le P. de La Rue. — D'Alembert. — Maury. — Action oratoire de Fléchier. — Incohérence des témoignages à cet égard. — Rang des panégyriques et des sermons. 544

CHAPITRE XXXIII

Influence de Fléchier sur Massillon. — Fléchier, Thomas et Balzac. 563

CHAPITRE XXXIV

Fléchier et Isocrate. — Ce qu'ils ont de commun. — Utilité de l'étude de Fléchier. — Conclusion. 577

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01536 1598